



**HAL**  
open science

# Évolution des systèmes de production agricole dans un contexte de changement climatique et de migration et effet de genre dans les trois zones éco-géographiques de la région de Matam au Sénégal

Arame Top

► **To cite this version:**

Arame Top. Évolution des systèmes de production agricole dans un contexte de changement climatique et de migration et effet de genre dans les trois zones éco-géographiques de la région de Matam au Sénégal. Sociologie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II; Université de Saint-Louis (Sénégal), 2014. Français. NNT : 2014TOU20030 . tel-01141123

**HAL Id: tel-01141123**

**<https://theses.hal.science/tel-01141123>**

Submitted on 10 Apr 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université  
de Toulouse

# THÈSE

En vue de l'obtention du

## DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse 2 Le Mirail (UT2 Le Mirail)

Cotutelle internationale avec :

Université Gaston Berger de Saint Louis

---

**Présentée et soutenue par :**  
**Mme Arame TOP**

Le vendredi 27 juin 2014

**Titre :**

Évolution des Systèmes de production dans un contexte de changement climatique et de migration et effet de genre dans les trois zones éco géographiques de la région de Matam au Sénégal

---

ED TESC : Sociologie

**Unité de recherche :**

Laboratoire Dynamiques Rurales

**Directeur(s) de Thèse :**

Mme Hélène GUETAT-BERNARD, Professeure de Sociologie / ENFA-Toulouse (France)

M. Gora MBODJ, Professeur de Sociologie / UGB Saint-Louis (Sénégal)

**Rapporteurs :**

M. Moustapha TAMBA, Professeur de Sociologie / UCAD (Sénégal)

M. Boubacar LY, Maître de Conférence en Sociologie / UCAD (Sénégal)

**Autre(s) membre(s) du jury :**

Mme Anne-Marie GRANIE, Professeure Émérite de Sociologie / ENFA-Toulouse (France)

Mme Fatou DIOP, Chargée d'Enseignements-Docteur d'État ès Lettres/UGB Saint-Louis (Sénégal)



UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT LOUIS



ÉCOLE DOCTORALE TESC



UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES  
ÉCOLE DOCTORALE : SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA  
SOCIÉTÉ  
FORMATION DOCTORALE : ÉTUDES SOCIOLOGIQUES



LABORATOIRE DYNAMIQUES RURALES



CENTRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES ET DE  
RECHERCHE POUR LA VALLÉE (CIERVAL)

## THESE EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT DE SOCIOLOGIE EN COTUTELLE INTERNATIONALE

**Evolution des Systèmes de production dans un  
contexte de changement climatique et de  
migration et effet de genre dans les trois zones  
éco géographiques de la région de Matam au  
Sénégal**

Présentée par : Mme Arame TOP

Le : vendredi 27 juin 2014

Sous la direction de :

**M. Gora MBODJ**, *Professeur Titulaire de Sociologie / UGB Saint-Louis (Sénégal)*  
**Mme Hélène GUETAT-BERNARD**, *Professeure Titulaire de Sociologie / l'ENFA-Toulouse (France)*

Autres membres du jury

**M. Moustapha TAMBA**, *Professeur Titulaire de Sociologie / UCAD (Sénégal)*  
**Mme Anne Marie GRANIÉ**, *Professeure Emérite de Sociologie / l'ENFA-Toulouse (France)*  
**M. Boubakar LY**, *Maître de Conférences en Sociologie / UCAD (Sénégal)*  
**Mme Fatou DIOP**, *Chargée d'Enseignements-Docteur d'Etat ès Lettres / UGB Saint-Louis (Sénégal)*



## DEDICACES

Je dédie ce travail à ma mère Ramatoulaye Samb, décédée le 02 mars 2011 à Pikine. Que la terre lui soit légère et que DIEU l'accueille au paradis. A toi YA RAMA, je pense à toi,

*« ...toi qui essuyais mes larmes,  
toi qui me réjouissais le cœur,  
toi qui, patiemment supportais mes caprices,  
comme j'aimerais encore être près de toi,  
être enfant près de toi... »<sup>1</sup>*

A mon père Feu El Ibrahima Top, toi qui m'as enseignée la patience, la persévérance, le pardon, je ne cesse de penser à toi. Que le Bon DIEU t'ouvre les portes du paradis « FIRDAWSI ».

A toi ma tante Fatou Ndiaye Top, sœur bien aimée de ma mère, toi qui nous a quitté sur la pointe des pieds ce 26 janvier 2010, je dédie ce travail.

*« ...Les Morts ne sont pas sous la Terre :  
Ils sont dans l'Arbre qui frémit,  
Ils sont dans le Bois qui gémit,  
Ils sont dans l'Eau qui coule,  
Ils sont dans l'Eau qui dort,  
Ils sont dans la Case, Ils sont dans la Foule :  
Les Morts ne sont pas morts... »<sup>2</sup>*

Après vos disparitions, je me suis sentie perdue. Mais heureusement qu'il y a eu Cheikh Tidiane, Sellé et Khadidiatou, pour me consoler et me redonner le goût de rester dans ce bas monde.

A tous ceux qui nous ont quittés :

- Seydina Alioune TOP
  - Nana Senghor
  - Ousmane Top
  - Leïla Diop
  - Vieux Cheikhou Dop
- je dédie ce travail.

---

<sup>1</sup> Laye Camara, 1953, « *l'Enfant Noir* », Editions Plon. Paris. 221 p.

<sup>2</sup> Birago Diop, 1961, « Les Souffles », *Les Contes d'Amadou Koumba*, Présence Africaine, Paris, pp.173-175, 1<sup>e</sup> édition 1947.

## REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord mes directeurs de thèse, plus particulièrement, Mme Hélène Guétat-BERNARD, professeur des Universités à Toulouse le Mirail, Monsieur Gora MBODJ, professeur Emérite à l'Université Gaston Berger de Saint Louis du Sénégal qui m'ont encadrée, suivie et consacrée beaucoup de leur temps. Leur conseil et orientation m'ont encouragée à continuer, à persévérer dans ce travail qui, souvent, était inconciliable avec mes obligations professionnelles. Ma détermination et ma persévérance étaient guidées par leur engagement à soutenir mon travail. Le professeur Gora MBODJ n'est pas seulement un directeur de thèse mais un père qui m'a conseillée, suivie et consolée lors des événements douloureux de ma vie. J'aime la ville de Toulouse grâce à la douceur de la personne qui m'a accueillie au laboratoire Dynamique Rurale avec un grand sourire chaleureux et inoubliable qui m'a armé de volonté et de courage ; je vous remercie très chaleureusement Hélène, comme t'appelle affectueusement tes collègues.

Je remercie tout le personnel de l'école doctorale TESC, du CIERVAL de Saint Louis, le personnel du laboratoire Dynamiques Rurales et de l'ENFA pour leur aide, soutien et appui dans la mise à disposition de la logistique et la facilitation de la recherche.

Je remercie très sincèrement mon grand frère et père Oumar TOP, sans qui, je n'aurais jamais connu mes lettres de noblesse à l'école française. Il m'a inscrite et guidée mes premiers pas au cours d'initiation (première année) dans la classe de Mme Khady Gaye à l'école Pikine 4 (dans la banlieue dakaroise) sous la direction de Monsieur Massall Guèye. Mes remerciements vont également à l'endroit de sa jumelle, je veux nommer Maguette Badiane TOP et sa famille. Cette dernière a su incarner, de manière exemplaire, les rôles de sœur, de mère et de confidente pour toute la famille TOP. Elle m'a beaucoup soutenue dans mes études, que Dieu lui accorde longue vie et prospérité.

Ce travail, n'aurait pu se faire sans la complicité de Monsieur Mamadou Thierno BA Directeur du Projet de Développement Agricole dans la région de Matam au Sénégal (PRODAM) et de son responsable administratif et financier, Monsieur Aloyse Sadio. Ils m'ont toujours dit : « *tu as une carte blanche, fonces, nous te soutenons* ». Je prie

pour eux et pour tous mes collègues du PRODAM et des services techniques régionaux de Matam, pour que Dieu leur accorde une ascension socioéconomique et socioprofessionnelle dans toutes leurs entreprises. Je remercie Madame Mame Balla Kologa, (qui m'a facilité le travail de terrain), sans oublier toutes les personnes rencontrées dans les localités de Matam, Woudourou, Bokidiawé, Loumboul Samba Abdoul, et très particulièrement Cheikh Ameth Tidiane Diop, dit « Diop Mouride », les familles Diouwara de Bokidiawé et de feu Pathé Doro Ba de Loumboul Samba Abdoul. Je remercie tous mes frères et sœurs particulièrement Louhoumane Top, Alpha Top et leurs épouses, toute la famille Top, mes mamans Arame Touré mon homonyme, Awa Ndao, mon amie et cousine à plaisanterie. Que Dieu leur accorde une longue vie.

J'associe dans ces remerciements mes amis de longues dates qui m'ont soutenue depuis mes débuts dans la recherche universitaire, feu Ousmane Masseck Ndiaye, Macky Sall et son épouse Marième Faye Sall.

Je ne pourrais terminer mes remerciements sans témoigner ma reconnaissance à la famille de Mamadou Ndoye Diop, père de mes enfants bien aimés et ma belle-mère qui a toujours été pour moi une mère, je prie le bon Dieu pour qu'elle ait une longue vie. Je remercie surtout mes belles sœurs et mes beaux-frères qui m'ont affectueusement soutenue durant dans les moments les plus difficiles de mon existence.

***A Cheikh, Selle et Mamy.***

# SOMMAIRE

DEDICACES .....	II
REMERCIEMENTS .....	III
SOMMAIRE .....	V
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	IX
LISTE DES TABLEAUX .....	XII
LISTE DES PHOTOS .....	XVI
AVANT PROPOS .....	XIX
INTRODUCTION GENERALE.....	1
<b>PREMIERE PARTIE : REGARD CROISE ENTRE RAPPORT DE GENRE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE.....</b>	<b>12</b>
<b>CHAPITRE I: MIGRATION, EFFET DE GENRE ET INEGALITES SOCIALES .....</b>	<b>14</b>
1.1 ETAT DE LA LITTERATURE .....	26
<b>1.1.1 Sécurité alimentaire, crise des systèmes agraires et de la reproduction sociale.....</b>	<b>26</b>
<b>1.1.2 Genre et développement rural .....</b>	<b>30</b>
<b>1.1.3 Migration et développement rural .....</b>	<b>34</b>
<b>1.1.4 La migration dans les études sur le développement.....</b>	<b>37</b>
<b>1.1.5 Les recherches sur les migrations dans la vallée du fleuve Sénégal. ....</b>	<b>39</b>
<b>1.1.6 Changements globaux et développement agricole.....</b>	<b>45</b>
1. 2 PROBLEMATISATION .....	47
<b>1.2.2 Problématique .....</b>	<b>52</b>
<b>1.2.3 Question de la recherche .....</b>	<b>53</b>
<b>1.2.4. Hypothèses.....</b>	<b>54</b>
<b>CHAPITRE II: CADRE THEORIQUE.....</b>	<b>57</b>
2.1 INTERET DU SUJET DANS LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT.....	58
2.2 APPORT SCIENTIFIQUE DANS LES ETUDES SUR GENRE ET DEVELOPPEMENT.....	67
<b>2.2.1 Femmes et représentation politique.....</b>	<b>72</b>
<b>2.2.2 Femmes et pauvreté .....</b>	<b>73</b>
2.3 LES OUTILS CONCEPTUELS .....	74
<b>2.3.1. Le Changement social .....</b>	<b>74</b>
<b>2.3.2 Les systèmes de production agricole.....</b>	<b>77</b>
<b>2.3.3 Le ménage.....</b>	<b>79</b>
<b>2.3.4 Les rôles et statuts des hommes et des femmes du ménage .....</b>	<b>83</b>
<b>2.3.5. Le genre dans l'analyse des relations de pouvoir.....</b>	<b>84</b>
<b>2.3.7 Le genre comme catégorie d'explication de rapports sociaux inégaux .....</b>	<b>90</b>
<b>2.3.8 Les différentes approches sur les femmes dans le développement.....</b>	<b>91</b>
<b>2.3.9 Le changement climatique.....</b>	<b>94</b>
<b>CHAPITRE III: METHODOLOGIE.....</b>	<b>104</b>
3.1 CHOIX METHODOLOGIQUE .....	105
3.2 PROTOCOLE D'ENQUETE.....	107

3.2.1 L'échantillonnage .....	107
3.2.2 La pré-enquête .....	110
3.3. PRESENTATION DES ZONES D'ENQUETE.....	111
3.3.1. Historique de Wouroudou.....	111
3.3.2. Historique de Bokidiawé.....	114
3.3.3. Historique de Loumboul Samba Abdoul.....	116
3.3.4 Les difficultés rencontrées .....	118
3.4 POSTURE DU CHERCHEUR.....	120
3.4.1 Pourquoi poser un regard sur les questions de développement ?.....	121
3.4.2. Du développement à la recherche ou la recherche développement ? .....	122
3.4.3. Ces histoires d'hommes et de femmes .....	124
3.4.4 De l'approche genre à la pratique entrepreneuriale.....	127
3.4.5. Les contraintes du positionnement du chercheur .....	128
3.4.7. Les avantages liés à la posture de chercheur .....	137
3.4.8 Intégrer le genre dans le contexte professionnel pose quelles difficultés?.....	143
<b>CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE .....</b>	<b>146</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : EVOLUTION DES SYSTEMES DE PRODUCTION : CONTEXTE ET CONTRAINTES DANS LES RAPPORTS DE GENRE EN AGRICULTURE .....</b>	<b>148</b>
<b>CHAPITRE IV : CONTRAINTES CLIMATIQUES ET MIGRATION .....</b>	<b>151</b>
CONTEXTE ECO GEOGRAPHIQUE .....	152
TABLEAU 1 : EVAPOTRANSPIRATION POTENTIELLE .....	153
<b>TABLEAU 3</b> : CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DES SOLS DE LA REGION DE MATAM.....	157
RESSOURCES EN EAU .....	158
<b>Les données pluviométriques de la région de 1971 à 1990.</b> .....	160
4.1. IMPACTS DE LA SECHERESSE SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION .....	165
4.1.1. <b>Les systèmes de production traditionnels</b> .....	166
4.1.2. <b>Impacts de la sécheresse sur la vulnérabilité des ménages agricoles</b> .....	169
<b>CHAPITRE V : POLITIQUE PUBLIQUE AGRICOLE ET REPERCUSSIONS SUR LES HOMMES ET LES FEMMES AU NIVEAU DE L'EXPLOITATION .....</b>	<b>182</b>
5.1. LES GRANDS BARRAGES .....	183
5.1.1 LES PROMESSES DE CRUES ARTIFICIELLES S'EFFONDRENT .....	186
<b>5.1.2 Absence de crue artificielle : quels risques pour l'environnement ?</b> .....	187
5.2. <b>IRRIGATION ET MIGRATION</b> .....	189
5.3. LES POLITIQUES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET LES STRATEGIES AGRICOLES .....	191
<b>5.4 IMPACTS SUR LA PAUVRETE AU SENEGAL ET DANS LA REGION</b> .....	196
<b>5.5. PROGRAMME ET PROJETS DE L'ETAT DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE A MATAM</b> .....	199
<b>5.5.1 Les aménagements hydro agricoles : une réponse à l'insécurité alimentaire des ménages agricoles</b> .....	199
5.5.2 Les projets et programmes de lutte contre la pauvreté dans la région de Matam : exemple du PRODAM.....	211
<b>5.5.3. Dynamiques communautaires autour de l'accès à l'eau dans le Ferlo.</b> .....	242
<b>5.5.4 Gestion du temps et division du travail social</b> .....	247
5.5.5 La division du travail social.....	248
5.5.6 La division des tâches ménagères entre les épouses .....	253
5.5.7 Les activités de production des femmes .....	256
5.5.8 Articulation temps de travail agricole et domestique.....	262

5.5.9 <i>La répartition du travail des épouses entre exploitations agricoles et espaces domestiques</i>	263
5.6. LES ACTIVITES DES FEMMES DANS LE MARACHAGE ET LA CULTURE DU MIL	268
<b>5.6.1 Contraintes vécues par les femmes dans l'articulation entre temps productif et temps reproductif</b>	270
<b>5.6.2 Les activités des femmes financent la migration</b>	274
<b>5.6.3 Profil des activités</b>	277
5.6.4 <i>Les activités religieuses</i>	279
<b>5.6.5 Activités communautaires</b>	281
<b>TROISIEME PARTIE : ANALYSE SOCIOECONOMIQUES DES MENAGES : LES RAPPORTS A L'ARGENT ET LES STRATEGIES DEVELOPPEES PAR LES HOMMES ET LES FEMMES</b>	<b>284</b>
<b>CHAPITRE VI: L'ANALYSE DE L'ECONOMIE DES MENAGES</b>	<b>287</b>
6.1. ANALYSE QUANTITATIVE	288
6.2. LES SYSTEMES DES PRODUCTIONS: CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET EQUIPEMENTS	307
<b>6.2.1 Caractéristiques des parcelles</b>	309
<b>6.2.2 Production et utilisation</b>	311
<b>6.2.3 Production et exploitation du cheptel</b>	312
<b>6.2.4 Chocs subis</b>	313
<b>6.2.5 Stratégie d'adaptation</b>	314
<b>6.2.6 Exode et migration</b>	315
6.3 LA SOCIETE HALPULAAR, ENTRE CONSTRUCTION ET REPRESENTATIONS SOCIALES	317
<b>6.3.1 Les systèmes de représentations sociales</b>	317
<b>6.3.2. La construction des identités de genre</b>	319
<b>CHAPITRE VII: LES REVENUS DES MENAGES</b>	<b>336</b>
7.1. LES RESSOURCES DES HOMMES ET DES FEMMES	338
7.2. REVENUS, MOBILITE ET INEGALITE	341
<b>7.2.1 Mobilités et appartenance ethnique</b>	344
7.3 LES DIFFERENTES FORMES DE REVENUS DES MENAGES	346
<b>7.3.1 Exemple 1 : Ménage de la classe de Maccudo</b>	348
<b>7.3.1.1 Revenus selon les sources et leur utilisation</b>	349
<b>7.3.1.2 La gestion des revenus</b>	352
<b>7.3.2 Exemple 2 : Ménage d'une caste de métier</b>	353
<b>7.3.3. Revenus selon les sources et leur utilisation</b>	354
<b>7.3.4. Les activités extra agricoles du ménage de BD</b>	356
<b>7.3.5. Exemple 3 : Compte d'exploitation d'un ménage du walo</b>	366
<b>7.3.6. Exemple 4 : compte d'exploitation de ménage d'éleveur</b>	367
<b>7.3.7. Revenus tirés des jardins maraichers des femmes du walo</b>	368
<b>7.3.8 Revenus tirés des jardins maraichers des femmes du Diéri</b>	370
7.4. RELATION AVEC LES/ (APPORT) DES EMIGRES	372
7.5. LA GESTION DES REVENUS MIGRATOIRES	373
<b>7.5.1. A l'échelle du ménage</b>	373
7.6. REVENUS MIGRATOIRES ET LA PRODUCTION AGRICOLE	376
<b>7.6.1 Le remboursement du crédit agricole à travers les revenus migratoires</b>	376
<b>7.6.2. Revenus migratoires et produits de consommation</b>	377
<b>7.6.3. Les revenus migratoires et les services (habillement, santé, éducation)</b>	381
<b>7.6.4. La construction</b>	383
<b>7.6.5. A l'échelle village et communautaire</b>	388
<b>7.6.6. La captation de la rente migratoire par les hommes</b>	389

7.6.7. <i>Les changements grâce au développement de la technologie (la téléphonie, l'internet, les transferts d'argents...)</i> .....	391
<b>CHAPITRE VIII: POUVOIR ET ESPACES DE POUVOIRS A DIFFERENTES ECHELLES (MENAGE, QUARTIER, VILLAGE, COMMUNAUTE RURALE, REGION, NATIONALE) .....</b>	<b>396</b>
8.1 LES RELATIONS DE POUVOIRS .....	397
8.2. LE PARADOXE DU POUVOIR.....	399
8.3. L'HABITUS PARTICIPE T-IL AU DECLIN DU POUVOIR DES TOROOBE ? .....	402
8.4. LES POSITIONS SOCIALES .....	403
8.4.1. <i>La première épouse dans la stratification sociale</i> .....	404
8.4.2. <i>La belle-mère dans hiérarchie sociale</i> .....	407
8.4.3. <i>La femme de l'émigré</i> .....	408
8.4.4 <i>Le pouvoir des femmes dans le maintien de la culture (cérémonie familiale)</i> .....	412
8.5. LA MOBILITE PHYSIQUE ET STRATEGIES DES HOMMES ET DES FEMMES DANS LES LOGIQUES ECONOMIQUES.....	416
8.6. <i>LES NOUVEAUX RAPPORTS A L'ARGENT</i> .....	420
8.7. <i>LES RAMIFICATIONS CREEES PAR LES FEMMES DANS LEURS MOBILITES ET LES RAPPORTS A L'ARGENT</i> .....	424
8.8. LES ESPACES DE POUVOIR A DIFFERENTES ECHELLES (MENAGE, VILLAGE, QUARTIER).....	424
8.9. A QUI PROFITENT LES ESPACES DE POUVOIRS.....	427
<b>CHAPITRE IX: LES SOLIDARITES VILLAGEOISES COMME FORME DE RIPOSTE A LA CRISE ECONOMIQUE .....</b>	<b>429</b>
9.1. LA SOLIDARITE ET L'ENTRAIDE A DIFFERENTES ECHELLES .....	430
9.1.1. <i>Les associations de femmes</i> .....	431
9.1.2 <i>Qu'est qui suscite le groupement des femmes ?</i> .....	432
9.1.3. <i>Les tontines de femmes</i> .....	433
9.1.4. <i>Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)</i> .....	436
9.1.5. <i>L'idéologie locale ou sociale: un frein au développement des collectifs de femmes.</i> .....	438
9.2. LES ASSOCIATIONS DE JEUNES.....	440
9.3. LES ASSOCIATIONS D'HOMMES .....	442
9.4. LES GROUPEMENTS MIXTES.....	443
9.4.1. <i>Les associations villageoises comme relais de la solidarité des émigrés</i> .....	443
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>450</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>457</b>
<b>ANNEXES PHOTOTEQUE.....</b>	<b>468</b>
<b>PHOTOTEQUE .....</b>	<b>469</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>523</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AMED : approche des moyens d'existence durables

ANR : agence nationale de la recherche

ASCOM : assistant communautaire

BOAD : banque ouest africaine de développement

CER :

CERPA : centre d'étude et de recherche sur les paysages

CERPOD : centre d'étude et de recherche pour la population

CI : coût d'initialisation

CNCAS : caisse nationale de crédit agricole du Sénégal

DEA : diplôme d'étude approfondie

DPS : direction de la prévision et de statistique

DPES : document de politique économique et social

DRSP II : Document stratégique de réduction de la pauvreté

DRDR : direction régionale de l'agriculture

ETP : évapotranspiration

FAO : fond des Nations l'agriculture

FIDA : fond international du développement agricole

FMI : fond monétaire international

FNGPF : fédération nationale des groupements féminins du Sénégal

CAPEC : caisse d'approvisionnement et de crédit

CR : communauté rurale



GIE : groupement d'intérêt économique

GMP : groupe moto pompe

GOANA : grande offensive pour la nourriture et l'abondance

GPF : groupement de promotion féminine

GIE : groupement d'intérêt économique

IDA : institut américaine d'étude anthropologique

IFAN : institut fondamental d'Afrique noire

IFD : intégration des femmes au développement

IPN : indice national de pauvreté

LEDA : lettre de politique de développement agricole

LOASP : loi d'orientation agro sylvo pastorale

NPA : nouvelle politique agricole

OMD : objectifs du millénaire pour le développement

OMVS : organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal

ONG : organisation non gouvernementale

OP : organisation paysanne

ORGM : observatoire régional genre de Matam

PAPEL : projet d'appui à l'élevage et à la petite irrigation

PAS : politique d'ajustement structurel

PASA : programme d'ajustement sectoriel agricole

PIV : périmètre irrigué villageois

PNUD : programme des Nations Unies pour le Développement

PRODAM : projet de développement agricole de Matam

SAED : société d'aménagement des eaux du Delta et de la Falémé

SDE : sénégalaise des eaux

SDO : orientation de la domination sociale

SENELEC : société nationale de l'électricité

SRBMA : suivi des activités du fleuve

SRI : système de riziculture intensif

VIH : virus de l'immunodéficience humaine

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : évapotranspiration potentielle

Tableau 2 : type de sol et aptitude cultural des superficies de la région

Tableau 3 : caractéristique physique des sols de la région

Tableau 4 : moyenne pluviométrique de 1950 à 2008

Tableau 5 : hauteur des pluies entre 1950 à 2008

Tableau 6 : ménages et pauvreté

Tableau 7 : résultat de campagne maraîchère

Tableau 8 : compte de résultat comparatif entre SRI et pratiques paysannes

Tableau 9 impact dur la sécurité alimentaire d'un ménage du Walo

Tableau 10 : impact du SRI sur la sécurité alimentaire au niveau national

Tableau 11 : division des taches dans les opérations sur le riz

Tableau 12 : journée de travail d'une femme

Tableau 13 : opérations maraîchères

Tableau 14 : répartition des taches selon la saison et le sexe

Tableau 15 : répartition du nombre d'émigres par village d'échantillon

Tableau 16 : répartition du nombre d'émigres par échantillon de village

Tableau 17 : durée d'émigration

Tableau 18 : principale destination selon la durée et les moyens

Tableau 19 : les principales destinations selon la durée de l'émigration

Tableau 20 : representation des chefs de ménage selon le sexe

Tableau 21 : représentation ethnique

Tableau 22 : représentations religieuses

Tableau 23 : représentation classes sociales

Tableau 24 : représentation des chefs de ménage selon le niveau d'instruction

Tableau 25 : équipement des ménages

Tableau 26 : activité des ménages

Tableau 27 : caractéristique des parcelles selon les types cultures

Tableau 28 : utilisation de la production

Tableau 29 : exploitation de la production du cheptel

Tableau 30 : difficultés et chocs des ménages

Tableau 31 : stratégies d'adaptation selon le choc subit

Tableau 32 : choc et migration selon le sexe

Tableau 33 : départ en émigration dans les ménages

Tableau 34 : adaptation des cultures selon les impacts climatiques

Tableau 35 : revenus, sources et destination dans un ménage maccudo

Tableau 36 : revenus, sources et destination dans un ménage de caste de métiers

Tableau 37 : revenus des activités des ménages

Tableau 38 : compte d'exploitation des ménages

Tableau 39 : superficies emblavées en oignon

Tableau 40 : compte d'exploitation d'un ménage en douze mois

Tableau 41 : évolution des mandats transférés à Matam par Poste

Tableau 42 : crédit accordé aux femmes du dieri

Tableau 43 : projet des associations des émigrés de la vallée

Tableau 44 : représentation des conseillers municipaux selon le genre

Tableau 45 : représentation des hommes et des femmes dans les conseils ruraux

## **LISTE DES GRAPHIQUES ET DES SCHEMAS**

Graphique 1 : les moyennes de température

Graphique 2 : hauteur moyenne de température

Graphique 3 : les variations pluviométriques

Graphique 4 : moyenne pluviométrique de 1950 à 2008

Graphique 5 : variation hauteurs d'eau à la station de Matam sur une période de 1903 à 2004

Graphique 6 : coupe transversale de vallée

Graphique 7 : répartition des niveaux de pauvreté

Graphique 8 : représentation graphique du nombre d'émigrés par village

Graphique 9 : pourcentage des ménages selon le nombre d'émigrés

Graphique 10 : les activités de production des ménages

Graphique 11 : les différentes sources de revenus

Graphique 12 : période de départ vers l'émigration

Graphique 13 : durée moyenne de l'émigration

Graphique 14 : les principales destinations selon les moyens utilisés

Graphique 15 : fréquence des retours

Graphique 16 : âges des migrants

Graphique 17 : activités des épouses des migrants

Graphique 18 : représentation des conseillers municipaux selon le genre

Graphique 19 : représentation des hommes et des femmes dans les conseils municipaux

Schéma 1 : représentation de la domination sociale

Schéma 2 : les moyens d'existences durables

Schéma 3 : représentation territoriale des groupements de promotions féminines

## LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : une femme travaille le champ prêté par son mari

Photo 2 : le mari supervise le travail de ses épouses

Photo 3 : les femmes délimitent leur champ

Photo 4 : les membres du périmètre de Woudourou discutent dur le SRI

Photo 5 : diversification agricole

Photo 6 : la cours des maccudo de Woudourou

Photo 7 : les enfants des ménages maccudo

Photo 8 : le maraichage : une activité de femme

Photo 9 : mise en eau du périmètre maraicher

Photo10 : le vieux et ses épouses parlent de la migration

Photo 11 le vieux se souvient des années d'abondance

Photo 12 : la cours du ménage des castes des métiers

Photo 13 : l'épouse du chef de ménage des castes des metiers pratique l'embouche bovine

Photo 14 : épouse de l'émigré du ménage des castes de métier

Photo 15 : le fils aîné du chef de ménage des castes des métiers relève son père dans la cordonnerie

Photo16 : cours du ménage des maccudo dans le ferlo

Photo17 : le système de chiffonnage facilite l'irrigation

Photo18 : préparation du sol pour la campagne du riz

Photo 19 : la présidente du périmètre des femmes dans leurs jardins

Photo 20 : culture du mil dans le ferlo

Photo 21 : stock de sorgho

Photo 22 : battage du riz

Photo 23 : repiquage du riz

Photo 24 : repiquage du riz par les femmes

Photo 25 : transport de l'eau

Photo 26 : recherche de l'eau dans le ferlo par les femmes

Photo 27 : tour de rôle pour la recherche de l'eau

Photo 28 : dispute des femmes dans la recherche de l'eau

Photo 29 : les chambre-a-aire sont utilisées comme réserve d'eau dans le Ferlo

Photo 30 : abreuvoirs du bétail dans le Ferlo

Photo 31 : utilisation des marres comme boisson

Photo 32 : séance de linge dans le fleuve

Photo 33 : séchage du linge

Photo 34 : les crues du fleuve

Photo35 : le pont Ndouloumadji en période de crue

Photo36 : traversée du pont Ndouloumadji en période de crue

Photo 37:les véhicules franchissent difficilement le pont

Photo 38: piège de poisson

Photo 39 : la transhumance

Photo 40: focus groupe des émigrés

Photo 41 : entretien dans un ménage

Photo 42 : un émigré en vacance s'entretient avec son épouse

Photo 43 : délimitation du périmètre des femmes du dieri



Photo 44 : un émigré de retour et sa moto

Photo 45 : levée de fonds tontine des femmes

Photo 46 : réunion du groupement des femmes

Photo 47 : accueil ministre des femmes

Photo 48 : réunion des femmes sur le diéri

Photo 49 : formation des femmes

Photo 50 : formation des femmes sur la marmelade de patate douce

Photo 51 : cuisson de pain de singe pour la préparation de la marmelade de patate douce

Photo 52 : préparation de gâteaux de patate

Photo 53 : les femmes teinturières de Bokidiawé à foire de Dakar

Photo 54 : exposition de céréale locale à la foire de Dakar

Photo 55 : marché de Woudourou

## AVANT PROPOS

Je me permets dans cet avant-propos, d'expliquer les raisons qui m'ont poussée à m'engager dans une étude doctorale en tant que sociologue recrutée pour la promotion socioéconomique des populations défavorisées dans un projet de développement agricole dans la région de Matam au nord du Sénégal.

Souvent, les gens accèdent à la thèse pour deux principales raisons à savoir : la volonté d'adopter une carrière de chercheur et celle d'avoir une promotion professionnelle. Mon ambition dans cette thèse est différente de ces deux cas de figures. Elle est guidée tout d'abord par des raisons personnelles, mais, aussi et surtout par le désir de dénonciation du vécu de ces populations défavorisées.

Tout d'abord, mon déplacement à Kolda en 1986 pour suivre mon frère aîné affecté dans cette région, marquait mon premier contact avec le rural et le mode d'habiter des populations locales, des gens et des lieux, qui témoignaient une nette rupture avec le milieu urbain où j'ai toujours vécu. Tout marquait la différence avec la capitale et sa banlieue, même dans leur appellation de nordiste ou de sénégalais, les gens nous différenciaient des autochtones, une façon de nous montrer que toutes les erreurs ne nous étaient pas excusées.

Mon séjour dans ce milieu m'a permis de comprendre les différences d'attitudes et de comportements entre les gens issus des milieux défavorisés et les populations nanties de cette région. Ces koldois « nantis » se plaisaient à nous montrer qu'ils ont eux aussi réussi et détiennent des entrées valorisantes à Dakar, la capitale, donc ils ne nous envient pas. Et pourtant, nous avons passé un séjour inoubliable avec des gens très simples qui se plaisaient à notre compagnonnage.

J'ai su lire ces attitudes pour comprendre que les gens sont le reflet de leur société et que leurs comportements faisaient appel à des modèles de référence intégrés dans tous les processus sociaux. Confrontée à ce genre de situation où les gens sont en quête de liberté ou de lendemains meilleurs, se dessinait dans mon esprit tout le temps ce sentiment de compassion que j'ai connu à Pikine, durant mon enfance, face à des populations pauvres.

En effet à Pikine, dans la banlieue dakaroise, j'ai très souvent assisté à des scènes de violence dont les origines sont la promiscuité, la pauvreté. A chaque fois que des querelles de voisinage éclataient je cherchais toujours à voir les causes en interrogeant mes parents. D'ailleurs, une de mes tantes m'appelait affectueusement « *La journaliste* » et je rétorquais à chaque fois « *ne m'appelle plus comme ça, je ne cherche pas à savoir pour raconter mais pour comprendre pourquoi les gens peuvent être méchants entre eux* ». En cherchant toujours à appréhender les sentiments des autres, j'ai fini par découvrir en moi le besoin d'identifier leurs contraintes et de trouver des solutions.

Mes tendances à venir au chevet des vulnérables se sont plus extériorisées pendant mon séjour à Matam comme agent dans un projet de développement agricole et chargée de la dimension genre. Dans cette région j'ai été placée au cœur du développement socioéconomique en tant que sociologue recrutée pour la promotion des populations vulnérables. Dans mes missions de terrain, j'ai senti le regard, tantôt demandeur d'aide, tantôt dénonciateur, des populations. Après chaque descente dans les villages cibles du projet et dans ceux non bénéficiaires de ses interventions, je ressentais les appels sourds des femmes, qui sans rien dire laisser entrevoir un besoin de se confier, de se dévoiler, de se vider. Dans leur propos, souvent ordinaires, se cachait une forme de riposte silencieuse pour réfuter le comportement des hommes de leur communauté. Les hommes se plaisaient à dire que « les femmes veulent travailler mais, elles n'ont pas d'encadrement féminin », comme si le travail domestique n'en est pas une forme. Dans leur propos, j'ai pu comprendre qu'ils préféraient que leurs femmes soient avec des agents féminins plutôt que masculins, au risque que leurs micro-projets soient arrêtés tant que cette possibilité n'est pas acquise.

J'ai également pu comprendre plus tard en exploitant les données et résultats de la première phase du projet que les programmes développés à l'endroit des jeunes ont échoué à cause de leur mobilité physique. Alors je me suis toujours demandée pourquoi les jeunes migrent, c'est vrai que je ne connaissais pas encore l'histoire de la migration dans la région mais je me disais que cela valait la peine de migrer pour épouser ces jolies jeunes filles halpulaar au teint éclatant. Elles ne rêvent que de maris émigrés.

Les hommes migrent laissant derrière eux les femmes, les vieux et les enfants. Les chefs de ménage restés au village veillent jalousement sur les risques de dislocation des couples dont les maris sont absents, en fixant des interdits que les épouses doivent respecter.

Dans ma mission d'agent de développement, appelée à trouver les mécanismes de prise en charge des préoccupations des populations vulnérables au niveau du projet et au niveau partenarial, je cherche à proposer des modèles d'organisation viables et des solutions aux contraintes socioéconomiques. Guidée par le souci de venir à bout des contraintes vécues spécifiquement par les femmes, je les ai côtoyées dans tous les lieux où s'exprimait leur besoin d'assistance. Mon intégration dans les ménages, la communauté et dans les espaces de production a été le déclic d'une réflexion autour des problèmes sociétaux auxquels sont confrontés la majorité de la population. En réfléchissant en tant qu'actrice sociale impliquée dans une structure sociale inégalitaire, l'idée de pousser mes interprétations à une véritable connaissance objective du réel est apparue. J'ai eu envie de savoir davantage sur cette population réfractaire aux innovations parce que, enfermée hermétiquement dans des conventions locales traditionnelles. A ce niveau, il faudrait aussi relever les limites de l'agent de développement dans la compréhension de la société locale. D'une part les statuts d'agent de développement sont en perpétuelle synchronie du fait que l'un ne laisse pas l'autre au vestiaire et vice versa (Delavergne, 2007, p. 33). En effet lorsque l'agent de développement s'engage dans une pratique il mobilise aussi les observations et les analyses du chercheur, ce qui fait qu'**il brouille les limites instituées** par la recherche dans la mesure où il ne peut ni abandonner sa position initiale ni, l'ignorer. D'autre part dans notre désir de rendre compte de la réalité en tant que chercheure à travers notre engagement à mener une thèse, nous sommes limitée par notre posture d'agent de développement, nous y reviendrons. Ainsi, nous nous sommes toujours demandée, comment peut-on travailler en même temps dans le monde académique et dans celui du développement, y a-t-il des convergences, des divergences, des intérêts réciproques ? Nous reviendrons sur tout cela dans la thèse.

## **L'engagement et la distanciation**

Au-delà de l'engagement personnel à venir au chevet des personnes vulnérables ou défavorisées, l'engagement professionnel me donne les possibilités de définir des stratégies que je pourrais mettre en œuvre. C'est à la fois facile et difficile car les théories sociologiques et les méthodes et techniques de recherche en sciences sociales, ne peuvent prendre en compte la réaction spontanée des acteurs locaux, qui sont tentés de répondre soit négativement ou positivement à la politique mise en œuvre.

Si le pôle de l'engagement est celui du subjectif, du non distancié, du non rationnel et de l'imaginé, celui de la distanciation serait dès lors celui du rationnel, du pensé, du maîtrisé<sup>3</sup>, alors comment pourrait-on qualifier les méthodes que j'élabore et qui sont validées par les populations locales comme une priorité de leur développement socioéconomique. Devrais-je penser que ces méthodes parce qu'elles ont subi ma subjectivité ne sont pas rationnelles, car en prenant l'engagement d'aider les populations à sortir de la pauvreté, j'y mets tout mon cœur pour réussir mon ambition. N'est-ce pas qu'en élaborant des programmes, des méthodologies ou même des enseignements, je mets en œuvre les théories sociologiques ou épistémologiques? Celles-ci me révèlent les manières d'appréhender les logiques sociales auxquelles les populations font référence. Toutefois je pense que j'ai beaucoup appris sur le terrain, sur les gens et c'est d'ailleurs ce qui a motivé mon ambition de mener une thèse bien que je me sois éloignée de l'université depuis 2001 après la soutenance de mon DEA. Ainsi une interrogation m'a poursuivie depuis mon engagement à traduire mes préoccupations, guidée par le désir de prendre en compte les priorités de développement de ces populations, celle de me départir de ma subjectivité pour adopter une distanciation scientifique. La distanciation signifierait-elle que j'observe une hauteur par rapport à mon engagement professionnel sur lequel je suis évaluée dans le projet. En outre mon engagement personnel et mon identification à la société halpulaar, me poussent à faire mienne leur priorité. Dans ma logique d'agent de développement, doublée de cette dose d'engagement personnel, je devrais porter les contraintes de ces populations matamoises à un niveau où mes convictions personnelles seraient

---

<sup>3</sup> Luc Albarello, Elias cité, 2004.

complètement dépoussiérées de ma subjectivité. La chose n'est pas aisée dans la mesure où mon ambition d'aider les populations vulnérables est en perpétuel conflit avec le désir de distanciation que requiert la recherche en science sociale. Comment interpréter autrement les préoccupations des personnes qui ont confiance en vous, en vos décisions et en vos convictions, alors que même les présupposés de nos hypothèses de recherche sont fortement ancrés dans les enseignements tirés de la pratique quotidienne de « développement ».

Je savais que mon ambition de me réinscrire en thèse pour traduire ma volonté de rétablir un déséquilibre social, celle de révéler ou de jeter un faisceau de lumière sur ce que je pensais savoir, aller poser chez moi un « flou » que je devrais dépasser pour réussir ma mission. Je pensais tellement maîtriser mon domaine que je croyais pouvoir rédiger sans problème cette étude, hélas, ma directrice de thèse, me ramenait tout le temps à la réalité scientifique me rappelant en ces termes « *l'écriture scientifique est différente des rapports de mission ou de terrain, il faut apprendre à être objectif et éviter les évidences* ». Ses rappels sonnaient comme pour demander de « penser contre soi »<sup>4</sup>, de revoir autrement ces compétences que je faisais miennes afin d'épouser celle de la communauté scientifique à laquelle j'appartenais également.

Ainsi, j'ai essayé de concilier cette ambivalence à travers la réalisation d'entretien de terrain auprès des populations que je pensais bien connaître auparavant. En réalité, mes appréhensions se révélaient exactes, je me suis rendue compte qu'il n'y a pas une séparation nette entre la science humaine et l'action sociale. « *Les sciences humaines s'enrichissent et se développent en s'immergeant sans cesse dans l'action sociale, tandis que les mouvements et les acteurs sociaux intègrent régulièrement dans leurs activités les acquis scientifiques en vue d'accroître leur force de conviction et leur impact dans la société* », (Albarello, 2004, p. 12).

En fait, je commençais à voir les gens et les lieux avec une autre vision afin de traduire objectivement leurs contraintes ontologiques et socioéconomiques sous forme d'hypothèse de travail. En m'interrogeant sur nos pratiques quotidiennes, je me replongeais dans le temps de mon implication et de mon identification au milieu en tant que militante engagée dans les organisations des droits de la femme et des

---

<sup>4</sup> Luc Albarello, 2004 ;

jeunes de la région où, ma détermination a suscité l'engagement des plus réticents à la cause des défavorisés. Je veux citer les autorités coutumières et religieuses qui se sont engagées à mes côtés dans la lutte contre les violences basées sur le genre, le maintien des filles à l'école, la lutte contre les viols à l'école et dans la famille. Mon intégration à la société matamoise à travers la proximité et la compassion éprouvée pour les populations de cette région où, pourtant toutes les conditions sont réunies pour amorcer son envolée. Ces sentiments ont suscité chez moi un appui indéfectible grâce à la volonté de prouver que la promotion socioéconomique, des défavorisés, est possible si toutes les forces vives mettent leur contribution. La direction du projet Prodam qui, à la tête de laquelle, se trouvent des hommes d'honneur très sensibles à la cause des femmes m'a beaucoup soutenu.

Mes descentes dans les villages les plus excentrés de la région dans le cadre de la sensibilisation sur l'intégration du genre, m'ont confronté aux ménages vivant en situation d'extrême pauvreté mais pourtant détenant un capital bétail énorme. Ces gens qui préfèrent regarder leurs bêtes mourir de faim l'une après l'autre, plutôt que de les vendre pour acheter de l'aliment de bétail ou de la nourriture pour leur ménage. Ainsi, je me suis demandée ce qu'était réellement la pauvreté, les pauvres sont-ils ceux qui vivent avec moins d'un dollar par jour ? Selon les critères d'appréciation de la pauvreté monétaire et les capacités d'accès aux besoins primaires telles que l'eau, la nourriture et les infrastructures, ces populations vivraient d'après les spécialistes de cette question en dessous du seuil de pauvreté. Néanmoins dans leur mentalité, ces gens se considèrent heureux et riches dans la mesure où au petit matin, ils ont leur thé, leur lait et un peu de coucous. En mission « salvatrice », nous agents de développement, nous pensons leur apporter le « développement » alors que pour eux, il a une autre signification, celle de vivre en toute autonomie en pleine brousse, loin des tentatives de vol de troupeaux. La réalisation de focus group, en tant que chercheuse, avec ces populations très détendues, permet d'avoir une autre interprétation et compréhension de leur mode de vie que l'agent de développement peindrait autrement pour justifier son intervention. Les agents de développement devant les écarts entre les conduites prévues et les conduites réelles des populations sont désarmés. *« Face aux dérives que toute opération de développement subit du fait des réactions des groupes-cibles, les « développeurs » (agents de développement) tendent à recourir à de pseudo*

*notions sociologiques ou anthropologiques qui relèvent plus de clichés et de stéréotypes que d'outils analytiques. On invoquera ainsi la « culture » ou les « valeurs » des populations locales pour « expliquer » leur propension constante à ne pas faire ce qu'on voudrait qu'elles fassent, où à le faire à leur façon. C'est là expliquer l'inexpliqué par l'inexplicable » (Sardan, 2007, P. 11).* La compréhension du vécu quotidien des populations rurales est essentielle pour mener des actions de développement. Toutefois les enquêtes d'opinions ou socioéconomiques sur les ménages, ne sont pas exhaustives si le focus group ou l'observation participante n'y est pas associée. Dans les focus group j'ai eu l'avantage de confronter les opinions des uns et des autres et j'ai même pu assister à des moments de tension ou de discussions intenses entre les participants pour réfuter des idées avancées par certains. A travers mon immersion dans le milieu et ma participation dans les activités quotidiennes des villages, je me suis plus imprégnée des priorités de ces populations car les données recueillies sont souvent différentes de celles observées.

### **Entre logiques sociales et engagement personnel et professionnel**

Lorsque les engagements personnels et professionnels sont en déphasage avec les logiques sociales du milieu, un décalage énorme se crée entre le temps de la constatation et celui de la définition de stratégies appropriées. En général, les populations rendues vulnérables ou défavorisées par leurs structures sociales sont soit résignées, soit inconscientes. Quelques cas de révolte peuvent être aussi observés mais des sanctions sont prévues dans ce cadre. Cependant, il faut véritablement s'armer de courage et de détermination pour s'attaquer aux mentalités des populations de Matam, à plus forte raison aux Toroobe, très réfractaires à toute forme de mobilité sociale, qui remettrait en cause leur hégémonie. J'ai sensibilisé les populations sur les risques de limiter les opportunités de leur communauté à travers la non-participation de toutes les couches sociales à l'effort de développement. Pour cela j'ai utilisé l'approche de réduction de la pauvreté qui préconise la participation de tous pour un développement intégré et global, en mettant le focus sur les priorités de développement local et non sur un développement « top-down », parachuté du niveau régional ou national. Dans cette approche, j'ai joué sur leur sensibilité et dans cet exercice, j'ai moi-même sentie l'envi de venir à bout de leurs contraintes de développement, qui naîtraient au premier abord de leur changement de mentalité par rapport aux croyances sociales qui limitent la participation de tous. Dans ces instants



particuliers où l'orgueil et le « narcissisme » des populations sont « rehaussés » à travers leur désir de définir elles-mêmes leur propre développement, il arrive que je m'identifie à elles pour verser tous « les déboires » sur les autorités politiques sénégalaises indifférentes au développement rural, de Matam plus particulièrement.

Dans ces moments de complicité avec la population locale, j'en profite pour leur faire adopter des mesures qu'elles n'auraient jamais prises individuellement, mais l'effet de groupe agit tellement sur elles qu'elles oublient les liens de subordination. J'exploite souvent ces moments d'enivrement pour faire passer les messages des femmes et des jeunes par rapport aux obstacles d'accès au foncier.

Ainsi l'autorité locale lance un appel aux ayants droits qui lui donnent promptement l'agrément de délibération. Dans ces moments de communion avec la communauté, les liens artificiels de subordination sont presque oubliés, des décisions inattendues naissent.

Au cours d'une cérémonie de sensibilisation sur le maintien des filles à l'école, le chef d'un village de la communauté rurale de Bokiladji ( dans le département de Matam), déclare après les prestations que c'est lui qui ne voulait pas que leurs filles aillent à l'école « *d'après tout ce que j'ai entendu sur l'éducation des filles, dès aujourd'hui, je vais lever l'interdiction. Nos filles iront à l'école pour devenir des références comme vous* ». Dans mes séances de sensibilisation sur l'éducation des filles, je tenais toujours à avoir dans les délégations des femmes chefs de services afin que le message passe mieux avec les populations qui prennent souvent référence sur elles. Des interrogations me poursuivent souvent après ces instances, « est-ce réellement ça que les gens veulent ? », « ne les ai-je pas poussé à dire le contraire de ce qu'ils voulaient », « ne suis-je pas en train de jouer sur la sensibilité des personnes qui ont confiance en moi » ; en tout cas mon ambition de changer leur manière de traiter des choses sociales, a pris le dessus sur moi.

Traduire au mieux leurs sentiments, leurs appréhensions et me laisser guider par mes engagements personnels et professionnels, donne du sens à ma vie et à mon engagement professionnel. Pour les résultats de la recherche sur ces populations, je vous laisse apprécier.

# **INTRODUCTION GENERALE**

Cette étude se propose d'interroger les changements en lien avec la migration masculine internationale, l'évolution des systèmes de production agricole et des statuts sociaux des hommes et des femmes de la région du Matam, située dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Notre analyse nous mène vers la mobilisation de trois points qui nous paraissent pertinents à savoir : la migration est en lien avec les changements climatiques, que les facteurs climatiques sont à l'origine de l'évolution des systèmes de production et enfin la migration renforce les inégalités sociales. Dans ce contexte, les femmes occupent une place importante dans les exploitations agricoles et dans les stratégies de sortie de crise.

### ***1/Le changement climatique au cœur de la problématique de la migration***

L'Afrique de l'ouest connaît depuis plusieurs décennies des vagues successives de sécheresse dont les répercussions sur les paysages ont été dévastatrices. Depuis plus de cinquante ans les crises climatiques se sont installées sur le continent avec des hauts et des bas, « *des périodes de déficit profond et prolongé, entrecoupées de courtes séquences de rémission, d'années moins déficitaires ou même excédentaires au nombre variable selon les contrées* »<sup>5</sup>. L'irrégularité interannuelle des pluies entre les zones en Afrique de l'ouest se répercute sur l'agriculture qui se détermine sur l'humidité des sols, la perturbation du secteur agricole et le découragement des paysans. La vulnérabilité des paysans africains et surtout ceux du sud du Sahara s'accroît de plus en plus dans la mesure où ils dépendent principalement d'une agriculture pluviale. En outre les économies des pays sahéliens, peu diversifiées, sont orientées vers le secteur primaire dominé par une agriculture peu mécanisée et encore dépendante d'une forte main d'œuvre agricole. La dégradation des terres et la vulnérabilité des paysans face à leur incapacité de protéger leur environnement par la définition de nouvelles stratégies agricoles impactent sur les possibilités des collectivités à prendre en charge leur sécurité alimentaire. Les variations climatiques affectent aussi bien les activités économiques, sociales et sanitaires qui sont toutes imbriquées à la disponibilité des ressources agricoles.

---

<sup>5</sup> Leborgne, 1990 Leborgne, 1990 (dir), « la dégradation des paysages en Afrique de l'Ouest », Ministère de la Coopération et du Développement – Paris Presses Universitaires de Dakar. Première édition.

En outre, les taux de croissance démographique, dans les pays sahéliens, situés entre 2 et 5% par an, entraînent une forte pression sur les ressources foncières. Cette croissance démographique conjuguée aux péjorations climatiques engendre d'importants mouvements de population du rural vers les centres urbains et les contrées où les conditions sont plus favorables. Ces mouvements de populations dans l'espace ouest africain se conjuguent aux logiques économiques, sociales et politiques dont l'ensemble concourt à la construction d'un « fait régional », lui-même connecté à différents systèmes de mobilité liée à la diversité des espaces dans le monde »<sup>6</sup>. Dans ce sens, les mouvements migratoires africains s'inscrivent dans une dynamique régionale qui elle-même est rattachée à la « mondialisation des circulations migratoires contemporaines ». Toutefois, les mouvements gardent individuellement leurs déterminants socioéconomiques et socioculturels.

Au niveau de chaque pays de la sous- région africaine, les déterminants varient et se justifient par l'échec de plusieurs initiatives locales. Par exemple, dans certains pays africains, différentes pratiques culturelles ont été adoptées par les paysans pour faire face à la dégradation des sols (exemple la jachère, la rotation des cultures), néanmoins l'action climatique a été plus remarquable.

Les longues années de sécheresse dans les pays sahéliens durant les années 70 ont fortement touché le Sénégal dans sa partie sahélienne constituée par les régions de Saint Louis, Louga, de même qu'au nord de Thiès, Fatick et Kaolack. L'intensité de la sécheresse au Sénégal n'a pas eu les mêmes conséquences dans toutes les régions. Le nord et le centre ouest ont plus ressenti les irrégularités interannuelles des précipitations<sup>7</sup>. Les régions de Louga, Fatick, Saint Louis dont le département de Matam, ont plus souffert des conditions climatiques et agricoles parce que la couverture végétale est limitée au nord et les réserves en eau sont réduites. Ceci se traduit par une formation d'une vallée fragilisée par les mauvaises conditions climatiques.

Cette vallée du fleuve Sénégal fait l'objet de beaucoup d'études de sociologues, anthropologues, géographes, etc. Cependant la région de Matam, elle, reste peu exploitée ou du moins dans la mesure où elle était confondue à la région de Saint Louis. La région de Matam du fait de ses spécificités se décompose en trois zones

---

<sup>6</sup> Madiogou Ndiaye et Nelly Robin 2010 « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest : Une dynamique de régionalisation articulée à la mondialisation » in *Hommes et migrations*, pp. 48-61.

<sup>7</sup> Dominique Roquet, « Partir pour mieux durer : la migration comme réponse à la sécheresse au Sénégal ? », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2008/1 | 2008, mis en ligne le 01 juin 2010. URL : <http://eps.revues.org/index2374.htm>.

éco géographiques distinctes dont le Walo, le Diéri et le Ferlo avec leurs diversités sociologiques, pédologiques et agro-économiques qui sur le plan agricole font référence à différents systèmes de productions. Le walo de Matam, longé sur 200km par le Fleuve Sénégal, est fortement dépendant de l'agriculture irriguée, le Diéri, zone tampon entre le Walo et le Ferlo, est une zone dépendante de l'agriculture pluviale et le Ferlo est une zone d'excellence pour l'élevage.

L'agriculture matamoise, rythmée par l'alternance saisonnière et spatiale pour la culture du mil d'hivernage (saison des pluies) sur les terres hautes et sablonneuses du Diéri, et du sorgho de décrue en début de saison sèche dans la plaine alluviale (Walo)<sup>8</sup>, a été secouée par les crises de sécheresse des années 70-80. Cette sécheresse, très longue par sa durée et son intensité, a considérablement réduit les espoirs de survie d'une population dépendante de l'agriculture itinérante alternée à la migration saisonnière. En effet, ayant une forte tradition migratoire qui, d'ailleurs, était intégrée dans les systèmes de production traditionnels de la région, l'alternance des saisons, des espaces et des spéculations permettait aux populations locales de semer au retrait des eaux du fleuve, de migrer vers les centres urbains et de ne revenir qu'à l'approche de l'hivernage. La sécheresse suivie de la non occurrence des crues a complètement réduit les performances agricoles entraînant l'exode rural vers les villes comme Saint Louis, Dakar, Louga, Kaolack...

Ainsi, la migration saisonnière, qui était inscrite dans les traditions Halpulaar, a connu une accélération beaucoup plus rapide avec les péjorations climatiques qui ont anéanti les espoirs de survie des populations de la région. A cause de ces phénomènes, les mouvements de populations sont devenus plus nombreux, plus longs car constituant pour les populations la seule alternative de sortie de crise face à la permanence de la vulnérabilité agricole.

Cependant, la région a connu une tradition migratoire qui remonte à une période très ancienne et bien avant la conquête coloniale. Néanmoins les études faites dans la région ne prennent pas en compte la profondeur historique de la migration mais considèrent le facteur climatique comme déclencheur des mouvements des

---

<sup>8</sup> : Xavier Leroy, La place des cultures de décrues dans les systèmes de productions irrigués. Atelier-Fred-ORSTOM, le développement de l'agriculture dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, Ndiaye, 13-14 février 1997, Dakar, ORSTOM, 2 pages.

campagnes matamoises... En outre, la vision selon laquelle la migration serait uniquement associée au contexte socio culturel précolonial, à une forme dite « traditionnelle », en rupture avec les formes actuelles, n'est qu'une simple ignorance de l'histoire migratoire de la région<sup>9</sup>. En réalité cette approche ne permet pas d'avoir une lecture claire de la migration qui perd ainsi toutes ses formes et ses lignes directrices dans le Fouta.

La migration est un phénomène social total qu'il faut comprendre en interrogeant toutes les disciplines sociologique, géographique, anthropologique, ethnologique, démographique, etc. Néanmoins l'objet de cette thèse n'est pas d'étudier toutes les modalités de fonctionnement des mouvements migratoires, elle est axée sur les effets qui découlent des contextes locaux et plus spécifiquement des changements de rôles et statuts sociaux des hommes et des femmes, ainsi que sur les stratégies qu'ils ont développées pour la sécurité alimentaire des ménages. Cette recherche interroge particulièrement la place des femmes en agriculture dans un contexte de migration internationale et de changement climatique.

Toutefois, pour comprendre les effets de la migration sur l'évolution des systèmes de production et les changements de rôles et de statuts des hommes et des femmes, nous avons mené une analyse socioéconomique des ménages agricoles. Nous avons utilisé dans ce cadre l'analyse genre pour mieux appréhender les changements entre les systèmes de productions traditionnelles et l'introduction de l'irrigation ainsi que la place des hommes et des femmes dans ces évolutions. Dans cette société où la structure sociale fixe et contrôle les conditions d'accès aux ressources productives, nous avons jugé nécessaire de mener une analyse des rôles et des relations de pouvoirs entre les hommes et les femmes selon leur différentes catégories sociales.

Dans un contexte de migration internationale masculine et de changement climatique, les enjeux de développement agricole doivent s'intéresser à la problématique de l'accès ou du contrôle des ressources surtout si celui-ci se pose différemment selon les hommes, les femmes et les classes sociales. Le développement agricole est fortement lié à l'accès à la terre. Or, la terre au-delà de sa valeur productive, représente dans le Fouta un système de valeur symbolique qui

---

<sup>9</sup> Sadio Traoré, « Modèle migratoire soninkés et haalpulaar » in *Revue européenne de migrations internationales*. Vol. 10 N°3. Cerpaa Cerpod ORSTOM – Migrations africaines. pp. 61-81.

lie les hommes à leur appartenance sociale et culturelle. La terre, en effet, définit les relations entre les classes sociales Toroobe (nobles), Maccube (captifs) et castes des métiers. Ainsi, avec une lecture de genre nous avons analysé la place des femmes dans les hiérarchies sociales qui constituent les organes de régulation dans la mesure où leur discrimination et leur pauvreté dépassent les ménages. Nous nous sommes aussi intéressée à l'analyse des défis nationaux et internationaux qui sont à l'origine des crises des systèmes agricoles et de la reproduction sociale dont les femmes sont les plus défavorisées.

Cette étude, qui porte sur les trois zones écologiques, avec des spécificités sociologiques distinctes, nous met en face de communautés ethniques différentes qui ont leurs croyances, leurs attitudes et aptitudes à répondre différemment aux contraintes auxquelles elles sont confrontées. Chaque communauté élabore ses propres stratégies de survie.

Les études migratoires dans la vallée du fleuve sénégalais ont eu le mérite de s'investir sur les différents modèles migratoires des ethnies Halpulaar, Soninké et Peulh. Elles ont renseigné sur les principales stratégies de chaque ethnie ou classe sociale face à la récession économique. Les migrations Soninkés et Halpulaar ont été analysées comme fondements historiques précoloniaux<sup>10</sup> (Traoré, 1994), qui d'une manière générale s'expliquent par les contraintes vécues par les populations locales pour faire face au monopôle du commerce transatlantique contrôlé par les Européens ou pour fuir les travaux forcés et les prélèvements de taxe. D'autres études ont porté sur l'exode rural dans un contexte de crise économique (Diop, 1965), qui a favorisé l'installation de plusieurs familles Halpulaar dans les villes africaines et principalement Dakar. Mais d'une manière générale, rares, sont les études qui se sont intéressées aux organisations des systèmes productifs en lien avec les migrations, elles se sont plus appesanties sur les retombées de la migration dans l'économie des ménages.

---

<sup>10</sup> Sadio Traoré, 1994, « modèle migratoire soninké et poular de la vallée du fleuve Sénégal, in Revue de la Migration Internationale, volume n° 10 N°3 CERPA- CERPOD- ORSTOM, Migrations Africaine. PP -61-80.

## ***2/Changements de systèmes productifs et effets sociaux***

Après les longues crises de sécheresse, le Gouvernement du Sénégal, très préoccupé par la sécurité alimentaire des populations de la vallée s'est engagé dans un vaste programme de mise en valeur du fleuve. L'objectif visé est de faire face aux actions dévastatrices des crises de sécheresse répétées sur une période de presque cinquante ans. L'option du gouvernement du Sénégal était de s'engager dans l'amélioration de la production agricole pour assurer la sécurité alimentaire par la promotion d'une agriculture irriguée. Ce programme en partenariat avec les Etats riverains du fleuve, la Mauritanie, la Guinée, le Mali, devait s'accompagner de la construction de deux barrages, le Diama pour empêcher la remontée de la langue salée à partir de Saint Louis et le Manantali pour maintenir le niveau des eaux toute l'année. Ce programme était bâti autour de trois objectifs à savoir, i) la production de l'hydroélectricité, ii) l'aménagement de périmètres irrigués villageois pour assurer une autosuffisance céréalière, iii) la navigabilité du fleuve pendant toute l'année.

Néanmoins, la stabilisation du débit en aval du fleuve n'était pas sans incidence dans la mesure où il éliminait le débit maximal et le cycle des inondations en période de pluie. Ainsi la construction des barrages et leur mise en service va provoquer le recul des crues du fleuve alors que la majorité des populations de la vallée dépendait fortement de l'agriculture de décrue qu'ils alternaient avec la culture pluviale sur le Diéri, la pêche fluviale et l'élevage sur les rampes d'abreuvement du fleuve.

L'introduction de l'irrigation dans la vallée du fleuve Sénégal, a réduit considérablement les cultures de décrue et déstructuré l'environnement car des forêts entières ont été détruites dans le processus d'aménagement. L'irrigation, une technique étrangère, était non seulement en déphasage avec le système traditionnel de production des Halpulaar, mais demandait plus de temps, de main d'œuvre et de moyens financiers.

Il s'y ajoute que cette période coïncida avec le désengagement de L'Etat du Sénégal suite au programme d'ajustement structurel. Le gouvernement du Sénégal s'était engagé pour les stimulations de crues artificielles de permettre aux populations riveraines du fleuve de continuer les cultures de décrue pour le sorgho, le maïs, le petit mil. Malheureusement la production de l'hydro électricité a primé sur les ambitions sociales d'assurer l'autosuffisance alimentaire des ménages ruraux



pauvres de la vallée. Les crues du fleuve n'apparaissent finalement qu'une année sur cinq avec des contraintes, à savoir l'inondation des parcelles de riziculture, des habitations, etc.

Face aux contraintes de l'irrigation alors que la culture de décrue disparaissait progressivement et coïncidait avec l'arrêt des subventions sur l'agriculture, les producteurs ruraux ont recouru aux déplacements hors de la vallée. Ainsi l'introduction de l'irrigation dans la vallée du fleuve Sénégal, comme une solution préconisée par le Gouvernement pour assurer la sécurité alimentaire, n'a pas réussi à stopper l'exode rural, mais a plutôt accéléré le flux des déplacements hors de la région. A partir du moment où les rythmes des aménagements dans la région de Matam étaient encore très lents, les espoirs de survie des populations étaient anéantis par le non-respect des crues contrôlées du fleuve et cette impasse les incitait à adopter progressivement l'irrigation. Alors la migration, étant la seule alternative de sortie de crise, a été adoptée par beaucoup de chefs de ménages qui portaient ou envoyaient leurs fils dans les centres urbains ou à l'extérieur du Sénégal. De ce fait, les possibilités des ménages de faire face aux besoins reproducteurs dépendent largement de la capacité de la main d'œuvre et de moyens à mettre en œuvre. Ainsi chaque ménage durant son développement domestique décide du moment où il faut garder la main d'œuvre ou la faire partir afin d'assurer les besoins économiques<sup>11</sup>. Cette migration importante de la main d'œuvre agricole a entamé la recrudescence de la présence des femmes dans les exploitations agricoles pour maintenir une sécurité alimentaire des ménages. Bien que les femmes aient toujours travaillé dans les exploitations agricoles, leurs rôles vont changer avec la migration des chefs de ménages. En plus de leurs rôles de reproduction, elles sont présentes dans tout le processus de production. Elles assument en plus de la culture légumière dans les jardins maraîchers et de la culture de céréales dans les champs collectifs familiaux, des activités extra agricoles. Dès lors, notre analyse se pose en termes de compréhension des jeux de pouvoirs et de décisions dans les exploitations agricoles et au sein des ménages où s'expriment les rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Dans ce contexte de changement climatique, les femmes en tant que pourvoyeuses de ressources vivrières subissent avec beaucoup plus d'acuité les effets induits par le recul des crues du fleuve. Alors les femmes se sont

---

<sup>11</sup> Muneera Salem-Murdock et Madiodio Niassé , Rapport de Suivi des activités du fleuve, IDA Working Paper No. 93.

inscrites dans les logiques d'accumulation de revenus pour faire face à l'insécurité des ménages agricoles. Ainsi nous avons fait une étude différenciée pour mieux apprécier les stratégies économiques développées par les femmes à travers l'analyse des revenus des ménages.

### ***3/ La pauvreté : causes et effets de la migration***

La pauvreté étant définie comme un ensemble de manques ; manque de nourriture, manque de services sociaux de base, etc. est appréhendée en termes de causes et effets de la migration. Comment suite à la succession de différentes contraintes conjoncturelles et structurelles les populations rurales africaines ont été amenées à s'inscrire dans des logiques économiques internationales alors qu'elles n'étaient matériellement pas dans les conditions ? En effet les pays de l'Afrique de l'ouest ont été secoués depuis plus d'un siècle par des cycles de sécheresses qui ont dévasté leurs paysages. Suite à ces sécheresses, les gouvernements africains ont tenté chacun à son niveau de définir des programmes de relance des agricultures locales. Cependant la volonté des Etats se heurtait aux orientations des institutions internationales qui, souvent, préconisaient la réduction des interventions nationales africaines dans le secteur agricole dans le but d'augmenter leur croissance économique. Les politiques d'ajustement structurel des années 80 dont le but principal était d'équilibrer les balances de paiement des pays africains en misant sur la croissance économique, ont décrété l'appauvrissement des paysanneries africaines déjà fragilisées par les péjorations climatiques. Les politiques d'ajustement structurel ont coïncidé avec celles de la mise en œuvre de la politique agricole de la vallée du fleuve Sénégal, inscrite dans une logique de sécurisation alimentaire des populations riveraines, essoufflées, par plusieurs années successives de sécheresse. Alors le gouvernement du Sénégal s'est désengagé du monde rural, ainsi les populations se sont appauvries face la diminution des cultures de décrue et l'introduction de l'irrigation.

Les mouvements de populations rurales vers les villes, qui avant étaient guidés par les mirages de la capitale, se sont amplifiés avec cette fois un autre déterminant : la recherche de travail salarié pour nourrir les familles restées au village. Un peu plus tard ces déplacements ont connu d'autres horizons africains, européens, etc.

Les revenus migratoires se sont alors inscrits au cœur du système de financement de la riziculture dans la vallée pendant que les cultures de décrues deviennent de plus en plus aléatoires avec le recul des crues du fleuve.

En outre, l'intensité culturale de 1,4 hectare préconisée pour inscrire les producteurs dans une logique de commercialisation n'est pas en vigueur dans les Organisations de Producteurs (OP), et seules quelques-unes arrivent à faire deux campagnes de riz par an. La plupart des OP ne font qu'une seule campagne et attendent les envois des émigrés pour compléter les besoins alimentaires. De ce fait les ménages sans émigrés assurent difficilement l'autosuffisance alimentaire de leurs membres dans la mesure où la production du riz va payer toutes les charges de fonctionnement. Dès lors que les producteurs peinent à assurer la sécurité alimentaire des ménages agricoles, les femmes qui sont déjà fragilisées par les difficultés d'accès aux ressources productives sont fortement sollicitées dans les cas d'absence des maris.

De plus, il est important de souligner que les rentes migratoires envoyées par les émigrés aux familles restées aux villages d'origine sont captées par les hommes qui en font souvent un détournement d'objectifs. Les femmes d'émigrés souffrant des pesanteurs socioculturelles dans les belles familles sont plus exposées à la pauvreté car elles sont limitées dans leur possibilité d'assurer leur bien-être familial ainsi que celui de leurs enfants. Néanmoins elles utilisent des subterfuges et des espaces de pouvoir pour contourner les contraintes posées par les belles familles.

Cette thèse se structure en trois parties.

La première partie, intitulée l'objet de la thèse, présente le choix du sujet, la posture du chercheur, la problématique et la méthodologie. En effet, dans cette partie, nous présentons les raisons qui motivent le choix sur l'évolution des systèmes de production en lien avec la migration dans le but de déterminer les changements sociétaux et socio organisationnels, plus particulièrement, la place des femmes dans les exploitations agricoles de la région de Matam.

Dans la deuxième partie, nous montrons l'évolution des systèmes de production en analysant les contextes et les contraintes dans les rapports de genre en agriculture. Dans cette partie, nous déclinons les politiques gouvernementales dans le secteur

agricole au Sénégal et dans la vallée en particulier face à des populations vulnérabilisées par des années de sécheresse, l'exode rural et la migration.

Dans la troisième partie, nous exposons l'analyse socioéconomique des ménages, ceci nous permet de relever les rapports à l'argent et les stratégies développées par les hommes et les femmes dans un contexte de migration et de changement climatique pour asseoir une économie familiale sécurisée.

**PREMIERE PARTIE : REGARD  
CROISE ENTRE RAPPORT DE  
GENRE ET DEVELOPPEMENT  
AGRICOLE**

Croiser les rapports de genre et le développement agricole notamment dans la région de Matam permet de discerner comment les populations faisant l'objet de notre étude, appréhendent la question féminine en agriculture. Dans le premier chapitre, nous présentons les différents éléments qui ont motivé le choix du sujet circonscrit dans la région de Matam, et qui constitue aussi notre champ professionnel. Ceci nous a permis, également, de montrer comment l'expérience en qualité d'agent de développement nous a conduit à analyser les contraintes du développement agricole sous le regard croisé des rapports de genre et du contexte de migration internationale masculine. Les péjorations climatiques sont perçues dans notre raisonnement comme un des déterminants de la crise économique et dans ce sens, nous tentons de démontrer et d'expliquer comment les rapports de genre doivent être bien cernés pour maîtriser les enjeux du développement agricole basés sur les modalités d'accès aux ressources productives dans un contexte social hiérarchisé. Dans cette optique nous utilisons l'analyse genre pour faire ressortir les configurations socio organisationnelles des collectifs paysans. Il s'agira ensuite de mettre à nu les contraintes qui bloquent la promotion socioéconomiques d'une frange importante de la population et par conséquent d'examiner les conditions d'amélioration des contextes productifs.

Le deuxième chapitre, passe en revue le cadre théorique de l'étude en montrant comment nous comptons appréhender le social par l'analyse genre dans le but de ressortir les jeux de pouvoir explicitant notre problématique et en délimitant notre objet de recherche. L'analyse genre nous permet dans ce cas de fournir les explications dans le contexte social des effets de la migration masculine sur le changement de systèmes agraires. Elle permet aussi de comprendre les effets de la crise de la reproduction sociale et ses répercussions sur les positions des hommes et des femmes dans les recherches d'alternatives.

Dans le troisième chapitre, nous déclinons la méthodologie que nous avons utilisée pour cerner les questions de développement agricole en lien avec les rapports sociaux de sexe qui hiérarchisent et fixent les règles d'accès et de contrôle des ressources agricoles. Dans ce cadre, nous présentons l'historique des villages de l'enquête dans le but de cerner les éléments déterminants de la hiérarchisation dans les modes de peuplement et de construction sociale

# **CHAPITRE I: MIGRATION, EFFET DE GENRE ET INEGALITES SOCIALES**

En situation de crise, les hommes et les femmes élaborent des stratégies innovantes pour faire face aux risques économiques et environnementaux encourus. La migration dans la vallée du fleuve Sénégal est déterminée par plusieurs facteurs dont les principaux sont les crises climatiques et la structuration sociale qui constituent des facteurs limitant la promotion socioéconomique. En effet la distinction sociale sous ses différentes formes inhibe les possibilités des classes socialement dominées à soutenir des initiatives économiques. Lorsqu'une société reproduit des représentations sur des valeurs, sur des pratiques, les faits symboliques et les aspects matériels ne doivent pas être séparés<sup>12</sup>. Ainsi, l'analyse des rapports sociaux de sexe nous semble très pertinente pour comprendre les idéologies dominantes qui perpétuent les inégalités sociales. « Les inégalités découlent d'un rapport dialectique aux différences pouvant exister entre des individus et des groupes sociaux »<sup>13</sup>. Toutefois, les différences sociales ne suffisent pas pour relever les inégalités ; Il faut que les individus ou des groupes, se distinguant par leurs différences, accèdent inégalement à des ressources socialement valorisées : politiques (pouvoir, participation aux décisions, gouvernance, etc.), juridiques, économiques (revenus, patrimoines, salaires, etc.) et/ou sociales (culture, santé et éducation, etc.). L'analyse genre des inégalités sociales permet de relever dans les institutions socioéconomiques les attitudes et les mesures et les conduites qui reproduisent la structure sociale. Dès lors notre préoccupation est de cerner dans quelle mesure nous pouvons utiliser l'analyse genre pour cerner les évolutions socioéconomiques issues de la migration considérée comme institution. Le « genre » fait référence au rapport entre les sexes, il a été littéralement utilisé comme une manière de se référer à l'organisation sociale de la relation entre les sexes. Cependant, les contextes de justification et de catégorisation du masculin et du féminin ne sont pas les mêmes, chaque société est modelée suivant les croyances de ses membres. Les sociétés suivent des logiques et des conventions sociales fixées à travers des règles de conduite et des manières de faire dans le but de promouvoir les intérêts des classes dominantes et d'imposer par des jeux de pouvoir des doctrines de domination. Les rôles du masculin et du féminin trouvent leur fondement dans des premières formes de division du travail social des sociétés des anciennes, historiquement situées, mais aujourd'hui questionnées. Cette histoire des

---

<sup>12</sup> Lorena Parini, 2006, *Le Système de genre. Introduction aux concepts et théories*, Zürich, Seismo, Coll. Questions de genre.

<sup>13</sup> Projet MIGAL, Programme métamorphose des sociétés « inégalité – inégalités » édition 2011. Document scientifique.



rapports sociaux de sexe et les compréhensions du masculin et du féminin différent selon les contextes. Ainsi nous devons nous interroger sur les modalités de transfert du concept genre. Elaboré dans le contexte des féminismes des pays des Nords, il trouve aussi ses fondements dans les contextes des féminismes des Suds<sup>14</sup>. Son utilisation pour l'analyse du contexte de cette étude mérite d'être précisée.

### ***La compréhension du genre dans le contexte africain***

Le genre, comme concept, a fait son apparition pour insister sur le caractère fondamentalement social des distinctions fondées sur le sexe. Les inégalités basées sur le sexe n'ont pas les mêmes manifestations d'une société à l'autre. L'approche genre diffère selon les contextes et les lieux, mais aussi selon les périodes. Elle propose d'appréhender la nature des rapports homme/femme inscrite dans leur histoire sociale, politique, culturelle, économique. Dans le contexte africain, les différenciations sociales fondées sur le sexe existent certes mais n'ont pas les mêmes connotations que celles des sociétés européennes. Dans les sociétés traditionnelles africaines, la femme jouait un rôle fondamental dans la culture traditionnelle au niveau des familles royales, la transmission du pouvoir suivait la lignée maternelle. Les femmes sont les gardiennes des pratiques rituelles dont elles sont les seules à connaître les secrets. En outre, dans presque toutes les sociétés africaines, les mères et sœurs exercent du pouvoir sur les épouses du fils ou du frère. Dès lors la différenciation sociale basée sur le sexe qui décrète la domination de l'homme sur la femme existe, cependant, la généralisation cache les différentes formes de pouvoir que les femmes exercent sur d'autres femmes et les manières avec lesquelles elles continuent à maintenir l'ordre patriarcal<sup>15</sup>. Le patriarcat comme le règne de l'homme ou la transmission du pouvoir par le père idéalisant et perpétuant la domination de l'homme sur la femme est entretenue par les femmes de la lignée paternelle. Par exemple au Sénégal, La « badiène » en wolof ou « gogo » en pulaar, qui signifie littéralement « papa-femme », prolonge le pouvoir du frère sur les épouses. Elle est investie de tous les pouvoirs dans le cercle familial. Le chanteur sénégalais, Youssour Ndour, dans une de ses célèbres chansons intitulée « badiène », dit : « *quand un lion affamé s'installe sur la devanture d'une maison,*

---

<sup>14</sup> Verschuur Ch. et B. Destremau 2012. "Féminismes décoloniaux, genre et développement. Histoire et récits des mouvements de femmes et des féminismes aux Suds". In *Revue Tiers Monde* n°209. janv.-mars 2012. Paris.

<sup>15</sup> Jean Scott, 1988, « *le genre de l'histoire* », cahiers du Grif (Paris), page 125-153.

*une chèvre sans « badiène » n'osera pas s'y aventurer ».* Seule la « badiène » sait comment contourner la situation pour ne pas être attaquée. Elle connaît toute la tradition et les différentes positions adoptées par les ancêtres pour résoudre les problèmes qui se sont posés au clan. Par contre une personne sans « badiène » est exposée dans la vie, elle est sans repère, comme si elle marchait dans la brousse sans boussole. Lors des cérémonies rituelles de la circoncision dans la tradition mandingue et diola en Casamance, seules les « badiènes » sont autorisées à accompagner les futurs circoncis à l'entrée du bois sacré et à leur confier le pagne que doit porter le circoncis. La « badiène » dans les cérémonies de mariage, de baptême, de circoncision, est aussi honorée, couverte de divers cadeaux. Les épouses, les enfants doivent obéissance et respect à la « badiène », ils se réfèrent à elle quand leurs intérêts sont en jeu. De ce fait la « badiène » jouera son rôle d'intermédiation auprès des hommes pour le rétablissement de leurs droits. Il est aussi important de noter que la grand-mère maternelle joue à peu près le même rôle, cependant quand la « badiène » est présente, elle préfère lui déléguer ses pouvoirs. Quand les pouvoirs de la belle-mère et/ou de la belle-sœur sont exercés en même temps, les épouses subissent des peines plus tenaces que la domination masculine. La domination des femmes sur les femmes est encore plus apparente dans les sociétés halpulaar très islamisées où les hommes et les femmes ne partagent pas les mêmes espaces dans la concession familiale. Les belles sœurs non seulement régissent la vie des épouses mais aussi jouent le rôle de relais entre les hommes. Aujourd'hui les relations entre belles sœurs, belles mères et belles-filles sont devenues conflictuelles, dans la mesure où avec l'éclatement de la famille traditionnelle ou élargie en famille nucléaire, les couples vivent hors de la concession familiale, et réduisent au maximum les contacts avec la cellule familiale. Alors les belles sœurs et les belles mères qui veulent investir ces nouveaux espaces se heurtent à la résistance des épouses qui pensent acquérir une indépendance dans la séparation avec la belle famille. Les conflits entre belles sœurs sont souvent référés à la justice face à des auteurs récidivistes. Partout en Afrique, ces actes quasiment qualifiés de jalousie défraient la chronique. Face à ces situations, nous nous intéressons aussi à ces formes de pouvoirs reconnus et valorisés par les traditions africaines pour démontrer l'importance du rôle de la femme dans la reproduction de la domination sociale. En effet, le contexte africain regorge de formes de pouvoirs portés par les femmes et valorisés par les hommes. L'analyse genre, au-delà de la

différence de sexe, s'interroge sur toutes les formes de domination sociale légitimées et intégrées par les membres des communautés. L'analyse genre permet de comprendre quels sont les éléments déterminants, premiers dans les relations de domination : le sexe, la classe, la caste. Ainsi, il faut déterminer dans quelle mesure et à quel moment ces éléments peuvent se croiser, se combiner, s'opposer ou se compléter avec d'autres formes de différenciation qui limitent la promotion socioéconomique de certaines catégories sociales d'hommes et de femmes. Le risque de la polarisation sur le sexe est aussi de produire ce que l'anglais nomme *gender-blindness* (cécité au genre) sous la forme banale d'une sous-évaluation des manifestations de la différence masculin-féminin dans tous les moments de la vie sociale<sup>16</sup>.

Ainsi, en Afrique, le concept de genre demeure encore flou pour certains ; par exemple après une formation sur le genre, le représentant des imams de Matam déclare :

*En venant à la formation c'était tout juste pour un acte de présence car je pensais que le concept genre signifiait pour moi remplacer les hommes par les femmes, mais actuellement je peux moi-même défendre auprès des imams que le genre veut dire autre chose comme : rétablir une justice sociale, plus d'équité dans les processus de développement<sup>17</sup>.*

Au Sénégal la notion de genre est encore mal comprise et galvaudée de telle sorte que son intégration n'est pas toujours effective surtout dans les zones rurales conformistes. Bien que le gouvernement ait ratifié toutes les conventions internationales sur les femmes quant à leur émancipation et leur protection, l'intégration du genre constitue une contrainte dans les programmes de développement. Le concept n'est-il pas suffisamment compris malgré de nombreuses rencontres sur la situation des femmes ? Ou bien c'est le patriarcat qui se manifeste encore à travers les résistances aux changements ? Le patriarcat qui légitime l'oppression des femmes par les hommes sous différentes formes, économique, morale, religieuse, culturelle, etc. Est-il ancré dans les institutions sénégalaises où les hommes assurent la prééminence sur les femmes ?

---

<sup>16</sup> Cristine Guionnet. / Erik Neveu., 2004 Féminin/Masculin. Sociologie du genre, Armand Collin, 288 pages.

<sup>17</sup> Atelier de formation genre et développement aux profils du personnel du PRODAM2 et ses partenaires institutionnelles, Avril 2005.

- ***La soumission des femmes dans la culture africaine***

La soumission de la femme à son mari quelque soient les conditions de pauvreté et de promiscuité est l'enseignement le mieux ancré dans la conscience féminine africaine. Toutefois, même si les priorités en termes de développement diffèrent selon les milieux et les contextes, la révolte contre l'oppression et la libéralisation des femmes constitue leur point de convergence. Néanmoins dans les zones rurales, la domination des hommes sur les femmes est plus apparente du fait de la forte dépendance à l'agriculture. Dans ce secteur agricole les femmes occupent les postes qui prennent plus de temps alors qu'elles ne sont protégées par aucune loi et l'applicabilité des lois sur les rapports de genre fait défaut.

Pourtant l'histoire retient la lutte d'émancipation des femmes occidentales, qui pendant la seconde guerre mondiale ont démontré qu'elles pouvaient très bien remplacer les hommes dans les administrations et les usines afin qu'ils se concentrent plus sur le combat militaire. Ces femmes qui ont eu à échanger leurs tabliers de ménagères contre des uniformes militaires ont acquis dans les luttes collectives leur droit de revendiquer leur place de citoyennes au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale.

Par contre, la contribution des femmes africaines à l'effort de guerre n'a jamais été valorisée ou documentée. Pourtant, ce sont elles à qui les tirailleurs sénégalais ont laissées avec les enfants, en situation de misère et de maltraitance. Elles ont lutté en l'absence de la main d'œuvre masculine agricole pour offrir à leurs progénitures les destinées de dignes fils capables de prendre la relève au lendemain des indépendances. Ces femmes, meurtries, violées, bafouées dans leur intimité pendant les guerres et la traite négrière, réduites au seul désir instinctif et physique, ont assumé sans broncher la procréation de fils d'esclaves à qui l'Europe doit aujourd'hui son indépendance. Ces femmes, sans identité, ont participé dans l'ombre à la revendication des indépendances africaines à côté des hommes à travers leurs soins et leur soutien aux maris victimes ou mutilés de guerre.

Pendant très longtemps, la femme mariée africaine, dans la plupart des cas, fut et demeure dans les campagnes une véritable « bête de somme », un instrument de

production majeur, exploitée comme telle par les hommes de la famille<sup>18</sup>. Les femmes n'existaient que par leur lignage d'appartenance, qu'il s'agisse de leur propre famille ou de celle de leur époux. Comme dans la quasi-totalité des sociétés préindustrielles, la femme n'était que la fille, la sœur, l'épouse ou la mère de l'homme dominant. C'est d'ailleurs pourquoi les femmes, en général surexploitées au sein de leurs propres clans, n'eurent longtemps pas le droit d'aller gagner leur vie au dehors<sup>19</sup>. D'ailleurs la stratification sociale prépare la fille à une vie intérieure contrairement à l'homme qui peut occuper des postes ou des activités en dehors du village ou de la ville. Les femmes doivent investir l'intérieur, le privé, le secret, alors que les hommes ont le droit à l'ouverture aux marchés financiers et commerciaux.

- ***La séparation des espaces du masculin et du féminin***

La stratification sociale entre les sexes et la détermination de l'individu se joue dès les premiers moments de la vie. La femme mariée s'identifie à l'intérieur, à ce qui est intime, privé d'où son statut de "*boroom neek*" (responsable de la chambre) et l'homme est associé au dehors, au public ce qui lui confère celui de "*boroom kêr*" (responsable de la maison). Le privé dans le cadre de l'étude réfère à la chambre (qui renvoie à l'étroitesse, au limité) au sein d'une maison pour la femme mariée alors que pour l'homme le privé c'est la maison (soit un espace plus grand). La séparation des chambres entre le couple dépend du milieu, du nombre d'épouses, ou de l'âge des enfants. Généralement dans le cadre d'un mariage monogamique, les couples partagent la chambre qu'ils séparent de celle des enfants. Cette séparation est aussi bien valable en ville qu'en campagne. Plus souvent dans les ménages Toroobe (classe noble), les hommes qui s'identifient à des « thierno » ou marabouts, ont plus tendance à établir une chambre à part pour rester dans l'intimité de leur dévotion à Dieu, leurs femmes détenant aussi la leur. La femme se déplace la nuit dans la chambre du mari. Étant entendu que les hommes dans les liens polygamiques sont plus concernés par cette pratique de séparation des espaces dans un souci de préserver l'harmonie familiale et l'intimité des relations sexuelles. Les espaces d'habitation entre hommes et femmes peuvent ne pas être éloignés dans les cas où les moyens du mari ne lui permettent pas de bâtir une nouvelle habitation.

---

<sup>18</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, 1997, « les Africaines, Histoires des femmes d'Afrique du XIX au XX ème siècle, Paris, Desjonquère, page 291.

<sup>19</sup> Idem.

Cette pratique est plus apparente dans les communautés maraboutiques où la séparation des espaces est plus nette : la « caisse » ou carré (« eutou serignebi » en wolof) des hommes et « wanaak » ou « harem » (civilisation arabe adoptée avec l'islamisation) ou encore lieu de résidence des femmes. Dans ce cas de figure le déplacement des femmes vers le mari n'est pas systématique, il est conditionné par le désir ou la préférence de ce dernier sur l'une des épouses. Bien que la religion musulmane interdise tout acte signifiant ou exprimant la préférence sur une épouse ou même un fils, les hommes religieux sensés défendre les préceptes religieux semblent ne pas en tenir compte. Une épouse peut rester pendant des semaines ou le reste de sa vie sans recevoir l'invitation du mari. Le langage de signes ou de symboles est utilisé souvent pour manifester l'invitation à son épouse. Dans la manière de renvoyer le plat préalablement servi par l'épouse de tour de cuisine, celle-ci peut comprendre si elle doit rejoindre l'époux le soir.

Quel que soit le contexte, cette pratique d'assimilation ou de séparation des espaces a pour objectif d'enseigner aux femmes le respect d'une vie d'intérieur autour de la soumission, aux désirs du mari.

Cette différenciation sociale s'organise à partir d'un modèle d'enseignement ancré qui montre comment le masculin et le féminin sont toujours marqués dans ces cultures par des correspondances analogiques, celles qui associent par exemple le dedans de la maison, le devant de la porte, voire la rue, le potager, l'étable, la fontaine, le puits, le cours d'eau, la cuisine etc. au principe féminin et le dehors de la maison, les champs, le marché, la place publique, l'arbre à palabre, la dibiterie, etc. au principe masculin<sup>20</sup>. Pour autant, « le sens du mouvement dedans/dehors à partir de la centralité de la maison, figure symbolique et emblématique du lieu, se bâtit différemment, dans l'analogisme, pour les hommes et pour les femmes » (cit. *ibid*). La maison ou la concession selon le contexte est le lieu qui reproduit le rapport au monde ou à la structure sociale. « *La maison n'est pas seulement la maison, c'est un microcosme du monde elle n'est pas seulement une autre échelle d'observation ; elle reproduit le monde à son échelle* »<sup>21</sup>, dans toutes ses tensions et ses ambivalences. La définition des rôles sexués par la structure sociale trouve son lieu d'expression le plus formel dans la maison où les femmes sont consignées à

---

<sup>20</sup> Hélène Guétat Bernard, 2010, Genre et développement rural : Géographie des hommes et des femmes bamiléekés du Cameroun, Presses Universitaires de Rennes (Collection « géographie sociale »).

<sup>21</sup> *Ibid*. p. 129.

l'enfermement, leur mobilité d'un espace à un autre fait l'objet d'un ordonnancement que le mari ou son représentant est le seul habilité à délivrer. Non seulement, la femme ne doit pas sortir mais doit marcher légèrement, ne pas trop élever la voix, doit rire avec modération (sous peine de remuer satan), adopter toute posture qui fait d'elle un être invisible, malléable et corvéable à merci. Tout le contraire est permis aux hommes. Dans un des villages du Ferlo de Matam, le marabout, interdit aux femmes et aux hommes de partager les mêmes services sanitaires. Il réclamait en plus de l'infirmier chef de poste, une infirmière pour les femmes, faute de quoi le poste de santé ne serait pas fonctionnel. Dans ce village, les hommes et les femmes vivent séparément. Le chef de village évite la confrontation homme /femme de telle sorte que le village n'a abrité de son vivant aucune intervention de l'Etat concernant les services sociaux : forages, écoles, case de santé, etc. Il craignait que des fonctionnaires femmes, sur qui il n'aurait aucune ascendance, soient affectées dans le village.

Par contre, l'homme est capable de s'adapter à toutes les situations extérieures, il est en mesure de prouver sa bravoure, de prendre des décisions, de rechercher des subsides, alors que les femmes sont confinées dans des activités domestiques. Même les logiques d'apprentissages sexués en milieu Halpulaar obéissent à la stratification sociale. Les jeunes garçons ou jeune filles reçoivent les enseignements spécifiques à leur catégorie sociale de Toroobe (nobles), de Maccube (descendants de captifs) ou de Subalbe (pêcheurs) et selon le sexe. Les filles de Maaboube (tisserands) apprennent très tôt le tricotage de la laine de la même manière que leurs mères, qui leur dévoilent les astuces du métier. De la même manière le garçon est pris en charge par le père. Le fils de peaussier, très tôt suit son père dans les maisons et dans les marchés à la prospection de peaux à tanner. Le fils du pêcheur s'initie à la nage très tôt, à la pêche au bord du rivage ou à la conduire les petites pirogues, pendant que sa sœur aide sa mère à sécher et à étaler le poisson sur les quais de pêche. Dans les espaces agricoles quand les petites filles apprennent le vannage, la tractation animale est enseignée aux garçons. Dans les milieux éleveurs les jeunes garçons suivent le troupeau au moment où la fille débute à traire les vaches. Ces jeux de pratiques différenciées peuvent concerner aussi les règles



alimentaires<sup>22</sup>, les filles ne doivent pas manger les parties génitales des moutons ou des bœufs, tandis que les garçons, ne sont pas autorisés à consommer les œufs et la tête des poissons (le poisson n'est pas intelligent sinon, il ne serait pas péché et mangé, argumentent la plupart des sénégalais). Les nénuphars cueillis dans les fonds de marigots ou mares d'eau par les garçons sont interdits aux filles (vertus aphrodisiaques consommés en infusion ou anaphrodisiaques consommés en excès). Le confit de tamarin, la bouillie de mil ne sont pas interdits aux garçons mais donnent une mauvaise image. Ces interdictions liées aux sexes participent à la construction de la différence chez les Halpulaar.

- ***Une construction sociale de la différence***

La société sénégalaise est traditionaliste et la région de Matam, essentiellement rurale, garde cette empreinte. Cependant le Sénégal a voté et adopté des lois et conventions internationales pour lutter contre la discrimination des femmes et les obstacles à leur promotion socioéconomique, parmi lesquelles, la convention sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes de 1979, la loi sur la parité votée en 2010. L'objectif visé à travers ces textes de lois est de garantir, sans distinction d'origine, de religion, de race et de sexe les droits des individus et, en particulier, ceux des femmes, à qui l'Etat veut assurer une protection juridique au sein de la famille et de la société. Leur degré d'applicabilité reste cependant à démontrer surtout en milieu rural où les femmes continuent à être sous la dépendance de l'homme, en tant que père, époux mari ou fils aîné. Dans la région de Matam, où le poids de la tradition est encore fort, les femmes qui dans la langue locale sont appelées *rewbé* ou « obéissantes » ne sont prises en compte que comme second de l'homme. Pourtant la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 ne reconnaît aucune de ces formes de dominations. D'ailleurs, elle stipule dans son article premier que *les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits*. Les êtres humains sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. Cette déclaration est renforcée par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW/CEDEF) qui est entrée en vigueur en 1985 au Sénégal et la ratification du protocole additionnel à la CEDAW/CEDEF par la loi du 10 juin 2000.

---

<sup>22</sup> Guétat Bernard Hélène, 2007, « Développement, mobilités spéciales, rapport de genre ; une lecture des dynamiques contemporaines (Inde du sud, Ouest Cameroun, Amazonie brésilienne), mémoire de HDR, Université Toulouse le Mirail.



Néanmoins la stratification de la société matamoise reste rigide et semble ne pas être marquée par les lois sénégalaises. De toutes manières, il est très difficile d'avoir des concordances entre le droit civil et le droit coutumier. Aux lendemains des indépendances africaines, les dirigeants africains se sont rendus d'ailleurs compte que les droits coutumiers sont inconciliables avec les nécessités du développement économique. Ainsi se justifiait la conception de nouveaux droits. Cependant le droit coutumier ou traditionnel a résisté dans la mesure où les nouvelles règles ont concerné la codification du droit commun coutumier. Par exemple, les ayants droits coutumiers à la terre ont vu leur droit reconnu par le nouveau code foncier. Les effets collatéraux de ces codifications ont entraîné une résistance du droit coutumier dans les fondements familiaux qui sont les piliers de la société.

Dans la région de Matam où le droit coutumier est très fort et résiste encore, la hiérarchie sociale obéit à trois ordres : la classe sociale, l'âge et le sexe.

Cette stratification sociale a comme soubassement la logique d'appartenance à une catégorisation sociale. A l'intérieur de chaque classe sociale existe une autre stratification qui détermine les modes de pensée et d'agir de l'individu face à ses attentes et établit les relations et les comportements sociaux attendus de chaque groupe.

Comment dans une société où l'économie repose essentiellement sur le développement agricole avec un accès au foncier réservé à une élite bien déterminée, les couches marginalisées (constituant plus de la moitié de la population) peuvent-elles accéder aux ressources leur permettant d'éradiquer leur condition de pauvreté et participer au combat pour la sécurité et la souveraineté alimentaire?

La pauvreté diffère selon le sexe, l'âge et la classe sociale, elle épouse souvent l'inégalité sociale. Dans les ménages féminins de Matam, les femmes et les jeunes souffrent plus de la pauvreté ; celle-ci étant également très liée à l'accès à la terre, ceci explique que cette frange est plus exposée à la discrimination. Dans le cadre des aménagements hydro agricoles des projets et programmes de la région, les ménages dirigés par les femmes accèdent à la terre et malgré les problèmes de mise en valeur, ils parviennent à maintenir leurs droits sur les parcelles. Dans les ménages dirigés par les hommes, malgré que la terre leur soit affectée, les épouses

et femmes de la famille sont présentes dans tous le processus de production même si cette contribution est passée sous silence. Dans la riziculture, les femmes sont présentes au début et la fin de l'itinéraire de la production.

Avec la migration des maris, ces femmes ont été en mesure de conjuguer ces deux rôles de production et de reproduction face à une inégalité sociale grandissante. Les moyens déployés par les femmes d'émigrés pour faire face aux charges du ménage sont tirés de la riziculture où en général le champ est mis en métayage et la valeur de la récolte couvre rarement les besoins alimentaires de la famille. Elles ont également la possibilité de s'adonner à des activités d'appoint et à ce niveau, elles sont limitées par les conditionnalités des banques pour accéder au crédit leur permettant de soutenir leur commerce.

*L'asymétrie des rôles des hommes et des femmes, imposée par la forte hiérarchisation sociale, donne-t-elle aux femmes la possibilité de trouver des situations de contournement pour développer des stratégies afin de répondre à une crise économique grandissante ? Avec ces nouvelles responsabilités, les femmes réussiront-elles à se hisser à une place dans l'espace socioéconomique régional ?*

Ce contexte de vulnérabilité dont sont victimes les femmes et les jeunes de la région permet-il de développer des logiques entrepreneuriales pour sortir la région de la pauvreté dans la mesure où ces cibles constituent plus de la moitié de la population ? Dans un contexte de vulnérabilité où leur accès aux facteurs de production ne leur permet pas de mener des activités génératrices de revenu, ont-ils alors la possibilité au niveau individuel de se propulser vers une logique d'accumulation ? Avec ces restrictions sociales auront-ils la possibilité de maintenir économiquement leurs actions quotidiennes et de développer les logiques commerciales qui garantissent leur autonomie sociale ?

Comment rompre ces pesanteurs socio culturelles sans pour autant remettre en cause les hiérarchies sociales qui ont constitué les lignes de conduite sur lesquelles plusieurs générations se sont succédées. La rupture des hiérarchies sociales est-elle une libération pour les femmes qui n'affrontent pas l'ordre social car elles risquent de fragiliser leur place sociale ? Comment prendre en compte cette contradiction qui oppose l'exigence de facilité d'accès aux ressources productives à travers la révision

des ordres sociaux et la volonté de soumission qui fait d'une femme un modèle respecté en société ?

## **1.1 Etat de la littérature**

### **1.1.1 Sécurité alimentaire, crise des systèmes agraires et de la reproduction sociale**

La situation paysanne dans les pays du sud est marquée par une dépendance à la production agricole tributaire des changements climatiques et de la crise de la reproduction sociale. Dans les pays développés les systèmes de production ont connu des évolutions rapides grâce aux révolutions agricoles au cours de la seconde moitié du XXème siècle faisant passer les rendements d'une (1) tonne à l'hectare à dix tonnes à l'hectare<sup>23</sup>. Dans certains pays en voie de développement situés en Asie, la « révolution verte » et l'appui des pouvoirs publics ont été d'un très grand apport dans l'augmentation des rendements qui passent de deux (2) tonnes à l'hectare à dix (10) ou même trente (30) lorsque les conditions dans les aménagements permettaient de mener trois campagnes par année<sup>24</sup>. Les inquiétudes malthusiennes des années 1960 ont été démenties par l'histoire. Durant les cinquante dernières années du XXème siècle la population mondiale a été multipliée, par 2,4 et la production alimentaire par 2,6<sup>25</sup>. Ce progrès imputable à la révolution agricole contemporaine est cependant insuffisant et inégalement réparti pour subvenir aux besoins de l'humanité dont deux milliards de personnes composés majoritairement de paysans souffrent de carence alimentaire<sup>26</sup> parmi elles plus de la moitié vit dans les pays du sud. Dans les pays développés l'aide à l'agriculture est destinée aux agriculteurs des grands domaines agricoles au détriment des petits producteurs du Nord et du Sud. Dans les pays du Sud, les mesures issues des ajustements structurels limitent les interventions des Etats liés à la subvention sur l'agriculture et la protection des produits commerciaux.

---

<sup>23</sup> Christine Verschuur, 2011, (dir.), Du grain à moudre. Genre, développement rural et alimentation. Actes des colloques genre de l'IHEID, Commission nationale suisse pour l'UNESCO – DDC – IHEID, Genève-Berne

<sup>24</sup> Idem

<sup>25</sup> Mazoyer, 2006, "La fracture agricole et alimentaire mondiale - Nourrir l'humanité aujourd'hui et demain", Universalis, Paris.

<sup>26</sup> Mazoyer, 2006, "La fracture agricole et alimentaire mondiale - Nourrir l'humanité aujourd'hui et demain", Universalis, Paris.

La répartition des ressources agricoles est disproportionnée à l'échelle mondiale. Les pays sous-développés ont du mal à nourrir une population qui a de plus en plus faim. L'intégration de la production agricole sur les marchés internationaux alors que les pays du sud souffrent encore de problèmes liés à la sécheresse et au sous-développement du potentiel agricole expose les populations à une paupérisation croissante. Sur les 852 millions de personnes qui vivent dans la faim, 816 à 817 millions habitent dans les pays en développement, 27 à 28 millions dans les pays ex-communistes d'Europe, environ 10 millions sont dans les pays développés. Alors que la pauvreté avait presque disparu dans les pays développés entre 1975-1980, elle est réapparue sous une forme nouvelle<sup>27</sup>. La pauvreté et la faim dans les pays du Sud sont conditionnées par la maximisation du profit au détriment des petits producteurs qui peinent à trouver les moyens de sécurisation de leur production agricole.

Les grandes mutations agricoles que les pays de l'Afrique de l'ouest ont connues se situent surtout au lendemain des indépendances (1960). Des cultures d'autoconsommation, ils sont passés aux cultures d'exportation, même si dans certains pays des cultures dites de rente étaient déjà présentes comme celle de l'arachide au Sénégal. Ces tendances vers les cultures d'exportation ont été surtout guidées par des appétits financiers constitués des devises étrangères, les taxations sur les produits d'exportation qui bénéficiaient de faveur sur les marchés mondiaux<sup>28</sup>. Ainsi, ces pays, à l'exemple de la Côte D'Ivoire, se sont enrichis en assurant le monopole de la commercialisation au détriment des paysans africains sur qui ils retiraient une importante taxe. Avec ces prélèvements, les Etats nouvellement indépendants ont financé leur politique de développement. Dans certains pays comme la Côte d'Ivoire entre 40 et 70% des prix mondiaux des produits de plantation ont été récupérés par l'Etat<sup>29</sup>. Malheureusement les prélèvements sur les produits dans les secteurs agricoles n'ont pas été retournés milieu paysan, mais ont servi à l'agrandissement des villes. Dénoncé sous le terme de biais urbain, cette politique a encouragé, les ruraux souffrant de la détérioration des termes de l'échange d'abandonner les campagnes pour se réfugier en ville.

---

<sup>27</sup> Idem .

<sup>28</sup> Serge Snrech, 1996, les transformations de l'agriculture ouest africaine : Evolutions de 1960-1990, Défis pour l'Avenir, Implications pour les Pays Sahéliens. Club du Sahel, OCDE,

<sup>29</sup> Ibid.

Les cultures vivrières sont marginalisées aux profits des cultures d'exportation car insuffisamment d'efforts leur sont consentis, ainsi, les rendements deviennent très faibles et ne couvrent pas les besoins vivriers des pays ouest africains. La plupart des produits de consommation sont dès lors importés d'Europe. Jusqu'aujourd'hui les cultures vivrières en Afrique de l'ouest souffrent de faiblesse de rendements surtout dans un pays comme le Sénégal où plus de 60% des actifs dans les secteurs agricoles pratiquent les cultures vivrières. Les actifs des cultures vivrières sont constitués au Sénégal par les femmes à plus de 70%. Etant donné que la mécanisation des cultures de rente les a souvent marginalisées, elles ont délaissé les champs communs aux profits de petites parcelles où elles mettent les cultures vivrières.

Dans le nord du Sénégal, particulièrement dans la moyenne vallée et plus précisément dans la région de Matam l'agriculture a du mal à se moderniser car elle est obligée de s'adapter aux désirs des populations rurales de maintenir une exploitation agricole familiale plus orientée vers l'autosuffisance alimentaire que dans une logique commerciale. Ceci s'explique par les difficultés de réalisation des investissements nécessaires à l'amélioration des systèmes de production, l'acquisition d'intrant agricole et enfin de la forte migration masculine qui influe sur la disponibilité d'une main d'œuvre agricole<sup>30</sup>. Ainsi les exploitations agricoles familiales dans la région de Matam produisent juste pour la sécurité alimentaire du ménage et le paiement du crédit agricole. En outre les campagnes agricoles en Afrique de l'ouest et particulièrement au Sénégal, ne durent que quatre mois car elles dépendent fortement de la pluviométrie. La problématique du développement agricole est fondée principalement sur des programmes de maîtrise de l'eau dans les zones où les potentialités sont existantes. D'ailleurs c'est ce qui a expliqué qu'avant même la période coloniale la vallée du fleuve Sénégal a abrité les premières tentatives de culture d'exportation vers la métropole française à cause de son fort potentiel hydraulique et la disponibilité des terres. Les tentatives de culture de coton dans cette vallée du fleuve Sénégal et précisément à Richard Toll ont inauguré l'ère des premières cultures de rentes qui malheureusement n'avaient pas pris en compte les cultures traditionnelles et se sont soldées par un échec. L'agriculture de rente a

---

<sup>30</sup> Mohamed Gafsi, P. Dugué, J.Y. Jamin, J. Brossier, coord, 2007, « Exploitation agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre », Enjeux caractéristiques et éléments de gestion édition Quae, 472 pages.

certes prospéré en Afrique de l'ouest, mais du fait de son exigence d'une propriété foncière, d'une mécanisation et la disponibilité de semences améliorées, n'a été que l'apanage des riches commerçants de gomme arabique, d'esclaves soutenus par l'administration française. D'ailleurs, c'est ce qui explique que la culture de l'arachide au Sénégal, après avoir connu son essor dans le bassin arachidier, est entrée en déclin au lendemain du colonialisme à travers le retrait des maisons de commerce soutenues par les colons. Le développement des cultures de rente au Sénégal, a coïncidé dans la région du fleuve avec les crises de sécheresse qui ont entraîné le départ des bras valides vers les zones de productions d'arachide comme les régions de Tamba et de Kaolack. Ainsi les exploitations agricoles de la région, déjà, poursuivies par une faiblesse des rendements ont en plus subi les politiques agricoles nationales qui elles-mêmes sont inscrites dans les logiques internationales de libéralisation des marchés.

Les programmes de maîtrise de l'eau dans la vallée du fleuve Sénégal, à travers l'OMVS (Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal) ont pour ambition d'accompagner les producteurs de la vallée dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en rendant possible la disponibilité de l'eau sur toute l'année. Toutefois, les investissements de l'Etat, supportés par le contribuable sénégalais, ne sont pas valorisés tant que les producteurs se limitent à juste assurer une campagne de riz sur deux, alors que la vallée du fleuve Sénégal pourrait être le grenier du pays. D'ailleurs le Gouvernement et ses partenaires n'ont pris aucune disposition pour assurer un volant de sécurité afin de prévenir contre le bradage de la production à la fin des campagnes. Les producteurs vendent la moitié de la production aux opérateurs de la Mauritanie où ils trouvent les prix plus intéressants au détriment de populations de la région souscripteurs d'impôts.

La mutation des systèmes de production dans la vallée du fleuve Sénégal et la tendance des producteurs à mettre en œuvre une seule campagne de production alors que les cultures du walo n'atteignent plus de grandes proportions, intensifient d'avantage la pauvreté dans les milieux ruraux, ce qui encourage le déplacement des hommes. Dans les zones ayant enregistré de fortes migrations, les femmes et les jeunes, face au vieillissement des chefs d'exploitations et à l'absence d'une forte main d'œuvre agricole élaborent des stratégies de survie pour assurer la reproduction des unités domestiques.

Bien que les hommes restent maîtres des exploitations agricoles de la région, les femmes y assurent un rôle très important. Elles alternent leur contribution dans le champ de riz avec la pratique de culture de condiments et de légumes dans les périmètres maraichers dans le but de contribuer à la sécurité alimentaire du ménage. Le rôle des femmes matamoises dans la répartition du travail dans les exploitations agricoles bien qu'important reste cependant codifié et associé à leur rôle de reproduction sociale ce qui les confine dans l'économie d'auto subsistance. Ainsi leur contribution dans les sphères de production reste déterminée par leur place dans la reproduction sociale de biens et de services au profit du ménage. Les crises agraires impactent sur la reproduction sociale des ménages aussi bien dirigés par les hommes que par les femmes. Cependant si les politiques gouvernementales ne prennent pas des mesures positives en faveur des femmes pour leur promotion socioéconomique, elles resteront en marge des progrès réalisés dans le secteur agricole où elles subissent encore les pesanteurs sociales.

### **1.1.2 Genre et développement rural**

La problématique du développement rural dans les pays africains et particulièrement en Afrique de l'ouest est étroitement liée à la question des rapports de genre dans la mesure où les exploitations agricoles sont familiales. En effet c'est dans la famille que l'on peut trouver la dimension sociale de la différence des sexes, néanmoins circonscrire uniquement les questions de genre dans l'univers familial signifierait fortement limiter l'intérêt du concept. Toutefois l'évolution du cadre familial et sa connexion avec l'exploitation économique permettent de travailler sur les logiques familiales et les logiques économiques pour mettre la question du genre au centre du débat. L'organisation des exploitations agricoles familiales varie selon les groupes ethniques, les logiques économiques et les facteurs de production dont ils disposent. Les diversités écologiques et les possibilités des populations à déterminer des combinaisons d'espaces et l'alternance saisonnière sont aussi autant de facteurs qu'il faut bien élucider. La composition de la structure familiale et les échanges de services en son sein participe de la gestion de l'exploitation agricole qui profite du niveau de motivation de ses membres. Cette situation fait que quelque soient les calamités qui s'abattent sur l'exploitation familiale, les membres sont toujours disposés à mettre les moyens pour sécuriser l'économie du ménage. L'exploitation



agricole familiale est le lieu où s'observent les mutations socioéconomiques et les interactions entre les différents membres qui la composent. Les programmes de relance de la production agricole se heurtent sans cesse aux considérations sociologiques des populations rurales qui sont elles aussi régies par des normes sociales. Les valeurs sociales véhiculées dans ces normes donnent un ancrage communautaire fort aux exploitations agricoles familiales car émanant elles-mêmes d'un système complexe de transactions sociales qui renvoie à des droits et obligations pour chaque membre du ménage ainsi que pour le reste du groupe<sup>31</sup>. Dès lors le développement rural dépend de paramètres et de déterminants sociologiques qu'il faut bien appréhender pour saisir la portée des actions de développement. Or, le terme développement rural, lui-même fait référence à la manière dont un gouvernement s'engage à soutenir la croissance économique des ruraux en s'appuyant sur l'agriculture, l'élevage, la pêche ou autres domaines prioritaires. Les ruraux sont composés d'hommes et femmes qui aspirent à un bien-être social et qui utilisent souvent différents atouts ou moyens selon leur position sociale. Comprendre comment ils agissent et interagissent pour satisfaire leur besoin de survie est indispensable avant de mettre en œuvre un programme de développement. La notion de genre distingue les rôles socialement et culturellement définis pour les hommes et les femmes par leur structure sociale d'appartenance qui peut différer d'un contexte à l'autre. Ainsi l'analyse genre appliquée au développement agricole permet de déterminer les rapports hommes/femmes au sein des exploitations agricoles en interrogeant les rôles et les possibilités des uns et des autres quant à l'accès aux ressources et les opportunités que leur réserve la société.

Dans les sociétés inégalitaires dont les normes sociales fixent les facilités d'accès aux ressources dépendamment du rang occupé dans la hiérarchisation, il devient primordial de questionner le contexte social avant de définir un programme de développement agricole. Le développement agricole concerne alors les façons dont les ruraux appréhendent leur existence en conjuguant tous les atouts humains, naturels, sociaux, culturels ... dont ils disposent. Dans ce cadre, l'analyse devrait alors porter sur leurs opportunités de mobiliser leurs actions dans le communautaire et leurs actions individuelles pour faire face aux besoins des ménages. Les hommes et les femmes mobilisent leurs compétences et leur savoir-faire pour faire face aux

---

<sup>31</sup> Bara Gueye et Toulmin Camilla, l'agriculture familiale en Afrique de l'ouest, décembre 2003, Dossier no. 123 de l'IIED.



contraintes de développement. Les disparités de niveaux de ressources au sein des exploitations agricoles souvent déterminées par les hiérarchies sociales, sont accentuées par les politiques agricoles si celle-ci ne prennent pas en compte ces différences. Les hommes et les femmes dans les exploitations agricoles remplissent leur rôle spécifiquement définis par leur position dans la reproduction sociale. Les femmes bien que présentes dans les sphères productives, leur travail dans la production agricole est comptabilisé comme une activité non marchande qui participe au maintien de la structure domestique. Néanmoins elles passent beaucoup de temps dans les exploitations agricoles à chaque fois que la question de survie se pose dans le ménage. Dès lors, l'analyse des questions de développement rural au prisme du genre doit prendre en compte les rapports sociaux entre hommes et femmes au sein des exploitations agricoles. Le concept d'exploitation agricole familiale utilisée généralement pour qualifier les paysanneries masque les rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Les travaux d'Alice Barthez notamment dans le contexte français ont bien montré que l'agriculture se caractérise par une situation de travail particulière où les rapports de production s'entrecroisent avec les logiques sociales familiales. Le contexte d'invisibilisation du travail des femmes est construit autour de la distinction des sphères qui constitue en elle-même un paradoxe qui d'une part maintient la maison dans l'univers du don et préserve les échanges en son sein sous la forme d'une ample circulation de générosités nécessaires<sup>32</sup>. D'autre part « *la mise à l'écart des relations marchandes – liées à l'intérêt, à l'utilité, la rationalité mais aussi à la valorisation de soi – a assuré politiquement, et économiquement, le maintien des femmes dans la dépendance et l'oubli de soi vis-à-vis du mari qui est le père* »<sup>33</sup>.

Les politiques publiques ont longtemps ignoré les différences sociales et les rapports de genre dans la définition des programmes de relance de la production agricole en Afrique, (situation déjà dénoncée par Ester Boserup dès les années 1970)<sup>34</sup>, ce qui fait que les femmes ont été les dernières à recevoir les technologies appropriées

---

<sup>32</sup> GUETAT, H, 2014, « Travail, famille et agriculture : enjeux de genre et de développement, perspective nord-sud » in VERSCHUUR, C., GUERIN, I., GUETAT, H, (éd.), *Sous le développement, le genre*, IRD, coll. « Objectifs sud » (sous presse). Version anglaise publiée chez Palgrave.

<sup>33</sup> Idem.

<sup>34</sup> Ester Boserup, 2001, « La femme face au développement économique, collection Sociologie d'aujourd'hui, Presse Universitaire de France, 315 pages.

pour la modernisation. Les programmes de vulgarisation agricole ont été pendant longtemps destinés aux hommes au détriment des femmes ce qui rendait âpre la concurrence sur les produits agricoles. Quand les femmes mettent plus de temps pour produire, les hommes mettent moins de temps et cela se répercute sur les prix des denrées en défaveur de celles-ci qui sont obligées de vendre en deçà du prix de revient de leur production.

Cependant, au cours de ces dernières années, l'aide au développement priorise les femmes et les jeunes qui sont les plus touchés par les situations de catastrophes naturelles et de guerres. Mais toujours est-il que l'analyse de l'accès aux facteurs de production et les rapports de pouvoir sont la condition sine qua non pour bien définir les programmes de développement rural. Au Sénégal où la structure sociale reste forte, ignorer les rapports sociaux de sexe dans la définition des programmes de développement rural risque de compromettre une bonne partie des interventions. Dans les dynamiques communautaires les stratégies élaborées par les hommes et les femmes pour l'équilibre du ménage doivent prendre en compte les différentes responsabilités des uns et des autres dans les instances de prise de décisions. Les hommes et les femmes ont des expériences différentes selon le contexte, l'âge, le statut et le niveau dans les hiérarchies. Dès lors comprendre les priorités de chaque catégorie sociale permet de mieux cibler les interventions de développement. L'accès aux ressources productives n'est pas garanti de la même manière dans les communautés humaines, les populations les plus favorisées s'accaparent des opportunités au détriment des classes au bas de l'échelle. Ainsi une étude sur les mécanismes de contrôle et d'accès des ressources est utile pour déterminer la situation socioéconomique qui prévaut et les moyens de lever les contraintes à la promotion des populations défavorisées. Les femmes jouent un rôle très important dans les exploitations agricoles, de la pépinière à la récolte, elles utilisent tout leur savoir-faire pour maintenir une économie familiale stable. Même si le rôle de chef de ménage leur est rarement confié, elles assurent à elles seules plus de 70% de la culture vivrière au Sénégal. Selon les données internationales les plus récentes, se prêtant à une comparaison, les femmes représentent en moyenne 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole, dans les pays en développement<sup>35</sup>. Comprendre et évaluer dans quelle mesure il faut les appuyer et en quoi doit consister cet appui, donnerait

---

<sup>35</sup> FAO, la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 2011.

plus d'efficacité aux programmes de développement. Dans cette zone où l'émigration masculine est forte, les femmes ont besoin d'être appuyées car la stratification sociale, influe sur leur rôle et surtout dans leur rapport au travail de la terre. Leur situation diffère, selon leurs statuts sociaux et leurs positions dans la hiérarchie. Néanmoins à chaque fois que leur contribution dans les exploitations agricoles augmente sous l'effet de l'absence de l'homme, leurs charges et leurs fonctions économiques s'en ressentent. La reconnaissance du travail de la femme en milieu rural ne décrète nullement que les hommes ne remplissent pas des fonctions économiques. Cependant, elle permet de comparer les situations des unes et des autres pour définir les stratégies adéquates à chaque sexe. Les hommes et les femmes développent des activités économiques différentes, participent au processus du développement économique et sociétal, mais il convient de déceler dans la mise en œuvre de leurs interventions, les principaux éléments qui peuvent constituer des contraintes à leur émancipation.

Les différences de rôles et de responsabilités entre hommes et femmes dans les sociétés sénégalaises en général et matamoise en particulier, associent à chaque sexe un type de pouvoir spécifique qui lui confère soit des opportunités soit des blocages à l'accès aux ressources productives. Les femmes sont rarement favorisées dans la répartition des ressources productives dans les communautés halpulaar, ce qui influe négativement sur leurs revenus. Dès lors il est pertinent de déterminer les facteurs d'influences sur l'accès au pouvoir et aux ressources productives dans un contexte de migration, où les femmes, héritent la responsabilité des ménages mais également quand elles sont chefs de ménages de fait.

### **1.1.3 Migration et développement rural**

Il est reconnu de plus en plus que la migration et le développement sont indissociables, l'un pouvant aussi bien être cause et conséquence de l'autre. La migration est un phénomène international qui touche presque tous les pays aussi bien riches, que sous-développés.

D'abord, étudiée en Afrique de l'ouest comme facteur déstabilisant le contexte socioéconomique, car ayant généralement lieu suite à des catastrophes naturelles (sécheresse, inondation, invasion acridienne ou d'oiseau granivore...) entraînant une

perte des dispositifs de sécurité, elle est reconsidérée actuellement comme favorisant le développement économique des pays d'accueil. Le développement rural a besoin d'une main d'œuvre suffisante et qualifiée, disposant de moyens de productions adéquats dans un contexte où les potentialités agro économiques sont disponibles. La migration quant à elle, peut s'inscrire dans un mouvement global de population qui est fondée sur une mythologie basée sur des valeurs culturelles à l'image de certaines ethnies en Afrique de l'ouest (les Peulh). Mais elle semble être plus investie en Afrique par les jeunes en échec de scolarisation et dont les conditions de vie dans les pays d'origines se dégradent suite à des crises climatiques, économiques ou de mauvaises politiques agricoles de leurs gouvernants. « *Partir pour « fuir la misère » et l'injustice, découvrir le monde, échapper à un univers étriqué, faire fortune, se former..., les mobiles qui guident les acteurs sont divers et multiples* »<sup>36</sup>. Cependant nous retenons ceux qui sont basés sur la recherche d'alternatives familiales, ceux qui, garantis par une unité familiale solidaire, favorisent le départ de l'un de leurs membres à l'attente d'un retour « glorieux ». La cellule familiale est engagée dans un contrat de redevance avec le migrant qui est placé sous la supervision d'un réseau de ressortissant dans le pays d'accueil. Le contrôle et la surveillance bien que voilés permettent au migrant, inscrit dans un cadre luttant contre le dépaysement de ses membres, à entretenir avec le pays d'origine des relations de solidarité internationale. Bien évidemment, les ambitions familiales priment sur celles personnelles, car l'enrichissement du ménage profite à tous les membres. Et la société se porte mieux si les ménages qui le composent sont plus aisés et accèdent à un mieux-être social. D'ailleurs l'impact des revenus migratoires réduit considérablement le nombre de ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté (estimé en moins d'un dollar par jour par les Nations Unis). Les ménages ayant subi de plein fouet les crises économiques et qui sont en mesure de prendre en charge un déplacement vers des horizons plus favorables, font de la migration une solution de réduction des risques. La migration améliore certes les conditions de vie de ses acteurs, néanmoins celle-ci doit prendre en considération un certain nombre de facteurs liés aux ressources financières, à une qualification professionnelle et à l'appartenance à un réseau d'émigrés. Dans les théories économiques de la migration, celle-ci est déterminée par l'existence

---

<sup>36</sup> Mahamet Timéra, Les migrations des jeunes en Afrique noire : affirmation de soi et émancipation. » Revue Autrepart, Institut de Recherche pour le Développement, IRD (Ex-orstom), 2001, Edition de l'aube, N° 18

d'inégalités économiques entre les pays d'origine et les pays d'accueil, mais aussi de facteurs d'attraction qui poussent les candidats à choisir les pays les plus nantis. Dès lors, on considérerait la migration comme une alternative de sortie de crise. Toutefois, il convient d'être aussi prudent quant à la généralisation car il existe encore des obstacles statistiques et méthodologiques qui rendent incertaines les relations entre migration, pauvreté et mobilités<sup>37</sup>. Cependant, dans certaines régions ou localités, l'équation migration/pauvreté est développée et elle favorise des résultats économiques non négligeables dans le développement socioéconomique de ces contrées.

En Afrique, depuis plus d'un quart de siècle, les populations rendues vulnérables par les crises économiques, financières, politiques et alimentaires, cherchent vers les pays de la sous-région africaine ou vers les pays du nord les possibilités de sortir de la pauvreté. Ainsi des liens entre mobilité spatiale et inégalités socioéconomiques se posent entre les pays pour les sociétés rurales du Sud restées, dans le contexte de la mondialisation, en marge des processus d'intégration aux échelles locales, régionales, nationales et internationales<sup>38</sup>. En effet la mondialisation ouvre les marchés des pays sous-développés à la concurrence alors que leurs économies sont basées sur les secteurs primaires plus tournés vers l'agriculture de subsistance. Dans ce cadre la migration offre les possibilités grâce aux envois de fonds des émigrés de relever le niveau de vie des ménages et d'améliorer leur sécurité alimentaire. Dès lors que les mobilités spatiales soulagent les inégalités socioéconomiques, les ménages ruraux se délivrent de la famine et règlent leurs conditions de bien être une fois que l'alimentation ne devient plus une psychose. Une fois les besoins alimentaires réglés, les ruraux investissent dans le bien-être social à savoir, le logement, les véhicules, l'habillement. Dans les pays où les gouvernements sont défaillants en matière d'infrastructures sociales et scolaires, les émigrés prennent la relève pour assurer à leur communauté et à leur propre famille de meilleures conditions de vie. Leur participation dans les projets collectifs de développement de leur localité vise à raffermir les liens sociaux avec leur village tout en participant au développement socioéconomique.

---

<sup>37</sup> Delaunay D. (2006) ; *Relations entre la pauvreté, la migration et les mobilités: dimensions territoriale et contextuelle*. Institut de Recherche pour le Développement, Unité de Recherche « Migration, mobilités et peuplement ».

<sup>38</sup> Projet Migal , édition 2011 programme métamorphose des sociétés « inégalité – inégalités » page 43 .

Cependant, les envois migratoires peuvent renforcer les inégalités sociales en milieu rural entre les ménages de migrants et ceux sans émigrés dans l'accès à l'alimentation, au remboursement du crédit agricole. En effet avec l'élévation des coûts des denrées de premières nécessités et des intrants agricoles, les ménages avec émigrés complètent leurs revenus agricoles et règlent leurs crédits grâce aux envois d'émigrés. Alors que les ménages sans émigrés peinent à trouver les compléments nécessaires pour prendre en charge complètement les besoins du ménage.

La migration de la main d'œuvre agricole peut avoir un impact négatif sur le développement rural si la communauté ne définit pas de stratégies adéquates pour compenser les pressions sur les productions. Les migrants doivent également soutenir leurs communautés à travers les envois réguliers afin de soulager les préjudices de leur absence par le recrutement de main d'œuvre payante pour les travaux champêtres.

Les implications de la migration sur le développement rural présentent alors deux situations dont l'une est relative à une perte de main d'œuvre et l'autre à un gain de revenus pour combler les manques. D'ailleurs les associations de développement mis en place par les émigrés dans les villages appuient s'inspirant des modèles de services sociaux occidentaux afin de faciliter l'insertion des émigrés de retour ou pour préparer un éventuel retour. Non seulement les villageois sont épargnés des contraintes d'accès aux services sociaux de base mais n'ont pas besoin de se déplacer en ville pour les mêmes services. Dans certaines localités les investissements des migrants favorisent la fixation des jeunes en créant les possibilités d'accès à un emploi rémunéré, en prenant le soin de démontrer les contraintes liées à la migration.

#### **1.1.4 La migration dans les études sur le développement**

La migration revêt un caractère important dans le développement socioéconomique aussi bien dans les pays du Nord que dans les pays du Sud. Sa contribution non négligeable dans le renforcement de la coopération internationale et les enjeux de développement dans les pays d'origine comme dans les pays d'accueil suscite actuellement beaucoup de recherches. Des réseaux internationaux de chercheurs

entre le Nord et le Sud se sont développés entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique pour cerner les dimensions politique, économique, sociale et culturelle de la migration.

La migration internationale est reconnue comme vecteur de co-développement, un processus dont la mise en œuvre favorise la participation multi acteurs Gouvernements, sociétés civiles, universités, associations. Le migrant n'est plus considéré comme un acteur autour duquel gravite sa famille d'origine ou son village, mais il constitue actuellement une équation sur laquelle les gouvernements du nord et du sud pensent leurs relations dans le cadre de la coopération internationale. Si certaines tendances considèrent la migration comme élément intervenant dans le renforcement des inégalités sociales, celles-ci jouent aussi dans les capacités migratoires<sup>39</sup>. Les capacités migratoires peuvent être offertes par les diverses possibilités qui permettent aux ménages de mobiliser divers espaces et lieux pour organiser ou inscrire leurs activités socioéconomiques. La mobilisation de plusieurs espaces selon les capacités migratoires joue sur le développement de systèmes familiaux multi localisés<sup>40</sup> qui permettent d'apprécier les capacités migratoires de leurs membres. La constitution de systèmes familiaux multilocalisés pour mobiliser les différents revenus dans le cadre du développement socioéconomique peut participer à la consolidation des inégalités sociales. Dès lors les inégalités sociales et les mobilités géographiques entretiennent un rapport de cause à effet qu'il faut bien élucider pour bien prendre en compte le rôle de la migration dans les actions de développement.

En Afrique, nul ne peut douter de l'apport des études sur la migration dans les connaissances sur le développement socioéconomique. La banque africaine de développement, BAD, consciente de l'apport des émigrés dans le développement socioéconomique a lancé en 2007 une étude qui fait ressortir l'importance sociale, économique et financière des transferts de migrants dans les pays récipiendaires. D'après cette étude, le volume des transferts représente entre 9 et 24 % du PIB des pays étudiés, dont le Sénégal, soit entre 80 et 750 % de l'aide publique au développement dont ils sont bénéficiaires.

---

<sup>39</sup> Projet Migal , édition 2011 programme métamorphose des sociétés « inégalité – inégalités »

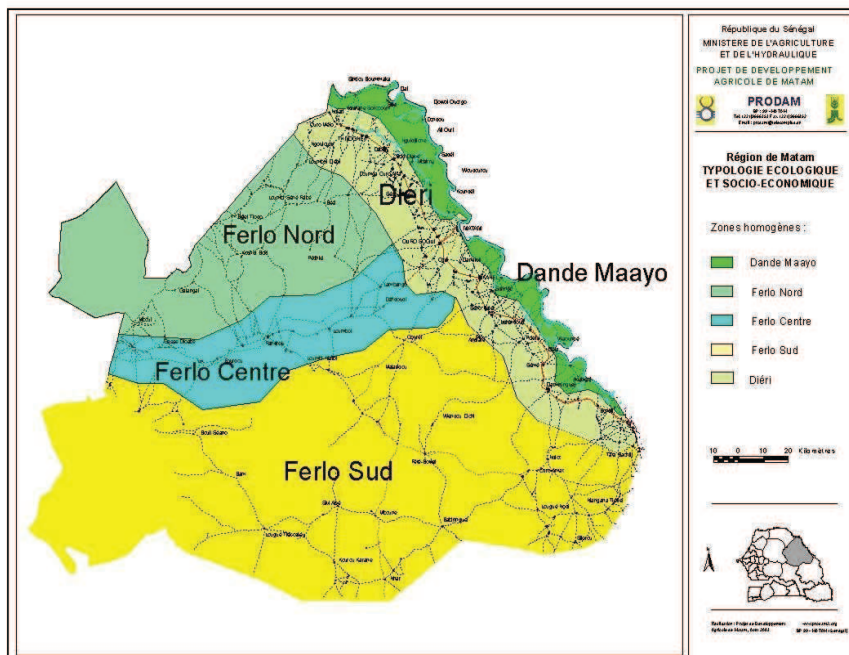
<sup>40</sup> Idem



### 1.1.5 Les recherches sur les migrations dans la vallée du fleuve Sénégal.

La migration des populations du fleuve Sénégal a été analysée selon plusieurs angles. Les auteurs comme Abdoulaye Bara Diop expliquent que la mobilité des gens du fleuve est une nécessité vitale car selon lui 40% des revenus de la vallée sont issus de leur mouvement (vers les années 1959). La migration paraît à ce titre comme le seul moyen de survie des populations de la vallée dont le revenu moyen par personne et par an tournait autour de 2000F dans les années 1959- 1969. D'après Mr Diop plus de 70000 Toucouleurs sont estimés être hors de la vallée dans les années 1959. Ce phénomène s'explique par la rareté des pluies et le recul des crues qui ont fini par rendre les surfaces cultivées très faibles : les superficies de culture de saison sèche occupent les 130000 hectares sur 500000 découvertes par les eaux-celles du Diéri sont moins importantes.

Carte 1 : zone écogéographique



Ce qui fait que les rendements sont devenus très médiocres 6 à 7 quintaux pour le gros mil et 4 à 5 pour le petit mil. Le mil est une céréale de base dans l'alimentation de la vallée, dès lors la faiblesse de rendements pèsent beaucoup sur la situation nutritionnelle des ménages de la vallée.

La migration Halpulaar est ancienne car elle date de l'effondrement des empires du Ghana et du Mali. Cependant l'absence de documents historiques ne permet que



des lectures approximatives de ces mouvements dans l'histoire<sup>41</sup>. L'invasion de Koly Tengouella au XV<sup>ème</sup> siècle serait une raison importante au mouvement des Toucouleurs. Ce guerrier d'origine Mandingue et Peulh a anéanti le Fouta-Toro, et a fondé la nouvelle dynastie peule Denianke. Cette invasion a été à l'origine de l'exode massif des familles essentiellement vers le Saloum.

La propagation de l'islam dans la vallée du fleuve Sénégal, par El Oumar Tall représente un autre temps important des mouvements de populations. Aux guerres religieuses et à la domination coloniale les halpulaar ont également répondu par un exode vers les centres urbains du pays.

L'économie de la vallée est restée archaïque (dépendant de l'agriculture non mécanisée) au moment où l'économie de traite permettait au Cayor (actuelle région de Thiès) de développer la culture d'arachide. Dans le Baol, actuelle région de Diourbel, la culture de l'arachide connaissait aussi son essor, c'est ce qui a permis un développement urbain similaire à celui de la région de Thiès. Pendant ce temps sur la petite côte (Mbour) des entreprises industrielles se sont implantées. La main d'œuvre dans ces localités que nous venons de citer était constituée de Toucouleurs de régions déshéritées : les chiffres manquent pour expliquer l'ampleur du phénomène.

Les migrations de main-d'œuvre datent, dans la vallée du fleuve Sénégal de la colonisation française à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. La mise en place de l'ordre colonial a déstabilisé le fonctionnement traditionnel des sociétés de la vallée du fleuve Sénégal, en particulier les communautés villageoises Soninké qui pratiquaient le commerce. Ainsi, en prenant le contrôle du commerce sahélien, l'administration française a contraint les membres de cette ethnie à se cantonner dans une agriculture vivrière et a renforcé les structures sociales traditionnelles. Dans le même temps, la pénétration de l'économie monétaire, au travers de l'impôt, a conduit les ménages à introduire la migration de travail dans leur stratégie de survie<sup>42</sup> (Lanly 2000).

---

<sup>41</sup> A. Diop, *L'immigration Halpulaar à Dakar*, (enquête 1958-1959, IFAN Dakar.

<sup>42</sup> LANLY G. [1998], « Les immigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France : de nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine », *Land Reform*, 1, FAO : 87-100.

Cependant, ces populations revenaient en période de pluie pour mener des activités agricoles sur les terres de décrue. C'était une migration saisonnière. Avec les longues crises de sécheresse, la migration est devenue plus lointaine et plus longue. L'Afrique du nord et du centre a été d'abord une destination privilégiée et un peu plus tard l'Europe, particulièrement la France, ensuite les Etats Unis d'Amérique. Les départs vers la France ont coïncidé avec l'appel de main d'œuvre pour les industries.

Les auteurs, comme Bernard Crousse, Paul Mathieu et Sidy Mohamed Seck (1991)<sup>43</sup> attestent que la migration soninké est liée aux « *besoins monétaires des unités domestiques* ».

Cependant, les grandes crises de sécheresses des années 70 qui ont poussé les populations de la vallée vers les centres urbains comme le décrit Abdoulaye Bara Diop ont été le déclic de la migration des Halpulaar. Mais dans tous les cas la migration aussi bien des Soninkés que des Halpulaar est liée à la recherche de subsides. Cette raison économique s'articule avec une tradition de migration liée à d'autres logiques à savoir les guerres saintes, l'apprentissage du coran, les déplacements pour fuir les razzias, les années de sécheresse, dernièrement, les évènements opposant le Sénégal et la Mauritanie...

Dans la région de Matam, la migration est aussi un rite de passage obligé pour tout adolescent prétendant au mariage. Le futur marié doit se déplacer de son village à un autre dans le but de se constituer un trousseau de mariage. Le séjour peut durer une ou deux années, selon les gains reçus. Ces déplacements se sont amplifiés avec les crises économiques pour adopter d'autres formes. Néanmoins l'influence familiale reste très forte. Les déplacements sont soutenus et organisés par la famille. Les familles occupent une place importante dans la migration des jeunes avant le mariage. Cela justifie plus tard leur rôle dans les choix migratoires de ses membres. Les stratégies migratoires s'articulent ainsi fortement avec la sphère familiale qui décide le plus souvent des mouvements de ses membres par rapport aux besoins alimentaires. La famille, en appuyant le projet migratoire de l'un de ses membres établit avec lui un « contrat familial » qui fixe les engagements de chacune des deux

---

<sup>43</sup> Bernard Crousse, Paul Mathieu et Sidy Mohamed Seck, 1991 « la vallée du fleuve Sénégal, économie du développement, Khartala, 380 pages.

parties<sup>44</sup> et son non-respect expose à des sanctions. Au travers de cet arrangement, le ménage compte recevoir une part importante des revenus du migrant, offrant en contrepartie à celui-ci la garantie du retour et d'une réintégration dans la famille<sup>45</sup>.

La migration a été étudiée sous l'angle des retombées générées par les envois de fonds des associations d'immigrants et leur utilisation dans le pays d'origine<sup>46</sup>. Cependant, les « migrants buttent le plus souvent sur un environnement peu propice à la valorisation des transferts migratoires que ce soit au niveau du pays d'origine autant que du pays d'accueil. Les retombées au niveau local de la migration internationale se limitent à une amélioration des conditions de vie des ménages de migrants sans réussir pour autant à stimuler l'activité économique et à réduire la dépendance vis-à-vis des transferts de fonds ».

L'étude de la migration ne se limite pas à étudier les allers et retours entre pays d'origine et pays d'accueil ou les répercussions économiques de la migration sur les pays d'accueil. Elle interroge également « les transformations sociales ou les recompositions identitaires que les mobilités extrêmes pourraient stimuler plus particulièrement en milieu urbain » (Sylvie Brédeloup, 2007). Les originaires de la vallée du fleuve se sont intéressés au commerce du Diamant ; ils ne se sont pas limités à transformer leur milieu d'origine mais ils ont marqué de leurs empreintes tous les espaces qu'ils ont traversés. Les Halpulaar s'installent dans ces espaces, monopolisent le commerce et valorisent leur culture. Ainsi, s'interroge Sylvie Brédeloup (2007), « par quels détours ces commerçants aux longs cours parviennent-ils à esquisser leurs propres réseaux de villes sur des espaces transnationaux ? ». Ces dynamiques nous interrogent sur les possibilités à partir de ces transactions entre les différents espaces de maintenir l'économie domestique dans la vallée.

Des sociologues (Cheikh Oumar (1996), Aly Tandian (2003), Néhara Feldman(2009)) ont étudié la question des migrations en lien avec les recompositions identitaires induites dans les sociétés hiérarchiques où la structure sociale est forte. Dans ces

---

<sup>44</sup> Guilmoto, C.Z., 1997 "Effets d'échelle et déterminants de la migration : une étude de cas en Afrique de l'ouest", in *la ruralité dans les pays du sud*, coordonné par J.Y. Marchal J.-M. Gastellu, Ed. de l'Orstom, Paris, 495-530. Mettre toutes les réf en biblio

<sup>45</sup> C, Guilmoto, Z., 1997 "Effets d'échelle et déterminants de la migration : une étude de cas en Afrique de l'ouest", in *la ruralité dans les pays du sud*, coordonné par J.Y. Marchal J.-M. Gastellu, Ed. de l'Orstom, Paris, 495-530.

<sup>46</sup> Guillome .Lanly, 1998, « Les immigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France : de nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine », Land Reform, 1, FAO : 87-100.

types de sociétés les relations hiérarchiques entre membres définissent en même temps les types d'accès aux ressources productives.

Les transformations socioéconomiques induisent généralement des changements de valeurs, de mœurs, d'institutions, des comportements individuels et collectifs. Les relations familiales et sociales sont affectées comme peuvent l'être les rôles économiques et sociaux au sein des ménages et la redistribution des statuts sociaux surtout à l'égard des femmes. L'absence prolongée des hommes fait émerger de nouvelles valeurs et pratiques dans le groupe statutaire des femmes. La migration a renforcé la division des femmes<sup>47</sup> dans la vallée du fleuve Sénégal à travers l'émergence du pouvoir des belles mères, sœurs du migrant sur sa femme restée au village (Tandian, 2003).

La migration masculine a permis à certaines femmes de la vallée d'avoir accès à « d'autres formes de possession traditionnellement réservées aux hommes (achat de matériaux de construction, paiement de la main d'œuvre...) »<sup>48</sup>. Toutefois, cela ne leur procure pas une autonomie totale car d'une manière générale la société halpulaar définit l'homme comme chef de ménage et le proverbe pulaar « tuuba ko ngoota » (il n'y a jamais qu'un seul chef et il porte le pantalon) faisant référence à l'homme, étouffe certaines initiatives féminines. Les changements de rôles sociaux chez les femmes fonctionnent tant que l'homme est absent ou du moins n'a pas de parent ou proche pouvant se substituer à lui.

Ainsi, la migration n'améliore pas automatiquement la position des femmes dans les hiérarchies sociales, cependant dans certaines conditions l'amélioration de leur niveau de vie peut contribuer à valoriser leur prestige social. Les mères et les femmes d'émigrés bien qu'elles ne changent pas de positions sociales, sont observées et classées comme des personnes « hors circuit de pauvreté », qui peuvent venir à bout des difficultés de leurs congénères. Or d'après certaines d'entre elles c'est le « soutoura » (discrétion) qui fait penser aux membres de la société qu'elles sont « hors circuit de pauvreté ». En réalité elles vivent dans une situation

---

<sup>47</sup> Nehada Feldman « Migration de l'oppression, Rapports sociaux de sexe et division du groupe des femmes dans un segment originaire dans la région de Kaye au Mali, thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, 2003, Université Toulouse le Mirail.

<sup>48</sup> Aly Tandian, 2003, « Des migrations internationales à la question identitaires, Redéfinition de statuts des migrants Halpulaar et évolution des rôles féminins dans la vallée du fleuve Sénégal », thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, Université Toulouse le Mirail.

d'ambivalence qui fait croire à l'opulence alors qu'elles traînent leur lot de contraintes financières.

Les logiques migratoires familiales considèrent le retour de l'émigré comme inscrit dans un contrat social. Dès lors, les changements de statut des femmes restées au village sont contraints : l'absence des hommes ne leur permet pas toujours d'occuper de nouveaux rôles ou des responsabilités masculines, et si elles le font, ce ne peut-être que provisoirement dans l'attente du retour des hommes.

La structure sociale prévoit une réinsertion de ses membres à l'émigration qui, à leur tour, par l'envoi de fonds pour les projets sociaux, certifient leur appartenance à la communauté.

Cette étude interroge les mutations des systèmes de productions agricoles et les questions identitaires dans un contexte migratoire et par le prisme des rapports de genre. La sécheresse étant le point de départ de la migration, l'étude s'intéresse à ses répercussions sur les unités de productions agricoles. Avec les départs de la main d'œuvre agricole, les ménages ruraux ont su mobiliser des dynamiques collectives pour faire face à la crise économique. Les revenus migratoires se sont substitués à la main d'œuvre agricole dans les ménages surtout dirigés par les femmes, qui souvent manquent de possibilité d'accès aux ressources productives.

La compréhension des mouvements migratoires masculins et ses incidences sur la redéfinition d'identité chez les femmes<sup>49</sup> a fait l'objet de recherches, mais celles-ci n'ont pas suffisamment analysé la place des femmes dans les exploitations agricoles. De même les migrants au bas de l'échelle peuvent acquérir au cours de leur mobilité spatiale des pouvoirs économiques : leur capacité nouvelle d'accès aux ressources productives (terres, eau, crédit) permet d'apprécier l'évolution de leur statut social.

La migration masculine internationale dans la vallée du fleuve Sénégal et ses effets sur les changements de rôle et de statut des hommes de classes inférieures et des femmes restées au village, les conflits intergénérationnels et la recomposition des identités de genre dans ces sociétés ont fait l'objet de plusieurs recherche (Tandian,

---

<sup>49</sup>Tandian Aly, 2003, « Des migrations internationales à la question identitaires, Redéfinition de statuts des migrants Halpulaar et évolution des rôles féminins dans la vallée du fleuve Sénégal », thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, Université Toulouse le Mirail.

2003 ; Ba, 2005 ). Dans certaines sociétés, les migrations sont appréhendées comme « facteurs de transformation des espaces ruraux qu'elles mettent en relation et d'autres part comme processus de (dé) classement, de (re) positionnement, de changement de statut sociaux à la fois des migrants et des populations de leurs origines<sup>50</sup>. Toutefois, il apparaît que l'acquisition de capitaux n'entraîne pas la recomposition de statuts et de mobilités statutaires dans la stratification sociale des halpulaar. Les mobilités sociales ne sont nullement influencées par les capacités financières des classes aux bas de l'échelle de retour d'émigration même si certains pensent que le contexte migratoire est favorable à la remise en cause de l'ordre social. Cependant avec la migration internationale des hommes de Matam, les femmes, avec leurs nouvelles responsabilités de chefs de ménage sont désormais plus visibles dans les espaces agricoles. Est-ce à dire comme Laroussi Amri que la position centrale de la femme dans les exploitations agricoles familiales est une réponse du groupe (les femmes) en termes de négociation et d'alternative dans le sens sociologique du mot<sup>51</sup>. Cette forte présence des femmes dans l'exploitation agricole est-elle révélatrice des changements sociaux issus de la migration ? Ces changements sociaux se sont-ils opérés séparément des logiques culturelles où hommes et femmes sont déterminés par une hiérarchisation sociale basée sur :

- L'âge
- Le sexe
- Et la classe sociale

Toutefois, les initiatives de développement portées par les émigrés et les communautés villageoises doivent s'inscrire dans une dynamique de prise en charge des nouveaux modèles de développement intégrant les changements globaux dans les processus de développement agricole.

### **1.1.6 Changements globaux et développement agricole**

Le défi auquel doit faire face le développement agricole est d'atteindre la sécurité alimentaire des ménages dans un contexte liés aux changements globaux. Les changements climatiques d'origines humaines et naturelles constituent une véritable

---

<sup>51</sup> Laroussi Amri, 2003, la femme rurale dans l'exploitation familiale nord-ouest de la Tunisie. Pour une sociologie des ruptures, l'Harmattan, 538 pages.

menace sur le développement agricole. Les pratiques culturelles dépendantes de fortes utilisations d'engrais, de pesticides et de déforestations abusives contribuent à la détérioration des écosystèmes naturels.

Les agricultures de l'Afrique de l'ouest précisément des pays du Sahel sont dépendantes des ressources naturelles, les producteurs dans le passé ont alterné des pratiques culturelles comme la jachère, le brulis, la rotation pour sauvegarder leur potentiel agricole. Suites aux dégradations des conditions de cultures issues des sécheresses en Afrique dans les années 70, les agriculteurs se sont tournés vers les cultures fortement demandeuses de produits chimiques dont l'utilisation à long terme est néfaste sur la santé humaine et animale. En outre les politiques de relance de l'agriculture développés par les programmes de lutte contre la pauvreté et les gouvernements africains, même soucieux des enjeux environnementaux n'ont pas pour autant réglé le problème de l'insécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire des ménages ruraux interpelle un ensemble d'actions dont les plus pertinentes sont à identifier dans le local (facilité d'accès à la terre, programme de restauration des terres, lutte contre la dégradation des écosystèmes naturels). L'interrogation qui se pose est de savoir comment les collectifs ruraux prennent en charge la question foncière et la biodiversité et répondent aux politiques gouvernementales sur le secteur agricole ? Les changements de systèmes de productions dans presque tous les pays sahéliens ont entraîné un bouleversement des pratiques traditionnelles vers une agriculture axée sur l'utilisation de semences améliorées, des produits phytosanitaires et de pesticides pour accroître la productivité. Or les pesticides, utilisés pour détruire les éléments néfastes contre les cultures, sont disséminés dans l'atmosphère et retombent avec les pluies comme polluant de l'environnement, avec des effets nocifs sur la santé humaine. Cependant en l'absence de politiques agricoles adéquates sur l'agriculture biologique, les producteurs continuent à utiliser ces produits pourtant nocifs. En outre l'agriculture familiale africaine encore faible, victime d'inégalités socioéconomiques a du mal à faire face à la mondialisation.

## **1. 2 Problématisation**

Poser un regard genré sur les questions de développement agricole permet de comprendre les dynamiques qui se créent autour des exploitations agricoles de Matam. Les hommes et les femmes reproduisent les habitus incorporés dans les enseignements de la société halpulaar, les transposent dans les différentes situations auxquelles ils sont confrontés. Les différences de classes sociales déterminent les processus et modes d'accès aux ressources, malgré la volonté des programmes de développement d'assurer une équité sociale. Les inégalités sociales se manifestent et se creusent entre ménages avec émigrés et ménages sans émigrés. Ainsi, il est nécessaire d'engager un diagnostic institutionnel et sexospécifique afin de déceler les changements socioéconomiques et agricoles issus de la migration, tout en prenant en compte les aspects liés au contexte climatique de la région.

Dans cette partie nous développerons la question de la recherche ainsi que les hypothèses de travail qui nous ont permis d'aboutir à l'objectif principal de la recherche et aux objectifs spécifiques.

### **1.2.1. Objectifs de la recherche**

- **Objectif général**

En intégrant changement climatique, migration et place des hommes et des femmes dans les exploitations agricoles familiales l'étude a permis de produire des connaissances scientifiques sur les facteurs favorisant l'émigration dans la région de Matam, ses conséquences sur les changements de rôles et de statut et les changements dans les systèmes agricoles. Cette région est fortement marquée par une hiérarchisation sociale qui accentue la pauvreté et les difficultés d'accès aux facteurs productifs pour une importante frange de la population (femmes, jeunes, handicapés, « esclaves »...). Les changements des systèmes de production intervenus dans l'économie régionale très fragilisée par une désintégration à cause de l'enclavement de la zone, risquent d'être davantage perturbés par le contexte de changement climatique dans le monde dont les impacts seront plus ressentis par les



populations vulnérables à savoir les femmes chefs de ménages. Ces changements environnementaux combinés aux transformations sociales ont eu de fortes incidences sur le devenir des exploitations agricoles familiales et dans le mode de gestion des ressources. Dans cette optique la thèse étudie tous les processus constituant une entrave à l'autonomisation des femmes en général et des femmes chefs de ménages en particulier dans un contexte migratoire et de changement climatique.

L'étude sur l'évolution des systèmes de production agricoles et effet de genre, dans un contexte de migration et de changement climatique a eu pour ambition : i) de mettre en exergue les impacts du changement climatique sur les systèmes de production des ménages vulnérables et d'établir les liens avec l'émigration dans la région ; ii) d'expliquer les systèmes de représentations sociales et les conséquences induites par la migration sur les statuts et rôles des hommes et femmes ; iii) d'étudier et d'analyser la contribution des hommes et des femmes dans les exploitations agricoles familiales face aux crises actuelles ; iv) Comment l'analyse des rôles sexués dans les différentes interventions de développement peut permettre de trouver des solutions durables. De cet ensemble d'interrogations nous associons des objectifs spécifiques.

- **Objectifs spécifiques**

*Définir l'impact de l'émigration dans les transformations sociales en cours.*

Bien que les décisions de migrer soient prises en famille, les influences de la migration sur la famille et la société ne sont pas prévues au départ. Les transformations sociales que nous voulons étudier concernent les changements de statuts et de rôle des hommes et des femmes restés au village. Nous sommes surtout intéressés par la migration masculine, car celle des femmes ne répond pas aux mêmes logiques. Les femmes appartiennent au domaine privé, elles ne doivent en sortir qu'avec l'autorisation des hommes de leur ménage d'appartenance. La société Halpulaar se réfère à la religion musulmane qui demande à l'homme de prendre en charge tous les besoins de la femme. En échange la femme doit obéissance et fidélité au mari. La société matamoise n'a prévu aucun droit d'accès de la femme aux biens communautaires. Elle est sous la tutelle du mari qui bénéficie de ces privilèges. En l'absence de son mari ne devrait-elle pas bénéficier de ces

mêmes privilèges pour maintenir la survie du ménage ? Par ailleurs, les classes aux bas de l'échelle, sont les plus vulnérables pendant les crises, elles vivaient grâce à l'agriculture pratiquée sur les terres en location et sur celle du Diéri. Avec la sécheresse, leur seul espoir de survie était de sortir de la région à la recherche de travail. Beaucoup d'entre elles, ont tiré de l'émigration des revenus conséquents leur permettant d'acquérir des services et des biens qui leur étaient refusés auparavant dans la société. Leur nouvelle posture, leur permet-elle d'acquérir dans la société halpulaar des responsabilités sociales jamais investies ? En d'autres termes, le capital économique détenu par les femmes grâce à leurs activités génératrices de revenus pour asseoir une autonomie économique leur permet-il d'acquérir dans la société une promotion sociale ? Nous y répondrons en analysant la place des femmes et des hommes dans les sphères de production.

*Analyser la place des hommes et des femmes dans les sphères de production.*

La migration masculine est la cause de changements socio organisationnels dans les ménages et dans la société. Les femmes sont presque devenues les piliers sur lesquels reposent tous les besoins du ménage. Alors que, historiquement, dans la hiérarchie sociale la femme est sous la tutelle des hommes de la famille, le départ des hommes fait des femmes, dans une certaine mesure, les responsables de la famille sans qu'elles soient préparées à une vie au dehors. En outre, avec l'introduction de la culture irriguée dans la vallée ayant entraîné une surcharge de travail contrairement aux cultures traditionnelles, l'absence des hommes pose le problème de la main d'œuvre dans les ménages agricoles dirigés par les femmes. Bien que les femmes aient toujours travaillé dans les exploitations agricoles familiales, elles doivent en plus de leurs charges, prendre la place qu'occupaient traditionnellement les hommes. La question est alors de savoir si la migration peut entraîner une recomposition des relations sociales dans le ménage et une modification des rôles assignés aux hommes et aux femmes dans la société ? Le cumul des activités de la sphère de reproduction et de production peut être un handicap dans la bonne marche de l'exploitation si la femme, en plus de cette fonction, doit gérer des enfants en bas âge. Souvent l'absence prolongée de l'homme risque de faire perdre la place occupée par la femme dans une exploitation agricole incluse dans une propriété gérée par un groupement majoritairement dominé

par les hommes. Tout manquement, souvent pardonnable ou négociable pour les associés hommes, est catégoriquement blâmable pour une femme, car dans la psychologie des hommes la femme n'a pas sa place dans la direction de l'exploitation agricole. Réussiront-elles à maintenir leur place dans ces exploitations face à la concurrence des hommes dans les groupements de périmètres irrigués mixtes? Quoiqu'il en soit, les exploitations agricoles des femmes cheffes de ménages sont toujours fonctionnelles malgré les discriminations sociales. Néanmoins avec la modernisation du secteur agricole et l'intensification de la production portée par les structures de développement agricole à l'image du PRODAM2<sup>52</sup> à travers l'introduction du système de riziculture intensif, les activités agricoles des femmes rurales, peuvent s'inscrire dans une logique d'accumulation et d'investissement, gage d'un meilleur statut social<sup>53</sup>. Cette position renforce leur audace de revendiquer une place dans les espaces de pouvoir.

*Fournir un éclairage sur les logiques entrepreneuriales des hommes et des femmes de la région.*

Les femmes cheffes de ménages de jure (officiellement) ou de facto (avec l'absence du mari) accomplissent des activités de survie pour maintenir l'économie familiale. Face à l'inégalité d'accès aux ressources basée sur la construction sociale, les femmes chefs de ménages peinent à travers les ressources nécessaires (main d'œuvre, crédit, intrants...), pour entretenir l'exploitation agricole familiale. Dans certains cas l'émigré envoie de l'argent qui permet de payer la main d'œuvre temporaire, particulièrement, si les forces vives ne sont pas suffisantes au niveau du ménage (ce qui est le cas des jeunes émigrés). Il arrive aussi que les envois d'argent soient très irréguliers les femmes sont obligées d'emprunter dans le voisinage pour payer la main d'œuvre.

Si elles ne parviennent pas à payer la main d'œuvre agricole, elles mettent le périmètre en métayage et se tournent vers le secteur informel, le petit commerce, le mareyage, l'embouche ovine et bovine, ou la loi du marché est très exigeante pour elles (garantie de propriété dans les banques pour accéder aux crédits, fonds de commerce conséquent pour soutenir l'activité...). Elles mobilisent tous les moyens à leur disposition pour asseoir un commerce dans un secteur dominé par les hommes.

---

<sup>52</sup> Projet de développement agricole de Matam co financé par le FIDA, la BOAD, le Gouvernement du Sénégal et les bénéficiaires.

<sup>53</sup> Stratégie sous régionale de renforcement de capacité des femmes rurales, document du FIDA

Les femmes jouent un rôle très important dans les stratégies de survie en cas de récession économique même au cas où le chef de famille est présent. Dans beaucoup de villes sénégalaises à l'image de la ville de Matam, les femmes s'investissent dans le secteur informel, assument les besoins du ménage. D'ailleurs, depuis les années 1980, avec les programmes d'ajustement structurel, les femmes africaines et particulièrement sénégalaises, s'investissent dans l'informel pour arrondir les fins de mois d'un mari déflaté ou victime de crise économique issue de la sécheresse ou de la faiblesse des salaires dans la fonction publique. Bien que les normes sociales prévoient que le mari prenne économiquement les besoins de la famille, les précarités de l'emploi au Sénégal, la levée des subventions sur les intrants agricoles et les aléas économiques ont poussé les femmes de la sphère domestique à la sphère productive. Les premières femmes commerçantes sont issues du milieu urbain où la crise économique et les exodes massifs de ruraux des campagnes vers les villes ont entraîné une forte précarité sur les ressources. Ainsi le modèle dominant, structurant, qui joue fortement sur les séparations des rôles et des espaces, s'est vite effrité face à l'incapacité des maris de prendre en charge correctement le ménage. Les effets collatéraux de l'impuissance des hommes face à la prise en charge de tous les besoins du ménage entraînent dans certains cas le rétrécissement de l'autorité du mari, ce qui conduit souvent à la rupture du couple. Dans d'autres cas les femmes assument les charges familiales et exigent de leurs maris des autorisations de mener des activités commerciales dans différents espaces.

Les femmes de la vallée et particulièrement de Matam n'ont pas été en reste car cette période a aussi coïncidé avec les crises de sécheresse et le départ massif des hommes actifs hors de la région.

Cependant, les difficultés d'accès aux crédits dues aux conditionnalités très lourdes pour les personnes à faibles revenus, ne militent pas en faveur des activités économiques des femmes. Elles développent d'autres sources de financement basées sur les canaux solidaires et destinés exclusivement aux femmes. Les différentes formes de solidarités des femmes dans les différents espaces domestiques, villageois, communautaires, régionaux leur confèrent une sécurité financière pouvant soutenir leurs activités économiques. Les ramifications de leur réseau de solidarité sociale dans les différents espaces et lieux de fréquentation et

de rencontres permettent aux femmes de contribuer ou même de prendre en charge la subsistance des ménages.

## **1.2.2 Problématique**

L'évolution des systèmes de production agricole en Afrique de l'Ouest et particulièrement au Sénégal est menacée par les aléas climatiques et une paupérisation des ménages agricoles. L'exploitation agricole en Afrique de l'ouest reste essentiellement familiale. Pour améliorer leurs moyens d'existence, les ruraux pauvres adoptent plusieurs stratégies combinant les systèmes d'assolement, l'itinérance, l'alternance de culture saisonnière sur plusieurs espaces, les mobilités saisonnières et en dernier recours la migration internationale. En outre les performances du secteur agricole, déjà secouées par les contraintes environnementales, subissent les faiblesses des politiques agricoles des gouvernants africains confrontés à des difficultés économiques. Les crises de sécheresse ont coïncidé avec la suppression de l'interventionnisme des gouvernements sur l'agriculture, suite aux conditionnalités des institutions internationales. Pour la relance des économies africaines ils ont adopté les mesures de redressement fixées par ces institutions, qui ont fini par appauvrir davantage les ménages ruraux. Etant donné que la Banque mondiale s'opposait farouchement à la subvention des intrants et du matériel agricole, alors que les paysanneries étaient en ce moment marquées par les fortes crises de sécheresse, les ménages ruraux se sont appauvris davantage. Face au redressement budgétaire et au programme d'ajustement structurel accompagnant ces politiques, les gouvernements ont lancé un ensemble de mesures dont l'arrêt des subventions sur les intrants agricoles. Ces mesures ont mis les producteurs face à de nouvelles responsabilités alors qu'ils ne détenaient pas de moyens suffisants pour assurer la transition. Comme résultats, les campagnes se sont vidées des bras valides à la recherche du numéraire pour la survie des ménages ruraux.

### 1.2.3 Question de la recherche

Appréhender les rapports sociaux de sexe comme point de départ de la subordination d'une frange importante de la population composée d'hommes et de femmes permet de recadrer les facteurs favorisant la migration dans la région de Matam. La hiérarchisation sociale de la société halpulaar ne laisse aucune chance de promotion socioéconomique aux classes situées aux bas de l'échelle. Dans leur mode de répartition des ressources, les femmes ne sont guère privilégiées. Contraintes par des logiques sociales qui perpétuent la domination des classes les populations au bas de l'échelle, particulièrement les femmes, élaborent des stratégies de sortie de crise malgré leur marginalisation, afin de mobiliser les ressources économiques.

Nous ne nous intéressons pas aux dynamiques migratoires en tant que telles, mais notre analyse tentera d'élucider les conséquences de ces migrations sur les systèmes productifs et la place des femmes au départ des hommes. Etant donné que les exploitations agricoles dans la région sont sous la responsabilité des hommes, dans un contexte où l'économie familiale est fortement dépendante de l'agriculture, les dures années de sécheresse ont alors anéanti l'espoir de survie des ménages ruraux. Les mouvements de populations sont analysés dans cette période comme une alternative de sortie de crise ou comme une forme de réplique sociale ou encore une façon de fuir des liens sociaux qui les enferment sous la dépendance. La région a une tradition migratoire plus connue sous le nom de migration saisonnière. La décision de migrer même si elle est aujourd'hui individuelle dans certains cas, a été organisée en famille à tour de rôle pour combler le manque de ressources du ménage. Le migrant ne partait qu'une fois que les greniers étaient remplis de céréales et revenait au début de la saison des pluies pour les travaux agricoles. Il arrivait souvent en cas de mauvaises récoltes que deux ou trois hommes soient envoyés dans les principaux centres urbains pour venir au secours de la famille. Ainsi chaque famille voyait quand il fallait garder ou envoyer la main d'œuvre agricole à l'extérieur du village. Les stratégies élaborées par les familles étaient basées sur la recherche du bien-être familial et des besoins économiques. L'agriculture de décrue leur permettait de jouer sur le temps et l'espace pour tirer le maximum de revenus pour le ménage, car elle ne demandait pas beaucoup de travail du sol. Les crises de

sécheresse ayant rendu la culture de décrue aléatoire avec l'assèchement du fleuve, les populations ont adopté des migrations de longues durées avec des envois d'argent précaires aux familles restées au village.

La forte migration des hommes à la recherche de subsides entraîne une restructuration de la division du travail selon le sexe dans le secteur agricole avec une forte implication des femmes et des jeunes qui se chargent de plus en plus de la production. Selon le rapport de l'Institute for Development Anthropology (l'Ida) (1991) sur le suivi des activités du fleuve Sénégal, on suppose que cette restructuration de la division du travail selon l'âge et le sexe a même imposé un fardeau disproportionné sur les femmes et les enfants. Le changement de système de production et l'absence prolongée des hommes font que les femmes sont aujourd'hui aux avant-postes de la production de riz et font activement les tâches auparavant réservées aux hommes tels que le désherbage, les semailles et le repiquage.

La question principale de notre recherche devient alors : dans un contexte de vulnérabilité climatique accrue, ***la migration masculine internationale a-t-elle des influences sur le changement des statuts sociaux des femmes et sur les systèmes productifs des ménages agricoles de la région de Matam?*** Ce qui nous amène à annoncer notre hypothèse de travail qui se hiérarchise à trois niveaux.

#### **1.2.4. Hypothèses**

Les hypothèses que nous définissons sont articulées entre elles et se déclinent en trois niveaux :

##### **Niveau 1**

**La migration masculine internationale a des influences sur le changement des rôles et statuts des hommes et des femmes halpulaar.**

Selon Guilmoto (1997), les migrations se trouvent encadrées par les instances de régulation sociales qui participent à la définition du projet migratoire. Dès lors la migration est un « contrat familial » qui fixe les engagements entre le migrant et les membres de la famille. A travers les réseaux de solidarités la société exerce le contrôle sur les migrants. Si la migration est de courte durée, la stabilité sociale n'en

est pas menacée. Si la migration est de longue durée elle remet en cause la division sexuelle du travail social suite à une importante ponction de la main d'œuvre agricole. La migration s'institutionnalise dans le cas où elle remet en cause les bases de la société rurale (Guilmoto, 1997). La division du travail social dans la société Halpulaar est perturbée par les longues absences des hommes. Les hommes ont migré, est-ce à dire que les femmes ont hérité de nouveaux pouvoirs qui leur confèrent le statut de chef de ménage ? Cette nouvelle division du travail social qui rétrocède aux femmes des tâches qui étaient exclusivement réservées aux hommes, leur permet-elle d'avoir de nouvelles positions dans la hiérarchie sociale, socio-économique ? Peut-on dire qu'avec l'émigration il y a eu une nouvelle redéfinition des rapports de sexe ? Le statut de chef de ménage est-il lié à l'absence des hommes ou de la crise économique qui sévit dans tout le pays ? La femme devient-elle chef de ménage de fait ou temporellement ? A quel niveau la femme chef de ménage exerce son pouvoir ? Conserve-t-elle ce statut au retour du mari ? La migration a-t-elle permis une redistribution des pouvoirs entre les différentes catégories sociales ? Le pouvoir économique des ménages issus de la migration peut-il permettre leur repositionnement dans la hiérarchisation sociale surtout si ce dernier est issu de familles appartenant à des classes inférieures. Qu'en est-il de la relation entre jeunes et vieux avec les influences de la migration ?

## **Niveau 2**

Dans le second niveau, il faudra voir **si les changements sociaux ont entraîné la transformation des systèmes de production agricole familiale où les femmes occupent désormais une place stratégique.**

En effet, nous essayons de repérer dans les changements intervenus ces dernières années au niveau des systèmes de production s'il y a des facteurs imputables à la migration internationale masculine dans la région de Matam. Les systèmes de production adoptés ces dernières années permettent-ils, en l'absence de la majorité des hommes, de donner aux femmes les possibilités de faire face à la sécurité alimentaire des ménages ruraux ? L'intégration du genre dans le développement rural à travers la loi d'orientation agro sylvo pastorale n° 2004-16 qui donne droit à la femme sénégalaise l'égal accès aux facteurs de production a-t-elle été le facteur le plus déterminant de leur intégration dans les périmètres irrigués ?



### **Niveau 3**

**Enfin, le changement climatique a été le facteur favorisant la migration des hommes. Celle-ci à son tour a entraîné le repositionnement des femmes dans l'espace socioéconomique.**

Les femmes ayant hérité de nouvelles responsabilités dans l'agriculture dans un contexte de forte hiérarchisation sociale, cherchent à trouver les connexions et les stratégies nécessaires pour cumuler leur rôle productif et reproductif. Face à un contexte climatique qui menace la survie des exploitations agricoles, les hommes et les femmes ont élaboré des stratégies d'adaptation pour maintenir une économie familiale. Les activités génératrices de revenus élaborées par les femmes pour assurer la survie du ménage permettent-elles une reconnaissance sociale du travail féminin ? La contribution financière des femmes à l'économie domestique, en plus de leur rôle traditionnel du care (entretien du ménage), nous y reviendrons plus loin, doit contribuer à leur valorisation sociale. Malgré les normes sociales et économiques qui menacent leurs activités, les femmes d'émigrés, ou issus d'un ménage d'émigrés définissent un passage négocié dans un jeu de rôle et de manipulation qu'elles sont les seules à comprendre.

## **CHAPITRE II: CADRE THEORIQUE**

Dans ce chapitre, nous présentons le lien entre l'objet de l'étude et les ressources mobilisées pour l'étudier<sup>54</sup>. Ainsi, notre analyse consiste à interroger les rapports entre le social et l'économique en se basant sur les interactions entre les individus dans leur environnement. Comprendre les fonctionnements de la société ne suffit pas pour détecter les éléments déterminants dans la promotion socioéconomique de ces membres. Il est nécessaire de comprendre les dynamiques sociales qui guident la logique des institutions sociales afin de comprendre comment se font les jeux de pouvoir et comment ils sont légitimés, véhiculés et acceptés par les acteurs sociaux. Ainsi dans notre étude, nous mobilisons les différentes formes d'analyse des rapports sociaux de sexe mais aussi de différenciation sociale, ainsi que les apports théoriques de chacune d'elles sur notre objet de recherche.

## **2.1 Intérêt du sujet dans les problèmes de développement**

L'égalité des sexes est une question de justice sociale et d'efficacité. Dans une société où les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes opportunités d'accès aux forces productives, la question de la croissance économique va se poser avec acuité. L'égalité entre les hommes et les femmes est un facteur de développement social. Elle peut accroître l'efficacité économique et améliorer d'autres résultats au plan du développement de trois manières différentes<sup>55</sup> à savoir :

- Par l'élimination des obstacles qui empêchent les femmes d'avoir le même accès que les hommes à l'éducation, aux opportunités économiques et aux facteurs de productions pouvant générer des gains de productivités généralisés ;
- Par l'amélioration de la condition féminine, en termes absolus et relatifs, qui favorise de nombreux autres résultats du développement, notamment pour les enfants et le ménage ;
- en donnant aux femmes et aux hommes les mêmes chances de participer à la vie sociale et à la prise de décision dans les communautés et de peser sur l'action publique.

---

<sup>54</sup> Raymond Quivy, Luc Van Campenhout, 2006.

<sup>55</sup> Banque Mondiale, rapport sur le développement dans le monde en 2012, l'égalité des genres et développement.

Par contre, l'absence de liberté d'action ou de décision est négative aussi bien pour les hommes que pour les femmes et freine le processus de développement humain, économique et social. Lorsque des préjugés sociaux font foi dans une communauté, les possibilités de promotion socioéconomique sont limitées pour les catégories sociales vulnérables, et surtout pour les femmes.

De plus, la mondialisation renforce les inégalités homme/femme plus marquées par les préjugés sociaux, les tensions dans les ménages et la recherche du travail rémunéré. En plus de ces inégalités sociales qui renforcent la situation de pauvreté des femmes, d'autres formes d'aliénation et de stigmatisation sociale, empêchent une bonne portion de la population de Matam de jouir de liberté. Ce sont particulièrement la classe sociale, l'ethnie, et l'âge qui confèrent des statuts sociaux de dominants et de dominés.

Il est illusoire de penser le développement de la région avec seulement les hommes, alors que les femmes sont de plus en plus présentes dans les exploitations agricoles. Dès lors s'impose une analyse accrue sur le genre des exploitations agricoles de Matam afin de mieux cerner les contraintes socioculturelles qui retardent le développement socioéconomique de la région.

En outre, le taux d'intensité culturelle projeté par le gouvernement du Sénégal pour la production agricole équivalant à 1,60 calculé sur la base d'une double culture annuelle est difficilement réalisable du fait du rythme très lent des aménagements dans la moyenne vallée (estimé à 0,83)<sup>56</sup>. Avec un taux d'accroissement naturel de 3,6% la population régionale est passée de 178640 en 1976 à 525942 habitants en 2009. Les superficies aménagées de l'ordre de 9148 hectares, seules environ 6000 hectares sont mises en valeur. D'ailleurs dans ces périmètres ne sont pas pris en compte les ménages des villages qui ont été constitués dans les premiers aménagements (1980-1990) à l'image des villages de Koundel, de Woudourou, et de Nguidjilogne. Ainsi un défi presque utopique se pose pour la région : comment nourrir avec moins de bras une population qui ne cesse de croître si l'accès aux aménagements n'est pas facilité pour toute la population selon une équité sociale ?

---

<sup>56</sup> Muneera Salem-Murdock et Madiodio Niassé Suivis des activités du fleuve, Suivi des Activités du Bassin du Fleuve Sénégal, rapport de synthèse, IDA Working Paper No. 93.

La migration constitue une stratégie de survie des ménages ruraux et de maintien des capacités de production. Les ressources de l'émigration, ont alimenté les ménages ruraux, et le flux financier est aujourd'hui analysé comme un processus dont l'arrêt n'est guère envisageable par les bénéficiaires. Sur certains aspects, cela constitue un frein au développement des capacités internes car les villageois ont tendance à produire ce qui est juste nécessaire et la ressource externe comble le manque. Le système, dans toute sa dimension socio organisationnelle, est structuré pour se perpétuer. Les villages avec une forte colonie d'émigrés restent marqués par une structure sociale inégalitaire paravent de toute mobilité sociale. A cela s'ajoute la forte propension à l'inégalité sociale qui limite l'accès aux moyens productifs des classes aux bas de l'échelle. D'ailleurs l'idéologie imaginaire dominante prévoit des sanctions ou punitions latentes à quiconque ose déjouer la tradition.

Beaucoup de programmes et projets se sont succédés dans la région, avec des actions phares de sensibilisation et de formation, cependant les stéréotypes de genre existent toujours et freinent le développement économique de la région.

Si les programmes d'investissement agricole et de relance de l'économie régionale élaborés par l'Etat dans la région sont mis en œuvre seulement par les hommes, il y a lieu de se demander alors quand est-ce que l'objectif de la lutte contre la pauvreté sera atteint ? Toutefois il faut rappeler que les femmes sont totalement présentes dans le processus du développement et du maintien des systèmes de production (même si elles n'apparaissent pas dans les statistiques). Dans le Walo, du labour à la récolte, la femme est dans le périmètre, elle participe à plein temps à la production des céréales. A ce niveau une erreur à ne pas commettre est de dissocier les périmètres horticoles du système de production du ménage. En effet il faut retenir que le périmètre rizicole et le périmètre horticole, le cheptel, les équipements agricoles constituent le capital du ménage qui est mis en valeur par les différents membres en fonction d'une spécialisation bien définie : le grand périmètre rizicole apporte les céréales de base et la femme apporte en outre les condiments nécessaires et des revenus qu'elle contrôle. C'est une complémentarité nécessaire à l'équilibre et au maintien des systèmes de production. Si les femmes ne produisaient plus rien dans leurs périmètres horticoles, il y aurait certainement une réduction immédiate de la sécurité alimentaire qui surviendrait car l'hectare (de riz), octroyé

aux ménages agricole du walo par les programmes et projets de l'Etat, servirait à assurer l'alimentation céréalière du ménage, les dépenses liées à la santé, au transport, à l'habitat rural, à l'éducation des enfants, etc.

Les inégalités de genre bloquent le développement humain et retardent le processus de croissance économique de la région. Selon le rapport du PNUD 2011, le développement humain est:

*L'accroissement des libertés et des capacités permettant aux personnes de mener une vie qu'elles jugent satisfaisante à juste titre. Il repose sur l'éventail l'élargissement des choix disponibles, accompagné d'efforts raisonnables pour éviter le risque de compromettre sérieusement les capacités des générations futures.*

Les différences de pouvoir entre hommes et femmes, jeunes et vieux, classes sociales et groupes ethniques entravent les efforts de développement de la région et interpellent tous les acteurs et partenaires socioéconomiques. L'avenir des générations futures dépend fortement des engagements et de la volonté politique du gouvernement du Sénégal à éradiquer la pauvreté à travers des lois et des réformes effectives sur la participation à tous les niveaux de tous les acteurs du développement socioéconomique. Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) du Sénégal est de 41%, soit 6367 milliards CFA en valeur nominale. Relativement à la population en 2010, le PIB per capita est évalué à 5 009 096 CFA soit approximativement 1009 USD per Capita. Selon les prévisions, le taux de croissance serait de 4,3% en 2011 et 4,2% en 2012<sup>57</sup>. Néanmoins, ces taux restent inférieurs au minimum de 7% et ou 8% requis pour une réduction significative et durable de la pauvreté à l'horizon 2015. En outre, les objectifs du millénaire pour le développement OMD dont le numéro trois est de : « *promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes* » suppose le renforcement des dispositifs sécuritaires des hommes et des femmes dans leur communauté. Tant que les inégalités de genre existent, quelque soient leurs formes d'expression, il sera difficile de jeter les bases d'un développement socioéconomique basé sur le concours des parties prenantes. Il est clair que les stéréotypes de genre induits par la différenciation sociale privent une

---

<sup>57</sup> Economist Intelligence Unit, Contry Report, Senegal, Febreary 2011.

bonne partie des populations de l'acquisition de moyens et de compétences et, du coup créent des impacts nuisibles au développement agricole dont dépend fortement la région.

L'étude de l'évolution des systèmes de production dans un contexte de changement climatique et des migrations masculines internationales, donne la possibilité de faire une analyse globale de la société matamoise, de mettre en exergue les sphères de production et de reproduction. Elle va également nous renseigner sur l'organisation de la société et les prises de pouvoir en jetant un faisceau de lumière sur les rôles et responsabilité des populations de la région dans l'exercice des activités de production et de reproduction dans le maintien d'une économie familiale.

En outre, il est très important dans les questions de développement, de comprendre quelles sont les contraintes qui bloquent le changement socio économique d'une localité. Dans ce contexte de pauvreté, malgré l'existence de potentialités agro économiques, la région de Matam peine à trouver ses marques dans le concert des régions économiquement autonomes. Ainsi, n'est-il pas légitime de jeter un regard avec des « lunettes de genre » sur les traditions, et les attitudes culturelles qui perpétuent la subordination de plus de la moitié de la population. En effet les disparités économiques sont étroitement liées à la répartition des rôles sexués qui influent à leur tour sur les moyens et les facteurs de production.

Les hommes disposent des moyens de production, assurent l'autosuffisance céréalière, les femmes génèrent des revenus avec leurs activités. Les activités productives menées par les femmes dans les exploitations agricoles sont comptabilisées pour le ménage dont l'homme est le chef. Ces inégalités sociales reflétées par les systèmes de productions constituent des barrières à la reconnaissance de la contribution du travail économique des femmes. Les problématiques du développement agricole sont empreintes des expériences des hommes et des femmes qui véhiculent les normes et les valeurs des représentations sociales. Les préjugés sexistes et les stéréotypes constituent un frein à l'épanouissement social et au développement économique de la région.

L'analyse genre devient essentielle à la compréhension des rapports hommes femmes dans les sphères domestiques et productives. Les prédispositions des

femmes à la reproduction sociale déterminent les rôles, les statuts qui sont attendus d'elles en société. La différenciation des sexes est la base et l'essence de la construction sociale en milieu Halpulaar. Ainsi pour comprendre les relations sociales des populations de Matam, il faudra se référer au contexte global du système de représentations sociales qui détermine leurs actes. Si les systèmes de représentations sociales ont une forte influence sur les modes de production agricoles, pour analyser les contraintes au développement socioéconomiques de la région, il faut impérativement déceler le facteur bloquant du système.

Par ailleurs, les politiques et les programmes publics ont des influences sur les hommes et les femmes qui répondent selon leurs positions sociales. Leurs capacités de réponses au niveau micro et familial dépendent de la latitude dont les membres de la communauté disposent pour influencer sur les processus sociaux. Les politiques agraires et foncières ne sont valables que si les populations bénéficiaires se l'approprient. Mais quand les pesanteurs socioculturelles bloquent les initiatives personnelles, une analyse genre des conduites représentatives des hiérarchies sociales mérite d'être élucidée afin de lever les contraintes du développement socioéconomique de la région. Les programmes de développements doivent prendre en compte la définition des priorités de développement que les hommes et les femmes appréhendent différemment au risque de renforcer la domination masculine.

Certains programmes interviennent sans se référer au contexte socio culturel qui légitime et régule l'accès aux facteurs productifs. Intégrer les femmes dans les politiques de développement économique ne suffit pas. Les interventions doivent prendre en charge les contraintes existentielles qui les empêchent de jouir pleinement de leur citoyenneté.

Dans cette analyse genre que nous nous proposons de mener, nous n'occulterons pas la sociologie compréhensive de Max Weber pour qui, les conduites sociales s'expliquent par le sens subjectif des acteurs. Weber préconise d'aller au-delà de l'explication des comportements des individus par interprétation pour comprendre le sens que les individus donnent à leurs actions collectives et individuelles. Selon Durkheim, le fait social est coercitif, néanmoins les individus ne le vivent pas pour autant comme une contrainte extérieure à eux-mêmes mais comme faisant partie de règles et lois qui déterminent leur action en société. La société n'est pas la somme



des individus qui la composent, les individus se distinguent par leur culture et leurs croyances. Les représentations que se fait la population de l'économie du développement sont déterminées par leurs rôles sociaux. Une analyse des organisations sociales corrélée au développement socioéconomique est nécessaire pour comprendre où se trouvent les intérêts des hommes et des femmes.

Par exemple, dans le cadre de notre intervention au projet de développement agricole de Matam, dans notre prétention d'intégrer le genre dans le projet, nous avons compris que la désagrégation des données par sexe permet d'avoir une lisibilité sur les parts du budget selon le sexe. L'égalité des proportions ne veut rien dire et ne rend pas compte des priorités des hommes et des femmes. Les données chiffrées doivent rendre compte des besoins réels exprimés par les hommes et les femmes, qui à leur tour seront traduits en indicateurs objectivement vérifiables. Les indicateurs sexo spécifiques permettent de vérifier les résultats des interventions du projet sur l'amélioration des conditions de vie des pauvres avec une attention particulière sur les femmes. La définition d'indicateurs sensibles au genre nous a permis de faire comprendre aux collaborateurs l'importance de la dimension genre dans la compréhension du social mais aussi dans l'efficacité du développement. En effet l'intégration du genre dans le cadre logique à travers des indicateurs désagrégés élaborés à partir d'analyse du contexte social a permis au projet d'atteindre les objectifs fixés en un temps record. Le projet de développement agricole de Matam, dans toutes ses composantes est globalement un besoin exprimé à l'issue d'un atelier populaire tenu à Ourossogui. Et le produit de cette concertation populaire a été consacré par un accord conclusif signé par les représentants des producteurs et le bailleur ; c'est consubstantiel au montage de prodam2. La phase de mise en place des périmètres horticoles des femmes du Diéri par le projet s'est bien déroulée à exception du village Agnam Goli situé sur la nationale à une soixantaine de kilomètres de la commune de Matam. Dans ce village les hommes ont voulu s'accaparer le périmètre des femmes. La terre étant la propriété des hommes, concédée aux femmes à des fins agricoles, ces derniers ne pouvaient pas supporter leur retrait des périmètres. Finalement, le fonctionnement du périmètre a été bloqué par les hommes du village. Selon eux la terre leur appartient et les femmes sont leurs épouses, mères ou sœurs, donc elles ne mettront pas leurs pieds aux champs tant qu'ils ne seront pas intégrés.

Les enseignements retenus de cette situation montrent que le groupement des femmes a permis une intervention de développement qui a marché ce qui fait que les hommes ont « monté les enchères » pour tirer profit de ces bons résultats. Cela traduit le pouvoir des hommes qui gèrent le facteur crucial de production : l'eau. Les comportements des populations en matière de succès ou d'échec ne sont pas facilement prévisibles pour être intégrés dans une planification opérationnelle. Les hommes ont accepté l'octroi du périmètre dans le seul but de le récupérer après. Les femmes conscientes de ce fait, ne peuvent malheureusement pas intervenir car les émigrés qui avaient soutenu leur contribution financière, ont pris position pour les hommes dans le règlement du conflit. Du coup, toutes les activités maraîchères des femmes sont suspendues aux humeurs des hommes. Un émigré du village que nous avons rencontré à Paris confirme ce fait :

*La terre, l'eau, nous appartiennent, les femmes sont les nôtres, le projet que vous nous amenez ne pourra marcher sans les hommes. Les émigrés ont contribué à ce projet pour que la population du village, hommes et femmes puissent en tirer des revenus conséquents. Vous savez maintenant l'émigration n'est plus comme elle était avant. Donc avec ce projet les hommes pourraient rester sur place et travailler la terre et on était dans les dispositions de leur apporter à chaque fois que le besoin se manifeste notre contribution. Maintenant que les hommes ne peuvent pas participer au projet, les femmes aussi ne pourront pas...*

L'analyse genre de la structure sociale du village devrait sortir les facteurs d'influence et les relations de pouvoir qui se manifestent et affectent la vie des hommes et des femmes.

L'analyse genre dans le cycle de projet, devient, dès lors, très utile dans la compréhension des jeux de pouvoir qui structurent les relations sociales et agissent sur les comportements des hommes et des femmes en société. Le genre, dans l'explication des faits sociaux, met en exergue les opportunités et les contraintes dont disposent les populations pour agir sur les ressources des communautés. Dans certaines communautés, le pouvoir social ou le capital symbolique est détenu par des familles qui le manipulent suivant différentes formes, suivant les espaces et les lieux où elles peuvent le manifester. Les inégalités de pouvoir d'accès aux

ressources productives dans une communauté sont vécues comme cause de pauvreté d'une bonne partie de la population. D'une manière générale, dans toutes les communautés ce sont les femmes, qui sont les plus laissées pour compte en ce sens que l'accès aux ressources leur est limité ou interdit d'un lieu à un autre.

Conscients de l'invisibilité des femmes dans l'espace économique, les premiers projets et programmes de développement, ont voulu mener des actions promotionnelles en leur faveur. Malheureusement, les méthodes et politiques utilisées maintenaient davantage les femmes dans leurs rôles sociaux : projet de couture, teinture, puériculture, etc.

A l'état actuel où la problématique du développement agricole dans un contexte de crise économique interpelle les décideurs, les autorités et les populations rurales, une rupture épistémologique des manières d'appréhender le rural est nécessaire. Les communautés paysannes ont leurs réalités propres et les interventions de l'Etat en faveur du milieu rural se sont surtout limitées à des besoins pratiques (eau, infrastructure sanitaire, agricole...) et très peu d'actions pour leur émancipation politique, gage d'un développement citoyen. Il faudrait plutôt considérer cela comme un impact d'une multitude d'interventions. L'efficacité du développement suppose que les populations soient prises en charge dans leur logique de mobilisation de leurs compétences socioéconomiques et des stratégies de survie pour faire face à la crise. La prise en compte des besoins pratiques ne suffit pas, les populations ont besoin d'être formées pour prendre en charge leur capital social. Le renforcement de capacités est la condition nécessaire pour que les ruraux pauvres soient en mesure de comprendre les enjeux du développement. Beaucoup de programmes misent sur le renforcement de capacité des ruraux pauvres à l'image du Fond International de Développement Agricole (FIDA), de la Banque Mondiale, du PNUD, etc. Le renforcement de capacité est la condition nécessaire pour donner aux populations pauvres les possibilités d'agir sur leur avenir économique, politique et social. La formation en genre et développement permet aux ruraux pauvres de déceler les contraintes liées à leurs statuts sociaux et de définir des stratégies adéquates pour contourner les situations difficiles afin d'asseoir des logiques entrepreneuriales. Dès lors les initiatives de développement rurales portées par les femmes et les hommes doivent faire l'objet d'études scientifiques pour orienter les décisions gouvernementales dans ce domaine.

## 2.2 Apport scientifique dans les études sur genre et développement

L'histoire de la condition féminine a très longtemps occupé une place importante dans l'opinion internationale. Avant la conquête européenne la chasse, l'abattage des arbres et la guerre étaient le passe-temps favori des hommes africains dans les régions d'agriculture féminines mais avec leurs interdictions pendant la domination coloniale il restait peu d'activités aux hommes<sup>58</sup>. Ainsi à l'image de l'Europe où l'agriculture était masculine les colonisateurs créèrent des exploitations de rentes pour « l'homme africain paresseux » (concept ancré dans les esprits des colons et administrateurs). Pour inciter les hommes africains sous employés à cultiver des récoltes destinées à l'exportation vers l'Europe le système de taxation selon la capitation par maison était utilisé pour forcer les Africains à produire des récoltes monnayables. Dans cette politique de réhabilitation de l'image de l'homme africain, le rôle politico-économique de la femme a été relégué au second plan. Cette relégation des femmes aux activités de productions marchandes explique leur ancrage dans les culturelles vivrières délaissées par les hommes. Alors que la conjugaison de leur effort rendrait l'économie de rente plus conséquente. Cette situation issue de la considération que les femmes sont du sexe faible et doivent être protégées est, d'une part, à l'origine de l'oppression des femmes.

Pour Pierre Bourdieu (1998), toutes les représentations mentales, fondées sur l'opposition entre le masculin et le féminin, légitiment la domination du masculin sur le féminin. Cette domination masculine qu'Héritier (2005) appelle la « *valence différentielle des sexes* » se traduit par une plus grande valeur accordée socialement à ce qui est censé caractériser le genre masculin et parallèlement par un détournement de ce qui caractérise le genre féminin et son dénigrement systématique. La représentation stéréotypée du masculin comme ce qui est fort, haut, dur, ...et du féminin comme, faible, bas, mou, dedans... ne sont fondés que sur des constructions idéologiques remettant en cause les compétences que peuvent acquérir les femmes. La valeur donnée aux opérations effectuées et ce qu'elles rapportent ne tient pas compte de la valeur et des bénéfices, mais de la valeur

---

<sup>58</sup> La femme face au développement économique, PUF sociologie d'aujourd'hui, 1970, 315 pages

accordée à celle ou celui qui l'a réalisé (Héritier, 2005). Dans presque toutes les sociétés, les représentations de la différence sexuelle passent non seulement par une dissertation sur l'anatomie, mais plus encore par la production d'un discours sur les fluides corporels (sang, lait, sperme), leur symbolique, leur hiérarchie<sup>59</sup>.

Ces normes et valeurs ont survécu pendant des générations où les femmes sont considérées comme incapables de se défendre ou de prendre la parole. Dans la société matamoise, les hommes se réunissent rarement en présence des femmes. Les hommes décident dans les assemblées hal pulaar sans consulter les femmes. En présence des hommes, les femmes refusent de prendre la parole au risque d'être stigmatisées dans la société comme indociles. Dans le cadre de notre intervention au PRODAM, nous avons organisé une réunion au cours de laquelle, nous avons demandé à une femme d'intervenir, elle voulait certes prendre la parole mais au regard des hommes elle a voulu décliner, nous avons insisté et elle s'est finalement décidée. Lorsqu'elle s'exprimait certains hommes l'écoutaient à peine, et pourtant elle a fait une belle intervention qui lui a valu des applaudissements du public. A la fin de la réunion un des notables du quartier s'est adressé à nous en ces termes : « *ne faites plus jamais parler nos femmes en assemblée, nous on ne connaît pas ça, il ne faut pas jouer avec la générosité des gens qui vous accueillent* ».

L'assimilation des femmes à un monde différent de celui des hommes où dominant l'excellence et la perfection limite leur possibilité à l'accès aux biens du monde extérieur, à ce qui lie avec le monde extérieur. Toutefois, elles peuvent assumer à elles seules des rôles quand l'occasion leur est offerte.

L'un des points communs dans l'histoire des conditions des femmes est qu'elles sont définies comme une catégorie non dotée de force physique qu'il faut protéger. Selon Paola Tabet (1998)<sup>60</sup>, « Ce n'est donc pas une vraie question de faiblesse physique ou de disponibilité qui a causé cette séparation des tâches, mais une question de rapports de pouvoir et de domination entre les sexes ». Les éléments de dépendance entre genres se présentent sous des formes parfois très différentes. Une vie relativement autonome des femmes entre elles, qui se traduit en particulier par la vitalité très forte de la vie associative féminine (sociétés secrètes, associations

---

<sup>59</sup> Guionnet Christine, Neveu Erik, 2004, Féminin/Masculin. Sociologie du genre, Armand Collin, 288 pages.

<sup>60</sup> Paola Tabet (1998) La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps, Paris, L'Harmattan.

de danse, tontines, etc.) les ont parfois protégées de la dominance masculine notamment dans les sociétés plutôt « matrilinéaires », c'est-à-dire où la femme appartient à sa famille maternelle (ou « lignage ») davantage qu'à celle de son mari ; les femmes commerçantes aussi ont souvent fait « bourse à part » de leur mari, (Coquery-Vidrovitch, 1997). Toutefois les situations où les femmes se présentent comme privées de tous leurs droits sont plus fréquentes dans la littérature européenne de la période coloniale.

Entre féminisme des Nord et des Suds, il y a parfois eu des malentendus. Dans les années 70, dans un souci de rendre visible la place des femmes et conjointement de revendiquer des droits équivalents à ceux des hommes, le slogan « les femmes sont des hommes comme les autres » a pu être mal interprété par les femmes elles-mêmes en Afrique notamment. Dépendantes des rapports sociaux qui organisent des places définies aux hommes et aux femmes, les revendications d'autonomie se heurtent à la réalité des contextes socio-économiques

Le féminisme en tant que mouvement d'émancipation et de conquête de liberté pour les femmes, s'exprime de différentes manières selon les contextes, les périodes et les localités. Les luttes pour l'émancipation sont différentes d'une région à l'autre. De la même manière dans le continent africain il y a des différences de cultures et de croyances sur lesquelles se sont ancrées les luttes des femmes. Certes certains féminismes africains sont influencés par les mouvements européens, néanmoins, ce modèle occidental ou « féminisme intellectuel » rencontre beaucoup de résistances aussi bien de la part des hommes, que des femmes elles-mêmes. Chaque pensée s'inscrit dans une histoire sociale. L'histoire du féminisme occidental est liée à la demande d'égalité des sexes et à la reconnaissance de la valeur de l'individu femme ou homme. Cette vision valorisant l'égalité de statut est associée à un modèle de société qui met au cœur du fonctionnement social l'individu. Il s'agit là d'un point d'achoppement avec d'autres pensées féministes, africaine en particulier. Le « local féminisme » défend l'idée d'un ancrage des luttes sociales des femmes. En Afrique, les modèles sociaux contemporains articulent individualisation et inscription forte dans les collectifs. La faiblesse d'un Etat redistributeur impose aux individus – femmes et hommes - de préserver des relations sociales – notamment familiales - qui sont aussi des espaces de réciprocité et de solidarité. Ainsi quelle que soit leur autonomie financière, les femmes mariées savent qu'elles ne gagnent l'estime de

leur voisinage que si elles montrent l'image de femmes soumises aux maris. Toutefois, des différences existent entre les femmes du milieu rural, celles et du milieu urbain qui après de maintes initiatives économiques gagnent plus ou moins leur autonomie. Les femmes issues de la bourgeoisie ou des familles riches ont en général plus d'autonomie que celles de la paysannerie car la sécurité alimentaire n'est plus une préoccupation pour elles.

D'autre part, les courants féministes du Nord n'ont tenu pas compte de l'importance du rôle reproductif des femmes et des espaces de pouvoir qu'il leur confère. Les féminismes du Sud ont insisté sur la diversité des contextes et des expériences qui définissent les masculinités et les féminités en Afrique et ailleurs<sup>61</sup>. Par ailleurs l'enjeu des travaux autour du « care » est précisément de modifier les hiérarchies et de donner une valeur essentielle aux engagements pratiques des femmes (Laugier ; Degrave, ... )<sup>62</sup>. Le soin, l'attention aux autres, qui définissent les éthiques du « care », si elles sont plutôt socialement construites du côté du féminin, concernent aussi les hommes. Les combats féministes ont pour ambition de déconstruire les catégories de pensées binaires qui associent la sphère reproductive aux femmes et productive aux hommes.

La pensée féministe critique la hiérarchisation entre le productif et le reproductif. La pensée du care a montré à quel point sphère productive et reproductive s'entrecroisent. Elle a aussi montré à quel point la figure d'un individu autonome était erronée. La réalité est la dépendance de chacun et chacune aux soins, à la sphère reproductive. Or le travail reproductif entretient le productif du moment où le travail du « care » assure la santé et « l'affection, la sécurité émotionnelle et l'entretien du lien social qui maintient ensemble les familles et les communautés »<sup>63</sup>. Les liens qui se créent autour du reproductif entretiennent et maintiennent une organisation du travail autour du productif. D'ailleurs, « l'organisation sociale des communautés agricoles domestiques est construite à la fois et de façon dissociable *autour des*

---

<sup>61</sup> Les féminismes du Sud : entre construction et question par Karen Bähr Caballero 2011 in Cahier thématique No 5 ; Le commerce équitable ça change aussi la vie des femmes, Oxfam Belgique, pp. 15-18 ;

<sup>62</sup> Hélène Guétat-Bernard, M. Saussey, (dir.), 2014, Genre, ressources, et développement au sud, IRD, et Guetat-Bernard, H., SAUSSEY, M., « Penser le genre et l'environnement au Sud », introduction (sous presse).

<sup>63</sup> World March of Women 2010, Third International Action, Autonomie économique des femmes, [WWWf2010.info/action-areas/action](http://WWWf2010.info/action-areas/action)



*rapports de reproduction nécessaires à la perpétuation de la cellule productive ». Il faut que « les rapports de reproduction deviennent rapports de production »<sup>64</sup>.*

Jacque Charme<sup>65</sup>, notamment dans l'ouvrage de Guétat<sup>66</sup>, a montré les difficultés de reconnaître, de quantifier et donc de valoriser le travail de reproduction dans les comptabilités nationales, si les femmes réalisent les travaux fastidieux qui prennent beaucoup de temps, les indicateurs comptables retenus ont bien du mal à prendre en compte la diversité du travail des femmes, et encore plus en agriculture. Valoriser le temps de travail et quantifier son coût dans le budget des ménages équivaldrait à redéfinir la contribution de chaque sexe dans le maintien de l'économie familiale. Pour évaluer la contribution des femmes dans l'économie nationale, il n'y a pas meilleure méthode que le recensement général de la population ou à défaut les enquêtes sur l'emploi auprès des ménages<sup>67</sup>. Celles-ci permettent d'établir en détail sur une période de temps bien déterminée le calendrier des opérations de production, de service et de commerce et leurs coûts. De ce fait il est plus aisé de déterminer la contribution réelle selon le secteur d'activité et le sexe à l'échelle économique nationale.

Cependant, le profit, l'intérêt et le pouvoir ont complètement dénaturé la valeur du travail reproductif souvent assigné aux femmes. Néanmoins, la valorisation des femmes se mesure à la valeur de la contribution économique dans l'institution familiale et celle-ci est évaluée à travers sa capacité de maintenir la sécurité alimentaire du ménage.

En Afrique et particulièrement au Sénégal, les femmes sont présentes dans tous les secteurs économiques. Cependant leur invisibilité découle de la construction sociale qui voudrait que les femmes soient sous la soumission totale à leur mari, leur contribution économique est passée sous silence dans la mesure où elles viennent en complément pour rendre service au mari qui est jugé responsable de la production. La dichotomie productif / reproductif est en elle-même paradoxale du moment où les termes se nourrissent l'un de l'autre, leur séparation est liée au

---

<sup>64</sup> Jean Claude, Meillassoux cité, in « Femmes, Greniers et Capitaux », *Journal des anthropologues* [En ligne], 114-115 | 2008, mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 01 août 2013. URL : <http://jda.revues.org/325>.

<sup>65</sup> Jacque. CHARMES (1980) : "Les contradictions du développement du secteur non structuré" - Revue Tiers-Monde, vol. X X I , no 82, pp. 321-335.

<sup>66</sup> Guetat-Bernard H., Jacquemin M., 2013 – « Rapports de genre, systèmes de mobilité spatiale et développement rural des suds ». In *Géocarrefour* (à paraître)

<sup>67</sup> Jacque. CHARMES (1980) : "Les contradictions du développement du secteur non structuré" - Revue Tiers-Monde, vol. X X I , no 82, pp. 321-335



pouvoir qui s'exerce sur les catégories du féminin/ masculin, qui reproduisent un rapport hiérarchique. Quand le pouvoir se convoque dans les relations masculin/féminin et dans toutes les hiérarchies sociales, il fixe et entretient les rapports sociaux dans toutes ses manifestations possibles. Les groupes constitués à savoir le groupe des femmes ou celui des hommes, le groupe de Toroobe ou celui des Maccube, sont animés autour de l'enjeu du pouvoir qui codifie les hiérarchies et légitime les rapports de domination. La construction des catégories homme/femme tire ses racines dans les conduites incorporées par les individus dans leur socialisation qui ne laisse pas le choix au libre arbitrage contre le pouvoir oppresseur.

### **2.2.1 Femmes et représentation politique**

Beaucoup d'études ont cependant témoigné du rôle des femmes, mais il convient de noter que celles-ci sont assujetties à leur participation dans la mobilisation politique. Les femmes ont participé à l'émergence d'un mouvement très fort des partis politiques, mais elles ont été toujours tenues en marge des décisions importantes. Elles ont surtout servi à la mobilisation politique lors de meetings ou des regroupements communautaires, sans qu'elles aient pu influencer sur les interventions ou actions entreprises.

Pour récompenser leur effort dans la mobilisation politique du parti au pouvoir, le premier centre d'animation pour la femme a été créé dans la région de Saint-Louis et plus précisément à Thilogne dans l'actuel département de Matam. Dans la décennie 1960 à 1970 la politique de l'animation fut l'une des priorités du gouvernement pour occuper les femmes qui constituent la majorité de l'électorat sénégalais. Des groupements de promotion féminine furent créés et l'animation surtout rurale formait les femmes dans les activités de teinture, de couture, de poterie, puériculture, etc. Des pratiques qui renforçaient les femmes dans leurs activités de reproduction.

En outre les quelques femmes qui ont été élues ont adopté l'idéologie du parti au pouvoir et elles ont peu relayé les voix des femmes.

Ces dernières années conscientes de leur pouvoir politique, quelques femmes élues sensibilisent le gouvernement pour l'élaboration de lois et la ratification de

conventions en faveur de postes politiques destinés aux femmes. Cependant les femmes rurales à l'image des femmes de la région de Matam ne tirent pas beaucoup profit de ces dispositions réglementaires non seulement leur niveau d'alphabétisation est bas mais aussi et surtout leur manque d'information et le non accès aux services sociaux de base ne leur donnent pas les atouts pour exprimer pleinement leur citoyenneté. En revanche les associations villageoises liées aux réseaux des migrants relaient mieux, les préoccupations des femmes comme l'octroi de moulins à mil et d'équipement d'exhaure et autres types d'outillage d'allègent qui allège leur travail. Ainsi, ces réseaux n'encouragent pas non plus leur participation politique ; ils valorisent plutôt les rôles traditionnellement.

Comment ces populations, en particulier les femmes, dont le souci principal est lié au besoin élémentaire de survie, peuvent-elles revendiquer une meilleure participation aux affaires publiques ? Lorsque la pauvreté guette les ménages, les femmes sont plus promptes à élaborer des stratégies de riposte.

## **2.2.2 Femmes et pauvreté**

L'étude des systèmes d'exploitation agricole dans un contexte de migration et de changement climatique dans la région de Matam donne un éclairage sur les façons et manières dont les femmes « s'activent » dans les économies régionales face à une absence prolongée des hommes. Le questionnement auquel nous répondons permet de repenser les causes profondes des constructions sociales qui légitiment la catégorisation sociale. Ces constructions sociales constituent aujourd'hui un handicap majeur pour l'insertion des populations défavorisées au développement économique de la région. Les inégalités d'accès aux ressources établies par la catégorisation sociale empêchent une bonne partie des hommes et des femmes d'agir ou de prendre des décisions sur la vie de leur communauté.

Les statistiques les plus récentes indiquent que les femmes et les jeunes représentent respectivement 54% et 60% de la population totale et dans un contexte marqué par une forte émigration, le développement économique de Matam est en partie assuré par les femmes. Pourtant, les données rendant compte de la contribution des femmes à l'activité, et en particulier à l'activité agricole, sont quasi inexistantes.

L'indice de pauvreté de la région est estimé à 51% d'après l'Enquête de Suivi de Pauvreté de 2011, un taux d'urbanisation de 16,91%<sup>68</sup> prouve sa ruralité à 83%, avec une pauvreté extrêmement concentrée dans les zones rurales et touchant plus de ménages dirigés par les femmes. La pauvreté des ménages féminins pèse sur le développement régional car le départ des hommes renforce davantage les femmes dans les sphères de la production. La migration des hommes ne favorisent donc pas nécessairement un amoindrissement des conditions de la pauvreté. Au contraire, avec le départ des hommes en migration, l'accès des femmes cheffes de famille aux ressources productives est un enjeu pour la sécurité alimentaire.

Au Sénégal, on parle d'unité de production, correspondant dans la majorité des enquêtes à des ménages agricoles, alors que, les femmes occupent une place de choix dans les stratégies de lutte contre la pauvreté, cette contribution est passée sous silence.

## **2.3 Les outils conceptuels**

### **2.31. Le Changement social**

Pour G. Rocher, le changement social est "toutes transformations observables et vérifiables dans le temps qui affectent, d'une manière qui n'est pas provisoire, la structure ou le fonctionnement d'une collectivité et qui en modifie le cours de son histoire »<sup>69</sup>. D'après l'auteur le changement social est repérable selon quatre critères à savoir :

- Le caractère collectif : le changement social concerne une collectivité ou une fraction très importante d'une collectivité, il doit affecter les modes de vie d'une bonne partie de la communauté.
- Le caractère structurel : les éléments structurants subissent des modifications observables et descriptives.
- Les résultats sont identifiables dans le temps : la situation de référence a subi des modifications mesurables.

---

<sup>68</sup> Situation Economique et Sociale\_2010, SRSD Matam

<sup>69</sup> Guy Rocher, Introduction à la Sociologie générale

- Le caractère durable : les changements obtenus vont durer dans le temps

Pour appréhender le changement social dans la région de Matam suite à l'émigration des hommes, nous devons examiner dans l'organisation sociale halpulaar les phénomènes collectifs nouveaux qui ont marqué la vie de la population ces dernières années. Quels ont été les changements majeurs observés dans les modes de fonctionnement de la société halpulaar ? Avec la migration internationale les femmes halpulaar assument en plus de leur rôle de femmes-ménagères des tâches auparavant dévolues aux hommes dans les exploitations agricoles familiales. Est-ce à dire que la migration des hommes a entraîné des modifications dans la division du travail social ? Cette nouvelle responsabilité dans les exploitations agricoles face aux hommes avec qui elles partagent les aménagements hydro agricoles leur permet-elle de faire face à leurs obligations dans un milieu essentiellement masculin ? La femme matamoise lutte pour être acceptée en tant qu'agricultrice potentielle malgré un manque de reconnaissance de la part des hommes et un accès limité à la prise de décision. Malgré ces difficultés, elle élabore des stratégies de survie pour faire face à ses nouvelles responsabilités dans les deux sphères privée et publique et pour assurer une économie familiale satisfaisante.

Après les crises de sécheresse et la mise en place des barrages, les systèmes de cultures de décrue ont été réduits aux profits de l'irrigation et la culture du riz (Ils n'ont jamais été abandonnés ... leur fréquence utile a été réduite à environ 25%). A chaque fois que la crue est au rendez-vous, les cultures de décrue sont installées. La culture traditionnelle de décrue permettait aux populations du walo de semer au retrait des eaux du fleuve avec comme spéculations le mil, le sorgho, le haricot, le maïs. Ces cultures ne demandaient pas trop de travail et de temps et elles permettaient aux hommes de sortir de la vallée chercher du travail temporaire et revenir à la période des récoltes. Ces cultures ont été partiellement abandonnées. Non seulement les nouvelles cultures demandent beaucoup plus de temps et des frais importants mais également la main d'œuvre agricole n'est plus suffisante face à la migration.

Les nouvelles cultures ont des rendements 10 fois plus élevés et peuvent être mis en valeur en deux cycles de production. Toutefois, si on compare la production potentielle des terres de décrue, où le paysan crée une association de cultures de

citrouilles, niébé, maïs ou sorgho sur une parcelle, les rendements de production végétale sont supérieures aux cultures spécialisées introduites par l'agriculture moderne. Dans ce sens il faudrait revisiter les systèmes d'exploitation traditionnels et les comparer à la situation actuelle. Celle-ci est-elle meilleure que la situation antérieure ? Quelle est la part du climat ? Quel est l'impact sur l'organisation des rapports sociaux au sein et à l'extérieur du centre de production et de reproduction qu'est le ménage ?

Les classes sociales au bas de l'échelle comme la caste des Maccudos (fils de captifs) ont été les premières à quitter la région face à la crise climatique et alimentaire, car elles ne disposaient d'aucun moyen sécuritaire. Elles se sont organisées en association des petits fils de Bilal (muezzin de la Mecque, esclave affranchi par le prophète Seydina Mouhamed (PSL)) pour revendiquer leur droit dans la société et un accès équitable aux forces productives. Si aujourd'hui pareille association est créée par ces gens qui ont toujours été en marge de la société, dont le seul credo et salut était le travail au service du maître, n'assistons-nous pas à un bouleversement social ? Si dans les meetings politiques cette association arbore ses pancartes pour montrer son adhésion à l'un des candidats à la magistrature suprême au Sénégal, n'est-ce pas un signal fort pour montrer non seulement sa révolte face aux Toroobe mais également le droit de participer au même titre que ces derniers aux décisions républicaines ?

Ainsi la question que nous posons, en termes de dynamique des rapports de genre en lien avec la migration, est de savoir quelles seront les conséquences de la révolte populaire des Maccube du Fouta qui occupent une place importante dans l'ossature économique de la région ? Ou du moins assistons-nous déjà aux manifestations d'une révolution silencieuse si une femme maccudo que nous avons rencontrée à Bokidiawé révèle :

*Il n'y a aucune obligation de soumission entre les maccudo et les Toroobe, nous sommes de bons voisins. Ils ne sont pas plus aisés que nous, ils n'ont aucun pouvoir sur nous, ne décident rien pour nous. Sur les passeports de nos enfants, il n'est aucunement marqué qu'ils sont des esclaves, d'ailleurs il est temps que les Toroobe se réveillent, l'esclavage est aboli.*

Cette relation de vassalité traditionnelle s'exerce dans les actes quotidiens de la société ; ses effets sur les relations sociales contemporaines sont toujours présents mais de manière plus latentes et ne joue qu'un rôle faible dans tous les aspects modernes. La migration a-t-elle permis une recomposition des classes sociales et des changements dans le statut des Maccube ? En tout cas, elle a permis aux femmes Maccube de sortir de leur foyer et d'être présentes sur la scène économique et parallèlement de réclamer leur droit dans le domaine social et politique.

### **2.3.2 Les systèmes de production agricole**

Chaque exploitation agricole a sa spécificité propre, qui est déterminée par les disparités des niveaux de ressources du ménage qui le constitue et l'histoire familiale. Le système d'exploitation du ménage est constitué par l'ensemble des ressources dont il dispose et les différents flux et interactions entre elles. Par contre les systèmes de productions agricoles sont un regroupement de systèmes d'exploitations individuelles disposant à peu près d'un même niveau de ressources, pratiquant les mêmes modes de production, bénéficiant des mêmes sources de subsistance et assujettis aux mêmes contraintes et pour lesquelles des stratégies et interventions de développement similaires peuvent être élaborées<sup>70</sup>. Les systèmes de production agricole dans la vallée du fleuve Sénégal ont pendant longtemps concerné l'association des cultures du walo (de décrue), du Diéri (pluviale), l'élevage et la pêche. Ces systèmes ont subi des modifications dans le temps et dans les espaces suites au programme de mise en valeur du fleuve Sénégal.

Les systèmes de production agricole sont des cadres de références sur lesquels les politiques agricoles doivent s'appuyer pour définir les meilleures actions à mettre en œuvre pour lutter contre la pauvreté rurale. Les initiatives développées par les populations rurales pour maintenir une sécurité alimentaire s'inscrivent dans des logiques de riposte contre les aléas climatiques et socioéconomiques. Ainsi, l'analyse des systèmes de productions agricoles dans un contexte migratoire et de changement climatique permet d'identifier les besoins et les opportunités dont disposent les populations rurales et particulièrement celles de la région de Matam dans la lutte contre la pauvreté. Si les revenus migratoires se substituent à la main

---

<sup>70</sup> «Farming Systems and Poverty : Improving Farmers' Livelihoods in a Changing World», par la FAO et la Banque mondiale, Rome, Italie, 2001

d'œuvre agricole absente, qu'en sera t- il pour les ménages ruraux sans émigré et, qui, malgré eux s'inscrivent dans les mutations des productions agricoles ? Les changements de systèmes de production dans un contexte de migration masculine dans la vallée introduisent une nouvelle division du travail social où les femmes occupent désormais une place importante. Les tâches traditionnellement dévolues aux hommes, comme le labour, sont effectuées par les femmes et les enfants dans l'exploitation agricole. Les femmes au même titre que les hommes élaborent des stratégies de sortie de crise qui peuvent croiser différentes options à savoir :

- intensification des modes de production existants;
- diversification des activités agricoles;
- expansion de la taille des exploitations ou du cheptel vif;
- accroissement des revenus d'appoint, agricoles et non agricoles; et
- abandon de l'activité agricole dans le cadre d'un système de production donné<sup>71</sup>.

Les options à choisir pour élaborer une stratégie de lutte contre la pauvreté dépendent des opportunités dont disposent le ménage et selon les types de systèmes mis en œuvre. Par exemple le ménage peut choisir une intensification de la production agricole en jouant sur l'association des cultures irriguées, la culture du mil, de la patate douce et du maïs sur les terres de décrue et de berges, l'élevage et les autres activités de productions. Avec la diversification les ménages ruraux peuvent introduire de nouvelles spéculations à haute valeur ajoutée comme la culture du gombo ou de la pastèque qui permettent d'atteindre des productions records susceptibles d'accroître les revenus du ménage. Le ménage peut également opter pour des activités post production à savoir la transformation des céréales locales et la commercialisation. Certains ménages peuvent choisir d'accroître la taille de leur exploitation, or dans le contexte de l'irrigation chacun a droit à une parcelle aménagée, limitée à un hectare. Ainsi la stratégie déployée par les ménages ayant plusieurs membres masculins est de travailler en *rempeccen* (métayage) avec d'autres ayant une main d'œuvre réduite et qui n'ont besoin que d'une part de la

---

<sup>71</sup> «Farming Systems and Poverty : Improving Farmers' Livelihoods in a Changing World», par la FAO et la Banque mondiale, Rome, Italie, 2001.

production pour leur autoconsommation. Toutefois lorsque le temps de travail consacré au ménage est plus important, il impute sur les possibilités des femmes de se consacrer à des activités qui leur procurent des revenus qu'elles contrôlent.

L'expansion de « la frontière agricole » a été possible avant la mise en place des barrages, période pendant laquelle les populations de la région ont alterné les cultures du walo (vallée du fleuve) à celles du Diéri (pluviales) et les cultures sur la rive de la Mauritanie. Les changements de système de production suite à l'introduction de l'irrigation et les tensions entre le Sénégal et la Mauritanie ont sensiblement réduit ces possibilités. Néanmoins les ménages ruraux pauvres tentent de mener des activités extra agricoles autour du commerce, de l'embouche bovine, de la vente d'aliments de bétail pour améliorer les revenus du ménage afin de faire face à la crise agricole et économique.

Cependant, quelles que soient les options choisies par les ménages pour lutter contre la pauvreté, les systèmes de productions sont fortement influencés par les aléas climatiques, les politiques agricoles et les structures sociales. Les ménages ruraux pour se perpétuer doivent s'adosser aux mutations du monde agricole, qui lui-même s'inscrit dans une logique de modernisation alors que le mouvement paysan susceptible de porter la revendication rurale est souvent gangrené par des querelles de positionnement entre leaders.

### **2.3.3 Le ménage**

Le ménage est considéré comme un ensemble de personnes décidant de mettre ensemble leurs ressources pour l'unité domestique. Dans une famille les membres sont liés par le lien de parenté alors que dans un ménage les membres peuvent être affiliés ou non.

De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne. Au Sénégal, le ménage est défini comme l'unité de consommation ou de production, il est généralement sous l'autorité budgétaire théorique d'une personne appelée chef de ménage (homme ou femme).



Toutes les personnes vivant dans le ménage de plus de six (mois) sont considérées comme membre du ménage d'après l'Agence Nationale de la Statistique au Sénégal.

Dans la région de Matam, le ménage ou le *foyré* est considéré comme (un espace socioéconomique de production et de reproduction) l'ensemble de personnes partageant le même repas. Généralement, c'est une grande famille composée du père et de son (ses) épouse(s), de ses sœurs, ses frères, de leurs enfants, des belles filles et des petits enfants. Les membres du ménage sont donc prioritairement liés par des liens familiaux. Ainsi le choix de vivre ensemble correspond aux exigences des normes sociales. Bien que de plus en plus on observe de timides modifications de la taille des ménages dans le cadre de l'installation des jeunes couples hors du domicile familial. Ces cas isolés ne pèsent pas beaucoup sur la composition des ménages ruraux. Quelle que soit sa composition, le père peut soit être le chef de ménage ou le confier à un de ses frères ou à son fils aîné. Le chef de ménage coordonne alors les activités de production et prend les décisions budgétaires pour la famille.

Le ménage est aussi considéré comme une unité d'analyse et de mesure des actions des projets et des programmes gouvernementaux, il renseigne sur le niveau économique d'un pays. Plus les ménages sont riches, plus l'économie du pays est stable, plus il y a de ménages vulnérables, plus l'Etat doit faire des efforts pour réduire les écarts de pauvreté dans son territoire. L'étude des retombées de la migration dans la vallée du fleuve Sénégal ne peut être bien comprise que si l'unité d'analyse est le ménage, d'abord parce que comme nous l'avons déjà vu la décision de migrer est prise en famille ou au niveau du ménage. Les membres d'un ménage suite à de mauvaises récoltes, d'aléas climatiques ou de phénomènes néfastes à la production peuvent décider du départ d'un fils, neveu ou frère à l'émigration afin d'assurer la prise en charge du ménage.

Les femmes d'émigrés sont rarement chefs de ménages ; après le départ du mari la femme vit sous l'autorité d'une tierce personne qui peut être le beau-père, la belle-mère, le frère du conjoint.

Le statut de chef de ménage est toujours associé à l'homme dans la région. Les femmes sont rarement chefs de ménage, elles le sont dans le cas de la mort du mari, d'un divorce, ou d'un départ en migration du mari. Même si elles le sont, elles

demeurent sous la responsabilité d'un homme (fils, frère, beau-frère, beau-père). Si c'est le mari qui décède, elle retourne dans sa famille d'origine ou elle est reprise par le frère du mari (lévirat). Si elle est en âge avancée, la femme reste dans son foyer mais c'est le fils aîné qui devient automatiquement le chef de ménage. La femme divorcée retourne en général dans sa famille d'origine ou chez un frère ou une sœur.

Dans cette société inégalitaire et gérontocratique, les femmes seules sans conjoint sont mal vues de sorte qu'elles préfèrent elles-mêmes choisir leur fils aîné et le désigner comme chef de ménage. Ces raisons culturelles expliquent les difficultés à obtenir des statistiques fiables sur les chefs de ménages femmes. Même dans les exploitations agricoles de la région, les proportions se situent à 15% de ménages dirigés par des femmes qui accèdent aux périmètres irrigués<sup>72</sup>. Dans ces cas, elles assument seules les charges du ménage et les besoins de la campagne agricole (intrants, crédit,..). Le nombre de femmes chefs de ménage pourrait dépasser ce chiffre si elles pouvaient accéder librement aux ressources productives sans avoir à choisir à se faire représenter (au niveau des aménagements tous les membres ont droit au crédit octroyé par la banque, car c'est le GIE qui s'endette). D'ailleurs les femmes chefs de ménages cherchent toujours à être parrainées par un homme lors de décision ou d'assemblée villageoises afin de répondre aux normes sociales.

Les femmes d'émigrés, chefs de ménage, généralement, très âgées dans le cas où aucun membre de la famille du mari n'est sur place, sont toujours sous la dépendance du mari absent, qui malgré les apparences décide toujours, à distance, pour la famille.

Dans bien des cas, les hommes chefs de ménages n'assurent que la fourniture du riz pour la préparation du repas, les femmes se « débrouillent » pour compléter le repas, se chargent de la scolarisation des enfants, des petites dépenses journalières. Les hommes reconnaissent que ce sont les femmes qui « assurent » la survie des ménages, cependant ils gardent jalousement leur statut de chefs de ménages. Il peut arriver aussi des cas où l'homme n'a plus de travail ou qu'il soit malade et ne puisse travailler ou qu'il soit tout bonnement paresseux, dans ces cas, l'épouse s'occupe de tout : dépenses journalières, les moyens d'accès aux services sociaux ; santé éducation, eau, etc. Cependant le statut de chef de ménage revient symboliquement

---

<sup>72</sup> PRODAM2

à l'homme. D'après les résultats de nos enquêtes, dans les ménages sans émigrés, les chefs de ménages hommes peinent à trouver les moyens pour assurer non seulement une bonne campagne rizicole et une fois celle-ci réalisée, ils n'ont plus la possibilité d'avoir de la liquidité pour les denrées alimentaires du repas journalier. Leur seul acte quotidien est « d'ouvrir le grenier et sortir » la ration de riz journalière. C'est alors aux femmes ou aux membres du ménage, de chercher les compléments nécessaires à la préparation des repas de la journée.

Le ménage est appréhendé dans notre étude comme « la boîte noire » qu'il faut ouvrir pour comprendre les déterminants de la migration et ses influences dans la société matamoise. D'ailleurs la remise en cause du modèle traditionnel de représentation du ménage<sup>73</sup> comme entité économique et sociale avec toutes ses composantes de base s'avère utopique et n'a fait que cristalliser les recherches sur le renouveau des fondements microsociaux du développement. D'ailleurs dans notre compréhension le ménage est l'unité où se conçoit la décision de migrer et où les membres essaient de maximiser les stratégies de survie même s'il peut arriver qu'un chef symbolique guide ses destinées sans pour autant assumer la charge économique. Selon Emmanuelle Le Nouvel, la remise en cause du modèle ménage relève d'une limite arbitraire qui risque de limiter l'espace ménage dans la sphère privée et dans l'économie domestique, comme si le ménage ne constitue pas un champ dans l'étude de l'espace social. Or extraire la sphère privée (ou le ménage) ne permettrait pas une bonne compréhension de l'économie du développement local du fait que toutes les décisions sociales reflètent en grandes parties les expériences vécues ou suivies par les membres des ménages.

La séparation nette entre la sphère privée ou domestique et la sphère productive, selon Emmanuelle Le Nouvel est quasiment impossible dans les économies rurales africaines où la femme combine en même temps les activités domestiques et productives. Ceci est relativement valable dans le cadre de notre étude où les femmes en général et les femmes d'émigrés en particulier assument à elles seules les responsabilités du ménage auxquelles s'ajoute la prise en charge de l'exploitation agricole dans un contexte de crise climatique et de non accès aux dispositifs sécuritaires.

---

<sup>73</sup> Emmanuelle Le Nouvel, Comprendre... le concept de genre in *Prise en compte des approches du Genre dans les interventions de Développement ; Outils méthodologique et fiches pratiques*. Projet de valorisation et de Capitalisation et de diffusions des données Genre.

Les travaux d'Ester Boserup ont dénoncé l'invisibilité du travail des femmes dans le développement économique et les effets des modernisations agricoles en termes de genre.

Dans la région de Matam, la division des tâches selon les sexes est importante. Le maraîchage par exemple est une tâche traditionnellement dévolue aux femmes. L'irruption des hommes dans ce secteur ces dernières années s'explique par les revenus monétaires générés. Par expérience nous observons qu'un secteur est porteur, est souvent investi par des hommes qui sont capables d'investir de moyens pour obtenir une plus forte productivité. Cette concurrence est souvent déloyale et défavorable aux femmes qui ont des coûts de production plus élevés et ne peuvent vendre en dessous de leur prix de revient. Et pourtant les femmes partagent avec les hommes les activités dans les exploitations agricoles dans le cadre du ménage. Les efforts des femmes sont rarement comptabilisés et viennent toujours en complément de ceux réalisés par les hommes même si leurs calendriers journaliers dans les périmètres rizières dépassent de loin ceux des hommes.

#### **2.3.4 Les rôles et statuts des hommes et des femmes du ménage**

Les rôles et statuts sociaux diffèrent selon le sexe, l'âge et la classe sociale. Ils diffèrent également selon le contexte et les espaces de travail. La distinction entre rôle et statut n'est pas souvent dissociée bien que l'individu se détermine dans l'articulation de l'un sur l'autre. Le statut social fait référence à la position de l'individu dans la société, alors que le rôle est l'opérationnalisation du statut social. Le statut social se détermine à travers les responsabilités socialement définies par la structure sociale et qui appelle des obligations et des comportements attendus par la société. Le statut social étant fixe dans certaines communautés à l'image de la région de Matam, c'est son exercice qui peut différer afin de s'adapter aux réalités sociales. Les manières d'exercer le rôle de chef de ménage diffèrent selon les hommes et les femmes. Certains opérationnalisent le statut sous la contrainte ou la coercition, d'autre sous la négociation et, ou, par la manipulation. Néanmoins, il faut reconnaître que les rôles et les statuts sont interchangeable et peuvent même entrer en conflit. Dans la région de Matam, les hommes occupent le rôle de chefs de ménages, cependant avec la migration des maris les femmes assument les charges de la famille, même si elles occupent rarement ce statut. Au retour du mari alors que la

femme a acquis les compétences de gestion et de définition des stratégies pour le ménage, elle est obligée de « remettre » son rôle de chef de ménage. Dans certains cas « la passation » ne pose pas de problème même si la femme va souffrir en silence, elle préférera la stabilité du ménage. Alors que pour certaines femmes, il ne sera jamais question pour l'homme de reprendre la direction du ménage, après les maintes stratégies et sacrifices réalisés. Ce cas de figure conduit le plus souvent à la rupture du couple, surtout si le mari a contracté un second mariage et exige pour la nouvelle épouse les mêmes privilèges que pour la première.

L'étude ou l'analyse des rôles et statuts sociaux tente d'élucider les changements induits par la migration masculine dans la vallée du fleuve Sénégal dans un contexte de changement climatique. Est-ce que les rôles et les statuts sociaux ont changé en raison de la migration des hommes ? Les femmes obtiennent-elles de nouvelles prérogatives face à leurs nouveaux rôles sociaux de maintien de la sécurité du ménage ? Les ménages dirigés par les femmes accèdent-ils aux mêmes opportunités que ceux dirigés par les hommes. Les responsabilités acquises dans la définition de stratégies de survie des exploitations agricoles leur ouvrent-elles la voie à l'acquisition de nouvelles positions dans la hiérarchie sociale ?

### **2.3.5. Le genre dans l'analyse des relations de pouvoir**

Les relations de pouvoir dans la société Halpulaar sont influencées par les croyances à un mythe qui légitime la domination sociale. L'analyse de genre appliquée aux inégalités de pouvoir tente de démontrer que les causes de la pauvreté au-delà de l'inefficacité des politiques agricoles trouvent leur explication dans les hiérarchies sociales qui limitent les avantages de certaines catégories sociales défavorisées sur d'autres. La théorie de la domination sociale<sup>74</sup> des hommes sur les femmes dans le contexte de la société Halpulaar s'appuie sur des stéréotypes de genre qui freinent l'accession des femmes à la citoyenneté. La remise en cause de cette domination est d'autant plus difficile à contester qu'elle s'appuie sur des mythes légitimant les rapports hiérarchiques. Quand les mythes qui renforcent la hiérarchie sociale sont très pesants comme dans la culture halpulaar, les populations se réfèrent rarement aux mythes leur permettant de rejeter la domination sociale. Quand

---

<sup>74</sup> Jim Sidanius & Pelicia Pratto, 1993, *Social Dominance: An Intergroup Theory of Social Hierarchy and Oppression*, Cambridge University Press, 403 pages.

les stéréotypes de genre rythment l'idéologie sociale il est difficile de faire reconnaître pour un membre de la société une aliénation sous n'importe quelle forme. Les programmes de développement amènent les populations à prendre conscience des fondements sociaux des formes de discrimination. Cette prise de conscience à l'échelle micro, des individus hommes et femmes, et méso des collectifs auxquels s'adressent les programmes de développement comme PRODAM, passe par une valorisation des droits humains et des conventions internationales ratifiées par le gouvernement échelle macro. Pour combattre les stéréotypes de genre, culturellement inscrites dans l'histoire sociale, les conventions internationales constituent les cadres sur lesquels les organisations de la société civile, dont les mouvements de femmes avec lesquels travaillent les projets de développement, s'appuient pour faire ériger des lois. Or la société Halpulaar étant repliée sur elle-même, il est difficile de définir l'enchevêtrement des formes d'aliénation qui bloquent la lutte contre la pauvreté. Pour dénouer ces relations qui se manifestent sous différentes formes, dans différents espaces et lieux et qui sont légitimées nous choisissons l'analyse genre par les rapports de genre. L'analyse genre met en œuvre l'articulation des besoins pratiques, des intérêts stratégiques des acteurs tout en se focalisant sur les dynamiques sociales qui régulent et dictent les conduites humaines. Les relations de pouvoir s'exercent selon les espaces (privés et publics) et les lieux (maison, village, communauté, région...). Néanmoins quelle que soit la forme (formelle ou créée) elle fait appel à un modèle de domination sociale véhiculé par les coutumes et les arrangements sociaux. Travailler avec l'outil théorique du genre est donc bien une manière d'interroger les modalités culturelles des rapports de domination entre les sexes.

Le pouvoir est formel quand il est reconnu par tous les membres de la société qui se réfèrent à ses exigences pour se positionner dans la structure sociale. La forme du pouvoir créée fait référence aux espaces de libertés que se forgent les populations rendues vulnérables par la structure sociale. Toutefois les différentes formes de pouvoirs qu'elles soient coercitives ou non, ne sont opérationnelles et efficaces que si elles sont intériorisées et donc non nécessairement questionnées par les membres sur lesquels elles s'exercent. Les travaux de Pierre Bourdieu sur l'analyse des rapports femmes-hommes dans la société kabyle l'ont magistralement montré.

L'analyse des relations de pouvoir met en exergue les situations des différents acteurs hommes et femmes dans la diversité de leurs situations (chef de ménage, oncle neveu, frère, épouse, sœur, belle-mère...) afin d'élucider les contraintes socio-culturelles et économiques qui entravent leurs luttes contre la pauvreté. La pauvreté des ménages agricoles est fortement liée aux possibilités d'accès aux facteurs et moyens de production. Or, si la structure sociale délimite les champs de pouvoir et les possibilités d'accès aux ressources de production les catégories sociales se situant aux bas de l'échelle des valeurs sociales réunissent rarement les moyens de faire face à la crise. Dès lors il convient de comprendre comment sont structurés les champs de pouvoir et les modes de transmission afin d'identifier les processus sociaux sur lesquels agir pour favoriser le changement social. Les changements de processus sociaux s'opèrent grâce à la combinaison de plusieurs facteurs dont la reconnaissance de l'importance de chaque acteur à travers sa contribution à l'équilibre socioéconomique de la société.

Le pouvoir s'exerçant dans plusieurs domaines, selon différents espaces et lieux, il est plus aisé de l'appréhender en mettant en interaction plusieurs dimensions de la vie sociale. L'analyse genre des relations de pouvoir va alors s'intéresser à toutes les dimensions de la vie socioéconomique où l'aliénation s'accroît et renforce la pauvreté. Les interactions entre acteurs, organisations sociales, institutions privées et publiques sont à analyser afin de mettre en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté à travers la négociation de l'accès des populations vulnérables aux facteurs de production qui constituent un moyen de lever les contraintes à leur émancipation.

Dans ces processus, il convient de comprendre les logiques qui sous-tendent les actions de développement portées par les acteurs sociaux afin de mieux prévoir les stratégies à mettre en œuvre par les pouvoirs publics pour prendre en charge la demande sociale.

### 2.3.6 Le genre comme catégorie d'explication de la construction sociale

*« Le genre n'est pas réductible à un mot d'ordre : il ne s'agit pas de détronner les hommes pour mettre les femmes à leur place, mais d'atteindre une meilleure équité entre, ce qui est, somme toute une dimension indispensable du développement humain »<sup>75</sup>.*

Il est bien difficile de remonter le temps pour comprendre les fondements de la domination masculine. Françoise Héritier (2005) utilise le concept de prévalence différentielle des sexes. Il est fondé sur l'idée que la domination masculine s'observe dans différents contextes de temps et d'espace et s'explique par le désir des hommes de s'approprier ce pouvoir exorbitant des femmes, celui de donner la vie. Il est lié conjointement à la construction idéologique d'une infériorité féminine fondée sur la faiblesse physique et mentale. C'est cette construction idéologique, qui s'appuie sur l'idée de la nécessaire protection des femmes, que l'outil genre nous permet de déconstruire.

Selon le professeur Gora Mbodj, la socialisation de l'enfant commence tout juste à la naissance avec un type particulier de massage relatif au sexe<sup>76</sup>. La fille est façonnée à avoir un corps fin, un corps de plaisir, alors que le garçon doit avoir un corps de labeur, robuste. A l'âge de 7ans les valeurs enseignées aux filles sont les « pratiques d'intérieur » à savoir rester avec « les mères » dans l'espace familial avec une attention soutenue sur les jeux moteurs de création, de danses, de comptines, jeux fonctionnels d'intelligence, etc. Quant au garçon, il est pris en charge par les aînés qu'il accompagne à l'extérieur de la maison, aux champs par exemple, et qui lui enseignent les jeux moteurs d'opposition, de lutte, de résistance et d'intelligence. A l'âge ludique de 12- 13 ans qui coïncide avec la fin de la socialisation primaire, la fille acquiert une intelligence motrice centrée sur la précision, et la délicatesse, détenant alors une faible quantité d'énergie et de force musculaire, dégageant la grâce et la virtuosité, elle est prête à entrer dans une seconde phase de socialisation : la construction genrée (ou féminine ) qui fait d'elle une vraie femme . A l'inverse le garçon intériorise les éléments du dehors à travers les jeux de découverte de l'environnement extérieur, il est aussi « forgé » sur l'esprit d'invention et de créativité.

---

<sup>75</sup> Prise en compte des approches du Genre dans les interventions de Développement ; Outils méthodologique et fiches pratiques. Projet de valorisation et de Capitalisation et de diffusions des données Genre.

<sup>76</sup> Voir tableau en annexe.



Les jeux enseignés aux garçons augmentent leur capacité d'effectuer des mouvements globaux d'intelligence centrés sur la démonstration musculaire qui les rendent prêts à franchir le pas pour une seconde phase de socialisation.

Cette phase de socialisation de l'enfant est connue par toutes les sociétés primitives. C'est ce qui a poussé Robin Fox à affirmer que les femmes assurent les tâches hautement précieuses : mettre au monde des enfants et les élever ; les hommes chassent le gibier, combattent les ennemis et prennent des décisions.

La socialisation chez les garçons et les filles dans la société halpulaar prédispose chaque catégorie à la réalisation d'activités purement sexuées sous le contrôle du groupe de même sexe. A travers les « goomo » ou groupe d'âge les enfants de même sexe partagent les activités, les repas, les jeux...et reçoivent une socialisation. Les filles de même âge font ensemble le linge au bord du fleuve, chantant et dansant les chants et comptines Halpulaar sur la fécondité, l'amour, le mariage, pendant que les garçons de même âge après avoir aidé les pères ou grand frères aux champs se retrouvent autour du thé ou d'une séance de lutte entre quartiers et font chanter les griots. Les séances de lutte de la journée sont appelées « lamba », les gens du village y assistent gratuitement ; quand c'est la nuit on l'appelle « bawdi diamma », l'entrée est généralement payante. Pour le « bawdi diamma » les garçons de même âge s'organisent, confectionnent des lambeaux de pagne qu'ils attachent autour des reins, prennent des sacs, ayant déjà servi pour le riz ou le mil, les rassemblent et en font des clôtures soutenues par des piquets de bois préalablement coupés en brousse. Une natte récupérée fait office de porte où s'assied le responsable des ventes afin de laisser passer les acheteurs de billets d'entrée dans l'enceinte où sont prédisposées des chaises. Les séances de lutte opposent le plus souvent les fedde less et les fedde dow (groupes intergénérationnels) ou « hakoundé goure » (entre villages). Les vainqueurs reçoivent des trophées et des distinctions qui font d'eux des « diambarébé ou sousbédeedi » (guerriers) qui sont vénérés et respectés dans tous les villages environnants.

Le « focou lembel » est un jeu d'endurance pour les jeunes garçons, il se fait aussi entre les garçons d'âges différents « less/dow » et entre les garçons de villages différents. Les jeunes filles pendant ces cérémonies remettent de l'argent aux griots quand ils prononcent les noms de leurs amoureux et esquissent des pas de danse.

Ces jeux en société ou en famille qui apprennent aux jeunes garçons ou jeunes filles des attitudes et des valeurs sexuées basées sur l'honneur de la famille, la bravoure, la douleur... les préparent déjà à leurs responsabilités de dominants et de dominées.

La construction sociale de la féminité ou la féminisation confère à la femme la responsabilité du dedans « diom soudou » (propriétaire de la chambre) gérante de l'éducation des enfants et de la famille, à qui on affecte le travail domestique non rémunéré, ayant le statut de partenaire secondaire, subissant l'autorité et recevant l'autorisation en tant que gardienne de la maison. La masculinisation (la construction sociale du masculin) assimile l'homme au gardien de la famille chargé de la responsabilité du dehors « diom gallé » (propriétaire de maison) assurant la fonction des relations extérieures. L'homme est tuteur des membres de la famille et à ce titre travaille au dehors pour une rémunération, a le statut de partenaire principal, chef de ménage et de famille, de gestionnaire de l'autorité et en charge d'accorder des autorisations.

Cette construction sociale du genre dans les sociétés africaines, particulièrement dans le milieu halpulaar est en parallèle au système social des classes qui codifie les relations entre les membres. La hiérarchisation des classes sociales accorde la primauté des unes sur les autres justifiés par des stéréotypes fondées sur les caractéristiques définis pour chaque catégorie. Les relations sociales sont calculées sur les catégories d'appartenance des individus comme la classe sociale, le sexe ou l'âge. La construction sociale et culturelle de la femme comme un être faible, doux et docile ; de l'homme vigoureux, doué de compétence physique et intellectuel, tous les deux appartenant de surcroît à une classe sociale, noble, servile, ou de métier, détermine les rapports sociaux de genre qu'il faut préserver et dont tout manquement est susceptible d'entraîner une punition admise et comprise par tous les membres de la société. Toutes les relations de pouvoir, d'échange et de partage se déterminent à travers cette différenciation sociale qui affecte à chaque catégorie un certain nombre d'attitudes et de comportements seulement valables à l'échelle de la classe sociale.

Les modes de distributions des ressources, de prise de pouvoirs et de décisions obéissent à cette catégorisation figée qui ne laisse aucune chance aux classes sociales aux bas de l'échelle de jouir des droits d'accès aux ressources productives.

### 2.3.7 Le genre comme catégorie d'explication de rapports sociaux inégaux

Comme nous venons de le voir, la société halpulaar obéit à une multi-inégalité constituée par plusieurs champs (Borghino, B. 2007)<sup>77</sup> basée sur la classe sociale, le sexe et l'âge qui produisent des rapports sociaux inégaux.

On peut distinguer trois grandes classes sociales :

1. Les nobles ou rimbes (dimo au singulier) qui sont composés des toorobe (torodo au singulier) qui sont d'origine marabouts car descendants de l'almamy du Fouta, un guide religieux qui propagea l'islam ; les jaawanbé (jawando au singulier) qui sont des courtisans ou faiseurs de roi, constitués des peulh, très perspicaces dans la conception de stratégies guerrières. Les sebbe (ceddo au singulier) ou guerriers, descendent des déniankobés, ils sont surtout courageux et maîtrisent l'administration ; les subalbé (cuballo au singulier), qui sont des guerriers et pêcheurs et maîtrisent les trafics du fleuve.
2. La classe des hommes de métiers appelée : Neengnbe qui sont des artisans et laudateurs, constitués des wayilbe (baylo au singulier) qui sont les artisans du fer, des forgerons, des bijoutiers ; des lawbes (labbo singulier), artisans du bois, souvent d'origine peulh ; des maabube (maabo au singulier) constitués des tisserands ; des sakkeebe (sakke au singulier) sont les artisans du cuir ou cordonniers ; des buurnabe (burnaajo au singulier) qui sont des potiers et céramistes ; des waambaabe (bambaado au singulier) qui sont des musiciens, guitaristes, chanteurs, choristes... ; des awlube (gawlo au singulier) qui sont *des griots*.
3. La classe de maccude, jyaabe ou kordo constituée par les captifs, c'est la classe sociale au bas de l'échelle qui n'a droit à aucun traitement de faveur.

Toute la stratification repose principalement sur la classe sociale qui prime sur le sexe et l'âge qui constituent une construction sociale systémique de l'inégalité et des rapports de pouvoir<sup>78</sup>. Ainsi le genre est appréhendé non pour décrire les inégalités sociales et d'accès aux ressources mais pour comprendre ce qui dans la société halpulaar légitime les inégalités en général.

---

<sup>77</sup> B. Borghino, Le genre et les autres rapports sociaux inégaux. Réseau Genre en Action. 2007

<sup>78</sup> Borghino, B. 2007, Le genre et les autres rapports sociaux inégaux. Réseau Genre en Action. 2007

Les inégalités liées aux classes sociales agissent comme un phénomène régulateur de la société, toutes les relations de pouvoir se définissent en fonction elles ; elles régissent les façons de se comporter et façonnent les attentes des individus par rapport à la structure sociale. La hiérarchisation des classes doit être respectée par tout membre de la société au risque d'être renié par ses pairs. Cette catégorisation sociale traverse la construction sociale du masculin et du féminin, ainsi que les relations intergénérationnelles et renforce de fait la subordination des femmes des basses catégories de classes et de castes.

Cette classification de la société halpulaar selon la théorie de domination sociale de Sidanius et Pratto (1999) obéit à un modèle tri morphique de la hiérarchie sociale qui donne la prééminence à un groupe statutaire sur les autres. Dans les deux autres groupes basés sur l'âge et le sexe, en général la position hiérarchique est fixe. Mais contrairement à la théorie de la domination sociale les classes sociales halpulaar sont figées : le niveau d'autonomie économique n'accorde aucune mobilité sociale.

### **2.3.8 Les différentes approches sur les femmes dans le développement**

En raison de l'absence des paysannes des programmes de développement agricoles dans les années 1970, alors même que la diffusion de nouvelles méthodes de production n'était pas exemptes d'effets de genre (Boserup, 1970), des interventions aux profits des femmes et leurs rôles productifs ont été mis en exergue. Fondée sur cette analyse une nouvelle approche de la question des femmes, celle de (l'intégration des femmes au développement) (IFD), a prévalu pendant la décennie de la femme (1975-1985) (Locoh, 1997). La politique IFD s'est distinguée par trois approches successives à savoir « la quête de l'égalité » qui consistait à impliquer les femmes dans les activités productives au même titre que les hommes. D'autre part l'approche était axée sur les besoins des femmes dans leur activité productive selon l'hypothèse que, pour lutter contre la pauvreté, la productivité des femmes devrait augmenter. Cette approche ne préconisait pas la prise en compte des contraintes dues aux différents rôles et statuts des femmes. Quant à la troisième approche dite

« efficacité », elle considérait l'appui aux activités productives des femmes comme un des instruments du processus global de développement<sup>79</sup>.

Les approches IFD ont eu certes le mérite d'intégrer les femmes au développement économique mais elles n'ont pas pris en compte le fait que les besoins des hommes et des femmes diffèrent selon les contextes et les lieux et que les rôles sexués n'offrent pas les mêmes possibilités d'accès aux ressources aux hommes et aux femmes. Les études réalisées durant cette période ont permis de relever que le développement n'a pas les mêmes conséquences pour les femmes que pour les hommes, que les femmes ont été marginalisées dans le dit processus de développement. Les programmes de coopération ont cherché à « mieux intégrer » les femmes dans le développement, en soutenant les rôles productifs, mais en minimisant leur travail reproductif, sans prendre en considération leur surcharge de travail. On ne cherchait pas à comprendre les causes de leur exclusion du "développement", on ne questionnait pas les origines et la nature de la subordination et de l'oppression des femmes, on ne remettait pas en question les structures sociales existantes<sup>80</sup>. Après maintes critiques et échecs d'intégration de l'approche, une nouvelle philosophie voit le jour dans les pays du Tiers Monde, vers les années 80 dans le cadre des projets internationaux qui voient autrement la réalité des femmes. Cette théorie s'intéresse cette fois-ci à la répartition des rôles sociaux dans le développement. Elle se fonde sur l'analyse des rapports sociaux dans la production. Elle a comme point de départ : les rapports sociaux inégalitaires, en défaveur des femmes, avec une finalité : une transformation en profondeur des rapports sociaux en vue de l'équité de genre.

- ***Qui sont ces femmes qui ont fait l'histoire de l'Afrique ?***

Les femmes sont presque absentes de la littérature africaine bien qu'il y ait quelques ébauches par certains auteurs du Sénégal comme Camara Laye qui chantait les louanges d'une mère africaine, de Mariama Ba dans « une si longue lettre » (où une femme écrit à son amie pour lui raconter les contraintes familiales auxquelles elle fait face). Les études portant sur les femmes en Afrique ont connu un regain, au cours des récentes années, en termes de produits, d'avancées théoriques et de visibilité.

---

<sup>79</sup> Thérèse Locoh, 1997, Nguessan, Koffi, Makinwa-Adebusoye, Paulina.K., Genre et sociétés en Afrique : implications pour le développement, Paris, INED.

<sup>80</sup> VERSCHUUR C. (dir.), 2009, *Vents d'Est, vents d'Ouest. Mouvements de femmes et féminismes anticoloniaux. Actes du colloque international genre*, Berne/ Genève, IHEID/Commission nationale suisse pour l'UNESCO/DDC.

Les changements qui peuvent principalement être attribués à l'adoption de nouveaux cadres tels que les récits de vie, les histoires orales, les généalogies, les archives religieuses, les traditions et fables culturelles, et un regain d'attention sur leur résistance ont remis en cause les silences sur les femmes dans l'histoire africaine<sup>81</sup>. L'histoire des femmes africaines est véhiculée par une tradition orale qui fait les éloges d'une femme vertueuse, secrète, confidente, détentrice de savoirs ancestraux, humaine, sentimentale... Ces vertus de la femme africaine ne sont néanmoins pas transcrites dans les documents scientifiques. Elles sont véhiculées par les griots qui font les éloges des descendants de ces vaillantes femmes, qui en général sont issues de familles nobles. Les familles nobles regorgent de femmes dont les légendes se propagent dans le continent africain. Les romanciers ont souvent décrit même si c'est de façon sommaire, leur largesse dans la cour des rois.

L'histoire des Amazones du roi Béhanzin au Dahomey vers 1892, actuel Bénin est sans conteste un exemple de bravoure. Ces femmes qui étaient dès l'adolescence recrutées, formées pour devenir de féroces guerrières, et combattre avec force et énergie. Vierges, elles étaient toute leur vie dévouées à la cause du roi, étant formées pour n'avoir peur ni des armées d'hommes ni de la mort. Combattre et résister aux forces du mal étaient leur devise. Elles restaient célibataires toute leur vie. Leurs seules armes étaient constituées d'amulettes et de fusil pour chasser les ennemies. Les amulettes qui les protégeaient contre les ennemies et «le mauvais » esprit, démontrent encore une fois que les femmes africaines sont culturellement connues pour détenir des pouvoirs spécifiques pour contrer le mal et les esprits maléfiques.

Autre exemple au Sénégal, dans le royaume du walo les linguères, sœurs ou mère du souverain, le brack, étaient formées pour accéder au trône et diriger des armées d'hommes. Le Sénégal se souvient des Reines Dieumbeut Mbodj et Ndaté Yallé Mbodj qui dirigèrent le royaume du walo de main de maître. La reine Dieumbeut Mbodj a fait parler d'elle du fait de sa fermeté et des contraintes qu'elle a posées aux colons français présents dans l'île de Saint Louis. Elle s'opposa farouchement à l'annexion de ses terres de Moye et d'une partie de l'île de Saint Louis. Elle a tenu tête pendant longtemps aux colons français et mourut dans une bataille dont le motif était l'interdiction du commerce sur son territoire, ce que les français ne pouvaient

---

<sup>81</sup> Codesria, rapport de conférences sur l'histoire des femmes africaines, du 18 au 20 Octobre 1999 à Nairobi (Kenya).

accepter. Ils la combattirent et la vainquirent grâce à la force de leur artillerie contre celle dont elle disposait (archaïque).

L'histoire de ces femmes d'Afrique est malheureusement peu documentée dans la littérature scientifique. Au Sénégal, l'œuvre de Fatou Sow Sarr de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) et le laboratoire genre de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ont chiffré les contributions de la femme africaine en général à l'effort national de développement socioéconomique. L'Université Gaston Berger de Saint Louis produit aussi des données importantes produit aussi des données importantes à travers son Groupe d'Etudes et de Recherches sur genres et sociétés. Toutefois l'analyse genre a eu le mérite d'ouvrir « *le champ à une multitude de questions analytiques sur la façon dont les différents rôles et fonctions avaient été définis pour chaque sexe et dans quelles conditions ; comment les significations même des catégories homme femme variait en fonction du contexte et du lieu (...)*<sup>82</sup> ». Pour mieux appréhender les changements sociaux dans un contexte de migration, intéressons-nous aussi au facteur climatique qui est à l'origine de cette situation.

### **2.3.9 Le changement climatique**

Le changement climatique est conceptualisé dans la mesure où il constitue le point de départ de la migration dans la région. La migration est inscrite dans les traditions des peuples halpulaar depuis des générations. Cette culture de la mobilité est aujourd'hui renforcée dans le contexte socioéconomique actuel et les crises climatiques ; elle prend désormais d'autres formes. Les sécheresses, à longs termes fragilisent les écosystèmes et installent une précarité alimentaire qui réduit les espoirs de survie des populations qui sont obligées de fuir les zones rurales pour s'installer en ville. Les dégradations de l'environnement entraînent des fluctuations des régimes pluviométriques et ont des effets inévitables sur les systèmes de productions agricoles. Dans ce cadre comprendre les variabilités climatiques sur les systèmes de productions agricoles permet de concevoir des mesures d'atténuation et d'adaptation aux risques dans la région de Matam.

---

<sup>82</sup> Joan Scott W., « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? », *Diogène*, 2009/1 n° 225, p. 5-14. DOI : 10.3917/Diogène.225.0005



## **La migration comme élément de conceptualisation.**

La migration est un déplacement de populations d'un espace vers un autre organisée dans le temps. Elle est peut être temporaire ou de longue durée ou définitive. Elle est toujours déterminée par une motivation que les migrants accordent à leur déplacement : recherche d'eau, de nourriture, d'espace, de travail... quels que soient les motifs, elle se fait toujours dans le temps et l'espace d'où son caractère général qui nécessite la combinaison de plusieurs disciplines pour l'appréhender (sociologie, histoire, géographie, anthropologie...).

Les causes de la migration sont diverses et varient selon les lieux et les contextes socioéconomiques ou culturels. Les analyses migratoires divergent selon les disciplines. Quelle que soit la discipline, selon le professeur Etienne Piaget<sup>83</sup>, il faut considérer deux familles théoriques : les approches classiques de la théorie des migrations d'une part, les théories de la prise de décision issues de la psychologie sociale (moins connues dans le champ de la recherche sur les migrations en général), d'autre part. Cependant nous considérons qu'il n'y a pas de théorie unique pour comprendre les migrations. Nous les considérons comme un phénomène transversal ou pluridisciplinaire. La décision de migrer peut émaner de plusieurs stratégies individuelles ou collectives mais aussi de situations diverses pouvant faire appel en même temps à plusieurs disciplines. Si beaucoup de déplacements dans la vallée du fleuve Sénégal sont liés aux grandes crises de sécheresse des années 1970, nous pouvons voir également que les migrations dans cette zone remontent à encore plus loin dans l'histoire du Fouta. Les motifs de ces déplacements font aussi bien appel à l'histoire avec l'effondrement de l'empire du Mali ou du Ghana, les départs liés aux razzias, aux guerres saintes ou claniques qu'à la géographie pour comprendre les dynamiques des populations, la recherche de pâturage, de terres plus fertiles.

Quoiqu'il en soit, notre étude s'intéresse plus aux influences socioéconomiques des migrations dans la vallée du fleuve Sénégal qu'aux systèmes de mobilités en eux-mêmes. Cependant pour cerner les retombées des mobilités des populations, il faut voir les causes profondes et les motivations individuelles et collectives qui guident

---

<sup>83</sup> Etienne Piaget est professeur de géographie des mobilités à l'Université de Neuchâtel, Suisse.



ces mouvements. Sur ce plan il convient de faire une brève présentation des théories sur la migration pour mieux cerner les motifs des départs dans la vallée.

Selon les théoriciens économiques néo classiques de la migration internationale, plusieurs causes sont à l'origine de la migration. Les facteurs économiques expliquent les migrations par les choix des populations pauvres à migrer vers pays ou des régions où les salaires sont plus élevés. C'est le modèle du type « répulsion - attraction » (*push-pull* en anglais).

Selon cette théorie au niveau macro<sup>84</sup>, les migrations internes et internationales dans la vallée du fleuve Sénégal seraient expliquées par l'offre et la demande de travail. Les pays richement dotés en travail relativement au capital ont un salaire d'équilibre bas, alors que les pays où le travail est rare relativement au capital, ont un salaire de marché élevé. Le différentiel de salaire qui en résulte provoque le déplacement de travailleurs du pays à bas salaires vers ceux à hauts salaires. (..). A l'équilibre le différentiel international de salaires reflète seulement le coût monétaire et psychologique, de la mobilité internationale »<sup>85</sup>.

Ce modèle ne fait pas l'unanimité même si on peut dire que<sup>86</sup> la plupart du temps, les populations des pays pauvres comme le Sénégal migrent vers les pays les plus riches. Cependant il ne faut pas généraliser car d'autres motifs peuvent expliquer pourquoi les gens de la vallée ont plus de préférences pour les pays comme le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Congo et la France que pour d'autres. Qu'est ce qui peut expliquer leur attitude à migrer vers ces pays plutôt que vers les autres qui pourtant sont économiquement plus nantis que le Sénégal ? Est-il plus facile d'émigrer au Gabon, en Côte d'Ivoire que d'aller en France? C'est toujours une étape pour aller en Europe quand les conditions de base ne s'améliorent pas dans les pays africains. Dès lors ne pourrait-on pas recourir à un autre déterminant pour expliquer les mouvements des populations pauvres ? De nombreux travaux ont expliqué les destinations migratoires par l'existence de réseaux de migrants qui ont organisé les champs migratoires. En revanche les « coûts psychologiques » supportés par les migrants mais aussi par les membres de la famille, en particulier le ou les épouses et

---

<sup>84</sup> Massey et Al, 1993, "Theory of international migration: A review and Appraisal", Population and Development review, vol n°19, n° 3 (September), page 431-463.

<sup>85</sup> Idem.

<sup>86</sup> Ambrossetti, Elena et Talloto, Giovanna, (2008) « Le rôle des facteurs culturels dans les théories des Migrations », in *Les Actes du Colloque Démographie et Cultures*, Association Internationale de Démographes de langue française, Québec.

les enfants, ont été peu étudiés. Pourtant, le maintien des liens affectifs qui continuent, en dépit de l'éloignement, à organiser les relations maritales est déterminante dans l'explication de l'envoi et du montant des remises. Les liens croisés entre l'économique et les émotions qui se cristallisent autour de l'argent qui circule, sont à approfondir<sup>87</sup>.

On reproche également à la théorie néoclassique de ne pas prendre en compte d'autres facteurs comme <sup>88</sup>les différences de salaire entre les pays d'accueil et de départ des flux de la migration. Selon eux, une des limites de la théorie néoclassique est ne pas prendre en compte les facteurs culturels pour expliquer les préférences de destinations. Dans cette théorie néoclassique, même les facteurs politiques et sociaux qui peuvent bien expliquer la migration sont ignorés.

Au niveau micro, l'émigration serait issue d'une initiative personnelle et rationnelle de l'individu qui en calculant ce qu'il gagne en restant dans sa propre communauté avec tous les risques (manque de mains d'œuvre familiale qu'il peut payer s'il gagne beaucoup ailleurs, absence au foyer à combler par la téléphonie mobile...) trouve qu'il peut maximiser son gain à l'extérieur et décide de sortir de la vallée ou de son village. Dans cette théorie l'homme agit comme une sorte d'*homo economicus* et cela suppose qu'il est suffisamment outillé sur le plan professionnel. Or dans la vallée du fleuve Sénégal, l'initiative n'est jamais individuelle sous risque d'être rejetée par les siens. D'ailleurs la qualification professionnelle n'a pas été de mise dans les premières vagues de migrations motivées par la recherche de subsides surtout pendant les années de mauvaises récoltes. Dans certains cas les familles voient en interne la décision d'envoyer un ou deux membres pour se permettre d'assurer les dépenses du ménage. Ce modèle ne semble pas correspondre à l'émigration halpulaar, où dans la majeure partie des cas, les gens partent sans qualification professionnelle. Or, on retrouve cette logique dans toutes les théories qui se sont succédées ou qui se sont superposées en cherchant à identifier lesdits facteurs d'attraction/répulsion (*push/pull factors*) censés influencer sur la mobilité des individus. Une des conditions qui poussent certains individus à prendre la décision d'émigrer

---

<sup>87</sup> Sanchez Plata, Fabiana.-, 2008, Les couples de la Vallée de Solis (Mexique) et la migration masculine vers les États-Unis : lecture genrée des aspects affectifs et économiques. Thèse de doctorat, Toulouse le Mirail

<sup>88</sup> Ambrosseti, Elena et Talloto, Giovanna, (2008) « Le rôle des facteurs culturels dans les théories des Migrations », in *Les Actes du Colloque Démographie et Cultures*, Association Internationale de Démographes de langue française, Québec.

est le capital humain (éducation, expérience, formation, connaissance de la langue, etc.) dont ces individus disposent<sup>89</sup>. On peut donc interpréter cette richesse en capital humain, comme un aspect culturel indispensable à la décision individuelle d'émigrer. On trouve donc dans cette théorie, des facteurs culturels en même temps que des aspects économiques, même si ces derniers aient été davantage considérés.

Les limites de la théorie néoclassique de la migration internationale sont bien connues, notamment son incapacité à prendre en compte l'environnement politique et économique international, tout comme les effets économiques au niveau national et les décisions politiques qui influencent sur les décisions individuelles de migrer ou pas.

Selon le modèle de la nouvelle économie des migrations qui se rapproche plus ou moins de la migration dans la vallée du fleuve Sénégal, la décision de migrer ne se prend pas au niveau individuel mais par l'unité familiale qui décide de l'envoi d'un ou de plusieurs membres pour minimiser les risques issus de conditions aléatoires (pluviométrie précaire, mauvais intrants, invasion acridienne ou granivore...). « Les décisions de migration ne sont pas prises par des agents isolés, mais par des ensembles plus larges de personnes liées entre elles - surtout des familles et des ménages -, dans lesquelles les agents agissent collectivement non seulement pour maximiser leur revenu, mais aussi pour minimiser les risques et pour relâcher les contraintes qui proviennent de diverses limites des marchés, au-delà du marché du travail » [Massey *et al.*, p. 436]. Pendant les grandes années de sécheresse, les populations de la région ont été obligées de mener des déplacements pour subvenir aux besoins des familles, anéanties par la crise. L'intensité de la crise qui s'est presque généralisée dans tout le Sénégal, n'a pas permis au gouvernement de prendre en charge le sort des familles victimes des aléas climatiques. D'ailleurs, à cette époque, l'assurance agricole n'existait pas encore au Sénégal.

Dans la théorie de la nouvelle économie des migrations (Ambrosetti et Tattolo, 2008), les transferts migratoires peuvent financer le lancement d'activités économiques dans la patrie d'origine, l'achat de propriétés immobilières, la poursuite d'études d'autres parents, ou ils peuvent constituer une sorte d'assurance contre le chômage,

---

<sup>89</sup> Massey et Al, 1993, "Theory of international migration: A review and Appraisal", Population and Development review, vol n°19, n° 3 (September), page 431-463.

le vieillissement, la détérioration des conditions de vie des parents restés dans la patrie. Dans la vallée du fleuve et plus particulièrement dans la région de Matam, la migration est devenue un phénomène de masse et la principale source monétaire des Halpulaar<sup>90</sup>. Les envois des émigrés sont surtout orientés dans l'habitat, l'alimentation et les services sociaux de base (dispensaires, écoles, forages, construction de lieu de culte). Les migrants investissent aussi beaucoup dans l'agriculture par l'achat de matériels agricoles et le remboursement des crédits bancaires. D'ailleurs les ménages sans émigrant peinent à être à jour de leur engagements financiers auprès des opérateurs de crédits et d'intrants.

Dans la théorie **des marchés du travail dualiste** les populations ne seraient plus attirées par les niveaux de salaires mais par les conditions favorisant la migration dans les pays d'accueil. Dans ces pays d'accueil les ouvriers qualifiés sont formés pour travailler avec des équipements sophistiqués, ont un statut social plus élevé, une rémunération et des conditions de travail bien meilleures que celles d'ouvriers non qualifiés<sup>91</sup>. D'ailleurs selon cette théorie, les migrations résulteraient de la demande de main d'œuvre peu qualifiée pour exécuter les travaux que les autochtones refuseraient de faire dans le sens où le niveau de prestige social est assujéti aux niveaux de salaires. Dès lors, l'ouverture des frontières de ces pays attire les étrangers qui viennent non seulement parce que les conditions dans les pays d'origine l'exigent mais aussi parce que les conditions d'entrée sont facilitées. Par exemple la forte présence des gens de la vallée du fleuve Sénégal en France et particulièrement au port de Marseille s'explique du fait de la signature d'un traité de libre circulation en 1960 entre la France et ses anciennes colonies le Sénégal, le Mali et la Mauritanie. En prévision de l'indépendance de l'Algérie le patronat français a facilité la venue des travailleurs africains noirs en guise de main-d'œuvre de substitution<sup>92</sup>.

---

<sup>90</sup> Geer Diemer et Ellen Van der Laan, 1987, L'irrigation au Sahel, Karthala, 226 pages.

<sup>91</sup> Deborah Van Imschoot, Le rôle des transferts monétaires des migrants dans l'économie des pays en voie de développement étude de cas : le mali, Mémoire présenté pour l'obtention d'une licence en sciences économiques appliquées, année académique 2006-2007.

<sup>92</sup> Papa Demba Fall, 2003, migration internationale et droits des travailleurs au Sénégal, rapport par pays sur la ratification de la convention des Nations Unies sur les droits des migrants, 49 pages.

Dans ce modèle, la dualité se situe à deux niveaux à savoir le secteur primaire où les travailleurs qualifiés sont protégés du risque de dysfonctionnement du système qui a comme corollaire (baisse des salaires, chômage, retraites anticipées...) et le secteur secondaire où tous les risques sont possibles et sont supportés par les travailleurs eux-mêmes. Dans ce cas de figure les natifs du pays préféreraient travailler dans le secteur où il y a moins de risques et où il y a des salaires élevés, la sécurité de l'emploi et des opportunités de promotion<sup>93</sup>. Ainsi pour le secteur secondaire, ces pays feront appel à des travailleurs migrants pour satisfaire la demande de main d'œuvre peu qualifié dans les secteurs à haute intensité de main d'œuvre.

Les théories des systèmes mondiaux, inspirées du cadre théorique marxiste, postulent que les origines de la migration et l'encouragement à la mobilité pour des couches plus nombreuses de la population, est de nature contraignante et il représente une conséquence de la pénétration d'une économie capitaliste à l'intérieur de pays « périphériques » non capitalistes. A cet effet les migrations internationales ne sont plus inspirées par la recherche de travail ou de salaire, mais ce sont plutôt des facteurs socioéconomiques de grande ampleur qui favorisent les processus de migration. Les populations de sociétés périphériques non capitalistes migrent malgré elles pour fuir une pénétration du capitalisme. L'installation d'entrepreneurs capitalistes est facilitée par la disponibilité de terres monnayables, de ce fait l'agriculture marchande se substitue à l'agriculture de subsistance, sapant ainsi, les relations économiques et sociales traditionnelles ; l'utilisation d'intrants modernes produit des récoltes à haut rendement et à bas prix, qui évincent les producteurs non capitalistes des marchés »<sup>94</sup>. Dans ce cas la migration n'est plus seulement liée au phénomène climatique ou au faible soutien des états nationaux mais est surtout liée à l'ouverture des paysanneries africaines aux marchés mondiaux et à la concurrence des grandes firmes agricoles. Ainsi l'appauvrissement des paysanneries serait liée au différentiel de compétitivités des sur les marchés mondiaux des grains alimentaires. Ce modèle ne semble pas s'adapter à la migration des populations de la moyenne vallée du fleuve Sénégal.

---

<sup>93</sup> Deborah Van Imschoot, 2007, « Le rôle des transferts monétaires des migrants dans l'économie des pays en voie de développement étude de cas : le mali », mémoire de maîtrise, Université de Gand faculté des sciences économiques et de gestion.

<sup>94</sup> Ambrossetti, Elena et Talloto, Giovanna, (2008) « Le rôle des facteurs culturels dans les théories des Migrations », in *Les Actes du Colloque Démographie et Cultures*, Association Internationale de Démographes de langue française, Québec.

En général, cette situation s'accompagne de bouleversements socioéconomiques dans les modes et formes traditionnelles et la dépréciation de la rémunération de la main d'œuvre agricole qui incitent les populations à migrer vers des zones et pays où les salaires sont plus élevés.

Tout en reconnaissant qu'il y a des facteurs culturels aussi bien dans le pays de départ que dans le pays d'accueil, les théories sociologiques sont plus orientées dans les explications de l'action de migrer. Qu'est ce qui dans les conduites collectives poussent les individus ou groupes d'individus à quitter leur lieu d'origine vers d'autres lieux à la recherche de travail. La famille joue un rôle déterminant dans la migration de ses membres. Plus son réseau social est développé plus la facilité de migration de ses membres est grande.

Selon la théorie de la causalité cumulative les migrations internationales créent un retour d'informations (feedback) qui alimente de nouveaux flux migratoires. Selon cette théorie la migration peut revêtir plusieurs formes économiques, environnementales ou culturelles. Elle peut aussi résulter d'actions issues de la migration elle-même (imitation), de reproduction ou de transmission sociale. La théorie des causes cumulatives stipule que les transferts dus à la migration transforment les structures sociales et économiques des zones d'origine, augmentent les inégalités de revenus et intensifient le sentiment de privation chez les non-migrants. Dans ce modèle pour les éléments explicatifs de la migration sont aussi à rechercher dans l'effet d'entraînement et le souhait d'imitation des trajectoires migratoires réussies<sup>95</sup>.

Si les premières vagues de migration dans la vallée du fleuve Sénégal étaient surtout orientées vers la recherche de numéraire, le succès des premiers migrants, matérialisé par les belles maisons, les belles voitures et les mariages avec les femmes les plus convoitées des villages est aujourd'hui un facteur très motivant pour les hommes de la région à tenter l'aventure «daniakobés ene kada gaccé » (les

---

<sup>95</sup> NDIONE Babacar. *Les migrations internationales: observation, analyse et perspectives* : colloque international de Budapest, 20-24 septembre 2004. Colloque de Budapest Par AIDELF, Hongrie Association internationale des démographes de langue française. Publié par INED, 2007. N° 12- 670 pages.

émigrés sauvent les honneurs). Plusieurs mécanismes sont à l'œuvre dans le déclenchement d'une causalité cumulative :

- Imitation : les premiers émigrés envoient des ressources au pays ou reviennent avec des économies qui accroissent les inégalités et introduisent des frustrations parmi les familles dont aucun membre n'a encore émigré, favorisant ainsi l'émigration ultérieure.
- Distribution des terres : les émigrés achètent des terres qu'ils exploitent peu, diminuant la demande de travail agricole et favorisant ainsi l'émigration.
- Techniques agricoles : les émigrés utilisent des techniques plus intensives en capital, diminuant ainsi encore la demande de travail agricole.
- Changement culturel : les migrations deviennent un rite de passage, et ceux qui n'y ont pas réussi sont considérés comme paresseux et indésirables.
- Capital humain : l'émigration étant un processus sélectif, les mieux éduqués et les plus productifs sont ceux qui émigrent en premier ; ceci ralentit la croissance économique de la vallée et accélère celle des pays d'accueil, ce qui renforce les incitations à l'émigration. En outre les investissements consentis par les familles dans l'éducation des fils pour réussir l'émigration accroît les rendements escomptés de l'émigration, et favorise donc cette dernière. La nécessité de réussite pèse dès lors lourdement sur les épaules des migrants qui se retrouvent débiteurs de leur famille.

Dans la **théorie des réseaux**, la migration est facilitée par l'appartenance à des réseaux de migration très développés dans le monde. Les modèles migratoires Soninkés et Halpulaar semblent répondre à cette théorie car dans la région de Matam les réseaux de migration sont entretenus et fortifiés entre ethnies qui agissent en catalyseurs pour faciliter aux potentiels candidats à l'émigration, l'accueil et l'hébergement dans le lieu d'accueil. Les réseaux sont représentés en général à Dakar et dans les Pays de la sous-région pour servir de tremplin à l'émigrant. Le futur candidat à l'émigration peut être accueilli à Dakar pour un « bain

d'imprégnation » avant le grand départ qui peut avoir lieu entre un mois et un an après avoir quitté le village d'origine.

A Dakar ils sont logés par un tuteur en général un commerçant ressortissant du village, établi dans la capitale, qui lui apprend le commerce ambulante dans les différentes artères des centres urbains. Après avoir constitué un trousseau pour participer aux frais du voyage, le candidat part à l'extérieur soit dans la sous-région ou en Europe tout en dépendant des possibilités dont dispose la famille.

Rappelons que la décision de départ à l'émigration est prise en famille. Il peut se trouver aussi que la famille puisse financer les frais de voyage du candidat ; dans ce cas l'immigrant quitte directement le village pour Dakar, il n'a qu'une étape pour se préparer et attendre son vol. Une fois à l'extérieur le nouveau venu est pris en charge dans un réseau qui lui facilite son hébergement, l'obtention d'un emploi, ceci jusqu'à ce qu'il trouve les moyens de rembourser et avoir son autonomie. Pour autant il n'est pas complètement autonome, il reste en communauté et choisit ses relations et ses fréquentations dans celle-ci.

L'insertion dans les réseaux de migration crée des contraintes comme des avantages. Le migrant est contrôlé et doit obéir aux membres de sa communauté qui veille sur lui et sont prêts à l'expatrier en cas de malversations ou de problèmes dans le pays d'accueil. Par contre, il bénéficie d'une prise en charge par le réseau d'alliés en situation de difficultés d'accès à l'emploi.

Sans prétendre à l'exhaustivité, les théories sur la migration que nous venons d'exposer ici dans certains cas peuvent expliquer les déterminants de la migration dans la région de Matam qui a été surtout favorisée dans un premier temps par des événements politiques, religieux et culturels.

Cependant force est de reconnaître que dans les déterminants des premières vagues de migration à nos jours d'autres motifs s'y sont ajoutés. Ces formes sont repérables dans les différentes théories sur la migration.



## **CHAPITRE III: METHODOLOGIE**

Dans cette partie, nous présentons les choix sur lesquels nous avons fondé notre analyse pour définir les différentes méthodes pour appréhender notre objet. L'étude des systèmes de production dans un contexte de crise économique et les effets induits sur les changements sociétaux, nécessite la mobilisation de plusieurs référents techniques et méthodologiques. Toutes les méthodes et techniques utilisées sont croisées à l'analyse genre pour mieux cerner les rapports de pouvoir entre les acteurs sociaux et l'accès aux facteurs de productions, rapports qui entravent le développement économique et social de la région. Les rapports de production et de pouvoir ainsi élucidés dans la combinaison des différents outils (entretien, interview, focus groupe, observation, etc.) renseignent sur la structure sociale et les éléments pouvant entraîner un changement social.

### **3.1 Choix méthodologique**

Pour appréhender notre objet, complexe par nature, nous avons combiné les méthodes quantitatives et qualitatives pour aller en profondeur dans les réalités sociales de la société matamoise.

Dans le cadre de la migration dans la vallée du fleuve Sénégal, des études quantitatives ont été menées par les instituts de recherche comme l'IRD, l'agence nationale de la statistique et les associations d'émigrés des villages mais elles n'ont pas été actualisées pour prendre en compte les nouveaux départs et les retours définitifs. Aussi, avons-nous pensé à mener une enquête exhaustive dans les ménages des villages concernés pour nous fixer sur les situations réelles des émigrés. Ainsi nous avons commencé par l'élaboration d'un questionnaire et la définition d'un sous ensemble représentatif de la population de la région. Les ménages des villages de Woudourou, Bokidiawé et Loumboul Samba Abdoul sont les cibles de l'enquête. Le questionnaire standard élaboré a été administré à tous les chefs de ménage des villages concernés. L'objectif étant de recueillir des informations sur la situation exacte du nombre d'émigrés des villages concernés.

L'administration du questionnaire aux ménages des trois villages a été confiée à trois (3) enquêteurs confirmés dans la zone. Pour réduire les biais au maximum, les questions ont été standardisées et suffisamment fermées pour ne laisser passer aucune susceptibilité ou possibilité d'interprétation de la part de l'enquêteur. Les types de questions posées font appel à des réponses chiffrées ou référenciées à

partir de dates et de nombres. Le questionnaire a été préalablement testé sur un échantillon réduit pour vérifier la bonne compréhension des questions par les enquêtés.

Les méthodes quantitatives nous donnent certes des données chiffrées sur la situation des émigrés dans la région de Matam mais ne nous permettent pas de comprendre les dynamiques sociales qui poussent les gens vers la migration ainsi que les logiques et stratégies élaborées par les populations pour faire face aux phénomènes climatiques. Les dates repères des grands mouvements migratoires peuvent être connues cependant, il est très difficile de cerner avec précision à quels moments ces départs ont eu lieu car l'enquêté choisit une date sur une liste référencée. La personne interrogée ne peut faire des jugements de valeur ou d'interprétation car sa réponse est choisie sur un éventail de réponses proposées.

L'étude des influences socioéconomiques de la migration souvent appréhendée comme phénomène social total ne peut être saisie qu'à travers la combinaison de plusieurs facteurs qui font appel aussi bien à l'histoire, à la géographie, à l'ethnologie ainsi qu'à la sociologie. De ce fait les méthodes compréhensives qui rendent compte des réalités socioéconomiques et culturelles ont été utilisées. Ces raisons nous ont poussée à mener des recherches documentaires, de la recherche iconographique (images, sons, pièces et de scènes de théâtres filmés), les contes et les légendes halpulaar ont été revisités.

En outre, nous avons utilisé les méthodes d'enquêtes qualitatives pour mieux comprendre les relations entre les acteurs de la migration et les hiérarchies sociales, mais aussi et surtout les interactions entre les grandes années de sécheresses et les départs dans les zones cibles en mettant le focus sur les changements dans le positionnement des hommes et des femmes dans les secteurs productifs.

Les méthodes de collecte utilisées sont les entretiens semi directifs, les focus groupe et les biographies. Les entretiens ont été surtout utilisés dans les ménages ciblés et nous ont permis de recueillir les informations sur les systèmes de représentation sociale, sur l'organisation sociale, les coutumes et les règles, sur les changements intervenus dans les familles, la société, etc. Les entretiens ont été dans la plupart du temps enregistrés et filmés et par la suite transcrits. Les focus groupe ont été réalisés pour connaître les opinions des uns et des autres sur la migration, les lois

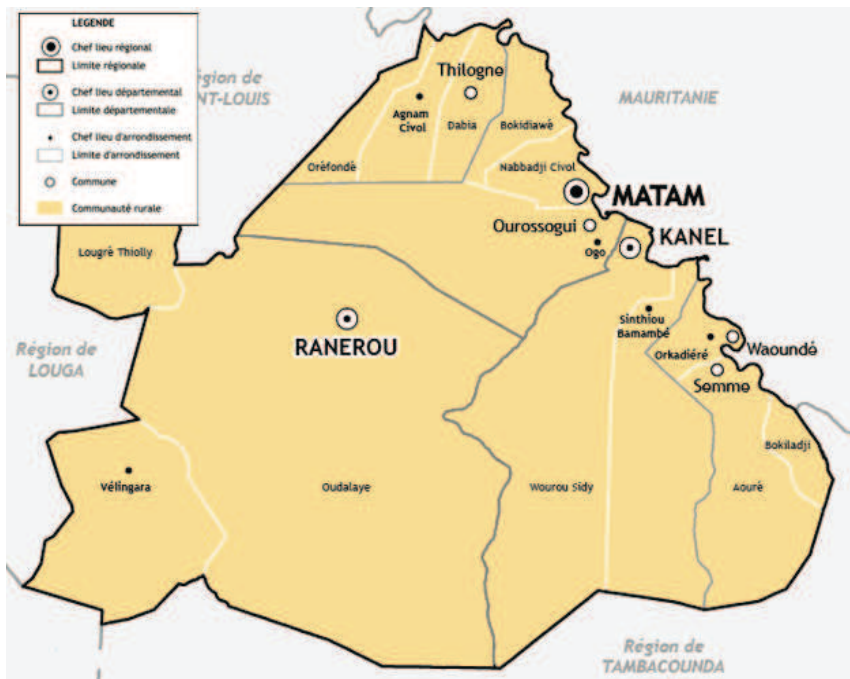
sociales qui réglementent la société, l'histoire du village, les crises de sécheresse mais aussi et surtout de comparer ou de compléter les informations reçues des ménages cibles. Nous avons aussi utilisé les focus groupe pour repérer des réponses qui ne sont pas ressorties dans les enquêtes ménages et individuelles.

## **3.2 Protocole d'enquête**

### **3.2.1 L'échantillonnage**

Notre étude concerne toute la région de Matam constituée de 424 villages et 395 hameaux, de 542201 d'habitants. Les changements intervenus ces dernières années concernent toute la région de Matam. Cependant, la région comporte trois zones agro écologiques, avec des réalités sociales distinctes. Ainsi, nous pensons que pour comprendre les incidences de la migration dans la région, il convient de comprendre les motivations de tous ceux qui sont concernés par le phénomène. Pour étudier un phénomène il faut l'appréhender dans sa totalité, et du moment qu'il n'est pas aisé d'enquêter sur la population totale qui constitue notre cible, il convient au moins de prendre en compte les parties que nous pensons représentatives de la région. Pour comprendre les dynamiques régionales, notre étude a porté sur des villages où on a pu recueillir les données caractéristiques de la région. Les ménages de ces villages constituent les populations que nous avons observées.

Carte 2 : les communautés rurales



Source : PRODAM2

Ainsi, notre étude a porté sur trois villages de chaque zone éco géographique dans le but d'avoir une vision globale des spécificités de la région. Un village dans le Dandé Mayo ou la vallée du fleuve Sénégal, Woudourou (communauté rurale de Nabadji Civol), un dans le Diéri, Bokidiawé (chef-lieu de communauté rurale) et un autre dans le Ferlo, Loumboul Samba Abdoul (communauté rurale de Oudalaye). Notre but dans le choix de ces villages est de faire en sorte que ces populations à observer se rapprochent autant que possible de la population cible.

Notre base de sondage a été constituée par les douze (12) villages du Dandé Mayo identifiés par l'Etat du Sénégal comme très vulnérables eu égard aux déplacements forcés des populations frontalières de la Mauritanie suite aux événements de 1989 (ayant opposé le Sénégal et la Mauritanie). Frontaliers avec la Mauritanie, ces villages étaient composés essentiellement de ménages ruraux s'adonnant à l'agriculture, à l'élevage et à titre secondaire, à la pêche sur le fleuve. Au cours des trois dernières décennies, la très forte baisse de la pluviométrie (496 mm à 250 mm/an) et les modifications du régime des crues du fleuve Sénégal induites par le barrage de Manantali avaient conduit dans une situation de précarité et de pauvreté de plus en plus importantes les familles vivant dans ce milieu. Ces conditions ont empiré suite aux événements de 1989 opposant le Sénégal et la Mauritanie et au

rapatriement de 7 000 réfugiés venus s'installer dans ces villages du département<sup>96</sup>. Cette époque a coïncidé avec la politique gouvernementale d'aménagement hydro-agricole de la rive gauche du fleuve Sénégal suite aux grandes crises de sécheresse et de son inscription dans le vaste programme de l'OMVS. Un tirage aléatoire a été opéré sur ces douze (12) villages, Woudourou est échantillonné pour porter les observations sur les villages du Dandé Mayo.

Les villages de l'axe diéri ont été choisis en fonction des critères de l'ancienneté de la migration, du nombre de migrants et de la cohabitation de deux ethnies avec des dynamiques organisationnelles locales portées par les femmes. Ainsi le village de Bokidiawé est tiré au hasard sur cinq villages présentant les mêmes caractéristiques.

Le même procédé que le walo a été utilisé pour la zone pastorale de la région à savoir le Ferlo où le village de Loumboul Samba Abdoul est tiré parmi les dix villages ayant reçu la communauté des rapatriés de la Mauritanie.

Dans chaque village, nous avons effectué une enquête exhaustive des ménages dans le but d'avoir la situation exacte des émigrés. Un autre tirage sur les ménages ayant au moins un émigré a été, par suite, opéré avec cette fois ci des critères définis selon la catégorie sociale:

- un ménage de la catégorie sociale des nobles,
- Un ménage dans celle de caste des métiers,
- Et un ménage dans celle des descendants de captifs.

Au total, neuf ménages ont été tirés au sort comme unités d'analyse dans les trois villages de notre zone d'enquête. Tous les membres du ménage sont interrogés sur les cinq guides d'entretien élaborés à cet effet.

En outre, nous avons choisi dans chaque village des personnes ressources, des personnes très influentes détenant en mémoire les principaux évènements, ou simplement ayant beaucoup contribué dans le développement du village. Trois focus groupes ont été réalisés avec les notables, les émigrés de passage et le groupe des Maccube (descendants de captifs) du village de Woudourou. Dans chaque village nous avons aussi tenu à rencontrer les présidentes de groupements de promotion

---

<sup>96</sup> Rapport d'évaluation PRODAM2

féminine avec qui nous nous sommes entretenues sur leur structuration, leur fonctionnement, leur situation, et celle de leurs membres.

### **3.2.2 La pré-enquête**

Cette étape est très importante dans la phase de recherche et nous a permis de trouver les liens entre genre, migration et changement climatique dans la région de Matam. Dans ce triptyque, il fallait réfléchir sur l'antériorité des concepts sur les autres. Est-ce le changement climatique qui pousse à la migration, qui, à son tour crée des effets de genre ? En fait, nous avons trois variables qui interagissent et il fallait trouver les variables qui peuvent s'associer pour qu'à la fin nous puissions avoir des variables interdépendantes sur lesquelles portent notre recherche. Le but recherché est de voir dans quelle mesure les variables à analyser nous permettent d'aboutir à la question de la recherche. Cinq (5) guides d'entretien ont été élaborés et administrés à des hommes, des femmes et des jeunes de catégories différentes pour cerner les représentations de la société sur les effets de la migration dans le village de Woudourou, qui fait partie des sites retenus pour abriter l'étude dans la région de Matam. Les guides élaborés à cet effet ont porté sur la migration vue par la population locale, le vécu des femmes d'émigrés, le temps de travail des femmes, l'utilisation des revenus du ménage.

Le premier guide a été administré à des personnes résidant dans le village de Woudourou qui fait partie des villages les plus peuplés du Dandé Mayo (riverains du fleuve) de Matam. Elles sont de différentes catégories sociales, toorodé, maccudo, Sebbe, etc. Le village de Woudourou a été choisi au hasard.

Le guide sur le vécu des femmes d'émigrés a été administré à quatre femmes de différentes catégories sociales : une torodo, une peulh, une kordo (féminin de maccudo) et un cubalo (classe des pêcheurs).

**Le guide d'entretien sur le temps de travail des femmes** a été administré à trois femmes de différentes catégories sociales, une toorobe (classe noble), une maccudo (fils de captif) et une femme de la caste des métiers.

**Le guide d'entretien sur l'utilisation des revenus de la famille** a été administré à cinq (05) chefs de ménages hommes et femmes<sup>97</sup>.

**Le guide sur la structuration des groupements de femmes** a été administré à trois présidentes et à trois membres simples.

L'administration de cinq guides aux populations a permis d'avoir une vision plus claire de notre objet de recherche et de la redéfinition de la question de départ à savoir les **influences de la migration internationale masculine sur les systèmes de productions et les effets de genre dans un contexte de changement climatique**. Les informations qui se sont révélées à nous ne permettent pas une généralisation mais nous aident à définir des théories et des hypothèses. Toutefois, les résultats tenus de la pré-enquête ne nous renseignent pas sur la situation globale de notre étude, ils aident à vérifier ou à mesurer l'opérationnalité des concepts retenus.

### **3.3. Présentation des zones d'enquête**

#### **3.3.1. Historique de Wouroudou**

Le village de Woudourou est situé dans la vallée du fleuve Sénégal dans le département de Matam, communauté rurale de Ogo, distant d'une cinquantaine de kilomètres avec la commune de Matam, sa population est à majorité composée de halpulaar musulmans. La difficulté d'avoir une source écrite sur l'historique du village de woudourou nous a conduit à mener deux focus groupes avec les notables.

Selon eux, le village est fondé par un Djimayadios qui venait de Diamon Binké, ancien village situé entre Bassoudj et Diammi près du fleuve. C'était du temps de l'Almami Abdoul Khadre Kane, premier Almami du Fouta (les Almami sont les premiers convertis à l'islam et qui devaient à leur tour assurer sa propagation en Afrique à travers des djihads). Ce dernier vivait au bord d'une île traversée par les Maures, coutumiers des razzia. Il lança un appel demandant de l'aide pour stopper les Maures. Un ami Ndiayo (du patronyme Ndiaye) lui conseilla d'organiser une réunion au cours de laquelle le Djimiyadio, Malal Hamady, se porta volontaire pour

---

<sup>97</sup> Tableau récapitulatif des entretiens est en annexe.



contrer les attaques des maures. La bataille fut âpre, finalement Djimiyadios et ses compagnons vainquirent les Maures qui se détournèrent complètement de ce territoire. Après sa victoire il demanda à l'Almami de lui donner un imam pour diriger les prières dans le village qu'il comptait créer et auquel il donna le nom de Léwé Dimiyabé. L'Almami lui confia alors Mamadou Ali Birane Ndiaye issue de la classe des toorobés (nobles) avec qui il est parti s'installer dans son nouveau village près du fleuve, il y a quatre cent dix-sept (417) ans. Ils furent rejoints par les jeunes de son village d'origine et de beaucoup de Ndiaybe des villages voisins. Il créa une mosquée dirigée par son iman, le village devient, alors, un lieu de rendez-vous pour la prière. A cette période, les vieux de son village ne voulaient pas venir, ni même son oncle maternel qu'il considérait comme le père qu'il avait perdu. Un vendredi (jour sacré pour les musulmans) avant la prière de Tisbar (14 heures) Mamadou Ali Birane demanda à Mala Hamady, le Djimiyadio de lui donner des précisions sur la direction du village. Ce dernier lui répondit « moi je ne suis pas intéressé par la direction du village, donc je te le confie, je vais assurer la sécurité car je n'ai que mon fusil, s'il y a des choses à partager, je peux prendre une partie et toi les deux. Les chefs de village et les imams seront choisis dans ta lignée mais c'est nous, les djimiyabés (peulhs) qui les installons ».

Cette entente prévaut jusqu'à maintenant, les Ndiaybé (patronyme NDiaye) dirigent le village et les prières, distribuent les terres, légifèrent, sous la complicité des Djimiyabés qui sont d'origine peulhe, Toroobe aussi. Toutes les autres classes sociales existent à Woudourou mais viennent après les Toroobe et les Peulh qui les ont installées et leur ont donné des terres. Si les Toroobe légifèrent, c'est alors grâce à l'existence de ces autres classes qui acceptent de se soumettre à leur volonté sous prétexte qu'ils sont les maitres des lieux et du Fouta en général. D'ailleurs le village idéal serait non pas celui qui est le plus homogène, mais au contraire celui qui est composé d'une multitude de groupes ethno-statutaires<sup>98</sup>.

Le village a fonctionné selon une stratification sociale rigide qui ne laisse aucune possibilité aux classes au bas de l'échelle d'entretenir avec les nobles des relations consanguines.

---

<sup>98</sup> J.Smitch cité par GEERT

Les populations vivaient grâce à la culture de berge (falo), (décrue) et pluviale, de la pêche. Du fait des conditions difficiles d'existence dans le Walo en saison des pluies, les activités agricoles pluviales étaient plutôt menées dans les zones exondées de la rive gauche vers la Mauritanie ou la zone Diéri du côté du Sénégal moins exposées à ces aléas, avec comme spéculations des cultures vivrières (mil sorgho etc.).

En effet les fortes précipitations de l'époque et les crues du fleuve Sénégal avec comme conséquence les inondations des zones d'habitation, rendaient les conditions d'existence précaires dans le Walo en période hivernale, avec la prolifération des moustiques et d'autres parasites et le développement de maladies hydriques. La stratégie adoptée par les populations, pendant cette période, était la remontée sur les terres exondées de la rive gauche de la Mauritanie et celle du Diéri. Les principales spéculations, dans ces lieux, étaient le mil et le sorgho, essentiellement autoconsommées au niveau des ménages.

En saison sèche, avec le retrait progressif des eaux et la disparition des moustiques, les populations revenaient sur leurs terres du walo pour s'adonner à la culture de décrue. Chaque localité du walo avait ainsi, son répondant, au niveau de la rive droite (en Mauritanie) ou dans le Diéri avec parfois la même autorité et la même organisation sociale au sein des localités concernées. Du côté de la Mauritanie ils s'installaient dans les villages de Hamé Mbaré (au nord), Sobérééré (à l'est), Niambal, Thiwel, Gaodal, Malango, du côté du Diéri Touldé Nima, Mboul Sinthiane mody Sara, Gourel Goby, Wouro Thido.

L'accès aux terres du Diéri était libre, par contre, dans le Walo, seuls les Toroobe détenaient les terres inondables, maintenant ainsi les Maccube sous leur dépendance.

Pendant les crises de sécheresse les populations se repliaient dans le walo, ceci entraînant une forte pression sur les terres, poussant certaines d'entre elles à quitter le village à la recherche de travail temporaire dans les centres urbains du Sénégal et plus tard à l'extérieur.

### 3.3.2. Historique de Bokidiawé

Le village de Bokidiawé, chef-lieu de communauté rurale est situé dans le département de Matam, à quarante-cinq (45) kilomètres de la commune chef-lieu de région. Il appartient à la zone du diéri et est traversé par l'axe routier la RN2. Il est composé de deux ethnies, pulaar et soninké, partagées en deux entités distinctes.

Sur le plan physique, le village de *Bokidiawé* est localisé sur la zone appelée *jejengol* (en *Puular*); c'est-à-dire terres de transit entre la partie alluviale du *walo* et le plateau sableux du *jeri*<sup>99</sup>. Le nom du village serait venu, d'après la légende, de l'histoire des femmes qui accrochaient leurs bracelets (elles en avaient beaucoup c'était un signe d'aisance et de richesse) à un baobab à l'ombre duquel, elles pilaient leur mil. Les passants qui leur demandaient de les abreuver leur demandait « qu'est- ce c'est ? » en montrant du doigt le baobab et les femmes répondaient « boki-diawé » ou l'arbre à bijoux.

Selon les propos des personnes ressources que nous avons croisées avec la documentation existante sur le village, Bokidiawé existe depuis la période préislamique. D'ailleurs<sup>100</sup> les premiers habitants vivaient dans des grottes et pratiquaient l'animisme. Leurs descendants les Sebbe furent des guerriers farouches qui s'opposèrent à la propagation de l'islam notamment par l'Almami Aboul Bokar Kane établi dans un village voisin de trois kilomètres (actuel Dabia-kobilo). Dans ses croisades le grand Almami dont la notoriété et la bravoure ne faisaient aucun doute, était suivi par des populations de divers pays de la sous-région. A la dislocation de l'empire du Mali vers la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, les Peulh vinrent demander l'hospitalité à l'Almami qui les convertit à l'islam et les installa à Bokidiawé sur une partie des terres des Sebbe. Beaucoup d'affrontements s'en sont suivis entre les peulh islamisés et les Sebbe non islamisés propriétaires de terres. Après maintes luttes, les deux parties, lassées des actes barbares, entre leurs membres, finirent par signer un pacte de bon voisinage dans lequel personne ne doit plus faire couler le sang de l'autre.

---

<sup>99</sup> Djibril Diop : Bokidiawé Tableau de bord d'un village du Fouta

<sup>100</sup> Idem.

Les Soninkés furent la troisième vague de migrants (D.Diop, 1989) à venir s'installer à Bokidiawé suite à la décadence de l'empire du Wagadu (Ghana) qui dispersa leur communauté sur les territoires d'Afrique. Ainsi selon les Soninkés rencontrés, ils seraient les premiers à s'installer dans la zone et à avoir donné le nom au village. Par contre d'après la version des Halpulaar les Soninkés ne sont venus que « hier » dans le village. De toute façon il faut retenir que les patronymes des Sebbe, les descendants des premiers habitants du village semblent être d'origine soninké. La prééminence de l'un ou de l'autre ethnie peut être intéressante en anthropologie sociale dans la mesure où elle peut renseigner sur les modes d'organisation sociale, les emprunts linguistiques, etc.

Le lieu d'habitation des Soninké se sépare très nettement de la partie *Pulaar* par une ruelle sinueuse qui va du garage (RN2, en passant devant l'école primaire jusqu'au cimetière de *Biiibe* (dérivé du nom de l'étang voisin du même nom) au nord du village en passant par *Sorry Beraleme* (place de *Sorry*)<sup>101</sup>. Ce qu'il convient quand même de retenir est que les deux ethnies vivent en harmonie mais ne partagent rien. D'ailleurs les premières dynamiques communautaires entre les deux entités ont été l'œuvre des groupements de femmes des deux villages.

Le village de Bokidiawé soninké sur lequel porte notre étude est fortement marqué par une différenciation sociale se manifestant même dans les modes d'occupation de l'espace villageois. Si du côté des Halpulaar il y a pas de différenciation selon les espaces, chez les Soninkés les classes sociales s'identifient par la localisation géographique.

La répartition statutaire chez les Soninkés est à peu près comme celle de la société halpulaar, on peut distinguer la classe des horo ou nobles (religieux et guerriers), les niamakalo ou castes des métiers (forgerons, tisserands, cordonniers...), les komo ou esclaves. La hiérarchisation sociale ressemble à une pyramide au sommet de laquelle se trouvent les horo, au milieu les niamakalo et à la base les komo. La structuration sociale chez les soninkés semble plus rigide que chez les Halpulaar.

Les Soninkés pratiquent principalement l'agriculture, l'élevage, la teinture, le commerce, etc. L'agriculture est pratiquée en pluviale sur le Diéri et en décrue sur les zones arrosées par les affluents du fleuve Sénégal.

---

<sup>101</sup> Idem

Les populations oninkés sont composées de très grands commerçants, cette tradition les rend très mobiles. Cette mobilité s'est surtout amplifiée suite aux grandes périodes de sécheresse des années 70 entraînant une crise économique dans la vallée.

### **3.3.3. Historique de Loumboul Samba Abdoul**

En l'absence d'écriture sur l'histoire de Loumboul Samba Abdoul, nous avons procédé à des entretiens avec les notables du village que nous avons compilés. Nous ne pouvons pas attester de leur authenticité, cependant les récits sont convergents.

Selon les interviewés les premiers habitants du village étaient des Sérères, mais personne ne sait combien de temps ils ont vécu dans le village. Quand le fondateur de Loumboul, Singué Samba Sylla, est venu s'installer, il n'a pas trouvé les Sérères néanmoins il a vu des habitations en paille et bois, bâties et abandonnées par cette ethnie. Cependant il n'a rien voulu toucher et il a même choisi d'élire son domicile au bas du village presque dans la montagne. Les sérères habitaient aux abords de la route. Singué Samba Sylla, était le fils de Samba Abdoul ; ils étaient des forgerons de la lignée des Sy de Mbodéry, et habitaient dans l'emplacement de l'actuel forage. Après plusieurs années Singué Samba donna au village le nom de Loumboul Wouro Singué ; il y vivait avec son jeune frère Souleymane Makam et son beau-frère Samba Abdoul. Devenu vieux, il confia le village à son beau-frère Samba Abdoul Sy en attendant l'arrivée de son neveu en l'occurrence Souleymane Makam qui avait quitté Loumboul pour habiter à Wouro Séboko. Revenu il décida de repartir après la mort de son frère et de laisser le village à Samba Abdoul qui lui donna le nom de Loumboul Samba Abdoul. Après sa mort ses fils sont restés et ils furent rejoints par Souleymane Makam Ba dont la mère est sœur à Samba Abdoul Sy. Souleymane Makam avait des connaissances mystiques très profondes, les fils de Samba Abdoul lui demandèrent de rester car à ce moment-là des bandes armées « les Rougguiyankoobés » venus du Djoloff (dans la région de Louga) sévissaient et les dépouillaient de toutes leurs ressources (bétail, nourriture...). Il s'installa dans le village dans l'ancien site des Sylla l'actuel forage (les Sylla sont partis à Gassé Doro après qu'un des leurs fût fusillé dans une bataille tribale à ouro Singué) afin de barrer la route aux « rouguiyankobés ». Un vieux nous confie « *Il suffisait qu'un malfaiteur*

*pose son regard sur lui pour rebrousser chemin immédiatement* », ses connaissances mystiques étaient inégalables. Lorsqu'il termina sa mission de chasser les malfaiteurs, il demanda au fils de Samba Abdoul de le laisser retourner dans son village Wouro Séboko qui se situe dans le Fouta (appellation du Walo par les Peulh du Ferlo) parce qu'il commençait à vieillir, et était malade. Après son départ, son fils Moussa Souleymane prend la tête de son village. Il agrandit le village et l'élargit à sa famille à ses frères, sœurs, beaux-frères, neveux, etc. A sa mort la direction du village revint à son frère Elbou Ba, qui après la disparition de celui-ci revint à son neveu Samba Moussa fils de Moussa Souleymane Ba, qui est l'actuel chef de village.

L'activité dominante était en ce moment la chasse. Cependant les gens s'adonnaient aussi à l'élevage. A part la chasse, ils cultivaient du mil parce que la base de l'alimentation était le couscous de mil à base de gibier.

« Loumboul » signifie la traversée, pour les populations venant de Djiolof, le village était le point de repère incontournable pour aller dans le Fouta. Le fils aîné de l'actuel chef de village, Samba Demba Ba qui aide son père dans la gestion des affaires villageoises nous confie : « *Si dans le voyage, elles ne traversent pas Loumboul, c'est parce qu'elles sont perdues et malheureuses car le Fouta étaient le point d'approvisionnement* ». Cependant, la traversée était très difficile pour les personnes mal intentionnées avec la présence de Souleymane Makam qui repoussait l'ennemi.

Le partage des terres s'effectuait entre « diambars » ou guerriers et chacun prenait une grande surface et marquait ses limites. D'ailleurs c'est le système qui prédominait du Djoloff au Boundou d'après nos informateurs. C'est avec le colonialisme que ce système des « diambars » a disparu. Ils maîtrisaient leurs limites avec le Fouta des « Almami ». Il n'y avait pas de limite d'accès à la terre pour les « diambars » ils pouvaient étendre leurs propriétés à leur guise, l'essentiel 'était de ne pas empiéter sur celles des autres ou des Almami. Les « diambars » connaissaient les limites naturelles du Ferlo, d'ailleurs cette connaissance a beaucoup servi aux colonisateurs pour délimiter le Ferlo de Matam des autres régions.

Après la colonisation la demande de terre relevait du chef de village qui pouvait attribuer jusqu'à la limite du village. Une partie de la population du village s'est déplacée pour créer Patouki qui est à 7 km de Loumboul.

Le village est composé de Peulh Toroobe parmi lesquels on peut distinguer les « Samayabés », les « Ndouyedbe », il y a également les Maures. Ces populations ont toujours vécu en harmonie. Cependant les événements politiques de ces dernières années les ont divisées. Auparavant quand le village recevait un hôte tous les habitants se mobilisaient pour l'accueil et chacun donnait le mieux de ce qu'il possédait mais aujourd'hui seuls les gens de même tendance politique se regroupent pour partager des événements ou des cérémonies.

### **3.3.4 Les difficultés rencontrées**

Prévue au début pour six (6) mois, l'enquête s'est déroulée sur presque neuf (9) mois pour l'ensemble des villages concernés. Elle a porté sur cinq guides d'entretien relatives aux mobilités sociales, sur les systèmes de reproduction sociale, le récit d'une journée de travail, le rapport à l'argent, le temps de travail et un questionnaire sur les systèmes productifs. Le retard s'explique par les changements de ménage intervenus au cours de l'enquête par exemple le vieux A.B.ND chef de ménage dans la classe des nobles a arrêté l'enquête au lendemain de l'intervention de son fils sur le pourquoi « *nous voulions importuner le vieux à des fins non connues ou suspicieuses* ». Bien que la veille, le vieux ait ordonné à son petit-fils de nous laisser continuer le travail lui-même, il nous a demandé le lendemain d'arrêter sous le prétexte qu'il était fatigué et qu'il fallait « interroger » ailleurs. Ainsi, un autre ménage de la classe des nobles a été tiré au hasard. Malheureusement ce chef de ménage, à son tour, nous demandait d'arrêter selon ses humeurs. Nous lui avons proposé alors de commencer avec les autres pour lui permettre de souffler mais il refusa catégoriquement, disant que c'est à lui de décider à la fin de son entretien si nous devons interroger sa famille ou non. Nous savions qu'il ne voulait vraiment pas de l'enquête mais sa curiosité l'emportait, il voulait encore savoir, connaître davantage même si au début nous lui avons bien expliqué le but de notre étude. Il ne voulait pas aussi ne pas répondre à l'appel de l'imam du village demandant à tous les ménages de nous recevoir et de nous faciliter l'enquête. Après son entretien qui a

presque duré une quinzaine de jours, parce qu'il nous fallait revenir que quand il nous appelait, alors entre temps, nous avons trouvé le moyen de prendre en parallèle un autre ménage. A la fin de son entretien, il nous donne enfin l'autorisation de nous entretenir avec les membres de son ménage tout en déclarant que ces derniers n'avaient rien à nous dire. Nous nous sommes alors posés des questions sur la fiabilité de ces propos, est ce qu'il nous disait était vrai lui aussi. A t- il bien répondu ?

Alors, nous avons commencé avec sa belle fille qui n'était pas de tour de cuisine ce jour-là. Après l'administration du premier guide, nous avons été encore interrompus par son mari qui avait vu un numéro d'appel téléphonique de la Mauritanie sur le portable de sa femme. Le mari révèle que le numéro appartient à un ressortissant du village établi en Mauritanie et qui se trouve être l'ex petit ami de sa femme. Il nous demande d'arrêter l'entretien parce que sa femme lui doit des explications concernant cet appel qui n'est pas le premier, sous peine de quitter la maison.

Après un séjour de deux semaines à Woudourou, des personnes mal intentionnées avaient également demandé au chef du village de nous faire sortir parce que nous menions une enquête pour le compte d'une ONG américaine qui intervient dans la région sur les mutilations génitales. Selon elles, les personnes qui travaillent pour la lutte contre l'excision ne sont pas les bienvenues dans le village. Pour les populations, l'interdiction de cette pratique signifie accorder le libertinage sexuel dans une société très islamisée. Ils ont propagé la nouvelle à la mosquée demandant aux gens de ne pas nous recevoir dans leur foyer. Le problème réglé par le chef de village, nous n'avons pu continuer que la semaine suivante.

Pendant le séjour à Bokidiawé, la communauté soninké a été frappée par la mort d'une personne très influente au village, malgré qu'il soit maccudo (dans la classe des fils des captifs). Pendant plus de dix (10) jours nous avons interrompu l'enquête car les ménages choisis n'ont pas voulu répondre à nos questions. Les populations nous révèlent que, de son vivant, cette personne avait beaucoup contribué au développement de la zone sur tous les plans administratif, politique, économique, culturel, social, etc.



Ces retards ont défavorablement joué sur le calendrier de travail de la thèse que je dois conjuguer avec mes charges professionnelles et sur le temps de détachement pour me mettre à la disposition de mon travail de recherche.

Dans ma posture d'agent de développement, recrutée dans un projet à durée limitée, je dois répondre à la rigueur des délais d'exécution des interventions qui me sont confiées. Parfois j'étais obligée de laisser mes activités professionnelles au profit de la recherche et vice versa.

La connaissance sommaire que nous avons de la langue ne nous aurait pas permis de mener le travail de terrain sans recruter une traductrice bilingue pulaar et soninké, bien que souvent, nous pouvions nous passer d'elle.

En tant qu'animatrice de radio, cette interprète avait aussi tendance à parler plus qu'à écouter. Ce qui fait que, souvent, les personnes enquêtées ne reprenaient que ses propos pour répondre. A chaque fois que la transcription ressortait une réponse téléguidée, nous reprenions l'enquête intégralement.

La dernière contrainte et la plus importante est le financement de la recherche (déplacements sur Toulouse, Saint-Louis, la documentation, les équipements technologiques, prise en charge des enquêteurs, les coûts du séjour sur le terrain...) alors que nous n'avons pas d'allocation de recherche.

### **3.4 Posture du chercheur**

La posture du chercheur renseigne sur les préoccupations qui nous ont motivées en tant qu'agent de développement, employée dans un projet de développement agricole, à nous intéresser à la recherche sur un terrain professionnel dans lequel nous intervenons et où nous devons contribuer à l'objectif majeur de lutte contre la pauvreté.

Nous essayons aussi d'examiner dans cette partie l'apport de l'étude sur les questions de développement. Comment l'analyse genre s'inscrit dans la logique de compréhension des enjeux du développement. Les sociétés ne sont pas figées et la compréhension des structures, des dynamiques et pratiques sociales et communautaires qui président aux comportements sociaux, individuels et collectifs, peuvent être d'une grande utilité dans la définition et l'élaboration de politiques de développement.

### 3.4.1 Pourquoi poser un regard sur les questions de développement ?

L'analyse de la posture du chercheur se pose à nous en tant qu'agent de développement investi de pouvoir professionnel sur le terrain connu et sur lequel nous comptons mener une recherche. Comment d'agent de développement, nous avons voulu passer à la recherche scientifique sur ce terrain connu sur lequel, nous sommes censée apporter des changements et améliorer les conditions de vie des populations face la pauvreté qui sévit dans la zone. Comment, en tant que chercheuse, observer une distanciation qui permettrait d'aller au-delà de l'évidence et aboutir à des vérités scientifiques? La recherche scientifique est-elle compatible avec le rôle de praticienne recruté edans un projet de développement agricole dans lequel nous devons élaborer des stratégies de lutte contre la pauvreté? Les stratégies validées par les partenaires institutionnels et financiers, sont cependant supposées produire des résultats. La recherche ne risque t- elle pas de remettre en cause ces stratégies adossées aux problématiques du développement régional. Des questionnements sur les dynamiques socioéconomiques de la région face aux inégalités sociales, au rôle de l'Etat et aux vulnérabilités de la majeure partie de la population dominée par les ménages dirigés par des femmes nous interpellent à plus d'un titre. D'abord en tant que praticienne du développement rural mais aussi et surtout en tant que chercheuse. La dualité de ces deux postures peut provoquer la subjectivité dans les explications et les théories pour appréhender les phénomènes à étudier. Ainsi se pose à nous l'éternelle équation que Lavergne<sup>102</sup> appelle le « praticien-chercheur » qui est un professionnel et un chercheur qui mène des recherches sur un terrain professionnel ou sur un terrain qui présente les mêmes caractéristiques que son domaine d'intervention.

Le séjour prolongé dans cette région, bien cernée et bien circonscrite par les projets et programmes, nous a permis de comprendre beaucoup de choses. D'une part en essayant de percer les mystères des traditions et la succession des évènements pleins de sens et de symbolisme, nous avons fini par nous demander si réellement la problématique du développement socioéconomique est bien cernée ? Ne faudrait-il pas reconsidérer le développement socioéconomique de la zone en impliquant, bien

---

<sup>102</sup> De Lavergne , la posture du praticien chercheur.

entendu, les réalités qui paraissent souvent non évidentes et qui pour la plupart sont ancrées dans les croyances populaires ?

Et pourtant nous devons garder en mémoire qu'en tant que praticienne, notre subjectivité ne doit pas prendre le dessus sur les connaissances scientifiques du chercheur.

### **3.4.2. Du développement à la recherche ou la recherche développement ?**

En venant dans la région de Matam, nous avons un autre sujet de recherche sur « la prise en compte du genre dans le conseil agricole et rural ». Nous avons préparé un projet de recherche que nous voulions soumettre à un professeur à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Nous avons l'ambition d'étudier comment le genre était intégré dans les interventions de l'agence Nationale du Conseil Agricole et Rurale (ANCAR), qui est une des cinq sous composantes du PSAOP (programme national d'appui aux services agricoles et organisations de producteurs) cofinancé par la Banque Mondiale et le Gouvernement du Sénégal. Mais pendant notre séjour dans la région comme agent de développement, nous avons eu à assister à beaucoup de situations d'inégalités sociales qui nous ont conduit non seulement à changer de sujet de recherche mais à définir des stratégies de lutte contre les discriminations sociales. En effet au cours de l'atelier de lancement du projet nous avons participé un groupe de travail spécifique sur cette question ; nous avons alors remarqué que les espoirs des populations présentes à l'atelier étaient très grands. Lorsque nous avons élaboré des plans d'actions pour les femmes et les jeunes de concert avec les services techniques et ONG (organisations non gouvernementales) et programmes de la région, les participants ont manifesté leur volonté d'accompagner le programme genre dans la région car disent-ils :

*C'est la première fois dans l'histoire de la région qu'on nous demande de parler de nos contraintes et d'en faire des priorités de développement dans le cadre d'un programme. Nous n'avons jamais été associés dans la définition et la planification des actions nous concernant. Tout nous tombait sur « la tête » sans qu'on ait un mot à dire.*

Notre volonté et notre engagement à accompagner les populations nous ont entraîné dans une série de tournées dans les villages de la région pour nous enquêter des situations sociales afin d'identifier les contraintes au développement de cette région qui renferme beaucoup de potentialités socioéconomiques (la terre, un important réseau hydraulique (eau de surface et souterraine) l'ensoleillement, les températures, les mines de phosphates, etc. Et pourtant la région faisait partie en 2005 des cinq régions les plus pauvres du Sénégal d'après l'enquête socioéconomique auprès des ménages réalisée par la Direction Nationale de la Prévision, de la démographie et de la Statistique au Sénégal. Il arrivait souvent que le Directeur de notre structure nous interpelle sur les raisons de nos tournées car il signalait beaucoup d'ordres de mission de terrain pour nous. Finalement nous avons pu établir un diagnostic global de la situation régionale marquée par une très forte migration des hommes valides laissant derrière eux des femmes sans dispositifs sécuritaires, des jeunes oisifs dont le seul vœu est de sortir du pays, des personnes âgées nécessiteuses. Ces situations sociales sont amplifiées par la hiérarchisation sociale qui ne laisse aucune chance aux classes défavorisées de prétendre aux ressources productives.

Ces résultats ont été corroborés par l'enquête de référence et le diagnostic institutionnel des organisations de producteurs, conduits par un cabinet d'expertise recruté par le projet PRODAM (projet de développement agricole de Matam). Ces contraintes étaient également les mêmes que celles posées dans les plans d'action des femmes et des jeunes. Ainsi nous avons porté ces préoccupations à la direction du projet qui les a arrimées dans les interventions des différentes composantes. En outre dans la stratégie opérationnelle du projet, le genre est intégré selon une vision transversale qui lui confère une posture de veille et d'alerte sur la sensibilité sexospécifique et conformément aux plans d'actions retenus. Ce positionnement du genre dans l'organigramme du projet nous a donné l'opportunité de participer à la définition des programmes et d'assister à la mise en œuvre des activités sur le terrain. Ainsi nous avons pu constater les places accordées aux hommes et aux femmes dans les logiques socio culturelles.

### 3.4.3. Ces histoires d'hommes et de femmes

Au cours des réunions sur le recouvrement du crédit dans le village de Nguidjilogne, un homme, sachant que sa femme a contracté du crédit non remboursé s'est levé et a tout payé en demandant publiquement à sa femme ne plus prendre du crédit car elle n'en a pas besoin « *ton rôle est de rester à la maison, garder les enfants, cuisiner, ne songe plus à m'humilier en public, sinon tu rentreras tout de suite chez toi* » prononce-t-il. Quel orgueil ! nous disions nous dans notre for intérieur et comment un homme peut-il humilier ainsi sa femme en public parce qu'elle a simplement contracté un crédit et qu'elle n'a pas pu remplir ses engagements à temps ? Nous avons pensé que ce n'est pas une affaire simple car le chef de ménage, d'après son enseignement religieux, doit protéger sa famille, en lui octroyant l'alimentation nécessaire et en la protégeant de toutes les autres sources d'agression culturelle, ou physique. Ne pas payer le crédit rend le ménage vulnérable aux yeux de la communauté.

Dans le village voisin, Sadel, la direction du projet avait négocié avec les femmes pour qu'elles prêtent aux hommes leur terre d'une superficie de quinze (15) hectares pendant l'aménagement des périmètres rizicoles. Sans broncher les femmes ont accepté le compromis car sachant que cette année seulement cette surface serait exploitée pour couvrir les besoins en riz du village. Après une première campagne de riz les hommes ont effectué une deuxième campagne de maïs qui leur a beaucoup rapporté, et d'après eux depuis très longtemps ils n'ont pas fait de pareilles productions. En effet, ils se sont rendu compte que cette terre était très riche et ils n'ont pas voulu la rendre aux femmes bien que la réalisation des aménagements soit terminée. Les femmes ont fait maintes tentatives de récupération mais les hommes n'ont pas voulu leur rendre cette terre qu'ils ont voulu dorénavant réserver à la culture du maïs. Alors les femmes se sont ouvertes à la direction du projet qui convoqua immédiatement une réunion qui réunissait les hommes, les femmes et l'encadrement du projet (directeur, responsable genre, responsable développement agricole et pastoral). Au cours de la réunion les femmes ont laissé les hommes parler des faits qui justifient leurs actes et de leur désir de reprendre la terre qu'ils avaient eux-mêmes donné aux femmes. A leur suite, les femmes ont pris une à une la parole

et ont traité les hommes de paresseux, de « profiteurs », de sans vergogne. Une d'entre d'elle a osé défier les hommes en ces termes :

*Quand vous nous donnez le riz le matin, qu'est-ce que vous donnez comme complément financier, rien du tout. Et pourtant à midi quand nous posons le plat de riz, vous voyez qu'il y a du poisson, de la carotte, du piment, de l'aubergine doux et amer, du poisson sec, de l'oseille du tamarin, etc. Et même on vous le pose avec une bouteille d'arôme maggi, vous êtes-vous demandé d'où nous sortons ces produits ? Vous êtes-vous demandé si nous sommes des prostituées sur les loumas du Diéri (marchés hebdomadaires) ? Vous ne demandez rien, vous ne faites que manger en vous permettant d'apprécier ce qui est bon ou mauvais, vous réclamez même « les fonds de marmite » ou « baké ». C'est extraordinaire, maintenant les hommes aiment la facilité. Cette terre nous l'avons depuis plus de vingt ans, nous avons notre récépissé de délibération et vous osez dire qu'elle vous appartient et vous voulez la récupérer, vous rêvez seulement.*

Une autre se lève à son tour en proférant :

*Je dis une chose très simple, si vous tenez à vos vies, que quelqu'un nous trouve aux champs demain nous y serons et nous défions ceux qui viendront...cette terre c'est notre dignité, elle connaît nos peines, nos malheurs et nos instants de bonheur. Cette terre connaît tout de nous c'est comme une fille que nous entretenons et qui nous rend la joie de vivre, vous ne pourrez jamais nous l'arracher.*

Ces situations opposant les hommes et les femmes d'un même village ou les conflits de terre entre villages voisins dont les frontières constituent les sources de discorde pour l'affectation sont très fréquentes. Cependant cette fois ci les femmes ont montré leur détermination à maintenir leurs acquis, quitte à défier les hommes. Ainsi nous nous sommes demandé si l'engagement, la volonté et la détermination des femmes de la région qui ont commencé à émerger ne méritent pas d'être accompagnés ? Si le leadership des femmes, grâce à nos programmes de sensibilisation et d'accompagnement, émerge et bouscule les traditions du Fouta, des mesures doivent être prises pour accompagner leur irruption, bien qu'encore très timides.

D'ailleurs, nous-mêmes avons remarqué que notre présence armait les femmes de courage, au cours des réunions dans la région, les chefs de service et les présidents d'OP prenaient toujours la précaution de dire « faites attention, prenez bien en compte les femmes Arame est là ». Alors nous nous sommes dit que si notre présence stimulait les femmes, alors pourquoi ne pas créer de dynamiques communautaires pour leur émancipation socioéconomique. La quête de solutions aux contraintes des femmes de la région a été le déclic qui a orienté et favorisé le changement de sujet. Ainsi, nous avons opté pour la recherche sur la place des femmes dans le développement socioéconomique, dans la mesure où dans notre domaine d'intervention au projet, nous devons voir dans quelles dynamiques le projet devrait s'orienter pour les insérer dans les économies locales. Les observations de la vie quotidienne des femmes de la région par rapport aux faits relatés dans la littérature et à travers les récits des vieilles dames qui parlent de changement dans la manière de faire de la nouvelle génération nous confirment qu'il y a un changement qui s'est opéré. Néanmoins au cours de nos tournées avec les agents du projet, nous cherchions toujours la possibilité d'être seule avec les vieilles dames qui racontent que les jeunes femmes ont beaucoup changé ces dernières années. Certaines pensent que ce sont les actions des ONG et projets qui ont « perverti » les femmes, d'après elles beaucoup de liberté leur a été accordée dans ces programmes à savoir accès à la terre, crédit, formation, etc. Néanmoins seules les femmes des villages bénéficiaires de programme de développement ont reçu ces appuis. Et même dans ces villages, elles ne disposent pas toutes des mêmes libertés pour participer à l'effort de développement. Les discussions avec les femmes dans la région au cours de réunions de comité régional ou départemental, nous confirment davantage les besoins d'appuyer les initiatives féminines.

Dans la recherche de perspectives de lutte contre la domination des hommes sur les femmes et leur émancipation, des résultats forts appréciables se sont révélés à nous, nous poussant à lancer une formation avec tous les acteurs de la région afin d'harmoniser la compréhension sur le genre. Au terme de la formation, l'idée de lancer un observatoire genre est née avec les participants sensibilisés sur le concept. Notre sujet de recherche s'est beaucoup inspiré de ces dynamiques communautaires autour des observatoires genre. Les observatoires genre sont des structures de veille et d'alerte sur les questions de genre dans les programmes de développement de la

région. Les principaux objectifs des observatoires genre sont d'interroger le contexte socioéconomique pour faire ressortir les contraintes et les pesanteurs sociales qui militent en faveur de l'émancipation des femmes et leur promotion socioéconomique. La mise en place de l'observatoire genre a ouvert des perspectives, de mutualisation des intérêts et des références sociales multiples (différences ethniques, religieuses, géographiques). Dans ce contexte socio culturel de la région qui laisse apparaître des relations de domination de certaines classes, il n'est pas rare de faire face à des positions divergentes et conflictuelles dans les modes de distribution de ressources productives. Ainsi par l'entremise de l'observatoire genre un cadre d'harmonisation et de concertation donc de compromis négociés a été créé. La gestion collaborative de cette innovation à la fois politique et institutionnelle fait appel à un changement de paradigmes comportementaux et l'adhésion à une nouvelle démarche rompant le cloisonnement des parties prenantes du développement (projets, ONG, programmes...). Conscients que tous les partenaires ont le même objectif à savoir la lutte contre la pauvreté, la synergie entre les acteurs, la mutualisation des efforts, la clarification des attentes, rôles et le positionnement de chacun ont été nécessairement recherchés.

#### **3.4.4 De l'approche genre à la pratique entrepreneuriale**

Dans notre expérience d'agent de développement, nous avons pensé que les théories sur le genre ne sont intéressantes dans un contexte de pauvreté que dans la mesure où elles proposent des solutions pratiques aux couches sociales les plus défavorisées. Dans la démarche de recherche d'alternatives pour sortir ses cibles de la pauvreté, l'observatoire a entamé une série d'actions autour de :

- La recherche de partenaires financiers, institutionnels,
- La structuration des groupements des femmes, de jeunes et d'handicapés
- L'organisation d'atelier au profit des membres des comités directeurs des observatoires locaux sur genre et développement, genre et changement climatique, genre et mobilisation, gestion organisationnelle...
- L'organisation de rencontre d'informations sur l'accès au financement dans les villages centres de la région.



- Un forum sur l'entrepreneuriat pour l'emploi des jeunes en milieu rural.

Ces actions sont couronnées par le financement par le projet de développement agricole de Matam de 14 sociétés d'intensification de la production agricole (SIPA) qui sont des PME rurales. Les SIPA sont des entreprises agricoles gérées par les jeunes garçons et jeunes filles candidats potentiels à l'exode rural et à l'émigration. L'objectif est de rompre avec les associations classiques du monde rural et de jeter les bases d'une agriculture performante et compétitive.

La SIPA est une organisation de jeunes autour d'un périmètre de 40 hectares, équipé de forage à usage agricole exclusif, avec un système d'irrigation au « goutte à goutte ».

Les femmes par l'intervention de l'observatoire genre ont été les premières à bénéficier de périmètres horticoles avec systèmes d'irrigation « goutte à goutte » qui ont constitué la phase d'expérimentation d'initiatives conjointes entre le service régional de l'hydraulique et le PRODAM2. La démarche reposant sur la construction d'une logique innovante, autour de la question foncière, dans un environnement marqué par un manque récurrent de la ressource eau, d'une forte migration des hommes et de l'exode des jeunes.

Au-delà d'être un cadre d'apprentissage qui a regroupé les couches vulnérables, les associations d'émigrés et les services techniques régionaux, ces périmètres ont permis aux groupes concernés l'acquisition de connaissances sur les axes stratégiques de développement de la région. Ainsi les leçons tirées de cette expérience constituent les clefs de réussite des SIPA du point de vue organisationnel et juridique.

#### **3.4.5. Les contraintes du positionnement du chercheur**

Elles se situent à trois niveaux : statutaire, professionnelle et académique. Comment porter le regard en tant que femme cheffe de ménage, non originaire de la région et agent de développement. Avoir un regard scientifique tout en étant impliquée dans la mise en œuvre d'un programme de réduction de la pauvreté, ne remet-il pas en cause la compréhension que nous sommes supposée avoir sur le terrain professionnel ? La quête de connaissances suppose l'élaboration de nouveaux outils

et référents méthodologiques pour appréhender d'une autre manière le terrain professionnel. Ainsi se pose le problème de l'engagement et de la distanciation dont la confrontation constitue le rapport au monde (Elias, 1993). Militante des droits de la femme, engagée à faciliter l'accès des populations vulnérables aux facteurs productifs, comment pourrait-on porter un regard critique sur les interventions de développement sans heurter le groupe professionnel auquel nous nous identifions?

La question de la distanciation se pose alors à nous en tant qu'agent de développement portant plusieurs « casquettes » : celle de responsable de la promotion féminine et du genre dans un projet de développement agricole, coordonnatrice d'un observatoire régional genre au service des populations vulnérables et chercheuse. Dès lors, nous jetons notre regard critique sur notre activité professionnelle qui doit générer des connaissances scientifiques pour notre activité de recherche. Cependant la démarche doit être entreprise de façon dialogique et récursive de façon telle que l'activité de recherche ressource et réoriente l'activité professionnelle<sup>103</sup>.

Après huit ans passés dans la région, nous avons fini par nous identifier au milieu et notre statut de femme cheffe de ménage nous confronte souvent aux mêmes réalités que les femmes autochtones. Par exemple à nos début dans la région, il arrivait qu'un homme nous rappelle à l'ordre pour nous dire « allez rejoindre les femmes à côté », « vous êtes femme, alors laissez les hommes parler » ou encore « il ne faut pas semer la discorde dans la tête de nos femmes ». Cependant à force de « tenir tête », les populations ont fini par nous accepter et laisser les femmes participer aux réunions. Ce rappel à l'ordre de la part des hommes fait que les femmes aussi s'identifient à nous et cherchent toujours refuge auprès de nous. D'ailleurs les astuces pour être acceptée dans ce milieu consistent à s'identifier au lieu : parler le pulaar, porter les habits du milieu et se comporter comme fille de la région. Lors de notre première descente sur le terrain, habillé en « jean » et t-shirt, nous nous sommes rendu dans plus de treize villages du Walo où nous avons été très bien accueilli mais on pouvait voir à travers les regards, qu'il y avait quelque chose qui les dérangeait en nous, mais nous ne pouvions pas comprendre de quoi il s'agissait. Alors nous avons beaucoup sympathisé avec les femmes, nous les avons écoutées

---

<sup>103</sup> De Lavergne, 2007, le praticien-chercheur, Recherches qualitatives, Actes du colloque bilan et prospectives de la recherche qualitative, numéro 3 Association pour la recherche qualitative, Université Paul Valéry – Montpellier III.

nous parler de leurs problèmes et nous avons noté avec intérêt leurs contraintes dans les périmètres maraichers et en fin de journée nous avons pris congé d'elles. Le lendemain matin en passant au bureau du directeur à ma grande surprise il nous demande comment nous nous étions habillée la veille et nous lui avons répondu que nous étions en « jean » alors, il dit comprendre pourquoi les gens qui l'ont appelé ont dit « la responsable genre est très gentille, elle nous a longuement écouté, nous même nous l'apprécions beaucoup à cause de sa simplicité mais c'est une toubab ». Il nous donna alors le conseil de nous habiller en matamoise (grand boubou et habits traditionnels pulaar), ce qui a, par la suite beaucoup facilité notre insertion dans le milieu.

Dès lors, nous pensons que si pour asseoir son programme professionnel il faut trouver les moyens de lever ces biais, alors qu'en sera t- il pour les activités de recherche ? Cependant notre engagement professionnel à soutenir la cause des femmes nous donne le courage de continuer les efforts à porter leur voix auprès des autorités publiques.

L'immersion prolongée dans cette zone d'intervention peut être très bénéfique à la construction du projet de recherche mais peut revêtir des subjectivités qu'il convient de bien cerner avant de commencer son action de recherche. Les discussions, les rencontres et ateliers partagés avec les femmes, les jeunes, et les hommes d'un village ne ressortent pas toujours les réalités des confidences prises en dehors de ces cadres. L'image de la femme ou d'un membre de la société du dehors est souvent différente de celle du dedans. Dans une société où le prestige social est primordial, il faut maîtriser des rouages et des subterfuges pour recueillir les non-dits ou alors procéder par observation directe pour comprendre les attitudes et les comportements. Les essais d'interprétation, d'explication et de compréhension des dynamiques sociales par le détour de la constatation, de l'interprétation font souvent appel à l'arbitraire, au jugement et par conséquent à la subjectivité. La difficulté de l'exercice réside dans ce que De Lavergne<sup>104</sup> appelle la dimension nomothétique c'est-à-dire comprendre autrement en restant à l'intérieur. Autrement dit puisque notre objet d'étude se réfère à notre domaine et champ d'intervention dans la région, donc à un monde professionnel bien connu, il a fallu que nous soyons en mesure de définir de nouvelles compréhensions et de mobiliser un ensemble de référents

---

<sup>104</sup> De lavergne , posture du chercheur

théoriques et de méthodes pour le regarder autrement, comme un monde étranger. Aussi, devons-nous opérer la rupture épistémologique en nous consacrant à un audit de subjectivité qui consiste, dans l'esprit de la validation des acquis de l'expérience, à « identifier les éléments de sa subjectivité qui semblaient intervenir dans le processus de recherche, du choix du thème à la diffusion des résultats, en passant par l'entrée sur le terrain »<sup>105</sup>. L'audit commence par un détachement ou (distanciation) par rapport à notre propre position d'agent chargé de mission de terrain, à notre dépouillement de toute idée reçue ou de toute prénotion capable d'orienter notre subjectivité. Le rapport conflictuel et souvent douloureux entre la recherche et les pratiques professionnelles, oblige à procéder à une analyse réflexive qui permet de trouver la plus fine adéquation possible entre le chercheur et l'objet qu'il partage avec le praticien<sup>106</sup>. La construction, la transformation ou la juxtaposition ou même l'hybridation identitaire supposent une reconnaissance de l'une des parties se nourrissant de la subjectivité dans le but de la dominer et de la disséquer de toute description arbitraire. Le chercheur- agent de développement que nous sommes, nous détourne de l'évidence en nous projetant dans le domaine de ce qui est prouvé et reconnu scientifiquement. Comment dans ce processus ne faudrait-il plus prendre en compte l'arbitraire dans les jeux de pouvoir entre les populations rurales ? Quelle est notre position en tant que chercheuse face à l'ineffectivité des lois étatiques contre les discriminations de sexe et de race ? Comment attirer l'attention de pouvoirs publics sur ce contexte sans heurter la sensibilité des populations qui ont confiance en nous, qui s'ouvrent à nous ? Notre mission d'agent de développement ou de chercheuse, nous donne-t-il l'autorité d'agir sur les croyances sociales ou de dicter les attitudes ou comportements qui aboutiraient à des changements sociétaux ? Pourquoi pensons-nous qu'il faut changer les manières de faire ou d'agir d'une population sous le simple prétexte que nous pensons qu'elles ne sont pas porteuses de développement ?

En outre, en tant qu'agent de développement nous appartenons à une structure qui elle-même est inscrite dans un système qui a ses valeurs et ses intentions ; et quelque soient les procédés, cette structure de développement a effectué des études de pré identification dans les zones d'intervention avant la programmation de

---

<sup>105</sup> De Laverne, Rachel Béliste (2001, p. 61) citée.

<sup>106</sup> Françoise Clerc et Serge Tomamichel , « Quand les praticiens deviennent chercheurs », *Recherches & éducations*, N°8,2004.

l'ensemble des actions et produits sur lesquels nous sommes évalués pour leur mise en œuvre. En outre les programmes de développement agricoles se basent sur des mécanismes et des stratégies élaborées par des praticiens du développement rural avec la validation des populations bénéficiaires. Une raison suffisante pour poser la question de savoir si l'audit de sa subjectivité ne remet pas en cause en même temps les stratégies ou les logiques des partenaires financiers (bailleurs de fonds, Etat, institutions partenaires...). L'ambition de produire des connaissances scientifiques reconnues et validées sur un domaine considéré comme un « sentier battu » est-il en porte à faux avec la connaissance professionnelle ? Ou au contraire est-ce la connaissance professionnelle qui guide les résultats scientifiques ?

Pour rejoindre De Lavergne, il s'agira de procéder à un triple audit : statutaire en tant que femme engagée, militante, entretenant une relation particulière avec les populations vulnérables ou défavorisées, et portant des jugements de valeur sur le vécu quotidien ; celui d'agent de développement engagé au niveau directionnel et dans la mise en œuvre des programmes, et enfin en tant que chercheuse en quête d'une connaissance et d'une vérité scientifique. Cette situation pose la question de notre implication dans les programmes de développement et de la remise en cause des concepts utilisés par le projet pour aider à l'atteinte de ces résultats. Les concepts utilisés et sur lesquels nous travaillons, ont-ils les mêmes significations dans le monde de la recherche ? Le mot « foyré » ou ménage, « diom soudou » ou « diom gallé » respectivement propriétaire de la chambre ou de la maison ont-ils les mêmes connotations scientifiques ? Quand nous posons notre regard sur les phénomènes sociaux que nous essayons d'appréhender avec un regard de genre, le désir de rétablir un déséquilibre social nous habite, dans notre mission d'agent de développement. Ainsi nous élaborons des stratégies et mécanismes pour prendre en compte les populations au bas de l'échelle. Or, la situation la mieux partagée est la grande vulnérabilité et l'insécurité alimentaire de la population dans son ensemble. Alors si une part importante n'accède pas aux opportunités économiques, le développement de la zone est presque menacé.

La représentation sociale crée des stéréotypes de genre qui sont apparents dès le premier contact d'un étranger avec la société halpulaar, est-ce à dire que les populations les vivent comme une contrainte. La vie sociale semble toute naturelle pour ces autochtones qui pensent même que c'est une situation normale. Selon

Bourdieu, l'incorporation de l'habitus qu'il définit comme l'ensemble des dispositions acquises tendant à reproduire la logique des enseignements qui sont à son origine, font que les individus intériorisent les contraintes sociales comme normales. La stratification de la société Halpulaar a comme point d'origine la révolution Toroodo dirigée par le parti maraboutique. Le parti maraboutique défend les préceptes religieux qui font de la domination masculine le fondement de la relation sociale. Or la religion musulmane n'a pas imposé une culture, elle s'est adossée à celles déjà existantes pour ne pas créer une désorganisation des sociétés investies. En observant la société Halpulaar agir au quotidien, jugeant, interprétant, réprimant ou cautionnant les comportements des individus selon leur classe sociale, leur âge ou leur sexe, nous sommes habitée par un sentiment de pitié et de compassion. Le privilège de l'accès à la terre accordé aux nobles, sur quoi est-il fondé ? Sur le droit de hache ? Certes, leurs ancêtres, à la force de leurs haches ont défriché ces terres ou les ont acquis suite à la guerre, etc. Les Maccube aussi, s'ils avaient cette possibilité ou permission auraient fait de même. Il faut un grand commencement à tout, mais est-ce une raison ou est-il légitime de priver de liberté une partie de la population dont les ancêtres ont été simplement des captifs pendant la traite négrière ? Leurs descendants doivent ils assumer durant toute leur vie la responsabilité de leur capture ? Certaines familles qui avaient les possibilités financières, rachetaient leurs membres, d'autres n'avaient pas les moyens. Dans tous les cas être petits fils d'esclave, signifie-t-il en être un ? Ces individus ne sont-ils pas nés libres et égaux devant Dieu et les hommes. Pourquoi tant d'inégalités sont véhiculées par une culture et acceptées par les individus qui la composent ?

La société halpulaar, musulmane à 99% se réfère à l'islam pour légitimer la domination masculine. Dans son interprétation, la femme doit être sous la dépendance totale de l'homme, ne doit sortir de son foyer que si le mari l'y autorise. Or la référence en islam est le Prophète Mohamed (Paix et salut sur Lui), sa première femme était Khadija une riche commerçante qui l'employait comme son représentant dans les caravanes. L'histoire de Khadija est une illustration du rôle économique de la femme en islam. Cette position des femmes n'est-elle pas antérieure à l'islam ? Selon certaines sources de l'Arabie préislamique, le Prophète a amélioré le statut des femmes en instituant pour elles, le droit de propriété, de succession et de divorce. La religion musulmane a rendu hommage à la femme en

lui destinant spécifiquement un verset (souratoul nisa'i), y a-t-il un verset pour les hommes ? Pas encore et peut être jamais, car le Coran livre sacré des musulmans est stable et s'adapte à toutes les sociétés et générations. Néanmoins les interprétations changent selon les différentes sources religieuses. Si on se réfère à certaines sources, l'islam ne peut pas légitimer de tels agissements de la société halpulaar, qui ont pris forme dans les croyances animistes anciennes.

Ainsi, en tant que professionnelle dans notre champ de développement, nous éprouvons un sentiment fort de rétablir cette situation injuste, en élaborant des stratégies de lutte contre la vulnérabilité, l'injustice sociale, les stéréotypes de genre, etc.

Si le fondement de la domination sociale et sexuelle est culturel, la culture ne fait pas les hommes, mais les hommes font la culture. Les populations de la région nous confient : « *nous devons respecter la tradition et les recommandations de nos ancêtres, sinon nous serons poursuivis par les esprits* ». Mais quand les projets et programmes ont réhabilité le statut social des Maccube les intégrant dans l'attribution des parcelles agricoles aménagées, est ce que les esprits s'y sont opposés ? La culture et la religion ne sont que les filtres que les populations mettent en avant pour légitimer toute domination qu'elles ne peuvent logiquement expliquer. Ainsi en tant que chercheuse nous interrogeons les phénomènes sociaux qui expliquent de telles pratiques sociales tout en cherchant en tant que praticienne du développement les moyens de corriger et de remettre en cause les inégalités sociales.

Notre statut de chercheuse a beaucoup contribué à la compréhension de notre domaine d'intervention au projet de développement agricole de Matam. Notre approche sociologique dans la compréhension de notre champ professionnel était d'interroger les phénomènes sociaux qui expliquent les conduites et les pratiques sociales et culturelles de la région. Notre ambition a été de déceler les besoins prioritaires et les aspirations personnelles des individus pris individuellement et dans les collectifs paysans. Dans la pensée sociologique Durkheimienne, les faits sociaux étant contraignants et ayant un caractère d'extériorité sur les individus, pour les appréhender il faut observer une rupture, une posture de séparation.

La personnalité de chercheur entre en jeu dans l'interprétation de données dans le sens où sa description exprime un jugement moral (E. E. Evans-Pritchard 1950) dans



le sens où la subjectivité du chercheur influe sur la réalité étudiée. Dès lors que le sociologue adopte l'attitude de l'anthropologue en s'identifiant aux populations qu'il étudie, parlant leur langue, analysant et interprétant les non-dits, c'est une manière d'inventorier les contraintes respectives auxquelles les uns et les autres sont soumis et de décrypter les stratégies que les acteurs déploient à l'intérieur de leur marge de manœuvre (Sardan, 1995). Cependant en tant qu'agent de développement nous essayons d'apporter des solutions aux contraintes vécues par les populations locales afin que les générations futures ne rencontrent ces mêmes difficultés. A l'inverse, notre rôle de socio anthropologue consiste à enregistrer et à ne pas arbitrer ou ne pas décider si tel ou tel fait est plus important que tel autre, à ne pas préjuger de l'avenir et des préoccupations des générations futures (E. E. Evans-Pritchard, 1950). Le chemin est très ténu dans la mesure où les populations attendent de nous en tant qu'agent de développement de régler leurs problèmes existentiels, d'insuffler de nouvelles dynamiques sociales et communautaires capables de les insérer dans les mécanismes de développement économique.

La confrontation des deux démarches méthodologiques pour appréhender le développement social en tant que chercheur d'une part et l'autre consistant à définir des stratégies de lutte contre la domination et les inégalités sociales pose souvent des problèmes. Par exemple la mise en œuvre du genre nous a opposé avec le Fond International du Développement Agricole (FIDA), un des principaux partenaires financiers du projet PRODAM2. Pour le FIDA, la prise en compte de l'intégration du genre dans les interventions devrait passer à travers l'élaboration de plan d'action genre annuel ou pluriannuel. Ainsi, au niveau stratégique et politique, le FIDA définit un plan d'action pluriannuel sur lequel les projets et programmes de terrain doivent s'appuyer pour mettre en œuvre le genre au niveau micro. Chaque programme doit définir un plan d'action sur lequel il sera évalué à la fin de l'échéance. Or dans la démarche méthodologique que nous avons adoptée au PRODAM, la prise en compte du genre doit suivre une logique transversale qui épouse la démarche des différentes composantes du projet. Dans notre compréhension la prise en compte du genre ne doit pas être « ghettoïsée » mais toutes les composantes du projet doivent être trempées à la « sauce » genre. C'est vrai qu'en début du projet, pendant deux années, nous avons défini des plans d'action, mais nous nous sommes rendu compte que la mise en œuvre ne relevait pas d'une même personne mais des



différents responsables internes et externes au projet. Or nous ne maîtrisons ni les responsabilités, ni les budgets, ni la disponibilité des uns et des autres pour agir ou dicter des lignes de conduite. Ainsi nous avons conclu en nous basant sur nos résultats de recherche que l'intégration du genre fait appel à plusieurs domaines de compétences distinctes. Délibérément, nous avons alors abandonné l'élaboration de plan d'actions genre, ce que les représentants du FIDA ne pouvaient comprendre ; dans toutes les missions suivantes ils recommandèrent à la direction, un plan d'action genre. Malgré leur exigence, la direction du projet n'a toujours pas de plan d'action genre, bien qu'il nous rappelle toujours que le ministère de la famille et du développement social, maître d'œuvre de la politique genre au Sénégal, a élaboré un plan d'action genre par conséquent nous devons nous aligner. Objectivement et d'après notre expérience de terrain, nous savions que les approches « top down » ne marchent pas toujours car les populations rurales ont des connaissances endogènes et maîtrisent mieux leurs contraintes. Nous sommes censée leur apporter le développement, mais il ne faut pas occulter le fait qu'eux aussi se font une représentation du développement et connaissent mieux que quiconque les leviers à activer pour venir à bout de leurs peines. Les populations se font de nous, agents de développement, des représentations que nous ne pourrions jamais comprendre. Dans leur apparence d'innocence se cachent bien souvent des intentions latentes. D'ailleurs les agents de développement, quand ils mettent en œuvre des programmes sont confrontés à un choc majeur que leur inflige la réalité : les comportements et les réactions des gens auxquels ils ont affaire, ne sont pas ceux auxquels ils seraient en droit de s'attendre (Sardan, 1995). En effet tous les praticiens du développement se rendent compte qu'il y a un décalage entre les attitudes attendues ou souhaitées des populations cibles et leurs attitudes « réelles » (Sardan, 1995). Le décalage ne serait pas issu de leur manque de maturité ou de leur incapacité à comprendre et à réagir, mais des représentations qu'elles-mêmes se font des pratiques ou méthodes véhiculées par ces programmes de développement. Quand les populations ont confiance aux programmes proposés, elles adoptent, sans problèmes, les techniques et toutes les procédures de mise en œuvre, tout échec est intériorisé et accepté. De la même manière, leur sympathie envers un agent de développement facilite leur collaboration avec sa structure d'appartenance et quelles que soient les « casquettes » arborées.

D'ailleurs, pendant notre séjour dans les trois villages, nous avons pu avoir des informations que nous pourrions qualifier de non formelles et nous nous demandons si c'est notre posture d'agent de développement, sur qui les gens placent leur confiance, qui nous a permis de bénéficier de ce privilège ? Aurions-nous pu faire ces observations si les populations n'avaient pas porté sur nous tant d'espoirs ? Notre séjour dans la région nous permet-il de comprendre les « non-dits » ou est-ce du au fait que les gens aient pris, sur eux-mêmes, la responsabilité de ne rien nous cacher ? S'identifient-ils réellement à nous ou le font-ils délibérément pour que nous puissions comprendre leur difficulté afin de les prendre en charge dans nos interventions en tant qu'agent de développement censé comprendre pour agir ?

#### **3.4.7. Les avantages liés à la posture de chercheur**

A Woudourou, nous nous sommes rendu chez le chef de village à qui nous avons expliqué l'objet de l'étude et nos attentes. Il devait nous faciliter le contact avec les ménages cibles de notre échantillon et nous aider à organiser un focus groupe avec les notables du village. Cette visite chez le chef de village est la deuxième car nous étions déjà venus introduire les enquêteurs que nous avons choisi pour l'enquête ménage dans le village. Pour cette fois aussi, nous avons été bien reçue par le chef de village. Nous étions accompagnée d'une traductrice, une ancienne animatrice de radio bien connue de la zone. Cette étape de présentation a été la plus difficile en tant agent de développement dans un projet agricole qui a beaucoup fait pour la population de cette zone et particulièrement le village de Woudourou. Il fallait amener les gens qui pensaient à une mission du projet avec une animatrice de la radio Timtimol installée par le PRODAM, à comprendre que cette fois ci nous étions venu pour une autre raison. D'ailleurs cette attitude de reconnaissance que le chef de village a eue à l'égard du projet a fait qu'il ait diligenté la rencontre avec les notables du village. Nous avons fait le déplacement avec lui à la place du marché où un crieur public appelait les notables au rassemblement. En ce moment nous nous sommes demandée : est ce que notre étude n'est pas en train de prendre un détour inattendu ? Est-ce que le chef de village comprend très bien ce que nous sommes venus faire. Pense-t-il que si les gens répondent très bien, cela augmentera la

crédibilité du village auprès du projet PRODAM ? Ce questionnement nous a habité pendant notre séjour dans le village.

D'ailleurs la réunion prit alors une tournure imprévisible car tous les villageois, femmes, jeunes hommes, enfants, vieillards, étaient venus en masse et on était obligé de déplacer la rencontre chez le chef de village, ce qui a réduit considérablement les participants.

Au cours de la rencontre chez le chef de village, la discussion tournait sur les actions et interventions du projet et il fallait revenir tout le temps sur l'objet l'étude.

Le vieux Thierno. O. S nous confie que dans ce village, le chef est nommé selon l'âge (le plus âgé du village), à vie et dans la classe noble qui porte toujours le patronyme « Ndiaye ». Au cours de notre focus groupe le chef de village désigne un notable qui devait parler pour tout le monde pour chaque question posée. Nous lui expliquions alors qu'il faut que les autres parlent aussi mais il essaie de nous rassurer en disant que la personne qu'il a choisie peut très bien parler à leur place et il demanda après à un autre notable un peu plus averti que les autres de compléter. Ce dernier entretient avec le chef de village une relation de cousinage à plaisanterie parce qu'il porte le patronyme « Sy ». Il nous explique : « vous savez dans ce village, ce sont les NDiaye qui décident de tout, ils sont propriétaires terriens, marabouts, chefs de villages, même voleurs... s'ils ne te donnent pas la parole tu ne l'auras jamais ». Ce focus qui était alors parti pour être riche, fut monopolisé par deux personnes et à chaque fois que quelqu'un d'autre voulait rajouter des propos, il le susurrerait dans l'oreille de l'un des orateurs. Ainsi notre plus fort regret a été de ne pas rester dans la place du marché car là, au moins, le focus pourrait être plus riche. Je découvrais alors les difficultés liées à la confrontation des rôles.

Pourtant, les villageois sont unanimes sur le fait qu'il n'y a pas de différenciation sociale à chaque fois que la question est posée. Néanmoins chacun connaît ses limites même s'il n'en parle pas. Etant donné que chacun connaît sa place et reconnaît sa valeur en société, les discordes se manifestent rarement. Les personnes investies de pouvoirs sont les Toroobe, et même dans cette classe sociale des privilégiés d'autres préséances sont établies. Bien que les Toroobe «règnent» dans le village du Walo, ils sont cependant investis par les Peulh. Les peulh sont les fondateurs des villages, ils accordent le droit de parole aux Toroobe.

Même parmi les Peulhs, il existe également des préséances. Au cours de la rencontre aucun Maccudo (fils de captif) n'a osé parler, malheureusement les femmes aussi n'étaient pas présentes. Les hommes ont choisi délibérément de ne pas les inviter. Un des vieux nous a dit « *les femmes n'osent pas parler devant nous et si nous leur accordons l'autorisation, elles en font trop* ». Pourtant, une femme que nous avons rencontrées auparavant nous disait

*Moi je peux parler devant les hommes, ils savent qui je suis et je sais qui ils sont. La plupart de celles qui refusent de parler quand les hommes sont présents cachent souvent quelque chose. C'est vrai que certaines sont innocentes, mais les hommes qui ont fréquenté les femmes avant et pendant leur mariage, ne les respectent pas. Moi je n'ai pas peur d'eux. Ceux qui font « les grands » ici me connaissent très bien. Quand tu leur tiens tête, ils te respectent, la soumission n'arrange rien avec eux, ils te prendront toujours comme une moins que rien.*

Après cette étape, le chef de village demande à un de ses petits-fils de nous conduire dans une maison où nous pourrions discuter avec les anciens ou les émigrés de passage car un d'eux célébrait la naissance de sa fille. Une fois sur le lieu, nous avons voulu faire aussi un focus groupe mais nous nous sommes rendu compte que la discussion risquait d'être monopolisée par une ou deux personnes qui se sont autoproclamées « maîtres de cérémonie ». Ainsi nous avons choisi de faire des entretiens individuels. Au cours de ces entretiens nous nous sommes rendu compte que les gens qui ne voulaient pas parler étaient des Maccube « fils de captifs ». En les prenant dans un entretien à part ils disent qu'ils n'ont pas le droit de parler si les nobles qui se trouvent être leurs « maîtres » sont là. En général, quand pareille situation se pose à nous agent de développement, nous faisons un tour de table pour donner la parole à tout le monde, en insistant sur l'importance des points de vue de chacun. Souvent nous élaborons des questionnaires sans identification que nous distribuons aux populations ou simplement après les réunions publiques, nous essayons d'avoir des entrevues avec certaines personnes.

Au cours de l'entretien un émigré affirme avoir voyagé en « Afrique centrale » mais quoi qu'il en soit, il reste *maccudo* et mourra *maccudo* même s'il acquiert un statut économique très élevé. Il ajoute « *être maccudo me paraît plus confortable, le maître a l'obligation de nourrir son esclave et tout ce que l'esclave gagne, c'est pour lui* ».

Au Ferlo, nous avons été reçue au domicile de l'ancien Président de la communauté rurale, décédé, par son frère d'une soixante d'années, ancien émigré, de retour, pour la reprise des affaires familiales, et devenu de fait chef de ménage. Il dit être revenu parce que ses deux grands frères sont décédés laissant chacun deux épouses et des enfants. Lui-même il a deux épouses dans le foyer. Après les présentations nous demandions à nous retirer parce que nous avons un site d'hébergement mais le vieux refusa catégoriquement disant qu'il était dans l'obligation de nous accueillir comme son frère l'a toujours fait en tant que partenaire du projet PRODAM. Là encore notre questionnement sur notre positionnement resurgit tout en sachant que refuser son hospitalité serait un affront qui pourrait même remettre en cause notre étude dans la zone. Ainsi nous nous sommes établis chez lui après qu'il nous mit en relation avec les femmes qui doivent « nous prendre en charge » pendant notre séjour.

Le compagnonnage des femmes nous a permis d'avoir des informations sans le dictaphone. Après une semaine passée dans le village accompagnant les femmes aux champs, au marché, au dispensaire... nous avons fini par avoir leur confiance et les confidences s'en sont suivies. Une d'entre elles nous raconte:

*Vous savez, je vais demander le divorce à cause de ma belle-mère. Elle a une coépouse avec qui je suis en de bons termes, mais elle, elle n'accepte pas ça et voudrait que je ne lui adresse plus la parole. Mais moi je ne peux pas faire ça parce que celle-là, elle est gentille avec moi et s'occupe mieux que ma belle-mère de mes enfants quand je m'absente. Ma belle-mère a dit à mon mari que je ne la respecte pas et que je la traite de tous les noms d'oiseaux. Tu sais mon mari, irresponsable qu'il est ne m'appelle plus, ne m'envoie plus d'argent...C'est la raison pour laquelle je suis très fatiguée en ce moment et je suis enceinte de quatre mois, mon mari n'est même pas au courant, c'est après son départ que l'ai su.*

Cette situation pousse souvent les femmes d'émigrés à chercher des amants dans le village, quelqu'un qui peut leur régler leur besoins ponctuels. Les besoins peuvent être d'ordre financier ou physique, en général, les amants des femmes d'émigrés sont des gens très proches de la famille ou du voisinage. En général, les femmes d'émigrés prennent comme amant, les boutiquiers du coin, les vendeurs de charbon, de viande, les enseignants, les fonctionnaires locaux, les anciens petits amis (qui

n'ont pas pu avoir de relations sexuelles quand elles étaient jeunes filles ou avec qui elles s'étaient amourachées). Les copains d'enfance de la femme, (viennent aussi demander « leur part » (une relation sexuelle) après le départ en émigration du mari. Les absences longues poussent la femme à chercher un amant. Pourtant la religion musulmane est très claire, les hommes ne doivent se séparer de leurs épouses au-delà de 6 mois, si l'absence excède cette période, et que la femme ne peut plus rien supporter, le mariage peut être interrompu. Et contrairement à certaines sociétés africaines où les femmes font des compromis en se mariant avec un autre homme de qui elles se libèrent au retour du mari moyennant une contribution, dans la région si le mariage est interrompu, aucun « contrat » n'est établi. Si le mari revient et qu'il ne trouve pas son ex épouse mariée, ils peuvent contracter un autre mariage, si la femme est consentante.

A Loumboul, les femmes nous font les confidences pensant en tant qu'agent de développement dans un projet qui intervient dans le village nous sommes en mesure de leur venir en aide. Les populations se moquent peut être de nous car elles sont intéressées par les interventions que nous sommes censés apporter pour changer leur vie. Nous prenant comme les intermédiaires des structures de développement, ils adoptent des attitudes fausses pour paraître ou donner l'image de ce que nous attendons d'eux.

Une autre femme nous révèle qu'elle ne peut pas toucher au ravitaillement envoyé par son mari sans l'autorisation de sa belle-mère et pourtant elle fait « *la gentille* » dans le village en prétendant venir en aide aux ménages en difficultés : « *moi je suis plus en difficultés que les autres car ayant des enfants en bas âge, je n'ai pas les céréales pour leur préparer la bouillie pour leur goûter* ».

Un jour pendant que les femmes étaient parties décortiquer le mil une vieille dame du village nous rejoint en affirmant qu'elle avait des révélations à nous faire. Nous l'écoutions alors dire que la plupart des femmes maintenant n'acceptent pas le sororat (mariage de l'époux à la sœur de la défunte) et le lévirat (mariage du frère à la veuve de son défunt frère) et pourtant elles ne sont pas tranquilles.

*Elles rencontrent les hommes la nuit aux champs, ou dans la journée vers 14 heures, quand le soleil fait si chaud, que personne n'ose sortir, qui peut imaginer qu'en ce moment-là*

*ces femmes se faufilent sous les ombres pour un rendez-vous avec un homme ? Moi je les ai vues sans qu'elles n'en sachent rien, oui.... je surveille ce qui se passe dans le village, un jour si je parle tout sera foutu en l'air. Même les femmes d'émigrés ne sont pas tranquilles et elles font pires. Ici les gens ont l'habitude de sortir dormir à la belle étoile sous les moustiquaires, mais certaines femmes restent dans les chambres pour être rejointes par leur amant en milieu de nuit, pendant que tout le monde est dehors, c'est des stratégies que je comprends moi.*

Dans la soirée, nous sommes passés au siège de la communauté rurale lorsque nous rencontrons le jeune M.S non originaire de la région qui nous informe de l'absence du président et nous interpelle sur le fait que dans les entretiens les gens disent qu'il n'y a pas de problème de cohésion sociale :

*Soyez très prudents car si vous séjournez longtemps ici vous vous rendrez compte qu'en réalité il y'a beaucoup de différenciation chez eux. En réalité la société peulh ne donne aucune possibilité aux Maccube de prendre la parole, ils ne représentent rien ici. Quand les nobles ont une cérémonie, les Maccube font les services (cuisine, service ....) et ces derniers les rétribuent en argent et mil.*

Pendant notre séjour à Loumboul, les confidences n'ont pas manqué. Nous avons remarqué que presque tout le monde avait quelque chose à révéler à l'image du jeune M.S. Le vieux A.B qui nous avait transporté avec sa charrette tirée par des ânes nous confie que les Ferlankés (habitants du Ferlo) sont très mystiques, et qu'il lui arrive de prendre une femme en travail pour l'accouchement au milieu de la nuit, de la conduire au poste de santé sans la voir, elle se recouvre de telle sorte que personne ne la voit même la matrone. « *Après l'accouchement elle est aussitôt reconduite dans la nuit, personne ne doit la voir elle et son bébé jusqu'au huitième jour. Il paraît que la voir porte malheur dans les deux sens* ». Dans leur volonté d'aider à la réussite de l'enquête, pensant que les résultats seront exploités par le projet pour l'amélioration de leurs conditions de vie, les populations sont prêtes à dévoiler les mystères des traditions. Dans leur for intérieur, le projet doit tout connaître de leurs habitudes mêmes les plus secrètes pour définir les manières les plus adéquates à leur promotion socioéconomique.



A Bokidiawé, nous avons procédé comme à l'étape de Woudourou en nous rendant chez le chef de village, qui nous accueille très bien comme à l'accoutumée lors de nos interventions professionnelles dans cette localité. Nous lui rappelons que nous étions déjà venu introduire les enquêteurs que nous avons pour l'enquête ménage, en lui exposant cette fois-ci que la mission principale consiste à mener des entretiens avec les trois ménages retenus après le dépouillement de l'enquête ménage. Cette fois ci son ménage est tiré et nous lui expliquions que nous devons administrer cinq guides d'entretien et un questionnaire à l'ensemble de sa famille. Après les salutations d'usage il nous souhaite la bienvenue en informant qu'il a déjà averti tout le quartier de notre passage, ainsi, il pense même qu'il n'y aura aucun refus.

Pratiquement, nous avons remarqué que tous les Soninkés parlaient en plus de leur langue, le pulaar même si le contraire n'est pas fréquent. Cependant ils ont préféré s'exprimer en soninké surtout quand ils ont compris que notre facilitatrice était-elle même soninké. D'ailleurs, elle a été d'un très grand apport, non seulement en tant qu'animatrice de la radio communautaire mais aussi du fait que son père, ancien commerçant de son époque, a rendu beaucoup de services aux Soninkés qui voulaient voyager.

La femme du chef de village nous reçoit, elle aussi très bien en nous révélant : *« quand la personne est simple, les Soninkés peuvent avoir confiance en elle, mais quand c'est quelqu'un d'hautain, qui les regarde sans condescendance, les Soninkés deviennent méfiants, alors je vous demande d'être simple avec les gens du village et vous obtiendrez ce que vous voudrez ».*

Ces confidences, ces rappels à l'ordre nous ont permis de connaître les manières d'aborder les questions avec les communautés villageoises sans heurter les sensibilités personnelles.

#### **3.4.8 Intégrer le genre dans le contexte professionnel pose quelles difficultés?**

Les personnes chargées de promotion genre dans les programmes de développement éprouvent d'énormes difficultés pour travailler et intégrer la dimension genre dans les interventions de développement. D'une part, les chargés de mission de genre le plus souvent de sexe féminin sont confrontées à la résistance des cadres masculins qui refusent ou feignent d'oublier de les convoquer dans les



rencontres avec les hommes, car pour eux la place de celles-ci est près des femmes. Comment comprendre l'intégration du genre dans un programme si les seules interventions sont limitées à l'accompagnement des associations de femmes et de jeunes ? La transversalité du genre implique que les personnes chargées de sa mise en œuvre soient le filtre de toutes les interventions en faveur des bénéficiaires du programme. Tant que les missions économiques, partenariales, de négociations seront considérées comme ne faisant pas partie des domaines de compétence du genre, son intégration ne sera que partielle. Mon expérience au projet de développement agricole de Matam se révèle néanmoins différente, car l'intégration du genre dans les interventions est une détermination très forte de la direction dans sa volonté de défendre les populations pauvres. Cette volonté de prendre en charge la préoccupation des populations vulnérables est confortée par l'engagement pris par la direction du projet auprès des bailleurs d'amoindrir la vulnérabilité des ménages agricoles ruraux.

En outre, le financement des activités identifiées spécifiques aux questions de genre est rarement pris en compte dans les budgets administratifs des projets et programmes de sorte que sa mise en œuvre fait l'objet de « gymnastiques » budgétaires. La mise en œuvre de l'approche genre doit être intégrée dans les interventions des programmes. Cependant le financement des missions d'animations et de coordinations spécifiques sur le genre ont un coût et doivent s'exécuter dans le cadre partenarial. L'harmonisation de programmes sur le genre avec les parties prenantes nécessite le paiement de perdiems, déplacement et hébergement des partenaires techniques aux populations censées bénéficier des programmes genre au risque qu'ils ne participent pas dans le cas contraire. Les plans de mobilisation élaborés pour la sensibilisation de terrain et le suivi des écarts genres sont mis en suspend si les financements ne suivent pas. Les présidents de collectivités locales (analphabètes dans la plupart des cas) n'arrivent pas à financer les plans de mobilisation bien que le gouvernement leur ait donné les instructions nécessaires. Ils ne savent pas dans quelle rubrique il faut appuyer les femmes ; de plus, ils sont tellement sollicités par l'administration locale que même si réellement ils veulent soutenir les femmes, leurs moyens ne suffisent pas. En outre, le genre comme catégorie d'analyse des rapports sociaux de sexe dans le contexte africain semble être freiné par les hommes à la tête des institutions publiques. L'irruption des

femmes dans les secteurs clefs du gouvernement et de l'économie est considérée, par les hommes, comme une menace à leur promotion car ces femmes excellent dans leurs domaines d'intervention. Quand une femme est affectée dans la direction d'un programme et doit travailler avec les hommes, elle est souvent « bloquée » par ces derniers qui voient sa réussite comme une sorte de menace à leur positionnement. Pas mal de femmes sénégalaises souffrent de ces contraintes dans ces structures où leurs résultats dépendent des activités des hommes. Les hommes ne peuvent pas supporter l'idée d'avoir une femme comme « chef », elle est traitée de tous les noms, ou est obligée de gérer les humeurs des hommes pour progresser dans son travail.

Le patriarcat, en tant que mouvement de recherche effrénée de pouvoir économique bloque les démarches d'accès à l'égalité des femmes.

## Conclusion de la première partie

Cette première partie avait pour ambition de comprendre le contexte de la migration dans la société halpulaar, marquée par une forte hiérarchisation sociale dont les principaux déterminants sont la classe sociale, l'âge et le sexe. La présentation des enquêtes qualitatives et quantitatives va nous permettre dans la deuxième partie de déceler dans les comportements et les actions des individus et des groupes, les conduites profondes et les représentations sociales, symboliques qui président leurs actes. Dans cette démarche, nous avons expliqué comment nous avons souhaité (combinaison d'une approche systémique et d'une analyse individualiste en prenant en compte aussi bien les « effets systèmes » (les contraintes systémiques) que les dimensions interindividuelles (les stratégies, les relations de pouvoir et les jeux)<sup>107</sup>. Les individus se distinguent les uns des autres par rapport à leurs origines sociales, à leur éducation et leurs expériences vécues. On ne peut pas comprendre une société si on ne fait pas référence aux conduites latentes sur lesquelles les individus puisent pour faire face à une situation déterminée. Une chanson wolof dit qu' « *une fille ne va jamais apprendre des autres, sa référence est sa mère* », comme pour dire que dans la société sénégalaise, matamoise de surcroît, il y a presque pas de recomposition identitaire, la reproduction sociale trouve ses justifications dans des conduites dissimulées. Il peut certes y avoir quelques cas isolés de mobilité sociale, elles sont toujours enfouies dans les oublis sociaux ou sont toujours l'objet de contestation.

Le changement social ne se produit pas par la simple combinaison des actions individuelles, il est articulé dans un système dynamique qui prend compte aussi bien les conduites individuelles mais aussi et surtout les structures, les croyances, les comportements collectifs qui déterminent leur mode de vie. Le social n'est jamais neutre, il est connecté aux dynamiques collectives qui puisent des ressources des actions investies par ses membres dans la quête d'une liberté reconnue et cautionnée par les traditions socio culturelles et socio-économiques.

La migration internationale masculine dans la vallée du fleuve Sénégal et particulièrement dans la région de Matam est-elle source de changement des statuts

---

<sup>107</sup> Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Ed du Seuil, 1971, p391

sociaux chez les hommes et chez les femmes ? Entraîne t- elle un changement des systèmes de production ? C'est pour répondre à cette préoccupation que nous allons aborder dans la seconde partie « **Les systèmes productifs : évolution de la place des hommes et des femmes** ».

**DEUXIEME PARTIE : EVOLUTION DES  
SYSTEMES DE PRODUCTION :  
CONTEXTE ET CONTRAINTES DANS  
LES RAPPORTS DE GENRE EN  
AGRICULTURE**

L'étude des systèmes de production dans la vallée du fleuve Sénégal et particulièrement dans la région de Matam va faire appel à la combinaison des effets

climatiques, de la migration de la main d'œuvre agricole, des politiques institutionnelles et des stratégies adossées au genre.

L'agriculture mondiale est menacée par les changements climatiques, les cours des produits agricoles et la libéralisation des marchés. Le Sénégal subit de plein fouet les crises économiques des cours mondiaux du gaz, du pétrole et des céréales et son sous-secteur agricole fait face à un certain nombre de difficultés dont celles liées à l'accès aux facteurs de production, au faible niveau de mise en valeur des aménagements. L'agriculture sénégalaise est fortement dépendante des cultures pluviales et est aussi confrontée à la non-disponibilité des semences de qualité, à l'inadéquation de la politique foncière, aux difficultés d'accès aux marchés et à la faible valorisation des produits exportés<sup>108</sup>.

La région de Matam est essentiellement rurale, seulement 13% de sa population vit en zone urbaine. L'économie de la région est dominée par le secteur primaire avec une forte dépendance dans l'agriculture, qui occupe 80% de la population régionale<sup>109</sup>.

L'agriculture de la région est menacée par les aléas climatiques et les effets naturels (invasion acridienne, aviaire). La survie des exploitations agricoles familiales dépend autant des mesures adaptatives et innovantes des exploitants que des institutions (Etats, institutions financières, coopératives paysannes...).

Dans un contexte marqué par une forte migration, de l'asymétrie des rôles des hommes et des femmes dans une société inégalitaire, les systèmes de production agricole réussiront-ils à se maintenir ? Voilà une des questions sur lesquelles se focalisera notre analyse dans cette partie. Dans quel cadre pouvons-nous affirmer que les systèmes de production ont subi des changements suite à la migration masculine malgré les politiques de promotion de l'autosuffisance alimentaire? Est-il suffisant de définir des mécanismes de relance de la production agricole dans la vallée avec toutes les facilités offertes aux producteurs si, en aval les organisations agricoles existantes ne sont pas assez fortes pour prendre en charge la question paysanne. Les rôles développés par les femmes face à ce contexte de crise au niveau des ménages, des communautés, permettent de maintenir l'économie des

---

<sup>108</sup> Gouvernement du Sénégal, Document Politique Economique et Social 2011.

<sup>109</sup> Service régional de la démographie et de la Statistique de Matam.

ménages, en particulier et de toute la région, en général. Les organisations des producteurs telles que la fédération du walo, celle du Ferlo et du Diéri prennent-elles en charge les préoccupations des femmes productrices dans leurs revendications paysannes ?

L'Agriculture matamoise a été fragilisée non seulement par les années de sécheresse, mais a également subi intégralement les conséquences des politiques d'ajustement structurel qui ont réduit le paysan matamois à une posture de producteur sans appui alors que les dispositifs sécuritaires n'ont pas suivi. Le sort du producteur de la région, face à ces incertitudes, a été alors réduit à deux choix : innover ou mourir. Certains ont trouvé la réponse dans la migration. Face à cette situation, les femmes, confinées dans les sphères de reproduction, en l'absence du mari ont fait irruption dans les espaces jadis réservés aux hommes afin de répondre positivement aux exigences de l'heure. Cette réponse n'est pas sans incidences dans les expériences des femmes au niveau des exploitations agricoles familiales dominées par les hommes.

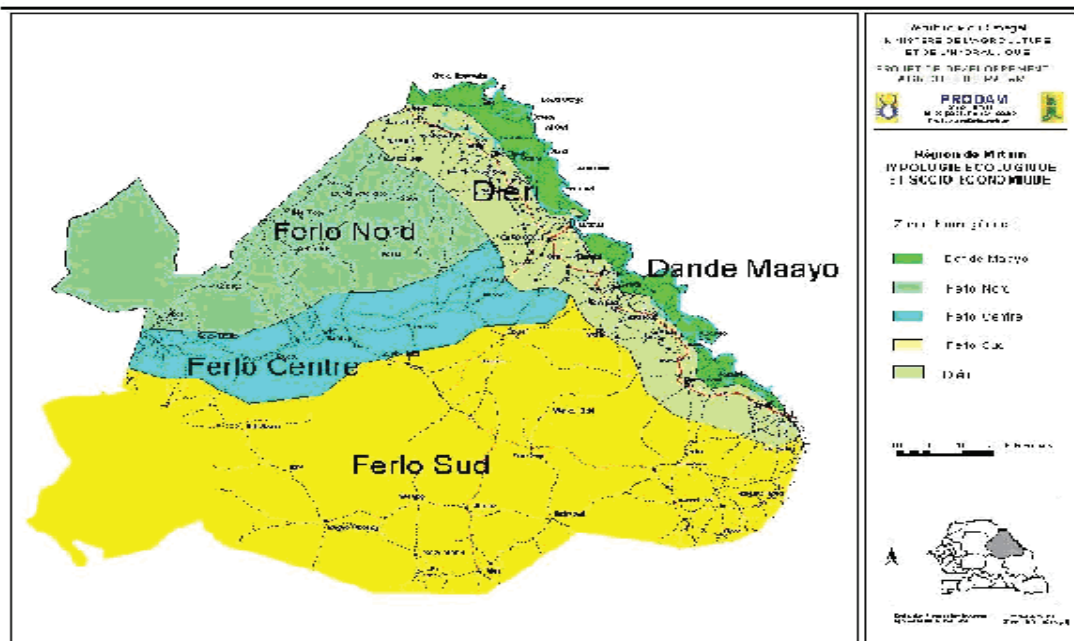
Dans cette partie nous analyserons les contraintes climatiques comme facteur favorisant la migration des hommes et ses conséquences dans les dynamiques de rapport de genre dans les différentes zones éco géographiques. Nous nous intéresserons aux politiques de l'Etat pour prendre en charge la question agraire dans la vallée et plus précisément dans la région de Matam, tout en mettant l'accent sur les conséquences positives et négatives de celles-ci. Ces politiques ont-elles suffisamment pris en compte les difficultés rencontrées par les femmes de la vallée ? Enfin nous traiterons, les grands changements ou bouleversements qui ont marqué l'évolution de l'agriculture familiale et les rapports des hommes et des femmes dans les exploitations agricoles.

## **CHAPITRE IV : CONTRAINTES CLIMATIQUES ET MIGRATION**



## Contexte éco géographique

**Carte 3 : Cadre éco géographique**



La région de Matam, vaste de 29 616<sup>110</sup> km<sup>2</sup>, a une population estimée à 542 202<sup>111</sup> habitants dont 89% résident en zones rurales. Elle est majoritairement

composée de femmes (52%) avec une structure relativement jeune où 59% ont moins de 20 ans. Elle est caractérisée par un taux d'accroissement de 3,02% en 2009, un taux d'urbanisation qui se situe à 16,91% et une forte migration des jeunes. Les enquêtes de classification des départements par niveau de pauvreté par rapport à l'Indice de pauvreté national (IPN) en 2007 révèlent que 60,40% des populations du département de Matam sont en dessous de l'indice de pauvreté national. Cette pauvreté résulte en partie du caractère aléatoire de la pluviométrie qui crée les conditions d'un environnement de faible productivité agricole, d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et d'une vulnérabilité structurelle suite aux changements climatiques.

Le climat est de type sahélien caractérisé par deux grandes saisons: une longue saison sèche qui dure huit à neuf mois (octobre/novembre à mai/juin) et une saison pluvieuse de trois à quatre mois (juin à septembre). La hauteur moyenne annuelle de pluies enregistrées sur la période 1972–2001 (30 années de mesure) s'établit à 307 mm. Si la période récente 1993–2001, a enregistré une hauteur moyenne de pluies d'environ 400 mm par an, la zone a par contre connu, entre 1972 et 1986, une longue période de sécheresse (15 ans) durant laquelle la hauteur moyenne de pluie est restée limitée à 286 mm. Et la saison 2011, déficitaire au plan de la production

<sup>110</sup> ANSD, SES MATAM 2010

<sup>111</sup> Idem.

céréalière a mis à jour le caractère très vulnérable de l'économie rurale soumise aux aléas d'une pluviométrie erratique.

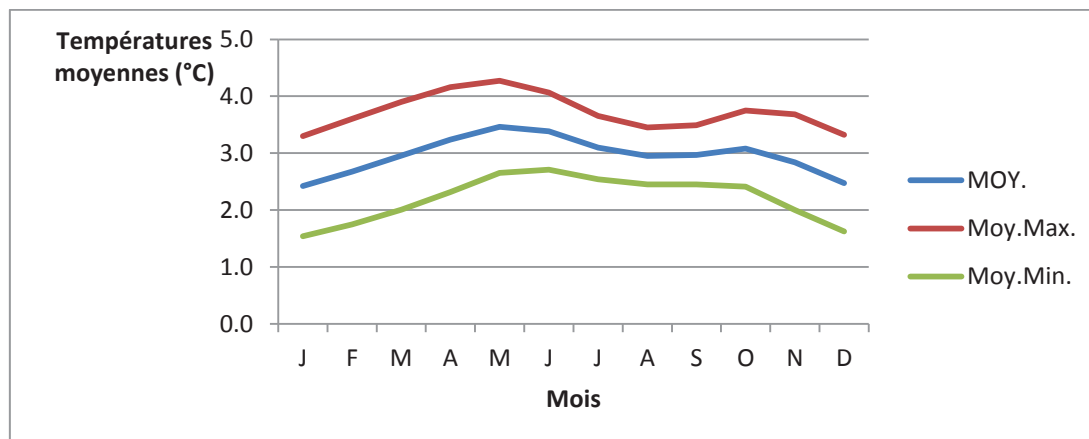
Le régime thermique présente deux maxima, l'un, plus accentué, en avril/mai, le second en septembre/octobre ; le minimum hivernal se situe en janvier. Les minima journaliers (généralement plus sévères en janvier) se situent autour de 10°C et les maxima peuvent atteindre 40°C une année sur deux. Sur l'ensemble du territoire sénégalais, les valeurs d'ETP (évapotranspiration) oscillent entre 1 700 et 3 200 mm par an; la zone de l'étude est située dans la tranche de 2 100 à 2 200 mm de moyenne annuelle. Comme dans le reste de la zone, les valeurs mensuelles d'ETP à Matam présentent un maximum en mai-juin et un minimum en décembre-janvier; le tableau ci-après récapitule les valeurs moyennes observées.

**Tableau 1 : Evapotranspiration potentielle**

ETP (mm)	Janv.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Total
	138,1	147,9	192,6	206,8	237,8	228,6	212,3	188,8	177,2	181,9	140,6	130,3	2.183

Les **températures** les plus fortes à Matam sont enregistrées aux mois d'avril, mai et juin où une moyenne maximale de 42,7°C est notée au mois de mai. C'est donc une période où la demande en eau des périmètres devrait augmenter avec l'évapotranspiration.

**Graphique 1** : les moyennes de températures (Variation de la température au cours de l'année à Matam (1950-2003))



Source : Direction de la Météorologie Nationale (DMN)

L'évapotranspiration est accentuée par l'alizé continental, vent chaud et sec (doté d'un grand pouvoir absorbant) qui souffle durant cette période à des vitesses pouvant atteindre 7 à 14 m/s. La durée d'insolation est également plus élevée pendant ces mois où elle atteint en moyenne 9 à 10 h à Matam. Donc, en saison sèche chaude, l'ensemble des facteurs climatiques concourent à favoriser une forte perte d'eau par évaporation, qui s'élève sur cette période en moyenne à 1230 mm (1220 mm en avril, 1310 mm en mai et 1160 mm en juin). Cette situation explique les réticences des producteurs de riz irrigué à partir du fleuve à la mise en œuvre d'une campagne de contre saison chaude qui coïncide avec la baisse du niveau des eaux car cela augmente considérablement les coûts de pompage sans que les rendements soient très importants.

### Les sols

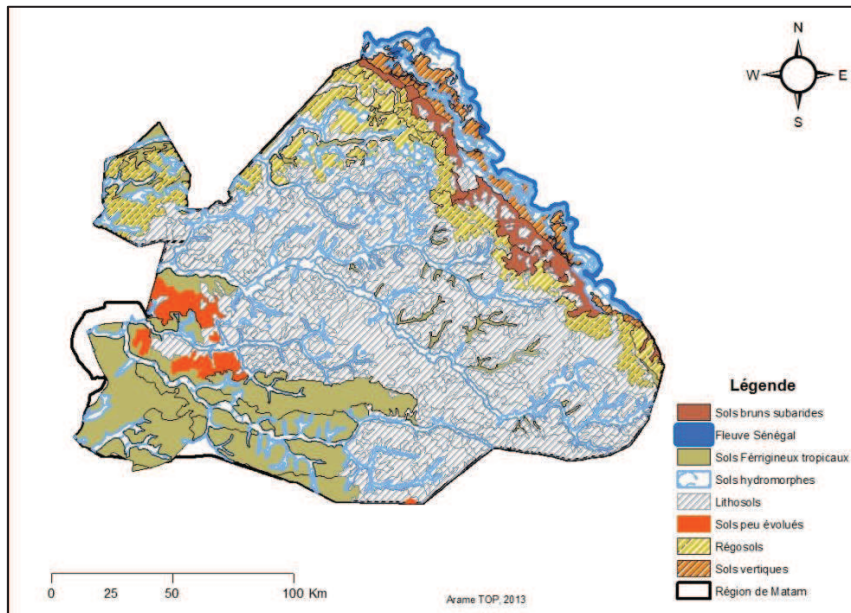
La zone walo de l'étude présente une topographie peu accidentée et une altimétrie comprise entre 30 et 60 mètres. La principale singularité géomorphologique correspond à la vallée du fleuve Sénégal et de ses deux défluent (le Dioulol et le Diamel, respectivement en amont et en aval de Matam).

On distingue principalement deux grandes catégories de sols :

Les sols de la vallée d'épandage du fleuve Sénégal (le «Walo»), plus ou moins hydromorphes ; il s'agit généralement soit de formations alluviales argilo limoneuses assez homogènes, marquées par des caractères d'hydromorphie ancienne, soit d'alluvions plus récentes de texture variable les sols ferrugineux tropicaux, qui se

présentent sous deux types : peu différenciés sur erg récent (de couverture limitée à la bande attenante à la vallée, le «Diéri»), et sablo limoneux avec affleurements latéritiques (dans la zone pastorale du «Ferlo»). Le potentiel irrigable de la zone, essentiellement concentré dans le «Walo», représente quelques 50 000 hectares ; les superficies actuellement aménagées sont limitées à 7 500 hectares.

Carte 4 : les types de sols



Le tableau ci-après indique, par catégorie, les superficies couvertes dans la zone par les différents types de sols en fonction de leurs vocations possibles.

**Tableau 2** : Type de sol et aptitude culturale superficie dans la région de Matam

Catégorie de terrain	Caractéristiques	Texture	Pente (%)	Occupation des sols	Aptitude des sols		Superficies (ha)
					Utilisations/Vocations	Type de sols	
WALO	Inondables	Fine à très fine	< 0,1	Culture de décrue, graminées	Riz irrigué Décrue <sup>112</sup> Pâturage	S2 <sup>113</sup> S1/N S1	8.259
			> 0,5	Décrue, graminées	Culture de Décru Pâturage	S1/N S1	20.165
FONDÉ	Non salins	Moyenne à grossière	> 0,5	Broussaill	Maraîchage irrigué	S2	57.059
HOLLALDÉ	Bord de marigot	Fine à très fine	< 0,1	Broussaill	Riz – riz – tomate	S1/S2	7.092
	Faible stabilité		> 0,5	Broussaill	Maraîchage	S2	36.394
FONDE, FAUX HOLLALDE	Inondables par crues moyennes à fortes	Moyenne à grossière	> 0,5	Broussaill polyculture irriguée	Riziculture Polyculture Maraîchage Pâturage	N/S2 S2 S2	15.111
DIÉRI	Variable	Variable	–	Broussaill  Mil, sorgho	Maraîchage	N/S2	14.935
					Culture pluviale	S1	49.061
					Pâturage	N/S3	
Superficie des sols aptes à l'irrigation (en hectares)							~50.000

<sup>112</sup> En fonction de l'amplitude de la crue, par ailleurs sensiblement diminuée avec la construction du barrage de Manantali.

<sup>113</sup> S1 = aptitude élevée; S2 = aptitude moyenne; S3 = aptitude marginale; S/N = aptitude par endroits.

Les principales caractéristiques des sols du potentiel irrigable sont les suivantes.

**Tableau 3** : Caractéristiques physiques des sols de la région de Matam

Caractéristiques	Fondé	Faux Hollaldé	Hollaldé
Taux d'argile	15 à 30%	30 à 50%	60 à 70%
Perméabilité	6 mm/j	4 mm/j	2 mm/j
RFU sur 40 cm	60 mm	75 mm	100 mm

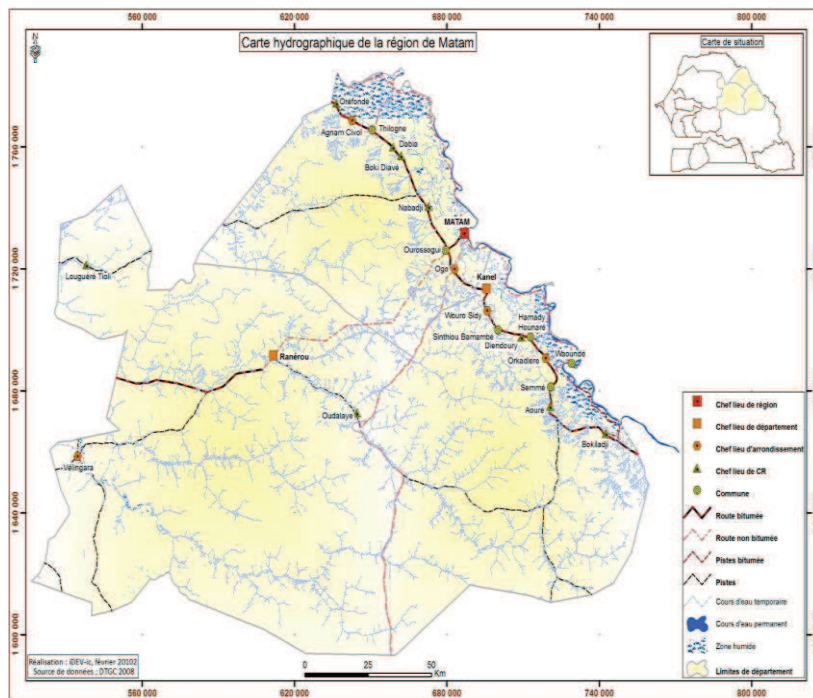
Le couvert végétal relève du domaine sahélien, avec une végétation arbustive plus ou moins dense; l'action anthropique tend à diminuer le couvert arbustif. Les types de sols révèlent les différents paysages et espaces de cultures qui rythment la vie des agriculteurs de la région. Les sols des cuvettes de décantation (Walo), autrement dénommés hollaldés, sont soumis en l'absence d'endiguement artificiel, à une submersion de longue durée au moment de la crue. Selon leur topographie, leur teneur en argile dépasse 35%, ce qui favorise leur aptitude à la culture du riz et aux légumineux. Les sols sur les berges du fleuve (falo) constitués d'une texture sableuse à sablo-argileuse sont favorables à la culture du petit mil, haricot, courge, etc. Les sols des levées fluvio-deltaïques (fondé), dont la cote peut atteindre 15 m à Matam se trouvent ainsi à l'abri des faibles crues. Leur granulométrie est très variable mais globalement moins argileuse que les hollaldé. Les sols dunaires (Diéri et Ferlo sableux), de texture essentiellement sableuse (Dior), ont des taux d'argile très faible, inférieurs à 5%. Ces différents types de sols subissent la remontée des eaux du fleuve qui remplit les mares et « lougéré » (cuvettes), c'est la saison des Soubalbe (pêcheurs). D'ailleurs, toutes les activités saisonnières suivent le rythme des eaux, lorsque les eaux se retirent des cuvettes les agriculteurs sèment le mil et le maïs. Cependant la durée de l'eau dans les cuvettes doit être au moins supérieure ou égale à un mois pour favoriser les cultures du walo (décru). Au retrait des eaux mars-avril, les espaces sont occupés par les agriculteurs, à la récolte vers mai-juin, les espaces seront à nouveau occupés par les éleveurs, intéressés par les résidus de récolte, pendant que dans le Diéri les pâturages tirent à leur fin. Ces types de sols expliquent aussi en grande partie toute la problématique des classes sociales du Fouta et l'association entre activités politiques et de production. En effet les sols les plus fertiles sont occupés par les classes supérieures qui détiennent le pouvoir politique et l'accès aux terres. L'idéologie de la hiérarchie foncière repose sur le fait

que les Toroobe entretiennent une relation singulière avec le milieu naturel qu'ils associent à leur dévotion à Dieu qui en retour les gratifie des bienfaits de la nature. Ainsi les Toroobe exercent leur contrôle sur les sols et attribuent les espaces de production aux groupes statutaires selon leur position dans la hiérarchie sociale.

### Ressources en eau

Elles sont constituées des eaux de surface et des eaux souterraines.

#### Carte 5 : les ressources en eau



Carte hydrographique de la région de Matam, données 2008

Les mares ont longtemps été les principaux facteurs de structuration de l'habitat dans la zone pastorale. Depuis quelques années, la tendance est à la diminution de l'étendue et du nombre des mares, laquelle est beaucoup plus accentuée au Nord et au Centre de la zone pastorale.

Par contre, la plupart des vallées et mares temporaires sont ensablées du fait de l'érosion éolienne et hydrique.

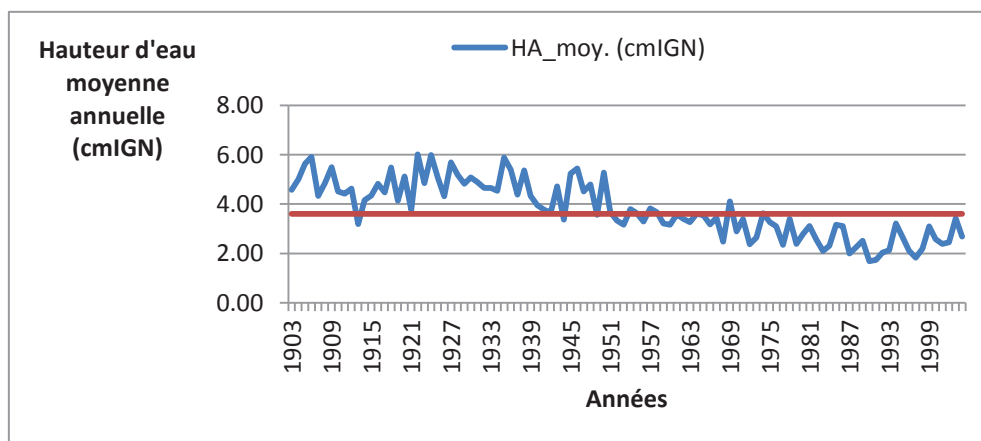
Les eaux de surface sont représentées par le cours principal du fleuve Sénégal naît de la confluence du Bakoye et du Bafing, où il draine un bassin versant de 124 700 km<sup>2</sup>. Il entre en territoire sénégalais à sa confluence avec le Falémé. La station hydrologique de Bakel, située à environ 150 km en amont de Matam, contrôle



l'essentiel des débits transités par le fleuve sur son parcours sénégalais; en effet, le fleuve ne reçoit, en aval de Bakel, que quelques affluents sahéliens d'apports négligeables, dont le plus important est le Gorgol. Le régime hydrologique du fleuve Sénégal se caractérise par une période de hautes eaux s'étalant de Juillet à début Octobre, suivie d'une période de basses eaux (d'Avril à Juin) pendant laquelle un faible écoulement permanent reste assuré sauf en année de pluviométrie exceptionnellement déficitaire (cas de 1984). Tant en ce qui concerne les débits moyens que les débits de crue ou d'étiage, le régime hydrologique à la station de Bakel (qui contrôle tout le bief de fleuve bordant la région de Matam) se caractérise par une forte variabilité inter-annuelle<sup>114</sup>.

A l'instar de la pluviométrie, le niveau du fleuve Sénégal (qui alimente les périmètres irrigués) est variable suivant les saisons (sèche ou humide) et d'une année à l'autre.

**Graphique 2 :** hauteur moyenne des températures annuelles Variation des hauteurs d'eau à la station de Matam sur la période 1903-2004



Source des données : Service régional de l'Hydraulique à Saint-Louis

Jusqu'au début des années 1950, les hauteurs d'eau sont élevées à la station de Matam et se situent en moyenne entre 500 et 600 cmIGN, largement au dessus de la moyenne de 360 cmIGN sur la période 1903-2004. A partir de l'année 1955, les niveaux d'eau baissent régulièrement et se situent globalement entre 200 et 300 cmIGN, en deçà de la moyenne sur la période. Une légère remontée des niveaux d'eau est néanmoins notée à partir du milieu des années 1990.

<sup>114</sup> Coefficient de variation  $C_v = 0,45$  selon l'étude «Bilan diagnostic des ressources en eau du Sénégal» datée de septembre 1994, menée dans le cadre du projet MH/PNUD/DDSMS-SEN/87/006



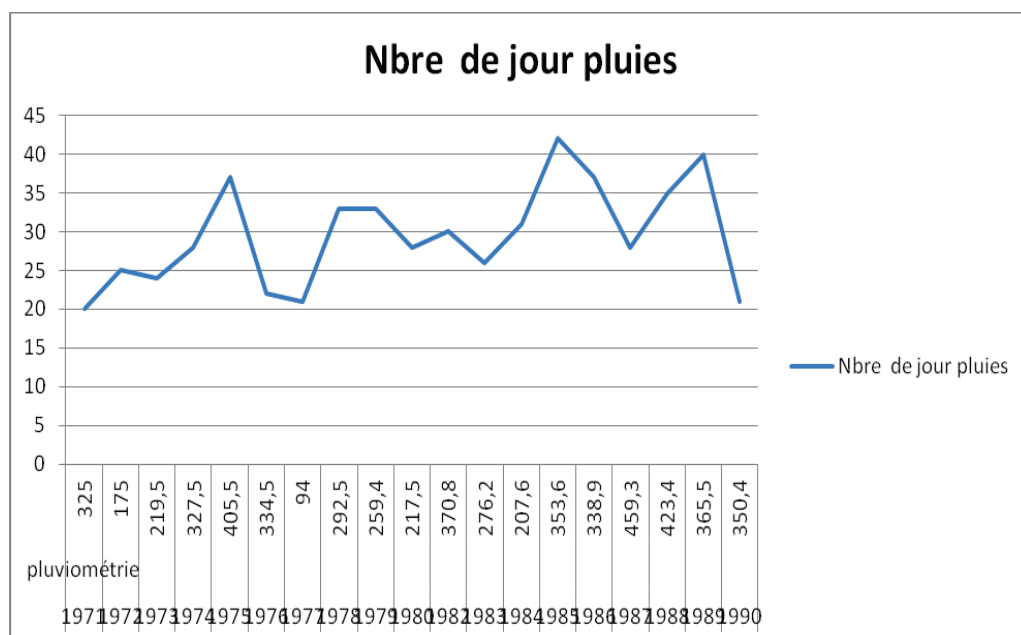
La zone walo de l'étude est, pour l'essentiel, située dans le domaine du bassin sédimentaire mauritano sénégalais, dont la lithologie met en évidence quatre (4) formations aquifères principales, qui sont (de haut en bas): le Continental Terminal, l'Éocène, le Paléocène, et le Maestrichtien, celles-ci constituent les eaux de surface. En bordure sud-est de la zone, le socle est présent à faible profondeur et rend aléatoire la réussite des ouvrages de captage.

Des quatre formations du bassin sédimentaire mauritano sénégalais, la nappe maestrichtienne est celle qui présente les meilleures caractéristiques hydrodynamiques pour la couverture des besoins en eau des populations et du cheptel (meilleure mise en charge, débits mobilisables plus conséquents, plus faibles rabattements à débits comparables).

### Les données pluviométriques de la région de 1971 à 1990.

Elles sont représentées dans le graphique suivant.

**Graphique 3** : les variations pluviométriques



Ce graphique représente les différentes variations pluviométriques dans la région de Matam sur une période de soixante ans. La courbe pluviométrique a baissé à partir de 1950 pour remonter légèrement à partir de 1990. Sur la période 1971-1990, la pluviométrie atteint son point le plus bas sur les soixante ans. Sur la période 1991-2008 la courbe a remonté légèrement.

La courbe de progression du nombre de jours de pluies dans la région de Matam de 1971 à 1990, est très mouvementée et tourne autour de 20 et 45 jours. La pluviométrie moyenne enregistrée sur vingt ans n'atteint pas 500 millimètres. La moyenne journalière sur 20 ans tourne autour de 10 mètres cube de pluie, donc très faible pour satisfaire les cultures pluviales. Seules les années 87 et 88 ont été plus pluvieuses sur les vingt ans.

Selon Le Borgne<sup>115</sup>, en temps normal, le nord du Sénégal, parce qu'il est moins longtemps baigné par les moussons, mais aussi, parce qu'il n'est alimenté que par des lignes de grains, donne moins de précipitations que la partie sud, par suite d'une moindre épaisseur de la mousson. Alors que le sud du pays reçoit l'apport de pluies continues. Une telle situation fait que le nord du Sénégal a le plus ressenti les années de déficit pluviométrique contrairement au reste du pays. Les variations pluviométriques dépendent plus de l'épaisseur de la plus ou moins grande mousson à l'intérieur du continent, donc de la puissance des anticyclones des deux hémisphères, eux-mêmes dépendants de la circulation générale.

Ainsi, la faible pluviométrie dans la région de Matam durant les années 70 -80 a coïncidé avec une tendance générale au Sénégal ; cependant les péjorations climatiques de la région dépendent du positionnement de la région dans les bassins sédimentaires sénégalo mauritanien où les climats sont globalement sévères.

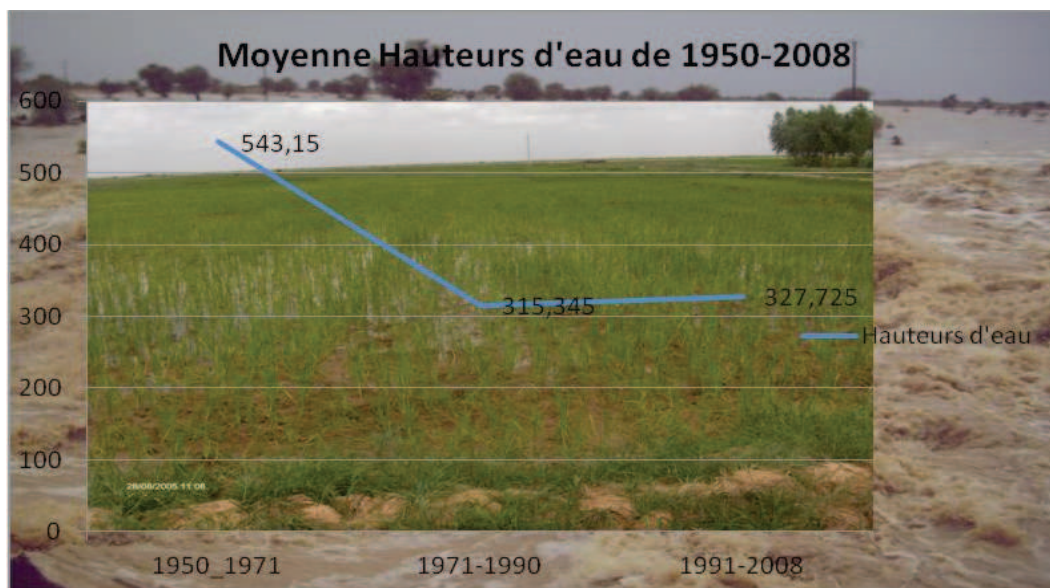
#### **Tableau 4 : Moyenne pluviométrique de 1950 à 2008**

Comparaison moyennes pluviométriques de 1950 à 2008

Périodes	1950_1971	1971-1990	1991-2008
Hauteurs d'eau	543,15	315,345	327,725

<sup>115</sup> Le Borgne, la pluviométrie au Sénégal et en Gambie, département de géographie, laboratoire climatologique, Université Cheikh Anta Dop de Dakar

**Graphique 4:** moyenne pluviométrique



Données recueillies au service régional de la météorologie de Matam

Les moyennes pluviométriques de 1950 à 2008 sont marquées par trois périodes :

1950-1971 où la pluviométrie atteint son point de chute puisque passant de 543,17mm à 315,3, soit un écart de 228,4 mm d'eau. Ce bilan sur une période de vingt ans d'altération climatique va être déterminant des impacts de la sécheresse sur la végétation et le tapis herbacé. Ces altérations climatiques ont également une incidence majeure sur le cycle végétatif des céréales cultivées en période hivernale sur la partie Diéri et sur les retraits du fleuve, rendant ainsi aléatoires les cultures de décrue. Cette période coïncide avec les grands départs en d'exode des matamois vers la capitale du Sénégal, Dakar.

1971-1990 : Cette période a été ressentie partout au Sénégal comme celle d'une grande péjoration climatique tant par son intensité que par sa durée (20 ans). Dans la région de Matam où les moyennes pluviométriques tournent autour de 500 mm, durant cette période les pluies ont rarement atteint le seuil de 350 mm, ce qui a lourdement impacté sur les productions dans la région. D'ailleurs cette période correspond avec les grandes crises climatiques qui ont le plus conduit au désarroi dans le continent africain et particulièrement le Sénégal (1968 à 1985). En réalité selon Le Borgne en 1965 déjà beaucoup de pays africains ont connu des baisses des précipitations et depuis cette date la sécheresse s'est propagée avec des hauts et des bas et atteint son point culminant en 1968. Au Sénégal et en Gambie, sur

douze stations synoptiques, une seule, Kédougou, a connu, depuis 1969, quatre années aux précipitations égales ou supérieures à la normale (Le Borgne, 1988). Le Sénégal a été particulièrement touché dans sa partie sahélienne constituée par les régions de Saint-Louis, Louga, Thiès, Diourbel, Louga, Fatick et Kaolack.

1991-2008 : durant cette période, la pluviométrie semble revenir à la normale même si elle n'a pas atteint une moyenne de 500 mm. Cependant une nette progression est notée entre cette période et la précédente où les moyennes n'avaient jamais atteint 350 mm.

**Tableau 5** : hauteur des pluies entre 1990 et 2008

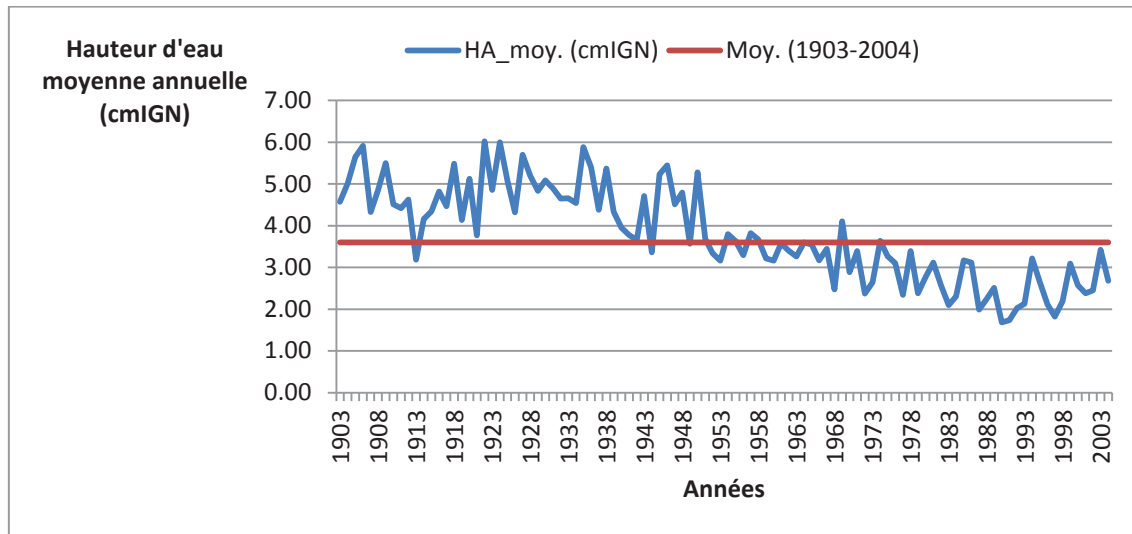
Périodes	1990-1994	1995-1999	2000-2005	2006-2008
Hauteur d'eau de 1991 à 2008	301,32	367,52	493,6	364

Après les pluviométries très déficitaires des années 1972, près de la moitié des *Acacia senegalensis* sont morts, et les espèces ligneuses se sont concentrées dans le fond des dépressions et des vallées où les conditions édaphiques et les ressources en eau étaient plus favorables (Dominique R, 2008). Dans la partie walo de la région les principales espèces avant la sécheresse étaient constitués d'*Acacia nilotica*, *Ziziphus mauritiana*, *Balanites aegyptiaca* et *Boscia senegalensis*. Le Gonakier (*Acacia nilotica*), espèce qui colonisait une bonne partie du Walo est actuellement localisée dans les dépressions, partie basse du lit majeur.

Les années de sécheresse ainsi que les déboisements ont beaucoup contribué à la dégradation des peuplements à Gonakiens. La sécheresse persistante a aussi contribué à la réduction de la diversité floristique de la strate herbacée dominée par : *Indigofera aspera*, *Cenchrus biflorus*, *Chloris prierii*, *Aristida mutabilis* et *Echinochloa colona*.

A l'instar de la pluviométrie, le niveau du fleuve Sénégal (qui alimente les périmètres irrigués) est variable suivant les saisons (sèche ou humide) et d'une année à l'autre.

## Graphique : Variation des hauteurs d'eau à la station de Matam sur la période 1903-2004



Source des données : Service régional de l'Hydraulique à Saint-Louis

Jusqu'au début des années 1950, les hauteurs d'eau sont élevées à la station de Matam et se situent en moyenne entre 500 et 600 cmIGN, largement au-dessus de la moyenne de 360 cmIGN sur la période 1903-2004. A partir de l'année 1955, les niveaux d'eau baissent régulièrement et se situent globalement entre 200 et 300 cmIGN, en deçà de la moyenne sur la période. Une légère remontée des niveaux d'eau est néanmoins notée à partir du milieu des années 1990.

Cependant, les besoins en eau pour les différents usages (agriculture, élevage, pisciculture, agroforesterie, industrie, mines, eau potable) dans le bassin sont estimés entre 6,4 à 7,4 milliards de m<sup>3</sup> à l'horizon 2025 (OMVS, 2010).

Globalement, Matam a fortement ressenti les coups des années de sécheresse et la forte diminution des pluies. La réduction de l'écoulement fluvial, l'alimentation des nappes phréatiques et le couvert végétal sont autant de conséquences qui ont accéléré la dégradation de la végétation auxquelles il faut ajouter les activités humaines qui ont fini par installer une profonde désertification.

### Contraintes

Les conditions climatiques globalement sévères et les ressources hydrauliques parfois difficilement mobilisables, sont les principaux facteurs défavorables au

développement de la zone, par ailleurs pénalisée par son éloignement des grands centres urbains et des conditions difficiles d'accès et de circulation interne. Les performances des systèmes de production à dominantes essentiellement agricole et pastorale, et occupant la quasi-totalité de la population sont sensiblement affectées par ces facteurs. Plus spécifiquement, on relève que:

**Dans le Walo**, les cultures de décrue sont rendues aléatoires, voire impossibles, du fait de la moindre amplitude et du plus faible étalement des crues suite à la mise en service du barrage de Manantali<sup>116</sup> ; cette situation, combinée aux caractéristiques du milieu humain (densité de 40 à 70 habitants au km<sup>2</sup> et taux de croissance démographique élevé), induisent une réelle précarité dans la couverture des besoins alimentaires de base. Avec les conditions actuelles de la zone, la production rizicole irriguée s'avère être la seule opportunité pour atténuer les déficits céréaliers ainsi occasionnés, et –de ce fait– constitue localement la principale alternative à l'émigration.

**Dans le Diéri**, zone de transition à plus forte activité non agricole (induite par la route nationale RN1), les ressources hydrauliques disponibles facilement mobilisables sont limitées. Il reste cependant que les ressources d'eaux souterraines sont abondantes et non utilisées à des fins agricoles.

#### **4.1. Impacts de la sécheresse sur les systèmes de production**

Pour appréhender les impacts de la sécheresse sur les systèmes de production dans la vallée, il ne faut pas se limiter seulement aux facteurs physiques à travers le climat, le soleil et la pluviométrie mais interroger les dynamiques sociales qui déterminent les conditions de mise en valeur de l'agriculture dans la région. On s'interroge à cet effet sur les pratiques culturelles en vigueur dans la région et sur les dynamiques développées par les populations pour asseoir une agriculture performante. Pour appréhender de manière globale l'équation complexe de la sécurité alimentaire, il faut en effet intégrer les aspects socio-économiques et biophysiques<sup>117</sup>, la fragilité de l'agriculture matamoise n'est pas seulement imputable à la sécheresse, elle puise ses racines dans la stratification sociale à travers le mode de répartition des terres, des programmes agricoles développés par l'Etat.

---

<sup>116</sup> Cette altération de l'hydrogramme de crue a par ailleurs une incidence négative sur la pêche, les zones d'épandage étant habituellement les zones de fraie

<sup>117</sup> Maxime Monléon, , 2008, les impacts du changement climatique sur nos sociétés. In le Changement climatique dans tous ses états/ sous la direction de Stéphane La Branche aidé de Paulina Vergara. Grenoble : PUF (Grands débats).

#### 4.1.1. Les systèmes de production traditionnels

On appelle système de production agricole « *un ensemble structuré de moyens de production (travail, terre, équipement) combinés entre eux pour assurer une production végétale et/ou animale en vue de satisfaire les objectifs et besoins de l'exploitant (ou du chef de l'unité de production) et de sa famille* » (Jouve, 1992)<sup>118</sup>. Les systèmes de production traditionnels dans la région de Matam étaient essentiellement dominés par l'alternance de l'agriculture de décrue pratiquée sur les terres inondables du walo, les cultures pluviales dans une partie du walo et sur le Diéri et l'élevage dans le walo et le Diéri.

La répartition de ces terres de culture obéit à la hiérarchisation sociale fixée après « la révolution Torodo » comme nous l'avons déjà vu dans les chapitres précédents. Les terres du Walo sont destinées aux classes nobles, cependant ils peuvent les donner en rempeccen (métayage) à ces classes aux bas de l'échelle qui n'y ont pas de droit d'accès. Les droits d'usage sont versés aux propriétaires ainsi qu'une bonne partie de la récolte (50%). En réalité les parties rarement inondées, les hautes terres de la vallée peuvent être concédées aux Maccube (esclaves), ce qui pousse ces derniers à exploiter les terres des nobles qui ne désirent pas les mettre en valeur. D'ailleurs c'est un privilège (d'après les Maccube), un honneur que leur accordent les Toroobe en leur cédant en rempeccen leurs exploitations. Les terres du Diéri d'accès libre reçoivent souvent des familles nobles qui pratiquent l'agriculture itinérante.

Beaucoup de villages du walo sont représentés par d'autres sur le Diéri, ces derniers reçoivent les familles jusqu'à la fin de l'hivernage. L'agriculture est souvent associée à l'élevage de petits ruminants, chaque ménage disposait en moyenne entre trois (3) à dix (10) têtes de bétail confiés à un pasteur Peulh qui les prend le matin et les ramène le soir. Tout le bétail du village lui est, d'ailleurs, confié.

Cependant, l'élevage était surtout pratiqué par les pasteurs peulh, hommes libres qui ont aussi le droit d'usage sur les terres inondables du walo où ils cultivaient des superficies réduites de sorgho. La culture de céréales ne tient pas une place importante chez les Peulh et les pêcheurs<sup>119</sup>.

---

<sup>118</sup> Jouve, P. 1992. Le diagnostic du milieu rural, de la région à la parcelle : approche systémique des modes d'exploitation agricole du milieu. Montpellier, France. Cnearc, Etudes et travaux du Cnearc n. 6, 39 p.

<sup>119</sup> Diemer Geer et Van der Laan Ellen, (1987), *L'irrigation au Sahel*, Karthala, 226 pages.



Dans la catégorie sociale peulh, on peut distinguer les peulh du walo et le peulh du Diéri. Les Peulh du walo associent l'agriculture et l'élevage en alternance, sur les sols inondables du walo et sur le Diéri <sup>120</sup> ; ils possèdent un cheptel moins important, bien que composé de gros et de petits ruminants. Leur unité résidentielle est plus grande que celle des Peulh de Diéri, ils circulent avec une forte communauté de Maccudo qui fait partie de leur prestige social. Cette vie itinérante est combinée à la culture des céréales sur les différents écosystèmes. L'épuisement des pâturages <sup>121</sup> du Diéri qui correspond sensiblement à la culture du walo (début février) détermine leur période de transhumance vers la vallée où ils négocient des zones de parcours du bétail, frayées sur les cuvettes récoltées et sur les bas-fonds souvent non exploités (*tufnde*), mais où le pâturage était important à cette période de l'année. Leurs parcours peuvent souvent être très longs, déterminés par l'existence de résidus de récolte sur les terres du Diéri et du walo.

Quant aux Peulh du Diéri, ils sont moins mobiles, presque des semi-transhumants <sup>122</sup>, ils se déplacent sur des quinzaines de kilomètres, de forage en forage et ne vont dans le Walo et sur la rive droite, en Mauritanie, qu'en saison sèche quand les pâturages du Diéri sont épuisés.

## **Graphique 6** : coupe transversale de la vallée

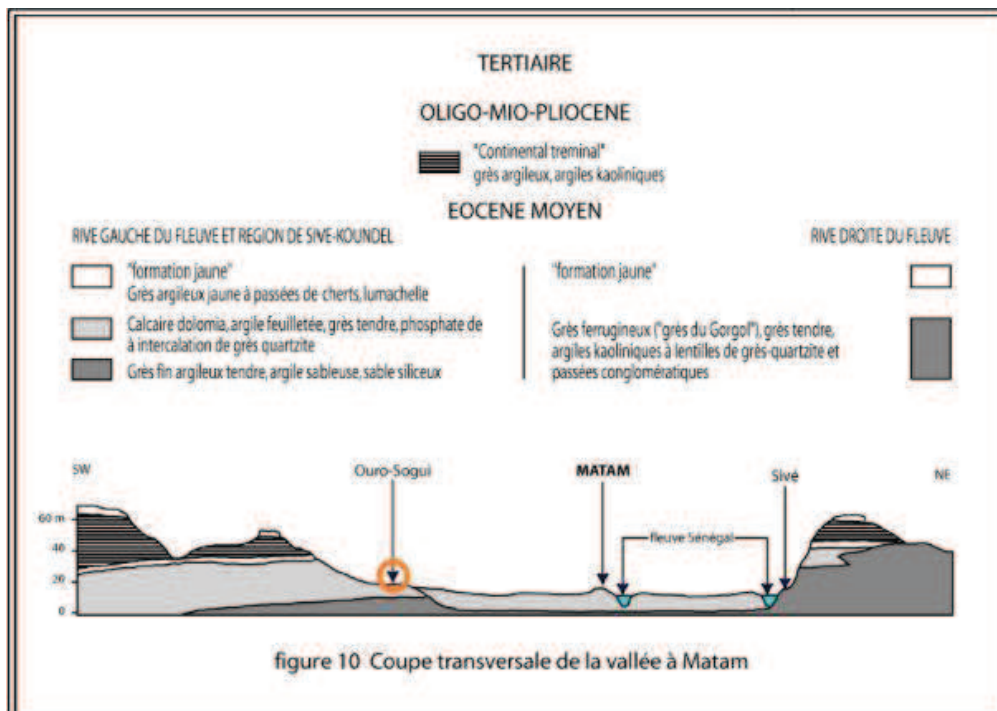
---

<sup>120</sup> Christian Santoir. Décadence et résistance du pastoralisme. Les Peuls de la vallée du fleuve Sénégal. In: Cahiers d'études africaines. Vol. 34 N°133-135. 1994. pp. 231-263.

<sup>121</sup> Idem.

<sup>122</sup> Ibid.





Source : point focal climat Matam, 2013

Cette coupe transversale de la vallée montre les différents espaces de culture et de pâturage. Dans la partie droite où est représentée Ourosogui c'est la partie Diéri. Matam représente la zone walo où on retrouve les terres de décrue sur les berges du fleuve. Sur le Sivé, dans la rive droite en retrouve aussi les mêmes types de sols. La zone Ferlo se situe près de Ourosogui ; elle se distingue par la richesse de ses sols (sols grés fin argileux et siliceux).

Les pasteurs Peulh et les agriculteurs du walo entretiennent des relations très lointaines bâties sur le respect et l'engagement mutuel. Des échanges de produits agricoles contre les produits laitiers ont longtemps rythmé leur vie.

Par ailleurs fleuve et marigots importants comportent des points bas, les fosses ou *luggere* souvent mises en défens par les pêcheurs, des points hauts, les gués ou *juuwde* par où passaient les incursions maures et donc à proximité desquels étaient installés les guerriers (*Sebbe*), enfin des rampes d'abreuvement (*tufnde*). Comme les Peulh, les pêcheurs n'ont pas une tradition agricole très grande, certes ils cultivent du mil sur les sols inondables du walo mais n'en font pas une activité principale. Néanmoins, ils pratiquent l'agriculture de décrue pendant les périodes de frai naturel du fleuve qu'ils alternent avec la pêche.

Ces systèmes de production traditionnels des agriculteurs, des pêcheurs et des pasteurs prenaient également en compte la solidarité et l'entraide. Les échanges de produits agricoles, laitiers et halieutiques, participaient à une cohabitation sociale harmonieuse, bien que certaines classes sociales aient un faible accès à la terre. Néanmoins les pactes sociaux tissés entre Maccube et Toroobe leur permettaient de cultiver en rempeccen et de pouvoir échanger une partie de leur production avec les pêcheurs et les pasteurs contre du lait et du poisson.

Ces systèmes traditionnels<sup>123</sup>, s'articulent et forment « la mise en valeur » de la vallée, laissant une grande place à la mobilité saisonnière. Les migrations saisonnières permettaient aux populations à faibles revenus comme les Maccube de quitter la vallée et de s'installer en ville à la recherche d'emplois non agricoles. Ces déplacements se sont développés grâce aux facilités de la culture de décrue, non exigeante d'une main d'œuvre importante et permanente. En outre l'agriculture de décrue ne consommait pas beaucoup d'intrants agricoles et chimiques, demandait donc des moyens à la hauteur du pouvoir d'achat du paysan.

Ainsi, les populations quittaient la vallée après les semis, pour des centres urbains du Sénégal, notamment Kaolack, Thiès, Dakar, Richard Toll, Saint-Louis...et revenaient pour la récolte avant la saison des pluies.

#### **4.1.2. Impacts de la sécheresse sur la vulnérabilité des ménages agricoles**

Les conséquences de la sécheresse sont d'ordre physique et social. Les impacts physiques s'expliquent par sa position géographique qui donne à la région de Matam une sensibilité aux phénomènes climatiques sévères. Les conditions de vie de ces populations dépendant globalement du secteur agricole, leur sécurité alimentaire est menacée par les contraintes climatiques.

---

<sup>123</sup> Geer Diemer et Van der Ellen Laan, 1987, L'irrigation au Sahel, Karthala, 226 pages.

#### **4.1.2.1. Les impacts physiques et sociaux de la sécheresse**

Les impacts de la sécheresse sur les ménages agricoles ont été significatifs dans la région où la forte hiérarchisation sociale s'étend, également, à la répartition des terres. Cependant ils n'ont pas les mêmes répercussions pour les hommes et pour les femmes. Les ménages dirigés par les femmes ont plus ressenti les impacts de la sécheresse du fait de leurs faibles capacités de riposte face à la paupérisation et à la déficience à porter la lutte des femmes dans les organisations paysannes.

Le positionnement de la région dans le bassin sédimentaire sénégal-mauritanien, fait qu'elle est sujette à une pluviométrie irrégulière mais que les populations alliaient avec les déplacements saisonniers. Cependant les sécheresses répétées des années 1970 -1973, 1976 -1977 et 1983 -1984 <sup>124</sup> ont fini par précariser la vie des ménages agricoles. (Confère les données pluviométriques)

#### **4.1.2.2. L'appauvrissement des ménages agricoles**

Au Sénégal, la pauvreté est définie comme un déséquilibre multidimensionnel qui affecte avec acuité l'existence en hypothéquant lourdement les chances de pouvoir assumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même. La pauvreté renvoie ainsi à un paquet de manques relatifs au revenu monétaire, à la nourriture, à l'habillement, à l'accès à un logement décent, à l'éducation, à la santé et à l'eau potable. L'approche empirique de cette définition de la pauvreté est traduite par un panier de biens alimentaires et non-alimentaires, indispensables, à chaque individu ou groupe d'individus, pour vivre dans des conditions décentes (DPES, 2011). La pauvreté est dès lors matérialisée dans la région à des situations répétées de vulnérabilité dont les causes profondes sont empreintes d'une structure sociale très rigide qui ne laisse pas la place à la mobilité sociale. Les classes dominées ont rarement les possibilités de jouir de leur droit de citoyenneté à travers les facilités d'accès aux facteurs de production. Comme incidence, la mobilité physique a été l'alternative la plus développée pour répondre aux injustices sociales aggravant, ainsi, la crise économique.

---

<sup>124</sup> LeBorgne, 1994, « dégradation des paysages en Afrique de l'Ouest », JF Richard, Ministère de la Coopération et du Développement – Paris, Presses Universitaires de Dakar Première édition -novembre 1990, Ouvrage hors collection.

Les suites logiques des années de sécheresse ont été les déplacements en masse des populations de la région vers les centres urbains, particulièrement Dakar, Thiès, Diourbel, Richard Toll, Kaolack, Tambacounda, etc. La région de Matam se dépeuple au profit de l'intérieur, surtout pour les localités où les entreprises ou les manufactures sont plus développées. Cette situation d'exode entraîne une restructuration des relations dans les ménages agricoles. Les départs des hommes hors de la région font que des femmes occupent les fonctions traditionnellement dévolues aux hommes. Le manque de main d'œuvre agricole peut notamment contraindre les femmes à mettre en métayage l'exploitation agricole avec comme conséquence la baisse des productions destinées aux ménages.

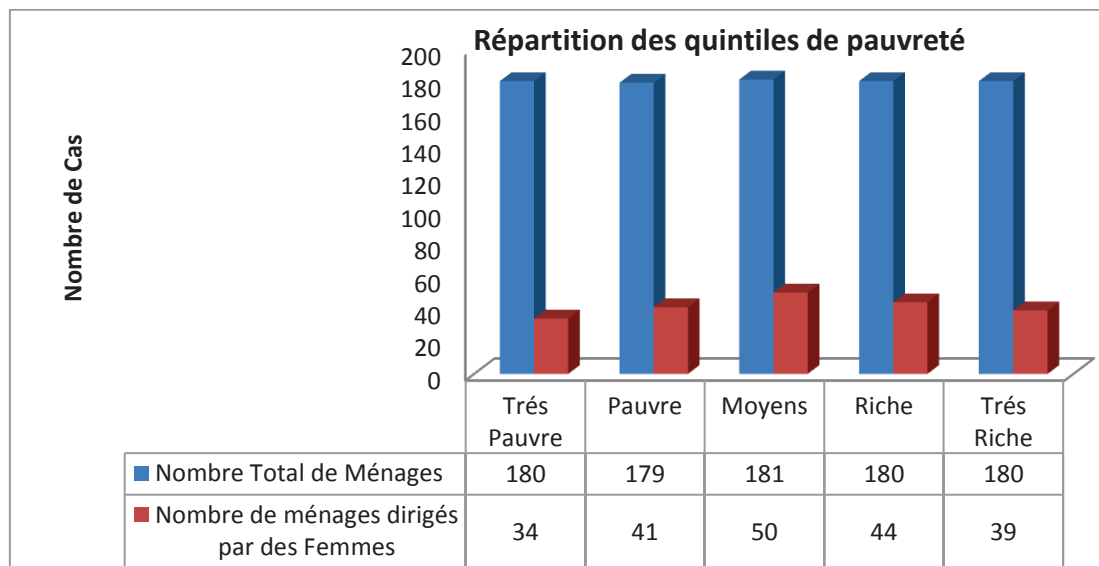
#### **4.1.2.3 L'appauvrissement des ménages dirigés par les femmes**

La tradition halpular confine la femme dans les activités domestiques à savoir l'alimentation, les activités domestiques comme le soin des enfants, le puisage de l'eau, etc. Dans cet univers domestique encore appelé sphère reproductive ou domestique, les femmes ne sont considérées comme « utiles » que si elles savent bien le gérer. Pendant les situations de précarité, les femmes sortent de cette sphère pour s'investir dans les exploitations agricoles familiales. Cependant la structure sociale met tout en œuvre pour les renvoyer dans leurs rôles de « femmes au foyer ». En outre, l'articulation sphère reproductive et sphère productive n'est pas facilitée par les autorités coutumières qui leur refusent l'accès aux ressources productives. Le niveau de pauvreté des ménages dépend alors des possibilités dont disposent leurs responsables pour mener des activités productives ou commerciales afin de lutter contre l'insécurité alimentaire. Les ménages dirigés par les femmes constituent les plus pauvres de la région à quelques exceptions près.

D'après une étude réalisée par le PRODAM et dont nous sommes partie prenante, l'indice de pauvreté a été analysée à partir de la combinaison de plusieurs variables (électricité, postes radio, réfrigérateur, véhicule, du nombre de personnes par chambre, du type de logement, de la nature du sol, les types de toilettes, l'accès à l'eau, la principale source d'énergie) qui ont eu au moins une réponse. L'enquête a été réalisée sur un échantillon de 900 ménages de Matam dont 208 dirigés par des femmes dans les différentes zones walo, Diéri et Ferlo. Pour chaque actif, un poids ou un score a été affecté et généré par analyse en composantes principales et ensuite normalisé par la méthode de régression. Ainsi, le niveau de pauvreté a été

mesuré sur la base de l'analyse de neuf (9) catégories de variables qui ont servi à apprécier le niveau de richesse. Il apparaît, à la lumière des résultats de l'étude représentés dans le tableau ci-dessous, qu'il n'y a pas une nette dominance entre les niveaux de quintile de pauvreté.

**Graphique 7 : Répartition des niveaux de pauvreté**



Source : Enquête nutritionnelle PRODAM 2012

En effet, le pourcentage des ménages très riches (20%) est le même que celui des ménages qui sont riches et ceux qui sont très pauvres. De même, le pourcentage de ménages pauvres (19, 9%) est très proche de ces derniers et de celui des ménages moyens qui sont légèrement plus représentés, avec 20,1%.

Cependant, si on fait le cumul des ménages qui ne sont pas du tout pauvres, on voit qu'ils représentent 60, 1% des ménages alors que ceux qui sont pauvres constituent 39, 9%. Cette tendance peut s'expliquer par les actions combinées de la migration dans cette zone et des programmes de développement agricoles qui ont permis aux ménages d'augmenter sensiblement leur niveau de vie.

Il faut aussi souligner que sur les 208 ménages dirigés par les femmes, 75 sont pauvres dont 34 atteignent le niveau extrême de pauvreté (très pauvre) contre 50 qui ont un niveau de vie moyen et le reste soit 83 ménages sont considérés acceptables.

Ainsi, on peut conclure grâce à cette étude que les ménages dirigés par les femmes sont et demeurent les ménages les plus vulnérables de la région. Dans la société halpulaar, les différences sexuelles « objectives »<sup>125</sup>, physiques engendrent une représentation des genres. Ces visions genrées de la société œuvrent comme système d'évaluation, de jugement, de hiérarchisation qui irrigue toute la pensée, y compris et d'abord dans des domaines qui ne semblent pas avoir de rapports avec la différence des sexes.

#### **4.1.2.4 Pauvreté et rapport de pouvoir**

Les stratégies en marche dans la société halpulaar pour l'accumulation de revenus et la recherche du profit dépendent des conduites complexes définies par l'organisation sociale pour maintenir une subordination dans les pratiques concrètes et symboliques de mobilisation (H.Guétat, 2005) dans les rapports à la terre, à la maison et à l'argent. Ainsi, les possibilités d'accès aux ressources productives sont définies en fonction des représentations sociales, des normes et des pratiques culturelles qui orientent les actions des individus en société et prédéterminent la position sociale qui leur confère les voies à adopter pour entreprendre une action concrète. Ainsi, les conduites individuelles dépendent des fonctions historiquement déterminées en société et qui sont tirées des systèmes de classement sociologique des rapports de masculinité et de féminité qui fixent pour chaque catégorie, une conduite à adopter pour bien jouer le rôle assigné par la structure sociale. Néanmoins lorsque les structures sociales sont trop contraignantes, les hommes et les femmes trouvent souvent des stratégies de contournement des représentations sociales. Les formes de pouvoir négociées pour bousculer les normes et les comportements imposés par la structure sociale ne sont pas pour autant en contradiction avec ce qui est interdit mais rentrent dans le cadre de ce qui est permis ou toléré (Rondeau, 1994).

La mobilisation des ressources économiques et leurs accès différencié selon le sexe<sup>126</sup> dans la société matamoise s'enracinent dans les systèmes de représentations sociales qui fixent et déterminent les relations de travail entre

---

<sup>125</sup> Christine Guionnet et Erik Neveu, 200, *Féminin/Masculin. Sociologie du genre*, Armand Collin, 288 pages.

<sup>126</sup> Guétat-Bernard, (2007), *Développement, mobilités spéciales, rapport de genre ; une lecture des dynamiques contemporaines (Inde du sud, Ouest Cameroun, Amazonie brésilienne)*, mémoire de HDR, Université Toulouse le Mirail.

l'homme et la femme. La répartition des tâches au sein du ménage et la socialisation de rôle assignent à la femme les fonctions de gardienne de la tradition et du maintien de l'harmonie familiale à travers la prise en charge de la mission « noble » de l'enfantement et des soins familiaux. Un dicton halpulaar dit que « *Dieu a confié à la femme ses projets les plus précieux au monde à savoir porter un enfant et le mettre au monde...* ».

En dehors des activités domestiques, « *qualifiées de nobles* », les femmes de la région se sont toujours « débrouillées » pour arrondir les revenus du ménage. Elles s'activent non pas dans leurs domaines de compétence, mais parallèlement dans ceux définis par la société, et dans chaque classe sociale les aînés apprennent des métiers catégoriels : les tresses, la céramique et la poterie pour les castes de métiers, le mareyage, la vente de poisson pour les Subalbe (pêcheurs), le tressage de nattes pour les cordonniers, etc.

Pratiquement, tous les ménages ruraux dirigés aussi bien par les hommes que par les femmes et dépendant fortement de l'agriculture sont marqués par la crise économique causée en partie par les mauvaises politiques de l'Etat dans le secteur agricole. L'échec des politiques sociales en milieu rural, a aussi comme conséquence l'appauvrissement des ménages. Les politiques sociales concernent les secteurs de la survie humaine, de l'enfance, de la nutrition, de l'éducation intégrale, du développement de la famille, de la prévention, de la sécurité socio-sanitaire, et de la participation sociale. Elles sont développées par l'Etat ou avec son appui en partenariat avec d'autres acteurs comme les organisations non gouvernementales et les municipalités. Leur inefficacité est due au manque de coordination inter-sectorielle des activités, à la dispersion des pôles de décision et l'insuffisance des capacités des institutions chargées de la formulation, de la gestion et du suivi de ces politiques semblent constituer les principaux facteurs explicatifs des faibles performances du pays en matière de développement social<sup>127</sup>. D'ailleurs, au Sénégal, depuis la dévaluation du franc CFA intervenue en 1994 (DPES 2011-2015), la base de la croissance repose sur les secteurs du bâtiment, des travaux publics et des télécommunications en défaveur du secteur agricole qui emploie

---

<sup>127</sup> EL Housseynou LY et al. 1999 « Diagnostic des politiques sociales au Sénégal », CRDI, Études et Travaux du Réseau RPS/AOC n°1.

pourtant plus de la moitié de la population et génère l'essentiel des revenus monétaires.

#### **4.1.2.5 Pauvreté et développement rural**

Cette situation explique la migration des hommes et l'appauvrissement des ménages dirigés par les femmes. La poursuite des activités agricoles est difficile pour elles en raison de leur manque de moyens pour assurer les coûts d'exploitation des parcelles laissées par les maris ce qui les oblige à mettre en *rempeccen* (métayage) leurs champs et à s'activer dans le commerce.

Pratiquement, dans tout le secteur agricole les acteurs souffrent de difficulté d'accès aux intrants de qualité, d'absence de dispositif d'action sociale pour la création et la protection des revenus pour les personnes victimes d'exclusion sociale (DPES, 2011). Or les ménages dirigés par les femmes n'ont pas les dispositifs sécuritaires pour faire face à la pauvreté car la structure sociale n'est pas préparée à prendre en charge leur accès à la terre, aux intrants de qualité, à la technologie, à l'innovation...). Les difficultés liées à leur accès aux facteurs de production, la dégradation et le faible niveau de mise en valeur des aménagements hydro agricoles participent à leur endettement et leur appauvrissement.

En l'absence de politiques agricoles adéquates, les initiatives à la base portées surtout par les femmes n'ont pas été accompagnées dans les processus de décentralisation et de transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités locales. Les initiatives féminines se créent mais ne se renouvellent pas du fait que les structures d'encadrement mises en place ne prévoient pas le repérage et le partage des dynamiques communautaires portées par les femmes. Dans nos entretiens par exemple, les femmes ont beaucoup parlé des plantes médicinales disparues avec la sécheresse et définitivement après la mise en place des barrages. Le désir de certaines d'entre elles est de reconstituer ces plantes et d'en tirer des bénéfices adéquats. Ces préoccupations n'ont pas été prises en compte dans le cadre des aménagements hydro agricoles prévus pour l'autosuffisance en riz.

Le secteur de l'élevage régional est rattrapé par les contraintes du niveau national à savoir le faible niveau de production de races locales et l'insuffisance d'infrastructures physiques de soutien à la production laitière et en viande. En outre la non prise en compte de l'élevage dans les dispositifs d'aménagement et les



conflits entre éleveurs et agriculteurs pour l'occupation des terres dans la walo ont entraîné le déplacement des pasteurs vers les espaces où les conditions ont été souvent défavorables à la reproduction du bétail. Le manque d'infrastructure de transformation du lait oblige les éleveurs à le verser à même le sol en hivernage, période de forte production, aggravant ainsi la pauvreté des ménages pastoraux dont les revenus proviennent de cette activité.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire (DPES, 2011), le Sénégal fait face aux difficultés de l'accès des populations à des produits alimentaires de qualité et en quantité suffisante et à l'instabilité de la couverture des besoins alimentaires. En milieu rural et particulièrement dans la région de Matam touchée par la paupérisation, les conséquences d'une telle situation limitent les moyens de recours à une diversification de la production agricole et à la sécurisation alimentaire, rendant du coup les ménages ruraux plus vulnérables.

La mise en place des aménagements dans la vallée du fleuve Sénégal devait en plus d'assurer l'autosuffisance alimentaire, favoriser l'initiative privée, bien que les textes de loi sur le domaine national prévoient l'affectation de terres à des promoteurs de projets agricoles. Cependant, la résistance des propriétaires de droits coutumiers n'a pas été assez appréhendée. De surcroît les ménages pauvres n'ont ni les moyens, ni le pouvoir d'accéder à la propriété foncière privée.

Au cours d'un focus group dans le village de Woudourou, un vieil homme dit :

*On rencontre toujours des difficultés pendant la saison sèche, avant la sécheresse on cultivait quatre champs aux différentes zones, on cultivait le Diéri, le Walo, le Fallo Kolongal mais on ne les exploite plus c'est pour cela que notre façon de vivre a complètement changé. Dieu nous a privé de ces sols, il faut qu'on accepte toute décision prise par Dieu. Pour moi tout ce qui nous arrive trouve ses explications dans la volonté divine. Lorsqu'on cultivait tout, tous ces champs, il n'y avait pas de la famine, à l'époque chacun mangeait à sa faim, mais actuellement, on sent la fatigue. Avant, on cultivait le Walo et le Diéri en alternance avec les décrues mais maintenant avec un peu de négligence toute notre production sera emportée par les insectes et oiseaux. Avant, il n'y avait pas ça car ils avaient*

*(les oiseaux) de quoi manger dans la brousse. Maintenant il n'y a pas plus de rendement. L'autre problème c'est nos épouses, il faut qu'on leur trouve quelque chose comme moyen pour les soutenir. Si les conditions ne sont pas favorables chez les hommes, les femmes assurent les dépenses des maisons. Cependant elles aussi ont des difficultés dans le maraichage malgré leur bravoure leurs revenus sont faibles ; elles ont deux champs collectifs, mais, ça ne marche pas elles ont des blocages quelque part, je pense qu'elles ne sont pas suivies et soutenues, c'est l'administration qui doit les aider, elles ne sentent même pas leur existence. Il faut que l'Etat ait pitié des femmes ici chacun est pour soi et puis comme dans certains villages Woudourou n'a pas quelqu'un qui se porte volontaire, qui soutient la population ou bien quelqu'un qui veut être intermédiaire entre la population et l'administration. Pendant les élections les responsables politiques de Woudourou viennent distribuer des bonbons et des promesses dont rien n'a jamais été fait car ils nous oublient, une fois après la campagne, ils n'ont plus besoin de nous. Tu peux être militant très actif dans le village mais après les élections, ils t'oublient même si tu tombes malade, ils s'en fichent. Si je prends l'exemple sur moi, je suis malade depuis trois ans, on a même récupéré mon champ, il n'y a eu aucune intervention d'un responsable politique. Cela fait 5 ans que je ne cultive pas, je n'ai pas de champ ni de Diéri ni de Walo on m'a pris le champ, on l'a vendu à un autre je ne peux plus le récupérer parce que je n'ai pas de moyen, ni de fils émigré, ni de parents pour m'aider. Beaucoup de gens sont dans la même situation que moi, ça veut dire qu'il n'y a pas de solidarité à Woudourou c'est pour cela que j'ai dit les émigrés n'ont pas pitié pour les personnes démunies. C'est vrai que les gens à l'étranger construisent de belles maisons dans le village, mais, ce n'est pas pour nous, c'est pour eux. Je me dis que s'il y avait une caisse de solidarité pour les ressortissants de Woudourou, on pourrait satisfaire quelques besoins pour des gens qui sont dans certaines situations difficiles ; je ne suis pas le seul pauvre de Woudourou il y a beaucoup de pauvres ici...*

Ces propos témoignent du désarroi que vivent les paysans de la région bien qu'il existe des programmes de lutte contre la pauvreté. La pauvreté concerne en général, d'après nos enquêtes, les chefs de ménages féminins, les ménages sans émigré, ceux dirigés par des personnes âgées, à faibles revenus et dans tous les cas, là où aucune aide n'est attendue des parents. Elle concerne aussi les familles de producteurs qui n'ont pas pu saisir les opportunités avec le crédit mutuel mis en place pour développer des activités commerciales. Cependant il faut reconnaître que le système de crédit pour les pauvres, n'a pas suffisamment pris en compte certains préalables comme la petite contribution exigée par les structures financières alors que certaines familles vivent avec moins d'un dollar par jour ; elles sont donc incapables de répondre à ces exigences.

La pauvreté rurale ne se limite pas seulement à un ensemble de manques comme nous l'avons énoncé plus haut, elle fait également référence à l'isolement affectif dont sont victimes certaines catégories sociales telles que les Maccudo. Leur place dans la société locale ne leur laisse aucune possibilité de réussite sociale. Quand dans la conscience, l'individu se sent isolé, il perd toutes ses possibilités d'entreprendre ou de développer des ambitions économiques, parce qu'il est habité par la crainte de la faillite ou de l'endettement.

Pourtant dans le cadre de la mise en place des aménagements les critères d'attribution ont été un hectare par ménage comme unité de consommation. Or, du fait de l'émigration, certains ménages se sont regroupés et ont choisi comme chef l'homme le plus âgé de la famille, ou la belle-mère, ou un proche parent. Ce qui fait que dans un ménage, il pouvait y avoir plusieurs couples dont les maris sont absents, cependant l'autorité revient alors à la personne choisie pour représenter le chef de ménage. Cette situation n'a pas été prise en compte dans l'attribution des périmètres de riz.

Les aménagements sont les périmètres irrigués villageois mis en place par les projets et programmes de développement agricoles aux profils des productions de la vallée du fleuve Sénégal. Ils sont alimentés en eau à partir du fleuve Sénégal par des groupes de moto pompes. Pendant les premières années des aménagements, la production était très élevée pour prendre en charge les besoins de toute la famille. Parce que non seulement l'outil de production était nouveau, mais aussi que la taille

de certains ménages était encore modeste entre six (6) à huit (8) membres. Après plusieurs années de mise en valeur, les rendements deviennent faibles du fait que les paysans n'entretiennent pas les canaux, ne démarrent pas les pépinières très tôt (en juin) comme recommandé ou n'appliquent pas tous les itinéraires techniques. Entre temps les ménages se sont agrandis et certains contiennent plus de dix (10) membres. Ainsi les problèmes de productivité deviennent saillants dans la mesure où, la taille des parcelles mises à leur disposition, est devenue très insuffisante alors que leur démographie a évolué. Quand des PIV (périmètres irrigués villageois) produisent de façon ininterrompue depuis plus d'une décennie sans que les engagements d'entretien de producteurs soient tenus, ils s'amortissent. Selon les producteurs les faiblesses des rendements sont dues au fait qu'ils n'ont plus les possibilités d'épargner pour entretenir l'outil de production.

Selon la direction régionale de l'agriculture de Matam, la pauvreté des ménages agricoles est liée à trois facteurs représentés dans le tableau suivant :

**Tableau 6 : Ménages et pauvreté**

Aménagements hydro agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faiblesse de la taille des parcelles (superficie attribuée par foyer (ménage)</li> <li>• des charges de fonctionnement élevées, surtout au niveau des PIV qui fonctionnent avec des groupes motopompes (GMP) et des casiers de Matam III avec la ligne d'eau basse (double pompage) ;</li> <li>• vétusté des réseaux pour ce qui concerne les PIV de première et deuxième génération ;</li> <li>• un dilemme coût / qualité qui place les producteurs en situation de précarité ; les grands aménagements coûteux et difficiles à entretenir et les P.I.V sommaires et peu durables ;</li> <li>• une faible valorisation qui limite les possibilités de double culture (et donc d'une culture de rente permettant l'entrée de revenus monétaires)</li> </ul>
L'approvisionnement et la commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• difficultés d'accès aux intrants consécutives à leur disponibilité et à leur renchérissement ;</li> <li>• commercialisation des produits agricoles difficile suite à la libéralisation des prix (compétitivité du riz local)</li> </ul>
Machinisme agricole	<p>absence d'une politique de promotion des entreprises de prestations de services ;</p> <p>non financement du secteur ;</p> <p>peu d'équipements et vétusté du matériel ;</p> <p>environnement de maintenance inexistant ;</p>
Stockage et transformation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• inexistence d'infrastructures de stockage et de conservation (magasins réfrigérés, claies de séchage, ...etc. pour les oignons, les patates douces etc.).</li> <li>• quasi absence d'unités de transformation des produits agricoles (rizeries modernes, conserverie de tomate)</li> </ul>

Financement des activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au centre de toutes les contraintes au développement se trouve le financement des activités de production et de service.</li> </ul>
---------------------------	--

Source :DRDR Matam

Malgré les efforts consentis dans le domaine des infrastructures hydro agricoles, le potentiel de la région reste encore sous exploité pour diverses raisons, dont les principales sont les contraintes de l'agriculture irriguée, essentiellement liées aux aménagements (rythme très lent), à l'approvisionnement et à la commercialisation. Chaque filière rencontre également des contraintes qui lui sont spécifiques.

Par ailleurs, selon la DRDR (direction régionale de développement rural), 37,9 % des ménages ne disposent pas de terres ; de ce fait plus de 68% d'entre eux ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires. Ces résultats montrent qu'une partie importante de la population régionale éprouve d'énormes difficultés pour satisfaire ses besoins élémentaires.

Cependant, le problème de la commercialisation est un faux débat. Les paysans préfèrent attendre que les prix augmentent pour vendre leur production aux partenaires mauritaniens où le prix est plus élevé qu'au Sénégal. Les commerçants spécialisés dans le riz rappellent à souhait que si cette quantité de riz dont parlent les producteurs est disponible, ils sont preneurs. En réalité le prix de revient du riz local (entre 125 F et 150 F) est en dessous des prix pratiqués au Sénégal, ils sont de l'ordre de 350 à 450 francs le kilogramme. La commercialisation du riz local ne concerne que 25% de la production totale, qui constitue la part destinée au remboursement du crédit agricole, le reste est vendu sur le marché mauritanien.

On peut alors s'interroger sur cette situation où l'investissement public du Sénégal dans les aménagements hydro agricoles ne s'accompagne pas d'une augmentation de la mise en disponibilité sur le marché alimentaire national du riz de la vallée, qui finalement est exporté vers la Mauritanie. La lutte contre la pauvreté devient difficile si les investissements de l'Etat ne sont pas valorisés sur le territoire national. La problématique du développement agricole dans la région de Matam est loin d'être élucidée si les producteurs de la vallée refusent de s'inscrire dans une logique commerciale en se maintenant dans une agriculture d'autosubsistance au détriment de l'agro business (une agriculture destinée à commercialisation). Selon les agents de l'encadrement, l'agrobusiness rapporterait gros à la région. Cependant, elle

demanderait que les propriétaires terriens acceptent l'installation de privés, ce qui favoriserait le partenariat privé-public. Les propriétaires terriens de Matam, craignant l'accaparement, refusent de céder leurs terres aux privés pour le développement de l'agrobusiness.

**CHAPITRE V : POLITIQUE PUBLIQUE  
AGRICOLE ET REPERCUSSIONS SUR  
LES HOMMES ET LES FEMMES AU  
NIVEAU DE L'EXPLOITATION**

Comme nous l'avons déjà vu dans les précédents chapitres, le gouvernement du Sénégal, pour pallier les effets dévastateurs de la sécheresse, à travers le partenariat avec les pays riverains du fleuve Sénégal, a opté pour le programme de mise en valeur du fleuve. Ce vaste programme à propos duquel le gouvernement français avait émis des réserves (Adams, 1984), a été néanmoins mis en place et regroupe le Sénégal, la Guinée, la Mauritanie et le Mali. En outre, ce programme d'après les planificateurs de la Banque Mondiale pouvait ne pas être la seule solution envisageable. Bien que ce programme fût décrié (Bessis, cité, Adams, 1984) par les voix qui se sont soulevées pour préconiser des solutions alternatives dans les meilleurs délais afin de prendre en compte les besoins des populations meurtries par la famine et laissées pour compte, le gouvernement Sénégalais le mis en place.

Dans ce chapitre, nous présenterons les visions des gouvernements par rapport à ce programme et les conséquences induites sur les économies des ménages agricoles de la vallée.

### **5.1. Les grands barrages**

Ils sont principalement constitués des barrages de Diama (Saint-Louis) et de Manantali (Mali) construits sur le fleuve Sénégal ayant chacun un objectif spécifique.

Diama, étant un barrage anti sel, il permet de retenir le débit du fleuve pendant toute l'année favorisant une double culture de riz ou de céréales. Egalement préconisé pour améliorer le remplissage des lacs de Guiers (région de Louga, Sénégal), du R'Kiz (Mauritanie) et de la dépression de l'Aftout-es-Sahel (Mauritanie). Après la saison des pluies la mer, au niveau de Saint-Louis, se déversait dans le fleuve sur des centaines de kilomètres empêchant la mise en valeur des terres qui jouxtent une bonne partie du walo. Quelquefois la remontée des eaux salées avait lieu après les premiers semis, après le retrait des eaux du fleuve. Ces situations catastrophiques sont à l'origine de pertes de terres et de pâturages des producteurs et pasteurs de la vallée, entraînant une forte pression sur celles restantes. La mise en place du barrage dans un contexte de rareté des pluies stoppant considérablement la remontée de la langue salée, a également permis au fleuve de garder son débit pendant toute l'année. Diama est construit avec des endiguements sur les deux rives du fleuve permettant d'assurer une gestion «haute» autorisant une irrigation gravitaire dans les terres basses du Delta, à l'aval de Dagana. Les lacs de R'Kiz et



de Guiers peuvent ainsi être alimentés à partir de la retenue de Diama durant la saison sèche. Cette gestion haute a permis le développement des aménagements hydro-agricoles, qu'ils soient publics ou privés<sup>128</sup>.

L'ouvrage de Manantali est un barrage mobile qui s'ouvre en période de crue pour assurer l'écoulement normal du fleuve et se ferme en période d'étiage pour empêcher la remontée de la langue salée, constituant ainsi une réserve d'eau douce. Lorsque la réserve est suffisamment reconstituée en fin d'hivernage, il permet d'assurer un débit minimum de 200 m<sup>3</sup>/s de février à juin, nécessaires aux besoins de l'agriculture irriguée de contre-saison et peut éventuellement améliorer la crue naturelle des affluents non régularisés durant l'hivernage suivant (Ndiaye El Hadji Malick, 2001). Cette crue artificielle ainsi créée, si elle se maintient pourrait aider à la préservation de l'environnement de la vallée, conservant les systèmes de production traditionnels de la vallée.

Les grands barrages étaient inscrits dans un programme comportant trois volets :

- Assurer la navigabilité du Fleuve de Saint-Louis à Kayes,
- Produire 800 GWH de l'hydroélectricité,
- Arrêter la remontée des eaux salées,
- La mise en place de 375 000 hectares d'aménagements hydro agricoles.

Le potentiel aménageable tourne autour de 240 000 hectares pour le Sénégal, 126000 hectares pour la Mauritanie et 9000 hectares pour le Mali, ainsi la majorité des terres irrigables se situe au Sénégal (60%), entre Bakel et le delta du fleuve (Dagana)<sup>129</sup>.

La composante navigabilité du fleuve a été saluée par les populations riveraines car pendant très longtemps l'approvisionnement en denrées alimentaires dans la vallée du fleuve Sénégal se faisait par voie fluviale à l'aide d'un grand navire appelé « » « bouyel » ou « Bouh El Mogdad ». Les populations se souviennent des jours d'arrivée du navire ; c'était des moments inoubliables d'échanges de tous les produits de la vallée : mil, sorgho, lait et produits dérivés, gomme arabique, pain de

---

<sup>128</sup> Ndiaye El Malick, 2001.

<sup>129</sup> Claude Dancette, Jacques Dintinger, Annie Marti, Cultures irriguées dans la vallée du fleuve Sénégal, Montpellier [France] : CIRAD-CA, 1994, 417 pages.

singe, contre le sucre, le sel, le riz, les tissus, etc. Toutes les populations des zones du Diéri et du Ferlo affluaient dans le Walo pour les échanges commerciaux.

Dans ce cadre, la participation du Sénégal dans ce vaste programme de gestion intégrée des eaux du fleuve suscitait de l'espoir chez les populations riveraines. Cependant, la mise en service de ces barrages, loin de redonner de l'espoir à ces populations très touchées par les changements environnementaux, a confisqué leur système de survie basé sur les crues du fleuve : ils ont créés un grand désarroi chez les riverains du fleuve.

Les projets de navigabilité du fleuve ont été abandonnés comme les autres objectifs des barrages au profit de l'engagement d'augmentation de la production électrique. En effet les objectifs énoncés d'aménagement pour l'irrigation de 375 000 hectares de terres au Sénégal, en Mauritanie et au Mali n'ont pas été atteints. Les superficies mises en culture sont généralement en deçà des superficies aménagées. C'est ainsi qu'au Mali, sur 728000 ha aménagés environ 150000 ha sont cultivés annuellement en cultures maraîchères. Au Sénégal, sur plus de 94 000 ha aménagés dont plus de 64 000 ha encore exploitables, 35000 à 40000 ha (tous systèmes confondus) sont annuellement mis en valeur. En Mauritanie, sur 42180 ha aménagés, des moyennes de 20000 ha de céréaliculture et 1 200 à 1500 ha de cultures maraîchères (tous systèmes confondus) sont annuellement mis en culture<sup>130</sup>.

Le programme de mise en valeur du fleuve Sénégal s'était engagé à mettre en valeur entre 300000 et 400000 hectares avec une double récolte annuelle (Adams, 1984). Les estimations de mise en valeur entre 1975 et 1984 devaient passer de 6356 ha en hivernage et 3250 en contre saison à 72841 et 58776 ha, soit une augmentation qui sera multipliée par quatorze en l'espace de neuf ans. Ce qui voudrait dire que les surfaces cultivées en décrue, pour les variétés sorgho et maïs, ont tendance à reculer au profit de la culture du riz et du blé. Ainsi pour réussir ce programme, les crues artificielles seront programmées sur une période de vingt ans, avec une évolution dégressive qui devait coïncider avec la saturation des périmètres irrigués dans la vallée (Adams, 1984). Les crues du fleuve n'ont pas été au rendez-vous. Les seules fois qu'elles sont apparues, elles ont causé des malheurs aux paysans du Walo. Par exemple les crues qui ont causé des pertes majeures aux

---

<sup>130</sup> Source : OMVS.

populations de la région sont arrivées, d'après Adams, en 1989. Après un premier lâcher les producteurs ont semé le mil et le sorgho, mais un deuxième lâcher eut lieu pour des problèmes techniques anéantissant les semis. Des pertes énormes s'en sont suivies sans que l'Etat s'en préoccupe. Les promesses de crue pour les cultures de céréales n'ont jamais été tenues.

### **5.1.1 Les promesses de crues artificielles s'effondrent**

La région de Matam sur les 13000 hectares aménagés, seuls 8000 hectares sont exploitées, une perte d'environ 3000 hectares constitués de mauvais planage, de vétusté et de dégradation des aménagements, etc. Du fait de l'accroissement démographique et de la pression sur les terres, la lenteur des rythmes d'aménagement, les populations aux bas de l'échelle sont menacées de survie si des solutions alternatives ne sont pas trouvées. Les promesses de crue qui permettraient à certaines couches de coupler la culture irriguée et les décrues s'amenuisent de plus en plus. Les crues artificielles faisant partie de l'engagement des pays signataires du programme de l'OMVS, ne sont plus à l'ordre du jour. Selon les populations rencontrées les Etats sont plus soucieux de la production de l'électricité au détriment de la sécurité alimentaire de la vallée. Les lâchers au niveau de Manantali n'ont lieu que quand le niveau d'eau du bassin atteint son maximum. Les populations pensent que l'Etat pourrait trouver des consensus pour maintenir les crues artificielles. Les propositions des producteurs de Matam concernant le maintien des crues artificielles a été à l'ordre du jour en 1986 (Adams, 1984) après la mise en service du barrage de Manantali, mais le dialogue ne s'est pas poursuivi avec le gouvernement.

Ainsi, même lorsque les populations attendent les crues après une saison de pluie catastrophique, les lâchers ne sont pas réalisés dans un souci de maintenir le niveau d'eau dans le réservoir de Manantali, qui est censé contenir entre 200 et 210 mètres. Les producteurs de la vallée et principalement de la région de Matam disent que le niveau du réservoir d'eau de Manantali, supposé prioritaire pour la production de l'électricité pour les pays riverains, vaut plus pour le Gouvernement que les cultures de décrue des populations pauvres de la vallée. La production d'électricité pour les besoins énergétiques des pays partenaires de l'OMVS est primordiale pour les gouvernements, elle permet la collecte des impôts et des taxes alimentant leurs budgets d'investissement. Néanmoins, la survie des cultures de décrue réduirait

considérablement les poches de pauvreté dans la région de Matam où l'accès à la terre est réservé à une élite particulière.

Ainsi se pose chez les producteurs, l'épineuse question de l'indemnisation de la part de l'Etat, qui délibérément, s'est inscrit dans le programme de mise en place de barrages ayant considérablement réduit les crues du fleuve dont ils dépendaient pour les cultures du Walo générant les céréales de base. Au-delà de l'aspect sécurité alimentaire, l'absence de crue influe négativement sur les écosystèmes des régions riveraines du fleuve Sénégal.

### ***5.1.2 Absence de crue artificielle : quels risques pour l'environnement ?***

Les écologistes, les environnementalistes, les aménagistes, certains bailleurs de fonds, avaient émis des réserves sur la mise en service des barrages. La France estimait qu'il fallait envisager des solutions de rechange car le programme de l'OMVS n'est pas indispensable pour assurer la sécurité alimentaire de la vallée et qu'à bien des égards c'est la solution la plus mauvaise possible.

Selon les résultats d'une étude réalisée par Stéphanie Duvail et Olivier Hamerlynck<sup>131</sup>, les barrages à vocation agricole (construits dans le cadre plus vaste de schémas de développement de l'irrigation) ont tendance à réduire l'amplitude des crues : les pointes de crues sont écrêtées tandis qu'un débit minimal est assuré en saison sèche pour soutenir l'étiage. Les barrages hydro-électriques peuvent avoir un effet plus radical encore en supprimant la crue annuelle, les turbines ayant besoin d'un débit continu pour fonctionner. Aucun des pays partenaires de l'OMVS ne peut dire qu'il n'a pas été sensibilisé sur ces risques, qui ont comme corollaires la destruction des écosystèmes fluviaux.

Les résultats de l'étude sur le suivi des activités du fleuve relèvent des retombées écologiques considérables qui ont été provoquées par la mise en service des barrages dont on peut notamment citer la disparition des forêts de gonakiers ou acacia nilotica dont, une grande partie, a cédé le passage aux aménagements. Espèce très utile pour l'écologie et l'économie régionale, les graines servent à l'alimentation des petits ruminants, le bois est utilisé comme combustible et matériel

---

<sup>131</sup> Chaussade, J. & Guillaume, J. (Coord.). "Pêche et aquaculture, pour une exploitation durable des ressources vivantes de la mer et du littoral", Presses Universitaires de Rennes, collection Espace et Territoires, pp. 471-485.

de construction. A défaut de cette espèce, les populations coupent les arbres dont la régénération n'est pas assurée, pour construire des enclos de maisons et de champs, mais aussi pour bâtir des cases dans les foyers. En outre certaines espèces animales dont les primates (singes rouges), ainsi que certains oiseaux européens dont la période de pointe coïncidait avec l'hiver, migraient dans ces zones de forêts où l'environnement leur était favorable.

Les femmes des ménages du village de Woudourou se souviennent que dans ces zones, elles trouvaient du nénuphar et des petits poissons qu'elles pêchaient dans ces mares pour la préparation du couscous du soir ; les feuilles de l'acacia nilotica ont aussi des vertus pharmaceutiques (contre les bouffées de la ménopause par exemple).

D'après les vieilles dames, l'eau du fleuve a été utilisée comme boisson pendant plusieurs générations, si aujourd'hui elle se révèle impropre, cela est causé par les barrages « *l'eau se renouvelait en permanence avant* ». Dans les maisons au bord du fleuve, « *tu creusais à peine et l'eau était là, maintenant pour creuser un puits tu dépenses beaucoup d'argent* ».

Les maladies hydriques comme la bilharziose, le paludisme sont devenues fréquentes dans la zone constituant plus de 6 cas sur 10 des motifs de consultation dans les centres de santé de la zone. La propagation des moustiques pendant toute l'année hante la quiétude des populations de la vallée. L'étude de l'IDA (Institute for development anthropology) a relevé que l'alimentation des nappes d'eau de la moyenne vallée découlait de la consistance des crues du fleuve, la diminution des sources d'eau douce de la vallée est, pour d'une part, liée à ce phénomène. La situation se répercute sur les femmes qui ont la corvée de la recherche d'eau. Presque chaque concession dans le Walo dispose d'un puits, les femmes constatent que « *le temps de puisage est plus long qu'avant,... avant l'eau était plus abondante* ».

La réalisation d'aménagements hydro agricoles dans le Walo a certes été d'un grand apport dans la lutte contre l'insécurité alimentaire des ménages en améliorant leur situation nutritionnelle. Cependant les effets induits, sur le plan environnemental, sont considérables. En effet, la contamination de la nappe phréatique par les fertilisants et pesticides entraîne, inévitablement, le développement des maladies

diarrhéliques. En outre, le remplissage des canaux d'irrigation augmente la prolifération de moustiques vecteurs de paludisme dans la zone..

Par ailleurs, la réalisation des aménagements s'est accompagnée d'un vaste programme d'abattage des arbres, modifiant ainsi les paysages écologiques de la vallée du fleuve.

## **5.2. Irrigation et migration**

La mise en service des barrages de Diama et de Manantali a ainsi rendu possible le développement de la culture irriguée mais elle a supposé des adaptations fortes (exigence en main d'œuvre, en coût de production) associées à des bouleversements sociaux dans la société halpulaar. En effet, le développement de l'irrigation n'a pas seulement permis l'augmentation de la production, il a également accéléré la migration (Schmitz 1993), et l'émancipation totale de la dépendance foncière des anciens esclaves à l'égard de leurs ex maîtres. La migration est considérée comme un moyen d'affranchissement des Maccudo qui se sont les premiers impliqués dans les stratégies migratoires, après un séjour formateur à l'école française. Les revenus de la migration ont permis aux parents restés au village de s'acquitter convenablement des exigences et des coûts de production de l'irrigation. L'irrigation et l'émigration ont ainsi modifié les différenciations sociales. Dans le cas de migration saisonnière ou « pendulaire » vers les centres urbains de la région, la différenciation est moindre car les revenus générés ne sont pas nécessairement suffisants ; dans le cas d'une migration longue et lointaine surtout si elle a un caractère international, la marge de manœuvre est plus grande pour les maccudo qui peuvent alors disposer de moyens conséquents pour payer les droits de mise en valeur. Cette propension à l'émancipation est plus grande dans la zone soninké où les premières vagues de migrations ont été observées pour ce groupe social.

Dans le village de Bokidiawé, un vieux soninké de la classe maccudo déclare qu'il n'a rien à envier aux nobles (Toroobe) ; il a, d'ailleurs, une certaine fierté à expliquer qu'il reçoit les inquiétudes de ces anciens maîtres et qu'il accepte de « desserrer » leurs contraintes financières grâce à l'argent envoyé par ses fils de l'étranger : « *ils viennent la nuit pour poser leur problème, le jour ils me saluent avec les deux mains, chacun sait qui est qui...* ». Une de ses épouses ajoute :

*L'esclavage est révolue... nous entretenons seulement avec nos anciens maîtres des relations de bon voisinage, nous ne leur devons rien et nous ne leur demandons rien, heureusement qu'ils ont compris, sinon rien...il n'est écrit nulle part que nous devons travailler pour eux, s'ils veulent ils n'ont qu'à nous poursuivre en justice, cela n'aboutira nulle part...seul Dieu est le maître.*

Ces propos tenus par ces Maccube du Diéri ne sont pas les mêmes chez leurs parents du Walo où les relations de subordination demeurent. Les Maccube du Diéri vivent dans le chef-lieu de communauté rurale de Bokidiawé, une zone à forte influence étrangère qui peut jouer sur l'ouverture des mentalités alors que dans le village de Woudourou la vie communautaire est plus développée. Au cours de l'entretien, ils présentent une attitude plus résignée de leur condition de Maccube : la peur de révéler leurs sentiments semble forte comme l'est leur crainte de la réaction des Toroobe qui pourraient les entendre.

Assez classiquement, dans la vallée comme dans d'autres régions du monde, l'émigration est ainsi un moyen efficace de gagner la dignité pour les classes sociales au bas de l'échelle : les ressources économiques envoyées par le migrant assurent le maintien ou le fonctionnement de leurs exploitations agricoles. La mise en œuvre de l'irrigation dans un contexte ambiant de variabilité climatique et de sécheresse cyclique demande la mise à disposition de revenus conséquents. Les exploitations agricoles de Matam sont exposées à plusieurs aléas climatiques dont les plus récurrents pour l'irrigation sont constitués par l'érosion éolienne, les inondations, la déforestation et la baisse de la fertilité des sols. La remontée des crues inonde les parcelles qui alors ont besoin d'un endiguement solide pour contrer les eaux du fleuve et des pluies. Les ménages agricoles mobilisent souvent tous leurs membres pour construire les digues de protection. Alors que dans les ménages d'émigrés, la construction des digues est réalisée par des ouvriers qualifiés payés à la tâche et qui disposent de matériels adéquats résistibles aux chocs climatiques.



### 5.3. Les politiques d'ajustement structurel et les stratégies agricoles

Les politiques d'ajustement structurel sont entrées en vigueur en Afrique vers les années 80. Selon la banque mondiale, vu l'état des économies africaines, les politiques d'ajustement structurel étaient devenues indispensables si on fait référence aux indicateurs économiques des pays concernés. Ces différentes mesures avaient surtout pour objectif «*la construction d'économies nationales capables d'engendrer un fort développement économique et social pour tenter de combler le retard vis-à-vis des pays développés*»<sup>132</sup>. Les objectifs poursuivis par l'Etat étaient de favoriser des prix incitatifs pour l'arachide et la protection de céréales locales dont il assurerait le monopole de la commercialisation. Il a également favorisé la responsabilisation des producteurs à travers la création d'organisations paysannes, la privatisation des filières agricoles, la réduction des subventions publiques.

En d'autres termes, les politiques d'ajustement structurel ont eu pour signification pour les producteurs de la vallée le désengagement de l'Etat sur les approvisionnements en intrants, des semences, la privatisation de l'engrais et des produits phytosanitaires. Ainsi les crédits aux intrants et aux équipements ont été transférés à la caisse nationale de crédit agricole (CNCAS) qui ne prêtera aux producteurs que sur la présentation de garanties valables.

Cette politique a fragilisé davantage les producteurs de la vallée et particulièrement ceux de la région vivant dans une condition de précarité marquée par les sécheresses cycliques, les variabilités climatiques et les promesses de crues non tenues.

Les PAS ont eu des effets de genre. Le contexte d'inégalité d'accès aux ressources productives a été renforcé par ces politiques d'ajustement structurel. En effet l'évolution de l'économie rurale à travers la privatisation des services agricoles accentue les préjugés de sexe envers les femmes qui y sont confrontées. Les besoins spécifiques des femmes ne sont pas pris en compte dans les réformes foncières comme la loi sur le domaine national qui ne tient pas compte de la

---

<sup>132</sup> Jean-François BÉLIÈRES et El Hadji Adama TOURÉ, 1999. Sous la direction de : Michel Benoit-Cattin. Impact de l'ajustement structurel sur l'agriculture irriguée du delta du Sénégal. Tome 1 La mesure des effets régionaux des politiques économiques. Thèse de doctorat, présentée à Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier



discrimination de l'accès à la terre à l'égard de loi. Au Fouta où les femmes n'ont pas le droit de demander la terre, elles y accèdent à travers leurs époux ou leurs pères et perdent leur droit en cas de décès du mari ou départ du village et divorce. Les terres qui leur sont octroyées par les hommes en cas d'héritage sont en général loin du village ou difficiles à mettre en œuvre. Alors qu'elles font face aux besoins du ménage suite aux fortes vagues de migration, elles se retrouvent dans une situation d'impasse par rapport à l'arrêt des subventions sur l'agriculture. Avec la responsabilisation des producteurs qui s'accompagne de la libération des marchés, les femmes produisent et font face à la concurrence des hommes à tous les niveaux (local, région, national).

La dévaluation du franc Cfa en 1994 a davantage précipité les producteurs de la vallée dans l'impasse sans qu'il y ait une alternative portée par le mouvement paysan. En effet d'après les populations des villages enquêtés le mouvement paysan n'a jamais été assez fort dans la région pour soutenir la revendication sociale ; il s'est toujours adossé aux idéaux politiques qui légitiment les interventions du parti de l'Etat. Les mouvements paysans bien que très peu développés durant cette période dans l'espace régional n'ont jamais eu la prétention de prendre en compte leurs revendications.

En outre le réseau de riziculture dépend très fortement des actions extérieures au système, les engrais, les semences, le gasoil, bref presque tout est hors de portée du producteur de la région handicapée par les infrastructures routières en état de dégradation avancée. La mauvaise qualité des infrastructures routières explique que les éleveurs du Ferlo ont des relations commerciales privilégiées avec ceux de Linguère (région de Louga) alors que paradoxalement les populations de la région vivent l'insécurité alimentaire.

En outre les objectifs de désengagement de l'Etat n'ont pas été assortis de politiques d'accompagnement de formation des producteurs. La mise en place de maison d'expansion rurale et d'agricultures familiales vers les années 1990, est une des expériences bien timides pour mener à bien la formation des producteurs.

La loi agro sylvo pastorale promulguée en juin 2004 suite aux échecs des stratégies agricoles (désengagement de l'Etat, privatisation et/ou restructuration des entreprises publiques et parapubliques, responsabilisation des agriculteurs,

libéralisation des prix et des marchés, décentralisation, incitation à l'investissement privé en milieu rural), définies notamment dans la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA) et le Programme d'Ajustement Sectoriel Agricole (PASA), est la suite logique de la Nouvelle Politique Agricole (NPA - 1984)<sup>133</sup>. Toutes ces politiques n'ayant pas permis de réduire la pauvreté et d'enrayer le déficit de la balance commerciale des produits alimentaires, le gouvernement du Sénégal à partir des années 90 a pris la ferme décision de faire de l'agriculture le moteur de la croissance économique en tant qu'activité principale en milieu rural. Ainsi l'Etat mise sur la nécessité d'assurer de fortes productions agricoles et pastorales afin d'atteindre les objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire tout en optant pour une conservation des écosystèmes et des sols.

Dans ce cadre, les orientations du secteur agricole portent désormais sur la création d'un environnement attractif et incitatif en milieu rural qui vise la transformation de l'agriculture familiale en appuyant la promotion de l'exploitation agricole familiale par le passage de systèmes extensifs de production à des systèmes intensifiés, diversifiés, durables et respectueux des ressources naturelles ; elles visent aussi à favoriser l'émergence d'un entrepreneuriat agricole et rural. Cette loi a certes reconnu la fonction de paysan et favorise l'initiative privé, mais elle est source de discordance entre les membres d'une même collectivité qui se sont investis de pouvoir d'affectataires face à des ayants droits coutumiers de la terre.

La loi agro sylvo pastorale a l'avantage de donner plus d'autonomie aux femmes, car elle les reconnaît en tant qu'actrices économiques et elle leur accorde des facilités en matière d'accès au foncier et au crédit (article 54). Les femmes peuvent s'installer au même titre que les hommes dans les exploitations agricoles et bénéficier des mêmes avantages pour la mise en valeur de leurs périmètres (crédits, intrants, équipements). D'ailleurs il est reconnu à tous les acteurs sociaux quel que soit leur sexe, le droit à la formation initiale ou continue dans les métiers de l'agriculture de la sylviculture et de l'élevage. Le renforcement des capacités des femmes rurales est présenté dans la loi comme un levier stratégique pour conforter leur position dans les organisations professionnelles mixtes où elles ont longtemps

---

<sup>133</sup> Loi d'orientation sylvo pastorale du 04 juin 2004.

joué les rôles de figurantes ou de suppléantes sans une grande capacité d'influence sur les décisions.

Néanmoins, si cette loi permet aux femmes de demander une affectation de parcelles pour mener des activités agricoles ou d'élevage, aucun texte ne prévoit les droits de recours au cas où la demande leur est refusée. Et si le recours existe les femmes rencontrées n'en sont pas informées ou ne maîtrisent pas les circuits. En outre même si la loi est claire en ce qui concerne les possibilités d'accès des femmes rurales aux ressources financières, elle ne prend pas en compte les spécificités particulières que vivent les femmes selon les milieux d'appartenance, rural ou urbain et selon les différences de contextes qui définissent leurs statuts sociaux. Selon leur milieu social, l'implication des femmes dans les sphères de production est codifiée sur la base de leurs rôles sociaux articulés à la sphère domestique. Même si à travers la loi d'orientation sylvo pastorale l'Etat veut assurer la parité des droits des femmes et des hommes en milieu rural, en particulier dans l'exploitation agricole, il ne prévoit pas des dispositions particulières pour contourner les difficultés de son application, difficultés liées aux réalités des rapports sociaux de sexe.

Le changement de régime politique au sommet de l'Etat n'a pas sauvé l'agriculture sénégalaise et celle de la vallée en particulier, mais l'a davantage fragilisée. En effet le régime installé en 2000, plus interventionniste, a procédé à l'adoption d'un ensemble de mesures visant à relancer la production agricole sans tenir compte ni des potentialités économiques, ni des sociologies sénégalaises. Très longtemps « idolâtré » par les sénégalais, le président, Abdoulaye Wade, a accédé à la magistrature suprême en lançant la mise en œuvre de politiques ou de concepts agricoles très séducteurs qui n'ont pas eu les effets escomptés pour la relance du secteur mais qui ont surtout aggravé la situation de pauvreté dans le monde rural. La contre-performance du régime a été surtout notée dans son ambition de révolutionner l'agriculture sénégalaise à travers le projet « Sénégal agricole » qui, selon Jacques Faye<sup>134</sup> :

*...est essentiellement basé sur un modèle d'agriculture irriguée, intensive et motorisée. Pour une grande partie, il vise à installer des jeunes formés dans des agropoles. Ce projet est*

---

<sup>134</sup> Feu Jacques Faye est sociologue rural, il a beaucoup travaillé sur le foncier au Sénégal et notamment avec le CRRCR qui fait partie d'un plus grand mouvement de paysans au Sénégal. Il a proposé des réformes foncières au Sénégal, ce qui l'a d'ailleurs opposé aux membres de gouvernement.

*basé sur une vision de l'agriculture sénégalaise qui exclut en grande partie l'agriculture paysanne et qui ne correspond pas aux habitudes de consommation alimentaire du pays...*

On peut se demander, pourquoi l'Etat veut définir une politique agricole exclusivement basée sur l'irrigué alors qu'il ne représente que 10% du territoire national<sup>135</sup>.

Les producteurs de la région nous révèlent qu'ils étaient sur leur garde car le programme était plus destiné à l'entrepreneuriat agricole et à l'initiative privée, ce qui favoriserait la venue d'étrangers sur leurs terres. Heureusement, les coûts d'aménagements dans la moyenne vallée sont excessivement élevés de sorte que les promoteurs privés n'y sont pas intéressés.

Néanmoins avec la grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (GOANA), les attentes des populations ont été grandes. La GOANA lancé en 2008, avait pour principal objectif d'augmenter la production agricole pour les principales cultures consommées au Sénégal afin d'assurer plus rapidement la sécurité alimentaire. En ce sens le programme devait réduire considérablement la dépendance nationale aux importations afin de garantir la souveraineté alimentaire. Les femmes sont particulièrement intéressées par. En ce sens le programme devait réduire considérablement la dépendance nationale aux importations afin de garantir la souveraineté alimentaire par l'annonce de renouvellement des groupes moto pompe (GMP) et d'équipements de soutien à la production agricole et pastorale. Les femmes cheffes de ménage et les présidentes groupements de promotion féminine ont toutefois été rapidement très déçues pour des raisons de mauvaise appréciation technique<sup>136</sup>. La GOANA, tant médiatisée au Sénégal et dans le monde, n'a pas été tellement bénéfique dans la zone même si certains ménages ont pu avec l'aide des émigrés réunir les moyens nécessaires pour réussir la campagne. De plus dans les jardins maraîchers, les nouveaux GMP, ne permettaient pas une irrigation à grande échelle, ainsi, les surfaces mises en valeur ont été diminuées entraînant des baisses de productivité.

---

<sup>135</sup> Idem.

<sup>136</sup> Les GMP octroyés par l'Etat pour remplacer les anciens ne sont pas venus avec leurs bacs flottants alors que les anciens étaient incompatibles et que les femmes n'avaient pas les moyens de les remplacer.

#### 5.4 Impacts sur la pauvreté au Sénégal et dans la région

L'économie du Sénégal connaît une croissance régulière depuis plus de 10 ans, de l'ordre de 4% avec un fléchissement en 2006. Ces résultats ont été facilités par la bonne performance des services fiscaux et une hausse limitée des dépenses publiques. En effet, le renforcement du système fiscal a contribué à une augmentation des recettes fiscales de plus de 9% en moyenne annuelle sur la période 2000-2005, portant le taux de pression fiscale à plus de 18,5% en 2005, contre 16% en 2000. Dans le même temps, la hausse des dépenses publiques a été maîtrisée et a visé principalement les dépenses en capital qui ont cru de plus de 4% du PIB entre 2000 et 2005. Les dépenses d'éducation et de santé ont aussi augmenté au cours de la période (de 1,7 et 0,7% du PIB respectivement), suivi d'une diminution en 2006.

Cette croissance soutenue accompagnée d'un degré élevé de stabilité macroéconomique n'a pas profité à la grande majorité de la population dont les revenus proviennent de secteurs peu productifs ou avec des performances très faibles (FMI, 2008).

Néanmoins, la performance macroéconomique s'est détériorée au cours des deux dernières années. Le scénario de croissance faible du DSRPII 2006-2011 prévoyait un taux de croissance à moyen terme de 5%, qui n'est pas en passe de se réaliser car la croissance économique a été en deçà des attentes.

Cette croissance positive reste encore très en deçà des 7% nécessaires pour réduire la pauvreté<sup>137</sup> et atteindre les OMD. L'Etat s'est pourtant engagé à préserver la stabilité macroéconomique, avec au moins une croissance annuelle de 5%, un contrôle des niveaux d'inflation et le maintien d'un niveau raisonnable du déficit budgétaire et de la dette publique, afin de créer une base solide pour la réduction de la pauvreté.

La croissance du PIB a été très peu créatrice d'emplois, quant au secteur rural qui occupe 60% de la population active et offre le plus important potentiel de création d'emplois indispensable à une résorption du chômage, il reste caractérisé par une faible productivité du travail et un sous-emploi élevé (DPES, 2011).

---

<sup>137</sup> Gouvernement du Sénégal, DSRPII.

Pourtant, de plus en plus, le lien entre croissance économique et réduction de la pauvreté est remis en cause par plusieurs auteurs dont Ndione (2008), qui souligne que la croissance économique au Sénégal, non seulement, n'est pas en faveur des pauvres, mais au contraire est un facteur d'aggravation des inégalités. Ce qui risque même d'entraver la croissance économique durable, d'affecter la stabilité sociale à moyen terme, et d'accroître la vulnérabilité des groupes marginalisés. Les changements climatiques et la concentration des secteurs productifs dans le tertiaire, sont à l'origine de ce décalage entre la croissance et la pauvreté. En 2008, le taux de croissance a connu une forte chute car il a été de 2.5% en dépit d'une production agricole relativement améliorée. Ce déclin économique se poursuit selon la division des prévisions économiques du Ministère de l'Economie et des Finances qui prévoit pour 2014 un taux de croissance en dessous de la barre de 5%. Cette situation est le reflet d'une forte vulnérabilité de l'économie sénégalaise face aux dérégulations internationales (crise financière, crise agricole, renchérissement des prix du pétrole, etc.).

A l'heure actuelle, les perspectives macro-économiques sont fondées sur le DSRPII (document de stratégie de réduction de la pauvreté au Sénégal), en tant que stratégie de réduction de la pauvreté pour relever le stock de capital humain, social et naturel. La Stratégie de croissance accélérée (SCA) compte sur des filières porteuses pour soutenir l'exportation et rééquilibrer la balance commerciale. La crise financière internationale montre les limites de cette vision car les exportations sont faiblement rémunérées.

La pauvreté rurale a gagné du terrain et s'est aggravée au Sénégal, entraînant un exode massif, notamment des jeunes (47% de la population est âgée de moins de 15 ans). Le secteur rural est confronté au double défi d'assurer la sécurité alimentaire d'une population en croissance rapide, et de faire naître de nouvelles possibilités d'emplois agricoles et non agricoles pour favoriser la création de richesses.

Au niveau des ménages, l'incidence de la pauvreté est passée de 61,4% (1994/95) à 48,5% (en 2001/2002), correspondant à une baisse relative de 16%, mais ces taux sont largement en dessous de l'incidence de pauvreté basée sur la perception des chefs de ménages (DPS, 2001)<sup>138</sup>. En effet, cette approche subjective indique que

---

<sup>138</sup> Direction de la Prévision et de la Statistique, 2011, « *La perception de la pauvreté au Sénégal : volet statistique* ».

65% des ménages interrogés se considèrent comme pauvres et 23 % d'entre eux se déclarent même très pauvres. En outre, à l'opposé des mesures objectives qui montrent une réduction de la pauvreté, les mesures subjectives indiquent une augmentation dans la même période. Près de deux ménages sur trois (64%) estiment que la pauvreté s'est aggravée au cours des cinq dernières années contrairement aux mesures objectives qui indiquent une réduction de 16%. La réduction de l'incidence de la pauvreté est plus marquée en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu rural, 65,2% des individus et 57,5% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Les effets combinés d'une faible productivité du secteur rural, de la dégradation continue des ressources naturelles, de politiques agricoles peu claires mais aussi de facteurs exogènes défavorables tels que l'intégration du secteur du commerce de céréales locaux dans des marchés internationaux, expliquent l'extension de la pauvreté rurale aux zones urbaines et péri urbaines en lien avec les migrations des ruraux, non plus saisonnières mais définitives. Les indicateurs de développement révèlent que la population de la région de Matam évaluée en 2009 à plus 500 000 habitants est rurale à 85% et que la pauvreté affecte au moins 70% des ménages ruraux. Le taux global actualisé de l'analphabétisme est de 64,5% et l'indicateur sexo spécifique est de 71, 9% dans la population féminine.

Le phénomène de la pauvreté rurale, syndrome multiforme, exige une lutte intégrée car ses principaux déterminants ne sont pas encore suffisamment maîtrisés et les approches louables mais divergentes des acteurs n'ont pas encore produit l'effet synergique tant attendu. Le développement de stratégies partenariales (avec les organismes de financement ou de développement) axée sur la réduction significative de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité structurelle et qui préserve parallèlement les ressources naturelles d'une dégradation accélérée constitue donc un enjeu fondamental.

Il faudrait donc développer une attitude analytique, prospective mais pragmatique pour apporter des solutions durables aux interrogations permanentes de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté rurale dans un environnement conjuguant harmonieusement intensification, pratiques innovantes et préservation de l'environnement écologique. La protection des ressources naturelles prend



actuellement une dimension préoccupante car Il est également établi que la pauvreté des ruraux entraîne une pression permanente sur l'environnement, inversement, les populations rurales pauvres supportent en premier les conséquences d'une dégradation de l'environnement

## **5.5. Programme et projets de l'Etat dans la lutte contre la pauvreté à Matam**

La pauvreté rurale est étroitement liée au système de subsistance et à la faible productivité de l'agriculture pluviale et de l'élevage extensif. Les secteurs traditionnels de l'agriculture et de l'élevage, fortement dépendants des ressources naturelles (terre et eau), font vivre la majorité des ruraux. Néanmoins l'introduction de l'agriculture irriguée dans la vallée du fleuve Sénégal suite à la mise en service des barrages, était plus une ambition nationale, qu'un développement régional comme le pensent certains chercheurs<sup>139</sup>. Le gouvernement avait déjà opté après les indépendances (1960) sur la mise en place de grands aménagements du riz pour nourrir le Sénégal, le développement de la région du fleuve était un aspect secondaire<sup>140</sup>. Au regard de la zone d'implantation des grands périmètres à savoir le Delta, la zone de Matam est peu peuplée à tel point qu'il a fallu un appel à des populations du Diéri et d'autres régions pour satisfaire les besoins de main d'œuvre. Cependant suite aux périodes sèches et aux difficultés de fonctionnement des grands aménagements, l'Etat a opté pour la mise en place de petits périmètres irrigués villageois dans toute la vallée du fleuve Sénégal (de Saint-Louis à Bakel) afin de permettre aux paysans s'engager pour leur sécurité alimentaire.

Dans cette partie nous analysons les avantages et contraintes de la mise en œuvre des aménagements dans la moyenne vallée tout en examinant le cas du PRODAM (projet de développement agricole dans la région de Matam) comme programme de lutte contre la pauvreté dans la région de Matam.

### **5.5.1 Les aménagements hydro agricoles : une réponse à l'insécurité alimentaire des ménages agricoles**

---

<sup>139</sup> Jacques Faye, 2008, Foncier et décentralisation, L'expérience du Sénégal, dossier 149, IIED Afrique.

<sup>140</sup> J.Y. JAMIN, 1986, « aménagements hydro agricoles et systèmes de productions », communication au séminaire organisé par le département systèmes agraire (DSA) du CIRAD.



Les aménagements hydro agricoles ont pour objectif de réduire l'impact de l'érosion des sols et la dégradation des berges. Ils sont l'œuvre des programmes étatiques, des partenaires financiers de la région, ou des politiciens, suite aux grandes crises de sécheresse des années 70 dans un objectif social de sécurisation alimentaire des populations locales. Ces aménagements étaient très sommaires et les canaux n'étaient pas bien compactés, sans réseau de drainage des eaux, cause principale de leur exposition aux crues du fleuve Sénégal. Toutefois avec le recul des crues, le risque d'inondation était moindre.

En effet, la mise en place d'aménagements hydro agricoles qui est une composante du programme de l'OMVS, ne s'est pas opérée sans difficultés dans un contexte de sécheresse accrue.

Les aménagements réalisés grâce aux concours des partenaires financiers, banque mondiale, FIDA (Fond international du développement agricole) ont eu aussi bien des impacts socioéconomiques dans la vallée.

#### *5.5.1.1 Les aménagements et leurs impacts socioéconomiques*

L'introduction de l'irrigation à travers la mise en place des aménagements s'est heurtée à la réaction des populations réfractaires à tout changement de systèmes de productions autres que celles traditionnelles qui leur offraient les possibilités de juguler travail agricole et déplacements saisonniers.

En outre l'introduction de la culture irriguée est assortie d'un ensemble de mesures en contraction avec le contexte socio organisationnel, à savoir l'apurement des droits fonciers, la démocratisation de l'accès au foncier.

#### **L'apurement des droits fonciers grâce aux aménagements**

La mise en place des aménagements ainsi que leurs modalités d'accès est considérée par les populations de la région comme source de remise en cause de la structuration sociale. L'appropriation des terres aménagées par l'Etat, la concession de droits d'exploitation à titre précaire et la démocratisation de l'accès à la terre dont les principales conséquences de cette situation.

Pour les populations de la région les aménagements sont « une parade » pour faire appliquer la loi sur le domaine national. Adoptée en 1964, la loi supprime les droits fonciers coutumiers et les droits fonciers successoraux des lignages et de toutes les

composantes ancestrales. Dans son article 4, la loi stipule que la terre est classée en quatre catégories:

- Zones urbaines : ce sont les terres réservées par l'Etat pour le développement urbain ;
- Zones classées : ce sont les réserves de faune, naturelle, les zones de forêt ;
- Zones de terroir : ce sont les réserves pour l'habitat rural, la culture et l'élevage ;
- Zones pionnières : c'est l'ensemble de terres restantes que l'Etat peut l'affecter à des programmes de développement et d'aménagement.

La région étant située dans les zones de terroir, les propriétaires de droits coutumiers ont perdu leur droit d'usage si leurs terres n'étaient pas mises en valeur dans un délai de deux ans. Ainsi les propriétaires terriens coutumiers se sont retrouvés avec « un couteau à double tranchant » : soit mettre en valeur la terre soit en être dépossédé dans le cadre d'un programme d'utilité publique comme les aménagements. Cette volonté manifeste de l'Etat de préserver son droit sur le foncier dans le cadre de la mise en place des aménagements s'est heurtée à la tradition foncière dans le Fouta. Ainsi la volonté de l'Etat de lutter contre l'insécurité alimentaire à travers l'aménagement de périmètres irrigués villageois a été vue comme un affront. En effet l'accès aux périmètres est régi par le plan directeur de développement intégré de la rive gauche qui stipule que les besoins alimentaires d'un ménage peuvent être couverts par la mise en valeur d'un hectare de périmètre aménagé pour la riziculture. Dans ce cas le mode traditionnel de répartition des terres dans le Fouta, basé sur l'origine sociale, est remis en cause. Cependant la volonté de réduire la pauvreté a primé sur les droits des propriétaires terriens coutumiers qui étaient obligés de changer de posture au risque de perdre leurs terres, désormais considérées comme propriétés de l'Etat. La seule solution possible demeure le recasement dans les nouveaux aménagements. La mise en place des aménagements a légitimé la loi sur le domaine national, déliant les Maccudo, du versement de redevances aux ayants droits sur la terre.

Les premières politiques d'aménagement de la vallée se sont dès lors heurté aux mécontentements des propriétaires qui ont vécu les réformes comme une politique de « la confiscation » par l'Etat de leur propriété : « *la terre nous l'avons héritée de*

*nos ancêtres qui se sont battus jusqu'aux dernières gouttes de leur sang pour l'avoir » nous dit un vieux Toroodo à Woudourou. En outre il déclare qu'ils (les gens du Fouta) ne peuvent jamais pardonner à l'Etat « cet affront » et ce « crime de lèse-majesté » qui a permis à ces « moins que rien » d'accéder à la terre.*

Par ailleurs, les populations ont été spoliées de leur terre suite aux événements de la Mauritanie ont été recasées grâce aux aménagements. Les terres en Mauritanie étaient d'une très grande utilité pour certains, car l'alternance des terres en culture permettait d'avoir une production bonne et diversifiée. Selon le vieux A.T.ND :

*Ici à Woudourou on cultivait le kolongale qu'on appelait Hamet mbarké ; le deuxième kolongale porte le nom de soboreere, le troisième Kolongal s'appelait Gemayel, le quatrième Kolongal niable. Le kolongale c'est un nom de champ situé en zone de crue. Tous ces champs se trouvent à l'Est de nos rizières en Mauritanie. Tu comprends alors pourquoi je t'ai dit qu'à Woudourou il n'y avait pas de séparation entre le village et la Mauritanie. Les champs appartiennent toujours au village mais ils se trouvent du côté de la Mauritanie. Depuis qu'on est en collaboration avec les programmes et projets pour la culture du riz, il y a eu un grand changement pour les paysans de Woudourou. C'était plus avantageux de rester ici même à Woudourou pour cultiver nos hectares qui ne donnaient plus beaucoup de rendement. Maintenant on ne peut pas cultiver nos parcelles en plus de celles qui se trouvent en Mauritanie ...et pourtant les populations mauritaniennes détiennent toujours leurs terres ici, même s'ils ne les mettent plus en valeur...*

Les terres appartenant aux mauritaniens existent en effet dans certains villages, toutefois les paysans ne veulent pas y toucher car en réalité, celles-ci appartiennent à leurs parents issus du brassage culturel entre les deux peuples. Les enfants nés des unions entre Mauritaniens et Sénégalais ont hérité de leurs grands-parents des domaines du Sénégal qu'ils ne peuvent pas exploiter. Ce qui complexifie davantage le problème du foncier au Sénégal le long du fleuve.

Depuis la mise en vigueur de la loi sur le domaine national en 1964, complétée par la loi agro-sylvo-pastorale de 2004 avec tous les justificatifs économiques et sociaux désignés pour permettre leur mise en œuvre, en fonction de l'efficacité ou de

l'intégrité de leur attribution, les mesures de désaffectation sont difficilement applicables par les présidents de communautés rurales de la région. Les familles s'accrochent à leurs droits coutumiers et l'autorité locale « fait le mort », car elle-même est souvent dans le même cas que ses administrés. Au cours d'une réunion au siège d'une communauté rurale de la région, pour identifier des sites de pisciculture destinés aux projets de jeunes de la localité, inscrits dans un programme du département, le chef de village a débarqué en pleine séance alors qu'il n'était pas invité, pour dire « *ha ! vous parlez de terres dans mon territoire sans m'en parler, sachez que le président que vous avez devant vous ne peut rien vous donner ici toutes les terres m'appartiennent...* ». Les négociations entre les porteurs de projets et la communauté rurale n'ont pas pu aboutir parce que le chef de village ne voulait pas accorder la terre, malgré maintes tentatives. Ainsi, ces micro-projets pour les jeunes qui pouvaient recevoir du financement du fonds national pour la promotion de la jeunesse n'ont pas eu de suite car le président de la collectivité locale était réticent.

La question de l'accès à la propriété foncière est très complexe au Fouta pendant que des terres sont détenues par des ménages qui ne les mettent pas en valeur. Aucun cas de désaffectation n'a été noté. La volonté de l'Etat était de promouvoir, via l'accès au foncier, une nouvelle citoyenneté. Mais les résistances aux changements sont fortes dans toutes les communautés. Par exemple, lors de mon engagement pour PRODAM, alors que nous travaillons sur un site affecté aux jeunes, dans une communauté rurale dans le cadre d'un projet de pisciculture, les pasteurs peulh armés de couteaux et de gourdins, nous ont chassé, prétendant que la terre leur appartient depuis des générations. L'Etat, dans l'application de cette politique, n'a pas suffisamment mis de moyens de pression sur les collectivités locales.

### 5.5.1.2 La démocratisation de l'accès à la terre grâce aux aménagements

Les inégalités de la société halpulaar « s'observent le mieux et de manière symptomatique dans la distribution des terres de culture, l'un des aspects les plus importants de l'organisation socio-économique<sup>141</sup>. C'est autour de la terre que sont bâties l'économie familiale et les relations entre les différents membres de la société. Toutes les relations sociales s'y projettent. Elles sont le lieu privilégié de la construction de l'identité paysanne du Fouta. Il n'est pas exagéré de soutenir que la société a des liens affectifs avec les terres inondables du Walo. Ainsi, l'accès aux terres inondables a été réservé, pendant des décennies, à une élite particulière, les hommes libres, qui en disposaient et la répartissaient comme ils le désiraient. Les classes sociales aux bas de l'échelle comme les Maccube ne la mettaient en valeur qu'en cas d'usufruit ou de métayage. Avec la loi sur le domaine national et la mise en place des aménagements, les Maccube accèdent à la terre au même titre que les Toroobe qui se trouvent dépossédés de la ressource qui légitimait leur domination sociale.

Dans une de nos interviews, MS nous révèle :

*Si grand père se réveillait de sa tombe, il n'aurait jamais cru qu'un jour son petit-fils pourrait avoir son périmètre à lui tout seul. Non rien ne peut changer les mentalités au Fouta seul l'Etat, à travers les aménagements et la culture irriguée a fait bouger la société. Nous savons que les Toroobe ne veulent pas que nous ayons des terres, ça les décrédibilise à nos yeux tu vois, ils ne nous contrôlent plus maintenant à cause de ça, si nous étions à leurs merci c'était uniquement à cause de ça. On ne disposait pas de terres inondables et ils nous donnaient les terres qu'on cultivait et non seulement on partageait les récoltes mais on leur versait des redevances pour continuer à travailler. Et toujours il fallait renouveler notre engagement qui fait de nous des Maccube à leur service. Même si tu fais les bancs et que tu te positionnes très bien dans l'administration sénégalaise, au Fouta tu restes au bas de l'échelle et on te le rappellera tout le temps. Vous ne pouvez pas savoir combien de fois ces Toroobe nous déstabilisent devant les*

---

<sup>141</sup> Abderrahmane N'GAÏDE, 2003 « stéréotypes et imaginaires sociaux en milieu halpular », cahiers d'études africaines, N° 172.

*assemblées ? Non maintenant c'est fini d'ailleurs les tendances vont bientôt s'inverser car aujourd'hui nous leur montrons qu'en réalité nous sommes les mieux nantis maintenant grâce à l'émigration...*

Cette démocratisation de l'accès à la terre a permis aux femmes chefs de ménage de pouvoir disposer des mêmes prérogatives que les maccudo et les hommes libres. Ainsi les chefs de ménage femmes se retrouvent libérées des liens de subordination qui les maintenaient dans les sphères domestiques après le décès du mari ou de son départ en migration. Bien qu'elles aient toujours travaillé dans les périmètres des hommes, jamais elles n'auraient pensé qu'un jour elles pourraient disposer d'un périmètre où serait inscrit leur nom. Au cours d'un focus group dans le village de Woudourou, un vieillard nous dit :

*Les femmes sont maintenant effrontées parce qu'elles ont accès à la terre, avant, elles n'osaient pas sortir, ce sont ces projets-là qui bouleversent nos traditions. En tout cas, moi, chez moi mes femmes restent à leur place, ni sorties inutiles, ni participation aux groupements de femmes. Ce sont dans les groupements que les femmes acquièrent « l'audace » de s'opposer aux hommes...*

Toutefois l'accès des femmes à la terre n'est garanti dans les aménagements qu'en tant que chef de ménage, ainsi, leur maintien dans ces parcelles pose une difficulté à partir du moment où, des gardes fous ne sont mis en œuvre, elles se retrouvent dépossédées de la terre par les hommes. Le projet de développement agricole (PRODAM) a lancé une étude deux ans après ses premiers aménagements pour évaluer si les ménages pauvres, particulièrement ceux dirigés par des femmes, détenteurs de parcelles les avaient toujours gardés. A quelques exceptions près les femmes ont été remplacées par des hommes. Les femmes ont révélé qu'elles ont délibérément changé leur nom contre ceux de leurs fils aînés parce que « *seuls les hommes peuvent être ensemble, être chef de ménage femme avec les hommes est un parcours de combattant semé d'embûches...* ». C'est une façon aussi pour ces femmes de donner aux fils aînés la terre pour qu'ils puissent imposer leur autorité à leurs frères et sœurs.

Dans les groupements de PIV mixtes les femmes font la « course contre la montre » pour réunir à temps les cotisations pour le démarrage de la campagne au risque d'être remplacées dans le périmètre. Les hommes ne pardonnent pas aux femmes les manquements à leur engagement tel que le remboursement du crédit à la CNCAS, les retards sur le labour des parcelles, les récoltes, les semis, etc. Dans des périmètres encadrés par le PRODAM, dans le village de Dial pêcheur, une femme nous a révélé que sa parcelle a été retirée par les hommes et réaffectée à un chef de ménage sans qu'elle n'ait jamais eu de retard de paiement des intrants. Lorsqu'elle s'est ouverte à la direction du projet, une enquête a été menée auprès des responsables pour comprendre leur acte. Les responsables de l'OP (organisation paysanne) ont révélé qu'il y avait sept (7) ménages qui n'avaient pas été prévu dans les aménagements parce que vivant dans des hameaux voisins du village mais qui n'ont pas reçu les enquêteurs commis par le projet pour recenser le nombre de ménage dans la zone. Puisque que le village disposait de terres qui jouxtent la parcelle de la dame, ils les ont ajoutées à celle-ci pour faire une extension et loger les ménages non bénéficiaires. Après leur terrassement, non conforme, d'ailleurs aux prototypes d'aménagement dans la zone, ils ont réalisé un tirage au sort pour affecter les nouvelles parcelles à leurs propriétaires. Dans cette répartition la dame s'est retrouvée avec une parcelle inondable, où se replient toutes les eaux des parcelles voisines et a été obligée d'arrêter la riziculture. La direction du projet ayant décidé de lui redonner sa première parcelle au détriment de l'accord des hommes, elle n'a pas voulu accepter car dit-elle « *je les connais, ils ne me laisseront pas tranquille, et tout le village va me stigmatiser comme un porteur du sida* ».

Ces pratiques ne concernent que les ménages dirigés par les femmes, jamais un chef de ménage homme n'est venu au projet se plaindre d'une situation de marginalisation. Ce sont principalement les chefs de ménage femmes dans les exploitations familiales agricoles qui subissent la domination des hommes. Bien que les programmes agricoles tentent de leur offrir un cadre générateur de revenu, si les dispositions ne sont pas prises elles seront toujours victimes de discriminations sociales.

### **5.5.1.3 Aménagements et incidences sur le développement agricole**

Les aménagements dans la région ont été d'une grande importance pour le développement de la culture irriguée en vue de faire face aux aléas climatiques des années 1970- 80. Toutefois, ils ont perturbé le développement des cultures traditionnelles qui rythmaient la vie et la mobilité des paysans du walo. Les populations sont ainsi nostalgiques du passé et des années d'abondance et elles s'interrogent sur l'efficacité et la pertinence de ces aménagements hydro agricoles. Une équipe de recherche de l'Institute for Development Anthropology, basée aux Etats unis a débuté en 1987 un programme de recherches au Sénégal, intitulé « Suivi des Activités du Bassin du Fleuve Sénégal » (*Senegal River Basin Monitoring Activity - SRBMA*)<sup>142</sup> qui confirme ces propos des producteurs du walo. Cette étude détermine le découpage de la zone en deux régions agricoles.

La partie en aval de la région de Matam vers l'arrondissement de Semmé, appelée faible walo/faible irrigation. Cette partie de la région de Matam, a moins subi les crises pluviométriques des années 70- 80. La préservation des pâturages, comparées aux autres zones, explique que ces populations nomades, surtout les pasteurs peulh, s'y soient installés en nombre. Pourtant cette partie n'a pas été dotée de périmètres irrigués villageois car la priorité était accordée aux zones fortement marquées par la sécheresse. Ainsi les villages en amont du fleuve à Semmé n'ont pas reçu d'aménagements.

La partie située en amont du fleuve, de Diamel dans l'actuelle commune de Matam, qui s'étire jusqu'à Horéfonde en passant par Thilogne (forte walo/faible irrigation) : dans cette partie les vastes étendues de terres contrastent avec l'absence d'irrigation. Le Diamel, un affluent du fleuve qui prenait sa source dans la commune de Matam et alimentait les mares et marigots, jusqu'à la plaine de Thilogne, s'est complètement asséché rendant impossible une culture de décrue sur les deux parties de ses rives.

Dans ces deux régions agricoles, qui comportent également les communes de Oourossogui et le département de Kanel, bien que dans ces zones on note l'existence de périmètres irrigués, l'absence totale d'eau ne permet aucune culture (irriguée ou de décrue).

---

<sup>142</sup> Adams, 1984.



L'étude relève, en outre, que les gouvernements riverains du fleuve, la Mauritanie et la Guinée, le Mali, autour du programme de l'OMVS s'étaient entendus sur une période de transition pendant laquelle la variation du débit du fleuve serait graduellement égalisée, permettant un débit du fluvial constant pendant toute l'année. Cette situation était censée permettre aux producteurs de la zone, le temps de la transition évalué à 10 ans au maximum, de passer des cultures traditionnelles de décrue aux cultures irriguées. Ainsi pendant cette transition au niveau de Manantali des lâchers d'eau étaient prévus pour simuler des crues naturelles et permettre ainsi aux producteurs de continuer de cultiver les terres alluviales.

Le gouvernement du Sénégal (en dépit des refus des gouvernements de la Mauritanie et du Mali qui récusent l'adoption de crues contrôlées), adopte les résultats du SRBMA 1 (suivi des activités du fleuve) qui valorisent une politique en faveur de la préservation d'un écosystème de marécages saisonniers au moyen d'une seule crue contrôlée et régularisée par le barrage à Manantali. En effet les études du SRBMA 1 ont démontré de façon concluante par des données hydrologiques, excluant les pires années de sécheresse, qu'un lâcher d'eau contrôlé de Manantali pour une crue minimale de 50000 hectares, ne compromettrait pas la puissance de sortie de la production hydroélectrique minimale souhaitée de 86 mégawatt. En outre le SRBM1 préconise une diversification des ressources à travers la politique d'une crue contrôlée qui permettrait aux producteurs de juguler les cultures traditionnelles et les cultures irriguées plutôt que de se focaliser sur une harmonisation des ressources dictée par la volonté d'un partenariat basé sur les raisons plutôt politiques qu'économiques.

Les résultats ont permis de démontrer (Adams, 1984) qu'à surfaces égales, les cultures de décrue offrent un meilleur rendement que les cultures irriguées par rapport à l'argent et au travail investis, tout en minimisant les risques.

Selon Adrian Adams, les résultats de l'Institute for Development Anthropology de l'IDA présentés lors d'un séminaire à Dakar, en Novembre 1990, ont été favorablement accueillis par le Gouvernement du Sénégal, qui venait d'opter, avec le Plan Directeur de la Rive Gauche, pour le maintien d'une crue artificielle pérenne. Selon cet auteur, le Haut-Commissaire de l'OMVS à l'époque a cependant déclaré que ces recherches constituaient un affront à l'autorité de l'OMVS, seule habilitée à

décider de l'utilisation des eaux du réservoir de Manantali. Par ailleurs, l'expert en hydrologie de l'IDA a été informé par le personnel de l'OMVS qu'il était même « dangereux » de poser des questions au sujet de la crue artificielle, car cela pourrait laisser penser aux paysans qu'ils y avaient droit.

Et pourtant, les populations de la région sont conscientes que le Gouvernement du Sénégal ne s'est pas beaucoup opposé à cette politique ou du moins qu'il n'a pas beaucoup résisté y trouvant lui-même ses intérêts au détriment des agriculteurs.

Les producteurs ne sont pas hostiles aux cultures irriguées. Ils considèrent toutefois que cette pratique culturale doit être soutenue par des coûts qu'un ménage sans émigrés puisse supporter. Avec les systèmes traditionnels de décrue, la migration saisonnière était facilitée par la non exigence d'une forte main d'œuvre agricole, contrairement à la culture irriguée qui est exigeante en ressource humaine et sur une durée de travail plus longue. Le producteur qui avait l'habitude de développer sa campagne selon le rythme des saisons se retrouve abruptement inséré dans un système de réseaux avec de nouvelles règles de partage et de coordination, selon des modalités définies par les programmes d'accompagnement mis en place par l'Etat. La mise en réseau favorise la définition des spéculations à haute valeur ajoutée orientée vers la commercialisation et l'autosuffisance alimentaire. Ces nouvelles techniques et dispositions culturales font appel à une spécialisation professionnelle inconnue jusqu'alors et une modification des coûts de production qui n'existait pas avec les cultures de décrue. Ces savoirs techniques et technologiques n'ont pas été transmis à équivalence aux hommes et aux femmes dans la mesure où le périmètre est affecté aux chefs de ménages hommes. Les chefs de ménages femmes qui accèdent aux périmètres affectent la responsabilité à leurs fils aînés, ainsi, elles ne profitent pas des formations sur l'introduction de nouveaux itinéraires techniques. Les programmes et projets essaient de remédier à ces discriminations. Cependant les quelques femmes chefs de ménages présentes dans les exploitations agricoles préfèrent envoyer leurs neveux ou fils à ces formations. Ainsi ces innovations agricoles bien qu'elles visent les producteurs et productrices se heurtent aux réalités sociales d'une division du travail selon le sexe. En plus dans la société halpulaar, les hommes préfèrent que leurs femmes (épouses, mères et sœurs) travaillent avec des conseillers agricoles féminins. Or dans les structures d'encadrement, il y a une carence du personnel féminin. Par exemple, les cadres

masculins avouent que durant la première phase du PRODAM, ils n'ont pas voulu se mêler des groupements de femmes, les maris n'y étaient pas très favorables car disaient-ils « *nous, nous voulons que nos femmes soient accompagnées par des conseillers agricoles femmes* ». L'absence de conseillère agricole est un obstacle à la vulgarisation agricole. L'absence de personnel féminin dans les services de vulgarisation est un « *obstacle important. De surcroît, les vulgarisateurs connaissent mal les cultures de femmes ou préfèrent avoir à faire aux hommes. En raison des domaines de responsabilités séparées selon le sexe, la diffusion des techniques se fait plus facilement de femmes à femmes que d'hommes à femmes* » (Isabelle Droy, 1990)<sup>143</sup>.

#### **5.5.1.4 Aménagement et déclin du pastoralisme dans le walo**

Les échanges commerciaux ont toujours eu lieu entre les agriculteurs, les pêcheurs et les pasteurs, sur les produits laitiers, agricoles et halieutiques. Les Peulh du Walo s'adonnaient à l'agriculture sur les terres sans que cela ne soit d'une grande envergure, les cultures de case sont, d'ailleurs, entretenues par les femmes pour assurer un minimum de subsistance, pendant que les hommes s'occupaient du bétail. Pourtant, l'élevage qui est une composante essentielle des systèmes de production traditionnels dans la vallée n'a pas été pris en compte. En effet la transhumance du troupeau des pasteurs peulh s'opérait pendant la saison des pluies qui coïncidait avec l'assèchement des pâturages du Diéri. Alors les peulh progressaient dans le walo où les parcours du bétail les conduisaient vers les berges du fleuve où ils pouvaient alterner culture de décrue et traite du bétail. La vallée du fleuve Sénégal, si importante pour les éleveurs peulh n'a pourtant pas joué un rôle de refuge (Santoir, 1993) pour l'élevage durant ces années de sécheresse, car n'ayant ni entretenu, ni retenu son cheptel, si ce n'est une faible partie, les aménagements n'ont pas intégré cet aspect. Les manques d'eau prolongés ont évidemment des effets néfastes sur le bétail d'autant plus que les populations donnent la priorité à la consommation domestique. A cette époque, même les pâturages des zones inondables ont âprement ressenti les effets de la sécheresse : les bas-fonds se sont asséchés et les berges du fleuve ont vu disparaître leur couvert végétal. La mise en place des barrages hydro-électriques ayant occasionné le recul des crues a aussi complètement déstabilisé le régime du fleuve Sénégal. Alors

---

<sup>143</sup> Isabelle Droy, 1990 « Femmes et développement rural », Editions Karthala, 173 pages.

fragilisés par les années de sécheresse, les pasteurs peulh se sont réfugiés vers 1972 sur la rive gauche mauritanienne, après maints conflits avec les agriculteurs (Santoir, 1993). Dans le vaste programme de l'OMVS, le volet élevage devait être pris en compte si les promesses des crues artificielles s'étaient avérées exactes. Celles-ci étaient supposées capables de reconstituer les écosystèmes favorables à l'intégration d'une agriculture et de l'élevage.

Malheureusement le gouvernement du Sénégal n'a pas su maintenir sa position concernant le volet élevage; ainsi les foyers de l'élevage se sont déplacés de la vallée pour la Mauritanie et plus tard dans le Ferlo de Matam.

#### 5.5.2 Les projets et programmes de lutte contre la pauvreté dans la région de Matam : exemple du PRODAM

Les programmes de l'Etat pour réduire la pauvreté dans la région de Matam sont nombreux. Nous centrons notre analyse sur les programmes du PRODAM car nous considérons qu'il fait partie des programmes les plus importants de la région du fait de son ancrage institutionnel (sur les trois zones éco géographiques) et de son contexte de mise en place. En effet, bien que la mission d'aménagement de la vallée ait été confiée à la SAED (société d'aménagement des eaux du Delta et de la Falémé) par le gouvernement du Sénégal et qu'elle ait accumulé de nombreuses expériences dans les missions d'encadrement des producteurs ruraux, l'Etat a mis en place le PRODAM pour prendre en charge les réfugiés suite aux évènements entre la Mauritanie et le Sénégal.

L'expérience du PRODAM est pertinente à plus d'un titre. Le projet a été initié pour répondre à un besoin ponctuel et urgent mais une deuxième phase a été négociée par les bénéficiaires. La réussite des interventions explique la reconduite du PRODAM pour une deuxième période financée par l'Etat sénégalais et ses partenaires institutionnels et financiers à savoir le Fond International du Développement Agricole (FIDA), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), ainsi que les bénéficiaires (producteurs).

Notre objectif est d'analyser l'amélioration des conditions de vie des populations de la vallée, plus particulièrement sa contribution dans l'amélioration des statuts sociaux et des revendications féminines face aux changements globaux.

### **5.5.2.1 Présentation du projet de développement agricole de Matam**

Le projet de développement Agricole dans la région de Matam est lié aux événements de 1989 avec la Mauritanie et aux déplacements forcés des populations frontalières qui s'en suivirent. Localisé dans douze (12) villages, ce projet s'inscrivait également dans la politique d'aménagement hydro-agricole de la rive gauche du fleuve Sénégal. Frontalier avec la Mauritanie, le département de Matam abritait 215 000 habitants en 1988. Cette population était constituée principalement de ménages ruraux pratiquant l'agriculture, l'élevage et, à titre secondaire, la pêche sur le fleuve. Les conditions de vie des populations décrites précédemment ont empiré suite aux événements de 1989 et au rapatriement de 7 000 réfugiés venus s'installer dans ce département. Ce projet d'urgence au départ, visant l'accompagnement et l'insertion des rapatriés et des dépossédés dans ce nouveau milieu, et identifié en 1989, a évolué en projet de développement agricole dont les premières actions ont pu débuter en 1995.

Dans le contexte de la réforme du secteur agricole du gouvernement du Sénégal, l'objectif global du PRODAM était de promouvoir la mutation des agriculteurs et des pasteurs en opérateurs agricoles hautement productifs, capables d'assurer la sécurité alimentaire de leurs familles et d'améliorer leur niveau de vie.

Les interventions du projet étaient orientées vers les populations rapatriées de la Mauritanie ayant intégré les communautés villageoises de la Rive Gauche. Ainsi la stratégie du projet était de prendre en charge les communautés villageoises ayant reçu les rapatriés. La prise en charge des rapatriés a entraîné une forte pression sur les ressources de ces communautés, de ce fait le PRODAM a préconisé l'approche village pour prendre en charge les incidences.

De plus, suite aux tensions entre le Sénégal et la Mauritanie, le fleuve est désormais vécu comme une limite politique entre les deux pays, dépossédant les familles halpulaar de leurs terres sur la rive droite. La prise en charge des préoccupations de ces familles a été également inscrite dans la stratégie d'intervention du projet. Ainsi dans son approche le projet devait prendre en compte les tensions foncières qui régnaient dans ces villages en optant pour une participation effective des populations dans le processus d'aménagement (choix des sites, répartition des parcelles, ...).

L'attribution d'une parcelle dans les aménagements du PRODAM était définie d'une part par l'appartenance au village et d'autre part par le statut de chef de ménage. De ce fait une étude socioéconomique a été réalisée dans tous les villages bénéficiaires des interventions du projet pour déterminer le nombre de ménages polarisés, ainsi que la surface à aménager. Le souci du projet était de ne léser aucun ménage quelle que soit son appartenance (ethnique, sociale, féminin ou masculin...). Chaque ménage devait recevoir un hectare dans les périmètres aménagés, calcul basé sur les possibilités d'exploitation des ménages composés de 5 à 8 personnes.

Le PRODAM, pour optimiser la production, encourageait la double culture et l'introduction de la culture attelée et le battage mécanisé.

Les travaux lourds et de génie civil (réseaux d'irrigation et de drainage, endiguement, planage, construction d'ouvrages de génie civil) ont été confiés aux entreprises sur la base d'appel d'offres, alors que la participation de la population se résumait à la réalisation de diguettes intermédiaires et le planage complémentaire. Cette participation des bénéficiaires a été estimée dans le coût global du projet et a fait l'objet de signature de contrat entre le projet et les producteurs. Pour éviter les erreurs du passé, le projet a privilégié le renforcement des capacités des paysans pour une meilleure appropriation des aménagements, ainsi que la maîtrise des ouvrages mis à leur disposition et l'apprentissage des itinéraires techniques.

Dans la partie pastorale de la région à savoir le Ferlo de Matam, le PRODAM a accompagné les communautés peulh ayant reçu des rapatriés de la Mauritanie pour la réhabilitation et la construction de forages pastoraux et la réalisation d'ouvrages connexes (parc à vaccination, magasin d'aliments de bétail, case de santé...). La stratégie d'intervention dans le Ferlo consistait à ouvrir des pâturages sous-exploités afin de mieux répartir la charge d'animaux dans la zone sylvopastorale<sup>144</sup>.

La stratégie d'intervention du projet n'a pas beaucoup changé durant la deuxième phase, à part la zone d'intervention du programme qui s'est élargie sur toute la région de Matam. L'option était d'étendre les interventions aux autres villages non bénéficiaires durant la première phase. Il ne fallait surtout pas modifier les approches, le seul changement a été dans la formulation du PRODAM2 car ce sont

---

<sup>144</sup> Rapport d'achèvement PRODAM 1

les bénéficiaires (Walo Diéri et Ferlo) qui étaient au centre du processus de formulation qui a démarré par une évaluation populaire.

Durant la première phase du projet, les paysans ont été accompagnés pour le conseil agricole par des conseillers agricoles de la SAED, la gestion des équipements et des aménagements revenaient aux bénéficiaires. Durant la deuxième phase le projet a continué cette mission d'appui/conseil à travers ses interventions et le maintien de partenariats féconds avec tous les services régionaux selon les compétences. Sur les trois zones, le PRODAM partage avec ses partenaires l'approche du développement communautaire (ou développement à la base), dans la conception et la mise en œuvre des projets, à travers les thèmes prioritaires suivants à savoir la promotion économique par la génération des revenus, le petit entrepreneuriat, l'accès au crédit ; l'augmentation et la diversification de la production agricole ; l'accès aux ressources et la bonne gestion des ressources naturelles ; le renforcement des capacités des acteurs à la base en milieu rural et le financement de leurs initiatives dans le cadre d'un développement local décentralisé.

Dans la stratégie de concentration thématique et géographique, l'axe central est demeuré le développement rural en général, avec un accent particulier sur le renforcement des capacités des acteurs locaux et le renforcement des activités économiques des populations, particulièrement dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage.

L'approche genre, non prise en compte durant la première phase, pour le PRODAM2, a été construite dans une démarche transversale qui prend en compte toutes les interventions du projet. La volonté de prendre en compte la dimension genre est née du constat que les femmes sont confrontées dans leurs activités et leur statut à de nombreuses difficultés dues à des facteurs socioculturels qui limitent la reconnaissance des activités féminines.

#### *5.5.2.2. Analyse des impacts socioéconomiques des résultats du PRODAM*

La lutte contre la pauvreté passe nécessairement par un meilleur accès des ménages agricoles aux opportunités socio-économiques. L'accès aux ressources dans la région de Matam est marqué par les inégalités sociales liées à la structure sociale, qui fixe et attribue les rôles et responsabilités relatifs à l'accès aux



ressources locales. Les inégalités de position au sein des rapports de production sont les conséquences d'un ordre social qui établit des différenciations catégorielles entre les différents membres de la communauté. Les individus assurent leur reproduction en tant qu'agents sociaux déterminés par leurs places et leurs fonctions dans les rapports de production<sup>145</sup>. La démarche du projet pour la promotion socioéconomique des femmes dans sa zone d'intervention est relative à la facilitation de l'accès aux ressources productives (terre, crédit, intrant, équipement, technologie, etc.).

### *5.5.2.3 La place des femmes dans les interventions du projet*

Dans une société où les femmes n'accèdent à la terre que selon les critères précédemment décrits (veuve, divorcée, épouse d'émigré), le projet de développement agricole a misé classiquement sur les groupements féminins pour atteindre les femmes. Ainsi, en marge des périmètres irrigués qui ont une faible proportion de ménages féminins, le PRODAM a mis en place des périmètres maraîchers au profit des groupements de femmes des villages.

Cependant, durant la première phase du programme, la situation de références des groupements féminins dans la zone d'intervention du projet n'encourageait pas les cadres masculins du projet chargés de l'encadrement. En effet les contraintes étaient liées à leur nombre, leur manque d'organisation et d'encadrement. Certes, beaucoup de présidentes de groupements et de membres ont été formées, cependant le problème d'application de la formation se pose à leur niveau. Les séances de formations reçues n'ont jamais été démultipliées à la base car aucune mesure n'est prise au niveau de l'encadrement pour veiller à leur effectivité. Toujours les mêmes personnes sont formées, aucun critère de choix ne s'impose à elles ou du moins n'est vérifié et les bénéficiaires de la formation sont en général analphabètes donc incapables à leur retour de restituer les enseignements à la base. Cette situation est intimement liée à leur difficulté de renouvellement des bureaux des OP mais aussi et surtout du rajeunissement des instances. D'ailleurs la présidence du groupement et des membres du bureau ne répondent à aucun critère de bonne gouvernance. La chance d'être présidente de groupement est liée à la classe sociale, au niveau de vie et surtout à la sagesse. La plupart des présidentes de groupements sont vieilles, issues de la classe Toroobe, elles sont choisies sans être consultées. Les statuts et

---

<sup>145</sup> Alain Bihl et Roland Pfsfferkon (thèses et débats), La Découverte, Paris 2008.



les positions dans les organisations sociales sont traversés par les rapports de pouvoir. Les présidentes de groupement sont les reflets de la structure hiérarchique qui donne un droit de préséance aux classes sociales privilégiées (les Toroobe). La reconnaissance du choix porté sur leur personne fait qu'elles ne refusent jamais même si elles n'ont pas les capacités managériales pour diriger les instances. Dans certains cas leur leadership fait défaut dans la mesure où elles n'ont aucune emprise sur les membres, malgré quelques remises en cause jamais proférées en public. Puisque les instances des groupements ne sont jamais renouvelées, la base devient léthargique. Les présidentes les plus dynamiques arrivent néanmoins difficilement à faire bouger le groupement du fait du nombre de membres (de 150 à 1000 membres). La pléthore de membres dans les groupements influe sur les modes de répartition des parcelles sur les périmètres aménagés par le projet.

A cet effet, il serait intéressant de questionner la mobilisation des femmes dans les organisations paysannes et les rapports de pouvoir qui s'y déploient<sup>146</sup>. Initialement créés par les femmes pour rompre leur isolement, les collectifs de femmes s'orientent vers la recherche de profil économique qui entraîne inmanquablement le jeu de pouvoir en leur sein. Dans le cadre de société hiérarchisée l'action des projets de développement tentant de soutenir les pouvoirs économiques les femmes à travers l'octroi de ces périmètres crée la confusion.

Ces périmètres qui tournent entre trois (3) et dix-huit (18) hectares sont affectés aux groupements de femmes des villages du walo, entre trois (3) et cinq (5) hectares pour ceux du Diéri et de un (1) hectare pour les femmes du Ferlo. Néanmoins les contraintes diffèrent selon la taille du groupement, la zone et le système d'irrigation ; par contre les statuts des groupements de femmes sont à peu près les mêmes dans les différentes localités à quelques différences près.

Les groupements du walo reflètent plus la hiérarchisation sociale de la société halpulaar qui influe sur la répartition des ressources et des fonctions assumées dans l'organisation. Le rare cas où nous avons rencontré une présidente de groupement maccudo c'est dans le village où le nombre de rapatriés de Mauritanie est élevé et où elle s'est montrée plus active que les autres. Les femmes rapatriées et

---

<sup>146</sup> Guetat-Bernard, H., Saussey, 2013, M. (dir.), Genre, ressources, et développement au sud, IRD, et Guetat-Bernard, H., SAUSSEY, M., « Penser le genre et l'environnement au Sud », introduction (sous presse).

autochtones de ce village partagent le périmètre, les revenus partagés étant faibles, les hommes leur ont octroyé une partie de leur périmètre. Cette partie du périmètre ayant un défaut de planage, n'est donc pas irriguée normalement. De ce fait, les femmes transportent l'eau du canal (sur presque un kilomètre) jusqu'à la parcelle à l'aide de bassines. Cette femme de la classe des Maccube s'est révélée plus active que les autres «...*le matin je fais dix bassines et le soir dix bassines car il ne faut pas qu'on perde la production, actuellement alhamdouli lahi (merci à dieu) les choses marchent bien et je suis prête à continuer ainsi tant que dieu me donne cette force.* » nous confie t- elle. Dans ce cas isolé, il faut comprendre que cette femme est élue présidente parce qu'elle joue bien son rôle de maccudo. Sinon tous les groupements respectent la hiérarchisation sociale même si les membres affirment le contraire.

Lors d'une visite d'échange à propos des savoirs techniques sur la production de bananes à Tamba, les agents de l'encadrement réunissant les producteurs pour une séance de restitution des enseignements de la journée, une femme maccudo voulant prendre la parole n'a pas pu s'exprimer en raison de l'intervention d'une vieille dame Toroodo en ces propos : « *tu n'as pas le droit de parler ici, si tu étais de mon village, tu ne serais pas venue ici, alors tais toi ce n'est pas à toi de nous faire la leçon...* ». Vexée la maccudo s'est tue, ne voulant plus prendre la parole bien que les membres de l'encadrement ont réaffirmé vivement les principes de non discrimination de sexe, de classe ou de caste au sein du groupement. La première tentative de restructurer les groupes de femmes s'est heurtée à beaucoup de contraintes parmi les lesquels, le désir de disposer de plusieurs parcelles sur les périmètres maraichers, les femmes inscrivent les filles de 10 à 15 ans, l'inscription selon le degré de consanguinité, etc. Par exemple lors d'une séance de travail avec un groupement de femmes d'un village du walo, une d'entre elle m'a menacé en ces termes « *ha, c'est toi maintenant qui veut nous diviser, ça ne marchera, je suis sûre que le groupement est plus âgé que toi. Nous sommes des cousines, des sœurs, des belles mères et belles sœurs, notre compagnonnage n'est pas mû par l'intérêt (...)* ». Ainsi, par d'autres moyens, nous avons finalement réussi à organiser les groupements de femmes.

La réhabilitation des groupes de femmes est une nécessité pour le projet d'augmenter la production et réduire l'insécurité alimentaire. Ainsi nous avons entamé une réhabilitation institutionnelle des groupements de femmes de la zone

d'intervention du projet en usant sur des stratégies portées par d'autres femmes. Du fait que la première tentative s'est heurtée à des contraintes (regroupement affectif, familial, politique, etc.), nous avons utilisé le savoir-faire paysan pour les inciter à changer leur structuration. En effet l'organisation de visites d'échanges entre des groupements féminins très organisés dans la région de Thiès et qui font une référence en entrepreneuriat rural, ceux de Matam se sont finalement restructurés. Cette réhabilitation a permis aux groupements de femmes de s'organiser autour de commissions en amont et en aval de la production (commission de maraîchage, de transformation de produits agricoles, de teinture, de cueillette, de fabrication de savon, etc.). Elles ont également compris que grâce à leurs activités de productions, elles peuvent s'offrir une autonomie économique et s'affranchir petit à petit de la domination masculine. Plus conscientes de leur responsabilité à soutenir la sécurité alimentaire de leur ménage, elles ont décidé de taire leurs divergences politiques et sociales au nom de l'unité pour leur développement socioéconomique.

Dès lors les femmes alternent leurs campagnes de maraîchage et leur corvée dans les champs rizicoles où elles participent plus pour leur ménage que pour elles-mêmes. Leur désir d'assurer la sécurité alimentaire de leurs ménages leur donne le courage de soutenir la campagne du riz en assurant toutes les tâches utiles pour une bonne production. Elles se considèrent comme autonomes dans l'exploitation familiale du mari en pensant toutes les tâches affectées pour le compte du ménage comme normales et nécessaires. Même si le mari se considère seul responsable de l'exploitation, les femmes ne se sentent pas pour autant contraintes, elles considèrent leur temps de présence comme une obligation pour la survie du ménage. Leur engagement et leur dignité dans la société requiert leur soumission aux activités du ménage qu'elles poursuivent dans l'exploitation familiale. D'ailleurs dans certaines sociétés africaines, le statut de la femme, une fois les tâches définies, comporte une autonomie<sup>147</sup> qu'elles sont les seules à pouvoir expliquer.

Toutefois, l'accompagnement des femmes dans la lutte pour leur autonomie socioéconomique ne s'est pas fait d'une manière aisée, elle s'est heurtée aux résistances des hommes (maris ou chefs de village, etc.) qui étaient contre leur participation dans les projets de développement. Par tous les moyens, ils ont voulu contrecarrer les actions menées envers les femmes, considérant que les femmes ne

---

<sup>147</sup> Isabelle, Droy, 1990, « Femmes et développement rural. Isabelle DROY. Éditions Karthala.

sont pas en mesure de mener des activités de développement parallèlement à leurs responsabilités d'épouses. Or pour les femmes le développement rime avec l'autonomisation économique qu'elles peuvent transformer en capital social (estime de soi, reconnaissance sociale). Dans sa volonté de renforcer l'empowerment des femmes le projet a introduit des innovations dans le cadre d'itinéraires techniques sur le maraîchage à savoir la formation à l'utilisation des pompes et l'introduction du système de siphonage.

Chacune de ces innovations est porteuse de changement social dans la vie des femmes du walo dans la mesure où l'adoption du siphon<sup>148</sup> a permis aux femmes et aux enfants de pouvoir s'acquitter en toute autonomie des tâches de mise en eau des parcelles (l'intervention des hommes n'étant plus nécessaire pour reboucher les brèches ouvertes dans les cavaliers). L'impact des siphons dans l'irrigation au-delà de l'autonomie procure un gain de temps aux femmes qui peuvent, désormais, alterner le travail aux champs et d'autres types d'activités. Le rôle des hommes dans l'irrigation se limitait à l'ouverture des brèches et les femmes surveillaient la mise en eau qui prenait beaucoup de temps.

Les temps de culture sur le périmètre rizicole qui empiétait sur le démarrage de la campagne maraîchère s'est réduit considérablement. Ce gain de temps, les femmes le réinvestissent dans l'accumulation de capitaux à travers le petit commerce transfrontalier où elles tirent des profits très importants. Dans ces localités où s'approvisionner en denrées alimentaires est relativement difficile, les femmes jouent sur leur temps de travail dans les exploitations agricoles pour acheter en Mauritanie du thé, du sucre, de l'huile et d'autres produits qu'elles mettent sur le marché. Les femmes diversifient les activités génératrices de revenus pour réduire les risques d'insécurité surtout pour les ménages pauvres.

---

<sup>148</sup> Les effets induits par l'utilisation des siphons sont entre autres :

1. La préservation des cavaliers des canaux contre les brèches pratiquées par les paysans ;
2. Le contrôle plus facile des tours d'eau (les ouvertures de brèches étant prohibées, il faut attendre son tour pour obtenir les siphons nécessaires pour arroser) ;
3. Une plus grande maîtrise de la quantité d'eau appliquée à la parcelle tout en libérant du temps pour l'irrigant qui peut vaquer à d'autres occupations pendant les 5 ou 6 heures qui séparent les moments d'amorçage et de désamorçage de la batterie de siphons.

Les femmes recourent surtout au maraîchage où elles peuvent tirer des produits alimentaires pour le ménage et réserver une partie à mettre sur le marché pour régler les petits besoins. Cependant pour les opérations maraîchères, elles avaient négocié avec les pompistes des périmètres des hommes pour gérer le groupement moto pompe. D'après leur constat, les pompistes réalisaient la tâche selon leur humeur ; lorsqu'elles doivent impérativement irriguer, les pompistes hommes « trainaient les pas », comme s'ils s'étaient entendus de « saborder » les activités des femmes. Ces situations ont influé négativement (assèchement des cultures) sur la production des jardins maraîchers. Les présidentes des groupements des femmes ont demandé à la direction du projet de les appuyer pour renforcer leur autonomie à travers la formation de femmes pompistes. Malgré la réticence de certaines d'entre elles qui croyaient à leur incapacité de mener la tâche à force d'entendre les hommes les qualifier de sexe faible, la formation eut lieu et chaque groupement envoya deux représentantes. Dans chaque groupement le projet a formé une pompiste et une suppléante. Bien que les hommes ont ri d'elles au début, elles ont fait preuve de bonne volonté dans l'exécution de travaux de pompage et se sont progressivement passées des hommes.

Bien que les hommes soient les chefs de ménage et doivent selon les préceptes de l'islam prendre en charge les besoins du ménage, les femmes ne tentent en aucun cas de dévaloriser leurs maris, néanmoins elles assument dans la mesure de leurs moyens les besoins de la famille à travers les activités qui leur sont facilitées par le projet.

Toutefois dans la quête de l'autonomie socio-économique des femmes, le projet fait face à la réaction des maris et des belles familles qui interdisent aux épouses ou aux belles filles la participation aux séances de formation. Le projet intervient en négociant avec les maris ou les belles familles pour obtenir l'autorisation de participation des femmes. Souvent l'interdiction est liée à la distance du lieu de la formation au village. Alors le projet délocalise le lieu de la formation dans un endroit qui leur permet de retourner chaque soir au village.

#### **5.5.2.4 La mise en œuvre du maraichage dans la zone du projet**

Le maraichage est une activité réservée aux femmes dans la zone du projet, les hommes s'intéressent plus à la culture du riz. L'émiettement de la parcelle en de

petites surfaces permet aux femmes de produire chacune les condiments nécessaires pour son ménage. Une partie du périmètre est réservée au groupement obligeant ainsi chacune à réserver un jour de travail dans la semaine pour la parcelle commune. Cette parcelle commune permet d'assurer l'amortissement du matériel de pompage et le fonctionnement du groupement. Dans chaque parcelle les femmes développent individuellement leur micro entreprise rurale. Elles prennent un crédit individuellement, achètent les semences et les intrants chez la présidente du groupement. Cependant pour certaines variétés nécessitant des pépinières, elles cotisent pour les semences et font une pépinière commune ; au moment du repiquage, elles se partagent les plants selon le montant de la cotisation. La présidente du groupement achète les semences dans les magasins d'intrants dans le Diéri par l'intermédiation du conseiller agricole de la zone ou bien elle se déplace vers la Mauritanie où selon les femmes les semences coûtent moins chers. Elles peuvent aussi recevoir les semences en don du PRODAM ou d'autres partenaires de la zone. La présidente de Woudourou1 nous confie :

*J'avais l'habitude de prendre les semences à crédit et de partager avec les femmes, mais, celles qui paient normalement sont rares, c'est valable aussi pour le remboursement du crédit, c'est pourquoi maintenant ce que je peux faire, c'est rassembler les cotisations ou simplement acheter et vendre directement à celles qui peuvent payer. Quand il y a rupture de semence (ça arrive très souvent) c'est toujours moi la fautive...*

Cet extrait d'entretien réalisé avec la présidente du groupement des femmes traduit les difficultés des femmes pour l'accès aux semences dans la mise en œuvre du maraîchage. Or dans les périmètres rizicoles la question des semences est intégrée aux systèmes de financement de la banque du crédit agricole. Si elles ne reçoivent pas les semences subventionnées par l'Etat, les programmes agricoles ou la FAO, doivent déployer de gros efforts pour les réunir.

Chaque femme gère sa parcelle, petite ou grande, elle en assure tout le processus de production à part qu'en début de campagne, elles sont aidées par les hommes pour le labour. Dans la plupart des cas, toute la production est destinée au ménage sauf dans le cas de variété comme l'oignon où elles peuvent avoir de fortes productions à garder dans les magasins de séchage mis à leur disposition par le

PRODAM. L'oignon, selon les présidentes des deux groupements de Woudourou, leur rapporte beaucoup de revenus surtout avec les mesures gouvernementales de limitation des importations.

Les leçons tirées des formes d'organisation des périmètres maraîchers du walo ont beaucoup inspiré le PRODAM dans la définition de ceux du Diéri. La problématique fixée est d'assurer la promotion socioéconomique des femmes tout en rééquilibrant les interventions du PRODAM dont les plus importants sont tournés vers le walo et le Ferlo.

Pour les périmètres du Diéri, le PRODAM a voulu rompre avec le modèle individualiste que les femmes du walo ont développé autour du maraîchage, et adopter le modèle communautaire. Non seulement le système d'irrigation ne permettait pas la parcellisation mais aussi et surtout le type de culture à adopter devait être quasi homogène contrairement aux cultures du walo où il peut y avoir une pluralité de spéculations sur une même parcelle<sup>149</sup>.

Les périmètres du Diéri ont été mis en place après une série de concertations entre les groupements de femmes des villages de cette zone, le service régional de l'hydraulique, l'agence régionale du conseil agricole, la communauté rurale, le représentant des émigrés, les notables du village et toutes les personnes de bonne volonté du village. L'un des premiers critères est que la demande émane et soit portée par les femmes qui témoignent de leur engagement par la mobilisation d'une contribution financière. La démarche repose sur l'identification préalable par le service régional de l'hydraulique de villages dont le forage a un débit excédentaire pouvant supporter en plus de l'alimentation en eau, l'irrigation d'un périmètre de trois (3) à cinq (5) hectares.

La contribution de 5% des femmes à ce projet est souvent prise complètement en charge ou en grande partie par les émigrés. Après la mobilisation de la contribution les hommes du village affectent la terre aux femmes. Pour sécuriser leur investissement les femmes demandent une immatriculation de la terre à la

---

<sup>149</sup> Dans les périmètres maraîchers du walo les femmes font la culture de l'almoudo (apprenti coran) qui pour manger rassemble dans son bol tous les mets reçus en offrande. Alors dans un souci de disposer de maximum de légumes pour le repas elles mettent, tomate, haricot, aubergine, piment... exposant ainsi les parcelles aux attaques des puces et puceron dont les vecteurs sont divers et transmissibles d'une plante à une autre.

communauté rurale, ce qui les couvre, d'un éventuel désir de retrait de la terre de la part des hommes.

La mise en valeur de ces périmètres permet aux femmes d'employer des ouvriers agricoles, des jeunes dont l'âge est compris entre vingt (20) à trente (30) ans.

En terme d'impact les périmètres horticoles visent le relèvement des revenus des groupes vulnérables dont l'accès aux ressources n'est pas aisé (terre, crédit de campagne, etc.). En plus, ces deux groupes constituent la frange la plus importante de la population et supportent toutes les difficultés économiques auxquelles les ménages ruraux sont confrontés.

Pour cela, l'outil de production doit être parfaitement bien maîtrisé pour assurer trois cycles de culture par campagne. Dans le partenariat avec l'école nationale d'horticulture de Dakar, des jeunes stagiaires viennent dans les périmètres former les femmes sur les techniques d'irrigation pour faciliter la pérennisation des actions du projet.

**Tableau 6** : résultat campagne de maraîchage

Résultats obtenus sur un cycle de culture (campagne 2006/07)			Projections des résultats sur toute la campagne 2006/07 (2 cycles de culture en année de démarrage)			Projections des résultats à l'horizon 2010 (année de croisière avec 3 cycles de culture dans l'année)		
Superficie	Nb. bénéficiaires	Revenu net	Superficie	Nb. bénéficiaires	Revenu net	Superficie	Nb. bénéficiaires	Revenu net
11 ha	1300 femmes réparties en moyenne dans 433 ménages ruraux	21 millions	11 ha	1300 femmes réparties en moyenne dans 433 ménages ruraux	42 millions	50 ha	4800 femmes réparties en moyenne dans 1600 ménages ruraux	300 millions

Source : PRODAM2 MATAM

Ce tableau représente les résultats obtenus dans un cycle de culture dans un périmètre horticole du Diéri (Matam) avec un système d'irrigation goutte à goutte sur le Diéri de Matam. Non seulement le système d'irrigation goutte à goutte allège le travail des femmes, en plus il permet d'augmenter les gains de production. Sur un cycle de production, elles ont obtenu 21 millions ; avec deux cycles par an, elles peuvent obtenir 42 millions et avec une extension de leur périmètre sur 50 hectares, elles auront si elles font trois cycles l'année 300 millions de francs CFA.



L'autonomie socioéconomique des ménages agricoles, plus spécifiquement des ménages dirigés par les femmes, passe nécessairement par l'identification et la mise en place de culture à haute valeur ajoutée gage d'une intensification agricole.

#### **5.5.2.5 L'intensification de la production agricole**

Les justifications de l'appui du projet à l'autonomie socioéconomique des femmes de sa zone d'intervention sont liées au fait que dans un contexte de forte migration et de changement climatique, elles occupent une place importante dans les stratégies de survie des ménages agricoles. D'ailleurs c'est dans ce contexte que le projet met en œuvre des programmes de relance de la production agricole comme le système de riziculture intensive dans le contexte de l'agrandissement des ménages agricoles et la difficulté d'augmenter les aménagements hydro agricoles, en misant sur la préservation de l'environnement.

- **L'introduction de la riziculture intensive**

Le PRODAM a toujours valorisé l'idée d'une double culture de riz, afin d'assurer la sécurité alimentaire. Mais les producteurs y sont peu favorables car une deuxième culture de riz est étrangère aux habitudes culturelles. Elle est surtout considérée comme très contraignante car elle coïnciderait avec les mois les plus chauds de la région en mai- juin au cours desquels le niveau de l'eau du fleuve est le plus bas rendant les coûts de pompage plus élevés. Par ailleurs, la surveillance des champs serait accrue car liée à la présence d'oiseaux granivores, de la déambulation du bétail et d'autres animaux prédateurs à la recherche d'une nourriture plus rare durant ces mois chauds. Enfin, de nombreuses familles dépendent des revenus migratoires pour assurer les compléments alimentaires et assurer la période de soudure. Le programme PRODAM 1, né durant la période de généralisation du passage de la culture de décrue à l'irriguée durant les années 1980-1990 est donc arrivé à un moment où les populations dépendaient fortement des revenus migratoires, ceux-ci encourageant, paradoxalement, peu des innovations culturelles.

Mais avec l'augmentation de la taille des ménages (nous avons rencontré des ménages de 32 membres dans le walo, de 50 dans le Ferlo et 72 dans le Diéri), et l'augmentation de certains d'entre eux, la production agricole est désormais

insuffisante pour assurer la sécurité alimentaire (la part du périmètre affecté à un ménage était calculée sur 10 à 12 membres). Durant ces années, d'autres contraintes ont aussi pesé sur les familles et la production agricole comme la hausse des prix des biens alimentaires mais aussi des intrants et notamment le carburant (le prix du gas-oil représente 55% des charges de culture en moyenne), expliquant qu'un certain nombre de chefs de familles ont reconsidéré leur réticence initiale à une seconde campagne.

Afin de limiter les coûts de production et de renforcer les gains de productivité, le projet PRODAM 2 a expérimenté une méthode sur le riz pour d'une part amoindrir les coûts d'irrigation et de semences et d'autre part pousser la barre des rendements moyens à plus de 6.000 kg/ha.

Cette méthode, appelée « Système de Riziculture Intensive (SRI) », repose sur quatre principes : un repiquage précoce (stade deux feuilles) après 07 à 10 jours de semis en pépinière ; un écartement important (25 cm x 25 cm au moins) ; une irrigation régulière et sans lame d'eau avec alternance d'une phase humide et une phase de dessiccation et l'utilisation correcte de la fumure organique ; désherbage continu des parcelles. Dans les pays pratiquant cette méthode (Mali, Madagascar, Asie...) les rendements obtenus sont en moyenne de 10 T/ha. Au niveau de Matam, les premières réactions des producteurs font état d'une importante économie réalisée sur les semences, l'eau et le temps de travail. Le système de riziculture intensive est considéré comme une révolution dans les pays où il est réalisé, il a fourni aux producteurs les possibilités d'accroître les rendements d'une manière considérable et spectaculaire. Il peut contribuer à la réduction de la pauvreté surtout dans les zones rurales en Afrique de l'ouest où la pression démographique pèse fortement sur les terres agricoles.

Par ailleurs, les plateaux de tallage<sup>150</sup> constatés (en moyenne : 80 à 100 talles/pied contre 25 à 38 dans les parcelles témoins) semblent avoir beaucoup contribué à l'amélioration des rendements. Les pesées effectuées sur les parcelles tests ont donné un rendement moyen de 8 à 10 T/ha. Depuis son introduction, l'expansion du SRI a pris un envol considérable marquant ainsi une adhésion dynamique des

---

<sup>150</sup> La ramification de la tige au niveau du collet pour produire une touffe. Le tallage se produit à partir de nœuds qui se trouvent empilés à la base de la tige principale d'abord puis des tiges secondaires, tertiaires et d'un ordre supérieur. C'est la période de croissance du riz, la possibilité d'émettre de tiges.

populations. Ainsi, les superficies mises en valeur avec le SRI se chiffrent à plus de 150 ha. Les résultats les plus probants obtenus sont :

- Réduction de la quantité de semence utilisée de 75% ;
- augmentation du nombre de talles de 50% ;
- économie de la consommation de gasoil de 25% ;
- réduction du temps de repiquage de 25 jours ;
- réduction du nombre d'homme-jour utilisé durant les différentes opérations culturales.

L'adoption du SRI par les populations a eu des impacts significatifs sur la sécurité alimentaire des ménages et l'amélioration des revenus rizicoles.

**Tableau 7** : Compte de résultat comparatif entre SRI et pratique paysanne

SYSTEME DE RIZICULTURE INTENSIF					PRATIQUES PAYSANNES				
Désignation	Unité	Qté	PU	Montant	Désignation	Unité	Qté	PU	Montant
Gasoil	Litre/ha	73	650	47 450	Gasoil	Litre/ha	100	650	65 000
Huile	Litre/ha	1,5	1 850	2 775	Huile	Litre/ha	1,5	1 850	2 775
Semence	kg/ha	12	300	3 600	Semence	kg/ha	40	300	12 000
Urée	sac/ha	8	7 150	57 200	Urée	sac/ha	8	7 150	57 200
Labour	ha	1	25 000	25 000	Labour	ha	1	25 000	25 000
Amortissement GMP	ha	1	11 250	11 250	Amortissement GMP	ha	1	11 250	11 250
<b>TOTAL</b>				<b>147 275</b>	<b>TOTAL</b>				<b>173 225</b>
PRODUITS	Unité	Qté	PU	Montant	PRODUITS	Unité	Qté	PU	Montant
Chiffre d'affaire riz paddy (perte 5%)	Fcfa/kg	9500	125	1 187 500	Chiffre d'affaire riz paddy (perte 5%)	kg/ha	4 750	125	593 750
Valeur ajoutée riz paddy	Fcfa/kg			1 051 475	Valeur ajoutée riz paddy	Fcfa/ha			431 775
Revenu Net riz paddy	Fcfa/kg			1 040 225	Revenu Net riz paddy	Fcfa/ha			420 525
Coût de production riz paddy	Fcfa/kg			16	Coût de production riz paddy	Fcfa/kg			36
Cash Flow riz paddy				1 051 475	Cash Flow riz paddy				431 775
Usinage	Unité	Qté	PU	Montant	Usinage	Unité	Qté	Coût	Montant
Coût usinage riz paddy (Rdt 68%)	Fcfa/kg	6460	14	90 440	Coût usinage riz paddy (Rdt 68%)	Fcfa/kg	3230	14	45 220
Chiffre d'affaire riz blanc	Fcfa/kg	6460	240	1 550 400	Chiffre d'affaire riz blanc	Fcfa/kg	3230	240	775 200
Revenu net du riz blanc	Fcfa/kg			1 459 960	Revenu net du riz blanc	Fcfa/kg			729 980

Source : PRODAM2

Avec le SRI, le coût de production chute de 20 points par rapport à celui des pratiques paysannes passant respectivement de 36 F/kg/ha à 16 F/kg/ha. Le revenu

net du riz blanc avec le SRI est doublé par rapport aux pratiques paysannes passant de 729 980 F à 1 459 960 F.

**Tableau 8** : impact du SRI sur la sécurité alimentaire d'un ménage en zone Walo

Scénarii	Intensité Culturelle égale à 1 combiné avec le SRI	Intensité Culturelle égale à 1.25 combiné avec le SRI	Intensité culturelle égale à 1.5 combiné avec le SRI
Production de riz paddy	10 Tonnes/ha	12.5 Tonnes/ha	15 Tonnes/ha
<sup>2</sup> Besoin céréalier du ménage rural (foyre) de 10 à 12 personnes	3 Tonnes/an	3 Tonnes/an	3 Tonnes/an
Excédent paddy	7 Tonnes	9.5 Tonnes	12 Tonnes
Excédent de riz blanc commercialisable	4.76 Tonnes	6.46 Tonnes	8.16 Tonnes

Source : Prodram2

Le SRI combiné avec une intensité culturelle variant de 1, 1.25 et 1.5<sup>151</sup> permet à un ménage de 10 à 12 personnes disposant de 01 ha de terre aménagée en zone walo de satisfaire ses besoins céréaliers de 03 tonnes par année avec des excédents de riz blanc commercialisables passant respectivement de 4.76 t, 6.46 t et 8.16 tonnes, soit une valeur économique respective de plus de 1.1 ; 1.5 et 1.9 millions de F CFA avec un prix de vente de 240 F/kg.

**Tableau 9** : Impact du SRI sur l'autosuffisance alimentaire au niveau national

Scénarii	Intensité Culturelle=1 combiné avec le SRI	Intensité Culturelle= 1.25 combiné avec le SRI	Intensité culturelle = 1.5 combiné avec le SRI
Production riz paddy	10 Tonnes/ha	12,5 Tonnes/ha	15 Tonnes/ha
Quantité de riz blanc obtenue	6.8 Tonnes /ha	8.5 Tonnes/ha	10.2 Tonnes/ha
Superficie minimale à exploiter pour combler le gap des importations (700 000T)	147 059 ha	108 359 ha	85 784 ha
Options de mise en œuvre	Hivernage =147 059 ha Contre saison =0	Hivernage= 86687ha Contre saison=21672 ha	Hivernage=57189 ha Contre saison =28595 ha

Le SRI combiné avec une intensité culturelle de 1 , ou 1.25 , ou 1.5 impacte sur la

<sup>151</sup> Fréquence des récoltes sur une même superficie, par exemple pour produire du riz sur un hectare et demi alors qu'on a un hectare, on joue sur la fréquence dans une même année ; produire sur un hectare contre hivernage et sur un demi-hectare.

Ainsi, pour combler le gap des importations annuelles de 700 milles tonnes il suffirait de mettre en valeur respectivement 147 000 ha, 108000 ha ou 85 000 ha par année.

- **Impact du SRI sur le travail des femmes**

Dans le cadre de mon engagement pour PRODAM, j'ai effectué des enquêtes avec Jeanne Coopman, anthropologue américaine <sup>152</sup>, auprès des présidentes de groupements du village de Woudourou dont l'une d'entre elle a une parcelle dans le périmètre test du SRI. Nous voulions savoir les contraintes rencontrées par les femmes dans la mise en œuvre du SRI, dans la mesure où les cadres du projet voulaient généraliser ce système, en adoptant deux campagnes de culture afin d'avoir une couverture alimentaire satisfaisante et des surplus de production pour la commercialisation.

Nous voulions avoir l'opinion des groupements de femmes sur ce système. La plupart d'entre elles en avaient seulement entendu parler. Les femmes avaient à leur disposition des informations disparates et toujours sous le contrôle des hommes : certains hommes <sup>153</sup> du périmètre de Woudourou 3 les avaient informé que grâce au SRI, ils avaient beaucoup récolté, d'autres, au contraire, n'avaient presque rien récolté car la pluie avait inondé leurs parcelles. Selon la présidente du groupement de Woudourou 1, les femmes n'ont pour l'instant pas d'avis précis sur les conséquences sur leur temps de travail car la phase expérimentale ne concerne que les chefs de ménages affectataires de parcelles dans les exploitations agricoles.

#### **5.5.2.6 L'observatoire régional genre (ORGM).**

La stratégie de promotion genre du projet a créé les conditions d'une participation pleine et active des groupes vulnérables et particulièrement les femmes et les jeunes à la vie de leur communauté, à promouvoir leur accès aux services sociaux et aux opportunités économiques, et à les aider à développer leurs capacités pour exploiter ces opportunités. La stratégie a reposé sur trois axes d'intervention majeurs: la

---

<sup>152</sup> Jeanne Coopman a participé à la pré évaluation du Prodam, elle est intéressée par les impacts du projet sur les populations pauvres de la vallée. Elle est l'auteure de plusieurs publications sur la vallée du fleuve Sénégal. On peut en citer « Putting Humpty Dumpty Back Together Again: The Challenges of Post-Dam Environmental and Economic Rehabilitation in the Senegal River Valley », Research Fellow, African Studies Center, Boston University Visiting Scholar 2004-05, Institute for African Development, Cornell University.

<sup>153</sup> Les GIE de périmètres irrigués villageois fédèrent les chefs de ménages hommes ou femmes. Les membres des regroupements de femmes peuvent aussi être cheffes de ménages affectataires de parcelles dans ces périmètres.



participation effective aux processus locaux de prise de décisions, le développement de leur capital social et le renforcement de leur pouvoir économique.

Au-delà de la formation, de l'alphabétisation, de l'attribution de parcelles dans les PIV aux femmes chefs de ménages, donc de la facilité d'accès aux besoins primaires l'observatoire genre constitue un cadre qui apporte une réponse à l'amélioration des conditions socioéconomique de cette frange importante de la population, à l'accès aux intérêts stratégiques.

Avec le soutien du projet, la région s'est dotée de vingt observatoires régionaux genre, composé chacun d'un comité directeur où toutes les catégories sociales sont représentées, et d'un bureau constitué d'un coordonnateur, d'un secrétaire (ASCOM ou secrétaire municipal), d'un chargé de communication et d'un trésorier.

L'intégration du genre dans les interventions du projet a été difficile, dans la mesure où il fallait que l'approche soit appropriée par toutes les parties prenantes du développement socioéconomique de la région. Le projet travaille sur le plan institutionnel avec les services déconcentrés de l'Etat, les autorités administratives, locales coutumières et les bénéficiaires du projet à savoir les organisations paysannes (hommes, femmes). Dans ce cadre la démarche d'intégration du genre doit prendre en compte tous les processus locaux de planification du développement socio économique. Or, les organisations paysannes reflètent les idéologies des structures sociales auxquelles elles appartiennent. Elles traduisent ces représentations sociales dans les modes d'accès et de distribution des ressources au sein de leurs collectivités. Les systèmes de représentations sociales qui hiérarchisent et contrôlent les rapports de pouvoir hommes/femmes sont manifestes dans les formes d'organisations sociales. En effet les agents sont dépositaires de dispositions se présentant comme naturelles, mais qui sont en fait l'effet d'un système structurant et conditionnant : c'est le processus de socialisation entendu comme orchestration structurale des ensembles interactifs prenant forme dans les champs sociaux<sup>154</sup>. Alors dans les dispositions locales et sociales, les femmes dans la diversité de leur situation (mère, fille épouse, tante, etc.) n'ont pas de droit d'accès aux postes de décision. Or dans le cadre de l'intervention du projet les femmes doivent accéder aux

---

<sup>154</sup> Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit, 1980, pp 88-89.

mêmes opportunités définies pour les hommes afin d'accroître le pouvoir de contrôle des femmes par rapport aux ressources productives et aux prises de décisions. Dès lors notre ambition était de promouvoir au sein des organisations paysannes, une politique d'autonomisation et de renforcement du pouvoir des femmes aux niveaux politique, économique et social.

La démarche de mise en place des observatoires genre a commencé par des réunions de sensibilisation dans les collectivités locales de la région où il fallait rencontrer les populations, les autorités locales sous la présidence du sous-préfet. Toutes les réunions se sont bien déroulées sauf dans une commune de la région où le maire a annulé la rencontre en nous invitant à une rencontre d'harmonisation avec lui. Le maire de cette commune issu de la classe sociale des Toroobe ne voulait en aucun cas que nous lui parlions de l'intégration de la dimension genre. Il savait que son élection à la tête de la collectivité locale est liée à son rang social. La mise en place de l'observatoire dans sa commune pour lui « *signifie semer la discorde dans les rangs sociaux. Nos femmes n'ont pas besoin de vos conseils, elles se plaisent à ce qu'on décide pour elles, d'ailleurs qui êtes-vous pour oser venir régler nos problèmes alors que nous sommes bien comme ça* ». Ainsi, aucun observatoire n'a été installé dans sa commune bien que les organisations de femmes soient venues plus tard en réclamer à notre niveau.

Dans la commune de Ranérou, après la mise en place de l'observatoire, les programmes de renforcement de capacités prévus n'ont pas été déroulés du fait que le responsable du développement communautaire (représentant le ministère en charge de la politique genre au Sénégal) a demandé aux femmes<sup>155</sup> de ne pas nous recevoir. Puisque les femmes peulhs sont plus nombreuses que les wolofs, nous avons préféré ne pas nous rendre dans cette localité pour ne pas faire face à des querelles et des batailles rangées.

Le développement et l'enracinement de l'Observatoire dans toutes les communautés rurales ont permis de disséminer les bonnes pratiques et leçons tirées des interventions. En transférant la problématique genre au cœur des pôles

---

<sup>155</sup> Dans cette commune il y a deux organisations de femmes : les femmes peulhs (autochtones) et les femmes wolof (communauté étrangère). Ces deux groupements ont rivalisé pour la gestion de l'espace d'hébergement construit par le PRODAM. Du fait que les femmes peulhs ne voulaient pas partager la gestion avec les femmes wolofs alors que celles-ci sont plus entreprenantes. J'ai donné la gestion aux femmes peulhs. Le responsable du développement communautaire étant aussi de l'ethnie a pris position pour les femmes peulhs et leur a demandé de ne pas nous accueillir dans le village malgré l'intervention du préfet.

décentralisés de décision économique et politique que constituent les conseils ruraux, une dynamique de participation des jeunes et femmes sera initiée.

#### *5.5.2.7 L'accès aux intrants agricoles – enjeu des semences et du crédit*

Les intrants agricoles sont constitués par les semences, les produits phytosanitaires, le carburant, les engrais. Les intrants sont inclus dans les crédits accordés par la CNCAS, cependant leur mise à disposition mérite une attention particulière.

Pour l'octroi du crédit un comité, composé des partenaires techniques (encadrement), les représentants des producteurs et des opérateurs d'intrants agricoles, préalablement sélectionnés par les producteurs, est mis sur pied. La fourniture d'intrants fait l'objet d'un appel d'offre lancé par les partenaires techniques des OP qui travaillent avec elles en étroite collaboration. Pour la sélection, les OP choisissent selon des critères de choix bien définis et discutés avec les partenaires techniques. Après leur sélection, ils participent au comité de crédit pour rassembler les expressions de besoins reçus sur les bons de commandes délivrés aux OP par la banque sous le visa des partenaires techniques. Les opérateurs fournissent les intrants aux producteurs moyennant un bon de livraison que les producteurs présentent, à leur tour, à la CNCAS, avec une copie adressée aux partenaires pour justifier d'un service fait. C'est seulement à ce moment que les fournisseurs ou opérateurs peuvent à leur tour présenter leur facture à la CNCAS pour le paiement.

Les expressions de besoins sont contrôlées par les partenaires techniques pour juger de leur adéquation avec les besoins réels des PIV. Cependant nul ne peut imaginer que les intrants font l'objet d'escroquerie entre les fournisseurs et les producteurs.

En effet, d'après nos enquêtes et les informations échangées avec certains producteurs, les fournisseurs échangent avec certains d'entre eux les bons contre de la liquidité. La somme reçue permet d'acheter les intrants à moindre coût en Mauritanie, sans aucune assurance sur la qualité des produits, le plus important, pour ces producteurs, est de garder de la liquidité. D'autres réduisent les quantités d'engrais sur le périmètre et vendent le reste sur le marché, alors que la quantité d'engrais dépend de la superficie de riz à emblaver.



Si pour des raisons non évoquées, des producteurs choisissent de réduire ou de chercher des semences dont les qualités sont douteuses, la productivité risque d'être menacée, remettant en cause l'avenir du développement agricole.

Nous avons assisté à un cas où le fournisseur retenu après appel d'offre, non seulement, ne réunissait pas les qualités requises, de plus, après livraison de la moitié du carburant, il a reçu du président de l'OP le visa de service fait qui lui a permis d'être payé par la CNCAS. Quand la livraison de la seconde moitié a eu un retard, les producteurs s'en sont ouverts aux partenaires techniques et à la CNCAS, à ce moment personne ne pouvait plus mettre la main sur le fournisseur. Plus tard nous avons appris que le fournisseur en question était le neveu du président de l'OP, qui lui a signé le bon sans avertir le groupement parce qu'il était en difficulté dans un autre contrat. Par solidarité villageoise, ils ont cotisé et demandé de l'aide aux émigrés pour sauver leur campagne.

Certains cas de malversations sont également signalés du côté des agents de développement qui achètent des intrants aux fournisseurs et les revendent aux producteurs à un prix plus élevé que celui fixé par les comités régionaux. Ceci explique en partie le fait que les producteurs se tournent vers d'autres horizons. L'approvisionnement en semence devient encore plus compliqué pour les femmes qui ne dépendent pas du réseau de distributions des périmètres irrigués villageois. Elles sont plus exposées par les malversations que les hommes qui maîtrisent plus ou moins les cours des intrants agricoles.

En outre, à part les intrants sur le riz la CNCAS ne prend pas en compte les autres spéculations. Pour trouver les semences sur les autres spéculations les producteurs se tournent vers la Mauritanie où elles coûtent moins chères, d'autres achètent à Dakar, à Ourossogui ou dans la zone.

#### *5.5.2.8 L'accès au crédit*

Nous nous sommes intéressés au crédit de campagne agricole et au crédit ordinaire. Tous les deux financés par les institutions financières de la zone. Les concours au crédit de campagne sont encore exclusivement destinés à la production rizicole d'hivernage et aux GIE attributaires des Périmètres Irrigués Villageois (PIV). Le crédit ordinaire quant à lui concerne le financement de l'ensemble des besoins exprimés et

soumis aux institutions financières. L'octroi de crédit dépend fortement de la disponibilité des institutions de financement bancaires ou privées.

- **Le crédit de campagne : l'épineuse énigme du remboursement.**

Dans la région, il est octroyé par la CNCAS (caisse nationale de crédit agricole du Sénégal) aux groupements propriétaires de PIV. Dans chaque village, il existe entre deux (2) et plus de quinze (15) groupements. Avant la campagne hivernale, les organisations de producteurs (Op) se réunissent pour définir une date de semis, les surfaces à mettre en valeur, la quantité d'intrants nécessaire, etc. L'évaluation ou l'expression des besoins leur permet de fixer le montant du crédit à solliciter à la CNCAS. La CNCAS ne prête aux producteurs que par l'entremise des structures d'encadrement, le crédit octroyé doit être remboursé en fin de campagne sinon, la banque les déclare insolvable.

Le remboursement du crédit se fait en espèce, cependant les membres peuvent rembourser en nature à l'OP qui en assure la commercialisation afin de réunir la somme empruntée à la banque. Les producteurs qui n'auront pas respecté les engagements sont exclus de l'exploitation pour la prochaine campagne. Les crédits de campagnes sont remboursables à dates échues alors que le retard dans la mise en place du crédit entraîne un retard de démarrage de campagne qui à son tour entraîne une baisse des rendements. Quand les rendements sont bas, les producteurs accordent la priorité à l'autoconsommation, et éprouvent des difficultés à réserver une partie pour le crédit. Les rendements moyens du riz tournent autour de 5 tonnes à l'hectare en moyenne ; un ménage de douze personnes consomme en moyenne une tonne huit cent (1,8t par an).

- ***Remboursement du crédit : des difficultés récurrentes***

Les producteurs du village de Woudourou affirment que le riz n'est pas seulement destiné à la consommation, il règle les « problèmes » du ménage. La zakat (aumône obligatoire pour chaque production agricole selon la religion musulmane), équivalent à 10% de la récolte, est retirée de la production du riz. Le paddy (riz non décortiqué) fait également l'objet de troc en cas d'urgence ou de retard de réception de la rente des émigrés. Toutes les dépenses liées à la consommation, aux services (voyage), à l'entraide (solidarité villageoise) sont supportées par le riz, parmi ces dépenses, l'achat des denrées alimentaires, huile, savon, lait, etc. Les estimations sur le riz qui

sont réalisées par les programmes de développement et les services d'encadrement, ne prennent pas en compte les prélèvements des producteurs avant la mise en grenier. En effet, les formes de solidarité sociale autour du riz impliquent une rétribution en nature pour chaque personne engagée à la « corvée » journalière du battage, de l'ensachage et du transport de la récolte. En milieu wolof cette forme de solidarité est appelée le « dawool » chez les pulaar, « santané » chez les wolof, (travail collectif), ne requiert aucune rétribution ni en nature ni en espèce. Les chefs d'exploitation mobilisent les parents proches ou leur entourage pour mener les activités de pointe telles que le semis, ou la récolte. Dans bien des cas, le propriétaire prend en charge le financement du repas de la journée et de la collation selon ses possibilités ou chaque personne impliquée (homme, femme, jeunes) se fait servir son repas au champ. Au tour d'un autre chef d'exploitation, la même organisation est reconduite, les valeurs véhiculées à travers ces formes de liens sociaux sont la solidarité, le partage, l'entraide et l'honneur. Par contre dans la société halpulaar, de manière répétitive, cette solidarité crée une valeur marchande non pris en compte sous ses diverses formes, si à chaque participation à une séance de récolte de paddy, à une rétribution en nature est attendue.

L'action sociale est-elle devenue payante ? Est-ce une forme déguisée de vente d'une force de travail ? Travailler dans ces conditions, selon son propre rythme de travail, d'un lieu à autre, ne vaut-il pas mieux que de mettre en valeur une parcelle, si les bénéficiaires révèlent que chaque jour de travail, la rétribution est égale à un ou deux « moudo » (l'équivalent de 4 kg, en moyenne 1,4 tonnes à l'année), sans le paiement des coûts de production ? Cette « solidarité déguisée » continue d'exister et constituera un handicap majeur pour les ménages sans émigrés qui peinent à trouver les ressources supplémentaires pour assurer les charges de consommation et de bien-être. Dans ces conditions comment rembourser le crédit si le ménage n'allie pas la culture du riz à d'autres activités agricoles ?

La double culture de riz serait la condition salutaire, cependant les producteurs s'inquiètent des coûts de pompage pour maintenir l'humidité de la parcelle en ces périodes de fortes canicules.

Le remboursement du crédit est une condition pour mener une campagne, les producteurs défaillants sont remplacés par d'autres si les surcharges des coûts de

productions ne peuvent pas être supportées par les membres de l'OP, quelque fois c'est l'impasse. A titre d'exemple, le village de Koundel pendant trois ans, n'a pas reçu de crédit de campagne à cause d'impayés. Les mauvais payeurs ont causé le désarroi du village qui de surcroit a une forte communauté de rapatriés de la Mauritanie et sans l'intervention des émigrés, la culture du riz serait un mauvais souvenir.

Les ménages avec émigrés remboursent correctement le crédit, d'après les responsables des commissions de crédit « *même si les rendements sont très faibles, ils remboursent quand même leur crédit, si tu as des enfants en émigration, tu peux dormir tranquille...* ».

Si on évalue toute la production de paddy (riz non décortiqué), approximativement 4 tonnes sa valeur financière tourne autour de quatre cent mille francs (400000 F), vendue au prix de cent (100 F) le kilogramme. Il apparaît alors très difficile aux ménages sans revenus supplémentaires de rembourser le crédit qui tourne autour de 1650000 F.

Les organisations paysannes (OP) tentent de trouver des solutions pour le remboursement du crédit, néanmoins, les réalités apparaissent souvent sous une autre forme. La dégradation de certains aménagements par manque de moyens d'entretien est une des causes invoquées par les OP, bien que certains travaux d'entretien leur incombent. Les travaux lourds sont pris en charge par les fonds d'amortissement des OP, difficilement mobilisables. Dans certains cas, ces fonds d'amortissement destinés à l'entretien des PIV et au renouvellement du matériel agricole, sont utilisés pour sauver la campagne rizicole. Ce qui fait que pour le labour et l'entretien, ils font appel à des prestataires de services, dont les coûts sont souvent élevés alors que les fonds reconstitués sont faibles. Le manque de labour ou d'entretien des PIV concourt à leur dégradation, la conséquence la plus immédiate est la baisse des productions.

Dans le village de Woudourou, une OP a utilisé son fonds d'amortissement en 2009 pour acquérir deux tracteurs subventionnés par le gouvernement, dans le but de réaliser en plus de leur labour, des prestations dans la zone. La direction de l'encadrement leur ayant interdit d'utiliser leurs fonds d'amortissement pour l'achat de matériels agricoles quelle que soit l'opportunité de l'investissement, ils ont réalisé

leur souhait sans l'aval du programme. D'ailleurs ces situations font partie selon les agents de l'encadrement de l'une des contraintes auxquels ils font face dans la vulgarisation agricole. L'année suivante ces producteurs devaient renouveler leur GMP, pour eux, les gains espérés en valaient la peine puisque qu'un seul tracteur était disponible dans la zone. Malheureusement les conditions pédologiques de la région n'étaient pas trop adaptées aux mécanismes des tracteurs acquis avec le fond d'amortissement. Ainsi ils se retrouvent avec des tracteurs sans grande utilité, en panne de surcroit. Si l'année suivante l'Etat n'avait pas mis à la disposition des producteurs de la vallée de nouveaux GMP dans le cadre de la GOANA (grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance), à ce moment, ils ne seraient pas en mesure de renouveler leur outil de production et seraient non éligibles à la CNCAS.

En réalité le périmètre est affecté aux GIE (groupement d'intérêt économique) des villages, les ménages ne sont qu'affectataires de parcelles. La banque agricole prête au GIE, s'il ne rembourse pas à temps, il ne bénéficie pas de crédit de campagne. Les responsables de GIE gèrent à leur niveau les situations d'impayées, ils ont leur mode de gestion et de recouvrement. Dans leur mode de gestion, ils peuvent pénaliser le déficitaire en lui retirant la parcelle et en la réaffectant à d'autres membres dans le groupement qui ont les possibilités de compléter le manquant pour la campagne en cause. Paradoxalement, les ménages pauvres sont les premiers à rembourser le crédit, en nature, ils le déduisent de leur production si elle est bonne. Selon M.D « *je suis pauvre mais cela ne m'empêche pas de rembourser le crédit, je ne dépends que de la riziculture, donc obligatoirement je rembourse même si deux jours après je n'aurai plus de quoi manger. Je n'imagine pas rester une campagne sans produire, ce serait la catastrophe pour ma famille* ». Une question d'orgueil ou de prudence ?

Par contre les ménages avec émigrés bien qu'ils soient dans la plupart du temps les premiers à rembourser le crédit, ils constituent, curieusement, d'après les agents de l'encadrement les cas les plus fréquents de retraits des périmètres. Préférant rembourser leur crédit en espèce avec la rente migratoire, si celle-ci subit un retard, ils sont dans l'impasse.

Pour sécuriser les ménages du retard de paiement de crédit les programmes d'encadrement ont octroyé aux GIE de PIV des magasins de stockage. Ces magasins permettent aux GIE de collecter et de stocker en fin de campagne la production destinée au remboursement du crédit. Le GIE met sur le marché le stock de paddy collecté et rembourse à la CNCAS le crédit<sup>156</sup>. Néanmoins les ménages avec émigrés ou nantis préfèrent toujours ne rien déduire sur leur production pour le remboursement du crédit guettant toujours la rente migratoire.

La mise en valeur en contre saison chaude, de spéculations à hauts rendements comme les pastèques, les melons, semble séduire les producteurs pour lever les contraintes du remboursement du crédit et accéder aux marchés, néanmoins, les résistances de certains d'entre eux bloquent toute initiative.

Les présidents de groupement affirment avoir reçu les formations nécessaires pour leur renforcement institutionnel et disposent d'outils de gestion performants que nous avons pu vérifier, néanmoins, le remboursement du crédit reste une question à élucider. L'obsolescence des outils de production ou la mauvaise foi des ménages agricoles dépendant fortement d'un revenu migratoire plutôt que de l'agriculture, autant de questionnements qu'il faudra appréhender de concert avec les acteurs du développement rural.

- **Quand l'Etat promet d' « éponger la dette »**

Le gouvernement du Sénégal, soucieux de l'importance du financement dans le secteur agricole a mis en œuvre plusieurs tentatives afin de faciliter l'accès au crédit aux ménages agricoles pauvres. En outre les infrastructures de production et les investissements sur les intrants agricoles mis en place suite aux années de sécheresse ont besoin d'être sécurisées. L'objectif poursuivi par le gouvernement à travers le développement de la riziculture est la satisfaction des besoins nationaux en riz toujours croissants et dépendants des marchés internationaux. La couverture nationale en riz tourne autour de 20 à 30 % sur une consommation estimée à 600000 tonnes de riz blanc par an<sup>157</sup>.

---

<sup>156</sup> Les bénéfices tirés de la commercialisation du paddy sont versés dans la caisse du groupement et assurent le financement des activités des associations.

<sup>157</sup> SAED Mars 2001.

Ainsi, le financement de la riziculture et de l'agriculture en général incitait le gouvernement à mettre en œuvre plusieurs options qui se sont soldées par des échecs. Tout d'abord, l'Etat a opté pour le financement des banques classiques commerciales mais leur système exigeait des garanties que les ménages agricoles ne pouvaient satisfaire<sup>158</sup>. D'abord les coûts de transactions commerciales (recherches d'informations sur les clients dispersés) étaient trop élevés par rapport à la demande trop faible de crédit. De plus les lourdeurs administratives ne sont pas en adéquation avec le besoin de financement des activités agricoles. L'intensification de la production du riz nécessite un système de financement performant pour soutenir les actions de l'Etat dans ce domaine. Ainsi en 1985, l'Etat met en place la Caisse Nationale du Crédit Agricole pour financer la riziculture et l'agriculture en générale. La CNCAS prend le relais du financement de la riziculture initialement confié à la SAED (société d'aménagement et d'exploitation du Delta et de la Falémé). En 1984 sous la directive des organismes internationaux l'Etat du Sénégal lance la Nouvelle politique agricole qui lui permet de se retirer progressivement des sociétés nationales et d'entamer la responsabilisation des producteurs à travers la mise sur pied d'organisation de producteurs. Ces organisations de producteurs regroupés au sein de groupements d'intérêts économiques constituent les clients potentiels de la CNCAS qui à partir de 1987 commence le financement des riziculteurs et des agriculteurs en général. Le renchérissement des coûts de productions suite à la montée des cours mondiaux du pétrole dans le monde, plonge davantage les producteurs dans la pauvreté et dans l'impossibilité de remplir leur engagement auprès de la CNCAS. Conscient de la perte de vitesse des productions agricoles dont il se sent, en partie, responsable à cause d'un manque de programme agricole performant, l'Etat, en 2003, vient au secours du monde rural par l'adoption de plusieurs mesures dont la distribution de vivres, l'époungement<sup>159</sup> des dettes. Quand l'Etat intervient directement sur le paiement ou sur le remboursement du crédit, il crée des dysfonctionnements sur le système de financement de la CNCAS. Le rôle de l'Etat est de favoriser l'accroissement des ressources au niveau des institutions financières et la mise en œuvre des politiques publiques capables de renforcer le développement de l'agriculture<sup>160</sup>. Si, au lieu de jouer son rôle qui est de centraliser

---

<sup>158</sup> A., Fall, 2006. Fall A.A, 2006, Impact du crédit sur le revenu des riziculteurs de la vallée du fleuve Sénégal, thèse de doctorat présenté au Centre International d'Etudes Supérieures en Sciences Agronomiques (SupAgro) UMR/MOISA Montpellier.

<sup>159</sup> Communiqué du conseil des Ministres du Sénégal du 27 mai 2003.

<sup>160</sup> Idem.



la demande éparpillée de crédit auprès des productions et d'assurer le contrôle et les sanctions en cas de défaillances des institutions financières, l'Etat s'immisce dans les relations entre les banques et les producteurs en jouant non le rôle d'intermédiation, il entraîne un dérèglement des conditions du prêt. Les institutions financières restent sur la défensive alors que les producteurs attendent la « main » de l'Etat « providence ».

Ainsi, rembourser le crédit de campagne à date échue, est une « perte » dans la mentalité des producteurs, car le Gouvernement peut à tout moment éponger la dette du pays à la caisse nationale de crédit agricole, CNCAS. Or la CNCAS est une banque qui fonctionne avec les règles prudentielles qui font que seule la liquidité (argent) est une assurance pour sa durabilité. Bien qu'elle soit une structure nationale, elle est autonome. L'Etat annule la dette alors qu'à son niveau il n'y a pas de rentrée financière, les producteurs qui ne rembourseront pas seront toujours débiteurs à la banque, par conséquent le crédit leur sera refusé. Cette situation crée le retard des paiements qui influent très fortement sur les prêts, sur la campagne et enfin sur la production : un cercle vicieux qu'il faut bien maîtriser pour assurer au moins une bonne campagne.

- **Les crédits ordinaires pour les activités extra agricoles**

Le crédit ordinaire est financé aussi bien par les banques que par les institutions de micro finance aux groupements de producteurs, aux éleveurs, aux groupements de femmes, aux individuels hommes ou femmes. Les crédits ordinaires sont surtout orientés aux activités extra agricoles et concourent à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Dans ce cadre nous nous sommes surtout intéressé au micro crédit rural dans la mesure où selon les producteurs il est non exigeant de garantie par rapport au système bancaire classique qui est très contraignant et trop exigeant d'engagement qu'ils ne peuvent remplir. En outre ils déclarent que les intérêts sont trop élevés entre 17 et 19%, cette raison qui les pousse vers le micro crédit, non seulement moins contraignant mais en plus proche des ruraux, car implanté dans presque beaucoup de villages centres où le déplacement est plus aisé.

Pour nous rendre compte des facilités octroyées par le système de micro crédit dans la réalisation d'activités extra agricoles nous avons rencontré quelques bénéficiaires.



Les personnes interviewées se disent satisfaites des prestations au niveau des caisses de crédit pour créer, entretenir ou diversifier leurs activités. Chaque personne a déclaré au détail le nombre de crédit engagé, sa destination et son degré de satisfaction.

D'une manière générale d'après nos enquêtés, le micro crédit participe à :

- L'amélioration de la situation économique et sociale des bénéficiaires.
- L'émergence d'une nouvelle dynamique économique dans la zone.
- L'accès aux services sociaux de base.

Pour contourner les contraintes bancaires les producteurs et productrices s'orientent vers les institutions de micro crédit du fait de leur caractère plus souple, leur proximité, le ciblage des plus pauvres souvent exclus du système financier classique. Les procédures contraignantes enregistrées auprès des systèmes bancaires pour l'octroi de crédit ont trouvé des palliatifs grâce aux mutuelles d'épargne installées dans les villages. Ainsi beaucoup de projets et programmes de développement ne se rendent pas compte que la micro finance « n'est qu'un outil parmi toute la palette de mesures visant à lutter contre les inégalités de genre<sup>161</sup>».

Par contre les crédits accordés aux groupements de femmes pour le maraichage comme celui des hommes sont très faibles dans les mutuelles que nous avons visitées. Les femmes tirent individuellement du crédit pour leur parcelle. Les crédits sont très faibles mais sont proportionnels à la taille de leur exploitation, l'essentiel pour les femmes c'est de tirer du petit crédit remboursable dans les délais pour maintenir leur activité. L'adhésion des femmes à des mutuelles d'épargne et de crédit villageoises leur permet certes de satisfaire leur besoin de financement mais n'augmentent pas leur emporwerment comme le pensent beaucoup d'ONG et de programmes. En effet « la majorité des organismes de micro-crédit (associatif ou public) insistent sur les bénéfices familiaux du microcrédit, et renforcent

---

<sup>161</sup> Isabelle Guérin, Jeanne Palier et Benoît Prévost, 2009, Femmes et Microfinance. Espoirs et Désillusions de l'expérience indienne. Economie et Gestion, Editions des archives contemporaines et en partenariat avec Agence Universitaire de la Francophonie.

indirectement la perpétuation des rôles traditionnels au lieu de promouvoir l'égalité entre les sexes »<sup>162</sup>.

#### **5.5.2.9 L'accès à l'eau: dynamiques communautaires**

L'existence du fleuve sur 200 km dans la région de Matam, facilite l'accès aux populations riveraines du fleuve, toutefois, la maîtrise demeure une contrainte majeure. Dans les systèmes de productions traditionnels, les cultures de décrue alternaient avec les cultures pluviales.

Avec la mise en place des périmètres rizicoles, la maîtrise de l'eau est possible grâce aux groupes moto pompes. Néanmoins l'accès à l'eau potable dans le walo se posait avec acuité, le partenariat Union Européenne-Etat du Sénégal a permis l'implantation dix (10) forages dans l'ensemble des villages du walo qui n'en disposait pas en 2007.

Sur l'axe Diéri les forages approvisionnent les villages, la zone étant fortement dépendante de l'agriculture pluviale. Les premiers périmètres maraichers des femmes implantés dans les réseaux d'eau des forages n'ont pas donné les résultats attendus, non seulement à cause de pannes répétées de forage, mais aussi de la mauvaise volonté des hommes qui prétendaient au gaspillage d'eau. Un forage polarise cinq ou six villages, rendant sa disponibilité aléatoire pour tous les usagers. Certains villages du Diéri parmi lesquels les Agnams, ont acquis leurs forages grâce à la mobilisation de leurs communautés émigrées. Jusqu'à une période récente certains villages du Diéri comme Théyel Seebé ne disposaient pas de forage et étaient dépendants de ceux dans leur proximité.

Dans le Ferlo, les premiers forages dataient des années 1950 et n'ont jamais fait l'objet de réhabilitation. Avec l'appui des projets comme le PRODAM et le PAPEL, des forages ont été réhabilités et de nouveaux construits dans pratiquement quinze villages, dont Loumboul qui fait partie de notre zone d'enquête.

---

<sup>162</sup> Houda Laroussi , « femme et micro-crédit en tunisie le micro-crédit, outil de valorisation de la femme au sein de la famille ? », *Revue Tiers Monde* 3/ 2009 (n° 199), p. 501-516  
URL : [www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-3-page-501.htm](http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-3-page-501.htm).  
DOI : [10.3917/rtm.199.0501](https://doi.org/10.3917/rtm.199.0501)

### **5.5.3. Dynamiques communautaires autour de l'accès à l'eau dans le Ferlo.**

Les associations des usagers de forages sont créées dans l'espace national pour fédérer les acteurs autour de l'eau et définir des règles de gestion efficace de la ressource. Partout dans la région les associations émergent dans les trois zones éco géographiques de la région. Les dynamiques communautaires créées autour des forages au Ferlo attirent plus notre attention. Toute la dynamique sociale au Ferlo est bâtie autour de l'eau, qui, pendant des années a rythmé leur mobilité. La mobilité des pasteurs peuls de la région a été toujours déterminée par la recherche de l'eau et des pâturages dans le Diéri pendant la saison des pluies, dans le walo, pendant la saison sèche. Le rapport de l'homme à son environnement obéit à ses schèmes éminemment culturels, qui s'expliquent souvent dans la représentation de la nature (milieu naturel, physiologie humaine), ainsi qu'au travers des modalités pratiques d'appropriation, de transformation voire d'adaptation des diverses sociétés aux écosystèmes dans lesquels elles évoluent<sup>163</sup>. Si avec les crises climatiques une partie des peulhs walo s'est sédentarisée et a adopté l'agriculture comme activité de production, la majorité les peuls (walo et Diéri) a migré vers de nouveaux espaces. Les années de sécheresse répétées<sup>164</sup> ont provoqué de vastes mouvements de troupeaux vers le Ferlo, le joolof, le Sine Saloum (régions de Kaolack et Fatick). Les éleveurs ont quitté la vallée du fleuve Sénégal à la recherche de pâturages méridionaux en 1972-1973, mais aussi en 1983-1984, et plus récemment en 1991 et 1992. Même si ces dernières années les pluies sont devenues plus fréquentes, néanmoins leur caractère aléatoire (Santoir, 1994) contraint les troupeaux à séjourner de plus en plus longtemps dans le sud qui concentre désormais de fortes populations animales. Les transhumances, jadis orientées vers le nord (en Mauritanie) et le lit majeur du fleuve, (Santoir, 1994) sont désormais réorientées vers le sud, vers des zones où les pluies sont plus abondantes et les pâturages plus nombreux.

Les événements malheureux de la Mauritanie, à la suite desquels les peuls ont été expulsés, alors que dans la vallée, la pratique de l'élevage occasionnait des heurts violents entre pasteurs et agriculteurs (qui jadis vivaient en symbiose), précipitent ces

---

<sup>163</sup> Marie-odile Géraud, Olivier Lesservoisier, Richard Pottier, les notions clés de l'ethnologie, analyse et texte, 2<sup>ème</sup> édition, Armand Colin, Paris, 2000

<sup>164</sup> Santoire, 1994, Décadence et résistance du pastoralisme. Les Peuls de la vallée du fleuve Sénégal. In: Cahiers d'études africaines. Vol. 34 N°133-135.

derniers vers le Ferlo. Les pasteurs peuls disposaient de pâturages dans le Ferlo mais les mares d'eau temporaires constituaient les seules ressources d'eau utilisables aussi bien pour les animaux que pour l'alimentation humaine.

D'après le chef de village de Loumboul Samba Abdoul:

*En période hivernale, nous buvions l'eau des mares et marigots, pour rester sur place surveiller le bétail. Les femmes pouvaient chercher de l'eau accompagnées des garçons, pendant des jours, dans le Ferlo ; en ce moment il n'y avait que peu de forages dont l'accès était très difficile. Nos enfants et nos femmes étaient toujours malades parce que cette eau était insalubre, en ce moment on ne connaissait pas les détergents comme aujourd'hui.*

La construction et la réhabilitation de forages par les projets et les programmes de l'Etat a lancé le début d'une adaptation des pasteurs à leur nouvel environnement. Autour des forages sont bâties des dynamiques sociales de protection et de préservation des ressources pastorales qui fédèrent les acteurs socio politiques et économiques, les acteurs étatiques, les organisations de la société civile, les projets de développement de l'élevage.

La gestion concertée de l'espace pastorale demeure une des priorités des éleveurs dans les villages du Ferlo. Les activités de production, les activités extra agricoles, les activités génératrices de revenus, la transhumance sont régies et définies par un code de conduite intégré et partagé par les acteurs. La prise en compte du facteur écologique est devenue une nécessité pour une gestion harmonieuse des ressources pastorales. Les contraintes du secteur de l'élevage marquées par Les sécheresses successives, la variabilité, la précarité et l'insuffisance des ressources poussent les pasteurs peulhs à la transhumance sur de longues périodes et sur de grands espaces. Ayant une longue tradition migratoire, les peulhs à cause du rétrécissement des espaces pastoraux sont devenus réfractaires au respect de l'environnement car mus par leur seul souci de sauver le bétail. Très individualistes, les pasteurs peulhs ont quand même réussi à jeter dans les Ferlo les bases d'une vie communautaire autour de l'eau. A t- on l'habitude de dire que le peulh est dépendent de son bétail, il est défini et se définit lui-même par rapport à son troupeau, un Peulh

sans troupeau n'est rien<sup>165</sup>. Le peulh se définit par son troupeau<sup>166</sup> le troupeau ne se représente pas un bien au même titre qu'une maison ou de l'argent, le troupeau c'est le peulh lui-même, c'est son repère dans le monde ; les Peulhs disent : « *Il ne reste rien du paysan quand il meurt s'il était riche ; un Peulh ne sera pas oublié après sa mort car son troupeau continue de vivre* ». L'intensification de l'agriculture, pour les pasteurs peuls, est synonyme d'un reniement des principes de leur existence qu'ils croient immuables<sup>167</sup>. Mais, la scolarisation des Peuls et leur insertion dans le monde est contradictoire aux enseignements du *pulaagu*<sup>168</sup> dont le premier fondement est la possession du troupeau. Cela explique cette boutade : *toorodo ko pullo basdo* (le *toorodo* est un Peulh qui s'est appauvri en perdant son troupeau). Le *toorodo* est, dans la conscience populaire, un ancien Peul qui, en s'appauvrissant, s'est sédentarisé et s'est adonné à l'agriculture, une activité répugnante pour le Peulh. La quête perpétuelle de l'espace et de l'eau détermine la vie du peulh, il se déplace au gré des saisons, en s'établissant le peul laisse suffisamment d'espace entre lui et son voisin immédiat dans le souci de ne pas mêler leurs troupeaux.

Les pannes longues et répétées des forages pastoraux ont fait que les peulhs n'ont jamais été fixes, leur mode d'habitation sommaire (cases ou tantes mobiles) facilite cette mobilité.

La sédentarisation des peulhs autour d'une unité pastorale est une innovation rendue possible par l'existence de l'eau. Le forage de Loumboul et l'ensemble des ouvrages connexes ont été installés par un projet de développement agricole, partenaire: un parc à vaccination, un magasin d'aliments de bétail et une pharmacie vétérinaire villageoise avec la formation de deux auxiliaires d'élevage. Cela a permis d'améliorer la santé animale et les paramètres zootechniques et zoo-économiques du cheptel. La productivité de l'élevage a été relativement augmentée. Ainsi, le taux de fécondité est passé de 50 à 64 %, celui de la mortalité de 16 à 08 % et le taux d'exploitation de 10 à 14 %.

L'unité pastorale regroupe l'ensemble des villages polarisés par le forage. En général, elle regroupe entre dix et quinze villages qui dépendent du forage, ces

---

<sup>165</sup> Ngaïdé, 2003 Ngaïdé Abderrahmane, 2003 « stéréotypes et imaginaires sociaux en milieu halpular », cahiers d'études africaines, N° 172.

<sup>166</sup> Idem, Elisabeth, Boesen citée.

<sup>167</sup> Ibid, Boesen 1997 : 46-47 cité.

<sup>168</sup> Code de conduite des peuls

villages pouvant appartenir ou non à la même communauté rurale. L'unité rurale de Loumboul Samba Abdoul dépend de la communauté rurale de Oudalaye, qui elle-même est inscrite dans le département de Ranérou Ferlo. L'unité pastorale est constituée d'un bureau et des commissions dans lesquelles chaque village membre a son représentant (le délégué), sa mission étant de gérer l'ouvrage et les infrastructures mises à leur disposition.

Les membres de l'unité pastorale définissent un plan de gestion dans lequel ils fixent les règles d'installation des transhumants, situés sur un rayon de un à deux kilomètres, l'information est transmise aux radios communautaires de la zone. A la veille de chaque hivernage, les comités se réunissent, délimitent les champs de culture et les parcours de bétail pour éviter les conflits dans le village. Le président de l'unité pastorale que nous avons rencontré dans son commerce nous dit « *nous avons mis en place un fonds de protection des pâturages, pour entretenir nous-mêmes nos ressources, nous devons réfléchir sur notre avenir, les projets sont éphémères, ils lancent des initiatives et c'est à nous de les développer* », M.B est un jeune de 32 ans, nouvellement élu président il promet de faire le maximum pour mériter la confiance des ferlankés qui l'ont porté à la direction de l'unité pastorale.

Une innovation de taille notée dans la démarche de mise en place de fonds de pâturage et qui dénote d'un changement notoire de mentalité chez ces populations qui ont toujours pensé que la ressource pastorale était une providence divine dont l'usage doit être gratuit. Si actuellement, l'eau du forage, qui est aussi une ressource naturelle, fait l'objet de paiement de la part des usagers, une avancée est notée aussi à ce niveau.

Le mythe selon lequel, le peul s'identifie à son troupeau est à moitié levé dans le Ferlh et même si dans les prescriptions du Pulaagu (code de conduite des peuls) l'alphabétisation n'est pas prévue, le village de Loumboul a réussi sa participation au programme.

Le programme d'alphabétisation qui avait pour ambition d'enseigner les règles d'une bonne gestion de l'espace pastoral dans toute l'unité pastorale (village centre et environnants), a été le déclic selon les populations de la mise en place des écoles formelles dans cette localité. Le chef du village raconte:

*Quand nous nous sommes engagés dans le programme d'alphabétisation, nous avons ouvert des classes dans tous les villages, c'était tellement intéressant pour nous et on voulait que nos enfants qui n'avaient pas cette chance soient inscrits. Les responsables ont dit non parce que le programme était destiné aux adultes mais ils nous ont conseillé d'aller voir l'inspecteur départemental de l'éducation à Matam, en ce moment Matam dépendait de la région de Saint Louis. Ils nous ont beaucoup appuyés auprès de l'inspecteur d'académie à Saint Louis jusqu'à ce qu'on ait une classe de CI (cour d'initialisation), actuellement vous voyez vous même nous avons une grande école (...).*

Les programmes d'alphabétisation tout en enseignant aux peuls les bonnes pratiques et les règles de gestion pastorale ont participé à l'éveil des mentalités et à l'émancipation des femmes.

Le partenariat entre les services eaux et forêts et celui des parcs a donné naissance au programme de sauvegarde de l'environnement à travers la plantation d'espèces ligneuses pour la régénération des ressources de la forêt menacée par les coupes abusives. Le programme bénéficie d'un mouvement éco garde constitué par des jeunes, des femmes formés pour veiller à la sauvegarde de l'environnement grâce à la fixation de taxes et d'amendes aux mauvais usagers.

Par ailleurs la sédentarisation des populations peulh a favorisé les dynamiques communautaires portées par les femmes. Ces dynamiques ont été prises en charge par les projets et programmes de développement autour d'activités maraichères, de transformation laitière, d'alphabétisation, etc.

Le dynamisme des femmes dans les programmes de sauvegarde de l'environnement, a été récompensé par la mise en place de deux périmètres maraîchers dans le village. Le premier périmètre où les femmes se sont regroupées a été disloqué pour des problèmes issus de deux familles, ainsi les femmes de wouro doro sont restées chez elles<sup>169</sup>. Un deuxième périmètre est récemment mis à leur disposition par un partenaire du village.

---

<sup>169</sup> Actuellement le village est séparé en deux à cause de ce conflit, alors que leurs protagonistes ne sont plus vivants. Les populations de wouro doro ne partagent plus rien avec ceux du village d'origine. Si vous les connaissiez pas avant, personne ne vous parle d'eux, ou bien on parle d'eux comme habitants d'un autre village.

Les femmes se sont organisées en groupements de promotion féminine et se sont imposées dans le village jusqu'à ce qu'une classe d'alphabétisation leur soit affectée afin que tous leurs membres sachent lire et écrire. A travers leur groupement elles reçoivent des invitations pour participer à des formations dans la région. Bien que les hommes soient réticents au début à leur mobilité, la détermination des femmes, a fini par convaincre les maris. Dans leur jardin elles ont réservé une partie (le quart) pour la culture d'agrumes, destinée au reboisement du village.

Les femmes s'investissent dans l'humanitaire et l'entre aide, cependant l'activité commerciale est devenue, au Ferlo, une activité aussi importante pour les hommes que pour les femmes. Les hommes s'investissent dans le commerce de bétail, de produits alimentaires, riz, mil, sucre, huile, savon, acheté dans les loumas et les centres urbains. Les femmes se spécialisent dans le commerce des produits de cueillette (pain de singe, gomme arabique ...) et du maraichage (oignon, tomate, aubergine...).

D'après les agents d'encadrement, les peuls sont plus réceptifs aux changements que les populations du walo dans la mesure où ils n'ont pas souvent eu des contacts avec les structures d'encadrement ce qui fait que leur mentalité est tout fait vierge de toute résistance. S'ils sont convaincus d'une démarche de développement ils l'adoptent et se l'approprient. Nous avons constaté nous-mêmes, que les peuls tiennent à cœur le développement pastoral, la solidarité sociale qu'ils n'utilisaient que dans les cérémonies familiales, devient de plus en plus une réalité de tous les jours.

#### **5.5.4 Gestion du temps et division du travail social**

La répartition du temps de travail dépend des rôles et responsabilités assignés à chaque sexe dans la hiérarchie sociale, qui elle-même obéit à la différenciation des groupes statutaires. La catégorisation inscrite et intériorisée par chaque sexe définit les rôles de chacun d'entre eux dans la relation de couple, déterminant ainsi les attentes de chaque sexe vis-à-vis de l'autre. Dans ce cas comment pourrait-on qualifier la relation que la femme de l'émigré peut entretenir avec son époux absent, doit-elle penser le surplus de travail en terme de devoir ou de façon imagée, des responsabilités qu'elle doit obligatoirement accomplir parce que redevable d'une éventuelle soumission à son égard ? Est-ce le même sentiment qui habite le mari qui malgré son absence veut être informé de tout et à travers qui, la femme fait recours



pour prendre les décisions de la famille ? Dans ce cas peut-on comprendre le relâchement du lien familial au retour du mari surtout quand celui-ci veut accaparer le contrôle du ménage, l'objection de l'épouse est-elle une forme de rébellion ?

La gestion du temps de travail dépend alors de la forme de socialisation des groupes sociaux et statutaires. Dans ce chapitre nous analysons la division du travail social selon le genre dans la société halpulaar dans un contexte de migration tout en démontrant que la structure sociale préside à la répartition inégalitaire des tâches. Notre objectif est de voir si les changements sont visibles dans les différentes formes d'intériorisation des tâches selon les statuts sociaux ou statutaires.

Nous avons vu dans les précédents chapitres que la société halpulaar est composée de trois classes sociales à savoir les Toroobe, la caste des métiers et les Maccube. Cette répartition est à peu près identique dans les différents groupes que nous avons rencontrés, les Pulaar, les soninkés et le Peulh. Cependant selon le milieu, l'espace, les tâches s'apparentent aux différents systèmes de production. Toutefois la socialisation de la division du travail est à peu près la même dans les différents groupes sociaux. D'une manière générale, les hommes sont exemptés des travaux domestiques, alors que les femmes même si elles doivent s'occuper du productif, elles doivent au préalable exécuter les activités ménagères. « Malgré sa fonction irremplaçable dans la reproduction, elle n'intervient jamais comme vecteur de l'organisation sociale. Elle apparaît derrière l'homme : son père, son frère ou son époux<sup>170</sup>.

#### 5.5.5 La division du travail social

Dans cette partie nous allons développer les différents éléments qui ont traversé la division du travail social en milieu Halpulaar en nous arrêtant sur leurs différents effets. Il s'agira autrement de voir comment la répartition du travail est influencée par des événements souvent non prévisibles et qui à terme sont susceptibles de reconfigurer les espaces de production et de reproduction. A ce niveau, il faudra appréhender surtout les grands changements comme l'irrigation, la migration ainsi que leurs principales conséquences sur la société Halpulaar.

---

<sup>170</sup> Meillasoux, Claude, 1975, « Femmes, Greniers et Capitaux, éditions François Maspero, Paris.

### **5.5.5.1 Division sexuelle du travail dans un contexte de migration**

La migration saisonnière s'accordait bien avec la division sexuelle<sup>171</sup> entre homme et femme telle que pratiquée par les halpulaar dans la culture des céréales comme le mil et le sorgho qui sont des tâches d'homme, alors que le maraîchage est réservé à la femme. Ainsi dans la culture de ces céréales tous les travaux lourds étaient exécutés par l'homme (labour, nettoyage de la parcelle, dessouchage, sarclage...). Les femmes faisaient le semis, la surveillance du champ, le transport de la récolte et l'engrenage. Dans la coutume halpulaar le semis est une tâche dévolue à la femme, surtout aux femmes fécondes ou « qui ont fait leur preuve » : la pensée « superstitieuse » associe la « fertilité féminine » à celle des champs.

La société halpulaar fonctionne sur les règles d'une hiérarchisation forte, comme nous l'avons expliqué : ses membres sont obligés de se conformer aux règles dictées par la société sous la menace d'être réprimés ou stigmatisés. Néanmoins les règles et les codes de conduites ne sont valables que dans les conditions normales de stabilité. Dans une situation anémique les conduites changent. La division du travail social doit être comprise comme une stratégie de mobilisation de ressources pour la survie familiale.

Dans le cadre de l'analyse des moyens d'existence durable (AMED) développé par le Fonds International du Développement Agricole, le FIDA, les pauvres mettent en œuvre différentes stratégies et disposent d'atouts (naturel, politique, culturel, social..) qu'ils mobilisent pour assurer leur survie. Dès lors la division du travail social selon le sexe et l'âge assure une adaptation de l'économie familiale. Dans un contexte de pauvreté et de précarité, les femmes s'engagent dans des tâches considérées comme masculines pour sauver l'exploitation familiale. Cependant la décision n'est pas aisée « elle essaie toutes les formules avant de se décider à effectuer elle-même le travail masculin<sup>172</sup> ».

Avec les migrations saisonnières, les hommes avaient la latitude de revenir à temps pour effectuer les travaux lourds et leurs épouses ne s'occupaient que du gardiennage, du désherbage, jusqu'au retour du mari ou du chef de ménage à la période de la récolte. Avec la migration internationale les hommes n'ont plus la latitude de revenir pour la fin des travaux, alors la femme est dans l'obligation de

---

<sup>171</sup> Geer Diemer et Ellen Van der Laan, 1987, L'irrigation au Sahel, Karthala, 226 pages.

<sup>172</sup> Idem.

boucler tout le processus de production. Ainsi, le travail des femmes s'est alourdi. En plus du travail domestique, elles s'activent dans les périmètres du début à la fin de la production. Elles peuvent dans certains cas louer la main d'œuvre agricole si le mari envoie régulièrement de l'argent. Une femme du groupement féminin de Bokidiawé soninké déclare « *les envois sont irréguliers et insuffisants et ne servent qu'à régler les crédits, nous sommes obligées de travailler nous-mêmes pour avoir de quoi vivre... ce qui nous aide, c'est la solidarité villageoise entre femmes, nous nous aidons mutuellement...* ».

#### **5.5.5.2 Les tâches ménagères ou activités de reproduction**

Les activités de reproduction inscrites dans l'espace ménage sont régies et légitimées par le mariage. Le mariage est le lieu de légitimation des relations biologiques et sociales car c'est le domaine où se révèle l'articulation majeure entre nature et culture, biologique et social<sup>173</sup>. La femme halpulaar vit sous la psychose de la domination masculine, dans son esprit, sa soumission au mari lui vaudra une récompense divine, le mari détient « les clés du paradis » de son épouse, se plait-on à dire dans cette communauté. La société halpulaar, très islamisée croit à une vie dans l'au-delà où il y aurait un enfer pour les mécréants et le paradis pour les gens sur la voie du « Siratal moustafa » (ceux qui sont sur le droit chemin). La femme qui cherche son salut doit se conformer aux prescriptions de Dieu dont l'une des recommandations dans le mariage est la soumission totale au mari. La soumission est recherchée à travers le suivi des désirs et des ordres de l'époux sans y opposer un quelconque refus ou signe d'énervement. Au contraire la femme doit même acquiescer à tous les propos de son époux même si ces derniers sont injurieux. L'exécution des travaux domestiques est inscrite dans les registres de la soumission et du respect des prescriptions divines. Dès lors les femmes n'osent pas se plaindre de la pénibilité des activités domestiques qui tournent autour de la préparation du repas, du linge, du puisage de l'eau, de toutes les tâches qui l'enferment dans son foyer. Les tâches réalisées ne leur laissent souvent aucun temps pour s'occuper d'elles. En plus de constituer une série de tâches déterminées. Ce domaine d'activité implique une disponibilité permanente pour servir et s'occuper des autres membres du ménage (belle famille) et plus particulièrement du mari (Feldman, 2003). Ce travail est peu reconnu en société par les hommes ; Ils sont dans l'ordre des choses

---

<sup>173</sup> Marie-odile Géraud, Olivier Lesservoisier, Richard Pottier, les notions clés de l'ethnologie, analyse et texte, 2<sup>ème</sup> édition, Armand Colin, Paris, 2000.

dans le ménage et sont obligatoires pour la femme. Faire le linge, repasser les habits du mari doit être source de plaisir. Une femme se plaît à dire « *même si je suis malade, je dois m'occuper de ses habits, je ne veux pas que quelqu'un d'autre le fasse à ma place* ». Les femmes sont préparées pour ces tâches durant leur enfance et lorsqu'elles quittent le toit familial pour s'installer dans celui de leurs maris,

*chaque épouse amène l'ensemble des ustensiles dont elle aura besoin pour effectuer les tâches liées à ce domaine d'activité : un ou deux canaris, un baril en plastique pour stocker l'eau, un grand nombre de plats de différentes tailles (pour le riz ou le couscous, pour la sauce...), un service à thé et à café, des casseroles, un pilon, un petit mortier, des balais, des couteaux de cuisine, des seaux, une planche de lessive, des brosses*<sup>174</sup>...

Avant le mariage de leur fille les mères préparent à cet effet un trousseau de mariage, qu'elles compléteront sur le financement du mari. Au lendemain de ses noces chez le mari, sa mère déballe le trousseau devant la belle famille pour en montrer la richesse<sup>175</sup>. Que le trousseau, soit riche, varié ou pauvre, distinguant certes le niveau d'aisance de la provenance des belles filles, il est destiné à leur soumission au travail domestique.

Les femmes doivent remplir toutes les obligations de la belle-famille, particulièrement de la belle-mère, « *n'est-ce pas que c'est elle qui a mis mon mari au monde , je lui dois reconnaissance* » se plaisent à dire les épouses. Les belles- mères attendent impatiemment l'arrivée de belles-filles dans leur ménage, « *dès qu'elles s'installent, la plupart des tâches accomplies par leurs belles-mères leur est déléguée* »<sup>176</sup>.

Toute société a sa culture et sa hiérarchie des valeurs : ces femmes sont convaincues qu'elles iront au paradis en faisant ce travail pénible pour leur mari et le ménage en général. Chez les hommes, ces tâches ne représentent pas un travail productif, si vous demandez à un homme halpulaar si sa femme travaille, il répondra automatiquement non. Il se pose à ce niveau le problème de l'intériorisation de la division du travail social entre tâches productives et tâches reproductives. Les tâches

---

<sup>174</sup> Feldman Néhara, 2003, « Migration de l'oppression, Rapports sociaux de sexe et division du groupe des femmes dans un segment originaire dans la région de Kaye au Mali, thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, EHESS, Paris 8.

<sup>175</sup> C'est une façon pour les mères de montrer à la belle-famille que leur fille ne manque de rien et que l'argent reçu en dot a été utilisé pour la cause. C'est aussi une façon de montrer à l'assistance qu'elles ont bien honoré leur fille en distribuant à chaque membre féminin de la belle famille sa part du trousseau.

<sup>176</sup> Feldman Néhada, 2003, « Migration de l'oppression, Rapports sociaux de sexe et division du groupe des femmes dans un segment originaire dans la région de Kaye au Mali, thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, EHESS, Paris 8.

productives sont intériorisées comme celles produisant une valeur marchande ou rémunératrice alors que les activités de reproduction sont du domaine du sacré, ce qui maintient la relation avec Dieu. Les tâches de reproduction sont intrinsèquement liées à la condition féminine et ne doivent pas faire l'objet de discussion. Cela ne veut pas dire pour autant que dans les classifications de ce qui a de la valeur dans la société Halpulaar le travail « domestique » est déconsidéré. Les tâches de reproduction relèvent dans cette société de l'ordre de ce qui distingue l'homme de la femme. Et pourtant ces tâches occupent presque toute la journée du temps de travail des femmes halpulaar. Dans le ménage l'homme ne réalise que les activités qu'il juge dures et spécifiquement masculines, par exemple égorger un animal (mouton, coq, chèvre...), le bricolage (tout ce qui touche à l'énergie, lampe, machine, outil...). Les tâches les moins dignes sont celles des femmes. Même si certaines dénoncent ces surcharges de travail dans le ménage, les hommes ne sentent pas la nécessité d'aider leurs épouses pour l'accomplissement de ces tâches ne serait-ce que dans leur rôle d'accompagnateur de personnes malades dans les hôpitaux ou postes de santé. M.C.S chef de ménage à Bokidiawé affirme :

*Non, nous ne devons pas faire la cuisine, c'est interdit par la coutume, on peut perdre notre virilité pour ça, la femme elle est là pour ça non ; je ne peux pas payer la dot et travailler pour ma femme, le jour où les hommes travailleront pour les femmes au Fouta n'est pas encore arrivé et je pense que cela n'arrivera pas ou alors elles payeront la dot.*

Cependant pour les hommes en retour d'émigration le problème ne se pose pas à leur niveau « mais la coutume l'interdit ». Pour d'autres les tâches ménagères « ne signifient rien face aux travaux qu'ils accomplissent pour « amener de l'argent à la maison ». Dès lors, les hommes halpulaar considèrent les travaux domestiques comme « insignifiants » par rapport à ceux entrepris par les époux, qui sont censés apporter des subsides aux ménages « *nous travaillons dur pour qu'elles vivent mieux* ». Quant aux femmes, elles acceptent de s'enfermer dans les activités qui leur pèsent dans la quête de bonheur du mari qui est de l'ordre du divin. Ces tâches de l'ordre de la répétition<sup>177</sup> obéissent à une division conventionnelle des attributs de la masculinité et féminité. Ces travaux sont d'autant plus lourds et durent dans le temps

---

<sup>177</sup> Rolland Pfefferkorn, inégalités et rapport sociaux, rapports de classe, rapport de sexe, La Dispute /SNEDIT, Paris 2007

avec les enfants en bas âge ; d'un autre côté, les petites filles aident très tôt leur mère. Selon une dame chef de ménage à Loumboul Samba Abdoul :

*Mon seul repos c'est quand je dors, oui c'est seulement en ce moment que je peux dire que je me suis reposée, cela n'arrive que la nuit. Du matin au soir je dois m'occuper pour le bien être de mon ménage, heureusement que ma nièce divorcée est venue habiter avec moi, sinon je n'aurais même pas le temps de vous parler. C'est vrai que mon mari est à l'étranger mais c'est moi qui dois bien gérer ce qu'il envoie, bien que ça ne passe pas par moi, mais je me contente de ce que me donne son frère. Alors il faut que je fasse toutes les activités de la maison seule parce que mes enfants sont en bas âge, deux filles encore trop petites et trois garçons dont l'ainé a 16 ans, il m'appuie beaucoup pour la gestion de mes dépenses. Je n'ai pas la possibilité de payer une bonne comme font les femmes de la ville, non cela me coûterait beaucoup, l'envoi n'est pas si énorme que ça. Je veux bien participer aux réunions du comité de gestion du forage, mais travailler au jardin des femmes m'apporte beaucoup plus d'intérêt. Je consacre mon temps libre au jardin pour avoir des produits frais pour la maison. Le jardin est une aubaine pour moi cela me permet de juguler jusqu'au prochain envoi, tout ce que je produis là-bas va dans la marmite, rien à vendre.*

#### *5.5.6 La division des tâches ménagères entre les épouses*

Elle n'est possible que dans le cas d'un ménage polygame, ou d'un ménage composé de femmes d'émigrés ou dans la famille élargie.

Dans les familles polygamiques le partage des tâches est vécu par les femmes comme la seule possibilité de disposer du repos afin d'entreprendre d'autres activités, soient récréatives ou lucratives. Les épouses font le tour de rôle pour la préparation du repas, l'entretien de la maison (puisage de l'eau, balayage de la cour, etc.), recherche de bois. L'échéance des tours de rôle est définie par le mari, soit de deux jours ou de trois jours. Quand une femme n'est pas de tour de rôle, elle peut faire son linge, aider à piler le mil ou décortiquer le riz pour le repas du jour. Les belles-filles vivent sous la tutelle de la belle-mère, de la belle-sœur ou tout bonnement de la « diéwo » première femme du mari. Elles peuvent aussi dépendre

du grand frère et ou du père du mari qui les réunit dans une concession où chaque épouse prépare le repas selon un tour de rôle.

L'avantage de la vie communautaire selon les femmes soninkés de Bokidiawé membres d'un des ménages de notre échantillon, est que pendant leur tour de rôle, elles ne font la cuisine que dans la matinée, le soir les nièces ou les filles de la famille prennent la relève, cela participe à leur socialisation. Leur intervention est en relation avec leur âge et leurs capacités physiques (Feldman, 2003). Très tôt, les filles soninké doivent apprendre à préparer le repas, faire le linge, pour se préparer à leur futur rôle de « femme ». Elles aident dans tous les travaux domestiques accomplis par les mères et selon leur condition sociale. Dès l'âge de six sept ans les filles accompagnent les épouses au marché, aide à piler le piment, l'oignon, allume le feu, etc. Même si elles doivent aller à l'école, le soir, il faut qu'elles aménagent du temps pour les travaux domestiques ; elles déchargent ainsi les femmes adultes de la cuisine.

Les garçons ne participent presque pas aux activités domestiques sauf pour appuyer les hommes dans les tâches spécifiquement masculines comme celles évoquées plus haut. Pour la recherche du bois, les garçons ne peuvent aider que dans le cas où les distances sont éloignées de la maison et quand seulement ils peuvent utiliser la charrette ou le vélo<sup>178</sup>.

La vie en communauté allège le temps de préparation des repas selon les enquêtés. Le repas regroupe et maintient la cohésion familiale et sociale. Malgré que la vie en communauté diminue la surcharge du travail des femmes elle est également empreinte de contraintes dans la mesure où la cohabitation est source de conflits entre les épouses face à une belle famille (sœur, mère, nièce, frère ou parent du mari) qui dicte des lois pouvant diviser les épouses.

Certaines épouses, nouvellement mariées, se concertent avec le mari pour vivre en retrait de la grande famille. Pour elles vivre avec les belles sœurs et belles mères est très contraignante, d'une part il faut préparer pour toute la famille (en grande quantité) sans être remerciée, « *il y a trop de sel, c'est insuffisant, as-tu « mangé » l'argent, on ne t'a pas appris à bien préparer chez toi...* », d'autres parts « *tu passes tout ton temps à essayer de plaire pour recueillir leur remerciement devant les*

---

<sup>178</sup> Les garçons ne doivent pas porter le bois sur la tête, c'est dévalorisant dans la société halpulaar.



*autres* ». La belle fille doit prendre en charge toutes les opérations de préparation du repas, du linge pour la belle famille et toutes leurs corvées (*course à gauche à droite à n'en plus finir*) pour être l'épouse idéale<sup>179</sup>. Pour les tâches ménagères les belles mères souhaiteraient que leurs belles filles soient des exemples de docilité et soumission. Une d'entre elles nous confie :

*Les filles d'aujourd'hui sont prêtes à tout, ma nouvelle belle fille domine mon fils, j'en suis sûre, celui-ci lui a trouvé un appartement à Dakar, parce qu'elle dit qu'elle étudie à l'université, du coup elle ne vient ici que si son mari revient de la France et juste quand il ne lui reste que quelques jours de congés au pays. Quand elle arrive ici avec mon fils, elle ne se réveille qu'à 10 heures, son mari la suit, je pense qu'il ne tient plus de sa tête. Suivre celle-là au point de ne plus se lever pour la prière de « Fajar » (l'aube), c'est grave, j'ai perdu mon fils. Celle-là, elle n'aura jamais ma bénédiction, elle n'a jamais préparé pour moi ne serait-ce que de la bouillie... D'ailleurs je redoute ce moment peut être que ce sera quand je serais sur mon lit de mort... Je hais cette fille, mes brus préparent et elle se permet d'apprécier, elle est effrontée... ces filles de Dakar ...*

Pratiquement toutes les mères d'émigrés cherchent même si elles ne le disent pas des épouses pour leurs enfants dans leur localité et de surcroît dans leur famille d'origine. Se soumettre aux exigences de la belle famille est une forme d'aliénation que les filles d'aujourd'hui réfutent résolument. Si pour les anciennes générations les tâches ménagères entretiennent les relations avec le mari et la belle famille, elles le sont de moins en moins pour les filles modernes.

Avec les mobilités spatiales les nouvelles générations veulent changer le poids la tradition dans leur existence de femmes. Comme nous l'avons déjà évoqué, la migration des femmes dans la vallée du fleuve Sénégal, n'a pas les mêmes déterminants que celle des hommes. Si les premiers sont partis pour faire face à la conjoncture économique, la mobilité des femmes répond moins à des contraintes financières. Les femmes, pour la plupart, partent rejoindre leur mari comme elles ont rejoint le domicile du mari lors du premier mariage, leur départ entre dans l'ordre de

---

<sup>179</sup> Même les frères célibataires du mari sont à entretenir : faire le linge pour eux, balayer leur chambre, préparer leurs goûters le soir avec leurs amis, leur servir la boisson s'ils ont de la visite féminine, bref tout faire pour plaire à sa belle-famille. Pour les sœurs, il faut faire de même : les tresser, les accompagner au dispensaire lorsqu'elles sont malades, partager avec elles leurs petits secrets, en quelque sorte, être leur complice pour tout.



la soumission (Quiminal, 2000). Elles quittent un environnement social où elles ont longtemps subi la domination des hommes pour rejoindre une destination où elles sont censées reproduire la structure sociale d'origine. Aucune stratégie de réinsertion sociale n'est prévue pour elles si ce n'est le retour pour remplir leurs obligations de femmes. De retour au village, ces femmes veulent marquer leurs différences avec leurs consœurs restées au village. Puisqu'elles ont vécu dans un endroit où elles ont été appelées à prendre des décisions concernant beaucoup de choses et qu'elles ont même eu la possibilité de rencontrer d'autres consœurs africaines avec qui elles ont travaillé librement dans des associations de développement, elles ne se voient plus dans l'obligation de soumission.

#### 5.5.7 Les activités de production des femmes

Les différenciations fondées sur les sexes et l'âge sont universelles mais leur importance dans l'instauration des hiérarchies sociales dépend des sociétés<sup>180</sup>. Les activités ménagères même si elles contribuent à l'épanouissent de la famille, relèvent du secteur non productif et ne génèrent pas de revenus pour les femmes de Matam. Néanmoins, il existe des cas où les femmes vendent sur le marché leur force de travail, bien que cette activité ne soit pas très importante dans les villages. Les activités de production sont celles qui sont intimement liées à l'économie, elles génèrent de l'argent et des biens matériels. Elles sont utiles pour la comptabilité nationale car elles contribuent au produit intérieur brut (PIB) et au paiement des salaires. Les hommes ont principalement la responsabilité de la production économique, même si les femmes y contribuent. La statistique nationale ne s'est pas intéressée aux tâches réalisées par les femmes dans les espaces de production. D'ailleurs, les estimations de la contribution des femmes au produit national peuvent donc être extrêmement élevées, notamment dans le secteur de la transformation des produits agricoles<sup>181</sup>, secteur désormais inclus dans la définition de l'activité économique selon le système de Comptabilité nationale des Nations Unies (1993), même lorsque les activités sont destinées à la seule autoconsommation.

Néanmoins, le poids économique des femmes, même s'il est reconnu comme un complément essentiel et indispensable à la satisfaction des besoins alimentaires, n'a pas d'impact aussi bien dans les prises de décision dans les exploitations familiales

---

<sup>180</sup> Marie-odile Géraud, Olivier Leservoisier, Richard Pottier, les notions clés de l'ethnologie, analyse et texte, 2<sup>ème</sup> édition, Armand Colin, Paris, 2000.

<sup>181</sup> J. Charnes, Femmes africaines, activités économiques et travail: de l'invisibilité à la reconnaissance, Revue Tiers Monde, t.XLVI, n° 182, Avril 2005, Paris, pp.255-279

que dans les villages<sup>182</sup>. Les femmes, dans ce contexte de variabilité climatique maintiennent avec les cultures vivrières telles que la production du mil et le sorgho et le maraichage, la survie des ménages agricoles. Néanmoins, leur contribution relève du domaine de l'économie d'autosubsistance et de l'espace de la reproduction<sup>183</sup>. Le secteur de la production (agriculture, élevage, la pêche, etc.) est considéré comme masculin, les femmes en sont exclues, et si les circonstances font qu'elles y exercent leurs compétences, la concurrence des hommes rend difficile leur maintien. La contribution économique des femmes, reconnue comme complément indispensable à la sécurité du ménage, ne lui donne pas pour autant un statut en agriculture. Leur participation dans l'exploitation familiale relève de l'espace domestique. Malgré leur implication dans l'agriculture de subsistance, la production est évaluée pour le compte du mari, car la terre lui appartient. L'agriculture de subsistance constitue une activité productive mais lorsqu'elle est réalisée par les épouses dans les terres du mari pour couvrir les carences de productions en riz dans le ménage, elle est comptabilisée dans le domaine reproductif.

La reconnaissance du travail de la femme dans l'agriculture en général n'est pas assurée si les gouvernements ne prennent pas les mesures nécessaires en vue d'évaluer spécifiquement la contribution de chaque sexe dans les économies régionales et globalement nationales. La contribution des femmes en agriculture relèvera toujours du l'espace domestique dans ce contexte où l'économie régionale est dominée par l'agriculture, l'élevage, la contribution des femmes y est pourtant essentielle.

Dans le secteur agricole, les paysannes dans la diversité de leurs situations (femme, mère, épouse, fille,...) sont actives dans tous le processus de production. Cependant ces activités sont inscrites dans les exploitations agricoles familiales sous le contrôle des hommes. Ces activités pour l'essentiel tournent autour de la culture du riz en irrigué, du sorgho en décrue, de la pêche, de l'élevage et du commerce.

Les deux types de cultures entrent en compétition dans le calendrier de travail : le semis du sorgho de décrue coïncide avec la récolte du riz d'hivernage, la récolte du sorgho de décrue avec la mise en place du riz de contre-saison chaude. Dans ces conditions les ménages ne disposant pas de main d'œuvre agricole suffisante

---

<sup>182</sup> Stratégie sous régionale FIDA, 2007.

<sup>183</sup> Ibid.

recourent aux ouvriers agricoles grâce à l'argent envoyé par les émigrés. Les familles sans émigrés comptent sur la solidarité villageoise pour toutes les opérations culturales. Cette pratique d'après les femmes est bénéfique dans la mesure où elle permet de réaliser en un temps record tout le travail mais épuise les stocks de production; la contribution est assujettie à une contre-partie en riz équivalent à un « moudo<sup>184</sup> (entre 2 et 3 kg ».

Toutes les stratégies de production agricole et pastorale prennent forme dans l'exploitation agricole. Les sphères de décision sont régies au niveau de l'exploitation agricole par les hommes qui prennent les décisions de production, du choix des espaces à mettre en valeur pour la famille.

Les exploitations agricoles de la région de Matam sont empreintes des structures traditionnelles lignagères régies autour de la parenté et du clan ; elles reproduisent les inégalités sociales et familiales. Les crises de sécheresse et économiques les ont cependant affaiblies, les liens sociaux se distendent au sein des grandes familles<sup>185</sup>. Les exploitations agricoles traditionnelles se vident de leur main d'œuvre. L'action des paysannes et des jeunes est soutenue par l'apport des programmes et des projets de développement agricole qui lutte pour la promotion sociale des populations défavorisées, à l'image du projet PRODAM (projet de développement agricole). Les femmes sont particulièrement marginalisées dans les structures traditionnelles où tout leur travail relève de leur position d'épouse.

Dans le Walo les femmes, conformément aux représentations des activités familiales, secondent leur époux dans les exploitations agricoles.

Les activités maraichères qui représentent une grande part de leurs activités de champs, participent toutefois à la sécurité nutritionnelle et à la génération de revenus pour le ménage. Cette implication des femmes tout en étant objectivement essentielle, reste, dans les représentations, secondaire. Ce qui prime, comme donnant de la valeur, est le champ familial contrôlé par le mari. Il faut analyser le système de manière systémique en se posant les questions essentielles. Par exemple quel est l'objectif poursuivi par le ménage ? Quelle est la stratégie

---

<sup>184</sup> Unité de mesure halpulaar représentant 3,5 kg ou 4kg à donner à chaque personne qui vient aider pour chaque jour de travail pendant la récolte.

<sup>185</sup> Gafsi M, P ; Dugué, J.Y.Jamin, J.Brossier, coord, 2007, « Exploitation agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre », Enjeux caractéristiques et éléments de gestion édition Quae, 472 pages.

opérationnelle du ménage pour y arriver ? Quelle est la contribution des différents membres du ménage dans la réalisation des objectifs ? Quand les femmes ne réussissent pas leur campagne maraichère, c'est une perte pour le ménage car l'objectif global ne sera pas atteint.

Sur l'axe Diéri et dans la Ferlo où elles bénéficient des interventions des projets agricoles, la rupture est entamée. Ce décrochage est en lien avec les déficits pluviométriques observés dans cette zone ces cinq dernières années. Les ménages agricoles disposant de terre se refusent de plus en plus à mener l'agriculture pluviale dans cette zone où le retrait précoce de la pluviométrie jouent négativement sur la maturation des cultures céréalières (mil, sorgho, maïs, etc.). Par exemple au cours d'une séance de préparation de la campagne hivernale avec un périmètre encadré par le PRODAM et destiné aux femmes et jeunes du village, les membres ont demandé au projet l'autorisation de mettre en marge des lignes de culture et autour du périmètre du maïs. Selon les participants à la rencontre :

Nous ne pouvons pas abandonner ce périmètre<sup>186</sup> où nous gagnons au profit de la culture hivernale, néanmoins si on ne produit pas de céréales, nous serons obligés d'en acheter toute l'année. Alors nous demandons l'autorisation de mettre des céréales dans le périmètre et de pouvoir l'arroser en cas de rupture de la pluie. Nous avons prévu d'installer des bornes d'eau autour du périmètre.

Les femmes sont plus dans leurs périmètres horticoles maraîchers financés par les programmes et projet au détriment des champs familiaux où elles ne font que de timides apparitions. A Bokidiawé Soninkés au niveau des ménages pratiquement toutes les femmes sont membres du périmètre horticole, elles y consacrent 70% de leur temps de la journée. Leur stratégie est se libérer du temps de travail en faisant venir une parente d'un village voisin, vers qui elles se déchargent de leurs responsabilités domestiques moyennant une contribution financière ou de petits cadeaux (habillement, bijoux...). Ce système plus connu sous le nom de « confiage » d'enfants connaît actuellement d'autres formes que celles dans la société traditionnelle. En effet, dans beaucoup de systèmes familiaux africains, la circulation des enfants au sein de la parenté est une forme de socialisation, elle était

---

<sup>186</sup> Le périmètre est alimenté par forge à usage agricole sur lequel un système goutte à goutte est installé. Ils peuvent cultiver ce périmètre toute l'année. Cependant, la direction du projet exige des cultures à hauts rendements pour valoriser les investissements (198 millions de francs CFA) et la culture des céréales ne sont pas conformes à la qualité de l'aménagement.

inspirée des valeurs que le tuteur pouvait transmettre au confié. L'enfant est une propriété de sa communauté, car conçu par un homme et une femme qui appartiennent à un système de parenté dont il constitue le prolongement. L'enfant appartient à la famille, son éducation incombe à tout le monde (oncle, tante, grands-parents, etc.). Seulement, les changements socioéconomiques et culturels résultantes des crises qui traversent la société, ont dénaturé la matérialisation du discours de socialisation, qui faisait du confié l'attestation de la solidarité familiale<sup>187</sup>. Progressivement le système de « confiage » matérialise un placement d'intérêts entre les membres de la famille d'origine et le ménage d'accueil en constituant plus une force de travail exigeant une rétribution en nature ou en espèce. Les enfants confiés, généralement des filles de la campagne à la ville exécutent tous les travaux ménagers de leurs familles d'accueil facilitant ainsi l'insertion des femmes dans le secteur de l'emploi (formel ou informel). Lorsque l'intérêt devient un enjeu la question de la dépendance et plus encore de la vulnérabilité se pose. Cette dimension de la vulnérabilité peut prendre la forme d'une existence passive qui pousse à questionner la notion de dépendance qui peut revêtir soit un sens positif, soit négatif<sup>188</sup>. D'une part la relation désigne l'idée d'une emprise ou domination de l'un sur l'autre. D'autre part, il renvoie à la solidarité existant de fait entre deux ou plusieurs éléments qui témoigne de relatives productive entre unissent l'élément positif et l'élément passif.

---

<sup>187</sup> Affo M. Alphonse, 2004, « Perceptions des leaders communautaires et facteurs des mobilités rurales-urbaines des enfants au Bénin », communication Journée scientifique Pôle du Sud (INED) sur Perceptions des leaders communautaires et facteurs des mobilités rurales-urbaines des enfants au Bénin » Ouagadougou, 4 décembre 2011.

<sup>188</sup> Marie Garrau et Alice Le Goff, 2010, Care, justice et dépendance, Paris, PUF, coll. « Philosophies », 151 p.

## Division des tâches dans les périmètres de riz

**Tableau 10** : division des tâches dans les opérations sur le riz

OPERATION	FEMMES	HOMMES	VIEUX	GARCONS	FILLES
Semis Pépinière	X	x		X	X
Déplantation	x				
Transport des plantes	X			X	X
Repiquage	x			X	X
Irrigation		x		X	
Epandage d'engrais		x		X	
Désherbage	x		X	X	X
Récolte	X	x		X	X
Battage	x				X
Vannage	x				X
Mise en sac	x				X
Transport	X (tête)	X (charrette, vélo)			X(tête)
Stockage		x		x	
commercialisation		x	X		

Ce tableau renseigne sur les opérations agricoles sur le riz et les tâches affectées pour chaque sexe dans l'exploitation. Les horaires de travail des hommes et des femmes dépendent des saisons. Selon les hommes rencontrés, ils vont au champ en hivernage entre sept (7) et huit (8) heures du matin et rentrent entre onze (11) et onze heures trente (11h30 minutes). Toute la journée ils se reposent ou font des travaux de réfection dans la maison. Quelque uns d'entre eux retournent au champ l'après-midi. Selon H.T chef de ménage :

*Avant on n'avait pas de matériel agricole, donc on quittait la maison à 5h du matin (quand on ne pouvait pas reconnaître la couleur d'un coq) et on ne rentrait qu'au crépuscule, avec nos*

*charrettes et le matériel agricole, on peut quitter chez nous au lever du soleil, entre 8 et 9 heures du matin après le petit déjeuner et on rentre entre 11h30 et 12 heures pour ne pas rater l'heure de la prière 14 heures.*

En période de pointe comme la récolte ou le semis, les hommes passent la journée aux champs avec les femmes les enfants et tous les membres du ménage. Les femmes jouent un rôle très important dans la production du riz et des céréales. Tout le travail minutieux est entre les mains des femmes, leur surcharge de travail, sans doute, libère les hommes et leur donnent plus de temps libre. Les hommes sont spécialisés dans les tâches les plus pénibles, mais aussi non répétitives, les opérations de pointe en général. Alors que le travail de la femme dans l'exploitation est répétitif et journalier, elles dépensent plus de temps que les hommes. Toutefois, ce contexte de travail spécifique de la femme rurale, fait de répétition, de temps haché, la capacité à interrompre son travail, d'intercaler travail domestique et travail dans l'exploitation ne permet pas une valorisation mais en revanche assure son efficacité.

#### 5.5.8 Articulation temps de travail agricole et domestique

Le temps de travail comprenant le travail agricole et domestique fait peser une lourde charge sur les femmes. En période de pointe (semis ou récolte) les femmes restent dans les périmètres de 7 h du matin à 18 h du soir, ce qui fait approximativement 11 à 12 heures par jour. Le soir elles préparent à diner pour à peu près 2 à 3 heures de temps, lavent la vaisselle, etc. A titre d'exemple le travail journalier d'une femme mariée, en période hivernale peut se décliner ainsi :

**Tableau 11** : journée de travail d'une femme

Heures	Tâches
6h	Réveil
6h-6h 30	Prière
6h30-7h	Puisage de l'eau, toilette des enfants
7h-7h30	Préparation du petit déjeuner
7h30-10h	Vaisselle, pilage du riz ou décortilage du mil, passage au marché ;
10h-13h	Préparation du repas, Service du repas aux enfants.
14h-18h	Portage du repas aux PIV, travaux champêtres, recherche de paille
18h-20	Préparation du repas du soir, pilage du mil, ou décortilage du riz, entretien des petits ruminants, collecte de lait, nettoyage et rangement de la cour.
20h-22H	Service du repas, vaisselle, rangements des ustensiles de cuisine, remplissage des canaris, remise au propre des lits.
22h-23H	Prières, vérifications des enclos, aliments du bétail.
00H	Coucher

En période de pointe, soit de semis ou récolte la cuisine peut être délocalisée de la maison aux champs, à pareil moment, le repas est transporté du champ à la maison par l'épouse pour les enfants qui vont à l'école. En général, celle qui doit préparer le repas du soir est plus disposée à transporter le repas à la maison, cela lui donne l'opportunité de s'acquitter des travaux de préparation et des soins au petit bétail.

#### 5.5.9 La répartition du travail des épouses entre exploitations agricoles et espaces domestiques



Les femmes conçoivent le temps passé dans les exploitations agricoles, du semis, à la récolte, au vannage et au transport de la production des champs à la maison, comme dans l'ordre des choses. Ce travail pour les femmes participe au maintien du système et d'une manière générale de leur contribution à l'économie du ménage. La présence de coépouses dans le ménage peut contribuer à l'allègement du travail des femmes dans les exploitations familiales. Toutes les épouses travaillent en même temps dans l'exploitation agricole du mari, celle qui est de tour de cuisine restent à la maison jusqu'à en fin de matinée pour amener le repas au champ. Les femmes n'ont pas les possibilités d'accéder à du matériel d'allègement (gazinière, cuisinière électrique, cuiseur à valeur, mixeur, micro onde, etc.) du travail domestique comme en milieu urbain. Le temps de préparation du repas prend plus de quatre heures car tout le travail se fait manuellement. D'ailleurs, il ya que certaines d'entre elles qui ont les moyens de payer le moulage du mil ou le décorticage du riz dans les moulins du village. Elles rejoignent après la préparation du repas les autres épouses déjà présentes dans l'exploitation agricole pour les renforcer dans les opérations culturales (semis, désherbage, gardien de la récolte, etc.). Le travail des épouses dans l'exploitation agricole est collégial, les produits de la récolte sont stockés dans un grenier géré par les maris. Aucune d'entre elles n'a accès au grenier, leur travail se limite au transport de la récolte à la maison, les hommes se chargent de le remplir. Toutefois chacune des épouses a la possibilité de mener, sur une petite surface donnée par le mari dans les champs traditionnels, une culture de céréales ou de condiments de base (oseille, tomate, oignon) ou de vendre des animaux pour se prémunir des pénuries alimentaires surtout dans ces ménages polygames. Les épouses sont aidées dans leurs travaux collectifs par leurs filles et garçons du ménage sous le contrôle du père de famille. Cependant dans les champs individuels le petit élevage familial, l'aviculture traditionnelle, l'embouche ovine, le petit commerce, la vente et la transformation de lait, le mareyage, la fabrication de savon, etc. En général, leurs activités individuelles sont réalisées dans le cadre familial, ou elles sont souvent appuyées par leurs filles ou belles filles.

Les activités des femmes sont circonscrites dans leur localité, dans une moindre mesure en Mauritanie, ralliée par une traversée de deux à cinq minutes en pirogue. Plus de la moitié des femmes maccube interrogées à Woudourou ne se sont jamais déplacées à Ourossogui ou Matam, chef-lieu de région. Toutefois certaines d'entre

elles se déplacent dans toute la région à la recherche de numéraire. La mobilité des femmes en milieu rural est inscrite dans l'ordre du contrôle social ayant hiérarchisé les espaces du féminin et du masculin. Le contrôle de la sexualité des femmes font que certains maris qui sont en mesure de couvrir les besoins des ménages, empêchent leurs épouses de sortir exercer activités en dehors du village. Les cas les plus fréquents d'interdit concernent les femmes d'émigrés sous le toit des belles familles.

A Woudourou nous avons pu rencontrer une dame, non seulement très dynamique dans le maraîchage, mais qui gère une boulangerie artisanale, qui approvisionne tout le village et les villages environnants en pain. Elle emploie deux personnes, un boulanger et un charretier pour le transport du pain. Elle nous confie :

*J'ai pu acquérir tout le matériel grâce à mes revenus du maraîchage, j'avais vu que dans le village, pour avoir du pain il fallait se lever très tôt, alors j'ai eu l'idée de réaliser une boulangerie, j'en ai parlé à mon mari qui l'a accueilli favorablement. Alors j'ai contracté du crédit à la CAPEC du PRODAM pour compléter. Quand j'ai commencé c'était dur, mais mon neveu m'a beaucoup aidé et les gens venaient à la maison acheter le pain. Ainsi j'ai pu augmenter la quantité et acquérir une charrette toujours grâce aux prêts de la CAPEC ; je suis leur meilleure cliente...le directeur du PRODAM m'a même appelé et encouragé. Je veux que le PRODAM m'appuie pour réaliser une boulangerie beaucoup plus grande, semi-moderne, mais ce sera pour faire le « tapalapa » (pain traditionnel à base de farine), les gens aiment ce pain car il est plus consistant, si tu en prends un le matin, tu peux rester des heures sans manger. Je sais que si l'affaire marche c'est parce que je ne dépense pas beaucoup pour le ménage, mon mari a beaucoup de frères émigrés qui envoient l'argent, je n'ai pas non plus d'enfant, mais j'aide mes parents du village...*

Les femmes chefs de ménages entretiennent plusieurs activités (vente de poisson, maraîchage, tresses, confection de draps), les revenus tirés ne couvrent pas totalement les besoins du ménage.

Les activités individuelles sont échelonnées dans les temps de travail des hommes et des femmes, elles sont réalisées cumulativement aux activités de production sauf pour le maraichage. A part les périodes de semis et de récolte qui prennent jusqu'à six heures quotidiennes, en début et en fin de saison d'hivernage, les autres activités sont modulables et gérables, ce qui leur laisse souvent la latitude d'exercer d'autres tâches rémunératrices.

Les possibilités des hommes et des femmes d'exercer des activités individuelles sont inégales, car les femmes sont moins mobiles que les hommes. La mobilité géographique des femmes est régie et déterminée par rapport à leur statut dans le ménage et selon leur âge. Les programmes de développement facilitent les formations techniques et entrepreneuriales destinées aux femmes et aux jeunes. Mais les déplacements des femmes s'inscrivent dans de fortes contraintes sociales : pour chaque déplacement, les femmes doivent demander l'autorisation et la bénédiction de leur mari et pour les femmes d'émigrés celle de leur belle-famille. Toutefois selon l'âge cette demande n'est pas nécessaire, par exemple la sortie des vieilles dames n'est contrôlée que pour leur état de santé. Néanmoins les contraintes des jeunes épouses ont tendance à être moins pesantes grâce au développement de la téléphonie mobile. Une femme nous raconte :

*Avant, si je devais sortir même pour rendre visite à mes parents qui sont dans le village je devais avertir mon beau-frère un jour avant, sinon, il me dit que je l'informe seulement, je ne lui demande pas la permission. Quand mon mari appelait il lui disait que j'étais sortie sans sa permission ; j'ai failli avoir des problèmes, mon mari m'en voulait beaucoup, un ami lui a conseillé de m'acheter un téléphone portable. Depuis, quand je dois sortir, je le bip et il m'appelle, me donne la permission, je n'ai plus de problème (...) la téléphonie mobile nous a affranchi des jougs de la belle famille.*

Au-delà de rapprocher les émigrés et leur famille, la téléphonie mobile a modifié les rapports de genre dans les ménages de la région. La présidente de l'association des jeunes femmes d'un village révèle à ce propos :

*Depuis que je suis devenue présidente ma belle-sœur (l'épouse du grand frère de mon mari) ne l'a pas supporté, elle a posé sa candidature, mais les femmes n'ont choisi sans que j'en fasse*

*la demande. J'ai pourtant refusé mais elle-même m'a dit que c'est la même chose pour elle que je sois la présidente. Mais dans son fort intérieur, elle ne supportait pas ce fait. Alors à chaque fois que je devais partir en formation ou réunion, son mari m'interdisait de sortir de la maison, prétextant qu'il fallait d'abord qu'il en parle à mon mari d'abord. Je sais que c'est sa femme qui lui demande de ne pas m'autoriser. En plus, mon mari lui envoyait de l'argent pour la construction d'un bâtiment, mais à cause de sa paresse, il se rendait rarement à Ourosogui pour récupérer le mandat et acheter du matériel. Lorsque mon mari a constaté que les sommes transmises ne sont pas retirées, il m'a envoyé un téléphone portable et m'alertait à chaque envoi. Alors j'en ai profité pour lui parler de mes activités dans l'association, non seulement il appréciait le choix de ma personne pour la présidence mais il me donna « une carte blanche » : il me dit que je ne dois plus demander l'autorisation à son grand frère, il est tout à fait favorable à ce que je m'investisse pour mon village. Depuis ce jour, je contrôle le bâtiment qui est presque terminé alors qu'avec lui on ne serait même pas à « mi-chemin ». Quand mon téléphone sonne sa femme demande à ses enfants de ne pas répondre quand je ne suis pas là, car il peut s'agir de n'importe qui ; Une façon de m'accuser de femme frivole. Moi je sais qu'elle est jalouse, alors je ne m'occupe plus d'elle.*

Dans le Diéri les activités de production sont similaires à celles du Walo. Les activités commerciales (bétail, boutiques, services...) et de transformation (riz, lait...) y sont plus développées. La proximité avec l'axe routier favorise les échanges commerciaux entre la région, Saint-Louis et Tambacounda. Les femmes occupent une place très importante dans les systèmes commerciaux sur le Diéri, entre les loumas, les marchés de villages, les cabines téléphoniques, les mutuelles d'épargne et de crédit, elles assurent et entretiennent les activités de génération de revenus. Les projets et programmes comme la SAED et le PRODAM, leur ont facilité l'accès à des propriétés foncières dans les casiers (Kobilo) et périmètres horticoles (périmètres maraîchers goutte à goutte).

Dans le Ferlo, les activités de production sont étroitement liées au troupeau, à la cueillette, à la vente de lait et de viande. La culture du mil d'hivernage est également

menée autour des cases par les femmes aidées par les jeunes filles et les jeunes garçons.

Dans le village de Loumboul le suivi du troupeau, qui jadis occupait toute la journée des éleveurs prend de moins en moins d'ampleur grâce à la mise en place des forages pastoraux. Les pasteurs deviennent sédentaires avec les forages, le suivi du troupeau est alors confié aux jeunes garçons, ce qui les empêche de suivre un cursus scolaire normal. Les éleveurs qui jadis étaient réfractaires à la vente de bétail en font maintenant une activité favorite du fait que la présence de programme de développement pastoral dans leur zone leur fait profiter de techniques et de procédés efficaces pour l'accroissement du bétail. Les parcs à vaccination mis à leur disposition, les magasins de stockage d'aliments de bétail leur permettent d'améliorer les paramètres zootechniques.

La culture du mil, recensée comme une activité secondaire à Loumboul, mobilise maintenant beaucoup plus les hommes que les femmes. Cependant leur mobilisation sur la culture a augmenté les surfaces jadis exploitées, qui se limitaient autour des cases. Néanmoins, la mobilisation des hommes se limite aux travaux de nettoyage des sols et du semis, les femmes assurent le gardiennage et la protection des cultures sur des espaces plus importants, sapant le minimum de temps libre.

La sédentarisation nécessite le développement de stratégies alimentaires plus importantes eu égard à la taille du ménage. La culture du mil est essentiellement basée sur la pluviométrie alors que les éleveurs éprouvent toujours des difficultés à respecter les calendriers cultureux peu adaptés aux rythmes pastoraux<sup>189</sup>. Très actives dans la culture du mil, les femmes assurent également la transformation du lait, dans les villages sans forage, cependant, la recherche de l'eau alourdit davantage les travaux.

#### **5.6. Les activités des femmes dans le maraîchage et la culture du mil**

Le maraîchage permet aux femmes d'obtenir leurs propres revenus. Les périmètres maraichers sont aménagés pour les femmes par les programmes et projets de la région ou par des partenaires politiques. Dans les villages ne disposant pas de périmètres maraichers, les femmes élaborent des micros projets avec l'appui des

---

<sup>189</sup> Santoir, décadence du pastoralisme. Les Peuls de la vallée du fleuve Sénégal. In: Cahiers d'études africaines. Vol. 34 N°133-135.

agents d'encadrement et les déposent au niveau des institutions financières pour obtenir des prêts ou des subventions. Les périmètres sous prêt, selon une présidente de groupement « *nous posent beaucoup de problèmes, nous avons voulu entreprendre des activités maraichères mais les échéances du crédit sont trop rapprochées et le taux d'intérêt est élevé ; si nous ne disposons pas d'appui extérieur, nous allons vendre nos biens pour rembourser la dette* ». Par conséquent, il faudrait peut-être s'arrêter sur les contraintes causées par ces financements sur les femmes. N'est-ce pas une situation paradoxale dans la mesure qu'au lieu d'enrichir les femmes, les fonds de crédit participent à leur appauvrissement. Les propos des gérants de mutuelles sont identiques, les femmes remboursent leur crédit mieux que les hommes. A quel prix ? Les femmes refusant d'être humiliées par des agents de recouvrement, sont prêtes à tout sacrifice pour remplir leur obligation auprès des institutions financières. D'ailleurs, c'est ce qui explique leur frilosité par rapport au crédit, même si elles en prennent, les petits montants sont plus fréquents.

Les investissements pour le maraîchage sont lourds selon les femmes, ce qui explique leur forte présence dans le petit commerce. Les cotisations des membres ne leur permettent ni d'acheter ou de renouveler le matériel agricole qu'elles reçoivent grâce à l'appui des programmes de développement. Pour les opérations lourdes, chaque membre est aidé soit par son mari ou son fils, elles ne peuvent pas se permettre d'employer une main d'œuvre agricole autre que le pompiste qui est rétribué en nature à la fin de chaque campagne.

Ainsi, elles réalisent dans le maraîchage presque toutes les opérations culturales hormis l'irrigation dont la responsabilité est confiée à un homme.

**Tableau 12** : Opérations maraichères

Opérations	Femmes	Hommes
Exécution des plans	X	x
Pépinières	X	

Irrigation	x	x
Repiquage	x	
Epandage d'engrais	x	
Désherbage	x	
Commercialisation	x	

Les femmes bénéficient également de lopins de terre dans les champs de mil qu'elles exploitent et dont elles tirent leurs céréales dont les excédents sont vendus au marché, si la production est bonne. Avec ces revenus elles achètent des produits dans des marchés hebdomadaires pour les revendre dans le village. Presque chaque femme dispose d'un compte dans une caisse de crédit mutuelle à l'exception de celles du Ferlo qui gardent par devers elles. Dans le Ferlo, les mutuelles ne sont pas encore très développées, les caisses les plus proches se trouvent à Ranérou. Nous avons pu comprendre que beaucoup d'entre elles utilisent ces caisses plus pour épargner que pour emprunter. Néanmoins celles qui ne disposent pas d'assez d'épargne prennent de petits crédits sur des échéances très courtes.

### **5.6.1 Contraintes vécues par les femmes dans l'articulation entre temps productif et temps reproductif**

Dans la société halpulaar hommes et femmes sont identifiés à leur sexe<sup>190</sup>. Elles (les femmes) ne doivent en aucun cas déroger à la règle, sous risque de ne plus dégager une image exemplaire, c'est-à-dire docile, douce, « maternelle », calme, légendaire, féminine. Ainsi la perception des différences biologiques entre homme et femme, légitimée par la structure sociale, fonctionne comme régulatrice d'une inégalité acceptée et permise dans tous les domaines.

Dans la théorie de la domination sociale de Sidanus et Prato, les groupes dominés participent activement et contribuent à leur propre domination. Selon ces auteurs la théorie de la domination sociale et celle de la justification des systèmes se

<sup>190</sup> Michel Perrot, Identité, égalité, différence. Le regard de l'histoire, in la place des femmes, les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales, la découverte, Paris, 1995, page 39-56.

ressemblent. La justification du système réfère aux processus psychologiques collectifs et individuels par lesquels les pratiques sociales existantes, sont acceptées, véhiculées et défendues uniquement parce qu'elles existent. Ainsi les membres des groupes désavantagés ou dominés (comme les membres de groupes avantagés ou dominants) utiliseraient les stéréotypes afin de maintenir la perception que les arrangements sociaux et le système sont justes, légitimes et justifiables, même si cela est contraire à leurs intérêts personnels et collectifs.

Si les femmes acceptent la domination masculine, voyant ainsi toutes les charges domestiques comme une forme de dévotion au mari et à l'organisation sociale, c'est parce que dans les pratiques sociales le mythe légitimateur est entretenu. Si l'organisation sociale halpulaar a su bien malgré les générations se maintenir, être légitime, c'est parce que les élites ne sont pas prêtes à perdre les positions dues à leurs rangs générateurs de privilèges. Le ménage, n'est pas seulement une unité de production, mais une émanation de l'organisation sociale inégalitaire. Si l'homme perd son pouvoir dans le ménage, il le perdrait en société et d'une manière imagée les femmes auront les derniers mots. *« Ceux que le maintien du statu quo enchantent, observent chaque geste de la société et cherchent à conforter leur position sociale. Ils ont recours à cette illusion qui veut faire croire à la virginité originelle de leur ascendance<sup>191</sup> ».*

La posture soumise est malgré tout en train d'être bouleversée par les femmes elles-mêmes qui tout en conciliant les activités domestiques et les activités de production s'ouvrent à l'initiative privée par des actions des programmes gouvernementaux qui leur ouvrent « la voix au chapitre ». Cela ne signifie pas<sup>192</sup> que les femmes sont en train d'instaurer des qualifications et des responsabilités auxquelles elles ne pouvaient pas prétendre avant. Au contraire elles sont en train d'instaurer un type de société dont la nouveauté principale réside singulièrement dans le fait qu'elles sont passées du rôle de femmes de ménage à celui de femmes entreprenantes d'une organisation sociale, de représentation culturelles, d'idéologie.

La prise de conscience des femmes de leur rôle de productrices de biens et services, ne remet pas pour autant en cause le rôle que la société leur a assigné, au contraire, avec le temps elles ont compris qu'il fallait l'utiliser pour avoir la complicité du mari et

---

<sup>191</sup> Abderrahmane N'GAI'DE, stéréotype en milieu halpulaar, cahiers d'études africaines, N° 172

<sup>192</sup> Alain, Touraine, 2006, « le monde des femmes » Fayard, Paris.



de la société toute entière. Elles n'ont pas dit non à la tradition mais ont utilisé leur rôle de nourricière pour acquérir des compétences, des responsabilités, des pouvoirs qu'elles réinvestissent dans le ménage. Elles s'investissent dans le ménage, dans l'éducation des enfants, appuient le mari pour ses petits besoins, à terme, font du mari leur complice, « l'avocat » qui les défend en cas d'attaque. Tout en étant soumises, elles s'imposent par leur position économique. Quand une femme dit « *tout ce que je gagne c'est pour ma famille* », elle développe l'estime autour d'elle, une autre façon d'être perçue, elle n'attend plus que le mari règle ses besoins, elle gère son autonomie face au pouvoir du mari. Certaines vont jusqu'à chercher une seconde épouse pour le mari « *je veux que quelqu'une s'occupe de toi en mon absence* », elles sont prêtes à verser tout ce qu'elles gagnent dans le second mariage, pourvu qu'elles soient autonomes. L'autonomie peut être synonyme de la possibilité d'échapper au contrôle du mari pour mener des activités nécessitant des mobilités physiques. Dans le cadre de la polygamie, les tours de rôles entre coépouses pour le partage du mari permettent aux femmes de se libérer de ses exigences et de son contrôle pendant au moins la durée du séjour chez une épouse. Cela ne veut pas dire que le mari n'a pas la possibilité de veiller sur ses épouses, néanmoins celles qui ne sont pas de tour avec lui reçoivent moins de contraintes. Alors les épouses en profitent pour se déplacer dans les marchés hebdomadaires pour l'échange de produits commerciaux.

Dans un environnement de dégradation des aménagements, où la productivité est très faible, sans compter sur l'apport des femmes, les ménages sans émigré s'en sortiraient très difficilement. Les femmes ont su utiliser le contexte pour se positionner en développant leurs propres stratégies et leur promotion sociale.

Tous les hommes interrogés sont unanimes, les propos recueillis au cours d'un focus groupe avec les hommes du village, ils affirment :

*Les femmes travaillent et aident leurs maris dans les foyers, si tu veux vérifier il faut partir au marché tu trouveras les femmes étaler leurs nattes vendant du gombo, bissap (oseille), elles ont tout ça dans leur jardin où elles cultivent aussi de l'oignon, vraiment tout. Elles font tout ce dur travail pour participer à la dépense quotidienne, vraiment elles sont braves, courageuses elles soutiennent beaucoup leurs maris. Elles participent à la*

*réussite de leurs foyers, l'éducation des enfants elles le font sans problème. Même si le mari n'a rien personne ne peut savoir, les femmes règlent les problèmes ici, achètent même des habits pour le mari. Si tu as deux ou trois braves épouses, tu peux ne pas travailler.*

Selon les femmes veuves et divorcées rencontrées, « *c'est la mode, les hommes se plaisent à être entretenus par les femmes maintenant* ». Certains hommes rencontrés dans les communes affirment que « *il ne faut plus épouser une femme qui ne travaille pas, les temps sont durs, si tu as déjà une épouse avec des enfants c'est difficile d'entretenir une deuxième* ». Certains préfèrent les « *femmes prêtes à porter* » ou « *les femmes en sécurité* », qui sont pour eux celles sur qui « *on peut compter pour finir en beauté sa vie, elles ne te demandent, rien se prennent en charge et te couvrent de petits cadeaux* ». Néanmoins, certaines femmes disent qu'elles savent « *déceler les signaux des hommes paresseux nous ne sommes pas prêtes à entretenir des hommes qui ne s'intéressent qu'à nos pécules* ».

Les femmes du Fouta ont révolutionné en silence les rôles traditionnels de la femme halpulaar, la crise aidant, elles ont su développer leurs activités génératrices de revenus et s'offrir une place importante dans la société.

Toutefois la reconnaissance du rôle joué par les femmes dans les stratégies de sortie de crise par les hommes, ne leur ouvrent pas grandement les portes aux sphères de décisions. Cette contradiction mérite qu'on s'interroge sur le leadership des femmes dans la société halpulaar.

La logique d'accumulation de revenus par les femmes ne s'inscrit pas dans la durée dans la mesure où son rôle de femme nourricière qui la poursuit et la hante dans un contexte d'insécurité alimentaire et de pauvreté, l'oblige à réinvestir tout ce qu'elle gagne dans son ménage. Sa quête de l'émancipation et de l'autonomie économique et sociale de plus en plus remise en cause par une agriculture en perte de vitesse due à l'obsolescence de l'outil de production dans un contexte de hausse des intrants agricoles et d'une pluviométrie déficitaire. La fermeture des barrières et le redressement des politiques migratoires, viennent s'ajouter aux contraintes qu'éprouvent les ruraux pour asseoir une économie familiale stable. Cette situation

entraîne l'élaboration de stratégies plus efficaces et durables pour la sécurité alimentaire en milieu rural.

Bien que la prise en compte du genre soit inscrite dans les programmes du gouvernement, la reconnaissance du rôle économique de la femme, rôle pouvant leur garantir l'accès effectif aux facteurs de production, n'est pas explicite (la LOASP, loi d'orientation agro sylvo pastorale en son article 54, parle de parité homme/femme dans les exploitations agricoles tout en prévoyant de mettre en place un dispositif de facilitation des femmes à l'accès au foncier). Cependant les politiques agricoles restent muettes par rapport à la reconnaissance du rôle de la femme dans l'agriculture, on peut dire qu'il y a une sous-évaluation de la production des femmes au foyer, leur travail dans l'exploitation agricole relève de la sphère de reproduction.

#### **5.6.2 Les activités des femmes financent la migration**

Dans les ménages avec émigrés à l'image de ceux de Bokidiawé, les femmes ont pu se départir de la culture de subsistance pour développer autour d'elles des logiques de mobilisation de richesses en toute autonomie. Dans le ménage de B.D, de la caste des métiers, avec quatre émigrés, il bénéficie d'un champ commun (PIV) mis en valeur par une main d'œuvre agricole salariée, les membres féminins ne sont pas intéressés par le maraichage, bien qu'il existe un périmètre horticole pour les femmes du village. Elles s'investissent dans les tresses, le tatouage, la teinture qui leur permet de gagner suffisamment de revenus pour payer l'émigration de leurs fils, neveux ou proches. Elles déclarent qu'investir dans l'émigration est un moyen de gagner l'estime de la communauté, la reconnaissance de la famille, d'arrondir les fins de mois de la famille.

Ce fait est plus apparent chez les ménages de pêcheurs où les femmes s'activent dans le mareyage. Payer le voyage à son fils fait partie des stratégies développées par les femmes. Cet objectif est même pour certaines d'entre elles un argument déterminant pour obtenir des revenus monétaires. Selon ces dames, la pêche à Matam ne leur permet plus de vivre, les produits halieutiques viennent de Saint Louis ou de Dakar, le choix du jeune pêcheur est de se convertir en mareyeur, ou de choisir un autre métier ou simplement de quitter la région.

Les jeunes Soubalbe qui connaissent des difficultés d'emploi à cause des contraintes du secteur de la pêche sont soutenus par la famille pour l'émigration. L'action des

mères, qui jadis était latente a pris des proportions plus grandes pour accompagner ces initiatives. Les faits sont de plus en plus fréquents dans les ménages polygames où les mères rivalisent pour l'envoi des fils en émigration.

En effet, la polygamie autorisée dans la religion musulmane, suppose que l'homme soit en mesure de traiter les femmes avec équité, néanmoins, certaines « infractions » sont fréquentes vis-à-vis des épouses. Le mari malgré les prescriptions religieuses, ne peut pas arriver à cacher sa préférence pour une épouse, qui sera toujours la plus choyée, ses enfants sont bien traités, bien aimés...au risque de « multiplier par zéro » (oublier) les enfants issus des autres mariages. Certains agissent comme si la famille tournait autour d'une épouse et ses enfants, les autres membres de la famille sont négligés tels des objets sans valeur. La souffrance des enfants délaissés par le père donne des idées aux mères qui se sacrifient pour leur réussite, elles vendent leurs bijoux de valeur, leurs maisons, leurs vêtements souvent hérités de leurs parents pour prendre en charge le départ des fils. Une dame de Bokidiawé nous raconte qu'elle a vendu une de ses maisons que lui a léguée son père en héritage à Dakar pour envoyer son fils terminer ses études en France, tout en veillant à lui ouvrir un compte de subsistance. L'aide apportée au fils est différente de celle apportée à la fille. Dans la logique des mères les filles doivent apprendre les travaux domestiques pour plus tard gérer leur propre foyer. La recherche de statut de privilégié d'une fille pour la société « *est auprès de son mari, savoir gérer son ménage et donner des fils de référence* ». Au contraire, dans les centres urbains vers la petite Côte (Mbour) et Dakar, qui constituent des zones de tourisme, les mères poussent les filles à se marier avec des européens pour réussir leur vie. Certaines mères sont même prêtes à envoyer leurs filles en migration dans l'espoir de fructifier leur investissement un jour à travers un mariage mixte « *pars, nous saurons ce que tu vaux* », disent-elles. Dans les zones de pêche, les femmes mareyeuses financent le départ des filles en émigration en raison des conditions difficiles du secteur.

Toutefois, les déterminants de la migration sont différents d'une zone à une autre et prennent en compte les conditions des points de départ. Au Fouta, le départ d'une fille en émigration n'a pas les mêmes connotations qu'en milieu urbain ou dans le bassin arachidier où pendant les grandes vacances elles partent en ville exercer le travail de « domestique ». En milieu Halpulaar, le choix des mères est influencé par

beaucoup de facteurs parmi lesquels il y a certes la conjoncture économique mais surtout la rivalité et l'imitation. Il est vrai que les jeunes trouvent difficilement du travail en milieu rural sans qualification professionnelle, néanmoins la réussite des premiers migrants joue beaucoup sur la mentalité des mères. En outre, les fils deviennent plus tard les époux et pères qui doivent prendre en charge les femmes et la famille. Dès lors les mères choisissent les aînés ou les fils les plus âgés, ce choix est aussi influencé par les systèmes de représentation sociale qui associent l'échec du fils à la mère et la réussite au père. Encore plus lorsqu'un fils ne suit pas les lignes tracées par la structure sociale, son acte s'explique par une faille dans la soumission de la mère à son père, on dit que « *la mère n'était pas consentante à l'acte sexuel ayant conçu l'enfant* ». Ainsi pour les mères, il faut impérativement éviter cet affront en appuyant leur parcours dans la vie professionnelle.

Une autre dame de Matam nous affirme avoir vendu tout son héritage pour que son fils que son mari appelait le « fainéant » parte étudier en France, sa réussite permet à toute la famille de vivre aujourd'hui. Sa sœur raconte :

*Au décès de son père, l'enterrement a été retardé, ... oui on a attendu son retour de la France, il est devenu incontournable dans la famille. Son père dans sa dernière volonté a demandé que lui, le « fainéant » prenne en charge la famille, car il pense qu'il est le seul à pouvoir le faire.*

Le financement de la migration par les femmes crée de la concurrence entre elles, tous les secteurs sont investis pour satisfaire leurs ambitions. Dans les villages du Walo, du Diéri et du Ferlo, les femmes sont conscientes que la tenue d'activités génératrices de revenus leur permet non seulement de venir au secours des hommes, mais aussi, d'épargner des fonds pour l'envoi d'un fils à l'étranger. Bien que leur autonomie soit souvent bafouée par le pouvoir des maris, elles cherchent toujours les moyens de se défaire de leur emprise pour réaliser leur promotion économique. Elles trouvent que les investissements dans le financement de la migration, leur est bénéfique dans la mesure où les retombées améliorent davantage leur pouvoir d'achat et leur prestige social.

Toutefois, les tendances sont plus manifestes chez les femmes soninkés et wolof du Diéri qui sont, souvent, plus confrontées aux conséquences des crises pluviométriques que leurs consœurs du walo ou du Ferlo. Ainsi leur apport dans

l'économie des ménages du Diéri est essentiel et leur détermination pour l'accumulation de capitaux a été bénéfique pour gérer le financement des potentiels candidats à l'émigration. La pauvreté des ménages du Diéri et les disparités des revenus monétaires entre groupes sociaux, ethniques et entre épouses, favorisent chez les mères l'esprit de concurrence pour une valorisation sociale. Dans cette zone où les activités commerciales dépassent largement les revenus agricoles, les femmes des différentes catégories sociales se sont taillées une part importante des marchés. La volonté des femmes du Diéri et des centres urbains de briser les rapports de pouvoir et de domination entre les classes sociales opère la recherche de stratégies de financement du départ des fils aînés qui à leur tour aideraient leurs frères cadets.

Le phénomène du financement de la migration, des fils ou maris par les femmes, est très ancien, seulement personne n'en parle. Certaines femmes ont toujours participé au financement de la migration des maris et des fils, cependant, on ne peut pas retenir une date précise, car elles l'ont toujours fait en silence. D'ailleurs les femmes n'en parlent qu'en privé, la stratégie de certaines d'entre elles consiste à réunir la somme nécessaire au voyage et de la confier à un de leurs parents qui viendrait dire à leur mari qu'il désire amener son neveu à l'étranger. Cette pratique protège non seulement la mère d'un éventuel détournement de fond par le mari, mais également de l'échec du fils à l'étranger.

### **5.6.3 Profil des activités**

Les activités principales des ménages de Matam sont l'agriculture, l'élevage, le commerce et la pêche dans une moindre mesure. Dans les trois zones visitées les activités dépendent des saisons ceedu, ceedu, ndungou, et dabbunde. L'ensemble des activités recensées sont représentées dans le tableau suivant :

**Tableau 13** : Répartition des activités selon les saisons et selon le sexe

PERIODE	ACTIVITES	EXECUTION	
		HOMMES	FEMMES
Janvier – Avril ( <i>Ceedu</i> )	Maraîchage (tomates, gombo, “bissap”, oignons)		X
	Petit commerce (savon, légumes, poissons...)		X
	Préparation des repas		X
	Recherche de l’eau potable		X
Mai-Juin ( <i>kawlé</i> )	Collecte de bois mort		X
	Production de savons artisanaux		X
	Préparation des périmètres rizicoles (nettoyage) et repiquage du riz, autres plantations (oseille, courge)	X	X
	Préparation des repas		X
	Recherche de l’eau potable		X
Juin-Septembre ( <i>Ndungou</i> )	Travaux agricoles	X	
	Préparation des repas		X
	Recherche de l’eau potable		X
	Transformation et vente de lait		x
Novembre – Décembre ( <i>Dabbunde</i> )	Récolte du riz mil (matin et soir)	X	X
	Récolte de la courge de l’oseille pour les repas		X
	Préparation des sols pour le maraîchage	X	X
	Aménagement des jardins collectifs		X
	Préparation des repas		X
	Recherche de l’eau potable		X

Quand il s'agit des activités de production, un chef de ménage nous confie :

*Le travail de groupe concerne tout le village dans le cadre des travaux champêtres ; tout le monde se regroupe, les Maccube, les Subalbe, les Toroobe se retrouvent tous aux champs. Pour la répartition des tâches il n'y a pas de Maccudo, Toroodo, Cubalo. Ce sont les enfants qui sont presque chargés de tout le boulot, comme le repiquage, les jeunes désherpent les tiges de riz qu'ils vont déposer vers ceux qui font le repiquage. Là-bas les femmes font le même boulot que les hommes s'il s'agit du repiquage on constate que les femmes travaillent mieux que les hommes. Même au moment de la récolte tout le monde se met au boulot. Le chef d'exploitation désigne quelqu'un qui se charge du maintien de l'ordre, celui-ci donne des instructions, organise les groupes, veille sur les enfants, surveille le boulot et observe si le travail est bien fait.*

#### 5.6.4 Les activités religieuses

La prière prend beaucoup de temps chez les hommes, bien que les femmes soient musulmanes, elles n'en font pas beaucoup cas dans les enquêtes. Chez les femmes âgées de plus de 60 ans les horaires de prières sont pratiquement les mêmes que chez les hommes. Les heures de prières donnent l'occasion aussi à leurs adeptes de se réunir plus souvent à la mosquée. La prière est une activité religieuse importante qui permet aux groupes d'âge de se réunir, d'échanger des nouvelles, de s'informer sur les activités du village, bref de sortir de la sphère familiale. D'autre part les heures de prières même si elles travaillent l'esprit, offrent un repos à l'ombre ou dans les lieux de culte. Alors ce n'est pas étonnant de voir que les femmes d'âge moyen mettent moins de temps dans la prière dans la mesure où elles ont des horaires de travail plus denses.

Cela ne veut pas dire que les jeunes femmes ne s'adonnent pas à la prière, seulement nous avons constaté que leur surcharge d'activité ne leur permet pas d'allonger ces heures comme le font les plus âgées. Dans les familles de Toroobe, les chefs de ménages rencontrés s'estiment être des pratiquants invétérés de la religion musulmane. Les épouses les plus âgées, qui sont exemptées de cuisine ont à peu près les mêmes horaires de prières que les maris. Le respect des heures de prière est sacré chez eux. Selon le vieux A.ND:



*J'ai l'habitude de me lever à 3h du matin au cas où je ne dépasse pas l'heure prévue pour mon réveil, je me couche à 21h15mn pour pouvoir me lever à 2h45 du matin, tu sais un musulman désire se réveiller à telle ou telle heure, mais, c'est Dieu qui décide, tout dépend de Lui. Si je dors tôt je peux me réveiller tôt, quelque fois aussi, je me réveille à 3h ou 3h30mn du matin, l'homme propose, mais c'est Dieu qui dispose. Si toutes les conditions se réunissent, je désire que 3h du matin me trouve sur ma natte en train de faire mes prières et mes « wirdous » (psalmodier les louanges du Bon Dieu). Je reste à la maison jusqu'à 5 h du matin pour, ensuite aller à la mosquée. Quand on cultivait nos champs en Mauritanie, on ne pouvait pas faire le « salat » (prière) de « fadiar » (du matin) dans le village, en ce moment qu'on quittait le village très tôt, on priait en Mauritanie sur nos terres avant de commencer le travail. Maintenant je suis vieux, je ne peux plus rien faire, tout mon temps je le consacre à la prière.*

Rater la prière, ne pas partir à la mosquée quand le temps le permet relève chez les hommes de la paresse et d'une forme de mariage avec Satan qui est synonyme d'une désobéissance.

Pendant les heures de travail dans les périmètres rizicoles ou de décrue ou en période de pointe, les hommes et les femmes âgés se retirent pour la prière alors que les moins jeunes attendent le retour à la maison.

Dans la communauté soninké, la pratique religieuse est très développée aussi bien chez les hommes, les femmes, que chez les jeunes. Les heures de prière sont même inscrites dans les calendriers culturels, ou de travail. Dans les ménages soninkés enquêtés, presque toutes les jeunes filles et jeunes dames portent le voile, prient aux heures prescrites par l'islam. Selon les chefs de ménages, au-delà des considérations de classes et de sexe, la relation sociale soninké est bâtie autour de la pratique religieuse, le bon disciple est celui qui respecte les prescriptions religieuses, aide ses frères musulmans.

Chez les peulh, la religion musulmane bien que très intégrée à l'environnement pastoral, sa pratique ne se reflète pas au quotidien. Dans l'imaginaire wolof, le peulh

est celui qui peut faire ses prières très rapidement et très brièvement d'où le célèbre dicton « diouli peulh », emprunté par les jeunes quand la prière n'est pas faite selon les règles de l'art. La vie du peulh étant rythmé par la recherche de l'eau, le respect des ablutions « diapou peulh » ou le « tim » (frotter les mains et le visage contre une pierre ou du sable) et des horaires de prière a toujours fait défaut surtout pour les transhumants. Avec la sédentarisation, la disponibilité de l'eau grâce à la construction de forages détournent actuellement les peulh de ces pratiques. Néanmoins les horaires de prière bien qu'ils ressortent dans les enquêtes ne représentent pas les mêmes quantités ou temporalité comme chez les Soninkés et les Pulaar.

La participation aux dahiras (groupe confrérique), évoquée par les ménages comme une activité, est inscrite dans la vie religieuse des villages. Le groupement se fait pratiquement selon les villageois toutes les nuits du jeudi au vendredi à tour de rôle entre les adhérents. La séance commence à 21 ou 22 heures et se termine en général entre 23 heures et minuit. Les femmes préparent à manger (beignets de mil ou de farine, cacahuètes, jus de fruits, etc.), les hommes font le thé.

La venue d'un grand érudit de l'islam est aussi un événement qui mobilise tous les membres du village. Dans ces moments de communion, hommes et femmes travaillent ensemble, selon les spécificités, les hommes installent les tentes et les chaises, les femmes balayent l'espace, nettoient les chaises, puisent de l'eau, font la cuisine...

#### **5.6.5 Activités communautaires**

Elles sont l'apanage des hommes, elles sont constituées par les réunions villageoises et la participation aux réunions de la collectivité locale, du département ou de la région. Les femmes ne sont pas autorisées à représenter le village dans les instances de décision. Les hommes malgré les programmes de sensibilisation et de renforcement de la participation des femmes aux instances villageoises restent figés sur leur principe de reléguer les femmes au second plan. Quelques rares femmes accèdent pour le moment aux postes électifs, malgré l'introduction de la loi de la parité en 2010. Néanmoins, à travers les associations et les groupements de promotion féminine, elles peuvent participer à ces rencontres. Toutefois, quand le regroupement demande une forte mobilisation où des efforts physiques jugés féminins comme le balayage, le puisage de l'eau, etc., les femmes sont sollicitées.

La société définit les fonctions et les tâches par rapport aux caractéristiques du masculin et du féminin, les hommes ne doivent pas s'exécuter dans les domaines spécifiquement réservés aux femmes. Les relations de genre définissent les cadres institutionnels sociaux, culturels et la socialisation qui participent à la codification de ces normes. Si les institutions reflètent les relations de pouvoir, elles se répercutent sur les fonctions de chaque sexe, qui pour être en conformité avec la société, se plie aux règles définies. Les femmes elles-mêmes acceptent de s'investir dans le communautaire, car elles supposent qu'il prolonge la vie domestique.

La répartition des tâches selon le sexe se manifeste partout où les femmes et les hommes s'investissent dans la société halpulaar. Même si la participation des femmes est encore timide ; la stratégie des hommes pour freiner la participation des femmes consiste à garder les convocations de réunion jusqu'à la veille ou au lendemain de la manifestation. Pour contrer la stratégie des hommes, les femmes dans les institutions faïtières, toujours derrière la sollicitude des autorités locales et administratives, acquièrent la possibilité d'envoyer elles-mêmes les convocations à leurs membres des villages les plus reculés. Les présidentes des groupements de femmes tiennent à avoir une reconnaissance des autorités administratives (gouverneurs, préfets, sous-préfets) qui sont l'émanation du pouvoir exécutif dans les régions et départements. Ils sont chargés de la mise en œuvre de la politique de l'Etat. Dans la mesure où les femmes veulent une reconnaissance politique, économique, sociale et juridique, elles cherchent l'alliance des autorités administratives pour revendiquer avec leur appui leur droit de représentation dans les processus locaux de prise de décision.

## Conclusion de la deuxième partie

Les performances des systèmes de production agricole dans la région de Matam sont tributaires d'une part de l'occurrence des événements climatiques conjuguée au contexte socioéconomique de la zone mais également des politiques gouvernementales. D'ailleurs, les dysfonctionnements dans l'évolution des systèmes de production sont étroitement liés à la fréquence des événements climatiques dans le continent ce qui influe sur les pratiques culturelles d'une zone à l'autre. Toutefois les contextes socio organisationnels étant différents d'un pays à l'autre, les hommes et les femmes appréhendent différemment les possibilités qui s'offrent à eux. En dépit de la généralisation de la crise économique dans de nombreux pays africains et de l'adoption des programmes d'ajustement structurels, la viabilisation des systèmes de production dépend aussi de l'existence de mécanismes locaux capables de soutenir la restructuration du monde rural. Or dans un contexte où des groupes sociaux accèdent différemment aux opportunités socioéconomiques les risques de pauvreté et d'insécurité alimentaires sont prégnants. Les mobilités internationales, loin de régler les contraintes socioéconomiques, exacerbent les inégalités sociales renforcées par les mesures gouvernementales visant la responsabilisation du monde paysan alors que toutes les conditions ne suivent pas. Le système de crédit rural mis en œuvre par les partenaires et programmes de développement a certes joué un rôle crucial dans le développement de l'initiative privée, cependant le renchérissement des coûts de production induit par les changements de pratiques culturelles n'est pas très favorable aux petites exploitations agricoles familiales. Bien que les femmes assurent en milieu rural les rôles de filet de sécurité pour la promotion socioéconomique des ménages pauvres, toutefois, plusieurs étapes sont à franchir pour un meilleur accès au potentiel agricole. Néanmoins nous avons pu comprendre que les sphères productives et reproductives s'interfèrent et s'interpénètrent dans la mesure où les espaces et les temps ne sont pas aussi cloisonnés<sup>193</sup> et les mêmes acteurs hommes et femmes marquent leur empreinte et leur présence dans les différents lieux. En réalité la migration des hommes de la vallée a permis de repérer cette synchronisation du domestique considéré comme non productif et les activités de production qui entretiennent et maintiennent les relations familiales.

---

<sup>193</sup> Marc Bessin et Corinne Gaudart, « les temps sexués de l'activité : la temporalité au principe du genre ? » Temporalité (en ligne), 9/2009 ; mis en ligne le 28 Septembre, consulté le 27 Avril 2014. URL : <http://temporalités.org/979>.

**TROISIEME PARTIE : ANALYSE  
SOCIOECONOMIQUES DES  
MENAGES : LES RAPPORTS A  
L'ARGENT ET LES STRATEGIES  
DEVELOPPEES PAR LES  
HOMMES ET LES FEMMES**

Dans cette troisième partie, nous avons voulu comprendre à travers l'approche des moyens d'existence durable, comment les populations rurales utilisent les atouts (humains, physiques, sociaux, naturels, etc.) dont elles disposent pour asseoir une économie familiale. L'approche des moyens d'existence durable est un outil qui permet d'avoir une meilleure compréhension des moyens d'existence des pauvres. Elle s'appuie sur les principaux facteurs influençant les moyens d'existence des pauvres et sur les liens qui unissent habituellement ces facteurs. Cette approche nous paraît intéressante dans la mesure où les pauvres sont placés au centre d'un réseau d'influences interdépendant qui a un impact sur la façon dont les acteurs créent des moyens d'existence pour eux et leurs ménages. L'utilisation du cadre AMED dans l'étude des impacts de la migration sur les changements sociaux et économiques dans un contexte de changement climatique, tente de comprendre comment les acteurs mettent en interaction leur environnement naturel, culturel, institutionnel et politique pour faire face aux contraintes existentielles. Ainsi, nous avons voulu savoir comment les différents ménages ruraux de Matam gèrent leur économie, réagissent aux chocs et évoluent dans un contexte de migration et de changements de systèmes de production. Ainsi, cette analyse nous a permis de situer les niveaux de richesse et les points essentiels aux différents groupes pour diversifier les sources de revenus.

Le niveau de revenus des ménages dépend largement des possibilités et des stratégies développées par ses membres. Les stratégies déployées dépendent également des positions sociales dans le groupe, dans la hiérarchie sociale, mais aussi et surtout des politiques mises en place par l'Etat pour lutter contre la pauvreté en milieu rural.

L'analyse économique des ménages ruraux permet d'avoir une lecture globale des différents groupes sociaux selon leurs capacités à définir des stratégies pour contrer les risques climatiques et améliorer leurs conditions de vie. Ainsi l'analyse compréhensive des stratégies élaborées par les ménages ruraux de Matam à travers l'étude des systèmes de production à l'échelle ménage, tente d'analyser les contraintes auxquelles ils font face et les logiques socio-économiques qui affectent leur existence. A travers les contraintes des différents groupes sociaux, spécifiquement les hommes et les femmes, les différentes catégories sociales composent, suivant les espaces, les lieux et les possibilités qui leur sont offertes,

leurs conditions d'existence en se basant sur les réussites de leurs expériences passées ou en créant de nouvelles actions.

## **CHAPITRE VI: L'ANALYSE DE L'ECONOMIE DES MENAGES**



Dans cette partie, est développée l'analyse de l'économie des ménages de Matam dans le but de dégager de manière détaillée les moyens d'existence des groupes socioculturels, selon les zones, sur les périodes de références allant des années de péjoration climatique à nos jours. Ceci nous permettra de déterminer les stratégies mises en œuvre par les ménages pour assurer leur autosuffisance alimentaire corrélée à la recherche de revenus migratoires ou complémentaires.

En outre l'analyse de l'économie des ménages de Matam, permet de lire les interactions socioéconomiques et socioculturelles entre les ménages dans un contexte de migration et de changement climatique. Elle nous permet de creuser les moyens d'existence des ménages riches et pauvres des trois zones tout en se fixant sur les événements et chocs saisonniers qui ont marqués leur existence. Les moyens d'existences sont composés des systèmes agricoles où l'agriculture de subsistance et le pastoralisme occupent des places très importantes. En outre d'autres stratégies allant d'un petit commerce à la vente de bétail sont développées par les ménages de Matam pour accéder à des revenus complémentaires. Toutefois, comprendre la configuration des groupes socioéconomiques permet de distinguer les différentes sources de revenus selon les catégories sociales et les moyens mis en œuvre pour accéder à une sécurité alimentaire.

### **6.1. Analyse quantitative**

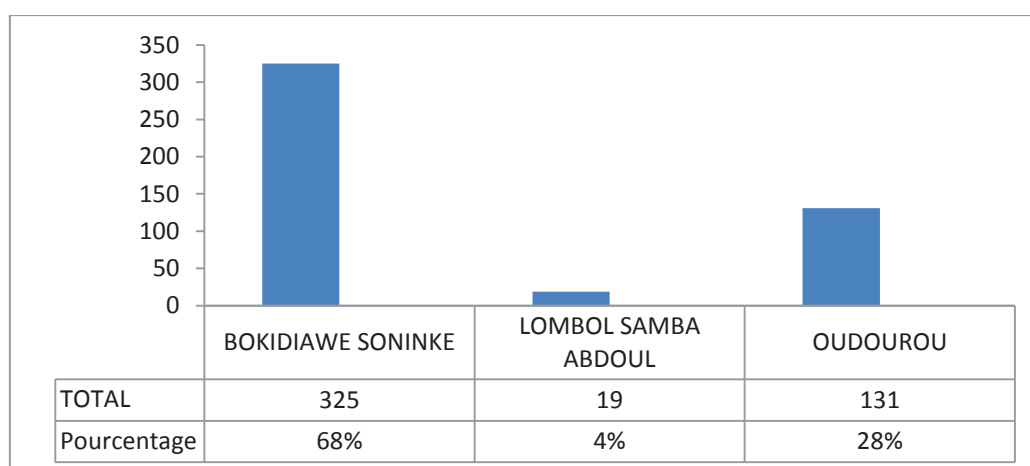
Nous avons mené une étude quantitative auprès des ménages de Woudourou, Bokidiawé et Loumboul Samba Abdoul dans le but d'avoir non seulement le nombre d'émigrés de ces villages mais aussi et surtout pour avoir des informations socioéconomiques sur les ménages. Un autre objectif était de situer les départs dans le temps et l'espace. Tous les ménages, sans exception ont été visités dans ces trois villages. Le chef de ménage était choisi pour donner les informations requises, s'il est absent son représentant répond aux questions. Au total pour les trois villages, nous avons eu 879 ménages dont (304) pour Woudourou, (522) pour Bokidiawé et (52) pour Loumboul Samba Abdoul.

**Tableau 14** : Répartition du nombre d'émigrés par village échantillon.

Nombre d'émigré dans le ménage	TOTAL	Pourcentage
BOKIDIAWE SONINKE	325	68%
LOMBOL SAMBA ABDOUL	19	4%
WOUDOUROU	131	28%
Total	475	100%

Sur l'échantillon de 879 ménages des trois villages de l'enquête, nous avons une population d'émigrés de plus de 50%, selon les ordres de grandeur suivant : 325 pour Bokidiawé Soninké, 131 pour Woudourou et 19 pour Loumboul Samba Abdoul. En moyenne nous avons deux émigrés par ménage, cependant on peut trouver plus de deux dans un ménage. A Bokidiawé, nous avons eu le plus grand score, avec des ménages dont le nombre de migrants varie entre deux et six. A Loumboul Samba Abdoul, le nombre de migrants recensés est localisé à Wouro Doro, situé à l'extrême ouest du village. Ce site est presque exclu du village à cause de problèmes internes entre les deux communautés. Nous avons considéré l'exclusion sociale comme un facteur déclencheur d'inégalité sociale qui influe sur les tendances à la migration.

**Graphique 8** : Représentation graphique du nombre d'émigrés par village



**Tableau 15** : Répartition du nombre d'émigrés par village échantillon.

Villages	Nombre d'adultes	Nombres d'enfants	Population Totale	Nombre d'émigrés
Bokidiawé Soninké	418	104	522	325
Loumboul Samba Abdoul	42	10	52	19
Woudourou	244	100	304	131

Source : enquête personnelle

Le croisement du nombre d'émigrés et du nombre de ménages par village fait qu'on se retrouve avec 62% de la population des ménages de Bokidiawé en émigration, contre 43% à Woudourou et 36% à Loumboul Samba Abdoul.

**Tableau 16** : Durée de l'émigration

Périodes de départ vers l'émigration	Durée de l'émigration			
	moins d'1 an	entre un (1) et deux (2) ans	entre trois (3) et cinq (5) ans	cinq (5) ans et plus
Durant les années 70	0	1	0	6
vers les années 80	1	21	40	61
Récemment	14	65	50	22
Autre	2	2	2	2
Total	17	90	93	92

Source : enquête personnelle

Le croisement de la période de migration et de la durée de migration fait apparaître que dans les années 70, presque aucun retour n'est noté sur une durée comprise entre un et cinq ans. La durée moyenne de l'émigration était presque de 5 ans. Cela peut s'expliquer par l'absence de qualification professionnelle notée dans les rubriques précédentes mais aussi par d'autres facteurs parmi lesquels nous pouvons citer les problèmes administratifs et la psychose de retourner dans un contexte de crise du pays d'origine. Vers les années 80, les retours sont notés entre un et cinq ans. La durée moyenne de l'émigration se situe entre deux et trois ans.

**Tableau 17** : les principales destinations selon les moyens utilisés

Les moyens utilisés	Les principales destinations						
	rurale	Régionale	Nationale	Internationale	Sous-région	Europe	Autre à préciser
Aide Familiale			9,80%	37,70%	3,30%	10,70%	38,50%
Produit de la vente des animaux	7,70%	7,70%		38,50%	23,10%		23,00%
Autre	5,90%		41,20%	17,60%	11,80%		23,50%

Source : enquête personnelle

La corrélation entre les moyens utilisés pour l'émigration et les principales destinations fait apparaître que les choix sont presque identiques, à part que pour certains cas l'aide familiale n'est pas trop puissante pour envisager une émigration en Europe. Toutefois le produit de vente des animaux permet aux auteurs de pratiquer une mobilité entre les zones rurales, les capitales régionales et plus tard vers l'international.

**Tableau 18** : Les principales destinations selon la durée de l'émigration

Durée de l'émigration	Les principales destinations						
	Rurale	Régionale	Nationale	Internationale	Sous-région	Europe	Autre à préciser
moins d'1 an		5,90%	64,70%		11,80%		17,60%
entre un (1) et deux (2) ans	1,10%		14,40%	31,10%	6,70%	1,40%	43,30%
entre trois (3) et cinq (5) ans			5,40%	45,70%	3,30%	2,20%	43,40%
cinq (5) ans et plus	1,10%		8,70%	34,80%	4,30%	22,80%	28,30%

Source : enquête personnelle

Le croisement de la durée de l'émigration et les principales destinations fait apparaître que les émigrés ont tendance à rester dans le régional et le national si les périodes d'absence n'excèdent pas un ou deux ans. Quand la durée de l'émigration va au-delà de deux ans, les principales destinations concernent la sous-région africaine (Afrique Centrale) et l'international (Europe). Dans la rubrique autre, nous avons souvent les nouvelles destinations ; l'Europe de l'est, les Emirats Arabes.

**Tableau 19** : les principales destinations selon la durée moyenne des séjours

Durée moyenne de séjour à l'étranger	Les principales destinations						
	rurale	Régionale	Nationale	Internationale	Sous-région	Europe	Autre à préciser
trois mois			10,80%	40,50%		45,90%	2,70%
six mois	22,20%	11,10%	11,10%	22,20%			33,30%
un an	4,80%		57,10%	4,80%	33,30%		
deux ans			7,50%	35,80%	11,30%	5,70%	39,60%
cinq ans				41,10%	1,60%	2,40%	52,40%
plus de cinq ans				100,00%			
Autre				15,00%		20,00%	65,00%

Source : enquête personnelle

**Tableau 20** : Représentation des chefs de ménages selon le genre

sexe du CM	Pourcentage de ménage
<b>Hommes</b>	89,8
<b>Femmes</b>	10,2
<b>Total</b>	100

Source : enquête personnelle

Dans notre échantillon de 879 ménages, le nombre de ménages dirigés par les hommes est de 89% contre 10,2 % chez les femmes dans sur les trois villages. La faible représentation des femmes chefs de ménage s'explique par le fait qu'en l'absence du mari, soit en émigration ou décédé, une tierce personne se substitue à lui. Cette personne peut être le frère ou un parent du mari.

**Tableau 21** : Représentation ethnique

Ethnie	Pourcentage de ménage
<b>Toucouleur</b>	34
<b>Peulh</b>	18,9
<b>Soninké</b>	44,2
<b>Wolof</b>	1,6
<b>Autres</b>	1,3
<b>Total</b>	100

Source : enquête personnelle

Sur les 879 ménages enquêtés, l'ethnie Soninké représente 44, % suivent les halpulaar, les peulh et une petite proportion de wolof. La forte représentativité de l'ethnie soninké dans l'échantillon s'explique par le choix du village de Bokidiawé

soninké. Le village de Bokidiawé étant composé de deux quartiers soninké et pulaar, notre étude concerne le premier qui fait partie des zones à forte communauté d'émigrés. L'ethnie wolof par contre est faiblement représentée dans les trois villages car elle habite en général sur l'axe Diéri où on peut retrouver de fortes concentrations. D'ailleurs les rares wolof rencontrés sont des commerçants Baol-Baol (de la région de Diourbel) implantés dans les villages et qui, une fois mariés, y sont restés. Ils sont surtout présents dans les villages de Bokidiawé soninké où ils gèrent des boutiques ou sont au marché. A Woudourou, ils sont surtout dans les commerces de gros et de détail. Originaires de la région de Diourbel, les Baol- Baol sont présents presque dans tout le Sénégal, leur devise est le travail et la foi en Dieu. Ils appartiennent à la confrérie Mouride implantée à Touba, qui inculque à ses disciples le travail et la dignité. Dans toutes les villes du Sénégal, le Baol-Baol est vu comme quelqu'un qui court ou entretient une relation basée sur le rendement. Il n'y a pas de sot métier pour le baol baol, il est prêt à tout pour réussir ou gagner son pain. Leur présence dans les villages de Matam a été favorisée par le repli des Maures en Mauritanie à la suite des événements de 1989 ; les Maures avaient le monopole du commerce dans presque toutes les villes et tous les villages du Sénégal. Après leur départ les Baol-Baol se sont implantés et se sont substitués à eux. Dans la proportion wolof nous avons aussi les fonctionnaires affectés dans la région, qui mariés avec des femmes du milieu, sont finalement restés.

Les Peulh représentent 18% de notre échantillon et sont surtout concentrés dans les villages de Woudourou et Loumboul Samba Abdoul. Dans les villages du Dandé Mayo, ils sont les faiseurs de rois. Pour rappel, leurs ancêtres ont complètement anéanti les envahisseurs et malfaiteurs maures, ce qui leur confère le respect des Halpulaar. Ils sont consultés pour les affaires publiques ; et installent les chefs de villages.

**Tableau 22** : La représentation religieuse

Religion	Pourcentage de ménage
Musulman	99,3
Autre	0,7
Total	100

Source : enquête personnelle

Les musulmans représentent 99,3% de l'échantillon. La rubrique autre ne fait que 0,7 % certainement constituée par la religion chrétienne qui est minoritaire dans la région. Les chrétiens présents dans la région vivent dans les centres urbains, les rares qui sont dans les villages y sont pour des raisons de service (poste de santé, sécurité, forage...). Par contre la religion musulmane est bien représentée dans la région à 99% et celle-ci se reflète dans notre échantillon. Dans tout le Sénégal la région de Matam est connue à travers ses foyers religieux et ses Almamis qui furent les premiers à répandre l'islam au Sénégal et dans la sous région ouest-africaine. L'enseignement coranique ou religieux fait la réputation des villages de Matam et plus particulièrement du Dandé Mayo comme Woudourou où il existe plusieurs écoles coraniques. Dans la tradition de l'apprentissage du coran le disciple quelque soit son origine sociale doit être confié à un marabout hors de son village. Ce qui explique les trajectoires multiples dans la vie d'un disciple, du Fouta. Son parcours peut le conduire dans le Niore, dans le walo et hors du Sénégal, en Mauritanie, au Mali, Gambie... partout où il est supposé acquérir des connaissances. Le village de Woudourou compte trois écoles coraniques : le foyer de Thierno Mamadou Malal, celui de Thierno Mamadou Rassoul Ndiaye et de Thierno Mamadou Dia. Ces écoles ont formé beaucoup de maitres coraniques à travers le Fouta, le Sénégal et la sous-région ouest-africaine. Dans le village de Bokidiawé les Daara se comptent avec « les pouces », une multitude. Les soninkés sont des adeptes de l'enseignement religieux. A Loumboul par contre une seule école coranique existe et regroupe les disciples du village et ses environs.

**Tableau 23** : La représentation des classes sociales

<b>Classes</b>	<b>Pourcentage de ménage</b>
<b>Classe des hommes libres</b>	68,4
<b>Caste de métiers</b>	14,6
<b>Captifs</b>	16,9
<b>Total</b>	100

Source : enquête personnelle

Dans notre échantillon, 68,4% de la population sont représentés par la classe sociale des hommes libres, les castes de métiers 14,6%, les captifs ou fils de captifs 16,9%. La classe des hommes libres représentent alors plus de la moitié de la population et

détient tous les pouvoirs dans les villages : droit de propriété, droit de parole, direction des prières, décisions villageoises, etc. Les terres les plus fertiles, dans les berges du fleuve leur appartiennent. Dans la classe des hommes libres il y a une autre catégorisation sociale (Toroobe, Sébbe, Soubalbe, etc.) qui hiérarchise les membres et les pouvoirs dans la société. Les castes des métiers occupent la deuxième position après les hommes libres, ils sont dans les métiers et services de cordonnerie, de joaillerie, de peaussier. Leur accès aux facteurs de production est défini par leur proximité avec les Toroobe qui peuvent être leurs employeurs et leur concéder des opportunités sensiblement meilleures que celles de leurs confrères. Cependant, ils bénéficient des meilleures terres en cas de prêts, de *rempeccen* (métayage) ; alors que les Maccube n'accèdent aux facteurs de production qu'à travers leurs maîtres qui leur cèdent des terres souvent marginales et très pauvres. Par contre ils peuvent travailler les terres de leurs maîtres Toroobe et ces derniers leur accordent des rétributions en nature (une part de la production). De nos jours, les Maccube travaillent leurs parcelles (terres aménagées) reçues des aménagements hydro agricoles mis en place par l'Etat du Sénégal à travers les projets et programmes et en plus ils sont en *rempeccen* sur les parcelles des anciens maîtres ou simplement des ménages ne pouvant pas mettre en valeur.

**Tableau 24** : Représentation des chefs de ménages selon le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction du CM	Pourcentage de ménage
<b>Primaire</b>	7,9
<b>Secondaire</b>	3,4
<b>Supérieur</b>	0,1
<b>Arabe</b>	1,3
<b>Coranique</b>	38,4
<b>Alphabétisée</b>	7,2
<b>Analphabètes</b>	41,8
<b>Total</b>	100

Source : enquête personnelle

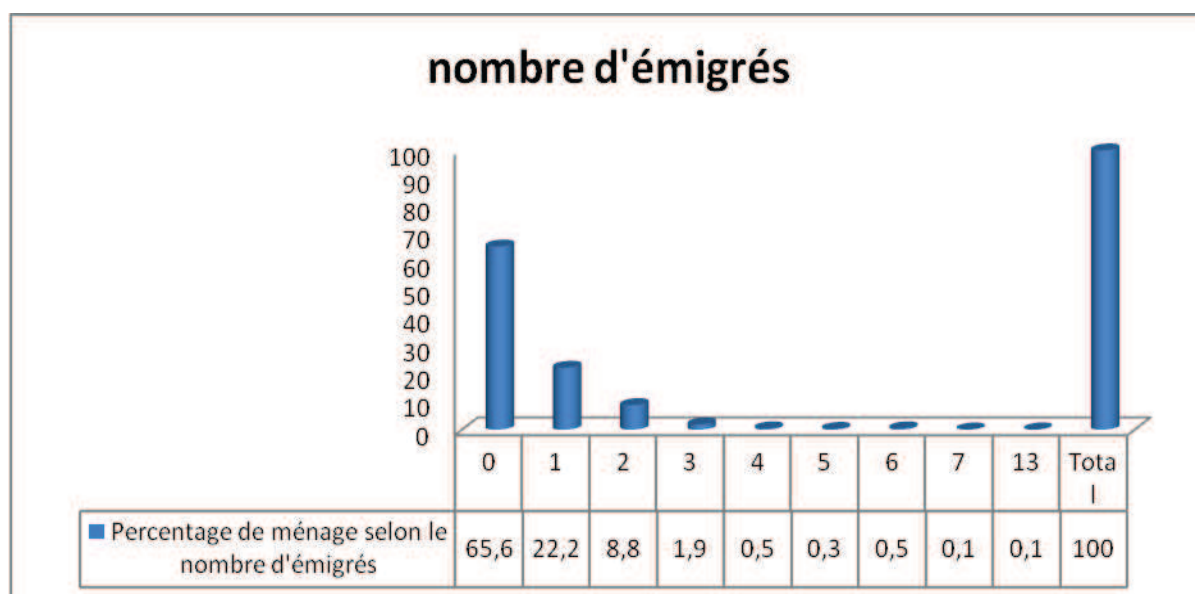
Le niveau d'alphabétisme est très élevé dans notre échantillon 41,8% contre 38,4%, les alphabétisés en pulaar ou soninkés 7,2%, primaire 7,9%, le secondaire et le supérieur ne font pas ensemble 4%. Le niveau d'alphabétisation est relativement faible dans les trois villages, notre enquête s'est déroulée entre les mois de septembre et mars, en ce moment les élèves et étudiants avaient déjà rejoint les



centres urbains de Matam ou Dakar. Les programmes d’alphabétisation en langues locales sont réalisés par les projets et organismes partenaires de la région. Par exemple en 2004, un diagnostic institutionnel des organisations de producteurs lancé par le projet de développement agricole, PRODAM2 dans sa zone d’intervention avait révélé un faible taux d’alphabétisation qui était de 14% chez les femmes contre 44% chez les hommes.

### Le pourcentage des ménages selon le nombre d’émigrés

**Graphique 9** : Pourcentage des ménages selon le nombre d’émigrés



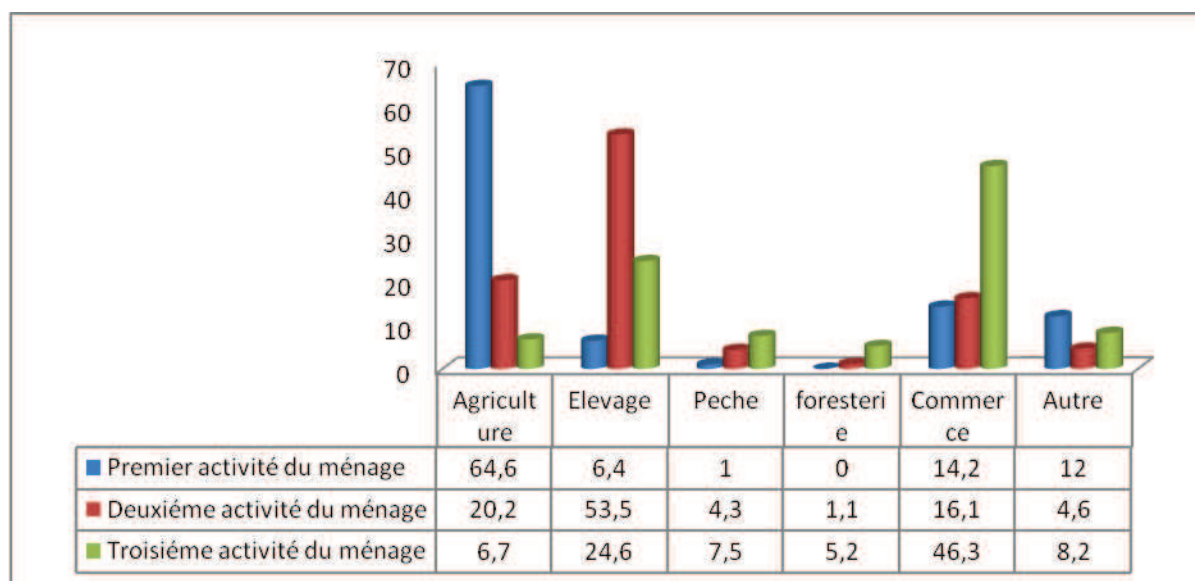
Source : enquête personnelle

Sur notre échantillon 65% des ménages n’ont pas d’émigré sur 34,6% dont les nombres sont compris entre 1 et 13 émigrés. L’écart est trop grand et peut expliquer les inégalités sociales dans le walo. En effet, il faut rappeler que depuis la mise en place des aménagements du walo par le gouvernement du Sénégal à travers les projets et programmes, les systèmes de production ont complètement changé. De l’agriculture de décrue qui ne demandait pas trop d’effort ou d’intrants, les populations ont adopté la culture irriguée avec ses corollaires de services non adaptés à des paysans sans ressources. L’Etat a mis en place le crédit et des services agricoles cependant avec les défauts de planage et la dégradation des aménagements les familles sans émigrés peinent à remplir les exigences de la culture irriguée à savoir en priorité le remboursement du crédit et l’achat d’intrant agricole. Les ménages avec émigrés s’en sortent mieux, non seulement, du point de vue des échéances avec la banque mais également pour la rémunération de la main

d'œuvre agricole. Les inégalités économiques dans les villages se manifestent dans les types d'habitat et la prise en compte des besoins de la famille. Les poches de pauvreté se creusent de plus en plus entre habitants du même village et plus le nombre d'émigrés est grand, plus le ménage s'adonne à des dépenses ostentatoires devant des concitoyens en dessous du seuil de pauvreté.

## Les activités de production des ménages

**Graphique 10** : Les activités des ménages



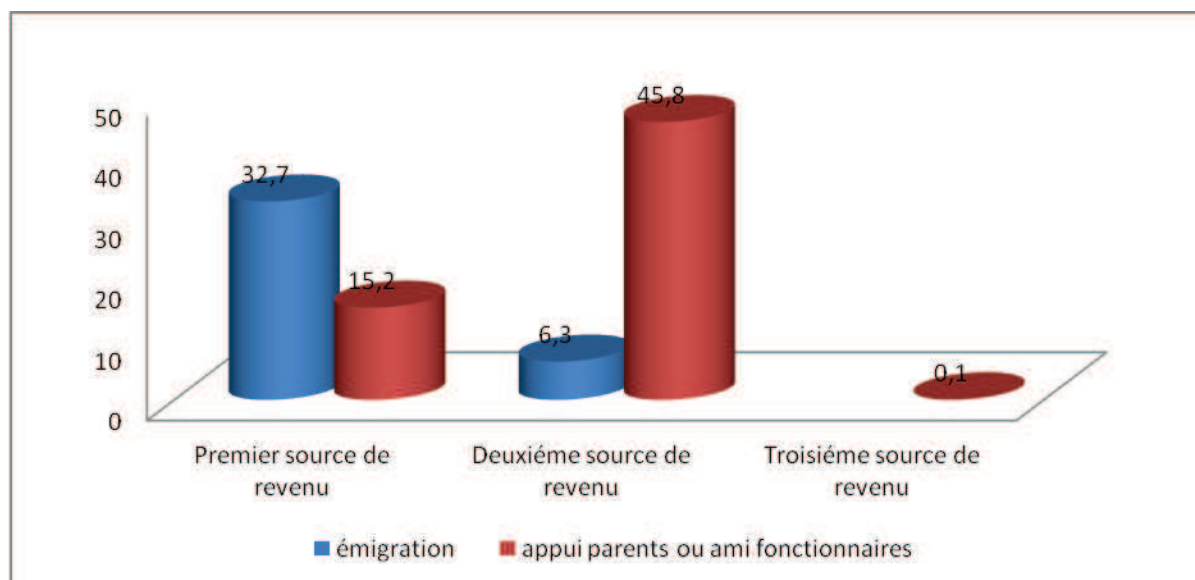
Source : enquête personnelle

L'économie de la région repose sur le secteur primaire basé sur l'agriculture en général. L'agriculture matamoise reste cependant majoritairement familiale. La proportion de ménages (64,6%) dont l'activité principale est l'agriculture témoigne à suffisance de l'importance du secteur agricole dans cette zone. L'agriculture au Sénégal et particulièrement dans la région de Matam est marquée par une population croissante, les déficits pluviométriques, les changements de systèmes de production. L'élevage comme deuxième activité, occupe 53% des ménages. Le commerce est la troisième activité avec 46,3%. Ce qui témoigne que malgré les aléas climatiques et la dégradation des conditions de production qui influent sur la faiblesse des rendements, les populations de la région restent ancrées dans la production agricole en général. Cependant la pêche qui était jadis une activité très pratiquée par les Soubalbe a perdu de son importance avec seulement 1% d'adeptes. Le commerce prend de plus en plus de place dans la région avec la mise

en place de structures de micro crédits ; les financements reçus sont majoritairement destinés au mareyage, un maillon de la filière pêche que les matamois ont adopté à défaut de pouvoir exploiter le fleuve Sénégal.

### Les sources de revenus des ménages.

**Graphique 11** : les différentes sources de revenus



Les sources de revenus sont constituées des ressources migratoires, des revenus agricoles et des appuis aux parents.

Les principales sources de revenus pour les ménages sont les revenus agricoles qui arrivent en tête avec un score de 52,1%, suivi des envois des émigrés et vient en troisième position l'appui des parents.

Les revenus agricoles sont tirés de la riziculture où chaque famille dispose d'un hectare de terre qui produit en moyenne six (6) tonnes de riz. Les deux (2) tonnes sont réservées pour la consommation annuelle de la famille, les quatre (4) tonnes sont vendues et servent à couvrir les charges liées à l'exploitation ; gasoil, intrants, labour, main d'œuvre agricole (les charges constituent au maximum 25% du produit brut et servent à payer la CNCAS. Les recettes tirées des périmètres maraîchers des femmes sont gérées par celles-ci et sont en général destinées à l'achat de denrées alimentaires.

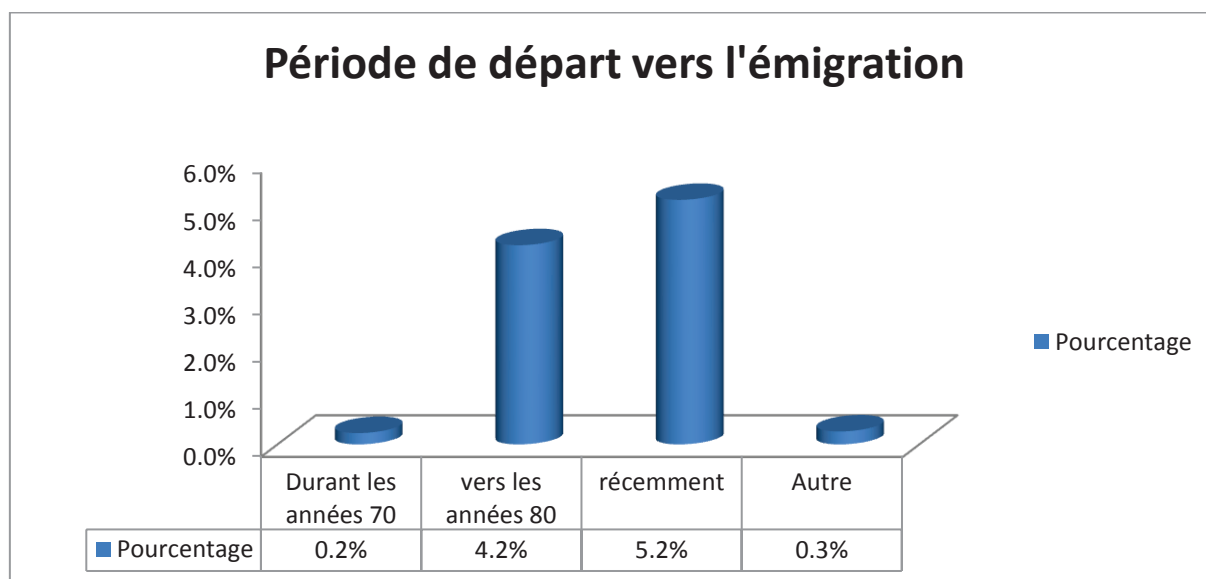
La deuxième source de revenus concerne les envois des émigrés ; généralement gérés par le frère, l'oncle, la mère (rarement l'épouse). Ils sont destinés à la nourriture et surtout à l'achat de denrées de premières nécessités : café, lait, sucre, dépense quotidienne, etc. Même les soins sanitaires sont inclus dans ces revenus.

Aujourd'hui avec l'implantation de nouveaux programmes agricoles dans la zone, les paysans arrivent à produire du riz pour la consommation annuelle, ainsi l'envoi des émigrés sert surtout à améliorer leur habitation, se payer du matériel agricole, le pèlerinage à la Mecque, une « nouvelle » épouse, etc.

### Les périodes de départ pour l'émigration.

Le point de départ historique a coïncidé avec ce que les Halpulaar appellent « hitaandé mbiskiit », c'est-à-dire l'année de soudure où la nourriture était très rare. Pas une graine de mil ou de riz dans les greniers, la seule nourriture n'était que « le biscuit ».

**Graphique 12** : période de départ vers l'émigration



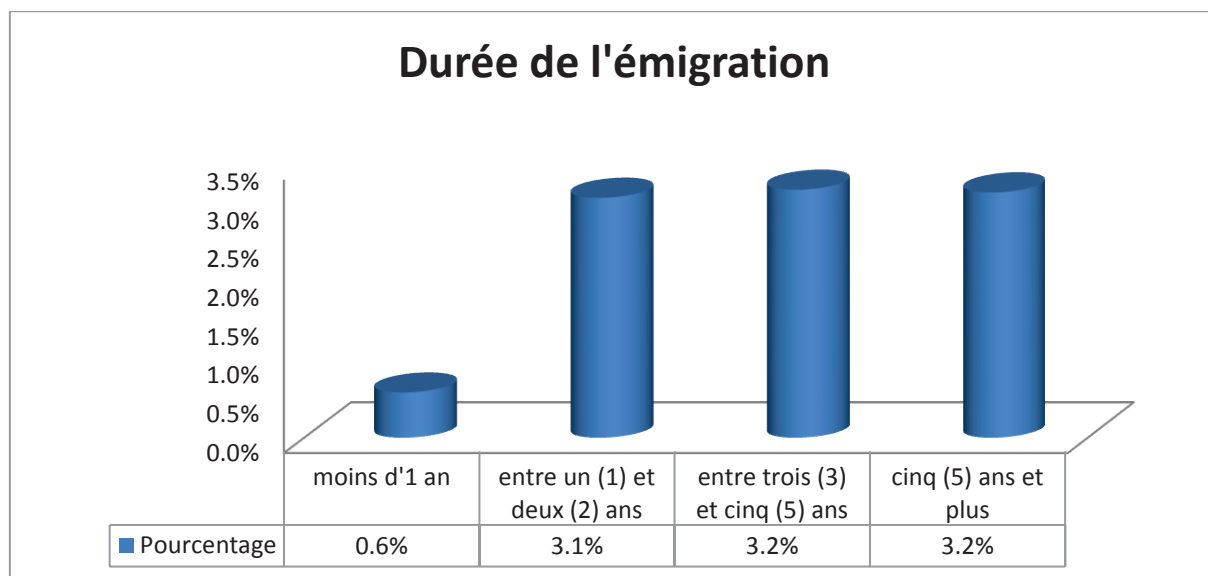
Les personnes rencontrées ne semblent pas trop se souvenir des dates de départ de leurs proches parents à l'émigration, certaines d'entre elles en ont des souvenirs sommaires. Ceci explique les taux très faibles que nous avons pu collecter. Seulement 2,4% se situeraient vers les années 70, or dans la documentation sur les crises de sécheresse, les grands mouvements de migration ont été constatés à cette date. Dans les années 80, les déplacements ont concerné 41,1% de la population

contre 51,7% enregistrés récemment. La rubrique autre enregistrant 2,7% serait constituée de départs de gens dont aucune personne de la famille ne dispose de repères pour se souvenir. Dans les années 80, nous considérons aussi les années 90, où les effets de la sécheresse ont aussi entraîné des vagues successives de migration dans la sous-région africaine et en Europe à la recherche d'alternatives de sortie de crise. Certaines pertes de repères s'expliquent aussi du fait qu'au départ le futur candidat à l'émigration n'a pas en tête l'idée de sortir du territoire mais d'aller en exode dans un centre urbain. Arrivé dans un centre urbain, il part, une fois les conditions du voyage réunies. Dans ces conditions de départs précipités, les acteurs ne préviennent la famille qu'une fois sur les lieux d'accueil.

Dans la société halpulaar bien que les populations aient une tradition migratoire, la mobilité physique reste inscrite dans le domaine du mystère, du caché, « on se prépare mais on n'en parle pas, cela peut échouer à tout moment surtout quand les ennemis sont au courant». Certains membres de la famille sont avertis au dernier moment.

### Durée moyenne de l'émigration

**Graphique 13** : Durée moyenne de l'émigration



Les scores enregistrés sont très faibles, lorsque la durée à l'émigration tourne en moyenne à moins d'un an. Cependant même si l'échantillon ne le ressort pas beaucoup de personnes émigrées de la vallée se sont établies en France, leur durée

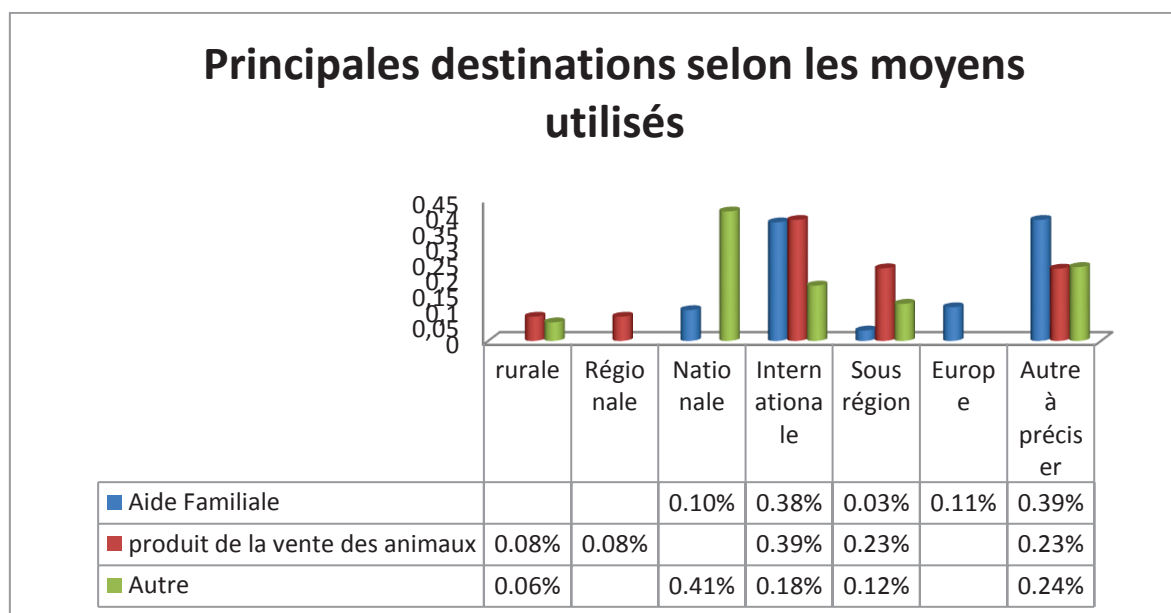
de séjour dépasse aujourd'hui les 20 ans. Tous les ménages interrogés n'ont pas de migrants, certains d'entre eux aussi n'ont pas fourni de réponse à cette question.

Les premiers migrants se sont mariés et vivent en France avec leurs familles. Certains reviennent tous les deux ans soit seuls ou accompagnés de la famille (30,8%) ; avec la crise économique les membres de la famille viennent en alternance soit tous les 5 ans (31,8%).

Pour des problèmes de titres de séjour, certains émigrés préfèrent ne pas revenir au Sénégal sous le risque de ne pouvoir retourner en Europe. Ainsi, ils définissent un long séjour qui leur permet d'accumuler suffisamment de revenus. Ils vont de ville en ville à la recherche de travail et de quelqu'un pouvant les appuyer dans l'obtention du titre de séjour. Les mariages mixtes sont souvent recherchés avec des occidentaux qui souvent ne sont pas informés de leurs vies antérieures. Leurs mariages avec des occidentaux sont encore des raisons de s'attarder à l'extérieur pour trouver les moyens d'expliquer aux parents restés au village ou à leurs femmes leurs nouveaux statuts. Ce qui fait que leur retour aux villages peut excéder souvent 5ans (31,5%).

### Les principales destinations

**Graphique 14** : Les principales destinations selon les moyens utilisés



Les principaux départs enregistrés dans notre échantillon se sont fait entre les villages, entre les villages et la région, entre les villages et le niveau national, entre les villages et la sous région africaine (Gabon, Congo, Mali,...), entre le village et

l'international (France, Allemagne, Etats Unis, Europe de l'Est, Arabie Saoudite). Les départs pour la Mauritanie n'ont pas été enregistrés : du fait de la proximité géographique et du type de mobilité (pendulaire), ces mouvements ne sont pas comptabilisés comme une migration. Les ménages eux-mêmes ne signalent pas cette destination comme une migration.

Les lieux de destinations précises sont souvent ignorés par les chefs de ménages : ils savent qu'ils sont en Europe, connaissent le pays mais rarement la ville. Pour retrouver les traces précises de ces migrants, nous avons tenté de repérer les pays d'envois des mandats bancaires, postaux ou ceux adressés par Western Union. Il faut retenir aussi que la majorité des envois d'argent passe par les circuits informels à partir des marchés locaux.

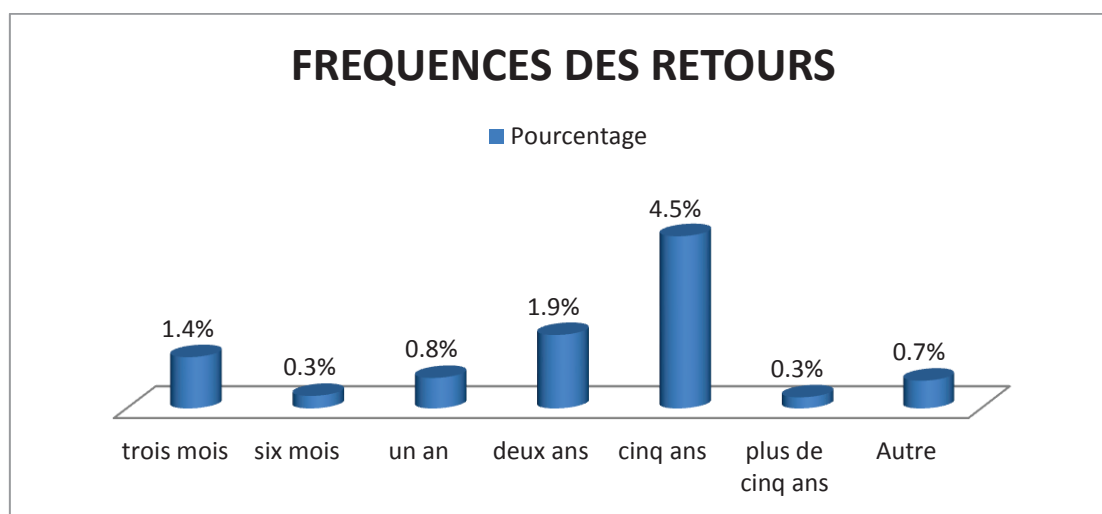
Les moyens utilisés justifient souvent les principales destinations des migrants. La migration étant une question de famille, de la décision jusqu'au départ, tout est organisé par les parents. Les proportions enregistrées sur les moyens utilisés par les candidats à l'émigration montrent bien que les ressources familiales viennent en premier. Nous avons prévu dans cette rubrique d'autres moyens comme les tontines, les emprunts, les crédits octroyés par des institutions de financement, ou encore les produits de la vente du bétail. L'analyse des résultats montrent que les aides familiales donnent 9,80 % des migrations au niveau national, 37,70% dans l'international, 3,30% dans la sous région, 10,70 en Europe et 38,50% de destination inconnue. La vente des animaux donne une migration de 7,70% en rurale, 7,70% en nationale, 30, 5% en internationale, 28,10% en sous régionale et 23% en destination inconnue. La rubrique autre constituée en général des appuis de parents donne une migration de 5,90% en rurale, 41,20% en nationale, 17,60% internationale, 11,80% sous régionale et 23,50% de destination inconnue... Les renseignements que nous avons obtenus sont tirés des connaissances des membres du ménage sur les ressources que la famille a réunies pour l'émigration de ses candidats. Les ressources ne provenant pas des cotisations familiales et souvent réunies par le candidat par ses propres moyens sont inconnues. Le candidat à l'émigration peut réunir la somme nécessaire pour le voyage et solliciter après des siens leur approbation.

Sur cette rubrique des moyens utilisés, nous n'avons pas interrogé les émigrés mais les parents, pour la simple raison que la migration est appréhendée comme une

affaire familiale. Dans la mesure où les informations sur le financement de la migration par les mères ou les épouses d'émigrés ne sont pas portées à la connaissance de tous les membres du ménage et de surcroît les étrangers, ceci peut expliquer la faiblesse des réponses.

## La fréquence des retours des émigrés à Matam.

**Graphique 15** : fréquences des retours



Les réponses enregistrées sont faibles et tournent autour de 45,4%, une fréquence de plus de 5 ans comme dans la rubrique durée de l'émigration. En réalité il y a une forte corrélation entre la durée de l'émigration, la fréquence des retours et l'aisance économique de l'émigré. Si l'émigré a pu acquérir au cours de sa migration une grande autonomie financière et qu'il dispose d'un titre de séjour, il peut se permettre de revenir au pays pour assister aux grands événements de l'année ou du village.

Les fréquences de retour jouent sur la stabilité du couple. Lorsque les retours sont très espacés, la stabilité du couple est menacée. Sur le plan affectif, les enfants souffrent beaucoup de l'absence de leur père, pendant que les membres de la famille ne s'intéressent qu'aux envois de ce dernier. Une femme raconte :

*Un jour mon fils aîné de 9 ans pleurait toute la journée, par maintes tentatives il n'a pas voulu me dire, quand mon jeune frère, son oncle lui a fait savoir qu'un garçon ne doit pas pleurer devant les filles, il lui confia que son père lui manque ; qu'il entend toujours ses pairs parler de leurs papas émigrés qui appellent et qui envoient des « choses », d'autres qui parlent de*

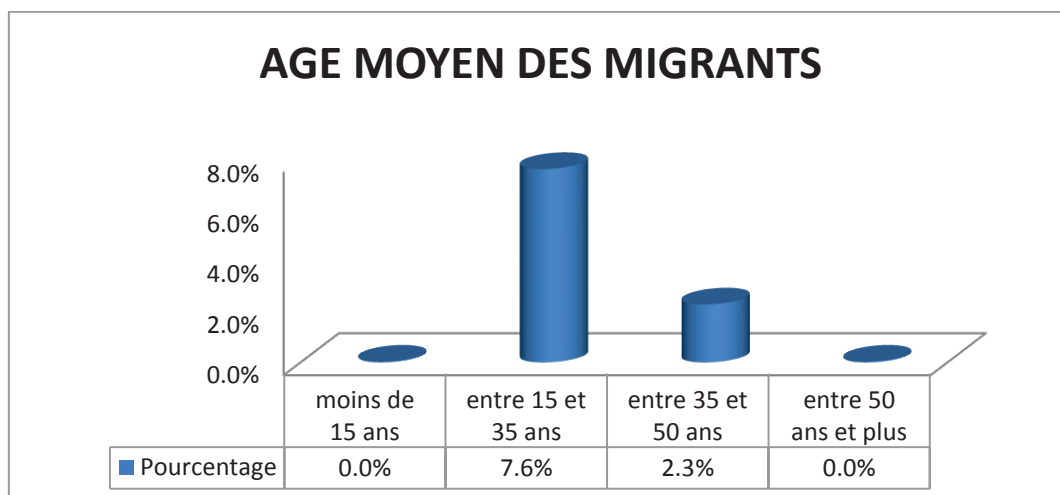


*leurs séances de pêche au fleuve avec les leurs, lui, il n'a rien à raconter non seulement son papa n'appelle pas mais il ne lui envoie rien non plus. Ce jour-là je me suis cachée et j'ai tellement pleuré car mon fils ne peut pas comprendre que pendant la nuit, je n'arrive pas à m'endormir en regardant la place qu'il occupait sur le lit, savoir que l'être aimé est en difficulté, alors que rien ne lui interdit de revenir au village (...). Je me demande s'il se permet de pleurer qu'est ce que je devrais, en tant sa maman, faire? C'est difficile mais en tant que croyant, on ne peut qu'espérer qu'un jour Dieu nous apportera le bonheur !*

L'espoir du retour du mari selon elles les maintient en vie, l'absence peut être longue. A terme le couronnement de l'effort c'est de devoir partager « son homme » avec une autre femme, car dès son retour le mari ne pense qu'à chercher une seconde épouse. Toute la peine vécue par la femme restée au village est réduite à néant. La femme ne voit son mari que le temps de célébration de la cérémonie de mariage avec la deuxième qu'il rejoindra tout juste après. Beaucoup de femmes sont taxées de stériles alors qu'en réalité elles n'ont pas eu suffisamment le temps de rester avec leur mari pour concevoir un enfant.

### L'âge moyen des émigrants

**Graphique 16** : âge des migrants



Les principaux déterminants de la migration dans la région selon les théories sociologiques sont d'inspirations économiques, les populations sont motivées par les différences de revenus entre les pays d'accueil et les pays d'origine. La famille joue

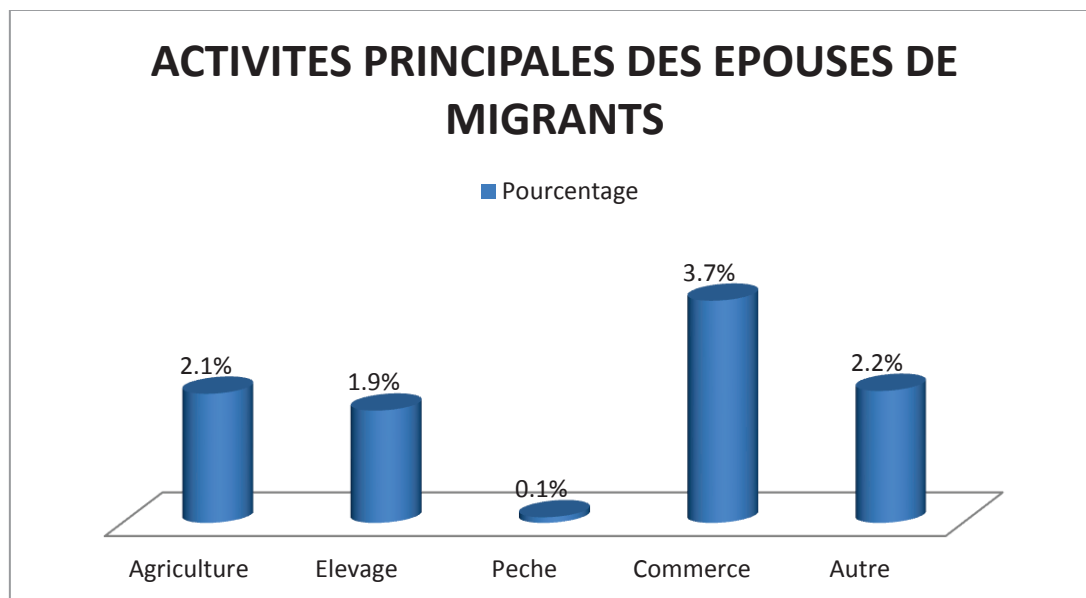
aussi dans ce cas un rôle important en tant qu'unité décisionnelle, à elle revient la tâche de choisir à quels moments il faut envoyer en migration ou garder les membres pour l'exploitation agricole. La force physique devient alors un critère de sélection des futurs candidats à la migration. Ainsi dans la population migrante, on trouve les tranches d'âges comprises entre 15-35 et 35-50 et moins les tranches d'âge de moins de 15 et plus de 50 ans. Ainsi la migration entre dans le système de production comme moyen de prévention des risques agricoles. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la migration comme une institution, dans la mesure où, les migrants participent au système en comblant leur absence par le paiement d'une main d'œuvre agricole. La société introduit dans ce cadre un système de contrôle social qui établit et fixe les possibilités de réintégration sociale à travers un contrat. Le contrat est une forme de fidélisation des liens sociaux entre l'émigré et sa structure d'appartenance. Il s'exerce à travers les associations des ressortissants sur le lieu d'accueil, elles constituent le cadre de contrôle et de référence des émigrés. Les émigrés à travers ces cadres entretiennent et fidélisent leurs relations avec les villages à travers la *participation* au programme de développement (financement de caisses villageoises, installation de forages, installation d'infrastructures sociales et sanitaires, etc.). D'ailleurs, la migration est inscrite dans les stratégies familiales comme :

*Une institution à proprement parler, incluant ses propres processus et normes. En d'autres termes, la circulation migratoire est progressivement incorporée par la structure sociale qui transforme un phénomène incontrôlé, et propre à affaiblir le tissu social, en un dispositif stable de redistribution de main-d'œuvre. Une fois la migration reconnue comme une stratégie légitime, la famille et le village définissent un ensemble de règles qui vise à coordonner les comportements des sédentaires et des migrants (Guimoto, 1997).*

Le pourcentage de célibataires dans l'échantillon est faible, 4,7% alors que les mariés représentent 93% et les divorcés 1,3%. La migration entre dans les dynamiques des populations rurales. Dans le cadre de la migration internationale de la vallée, les ménages sont intéressés par un besoin de survie dans le cadre des variabilités climatiques qui menacent les exploitations agricoles. Les besoins de survie font appel à des choix familiaux d'envoyer les personnes jugées les plus

responsables dont l'existence d'épouses dans les pays d'origines, peut garantir les volontés de retour et de respect du contrat avec l'institution sociale.

**Graphique 17** : activités des épouses de migrants



Source : enquête personnelle

Les épouses des émigrés sont plus présentes dans le commerce à hauteur de 36,9 % contre 21,5% pour l'agriculture, 18,7% dans l'agriculture, 0,9% dans la pêche, 22% dans la rubrique (poterie, céramique, teinture, tresse, couture, etc.). Les retards (ou l'absence) dans les envois de la rente migratoire sont les principaux déterminants de leur recrudescence dans ces secteurs. Grâce à ces activités elles participent dans l'économie des ménages en prenant en charge l'éducation des enfants qui souffre en général de la migration, les frais de santé et des petits soins cosmétiques (santé, lait de corps, encens, etc.). L'ambivalence de leur situation vient du fait qu'elles soient enviées par les jeunes filles en tant que femmes d'émigrés alors qu'elles vivent dans le calvaire, pour tromper les apparences, elles se paient des habits de valeur et de l'or.

## 6.2. Les systèmes des productions: Caractéristiques des ménages et équipements

**Tableau 25** : Equipement des ménages

		effectif			participe au travail		Matériel				
		H	F	Total	H	F	Semoir	H. Occ	Char. équine	GMP <sup>194</sup>	motoculteur
Woudourou	Ménage1	16	16	32	6	6			1		
Woudourou	Ménage2	7	13	20	2	8					
Woudourou	Ménage3	10	13	23	7	10		1	1	1	1
L S Abdoul	Ménage1	8	5	13	3	4		1	1		
L S Abdoul	Ménage2	4	7	11	1	5		1	1		
L S Abdoul	Ménage3	4	4	8	2	1	1	1	1		
Bokidiawé	Ménage1	9	11	20	5	6					
Bokidiawé	Ménage2	4	1	5	2	1			1		
Bokidiawé	Ménage3	5	6	11	3	2			1		
		<b>67</b>	<b>76</b>	<b>143</b>	<b>31</b>	<b>43</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Source : enquête personnelle

*NB : La forte participation des femmes dans les activités agricoles tourne autour des périodes de pointe (le semis, le repiquage et le vannage)*

L'effectif total des ménages enquêtés se chiffre à 143 personnes avec respectivement 73 personnes à Woudourou, 32 à Loumbol Samba Abdou et 36 à Bokidiawé. Le profil démographique des ménages est à dominante féminine avec 53.15% contre 46.85%. Cette dominance est apparente à Woudourou avec 56% de femmes et de 44% d'hommes tandis qu'à Loumboul et à Bokidiawé on retrouve 50% d'hommes et 50% de femmes dans les ménages. La participation active des femmes aux travaux des ménages a été toujours démontrée. Les données de terrain le confirment avec 58% de femmes qui s'activent dans les travaux du ménage contre 42% d'hommes. Ces données ont été collectées sur la base d'un questionnaire sur les systèmes de production où toutes les activités ont été répertoriées dans les exploitations agricoles et toutes les personnes qui participent à étape ont été comptées selon les fréquences et le sexe.

Les ménages enquêtés sont caractérisés par un sous équipement criant, on dénombre au total uniquement 14 équipements composés de 01 semoir, 01 GMP (groupe moto pompe), 01 motoculteur, 04 houes occidentales et 07 charrettes

<sup>194</sup> Groupe moto pompe

équines. Ce sous équipement constitue une contrainte fondamentale pour la culture du mil dans la région.

**Tableau 26** : Activités des ménages

Code		Activité principale		Activité secondaire		Score
		Répétition <sup>195</sup>	Score	Répétition	Score	
1	Agriculture pluviale	5	25	5	15	40
2	Agriculture irriguée	17	85	9	27	112
3	Décrue		0		0	0
4	Maraîchage	10	50		0	50
5	Élevage	0	0	6	18	18
6	Pêche		0	5	15	15
7	Artisanat	4	20		0	20
8	Commerce	1	5		0	5

Les principales activités menées par les ménages enquêtés sont l'agriculture, le petit commerce et l'artisanat. L'agriculture irriguée occupe la première place (85 points), suivie du maraîchage (50 points) et de l'agriculture pluviale (25 points). A Chaque activité nous attribution un score de 5, les points sont obtenus en additionnant le nombre de points obtenus pour chaque activité. L'artisanat et le commerce viennent en dernière position avec respectivement 20 et 5 points. Les activités secondaires sont dominées par la pêche et l'élevage avec des scores respectifs de 15 et 18.

### **Agriculture pluviale**

Cette agriculture est la plus répandue, mais reste tributaire des aléas climatiques. Elle occupe plus de 70% des superficies cultivées mais ne contribue que pour 39% des productions céréalières.

<sup>195</sup> Lorsque le ménage ne pratique que l'agriculture (en activité principale et secondaire)

## 6.2.1 Caractéristiques des parcelles

**Tableau 27** : Caractéristiques des parcelles selon les types de cultures

		N° champ	Système	sexe	culture
Woudourou	Ménage1	1	irriguée	H	riz irrigué
		2	maraîchage	F	oignon
		3	décrue	H	patate
		4	décrue	H	patate
		5	décrue	H	patate
	Ménage2	1	irriguée	H	riz irrigué
		2	maraîchage	F	oignon
	Ménage3	1	irriguée	H	riz irrigué
		2	irriguée	H	riz irrigué
		3	irriguée	H	riz irrigué
4		maraîchage	F	oignon	
5		pluviale	H	sorgho	
L S Abdoul	Ménage1	1	pluviale	H	mil
		2	pluviale	H	mil
	Ménage2	1	pluviale	F	mil
	Ménage3	1	pluviale	H	mil
		2	pluviale	H	mil
Bokidiawé	Ménage1	1	Pluviale	H	sorgho
		2	Irriguée	H	riz irrigué
	Ménage2	1	Pluviale	H	sorgho
		2	Irriguée	H	riz irrigué
		3	Pluviale	H	sésame
	Ménage3	1	Irriguée	H	riz irrigué
		2	Décrue	H	sorgho

Irriguée = 8	H = 20	Mil = 5
décrue = 4	F = 4	Oignon = 3
pluviale = 9		Sorgho = 4
maraîchage = 3		Patate = 3
		Riz = 8
		Sésame = 1

Au niveau des ménages enquêtés nous avons recensé 24 parcelles de cultures dont 10 parcelles à Woudourou, 05 à Loumboul Samba Abdou et 07 Bokidiawé. Les systèmes de production sont dominés à 33.33%, par l'agriculture irriguée (riziculture), 16.16% par l'agriculture de décrue (patate douce et sorgho), 37.5% par l'agriculture pluviale (sorgho, mil, sésame) et à 12.5% maraichage (oignon). La répartition des parcelles par sexe montre la prédominance des hommes : ils exploitent sous leur contrôle 84% des terres cultivées et les femmes seulement 16%. Les enquêtes ont montré que les femmes ne contrôlent que les parcelles maraichères qui occupent 12.5% des terres des ménages. La répartition des cultures montrent la prédominance des céréales avec 70% (riz, mil, sorgho), suivis des légumes 25% (patate douce et

oignon), les légumineuses (sésame) viennent en dernière position avec 5%. Ces données nous permettent de dire que les femmes sont responsables de 12.5% des spéculations cultivées dans la zone d'étude. Ce taux s'explique par le faible accès des femmes à la terre et la répartition inégale des superficies. L'ensemble des terres est géré par les hommes. Les quelques cas de terres gérées par les femmes sont liés au décès du mari ou à son émigration. Les terres sont attribuées aux chefs de ménages dans le cadre des aménagements. Les possibilités d'accès des femmes à la terre sont donc liées à leurs statuts de divorcées, de veuves ou de femmes d'émigrés. Au Fouta, nous dit un vieux « *les femmes n'ont pas le droit de demander la terre* ». Parmi les personnes interrogées, aucune ne peut donner une explication par rapport à cette situation. Certains affirment « *c'est comme ça, la terre appartient aux hommes, les femmes ne doivent la cultiver qu'avec leur permission (...)*. Si c'est ainsi, la pauvreté ne serait-elle pas une construction sociale dans la mesure où l'économie régionale repose sur l'agriculture à travers l'accès à la terre dans cette localité où les ménages dirigés par les femmes sont les plus pauvres.

A Woudourou 90% des ménages pratiquent la culture irriguée dont le riz, le maïs et l'oignon. La culture sous pluie est marginale. La culture de décrue se réduit au niveau des berges avec la patate et le maïs: les vallées restent de moins en moins inondées

A Loumboul Samba Abdoul la principale activité est l'agriculture pluviale qui est dominée par le mil sur 90% des superficies, suivi du sorgho.

A Bokidiawé la culture irriguée occupe 75% des superficies (riz). En culture pluviale, le sorgho et le niébé occupent 10% des superficies. En culture de décrue 15% des superficies sont occupées par le sorgho et le maïs. Le maraîchage y est pratiqué par les femmes dans les groupements communautaires.

## 6.2.2. Production et utilisation

**Tableau 28** : utilisation de la production

		sex e	culture	PRODUC TION EN KG en 2010	UTILISATION DE LA PRODUCTION DE 2010				
					AUTO CONSO	VENDU	RESERVES SEMENCES	DONS	AUTRE S
Woudouro u	Ménage 1	H	riz	4 500	3 300			200	1 000
		F	oignon	1 000	150	750		100	
		H	patate	1 000	100	800		100	
	Ménage 2	H	riz	4 000	2 850			150	1 000
		F	oignon	500	50	400		50	
	Ménage 3	H	riz	12 500	10 900			600	
F		oignon	800	100	600		100		
H		sorgho	400	350			50		
L. S. Abdoul	ménage 1	H	mil	1 350	1 100		50	200	
	Ménage 2	F	mil	400	300		10	90	
	ménage 3	H	mil	850	710		20	120	
Bokidiawé	Ménage 1	H	sorgho	1 500	1 250		50	200	
		H	riz	5 000	4 500			500	
	Ménage 2	H	sorgho	700	500		50	150	
		H	riz	4 500	4 000		100	400	
		H	sésame	500		500			
	Ménage 3	H	riz	2 000	2 000				
H		sorgho	120	120					
				<b>41 620</b>	<b>32 280</b>	<b>3 050</b>	<b>280</b>	<b>3010</b>	<b>2 000</b>

Source : enquête personnelle

La production agricole (2010) au niveau des ménages enquêtés est dominée par les céréales à 90% (37.82 tonnes), suivi des légumes 7% (3.3 tonnes) et du sésame 1% (0.5 tonne). La consommation familiale dépend de la taille des ménages. Selon les normes de la FAO la consommation annuelle d'un ménage de 10 membres serait de l'ordre de 1 tonne 800 à 2 tonnes. Certains ménages arrivent à garder la production pendant une année s'il n'y a pas d'échanges contre d'autres produits.

Ces données montrent que la part importante de la production est sous le contrôle des hommes. Ces chiffres cachent le travail des femmes que les hommes utilisent comme main d'œuvre. La production exclusivement assurée par les femmes est de 5% (2.3 tonnes) compte tenu de leur faible accès et contrôle des terres des ménages. Il faut noter que 77% de la production des ménages est destinée à l'autoconsommation contre 7% pour la vente. Le reste est utilisé comme réserve de



semences et dons. La réserve de graines comme semence n'est pas généralisée, seuls quelques ménages de Loumboul et de Bokidiawé font cette pratique. La plupart des producteurs utilisent des variétés hybrides subventionnées par l'Etat qui résistent mieux aux conditions climatiques et produisent mieux. Cependant ces variétés ne peuvent pas être utilisées pour la constitution de semences du fait de la modification génétique au cours d'une seconde production qui peut occasionner une baisse des rendements.

La production des femmes tourne essentiellement sur le maraîchage dont la principale culture est l'oignon. L'agriculture reste une activité de subsistance : 75 à 80 % de la production est utilisée pour l'autoconsommation.

### 6.2.3 Production et exploitation du cheptel

**Tableau 29** : exploitation de la production du cheptel

<i>ANIMAUX ELEVES OU PRODUITS DETENUS DANS LE MENAGE AU MOMENT DU PASSAGE DE L'ENQUETEUR</i>				<i>ANIMAUX OU PRODUITS VENDUS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR LE MENAGE</i>			
<b>ESPECE</b>		<i>Nombre total de tête OU unités ou litres détenu</i>	<i>Nombre appartenant aux femmes</i>	<i>Nombre total vendu par le ménage</i>	<i>Nombre appartenant aux femmes</i>	<i>Prix de vente le plus bas perçu (FCFA/tête)</i>	<i>Prix de vente le plus élevé perçu (FCFA/tête)</i>
<i>Code</i>	<i>Nom</i>						
1	BOVINS	66	48	9	4	150 000	250 000
2	OVINS	125	94	30	18	10 000	15 000
3	CAPRINS	47	43	3	1	10 000	15 000
4	ASINS	2	0				
6	EQUINS	7	2				
8	POULES	42	35				
		<b>289</b>	<b>222</b>	<b>42</b>	<b>23</b>	<b>170 000</b>	<b>280 000</b>

Source : enquête personnelle

Les ventes sont faibles et ne sont opérées que pour l'achat de nourriture. Cet élevage reste encore une activité de case. L'élevage est une activité très développée dans la zone d'étude et porte sur les petits ruminants, les bovins, les équins, ovins et la volaille. On dénombre un nombre de 289 têtes avec une dominance des petits ruminants (172 têtes), suivi des bovins (66 têtes), de la volaille (nombre 42) et les chevaux et ânes qui sont au nombre de 9. Il faut signaler que 76.8% du cheptel recensé appartient aux femmes. En effet, les femmes possèdent plus de volailles avec 83%, de petits ruminants avec 79%. Le cheptel est utilisé en grande partie pour la vente afin d'améliorer les revenus. Au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête, les ventes ont porté sur 09 bovins et 33 petits ruminants et représentent

54% du cheptel des femmes. La valeur globale de la vente varie de 170 à 280 milles CFA.

La possession de petits ruminants ou d'animaux de basse-cour est signe de richesse et d'aisance. Elle offre aux femmes la possibilité de faire face à certains besoins dans les ménages (gérer les dépenses quotidiennes, payer les fournitures scolaires, payer les soins de santé, assurer le transport des élèves, payer le pain, etc.). Les propriétés en animaux des hommes sont plus importantes en valeur économique et symbolique, néanmoins les urgences dans le ménage sont réglées par les femmes grâce à la vente de volaille.

#### 6.2.4 Chocs subis

**Tableau 30** : difficulté ou choc des ménages

Problème, Difficulté ou Choc subi par le ménage	Woudourou			L S Abdoul			Bokidiawé			Score
	Mén 1	Mén 2	Mén 3	Mén 1	Mén 2	Mén 3	Mén 1	Mén 2	Mén 3	
Invasion d'insectes ravageurs/oiseaux granivores	1	1	1	1	1	1	1	1		<b>8</b>
Maladies des plantes						1				<b>1</b>
Augmentation du prix des intrants/Matériel agricole	1	1	1				1	1	1	<b>6</b>
Baisse du prix des produits vendus par le ménage							1			<b>1</b>
Hausse du prix des denrées alimentaires	1	1	1				1		1	<b>5</b>
Dégâts des animaux			1	1	1	1				<b>4</b>
Maladies animaux/mort d'animaux (petit bétail)				1						<b>1</b>
Inondations	1									<b>1</b>
coupure d'électricité								1		<b>1</b>

Source : enquête personnelle

Les ménages enquêtés vivent dans une situation de vulnérabilité caractérisée par des chocs divers qui impactent considérablement sur leurs conditions de vie ces cinq dernières années. La multiplicité et la complexité des chocs accentuent davantage la pauvreté et l'insécurité alimentaire des ménages. Les chocs subis par les ménages par ordre de grandeur sont : (i) les invasions acridiennes et granivores qui détruisent toute la production agricole et les pâturages, plaçant ainsi les populations dans une situation de famine, d'insécurité alimentaire. Ces phénomènes ajoutés au faible

accès et à l'augmentation des prix des intrants et aux difficultés d'acquisition du matériel agricole provoquent une insécurité alimentaire. En outre, la baisse de la production, de la productivité agricole et la forte demande en main d'œuvre agricole créent une psychose chez les producteurs de la vallée. La hausse des prix des denrées alimentaires qui découle de la faiblesse de l'offre des marchés crée les conditions d'une insécurité nutritionnelle sans commune mesure. A ces facteurs, il faudrait aussi prendre en compte la divagation des animaux qui ravagent une bonne partie des cultures laissant ainsi les ménages dans une situation de consternation. Cette situation d'insécurité alimentaire est vécue de la même manière par les pays de l'Afrique de l'ouest à quelques différences près. En effet, beaucoup de pays de la sous-région ouest africaine ne se sont pas remis des crises de sécheresse et des politiques d'ajustement structurel qui ont fini par précariser davantage les moyens d'existence des ruraux. L'ouverture des marchés agricoles au commerce international, la réduction des soutiens à l'agriculture et la promotion de l'agriculture industrielle, ont creusé encore plus les écarts entre la crise des systèmes agraires et les inégalités de genre dans un contexte d'insécurité alimentaire ambiante<sup>196</sup>

### 6.2.5 Stratégie d'adaptation

**Tableau 31** : stratégie d'adaptation selon le choc subi

Problème, Difficulté ou Choc subi par le ménage	Woudourou			L S Abdoul			Bokidiawé			score
	Mén 1	Mén 2	Mén 3	Mén 1	Mén 2	Mén 3	Mén 1	Mén 2	Mén 3	
Chercher des activités alternatives ou additionnelles (diversifier activités)	1	1								<b>2</b>
Envoyer des membres du ménage en migration (travail)	1	1	1	1	1	1		1	1	<b>9</b>
Réduire les superficies cultivées										

Source : enquête personnelle

Pour faire face aux chocs et réduire la vulnérabilité, les ménages ont développé plusieurs stratégies d'adaptation dont les plus marquantes sont l'émigration et la diversification des sources de revenus à travers le petit commerce. Cependant il faut

<sup>196</sup> Verschuur Christine, 2001, « changements agraires et rapports de genre », in Grain à moudre. Genre, développement rural et alimentation. (Dir) Verchuur.c,

souligner que compte tenu de la diversité des chocs subis, les capacités d'adaptation des ménages sont faibles et ne s'inscrivent pas dans la durée.

### 6.2.6 Exode et migration

**Tableau 32** : choc et migration selon le sexe

Woudourou						L S Abdoul						Bokidiawé					
Mén 1		Mén 2		Mén 3		Mén 1		1. Mén 2		Mén 3		Mén 1		Mén 2		Mén 3	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
5	0	4	0	4	0	1	0	1	0	1	0	0	0	5	4	1	0

Source : enquête personnelle

Les premières vagues de migrations sont observées dans la vallée du fleuve Sénégal depuis la seconde guerre mondiale et se sont poursuivies jusqu'après les indépendances (Diop, 1965). Ces déplacements se sont surtout développés entre la vallée et les différentes villes du Sénégal. Ces déplacements ont coïncidé avec l'émancipation des esclaves en 1900, d'ailleurs chez les soninkés (de la haute vallée) la première vague de migration a eu lieu à cette période<sup>197</sup>. Chez les halpulaar (de la moyenne vallée), les premiers déplacements ont lieu vers 1910 et s'expliquaient comme chez les soninkés par la fuite des campagnes de recrutement au service militaire<sup>198</sup>. C'est uniquement à partir 1925 que ces déplacements répondaient à un besoin de survie suite à l'augmentation des taux d'impôt et des mesures correctives instaurées par les colons. Les premières sorties vers la France sont enregistrées après les indépendances en 1960.

Face aux conditions d'insécurité alimentaire et de pauvreté imposées par l'environnement l'exode rural et l'émigration ont connu une forte croissance au niveau des ménages de la zone d'étude.

Ce phénomène est important à Woudourou avec 13 départs, suivi de Bokidiawé avec 10 départs. Loumboul Samba Abdou occupe la dernière place avec 03 départs. La répartition des départs par sexe montre une prédominance des hommes 92% contre 8% pour les femmes. Ce départ massif des hommes entraîne la féminisation des ménages avec des femmes qui retrouvent un statut de chef de ménages à faible capital avec une économie fragile. La plupart des femmes qui ont les moyens rejoignent leurs maris. Les destinations des émigrés sont pour la plupart Dakar et

<sup>197</sup> Traoré, S, 1994, « modèle migratoire soninké et poular de la vallée du fleuve Sénégal, in Revue de la Migration Internationale, volume n° 10 N°3 CERPA- CERPOD- ORSTOM, Migrations Africaine. PP -61-80.

<sup>198</sup> Ibid.

ses environs avec 65% des réponses, les pays d'Afrique avec 26% et 9% vers l'Europe.

**Tableau 33** : départ en émigration dans les ménages

Woudourou						L S Abdoul						Bokidiawé					
Mén 1		Mén 2		Mén 3		Mén 1		Mén 2		Mén 3		Mén 1		Mén 2		Mén 3	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
3		2		2		4		5		5				2	2	3	
3		4		2										2	2		
3		4		2										2	2		
4		4		2										2	2		
4														4			

Code :

2 : vers Dakar / 13 départs

3 : autres lieux du pays / 4

4 : vers pays d'Afrique / 7

5 : autres destinations / 2

### 6.2.7 Impact des changements climatiques sur les systèmes de production et stratégies d'adaptation

**Tableau 34** : Adaptation des cultures selon les impacts climatiques

Système	Impact	Stratégie d'adaptation
Cultures pluviales	-Irrégularité des pluies	- introduction de variétés à cycle court (sorgho aralba)
Cultures irriguées		
Cultures de décrue	Faiblesse et irrégularité des crues	
Elevage	Baisse des pâturages	Organisation autour des Unités Pastorales pour la gestion des ressources
Pêche	Non maîtrise du régime hydraulique de certains plans d'eau	Organisation des structures professionnelles  Formation sur la conduite d'opération de pisciculture en étangs et en cages flottantes

Les changements climatiques ont eu des impacts sur les secteurs d'activités des ménages (élevage, pêche, agriculture). Les facteurs les plus visibles sont l'irrégularité des pluies, la faiblesse des crues du fleuve, la baisse de la qualité des pâturages et de la production halieutique. Ainsi, des stratégies d'adaptation ont été apportées avec l'introduction de variétés améliorées à cycle court, la réalisation d'unités pastorales, la professionnalisation des organisations paysannes et le développement de la pisciculture.

### **6.3 La société halpulaar, entre construction et représentations sociales**

Elle a porté sur les neuf ménages de notre échantillon et avait pour but de comprendre les sens que les populations de la région donnent à leur vie. Comment ils expliquent les comportements des uns et des autres au sein des ménages ; comment s'agencent l'organisation sociale et les phénomènes sociaux issus de la migration.

#### **6.3.1 Les systèmes de représentations sociales**

La société halpulaar à l'image de toutes les sociétés du monde, a un mythe fondateur, qui régit les relations entre ses membres. En général, la société regroupe des autochtones et des étrangers qui s'adosent aux modes de conduites trouvés sur place ou imposent leur pouvoir par les armes. Souvent, leurs règles et normes finissent par faire la loi.

Les halpulaar ou foutankobés, selon l'écrivain malien Amadou Hampaté Ba, ne sont pas un groupe ethnique mais un ensemble culturel venu de différents horizons et unis par l'histoire. D'ailleurs le nom de halpulaar signifiant « parlant le pulaar » explique bien la pluralité ethnique. Encore appelés toucouleurs, ils habitent le nord du Sénégal, particulièrement le long de la vallée du fleuve Sénégal, jusqu'au Mali.

Selon les recherches du professeur Cheikh Anta Diop, le nom originel des toucouleurs est teckrouri ; ils seraient originaires de la vallée du Nil et de l'ancien royaume du Tekrou.

L'organisation sociale de la société halpulaar est très rigide et hiérarchisée en classes sociales qui agissent sur les individus comme une règle organisatrice déterminant les comportements des uns et autres. L'appartenance à une classe fait référence aux comportements attendus pour chaque membre.

Selon Jean Daniel Reynaud<sup>199</sup>, « *la règle est un principe organisateur, elle peut prendre la forme d'une injonction, ou d'une interdiction visant à déterminer strictement un comportement. Mais elle est plus souvent un guide d'action, un étalon qui permet de porter un jugement, un modèle qui oriente l'action. Elle introduit dans l'univers symbolique des significations, des partitions, des liaisons.* »

En plus d'avoir une hiérarchisation rigide, la société est également gérontocratique, le pouvoir est détenu par les plus âgés dans chaque classe. La classe hégémonique, c'est à dire la classe des hommes libres est issue d'anciens guerriers détenteurs de pouvoir religieux et militaire. Les plus âgés constituent les détenteurs de la tradition et ne voudraient en aucun cas une inversion des tendances qui leur serait fatale, car détenteurs des droits de propriétés foncières, ils définissent et dictent les lois qui les maintiennent dans leur statut. Les relations d'amitié ne se tissent qu'entre les mêmes classes dans un souci de maintien de l'harmonie sociale.

Quant aux mariages, ils ne sont noués que dans la même classe ; les mariages interclasses sont prohibés, les auteurs seront réprimés et rejetés aussi bien par les membres de la classe que par la société elle-même, malgré l'évolution des mentalités.

Les principes de la socialisation reposent sur certains préceptes qui réduisent les liens entre les classes sociales. Cette distinction a comme soubassement, la gestion d'une incertitude par la maîtrise de textes religieux et la détention de pouvoirs mystiques, occultes, qui élèvent leur propriétaire au rang des intouchables (privilegiés, vénérés). Dès lors il est craint, vénéré par toute la communauté, son pouvoir est transmis de génération en génération. Cette posture sociale lui confère le pouvoir de transmettre son enseignement à des disciples du village et des environs.

La distanciation sociale se manifeste également à travers la bravoure des membres qui ont défendu les intérêts de leur communauté face à des attaques et actes de barbarie. Dès lors, nous rejoignons C.Guinnont et E.Neveu<sup>200</sup> qui affirment que la

---

<sup>199</sup> Reynaud Jean Daniel (1997), *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, A Colin, coll. « U », 2° édition, 1993; 1° édition, 1989, 314 p.

<sup>200</sup>Guinnont Christine, Neveu Erik, 2004, *Féminin/Masculin. Sociologie du genre*, Armand Collin, 288 pages.

socialisation peut être un processus itératif et multidimensionnel, qui ne résulte pas d'inculcations imposées à des sujets passifs par les institutions ad hoc. Le mode de peuplement de la région par les Almami qui ont marqué leur résistance à une bande armée et aux animistes qui ont fini par s'installer dans le territoire et par adopter la religion musulmane, a été très déterminant pour l'histoire du Fouta. De même que les populations vulnérables qui ont été capturées et détenues pendant la période esclavagiste, le sort de leurs descendants est empreint de ce passé. Cependant le processus de socialisation chez les halpulaar est certes personnalisé mais il est continu dans le temps ; les classes sociales issues de la division du travail social, qu'on appelle encore les castes de métiers sont au second niveau de la hiérarchie, la société leur rend l'hommage d'avoir servi les rois.

Néanmoins les Maccube rencontrés dans la zone du walo, racontent :

*Dans la société il n'est pas possible pour un maccudo de changer de statut social, mais nous aussi, nous avons la possibilité d'épargner nos enfants de ces discriminations en épousant une femme à l'extérieur de la région, là où seulement notre pouvoir économique fait foi. Les fils ou filles issus de ce lien ont une partie noble et au fur et à mesure, le sang maccudo se dissipera au profit de la noblesse. Les gens de la région ne sont pas trop conséquents car si c'est un étranger qui arrive dans le village pour demander une épouse, il sera servi sans contrainte, pourvu qu'il ait assez de pouvoir économique. Alors que nous, nous ne pouvons pas prétendre à la main de ces filles sans être taxés de tous les noms d'oiseaux.*

### **6.3.2. La construction des identités de genre**

Elle commence dès la naissance à travers le rite de massage où les garçons et les filles subissent les premières préparations pour leur vie ultérieure. Pour écarter les esprits maléfiques, le sexe de l'enfant n'est pas communiqué dans le voisinage, le père et la mère gardent jalousement le secret jusqu'au jour du baptême. Après le huitième jour de la naissance le massage commence seulement si le nombril est « tombé » (la cicatrisation). Il se fait différemment selon le sexe.



Le massage de la fille est orienté vers la construction<sup>201</sup> d'un corps harmonieux, malléable, souple, accueillant et gracieux. Le corps de la fille représente celui du plaisir, la joie d'être possédée, la souplesse ... dans les rapports sexuels. Plus longue dans la durée et dans le temps, la technique vise à donner une grande féminité matérialisée par le « rassemblement des masses musculaires vers le centre»<sup>202</sup>.

Quant au garçon, il est formaté à être robuste, viril, et puissant, son massage insiste sur les biceps, sur l'élargissement de la poitrine et des épaules afin qu'il devienne un homme robuste et capable de remplir les tâches d'hommes (par nature pénibles).

### **6.3.2.1 La circoncision et l'excision, marqueurs d'une identité de genre**

A cette étape, suivra la circoncision pour le garçon, dont le premier objectif est de le séparer de sa maman afin qu'il rejoigne la cour « des grands » : les hommes. Un enseignement rigoureux et tenace accompagne ce rite capital dans la constitution de l'identité et du statut social « homme ». Ce rite initiatique organise de façon sacralisée (C.Guinnont et E.Neveu) des changements d'état, spécifiquement l'entrée dans la maturité sexuelle et renforce l'identité de genre déjà reçu à la naissance. Les notions de bravoure, de résistance, le sens de la responsabilité et du discernement sont inculqués aux jeunes circoncis. En général, cet acte a lieu en brousse ou dans un lieu marqué au secret de la gent féminine. C'est un moyen de différencier davantage les garçons des filles. Les garçons sont socialisés pour affronter le monde extérieur différemment des filles et à avoir le sens du contrôle et d'évitement du bavardage. Le bavardage est associé aux femmes et non aux hommes. La société halpulaar, comme toutes les autres, se fait sa propre conception de ce qui est essentiel et caractéristique de l'homme et de la femme, cette conception comportant à la fois des attributs appréciés et des attributs dépréciés<sup>203</sup>. Le bavardage est une attitude inutile attribuée aux femmes dans la construction des identités de genre. Pourtant les femmes devant les hommes sont rompues au silence, elles ne doivent en aucun cas prendre parole. Dans les assemblées du village, même si les femmes sont présentes, elles n'osent pas prendre la parole. Lorsqu'elles sont interpellées, elles s'expriment à voix basse, presque inaudible. En

---

<sup>201</sup> Gora Mbodj, *génése du genre au Sénégal*

<sup>202</sup> Idem.

<sup>203</sup> Goffman, 1977.

retraite dans les espaces féminins, le bavardage se substitue au silence, comme si elles éprouvent le besoin d'extérioriser leur souffrance, leur lassitude, leur misère.

En outre, l'excision de la fille qui est aussi considérée comme un rite d'initiation dans le Fouta, n'a pas les mêmes retombées que la circoncision. Elle confine davantage la fille à la docilité et la tranquillité. Elle est surtout pratiquée pour priver la fille de désir sexuel, une façon de la préserver du libertinage sexuel. Dans la coutume halpulaar comme dans beaucoup d'autres au Sénégal, le premier acte sexuel d'une femme a lieu après le mariage et le mari doit être celui à qui l'hymen est réservé. L'excision participe au maintien de l'honneur de la femme en particulier et de celle de sa famille en général. Ainsi pendant l'excision une partie du sexe de la fille est « cousue » de sorte que si l'occasion la tentait de faire du libertinage sexuel, l'homme n'arriverait jamais à la déflorer. Quand arrive le mariage et que la fille est vierge, elle est conduite par sa tante paternelle<sup>204</sup> auprès d'une exciseuse qui « découd » la partie fermée, immédiatement après son mari doit la « prendre » pour éviter que la plaie se referme. Toute une série de douleurs commence alors pour la mariée qui doit recevoir tout le temps le mari selon sa volonté et quel que soit l'heure.

### **6.3.2.2. La construction identitaire dans le couple**

En Afrique, sa fonction première est d'autoriser les rapports sexuels entre deux individus de sexe différent. Autrement l'ensemble des règles, des coutumes sont à la base de l'autorisation des rapports sexuels, généralement entre adultes de sexe différent. En fonction des pays, des coutumes ou de la région cette autorisation subit le passage obligé du maire ou de l'officier d'état civil. Dans la région de Matam où la communauté est à 99% musulmane, les mariages sont célébrés à la mosquée et ensuite enregistrés à la mairie (pour du moins notre population cible). L'enregistrement à la mairie n'est pas toujours automatique pour les villageois de Matam. Il est d'ailleurs source de beaucoup de spéculations dans la région.

---

<sup>204</sup> Si c'est sa mère qui la conduit, les gens diront que la fille n'a pas été sage. Pour camoufler ses actes de libertinage, la mère peut être complice et peut jouer au plus fin. On a vu des mères, qui, pour ne pas déshonorer la famille tue un coq et verse le sang sur le pagne nuptial de la fille. Pour ne pas créer un climat suspicieux ou de doute, les vieilles dames limitent les derniers moments d'intimité entre la mère et sa fille au bain rituel de la nuit de noce. Ainsi commence le rôle de la tante paternelle ou « gogo » après le bain rituel, c'est pourquoi son rôle est sacré dans la famille africaine. Elle est la seule à raser le crâne du bébé pour la première fois lors du baptême et la semaine suivant le baptême. Elle participe à l'éducation de sa nièce, lui raconte la tradition paternelle etc.

Le mariage est contracté entre les membres d'une même classe sociale. A la naissance d'une fille, son cousin, son oncle ou un membre de sa famille maternelle ou paternelle lui « attache un bracelet de tissu » pour magnifier ses fiançailles avec le nouveau-né. Même si actuellement ces formes de mariage ont tendance à disparaître, certaines familles tiennent encore au respect de ces traditions. Généralement cette alliance raffermi les liens de la famille car des cadeaux sont offerts par le prétendant à la famille en signe de rappel de l'engagement pour un éventuel mariage avec la fille. La famille a l'obligation de faire respecter ses engagements vis-à-vis de la fille pour préserver les relations sociales. Tant que l'homme ou sa famille ne rompt pas cette promesse, la fille attendra ce mariage et son entourage fera en sorte que le nom de son prétendant lui soit familier, même s'ils ne doivent pas se voir seuls. La rupture de l'alliance par l'une des parties peut être synonyme de dislocation de la famille. Pour préserver le lien tissé, la fille est préparée et éduquée à être la fiancée parfaite, même si intérieurement elle peut avoir des sentiments pour un autre garçon. Elle ne doit pas dévoiler ses sentiments (son amour est enfoui au plus profond d'elle). Elle ne peut le partager qu'avec les jeunes filles de son âge avec l'assurance qu'elle ne pourra jamais vivre cet amour.

Le prétendant constitue une somme qui tourne autour de cinquante mille (50000) à cinq cent mille (500000) francs CFA selon ses capacités financières. Le prétendant doit également ajouter du bétail s'il en a, une valise remplie de tissus pour l'habillement de la mariée le jour de la cérémonie et les jours suivants, une boîte de bijoux de préférence en or, une machine à coudre, des produits cosmétiques. Si le prétendant ou sa famille ont des moyens suffisants, la constitution de cette dot ne se posera pas. Lorsque le prétendant ou sa famille ne disposent pas de revenus conséquents alors le futur marié est obligé de sortir travailler dans un autre village afin de gagner les ressources nécessaires. Dans la tradition halpulaar la dot signifie le versement d'une compensation à la famille qui perd un de ses membres au profit d'une autre famille. Une fois la dot réunie, le mariage est célébré par l'imam du village ou du quartier qui réunit les familles des prétendants. Dans chaque famille, un prétendant se constitue en demandeur et l'autre en donneur, deux témoins sont choisis pour chaque partie. Le mariage est alors scellé avec de la noix de cola (la cola symbolise la paix), la dot symbolique (15000 CFA) plus la récitation d'un verset du coran et d'une prière sur le prophète. Quel que soit les liens de parenté entre les

familles, l'imam rappelle les obligations du mari à l'égard de sa femme, constituée de :

- Rappports sexuels : le mari doit entretenir avec sa femme des rapports sexuels réguliers, aucune privation n'est permise, ni du côté de l'homme, ni de celui de la femme. D'ailleurs dans la coutume africaine, une femme qui refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari, ne donnera pas de « bons enfants » ; c'est le devoir de la femme qui recherche la « bénédiction » de Dieu « d'aller la nuit vers son mari ».
- Alimentation : le mari doit obligatoirement nourrir sa femme. Certes la femme peut participer à l'alimentation du ménage, cependant dans aucun geste ou parole elle ne doit le signifier à son mari.
- Résidence : le devoir d'un mari est de chercher une résidence pour son épouse. La résidence peut être patrilocale, matrilocale, néo-locale (distinctes des lieux d'habitation des parents).
- Habillement : acheter des vêtements pour son épouse.

En plus de ces quatre obligations, le mari doit garantir les soins de santé, une éducation religieuse et scolaire à sa femme et aux enfants nés du mariage.

Si une de ces conditionnalités est insatisfaite, cela peut être objet (ou cause) de divorce.

La dot est constituée à peu près de la même manière aussi bien chez les Peuh du Ferlo que les soninkés de Bokidiawé. La seule différence notée est que les Ferlankés donnent plus de valeur au bétail qu'au matériel, la dot de la femme peulh est constituée surtout par du bétail, signe d'aisance et de prestige social. Chez les Peulh le mariage peut avoir lieu très tôt, déjà à l'âge de dix ans chez la fille. Elle peut rejoindre le domicile des beaux parents et est confiée à sa belle-famille qui la prend en charge, la préparant à son futur rôle de ménagère. Dans ce cas le mariage n'est pas consommé, le mari attend l'autorisation de la maman, qui viendra une fois que la fille est prête à le recevoir. D'après certaines belles-mères, la fille et le mari peuvent se rencontrer en cachette et consommer leur mariage. Si le mari a su attendre l'autorisation de sa maman, alors une grande fête est organisée en

l'honneur de la fille qui a su garder son hymen. Le même principe fonctionne également chez les Pulaar et chez les Soninkés.

La célébration des nuits de noces participe à l'enseignement de la sexualité dans le couple où la femme doit soumission et obéissance à son mari si elle veut avoir des enfants de bonne moralité, d'où l'intérêt de maintenir la femme pendant sept à quinze jours sous la dépendance du mari qui peut se satisfaire d'elle comme bon lui semble. Chez les Soninkés et les Halpulaar, la nouvelle mariée pendant ce temps reçoit un régime spécial constitué d'aliments à base de mil, de sorgho, de beurre et d'huile de palme dans le but « d'élargir » les rondeurs de la femme pour une éventuelle grossesse. Ainsi chaque soir, enduite de beurre de karité, elle s'assoie sur de l'eau chaude pendant 15 minutes pour préparer l'acte sexuel avec le mari.

Quelque fois avant la consommation du mariage, ses copines ou les filles du village du même âge qu'elle, la « cache » et demande de l'argent aux parents et au mari pour faire la fête pendant les jours qui suivent la nuit de noces. Si la somme demandée est très importante, une négociation commence alors entre la représentante des filles et celui de la famille. En général les filles reçoivent leur argent ou elles sont « battues » par les amis du mari pour qu'elles révèlent la cachette de la mariée.

Après avoir consommé le mariage, un mari « content » gratifie sa femme d'une somme importante, qu'il devra déposer sous l'oreiller. Le cadeau peut aussi être en nature (bijoux, tissu, du bétail, etc.). En général, il est présenté par la tante paternelle au voisinage. Avec le cadeau, si c'est en argent, les copines doivent préparer la fête pendant une semaine ; au huitième jour une cérémonie de « sortie » de la chambre est organisée en l'honneur de la nouvelle mariée. Ces pratiques sont des marqueurs des rapports symboliques de domination entre l'homme et la femme dans la société halpulaar, autrement dit des identités sociales qui participent à la construction des inégalités dans le couple. Le contexte de migration, devenu favorable aux changements sociaux n'a pas pour autant modifié ces identités culturelles qui agissent souvent négativement sur la vie des épouses. La migration des hommes au contraire cristallisent ces valeurs dans la mesure où pour ne pas être taxé de « déracinés », les émigrés reviennent se marier au village d'origine pour respecter tout le rituel autour du mariage. Bien qu'actuellement les jeunes émigrés

préfèrent aller à l'hôtel avec leurs épouses pour la première nuit de noce, le lendemain, ils reviennent à la maison pour se sacrifier au reste du rituel. Certains jeunes dénoncent l'attente ou la veille des tantes paternelles, cependant ramènent les jeunes épouses au lendemain de la nuit de noce. Dans ce cadre la constance entre passer la nuit de noce à la maison ou à l'hôtel est que le lendemain la mariée fait face à la réalité, la famille paternelle est présente et lui fera respecter la tradition.

Pendant qu'elle garde le lit, chaque matin, les copines préparent de la bouillie de mil, mélangée au lait caillé et au beurre, du café au lait accompagné de pain ou de beignet à base de mil ou de farine, qu'elles servent entre elles, aux amis du mari et dans le voisinage. Le soir, elles préparent du « ngiri » (riz à base d'arachides, de viande, ou de poisson sec ou fumé), toutes les jeunes filles et jeunes hommes du même âge viennent manger. Le huitième jour est préparé comme une cérémonie inoubliable dans le village, au petit matin, elles rassemblent les habits du couple (les habits qu'ils ont portés pendant leur retraite), de la famille, du voisinage, qu'elles vont laver au marigot accompagnées de la mariée, sur des pas rythmés par des chants et des danses traditionnelles soninké, peulh ou pulaar. La solidarité villageoise agit et mobilise les jeunes filles de la même génération toute la matinée autour du linge nuptial. Au retour du marigot les jeunes filles ramènent dans leur bassine de l'eau sale qu'elles « versent » sur tous les hommes du même âge que le mari rencontrés sur leur chemin. Commence alors une véritable « chasse à l'homme », les jeunes filles courent derrière les jeunes hommes pour leur verser l'eau sale. Jeunes filles et jeunes hommes s'amuse ainsi pendant une bonne heure, les unes versant de l'eau sale, les autres frappant à coup de cravache. L'utilisation de la cravache n'a pas une fonction répressive, elle répond à une initiation permissive conditionnelle de la violence des hommes sur les femmes qui est inscrite dans la réalité culturelle<sup>205</sup>. Dans l'institution culturelle du mariage est inscrite l'initialisation de la violence par les pairs. Le paradoxe est qu'il existe une entente entre les jeunes filles du même âge qui supportent et acceptent cette domination. Elles sont prêtes à supporter cette forme de violence infligée par les jeunes hommes. Souvent s'il existe des liaisons d'amour entre certaines jeunes filles et les jeunes hommes, les actes de violence

---

<sup>205</sup>Harouna Sy, 2013, 2013, « Socialisation et violences : violences de l'école, violences à l'école », éditions l'Harmattan.

deviennent plus acerbes. Cette pratique de violence à l'égard des femmes participe à une forme d'humiliation qu'elles doivent supporter tout au long de leur existence.

Pendant ces jours de nuptialité, les tantes paternelles et les grand-mères enseignent à la nouvelle mariée le sens de l'honneur, de la solidarité et du partage, toute la symbolique autour de la sexualité et des devoirs conjugaux. La femme soumise ne doit pas élever la voix pour répondre à son mari, le mari décide de tout, la femme ne doit jamais faire revenir son mari sur sa décision, une femme doit être fidèle, les amis du mari doivent être considérés, etc. A l'égard de sa belle-mère, de son beau-père, de ses belles sœurs, des parents de la famille et du voisinage, elle ne doit que soumission et attention. D'ailleurs, une fois après le mariage, elle est à la disposition des belles-mères et des belles sœurs qui se déchargent sur elle pour tous les travaux domestiques du ménage. Les jeunes hommes célibataires ont l'habitude d'entendre « prends une épouse pour que ta mère se repose ».

Bref, tout le rituel autour du mariage appelle la docilité de la femme vis-à-vis de son mari, de ses beaux-parents, de son entourage, en même temps la valorisation de l'homme par la femme est recherchée. Pendant tout le temps que durent les festivités, l'homme peut vaquer à ses occupations ; sa vie professionnelle ne doit pas s'arrêter, il doit travailler pour le maintien de la vie économique du ménage.

Cette initiation a également pour objectif de définir le mariage comme seul cadre normatif des relations sexuelles tout en tentant de démontrer une infériorité naturelle de la femme comme un objet de plaisir pour l'homme.

Au cours d'un atelier sur le genre à Kaolack au Sénégal, la formatrice demande aux hommes quel est le seul objet qu'ils penseraient amener par devers eux en cas de catastrophe, un parmi eux répond : « ma femme ». L'assimilation de la femme à un objet appartenant à l'homme légitime la domination masculine qui est aussi réconfortée par la division du travail social.

### **6.3.2.3. Le fedde ou gomou une construction sociale de la différence**

Comme nous l'avons déjà explicité dans les précédents chapitres, « le gomou » représente le regroupement de personnes de même âge pour partager des moments d'oisiveté. Le gomou constitue aussi et surtout<sup>206</sup> la reproduction consciente de la structure de la société car hiérarchisé en fonction de l'extraction sociale des membres qui le forment. Les différentes classes sont représentées dans le fedde et chacun connaît sa place et son rôle dans l'association. Au cours d'une assemblée générale dans l'unité pastorale de Malandou, un maccudo, désirant occuper le poste de trésorier général, a été immédiatement rappelé à l'ordre par ses pairs qui lui ont signifié qu'il est « prétentieux » de vouloir revendiquer une place qui ne lui appartient pas. Aussitôt, il s'est replié acceptant la volonté de « ses maîtres ».

Les maccudo, dans les fedde jouent les rôles de service, préparation du thé, service de boisson, de balayage de l'espace des « causeurs » ou de chargé des petites commissions entre membres ou dans le village. Pendant les fêtes de dioulde taaski (fête du mouton), de diouldé koorka (korité) et Khaaraan (Tamkharit), les fedde (les classes d'âge) se réunissent pour manger et organiser des festivités à tour de rôle. Celui qui reçoit chez lui égorge un mouton, et sa famille prépare à manger pour tout le fedde et les voisins. Des cotisations peuvent être rassemblées pour aider à la réussite de la cérémonie. Quand c'est un noble qui reçoit, alors toutes ses actions deviennent ostentatoires, il dépensera plus que ce qu'il a réellement dans le souci de montrer à ses pairs qu'il est à l'abri du besoin. Les esclaves de la famille s'exécutent pour la présentation d'un grand repas, servent les collations, font des louanges et esquissent souvent des pas de danses. Toute la journée les membres du fedde se régalaient dans l'insouciance, la fête pouvant continuer jusqu'au-delà de 23 heures.

---

<sup>206</sup> Ngaïdé Abderrahmane, 2003 « stéréotypes et imaginaires sociaux en milieu halpular », cahiers d'études africaines, N° 172.



#### **6.3.2.4. Les mobilités sociales et les recompositions identitaires**

Il n'est pas noté dans l'histoire du Fouta des cas de recomposition identitaire, dans les différents villages d'enquête, les populations sont unanimes sur l'impossibilité de mobilité sociale. Ce propos selon A.N'Gaïdé (2003).

*Dans le milieu halpulaar, il n'est pas possible de procéder à des remaniements car ils dénaturent, défigurent et travestissent les réalités sociales. Par conséquent, on doit agir en fonction de l'ordre préétabli afin de ne pas rompre l'équilibre et la dynamique historique de la société. Cela répond, le plus souvent, à un besoin de sécuriser la lignée et de maintenir, dans les règles héritées des ancêtres, une manière de concevoir les choses et de les gérer. C'est une véritable fermeture sociale. La violence de la transmission de ce code se lit dans l'injonction qui préside aux ordres de se conformer aux réalités sociales.*

Ces propos traduisent la rigidité de la société halpulaar qui ne permet aucune recomposition identitaire ; le proverbe wolof dit que « la durée du séjour d'un tronc d'arbre dans l'eau ne le transformera pas en crocodile » ; les nobles demeureront nobles, les Maccube, esclaves quoi qu'il advienne.

Les mariages sont endogamiques, des frères utérins et des cousines agnatiques peuvent se marier entre eux. De la même manière le cousin du côté de la mère peut épouser la fille de son oncle. Un oncle peut épouser sa nièce comme, il peut la marier à son fils. Les fils dans la lignée maternelle peuvent prendre comme épouses les filles de la sœur germaine de leur mère ou bien de l'oncle maternel.

Les mariages interclasses sont interdits, le fils d'un noble ne pourra jamais épouser la fille d'une catégorie sociale différente. Le risque d'être rejetée par sa communauté prend le dessus sur l'intensité des sentiments. Dans ce cadre le lévirat est utilisé comme forme de maintien du lien familial afin d'éviter le remariage d'une veuve noble avec un homme de catégorie sociale différente.

Le lévirat est une pratique qui consiste à remarier la femme du défunt à son jeune frère pour maintenir l'harmonie familiale. Pour perpétuer la lignée du frère, sauvegarder ses intérêts familiaux, assurer l'éducation de base des enfants, le jeune frère prend en mariage la femme de son grand frère. Cependant le grand frère ne

peut jamais épouser la veuve de son jeune frère, la tradition l'interdit. A la mort d'un jeune frère, s'il n'y a pas de petit frère, la veuve peut être remariée au cousin du mari. Au cas contraire, elle peut rester dans la famille jusqu'à ce qu'elle trouve un autre mari.

Cette pratique disparaît de plus en plus avec la prolifération des maladies sexuellement transmissibles telles que le Sida. Actuellement les familles, surtout les femmes, sont trop réticentes après que des consœurs soient mortes de VIH. Avec l'émigration, la maladie s'est rapidement développée dans le Fouta de telle sorte que les femmes refusent maintenant d'être dans le lévirat. En outre les femmes trouvent le lévirat contraignant, le frère et le mari peuvent ne pas avoir les mêmes comportements ou attitudes. Le défunt mari peut être plus complaisant et plus attentif que son jeune frère. Il peut arriver aussi que le jeune frère soit polygame, « joignant difficilement les deux bouts », une nouvelle charge peut causer des conséquences économiques et sociales dramatiques. Dans les concessions, la jalousie entre les coépouses et les conjointes des frères du mari, est très courante. Ainsi, si une d'entre elle est reprise par un frère à la mort de son mari, les hostilités gagnent encore plus de terrain. Hostilités renforcées par les belles sœurs et belles-mères du défunt qui cherchent des intérêts à travers les conflits des épouses de la famille.

Quand une femme perd son mari, la compassion (en apparence) de la belle famille est très grande envers elle, néanmoins sous ce sentiment se cache une présomption de culpabilité de la belle fille, qui est supposée avoir la « guigne », ou être « gaffeuse » ce qui expliquerait la mort du mari. Dans la société matamoise, certaines apparences sont tenues en compte ; par exemple à travers le corps, les membres inférieurs, le dos, les vieilles dames trouvent toujours les déterminants du « veuvage » chez une femme (quand les plantes du pied ne touchent pas très bien la terre ou quand une femme touche tout le temps sa tête)<sup>207</sup>. Lorsqu'une de ces marques est visible chez une femme, les vieilles dames donnent l'alerte qu'elle est une « enterreuse d'homme ». Elle peut, ainsi, rester toute sa vie sans avoir de mari. De même elles affirment que les femmes borgnes porteront malheur aux hommes qui oseront les épouser. Certes les hommes peuvent épouser une femme borgne mais elle ne doit jamais être la première épouse, car elle est considérée comme « obstruant » la chance. Un adage halpulaar dit : « *le matin si tu croises un borgne, il*

---

<sup>207</sup> Elle est incriminée si elle n'a pas d'enfant, s'il est anormal ou s'il décède.

*faut rebrousser chemin car tu risques de rentrer bredouille* » ; « *il faut éviter de donner de l'aumône le matin à un borgne, il te portera malheur* ». Pour tester si la femme porte malheur, avant la célébration du mariage le prétendant doit demander à boire à sa fiancée pour déceler dans ses manières les traits de caractère d'une femme porte bonheur ou porte malheur. Si la femme donne l'eau et s'assied par terre en se touchant la taille, elle porte bonheur et donnera beaucoup d'enfants. Lorsqu'elle touche sa tête, ou son dos, ce geste est synonyme de malheur et de mort. La société halpulaar comme beaucoup d'autres sociétés africaines se réfère à l'analogisme, le symbole et l'image pour faire passer les codes et conduites rattachés aux mythes et liés aux pratiques sociales. La représentation imagée des faits et gestes entre le monde des intelligences cachées que seuls les initiés sont capables de décoder. De la même manière, la coquetterie, la nonchalance et la loquacité chez un homme l'identifient à un homosexuel, ou à un impuissant ou à un homme qui n'est pas en mesure de tenir un ménage (un incapable).

Toutes ces croyances sont véhiculées par les belles mères et belles sœurs de telle sorte que la mort du frère ou du fils, n'est jamais considérée comme naturelle, elle est, souvent, la responsabilité de son épouse ou d'un esprit maléfique. Dans ces conditions, la veuve est alors souvent vue, dans la belle famille, comme un fardeau. Même si les hommes décident de son sort en la gardant, toute erreur ou bêtise même inattentionnée justifiera un conflit pouvant aboutir au renvoi. Si par malchance son nouveau mari (lévirat) tombe malade alors des attaques et des quolibets de mauvais augure lui seront adressés durant toute sa vie parfois sous forme de chanson.

Les hommes s'étonnent que les femmes n'acceptent plus le lévirat, ils ne sont pas conscients que les veuves en souffrent, pour eux, le refus est signe de désir de « libertinage » sexuel. Ils veulent ignorer que le lot quotidien des belles mères et belles sœurs à l'égard de leurs femmes est la répugnance, la médisance, l'indifférence, l'agressivité. Celles qui ne sont pas préparées à ces situations ou du moins n'ont pas vécu dans une famille polygame, y renoncent très facilement.

Le sororat obéit pratiquement au même principe que le lévirat, une des sœurs se remarie avec le veuf. Il pose moins de problèmes que le lévirat. La pratique est

maintenant plus courante chez les Soninkés et chez les Peulh, qui forment une communauté très solidaire.

Les aînés occupent une place capitale dans la famille halpulaar, dans la transmission du pouvoir et dans le règlement des affaires familiales. La femme de l'aîné est traitée avec respect, les plus jeunes demandent sa bénédiction quand ils veulent prendre des initiatives personnelles ; elle partage l'information avec son mari qui à son tour donne son approbation. Ainsi la femme de l'aîné est en quelque sorte la complice des jeunes frères, elle épaulé leurs épouses et orientent leurs actions envers la belle famille. De ce fait à la mort du grand frère, c'est un honneur pour le petit frère de lui succéder.

Chez les Halpulaar les mariages sont contractés en famille, cependant les liens peuvent être très éloignés et même perdus dans le temps alors que chez les Soninkés et une partie de l'ethnie peulh, les mariés sont de parenté très proche. Souvent les hommes prennent épouses dans la concession familiale, une cousine directe confiée à sa mère dès le jeune âge. Ce qui explique que les conflits entre belles mères et belles sœurs sont souvent rares car les épouses sont considérées comme appartenant à la famille.

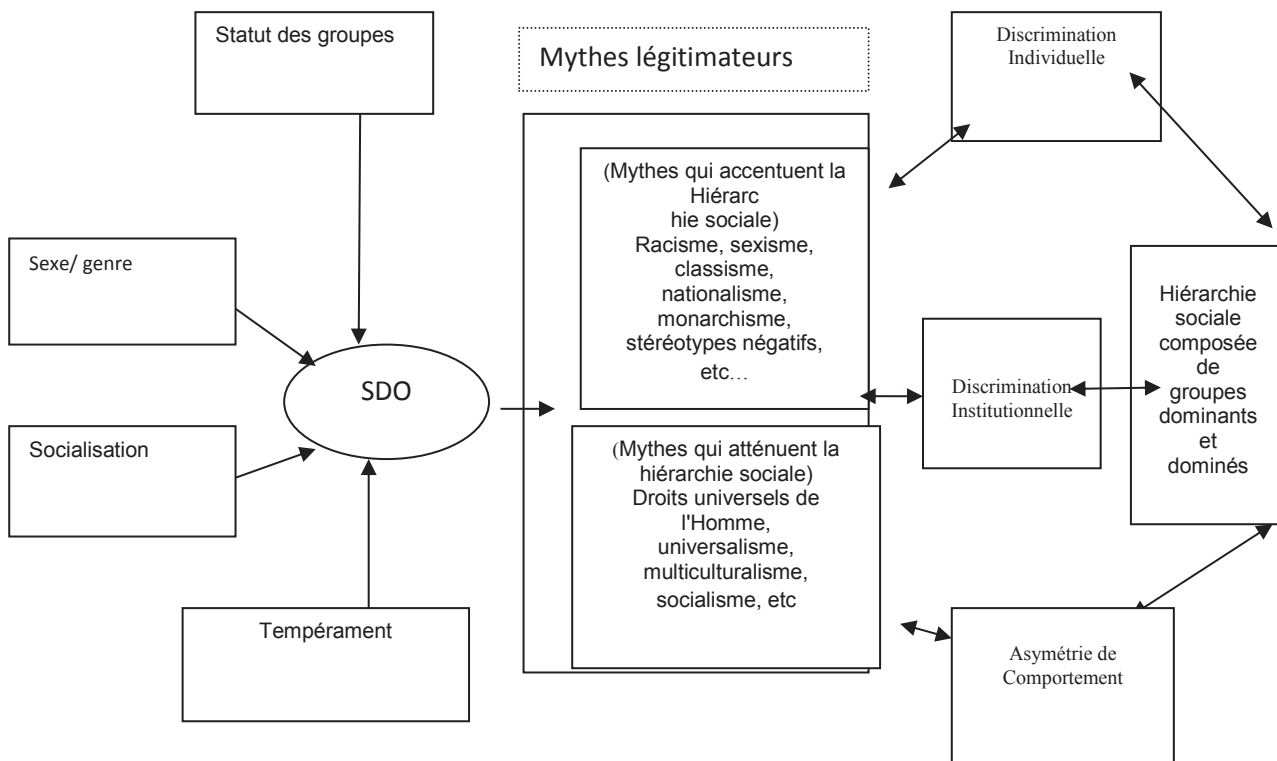
Les résultats de l'enquête montrent que chez les Halpulaar les femmes ont tendance à « fuir » le sororat, alors que chez les Soninkés et les Peulh même le phénomène existe encore.

#### **6.3.2.5. La domination sociale dans la société halpulaar**

Les travaux de Sidanius & Pratto (1993) nous aident à analyser les processus qui légitiment la subordination, liée notamment à la disparité d'accès aux ressources d'une bonne partie de la population.

Selon ces auteurs les mythes ont pour fonction de légitimer la domination sociale.

**Schéma 1** : Synthétique de la théorie de la domination sociale chez **Sidanius & Pratto 1993**



Source<sup>208</sup>

Schématiquement la figure ci-dessus représente une société hiérarchisée dont le fondement est l'existence de mythes qui légitiment les positions sociales des acteurs dans la vie sociale. Les mythes légitimateurs sont de deux ordres ; ceux qui accentuent la hiérarchie sociale qui sont fondés sur une représentation sociale, à savoir, le sexisme, les stéréotypes négatifs etc. Analogiquement dans la société Halpulaar, la hiérarchie est représentée par la suprématie politique des Toroobe qui se déclarent détenteurs de tous les pouvoirs au Fouta. Ces mythes se confrontent cependant à ceux qui atténuent la hiérarchie sociale comme l'existence de textes et de lois sur les droits humains, sur le foncier et sur la vie communautaire. Les nouvelles règles de droit ont des capacités répréhensives sur les ordres coutumiers. Ces mythes sont au centre du dispositif social et déterminent des droits d'accès aux moyens de sécurité, la priorité des groupes. Les mythes légitimateurs sont influencés par les discriminations individuelles et institutionnelles, l'asymétrie comportementale

<sup>208</sup> Sidanius Jim & Pratto Pelicia, 1993, *Social Dominance: An Intergroup Theory of Social Hierarchy and Oppression*, Cambridge University Press, 403 pages.

qui se manifestent à travers la socialisation où les rôles sexués sont à leur tour définis par rapport aux comportements et tempéraments attendus de chaque membre de la communauté. L'orientation de la domination sociale (SDO) découle de plusieurs facteurs tels que le groupe, le sexe, la socialisation et le tempérament.

La SDO est soutenue par les attitudes, les croyances, les idéologies véhiculées par les dominants à savoir les Toroobe.

Selon les auteurs comme Cheikh Anta Diop (1955)<sup>209</sup>, A. N'Gaïdé, Cheikh Moussa Camara<sup>210</sup> (2001), la révolution toorodo est à l'origine de l'émergence d'un empire maraboutique. Si la stratification sociale (N'Gaïdé, 2003) a été axée sur les activités économiques, l'émergence du parti maraboutique a fini par installer un pouvoir économique et politique basé sur le savoir islamique. Même si la religion musulmane prône l'ouverture et le partage, au Fouta, à cette époque, elle est manipulée, mal interprétée et devient la propriété de ceux qui ont su très tôt maîtriser son enseignement. «*Dès lors, l'islam se transforme en un élément d'identification et en un prétexte pour la re hiérarchisation de la société*» (A. N'Gaïdé). Le parti maraboutique est garant de tous les droits sur la société de la prise de pouvoir jusqu'à leur mise en exécution. Beaucoup de familles et lignages adoptent l'idéologie du parti maraboutique (représenté par les Toroobe) qui se trouve investi de tous les droits sur la société halpulaar, les droits successoraux, le règlement des alliances, les droits coutumiers et fonciers, le mythe légitimateur étant constitué à cet effet de la révolution toorodo<sup>211</sup> comme point de départ.

Selon les auteurs, la domination sociale est aussi caractérisée par une hiérarchisation sociale et une répartition basée sur l'existence de classes sociales dominantes, investies de tous les pouvoirs, politique, économique, social et culturel, face des classes dominées opprimées et quasiment privées de l'accès au prestige social. Cette hiérarchisation est légitimée par l'existence de groupes sociaux de

---

<sup>209</sup> Cheikh Anta Diop, *Nations nègres et culture*. Paris: Éditions Africaines. Second édition (1955), *Nations nègres et culture: de l'antiquité nègre-égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui*, Paris: Éditions Africaines. Third edition (1973) Paris: Présence Africaine

<sup>210</sup> Shaykh Muusa Kamara Florilège au jardin de l'histoire des Noirs. Zuhūr Al Basatin. L'aristocratie peule et la révolution des clercs musulmans (vallée du Sénégal). Florilège au jardin de l'histoire des Noirs. Zuhūr Al Basatin. L'aristocratie peule et la révolution des clercs musulmans (vallée du Sénégal), sous la direction de Smitchz, CNRS, 2001.

<sup>211</sup> Elle a eu lieu en 1776 par les Toroobe, des musulmans, qui chassent les animistes et installent dans chaque village un marabout. Ils occupent les terres et deviennent les maîtres des lieux.

statuts différents, dont les uns exigent soumission par les autres et l'existence d'une hiérarchisation basée sur l'âge, le sexe et le groupe statutaire.

La cohérence et la logique de la domination est axée sur les représentations sociales des groupes statutaires et sur les risques imaginaires que le non respect peut engendrer. Par exemple dans les luttes des classes ouvrières, les bourgeois n'iront jamais à l'encontre de leurs intérêts qui signifierait l'enrichissement des prolétaires. De même que les classes sociales toroobe voudront toujours maintenir leur hégémonie, synonyme de privilèges sociaux.

Concernant les postulats sociaux qui régissent la domination sociale dans toutes les sociétés inégalitaires, nous nous arrêtons seulement à l'un d'entre eux qui constitue pour nous le soubassement des luttes de classes dans le Fouta. *«Les hiérarchies fondées sur le système d'âge et le système de genre tendent à exister dans toutes les sociétés, les hiérarchies basées sur le système de groupes arbitraires tendent à émerger seulement au sein des sociétés qui produisent un surplus économique substantiel»* Ce postulat est en phase avec la société halpulaar dont la hiérarchisation est étroitement liée à la distribution des terres les plus fertiles du walo, celles capables de donner une forte production. La distribution des terres selon le statut social qui confère aux Toroobe les droits d'accès aux terres les plus fertiles est à l'origine des scissions dans les villages, entre lignages, entre frères. L'émiettement des villages, l'installation de nouveaux villages souvent non enregistrés dans les registres administratifs et la prolifération des « Thierno » (marabout) dans l'espace matamois se justifie à ce niveau. Les affrontements entre frères de même sang pour l'occupation d'un « thiangol » ravin, ou pour l'occupation d'un espace plus grand au sein de la propriété du père, ou du grand père sont à mettre dans le registre de l'accès à la propriété foncière. L'enjeu foncier dans le Fouta est l'œuvre des Toroobe qui ont voulu s'installer sur les meilleures terres, les berges du fleuve, les parties les plus inondables.

#### **6.3.2.6. La transmission du pouvoir**

Dans le Fouta, la transmission du pouvoir dans le walo et le Diéri se fait au premier fils alors que dans le Ferlo les biens du père sont partagés entre les fils et les filles. Dans le Fouta le point de référence de l'histoire du peuplement est la révolution Toroobe qui marque une stabilité institutionnelle malgré quelques prises de position et de rébellion armée qui ont suivi.

Les chefs de village sont élus dans les classes des Toroobe, dans la lignée des grands marabouts ; la prise de fonction de chef de village occasionne une fête d'intronisation par les grands seigneurs de la région et les peulhs du village. Le chef de village est choisi à tour de rôle dans les différentes familles nobles du village, le plus âgé dans l'une d'entre elles est intronisé. Quand arrive le tour d'une famille, si la personne désignée n'est pas le plus âgé du village, le choix va porter sur une autre qui est resté longtemps sans fournir de chef. Autrement, la personne la plus âgée du village est choisie quelle que soit sa famille, l'essentiel est qu'elle soit issue de la classe des nobles.

Le chef de village est la personne qui décide de tout dans la communauté, son manque d'expérience peut être fatal dans le cadre de l'introduction de programmes de développement.

Les règles d'héritage dans la région sont basées sur la charia islamique qui donne à l'homme une part et à la femme une 1/2 part sur les ressources laissées par le défunt père. La femme hérite de la terre mais ne l'exploite que si elle est restée dans le village, selon nos enquêtes elle peut transmettre cette terre à son fils ou son frère. Si elle se marie son frère ou cousin peut utiliser cette terre. Par contre chez les Peulh la femme qui hérite de bétail, dès qu'elle le met sous la responsabilité du mari en perd tout le contrôle. Cependant à la mort de la mère, les fils et les filles reçoivent les mêmes parts. La question de la répartition des biens et services dans les communautés a toujours constitué des enjeux sociaux, culturels, politiques et économiques. Les enjeux autour de ces questions méritent d'être mieux élucidés pour mieux comprendre les déterminants de l'inégalité de revenus dans une société régie par des pratiques sociales discriminatoires.



## **CHAPITRE VII: LES REVENUS DES MENAGES**

Les catégories de sexe et de genre ne sont pas seulement des variables capables d'expliquer des phénomènes sociaux, des composantes de la panoplie identitaire des agents sociaux<sup>212</sup>. L'analyse de genre des revenus des ménages permet d'avoir une meilleure lisibilité des dynamiques sociales autour de l'argent afin de classer les différentes formes, leur utilisation et les perceptions faites sur leur source. Notre intervention qui a l'ambition d'interroger les changements socioéconomiques issus de la migration dans un contexte de sécheresse et de crise économique s'inscrit dans une logique de compréhension des conduites sociales qui motivent les actions individuelles et collectives. La différenciation sociale basée sur les catégories de sexe, d'âge et de classe agit comme un phénomène classificatoire marquant de son empreinte les ressources financières des ménages. Partout dans le monde, il y a des hommes et des femmes, même s'il existe des différences entre les mœurs et les règles qui gouvernent les relations de sexe des différences que soient le droit et les mœurs qui gouvernent les relations de sexe (Théry, 2007). Dans la région de Matam, la distinction sexuelle s'opère sur les différentes formes de hiérarchie sociale ; elle définit les répartitions des tâches, quelle que soit la différence de revenus des ménages. Les activités des hommes et des femmes diffèrent dans la mesure où la hiérarchie sociale définit des rôles sexués acceptés et respectés par les membres de la communauté. Inscrites dans la sphère de la reproduction, le travail des femmes n'a aucune valeur marchande, les activités développées au-delà du cadre familial, complètent les revenus des hommes. Les hommes sont supposés exercer le travail productif générant des revenus pour la survie du ménage. Les émigrés participent dans le financement des besoins du ménage au même titre, sinon plus, que les hommes restés au village. Néanmoins le manque de main d'œuvre agricole dans la vallée suite aux vagues de migrations participe à l'irruption des femmes dans l'espace productif exclusivement réservé aux hommes. Malgré la hiérarchie sociale ayant établi des limites aux femmes, elles ne sont passives qu'en apparence. Elles ne sont pas sans pouvoir ou dans l'incapacité d'apporter des changements à leur situation, sans un appui extérieur (Rondeau, 1994). Les paysannes de la région dans la diversité de leur situation se créent des possibilités à l'intérieur des limites définies par les règles sociales afin d'exercer un plus grand contrôle sur leur existence (Rondeau, 1994).

---

<sup>212</sup> Christine Guionnet, Erik Neveu, 2004

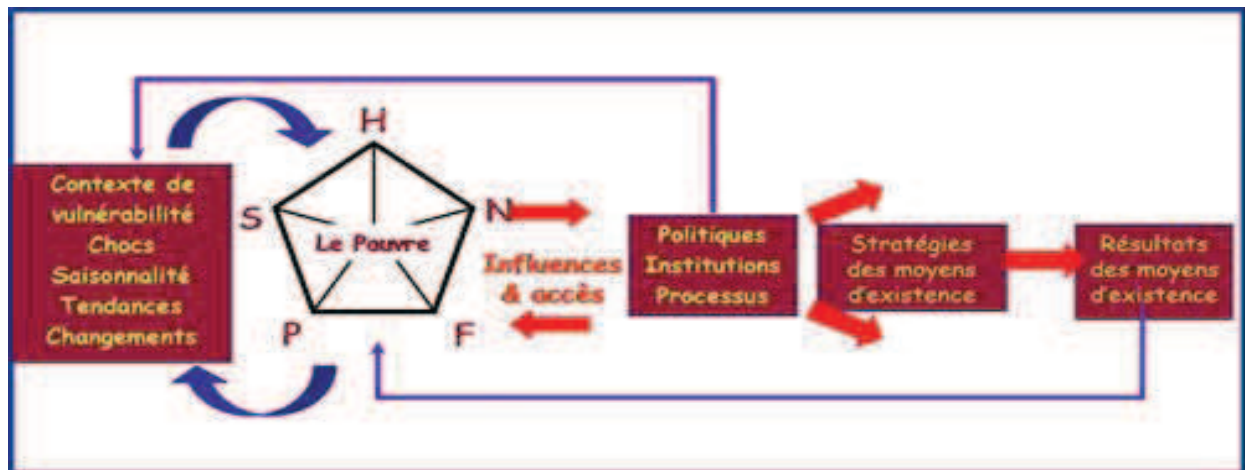
Dans ce chapitre, nous développons les différentes formes de revenus et leur provenance, leur gestion et leur utilisation. Les différentes stratégies développées par les hommes et les femmes de la vallée pour maintenir les pouvoirs autour de l'argent sont examinées et analysées afin de comprendre les logiques économiques des ménages de la vallée. Malgré les contraintes imposées par la hiérarchie sociale, les hommes et les femmes parviennent à définir des marges de manœuvre pour influencer les politiques socioéconomiques dans la région.

### **7.1. Les ressources des hommes et des femmes**

Les ressources dont disposent les hommes et les femmes de la vallée dépendent de l'ensemble des revenus des membres du ménage, des revenus migratoires, des aides extérieures. Le ménage est une unité de production de base qui peut rendre compte de l'état économique d'une nation. A l'échelle du village, il peut donner une vision d'ensemble de l'état de richesse ou de pauvreté dans la mesure où il reflète les réalités socioéconomiques des hommes et des femmes qui composent la communauté. Dans les ménages de Matam bien qu'aucune personne ne soit désignée pour diriger les décisions, les membres apportent leur contribution si petit soit-elle.

Pour comprendre et analyser les ressources que mettent en commun les membres d'un ménage pour sortir de la pauvreté, nous allons utiliser l'approche des moyens d'existence durables pour analyser les différentes stratégies des ruraux. L'approche des moyens d'existence durables (AMED) est un des outils qui permet une meilleure compréhension des stratégies développées par les pauvres. Elle s'appuie sur les principaux facteurs influençant les moyens d'existence des pauvres et sur les liens qui unissent habituellement ces facteurs.

## Schéma 2 : les moyens d'existences durables



Source : FIDA

Le contexte régional étant marqué par une pauvreté importante, l'outil des moyens d'existence durable est adapté pour analyser les différentes contraintes internes et externes, les atouts dont les ménages agricoles disposent à travers les politiques publiques. Les populations rurales pauvres sont au centre du dispositif du développement elles portent les empreintes de leurs catégories sociales, d'âge, de sexe et de classe. La survie du ménage dépend des moyens et des capacités dont disposent les membres pour diversifier leurs revenus. Face aux contextes de vulnérabilité, de chocs saisonniers et des tendances aux changements de politiques agricoles ou publiques, les paysans de la région adoptent des stratégies pour faire face à ces contraintes. La personne pauvre telle que matérialisée par le cadre AMED (approche des moyens d'existence durable) et encore plus les théories sociologiques et féministes, détient en elle-même des atouts qu'elle mobilise pour contrer l'exposition de son ménage aux différents risques et la défaillance des politiques économiques ou à la libéralisation des marchés et capitaux. Les individus en situation de précarité et de soumission sociale des capacités d'action réagissent d'abord selon leurs propres moyens.

La mobilisation des différentes capacités d'accumulation génère des revenus différenciés, tout en diminuant les risques auxquels le ménage est exposé. La démarche de mobilisation de capitaux pour la survie du ménage est influencée par plusieurs facteurs aussi bien internes qu'externes. Les facteurs internes sont influencés non seulement par les hiérarchies sociales sous leurs diverses formes mais également par les possibilités offertes par les politiques publiques à travers les facilités d'accès aux moyens de production (terre, crédit, intrant...). Autrement dit,

les politiques publiques tentent souvent d'atténuer les difficultés d'accès aux ressources productives. Souvent aussi, elles peuvent renforcer les inégalités sociales par la promulgation de lois en défaveur des pauvres. Les facteurs externes dépendant des phénomènes naturels, remettent en cause les capacités de résilience face à la vulnérabilité. Ainsi, la mobilisation des logiques d'accumulation de capitaux en milieu rural dépend très fortement des mesures d'atténuation de chocs mis en place par les pouvoirs publics, les populations elles-mêmes, mais aussi et surtout des processus mis en œuvre pour définir le développement dans le moyen et le long terme.

L'approche des moyens d'existence durables est une théorie du changement qui permet d'identifier un certain nombre de facteurs stratégiquement importants, qui dans une logique d'ensemble explique comment la maîtrise et l'organisation des facteurs vers les stratégies d'existence devrait engendrer des effets positifs. Cette approche permet d'analyser la situation des pauvres qui sont mis au cœur du processus de développement et non les institutions. D'ailleurs les appréhensions combinées des faits de développement et des faits de changement social peuvent contribuer à l'évolution de sciences sociales<sup>213</sup>. La socio anthropologie du changement social et du développement ne peut exister comme discipline particulière coupée de la sociologie et de la socio anthropologie en général<sup>214</sup>,

*La socio anthropologie du développement se focalise en particulier sur l'analyse des interactions entre acteurs sociaux relevant de cultures ou sous cultures différentes. Elle procède à l'inventaire des contraintes respectives auxquelles les uns et les autres sont soumis, et au décryptage des stratégies que les acteurs déploient à l'intérieur de leurs marges de manœuvre. Elle décrit les représentations et systèmes de sens mobilisés par les groupes en interaction et étudie les dynamiques de transformation de ces représentations et systèmes de sens<sup>215</sup>.*

---

70.Sardan Jean Pierre Olivier, Anthropologie et Développement, Essai en socio-anthropologie du changement social, collection « hommes et sociétés » sous la direction de Jean Copans, Editions Karthala, 1995.

<sup>214</sup> Idem.

<sup>215</sup> Ibid.

L'approche système se distingue des autres approches sociologiques car elle est centrée sur l'individu ses valeurs, ses émotions, ses comportements et ses différentes interactions avec son milieu. Dans la société halpulaar, les membres sont confrontés à des représentations sociales émanant de plusieurs sous systèmes de valeur et leurs interactions définissent leurs rôles et statuts.

## **7.2. Revenus, mobilité et inégalité**

Selon l'approche AMED les populations en situation de précarité mobilisent leurs différents atouts physiques, culturels, environnementaux, sociaux, économiques pour définir leurs stratégies de sortie de crise. Parmi ces alternatives développées par les populations de la région les mobilités géographiques occupent une très grande place. Les inégalités sociales constituent pourtant des filtres aux mobilités dans la mesure où les plus pauvres ne disposent pas de possibilités requises pour envoyer leurs membres en ville ou à l'extérieur du Sénégal. Certains ménages ont trouvé des palliatifs à la crise en menant des activités génératrices de revenus à hauteur de leurs besoins de survie. Les ménages les plus aisés ont mobilisé leurs ressources pour gérer la crise suivant différents ressorts : pendant les périodes de pointe dans l'exploitation agricole tout le ménage est mobilisé, après la récolte chaque membre gère individuellement l'activité lui procurant des subsides. La recherche de revenus complémentaires conduit certains membres des ménages dans les centres urbains et péri urbains. Dans le ménage d'un toroodo de Woudourou, les deux fils du vieux se rendent à Mbour dans la région de Thiès où ils travaillent dans le commerce. En début d'hivernage, ils reviennent prendre leur place dans l'exploitation familiale. Leur mobilité est conditionnée par les sommes gagnées. Si les entrées d'argent sont bonnes le plus grand se déplace à Dakar pour acheter lui-même leurs produits commerciaux (chaussures, vêtement et parfums), sinon ils restent sur place et sont approvisionnés par les Baol-Baol (commerçants originaires de la région de Diourbel). Au retour dans le village, ils amènent le restant des produits que leur petite sœur met sur le marché du village.

Dans les ménages des castes de métiers chaque membre, même les plus jeunes, recalés de l'école, s'investit dans une activité et apporte sa contribution au chef de ménage. Dans le ménage de cordonnier, les jeunes de 16-17 ans fabriquent tous les jours des sacs, des pochettes, des ceintures, des chaussures qu'il mettent trois fois dans la semaine dans les marchés hebdomadaires de Agnam, de Nabajdi et de

Kanel, successivement les mardi, mercredi et jeudi. Avec l'argent collecté ils ont pu agrandir leur atelier et acheté de la matière première (peaux) à Ourossogui. Ils comptent ouvrir une boutique dans les villages à partir d'où ils vont sillonner en alternance les loumas (marchés hebdomadaires). A terme, ces jeunes nous disent qu'ils veulent financer le départ à l'émigration du plus grand qui à son tour pourra, une fois établi, les aider à le rejoindre.

Pratiquement les jeunes, fils d'émigrés, de 17-18 ans rencontrés dans les villages, déclarent la faillite de l'école sénégalaise, selon eux, pour aspirer à une vie normale, il faut sortir du pays. Cette sortie est facilitée par le père qui mise sur le départ du frère, du fils, du neveu, qui une fois à l'étranger, apprendra les circuits de travail du pays d'accueil pour que l'aîné puisse suivre plus tard. Les jeunes n'ayant aucun soutien et qui aspirent à quitter le village, développent leurs propres activités pour se constituer une épargne conséquente. Or dans les ménages d'émigrés, la mobilité semble se perpétuer entre génération, il suffit seulement pour les futurs candidats à l'émigration d'être en âge de pouvoir travailler. Ainsi les inégalités de revenus freinent les ambitions de départ des jeunes des villages. Plus le ménage a développé ses antennes dans différents espaces, ce qui lui confère un vaste réseau de solidarité, plus les membres ont la latitude de quitter le village. Les migrants ne sont jamais seuls, ils s'appuient sur ces groupes d'appartenance dans les différentes étapes de sa migration.

Les ressortissants du village installés dans les centres urbains du Sénégal et particulièrement Dakar, dans le souci d'appuyer les familles d'origine, font venir les jeunes pour les insérer dans des réseaux commerciaux. Une fois à Dakar, les jeunes travaillent dans l'informel comme vendeurs de rue (cacahuètes, mouchoirs et produits alimentaires), ou requérant quelques compétences techniques (couture, la mécanique, le cirage de chaussures). Les réseaux de migration sont entretenus depuis le village d'origine ou un cousin ou oncle ancien émigré entretient des relations fidélisées avec les ressortissants du village dans les centres urbains et principalement Dakar. Généralement ces réseaux sont entretenus par les commerçants, ou opérateurs économiques des territoires d'origines développant des relations de solidarité familiale, religieuse, culturelle ou économiques avec des personnes établis dans les lieux d'accueils des migrants. Les parents désireux d'envoyer leurs fils en émigration contactent ces personnes qui à leur tour les

mettent en rapport avec les personnes relais qui leur facilitent leur insertion dans les centres urbains et plus tard hors du Sénégal.

Les mobilités géographiques s'inscrivent dans le temps, dans l'espace, dépendant plus des revenus des ménages. La temporalité des mobilités peut être cyclique ou séquentielle, en fonction du type d'activité exercée par l'individu en dehors de son lieu de résidence. Les mobilités sont cycliques si elles permettent aux individus de revenir tous les jours ou tous les deux jours dans le foyer. La mobilité est séquentielle si l'individu définit des fréquences de retour. Les membres d'un ménage utilisent ces différentes formes de mobilités pour disposer de revenus de consommation dans le cas d'appauvrissement. Les tendances des ménages à la mobilité diffèrent selon les niveaux de richesse mais également selon les aspirations individuelles. Nous distinguons trois niveaux de ménages à savoir les ménages pauvres, les moyennement riches et les ménages aisés dans les catégories rencontrées. Selon les niveaux de richesse des ménages, les mobilités sont plus développées. Dans les ménages considérés comme pauvres ou démunis, les membres ne dépendent que de la production de riz pour survivre, le riz est troqué pour l'achat de denrées alimentaires et les services. Les ménages dans ces catégories n'ont pas les possibilités de mener des activités commerciales car ils sont souvent exclus du système de crédit par manque de garanties. Les mobilités dans ces ménages sont très réduites, ils vivent dans l'incertitude de leur survie et toutes les démarches des membres concourent à la réalisation des besoins élémentaires (alimentation, eau, bois de chauffe, etc.). Les ménages de ce type que nous avons rencontrés sont en général mono parental, dirigés par des femmes veuves sans soutien. Les types de mobilité propres à ces ménages pauvres sont déterminés par une situation de précarité qui pousse leurs membres à s'ajuster dans les différents espaces pour leur sécurité alimentaire.

Les ménages moyennement riches<sup>216</sup> sont plus enclins à développer des stratégies de mobilité pour accroître leurs revenus. Dans ces catégories de ménages nous avons surtout rencontré les Toroobe qui par peur de perdre leur hégémonie dans les villages ont tendance à plus innover pour ne pas « se verser dans la couche des pauvres » (expression locale). Dans les stratégies développées figurent en bonne partie les mobilités géographiques entre l'urbain, le péri urbain et le rural. Ils

---

<sup>216</sup> Nous considérons comme ménages moyennement riches, ceux qui arrivent à assurer au moins à leurs membres les repas quotidiens sans emprunter dans le voisinage.



augmentent leurs chances de survie en mobilisant les différents espaces. Dans ces catégories de ménages les femmes jouent des rôles très importants pour le maintien de la sécurité alimentaire. Le ménage ne disposant que d'une production de riz, les femmes, développent différentes activités pour compléter les besoins de la famille. Dans les ménages aisés ou riches, les mobilités concernent non pas les collectifs mais les individus qui aspirent à plus d'innovations et de stratégies de maximisation des revenus. Dans ces ménages riches et à forts taux d'émigrés, les activités sont développées individuellement selon les aspirations des individus qui la composent. Les femmes appartenant à ces catégories sont rarement dans les activités agricoles. Le ménage dispose de suffisamment de ressources pour se payer la main d'œuvre agricole. C'est le cas de certains ménages de soninkés ou les femmes développent des activités de teintures ou de commerce.

### **7.2.1 Mobilités et appartenance ethnique**

Les mobilités, bien qu'elles dépendent très largement des niveaux de richesse des ménages, sont fortement influencées par les appartenances ethniques.

**Chez les peuls**, les mobilités sont conditionnées par la recherche de pâturages et d'eau. Toutefois, nous nous intéressons aux mobilités physiques qui procurent aux peulh des revenus pour la survie du pastoralisme.

Le niveau de richesse chez le peulh se mesure à la taille du troupeau, sa qualité de vie renseigne rarement sur son niveau de bien-être. Les peulhs du Diéri et du Walo devenu peulhs Ferlo ont été desservis dans la mise en place des barrages, supprimant les parcours du bétail qui leur permettaient une mobilité saisonnière. Les mobilités des peulh sont toujours inscrites dans les activités pastorales soit autour des forages de la région ou dans les loumas pour la vente de bétail. Ainsi les peulhs se déplacent plus à la recherche d'espaces de vie que de numéraires, néanmoins les inégalités de revenus des peuls s'observent dans les durées de la mobilité. Les mobilités de longue durée ont une forte implication sur les revenus des peulh, constructions de hutte, recherche d'eau, la sécurité, l'alimentation, paiement des droits de transhumance dans les unités pastorales... Les courtes mobilités sont surtout orientées à la recherche de numéraires dans les villes, les zones marchandes. Pendant les années de sécheresse coïncidant avec la vétusté des forages du Ferlo, des villages en entier, à l'image de Travaux Dendoudi, Péthiel, Loumboul Amar, dans le département de Matam se sont déplacés dans celui de Podor (Région de Saint Louis) à la recherche de l'eau. Toutefois dans ces

déplacements la question des revenus n'est pas de mise, ils concernent surtout la survie des populations et du bétail. Aujourd'hui l'environnement étant devenu plus favorable, les peulh confient leurs troupeaux à des bergers qui se déplacent selon les saisons. Les mobilités de certains bergers peulh sont motivées par des traditions culturelles qui elles-mêmes sont inscrites dans des logiques de recherche de revenus. La question des revenus et du pouvoir d'achat chez les peulhs est très relative, même avec des milliers de bêtes, ils conservent leur mode de vie, habitant, soit dans des huttes, soit dans les habitats de fortune ou très sommaires. Les indicateurs de richesse souvent utilisés pour déterminer les niveaux de richesse chez les populations, n'ont pas les mêmes connotations chez les peulh. Le mode d'habitat, les biens détenus par le ménage, la nature du plancher ne sont pas des baromètres de richesse chez les peulh qui vivent dans une case en bois ou banco avec un toit de paille. Disposer du lait et de son coucou, est un régal pour le peulh à la place du riz au poisson tant convoité par les sénégalais. C'est récemment dans le Ferlo vers les années 80 que les habitats sociaux sont modifiés ou construits en dur par les émigrés. Grâce aux programmes d'appui à l'hydraulique rurale, les villages peulhs disposent de forages, réduisant considérablement les mobilités pour les activités pastorales. Les motivations de déplacement prennent d'autres centres d'intérêts, les hommes se déplacent dans les centres urbains pour mener des activités commerciales autour de la vente de lait caillé, de petits ruminants ou simplement du « maraboutage ». La mobilité des femmes par contre est souvent corrélée à la recherche de numéraire, les hommes acceptent rarement la sortie des femmes, elles vendent du lait au marché, dans les lieux publics tels que les postes de santé, services. Elles sont accompagnées par les plus jeunes dans leur déplacement.

Avec la mise en place d'unités pastorales, les peulh se sont tournés vers d'autres formes de mobilité orientées vers des logiques de diversification de revenus.

La mobilité **des soninkés**, quant elle, est très ancienne. Les soninkés sont dans la région de Matam depuis le déclin de l'empire du Mali et du Songhaï. Avant la période coloniale ils se sont intéressés au commerce transfrontalier pour la quête du numéraire. Ils ont été d'un très grand apport aux Européens pour la vente d'esclaves en jouant le rôle d'intermédiation avec les populations locales. Ainsi, la mobilité des soninkés a été surtout individuelle et s'est développée dans l'espace africain. Leurs déterminants de migration sont orientés vers la recherche de revenus, ce qui leur a

permis de parcourir presque toute l'Afrique de l'Ouest, particulièrement le Mali, le Sénégal et la Mauritanie. Les Soninkés ont également joué un très grand rôle dans la propagation de l'islam, l'accaparement du commerce transsaharien par les Européens a été à l'origine de la révolte qui les a conduit à sortir de l'Afrique de l'ouest pour l'Afrique centrale et plus tard vers l'Europe. Leur forte propension à la migration est basée sur la sécurité financière et alimentaire des familles d'origine. Les Soninkés sont très solidaires, malgré leur structuration sociale très inégalitaire, ils sont constitués en réseaux très développés qui prennent en charge les aspirations des membres en émigration. Les inégalités sociales restent cependant un facteur sélectif dans leur migration et même si certaines classes sociales ont pu avoir les capacités de migrer, la migration reste sélective ». En effet si les jeunes sont motivés par un désir d'indépendance, en plus de la recherche de revenu, ils ne remettent pas en cause les structures sociales traditionnelles<sup>217</sup>. Les Soninkés ont très longtemps adopté le travail et surtout le travail agricole comme devise qui leur confère des revenus très stables favorisant leur mobilité géographique.

### **7.3 Les différentes formes de revenus des ménages.**

En raison des tabous autour de l'argent en milieu rural, il a été très difficile d'apprécier la question des revenus de ménages. Les chefs de ménages parlent laborieusement des ressources du ménage, « l'argent est le bien du diable », pour d'autres les revenus ne doivent pas être révélés sous risque d'être diminués par les « kounoudé » (mauvaises langues). L'argent est jalousement gardé par les chefs de ménages, en révéler le montant est très dangereux, il fait partie des secrets que le chef de famille ne doit partager avec personne, ni avec son épouse, ni avec ses enfants. Le prestige social est maintenu tant que les incertitudes planent sur les ressources de la famille. Quand vous demandez à un chef de ménage combien il gagne c'est comme si c'est son honneur qui est en cause. Les halpulaar disent que garder le mystère sur les revenus du ménage est synonyme de « soutoura » (prestige). La domination sociale de l'homme sur la femme est à la fois déterminée par son pouvoir économique et le poids de la tradition qui lui confère le rôle de chef de ménage. Le pouvoir économique renforce la subordination de la femme à son mari. La religion musulmane recommande à l'homme de prendre en charge sa

---

<sup>217</sup> Monique Castanet, les Migration Soninkés dans la longue durée : stratégies et identités, Cahiers d'Etudes Africaine, 153

famille et ne rien attendre d'elle. L'honneur d'un homme se mesure dans sa capacité de prendre en charge les besoins de sa femme et ses enfants. Conscientes que le pouvoir de l'homme se mesure en société sur ces capacités financières, les femmes sous la complicité du mari prennent en charge les dépenses d'« hommes », en discrétion. Une femme rencontrée dans un louma (marché hebdomadaire) du Diéri se confie à nous :

*Mon mari était un grand commerçant à Dakar, il gagnait beaucoup d'argent. Il faisait la fierté de ses parents, nous nous sommes connus chez un cousin commun. Ma mère est sa tante paternelle (elle est la cousine de son père) mais il n'est jamais venu nous rendre visite. Quelque mois plus tard nous nous sommes mariés et je suis venue vivre ici à Matam dans le Dandé Mayo (village en bordure du fleuve). Chaque mois il venait au village, gaspillait beaucoup d'argent et à chaque fois que je voulais le raisonner, il me répondait qu'il travaillait pour ses parents et ses sœurs, pas pour moi, si je veux, je reste sinon je suis libre de partir. Il a continué ainsi jusqu'au jour où il a été arnaqué par un Maure qui se disait marabout et qui comptait l'aider à agrandir sa boutique et augmenter ses revenus grâce à ses pouvoirs mystiques. Mon mari commençait alors à lui donner beaucoup d'argent, comme s'il n'avait plus sa tête. Finalement il a même donné les sommes déposées par ses cousins et neveux pour le compte de leurs ménages au village. Il a fait faillite et était poursuivi par ses créanciers. Il a fait cinq ans de prison, revenu au village, il ne voulait plus sortir de la maison. Pendant qu'il était en prison, j'ai supporté les mauvaises langues de ma belle famille, spécialement ma belle-mère et ses sœurs qui me qualifiaient de tout, même de sorcière. Alors que j'avais cinq enfants, je me suis dit que je devais au moins mener une petite activité pour faire vivre ma famille. J'ai été aidée par mon grand frère, émigré aux Etats Unis qui m'envoyait chaque mois 25000 F que je fructifiais par la vente de poissons dans le village. Chaque matin j'allais sur le Diéri acheter du poisson à revendre dans le village. Avec les sommes gagnées, j'épargne une partie, j'achète les produits pour la cuisine du jour et je réserve une autre partie pour l'achat du poisson et le transport du lendemain. Actuellement personne ne sait de quoi je suis capable, car tous les matins mon mari est au champ et à chaque fois que j'ai la possibilité je lui achète du*

*matériel agricole, des intrants et souvent je lui trouve un ouvrier agricole. Malgré tout, nous ne récoltons presque rien, c'est comme si tout ce qu'il touche devient «souillé ». J'ai pris complètement en charge les besoins du ménage, finalement j'ai fait de lui mon « conseiller financier ».*

Les revenus monétaires sont constitués de ressources tirées de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du maraichage, en gros des activités agricoles et extra agricoles. Les ménages visités ont presque tous un ou deux émigrés qui participent aux dépenses. Nous présentons les revenus des ménages de différentes catégories sociales, dont un de maccudo et un de caste de métiers et leurs comptes d'exploitation selon les zones et les spéculations.

### **7.3.1 Exemple 1 : Ménage de la classe de Maccudo**

D.D établi à Bokidiawé, est marié à trois femmes, le premier mariage n'a pas de descendant, dans les deux autres il a eu sept (7) filles et cinq (5) fils. Les cinq filles sont mariées et ne résident plus dans la maison. Deux fils vivent dans la maison avec leurs épouses, deux sont en émigration cependant leurs épouses sont restées dans la famille. Le dernier des fils est encore célibataire.

Le vieux D.D est issu de la classe des Maccube, il a bénéficié d'une exploitation de riz des aménagements de la SAED à Bokidiawé ; il exploite du mil et du sésame en hivernage. Il tire de ses exploitations 4 tonnes cinq cent (500) kilogrammes en paddy. Les 4 tonnes sont autoconsommés, cent (100) kg sont réservés en semence et quatre (400) kg sont affectés aux dons. Les dons sont les parts réservés pour les parents en guise d'aumône, ils sont différents de la Zakat, qui est une recommandation religieuse sur 1/10 de la récolte à donner aux pauvres (les nécessiteux). Les dons sont octroyés en général aux parents de la ville qui n'ont pas les possibilités de produire du riz. Sur le sésame, il récolte cinq cent (500) kilogrammes qu'il met totalement sur le marché. La culture du sésame n'est pas trop importante dans la zone, elle est pratiquée aussi bien par les hommes que par les femmes.

Ses trois épouses, devenues vieilles, ne peuvent plus travailler dans les champs de riz ou de mil. L'un des fils est technicien de maintenance réseau dans une société de la place, il gagne deux cent quatre vingt mille (280000) francs par mois, un autre est

technicien froid, installé à son compte, il gagne au minimum cinquante mille (50000) francs par mois, en période de pointe (canicule, saison hivernale) son revenu peut avoisiner cent cinquante mille (150000) francs par mois. Le plus jeune est artiste batteur dans la troupe des jeunes du village, ils sont sollicités pendant les cérémonies et les festivités du village. Il ne gagne à chaque sortie (maximum trois dans le mois) que vingt mille (20000) francs, dans le mois il peut leur arriver de ne pas avoir de sortie.

Ses deux fils émigrés, lui envoient chacun cent mille francs (100000) par mois et entre quinze (15) et vingt (20000) mille à leurs épouses. Toutes les belles filles exercent des activités génératrices de revenus liées à leur condition sociale. Deux belles filles sont dans la teinture, l'une d'entre elle confectionne des draps, l'autre est dans les tresses. La teinture rapporte un revenu d'appoint compris entre trente (30000) et quarante (40000) mille francs. Les charges de ménage absorbent beaucoup de leur de temps de travail, même si elles ne sont pas de tour pour la cuisine, il faut aussi s'occuper des petits soins aux beaux parents, de leurs enfants. La confection de drap, quant à elle, ne rapporte que soit dix (10000) ou vingt (20000) francs par mois dépendant de la disponibilité du temps de travail. Les tresses, aussi, rapportent quinze (15000) à trente (30000) mille francs selon la période. Pendant les fêtes de tabaski, korité ou d'un grand évènement dans le village, elle peut rapporter jusqu'à quatre-vingt mille (80000) francs en moins d'un mois.

Le vieux DD reçoit de ses deux neveux à l'étranger soixante (60000) mille francs tous les trois mois, cela lui fait cent vingt mille (120000) francs l'année.

### **7.3.1.1 Revenus selon les sources et leur utilisation**

**Tableau 35** : Revenus, sources et destinations ménage maccudo

Provenance	Montant mensuel	Destination	observation
Agriculture			Le paddy est vendu à 100 le kilogramme
Riz : (4, T500X100) 450000/12	37500	Autoconsommation/don	
Mil : (1000 kg X 300F)/12	25000	Autoconsommation	
Sésame : (500 kgx400)/12	16700	Dépenses quotidiennes	

Salaire fils 1	280000	Paiement électricité et eau Achat huile, tomate sucre, savon	Il garde une partie en épargne (50000F)
Salaire fils 2	50000	Dépenses quotidiennes (marché de poisson et légumes)	Le salaire minimum
Salaire fils 3	10000	Achat de sucre et thé	Au minimum
Envoi fils	100000	Paiement intrants, remboursement de crédit, dépenses quotidiennes, soin sanitaire.	
Envoi aux belles filles	30000	Préparation des repas, éducation des enfants, soins sanitaire, appui aux parents	
Envoi neveux (6000/3)	20000	Paiement de facture téléphone	
Belle fille 1 (teinture)	30000	Préparation repas, besoins personnels	
Belle fille 2 (teinture)	30000	Préparation repas, besoins personnels	
Belle fille 3 (confection drap)	10000	Préparation repas, besoins personnels	
Belle fille 4 (tresse)	15000	Préparation repas, besoins personnels	
<b>TOTAL</b>	<b>624200<sup>218</sup></b>		

Le ménage de D.D est composé de vingt-cinq personnes dont douze (12) petits fils, quatre (4) belles filles, trois (3) fils, ses trois épouses et lui. Les revenus mensuels du ménage tournent autour de six cent vingt-quatre mille deux cent (624200) francs, ce qui revient en moyenne à mille (1000) francs par personne et par jour. Cette situation explique selon le vieux D.D pourquoi « *je ne peux pas changer ma construction qui date de plus de vingt ans aujourd'hui, mes fils ont construit là-bas sur un terrain que je leur ai donné, mes deux fils, mes belles filles, mes petits fils dorment dans cette*

<sup>218</sup> Les résultats exposés ont été recueillis auprès des chefs ménages qui ont accepté de nous révéler les secrets de leur économie domestique. D'autre du Dandé Mayo (Woudourou n'ont pas voulu. Les ménages de Bokidiawé que nous considérons plus ouverts à cause de l'existence d'une forte communauté d'émigrés ont bien voulu se prêter à l'exercice.

*maison, mais ils font tout ici.* Tous les frais de construction ont été envoyés par les émigrés sous le contrôle de leur frère le plus âgé resté au village.

La production agricole (surtout le riz), que nous avons évalué à la valeur marchande, à part la consommation journalière sert de complément pour les dépenses quotidiennes. Les besoins en céréales par jour pour la consommation journalière est de cinq (5) kilogrammes par jour, donc une (1) tonne huit cent (800) de riz par an, or la production destinée à l'auto consommation est de quatre (4) tonnes.



### 7.3.1.2 La gestion des revenus

- **Les revenus agricoles du ménage de DD (Maccudo)**

Les productions de riz et de mil sont mises en grenier par les membres du ménage après la récolte, le vieux D.D veille à son utilisation. En cas d'absence les épouses assurent à tour de rôle le gardiennage. Chaque matin ou soit le soir la belle fille devant préparer le repas du soir ou du lendemain se présente devant la belle-mère qui à son tour demande au chef de ménage la ration. Les belles filles ne doivent pas demander directement au beau-père la ration alimentaire.

Vers la seconde décade du mois (« *quand les vaches sont maigres* », (propos du vieux), le vieux D.D donne à ses épouses du riz ou du mil qu'elles échangent au marché contre de l'argent pour la dépense quotidienne. La fonction de troc est entretenue par les dames les plus âgées, qui doivent en toute discrétion soutenir le chef de ménage en échangeant sur le marché le riz contre des denrées alimentaires (choux, poisson, carotte, etc.). Les dépenses quotidiennes du ménage sont constituées par l'achat de poisson et de condiments pour la cuisine ; les frais de consultation ou de visite médicale pour le vieux ou ses épouses.

Les épis de mil sont gardés dans le grenier, il faut les décortiquer tous les jours avant de les utiliser. Le vieux préfère les garder en épis plutôt que décortiqués afin de diminuer les charges de consommation et de se prémunir des vols. Le décortilage du mil ou du riz selon le vieux entraîne des charges supplémentaires pour le ménage (frais de meunier), alors les belles filles doivent le faire à la main ou utiliser leur propre moyen.

Les revenus obtenus grâce au sésame sont utilisés pour les dépenses quotidiennes du ménage. Dès la récolte le vieux informe un opérateur de Ourossoqui, spécialisé dans la commercialisation de Sésame, qui, deux jours après livraison lui verse le montant équivalent à la quantité reçue. La culture de sésame rapportait plus à ses débuts, selon le vieux, vers les années de 90 mais, actuellement, avec la rareté des pluies la production est très faible. Néanmoins, selon le vieux si le sésame arrive à boucler son cycle normal qui est 90 jours, il peut se « frotter » les mains car la vente lui est d'un très grand apport pour la survie du ménage.

- **Les revenus extra agricoles du ménage de DD**

Dans le ménage de D.D les revenus extra agricoles sont composés par les salaires des fils et des belles filles cependant le vieux D.D n'a qu'un faible contrôle sur ces revenus. Même s'ils sont destinés pour le ménage, ses fils ne lui donnent que la part réservée aux dépenses quotidiennes. Son fils technicien réseau récupère la contribution du frère frigoriste qui tourne autour de trente (30000) ou cinquante (50000) francs selon les sommes gagnés dans le mois, qu'il ajoute à sa contribution de cent mille (100000) francs. Avec la somme collectée, il achète du savon de l'huile et sucre. Il donne au père cent mille (100000) francs qu'il gardera pour les dépenses quotidiennes.

D.D n'a aucun contrôle sur les revenus issus des activités des belles filles, même si la majorité est destinée à la préparation du repas. Les belles filles déclarent devant les beaux-parents que leurs revenus leur appartiennent, elles en font ce qu'elles veulent. Prises individuellement, elles révèlent que les sommes reçues pour le marché sont insuffisantes, si elles veulent préparer un repas bien apprécié, elles sont obligées de mettre leurs « sous ». Les belles filles rivalisent pour la qualité du repas à servir, si le repas est délicieux, l'appréciation positive des beaux-parents augmente leur « cote » dans la famille. Les belles filles qui préparent bien sont très choyées dans les grandes familles et les membres du ménage sont pressés que leur tour de cuisine arrive. Par contre, celles qui préparent mal ou n'ont pas les moyens de compléter les denrées pour agrémenter le repas sont « haïes » par la belle famille et personne n'a envie de rester manger à la maison lorsqu'elles doivent préparer.

### **7.3.2 Exemple 2 : Ménage d'une caste de métier**

Le vieux B.D est un ancien émigré de 85 ans, il a séjourné en Côte d'Ivoire puis au Congo et a terminé en Mauritanie dans la ville de Bogué. Il a quitté le Sénégal dans les années 1962, il a séjourné sept (7) ans en Côte d'Ivoire et deux ans au Congo et en Mauritanie. A son retour au Sénégal dans les années 80, il a préparé ses fils pour l'émigration. Le premier est parti dans les années 90 au Congo, le second deux ans plus tard en Côte d'Ivoire et le troisième récemment en France. Le premier fils est retourné au Sénégal il y a quatre (4) ans et depuis il n'arrive pas à retourner malgré maintes tentatives de ses parents. Il a été « marabouté » par sa mère pour le faire retourner au pays. En effet, il est resté plus de dix ans au Congo sans envoyer de l'argent ni donner de ses nouvelles alors qu'en partant il avait une femme et trois fils.

Cette pratique d'usage des mères (faire revenir son fils en usant de procédés mystiques) <sup>219</sup> est pleine de conséquences, souvent la personne retourne complètement fou, ou incapable d'entretenir une activité, souvent même la mort peut s'en suivre<sup>220</sup>. Si la personne ne retourne pas au pays, elle peut mourir, son corps est alors rapatrié mais, en général, quelque soient les conditions, la personne « maraboutée » ne pas rester dans un pays étranger sans songer à son retour.

Les deux autres fils lui envoient chaque mois les dépenses quotidiennes, les frais de service (électricité, eau, téléphone). Le vieux a bénéficié d'une parcelle d'un hectare dans le casier de Kobilu, aménagé par la SAED où il met du riz. Le sorgho, il le met dans le champ familial qu'il exploite en hivernage. Pendant la campagne du riz le vieux travaille lui-même son champ, pendant la récolte, il emploie de la main d'œuvre agricole qu'il rétribue deux mille cinq cent (2500) francs le jour. Il a l'habitude d'employer entre cinq et dix personnes pendant dix jours. Le paiement se fait en paddy, ce qui lui fait dépenser entre une tonne (1) et une tonne cinq cent (1,500). Les quatre (4) tonnes qui restent sont mises en sac et fermées dans les magasins de la maison.

### 7.3.3. Revenus selon les sources et leur utilisation

**Tableau 36** : Revenus, sources, destination ménage caste des métiers

Provenance	Montant mensuel	Destination	Observation
Agriculture		Don, auto consommation, vente	
riz : (2000 kgX100)/12	16667		
Sorgho : (400kgX150)/12	5000		
chef de ménage			
Cordonnerie (chaussures, sacs à main et en	<b>150000</b>		

<sup>219</sup> Les mères vont chez les marabouts pour envouter leurs fils, ou proches parents pour les inciter à revenir aux pays. Les marabouts attachent les âmes de ces personnes sur du fil ou du coton, qu'ils demandent à la mère de mettre sous un objet très lourd comme une armoire ou un lit. Si l'attache réussit la personne concernée ne peut plus tenir dans son milieu d'accueil, il aura constamment ou même en permanence le désir de rentrer au pays. Tant qu'il ne quitte pas le territoire étranger, il ne sera pas tranquille.

<sup>220</sup> Certaines mères prennent le risque de revoir la personne morte. L'essentiel c'est de revenir au pays. On a constaté que les personnes qui ont subi cette pratique reviennent souvent anormales. Certaines mères refusent de recourir à cette pratique et se remettent à Dieu, le supplice n'en vaut pas la peine pour elles.

bandoulière) produits traditionnels...			
Émigré 1	<b>100000</b>	Consommation	Le frais de consultation des membres de la famille sont pris en charge dans cette rubrique
Émigré 2		Consommation et frais de service	le deuxième émigré de la famille prend en charge plus de la moitié des dépenses de la famille. Il n'envoie tout d'un coup mais selon les échéances des factures
Lait 15 sachets 500g x 1500=	22500		
Facture Eau 6000X6=36000	3000		
Facture Electricité 20000X6=120000	10000		
Dépenses quotidienne 5000X30=150000	150000		
Nescafé 2750X2=5500	5500		
Sucre un sac 24500=24500	24500		
Pain 1000=1000			
	1000		
Téléphone : 22500FX6= 135000			
	11250		
Savon : un carton			
Huile 20L	<b>6000</b>		
	21000		
Total	<b>254750</b>		
Epouse chef de ménage		Pour argent de poche et	
Envois fis 15000X2	<b>30000</b>	éventuels évènement dans la	

Vente de produit aphrodisiaques et massage	<b>50000</b>	famille ou le voisinage.	
Assistance nouvelles mariées	<b>50000</b>	Dépenses quotidiennes Préparation de petit plat le soir.	
Belle Fille 1			
Envoi mari	<b>25000</b>	Pour les frais personnels (savon cosmétique, frais d'entretien et de toilette bébé)	Sa maman lui envoie fréquemment de l'argent
Envoi parent	<b>20000</b>		
Teinture et vente de produit	<b>35000</b>		
Belle Fille 2			
Envoi mari	25000	Frais personnel (savon, cosmétique...)	
Tresse	15000		
Belle 3			
Confection de draps traditionnels	25000		
Envoi parent	10000		
<b>TOTAL</b>	<b>856417</b>		

#### 7.3.4. Les activités extra agricoles du ménage de BD

Elles sont constituées par les envois des émigrés et des activités génératrices de revenus des membres du ménage.

##### Les activités extra agricoles du chef de ménage

Le chef de ménage B.D est cordonnier de métier, il s'est installé dans sa propriété après son retour de l'émigration. Après la campagne agricole, il passe son temps dans la fabrication de sacs, de pochettes, de ceintures, de chaussures, etc. Ses produits sont très prisés par la communauté soninké, car malgré les évolutions de la mode, sa production reste traditionnelle et artisanale. Il utilise des matières premières de bonne qualité, pour avoir des produits affectionnés par les villageois, de surcroît soninkés. Pratiquement tous les soninkés et halpulaar de la zone aimeraient porter les chaussures fabriquées par le vieux BD, il y met tellement de soin. Le port de chapeau bien travaillé, d'un sac à corde autour du cou, une cravache en cuir décorée avec une variété de couleurs autour des reins, des chaussures de

marque authentique, un grand boubou basin riche ou « thioub » (teint à l'indigo), est signe d'aisance chez les deux communautés. Le vieux BD, très au fait de la tradition halpulaar et soninké, oriente toute sa production dans la satisfaction des goûts de la population locale. Quand il commence son chef-d'œuvre, il y met toute son attention et toute sa disponibilité contrairement aux jeunes dans le métier actuellement. Le vieux B.D déclare :

*Les petits d'aujourd'hui, la renommée ne les intéresse pas, le métier est un gagne-pain pour eux, ils font vite pour avoir plus de pièces, alors que pour nous, nous ne pouvons-nous permettre des erreurs, quand tu fabriques un objet, tu mets en avant ta dignité et ton amour propre pour que le client soit satisfait et revient de lui-même. Notre crédo, c'est satisfaire la clientèle tout en restant dans le traditionnel.*

A part la cordonnerie le vieux BD s'investit dans l'embouche bovine, souvent à l'approche de l'hivernage, il a l'habitude d'acheter six à sept moutons qu'il confie à un berger pendant quatre mois et les revend à des prix très intéressants. D'ailleurs c'est lui qui choisit ses clients, d'habitude, il préfère vendre à ses amis ou connaissances, avec qui le paiement ne pose pas de problème. Selon le vieux BD certains sénégalais aiment emprunter et détestent rembourser, les connaissant bien, il préfère ne pas s'exposer à des situations conflictuelles avec son voisinage. Il a choisi de vendre au comptant ses produits.

#### **7.3.4.1. Les activités de l'épouse du chef de ménage**

L'épouse du chef de ménage, bien que membre du groupement des femmes de Bokidiawé Soninké, n'a pas le temps de participer aux activités maraichères. Ses activités génératrices de revenus lui prennent beaucoup temps. Plus jeune, elle s'était beaucoup investie dans le maraichage avec les femmes du village, même si les rendements étaient très faibles, c'était pour elle une façon de se solidariser avec elles pour oublier les contraintes vécues dans la belle-famille en l'absence de son époux en émigration. Aujourd'hui elle reconnaît que le groupement des femmes du village a beaucoup progressé, mais son âge ne lui permet plus de s'investir dans un groupement collectif. Actuellement, elle s'active dans le massage des bébés et surtout ceux, malades. Elle a reçu de sa mère, le pouvoir de guérir les maux

occasionnés par la poussée des dents chez les nourrissons. Chaque soir, elle reçoit les mamans qui amènent leurs bébés malades pour des prières de la vieille. La vieille préfère recevoir les mamans « en détresse » le soir ou très tôt le matin, parce que, selon ses propos, à cette heure le soleil se couche, les esprits maléfiques se calment et c'est à ce moment qu'il faut les dompter. Elle nous confie à cet effet:

*Si une femme pouvait sentir la venue d'une dent, elle aurait préféré que son fils n'en ait pas, seuls les taureaux peuvent entendre, c'est pourquoi d'ailleurs souvent ils sentent l'envie de cogner sur quelque chose s'ils entendent le bruit. J'ai le pouvoir de freiner la douleur en domptant les mauvais esprits qui veulent s'en mêler pour augmenter la souffrance de l'enfant. Ce pouvoir, les femmes qui se fâchent avec le mari et abandonne leur domicile conjugal au moindre souci, ne peuvent pas le détenir. La femme doit rester dans le domicile conjugal quelles que soient les difficultés pour recevoir le pouvoir de guérir ou de masser les enfants ou les adultes.*

La femme du chef de ménage reçoit pour chaque service mille cinq cent (1500) francs, dans la journée, elle peut gagner entre mille cinq cent (1500) ou trois mille (3000) francs. Elle met du bon cœur dans la pratique du massage, quand une mère vient avec son bébé en pleurs, dès qu'elle le pose sur ses genoux, il se tait et la regarde. Alors elle parle au bébé le soninké, qui souvent rit et la vieille lui pose la main sur la tête, puis la poitrine et fait ses prières. Les gens du village l'appellent gentiment « lémounouma » (la mère des bébés).

En période de forte canicule ou de pluies, elle reçoit plus de patients, surtout les asthmatiques « qui souffrent beaucoup en période hivernale « *la pluie réveille l'asthme, la maladie déteste l'étanchéité, si la maison n'est pas bien faite ou très aérée, elle retient l'eau et propage une odeur nuisible aux asthmatiques* » nous dit-elle.

En plus, elle reçoit les filles excisées qui ont besoin d'assistance le jour ou le lendemain de leur mariage après que leur mari ait essayé en vain<sup>221</sup> d'avoir le premier rapport sexuel avec elles. La vieille procède alors au « bokhondé » ou

---

<sup>221</sup> En général toutes les filles excisées ont cette protection, les mères et la belle famille (belles sœurs et belles-mères) le savent et préfèrent ne rien dire jusqu'à ce que le mari le découvre lui-même. Est-ce une façon de monter au mari que sa femme est vierge ou bien sont-elles au courant que les jeunes maintenant s'adonnent au libertinage sexuel malgré la protection ? En tout cas elles ne disent rien et les jeunes mariées dans la complicité des parents subissent la douleur.

destruction de la protection que l'exciseuse avait mise pour que la fille ne s'adonne pas au libertinage sexuel. Cette pratique confère à la vieille beaucoup d'opportunités dans la mesure où les draps, les habits des mariés, les ustensiles utilisés, une somme d'argent lui reviennent après la nuit nuptiale. La valeur des produits dépend de la prospérité des couples, en général, elle distribue les produits à ses deux filles mariées dont l'une est à Matam, l'autre à Waoundé. L'argent reçu de ses activités est dépensé pour la préparation des repas de la journée. A chaque fois qu'un de ses petits fils ou une de ses petites filles doit se marier, elle épargne deux mois, ou plus, auparavant, pour constituer soit le trousseau de la mariée pour le petit fils ou les ustensiles et matériels que sa petite fille doit distribuer chez ses beaux-parents. Les valeurs ne sont pas fixes selon la vieille, souvent elle peut mettre plus de cinq cent mille (500.000) francs en matériels et plus de un million (1000.000 F) en argent en guise de cola pour les belles familles de ses petites filles et petits fils. La vieille détient plus de vingt bœufs, quarante moutons et une quinzaine de volailles, tous achetés grâce à ses activités. Selon les besoins, d'habitude dans les situations d'urgence, elle peut vendre une ou deux bêtes ; elle vient aussi souvent en aide aux parents en difficultés financières.

#### **7.3.4.2. Les activités des belles filles de BD**

Les belles filles du ménage de BD ne sont pas inscrites dans les activités maraichères des femmes du village bien qu'elles l'eussent souhaité, mais avec l'absence des maris, elles sont tenues de ne pas avoir trop de fréquentations<sup>222</sup>.

Elles sont toutes les trois des parentes très proches de la famille ;

**Belle fille 1** : Sa mère et le chef de ménage sont de même père et même mère, elle est née en Côte d'Ivoire. Sa mère vit en Côte d'Ivoire avec son père (son cousin germain) qui est un ressortissant du village de Sémmé à quarante kilomètres de la commune de Matam. Elle a rencontré son cousin (fils du ménage) en Côte d'Ivoire où elle est née et après le mariage, elle est rentrée au Sénégal rejoindre sa belle famille (chez son oncle). Son père est le demi-frère de sa belle mère. Elle est allée à l'école jusqu'au brevet de fin d'étude moyen. Elle ne pouvait pas continuer parce qu'elle suppléait sa mère dans son restaurant de la capitale congolaise. Depuis son retour au pays, elle a appris la teinture avec sa belle-mère, qui très proche d'elle lui a donné toutes les recettes miracles. Sa politesse et sa docilité lui ont conféré la

---

<sup>222</sup> Les belles familles pensent que les épouses des émigrés, dès qu'elles ont l'occasion se font des petits amis pour oublier l'absence de leurs maris.



confiance de la belle famille, les deux belles sœurs et la belle mère qui se tournent toujours vers elle pour leurs commandes.

Actuellement elle reçoit des commandes d'une de ses belles sœurs commerçantes qui fait les loumas (marchés hebdomadaires). Sa belle sœur du fait de la proximité de son village avec réwo (Mauritanie) y achète les intrants et les tissus moins chers qu'au Sénégal. Dans le village de Bokidiawé des jeunes s'investissent à la vente d'instantanés pour la teinture mais les femmes cherchent les moindres coûts en s'adonnant à la fraude frontalière dans les villages mauritaniens à proximité de la région.

Toutes les fins de mois elle reçoit ces produits et les utilise pour ses commandes et celles de sa belle sœur. Pour chaque rouleau de trente (30) mètres, elle confectionne cinq (5) pièces de six (6) mètres, elle demande à sa belle sœur de payer quinze (15000) mille francs pour les frais de teinture, qui est l'équivalent à la valeur de trois mille (3000) francs la pièce, car elle y déduit la valeur des intrants. Quand elle reçoit les commandes d'autres personnes, elle fait la pièce à six mille (6000) francs. Si elle doit fournir à une cliente du tissu, elle vend la pièce entre quinze mille francs (15000) et dix sept mille (17000) francs, selon de la qualité du tissu. Les tissus de très bonne qualité (en basin riche) sont commandés entre 30000 ou 40000 F. Les commandes de basin sont rares, elle les réalise suivant ses propres chef d'œuvre et les met sur le marché. A l'approche des cérémonies, elle reçoit beaucoup de commandes car les femmes aiment s'habiller en thioub riche (Basin riche teint à l'indigo). Le port des habits « thioub » (teints à l'indigo) est un prestige social, une façon de montrer son rang ou son niveau de richesse. Il lui arrive d'avoir une grande commande, alors elle demande à ses belles sœurs de l'aider, bien qu'elle peut appeler des cousines du village, mais elle veut cultiver la solidarité entre elles. Elle reçoit ces commandes dans le cadre de cérémonies de mariages où la mère de la mariée s'habille de manière identique avec toutes les femmes de sa classe d'âge et ses sœurs, pour attirer l'attention sur leurs responsabilités dans la cérémonie (un honneur pour elles de donner leur fille en mariage).

Les produits issus de ses ventes qui peuvent, selon les périodes avoisiner cinquante mille (50000) ou soixante quinze mille (75000) francs, en moyenne trente cinq (35000) francs, elle les additionne au mandat envoyé par son mari et sa mère. Bien que sa mère n'envoie pas tous les mois, la moyenne mensuelle de ses revenus tourne, quand même, autour de vingt mille (20000) francs. Ainsi en moyenne, elle

peut avoir jusqu'à soixante quinze mille francs(75000) à quatre vingt mille (80000) francs qu'elle est la seule à contrôler. Elle cotise avec ses belles-sœurs dans la maison soit cinq mille francs (5000) chaque semaine ou vingt mille (20000) francs le mois. La somme collectée est versée à l'une d'entre elle pour l'achat de bijoux en or (plus fréquemment), de mobilier ou de vaisselle. La participation aux tontines permet aux femmes d'épargner de petites sommes soit journalières ou hebdomadaires pour régler des besoins dans le futur. En général, elles gagnent de leurs activités de petites sommes dispersées mais qu'elles peuvent réunir pour la cotisation à une tontine. La tontine avec ses belles sœurs lui permet de garder ses revenus.

Quand elle est de tour pour la cuisine, elle prend sur ses économies pour compléter la dépense quotidienne. Avec la baisse de revenus des hommes, presque toutes les épouses font cette pratique aussi bien en ville qu'en campagne. Certains maris ou belles familles sont conscients de l'aide apportés par les épouses et lui témoignent leur reconnaissance, par contre d'autres feignent de ne rien comprendre.

Cependant la belle fille n'a pas voulu affirmer en présence de la belle mère qu'elle contribue à la dépense quotidienne, au contraire, elle disait que celle ci suffisait et qu'elle pouvait même économiser pour le lendemain afin d'agrémenter le repas. En l'absence de la belle mère, elle a déclaré que les sommes reçues ne couvrent les besoins du jour, il faut presque augmenter chaque jour deux mille cinq cent francs (2500) francs pour présenter un repas apprécié par la belle famille. Elle peut se le permettre nous dit-elle car elle n'a pas encore de fils depuis son mariage. Ses économies restantes, elle les utilise pour acheter des vêtements pour honorer la belle famille au cours des cérémonies du ménage. De temps à autre elle confectionne des habits pour son mari, sa mère, ses frères et sa sœur en Côte d'Ivoire pour qui la couture sénégalaise est excellente.

Tous les membres de la belle famille donnent leur appréciation aux repas préparés par les belles filles et tout un jeu de séduction est alors en cours. En effet la pratique de la cuisine fait partie des principes de la socialisation pour toute jeune fille. Cependant dans la société sénégalaise le repas peut révéler les qualités de la personne qui a préparé : trop chaud c'est la jalousie, beaucoup de sel révèle un grand désir pour le sexe, délicieux, c'est l'expertise, si elle prépare assez c'est la générosité du cœur. En outre les mères détiennent de petits secrets dans la manière de préparer pour rendre délicieux leur repas, les filles patientes apprennent avec elles tous les vertus et l'art de cuisiner. Lorsqu'une belle fille ne fait pas bien la

cuisine, la belle famille lui demande de retourner sa famille d'origine pour l'apprendre.

Les beaux frères aussi entrent dans le jeu en donnant de petites sommes à la belle sœur de leur choix pour les l'appuyer à agrémenter leur cuisine. Souvent, ils invitent leurs copains lorsque cette belle sœur est de tour pour la cuisine. Les belles filles rivalisent pour la cuisine, chacune veut présenter le meilleur repas pour être la préférée de tous.

**Belle fille 2 :** la belle mère et son père sont de même père, elle est son homonyme. Son village d'origine est Nguidjilogne dans le walo à presque une vingtaine de kilomètres de Bokidiawé. Elle est confiée à son homonyme depuis l'âge de cinq (5) ans, elle a actuellement vingt trois (23) ans, elle a fait les bancs jusqu'à l'âge de neuf ans, la belle mère l'a récupéré de l'école avec la complicité du directeur beau fils de la famille (mariée à la fille ainée) parce qu'elle était très faible. Elle a très tôt appris la teinture à côté de son homonyme, actuellement elle mène ses propres activités. Son mariage avec son cousin (le troisième fils du ménage) a été négocié par son homonyme qui a forcé la main à son fils afin de sceller le mariage. Ce dernier bien qu'il voulait épouser une fille du village finit par accepter les désirs de sa mère.

Après ses quatre jours de préparation du repas familial, elle a droit à huit jours de repos qu'elle utilise pour les tresses et la teinture. Depuis son accouchement, elle ne fait pas de teinture mais uniquement les tresses. Les produits de la teinture sont nocifs pour le nouveau-né et du moment qu'elle ne peut pas se payer de bonne, elle ne fait que les tresses à la place. Elle voudrait avoir une bonne, mais la belle-mère s'y oppose en lui demandant de faire comme ses belles sœurs. Après son accouchement, elle est partie se reposer chez elle à Nguidjilogne plus de trois mois. Lors de notre premier passage elle était absente. C'est bien après que la belle mère nous a raconté qu'elle n'est pas partie se reposer, qu'elle lui a demandé de quitter la maison parce qu'elle avait proféré une menace de mort à son encontre. Elle a délibérément averti la belle-mère qu'elle va mettre de la soude caustique dans les repas si elle n'arrêtait de dire à son mari, qu'elle est mauvaise et qu'elle regrette le mariage. Alors la belle-mère lui a simplement demandé de quitter la maison en se référant au chef de village qui l'a aidé à ce qu'elle retourne chez ses parents. Après maintes tractations, elle est revenue chez la belle famille. Au cours de l'entretien la belle-mère a tenu à être présente par peur qu'elle ne nous raconte des « bêtises ». Alors tout ce qu'elle déclare, est « balayé » d'un revers de main par la belle-mère qui

dit qu'elle raconte des histoires. Les relations de cette belle fille et la belle-mère sont trop tendues. La belle fille ne se gêne pas comme les autres belles filles devant sa belle-mère, elle dit ce qu'elle veut, comme si elle cherchait à être blâmée. Personne d'ailleurs dans leur entourage ne peut comprendre leur relation, tellement elles étaient proches l'une de l'autre.

Finalement nous avons convaincu la belle mère de nous laisser seules ou bien nous étions obligés de ne plus prendre en compte son ménage dans notre étude.

Somme toute elle a accepté par crainte de nous faire perdre du temps et du fait que son mari est un ami de longue date avec notre facilitatrice. Cette facilité de faire changer d'avis la belle mère rentre dans le cadre du positionnement du chercheur sur son terrain professionnel qui doit osciller entre les deux responsabilités, attiré dans leurs interactions avec ses acteurs<sup>223</sup>. Il doit jouer sur sa proximité relationnelle sur le terrain avec certains groupes d'acteurs ses sympathies particulières, apprendre à gagner et à préserver une confiance avec les autres acteurs. Nous avons su jouer sur la conscience de cette dame du fait de notre relation de proximité avec cette facilitatrice qu'elle ne voudrait en aucun cas frustrer par peur que cela déteigne sur leurs relations sociales.

Finalement elle nous révèle que pour les tresses, elle ne reçoit actuellement qu'à peu près quinze mille (15000) francs le mois car dès qu'elle commence, la belle mère se met à parler pour dire que les cheveux peuvent atterrir dans les yeux de son petit fils et qu'elle n'a pas besoin de tresser pour gagner de l'argent, son fils lui envoie suffisamment. Finalement, elle a réduit sa clientèle, souvent elle attend l'absence de la belle mère pour prendre des clientes. Elle ne peut pas tresser à l'extérieur parce qu'aucune des épouses ne doit sortir sans l'autorisation de la belle mère alors qu'elle sait qu'elle ne lui accordera pas la permission. Elle peut tresser à la maison sans qu'elle soit au courant mais dès qu'elle sort de la maison, les amies de la belle-mère peuvent lui rendre compte et celle-ci avertit immédiatement son mari en émigration. La nature de leurs relations explique les interdictions de sa belle-mère pour les tresses, en plus elle craint qu'elle raconte à tout le monde les petites histoires de la famille.

---

<sup>223</sup> De Lavergne, 2007, le praticien-chercheur, Recherches qualitatives, Actes du colloque bilan et prospectives de la recherche qualitative, numéro 3., Association pour la recherche qualitative, Université Paul Valéry – Montpellier III.

Contrairement à ses belles sœurs, elle n'ajoute rien dit-elle aux dépenses quotidiennes ; elle ne prépare que ce qu'elle reçoit nous confie t- elle :

*Cette famille ne mérite pas que je m'investisse pour elle. Ma belle-mère veut se mêler de toutes mes affaires, elle voudrait même savoir comment je couche avec mon mari et à quelle fréquence. Non pas ça, c'est vrai que c'est elle qui m'a entretenue et m'a donné en mariage à son fils, mais moi j'ai besoin d'intimité. Si je n'ai pas continué mes études c'est à cause d'elle et son beau fils qui disent que je suis nulle, mais moi je sais que j'aimais les études et je pouvais continuer. Je ne leur pardonnerai jamais ça. Elle m'a marié à son fils, et je comprends là que c'est une façon de me maintenir bonne à tout faire*

Contribuer financièrement à la préparation du repas n'est pas une obligation, au contraire le chef de ménage doit prendre en charge tous les besoins du ménage. Les épouses qui se sacrifient à cette pratique cherchent souvent une valorisation auprès de sa belle famille.

En moyenne elle reçoit quarante mille francs (40000) francs par mois qu'elle dépense pour ses besoins personnels et les cotisations pour la tontine avec les belles sœurs.

**Belle fille 3** : est la fille de la sœur de la belle-mère, elles sont de même père et même mère. Son père et le chef de ménage sont de même mère. Sa famille est établie à Dakar, après avoir quitté le village. Son père, un ancien émigré, vers la fin de son parcours a construit dans la capitale sénégalaise et toute la famille l'a rejoint. Après son mariage avec le fils du chef de ménage, elle a quitté le domicile familial pour rejoindre sa belle mère à Bokidiawé car son mari était en émigration. Elle a fait plus de seize (16) ans de mariage, son mari est parti depuis que leurs fils aîné avait deux (2) ans, il n'est retourné que deux fois, lui faisant deux autres fils et après il n'a plus donné signe de vie. Son mari est resté plus de dix ans au Congo sans envoyer d'argent. Elle a vécu d'après elle, tous les malheurs d'une vie de femme d'émigré. Des quolibets du voisinage à ceux de sa propre famille qui pensent qu'elle n'est pas assez bien « faite » pour que son mari pense à elle. Elle s'est enfermée dans la solitude avant que sa belle mère décide de lui donner l'autorisation de suivre chaque soir les cours de couture donnés par une ONG qui appuyait en ce moment le

groupement de femmes du village. Il s'agissait pour la belle mère de l'aider à oublier ses soucis. Après six mois de formation, la belle mère lui a acheté les intrants pour qu'elle commence à faire ses premières réalisations à la maison. Elle y a mis tout son cœur et sa dextérité pour réussir. Les trois premiers draps réalisés ont été achetés par la belle mère qui les a offerts à ses amis de Matam et c'est de là qu'est partie la publicité autour de son commerce.

Au début, elle ne réalisait qu'un seul drap par mois, qu'elle vendait à six mille (6000) francs, actuellement elle arrive à confectionner deux à trois par mois qu'elle met sur le marché où elle reçoit de plus en plus de commandes. Elle sait qu'elle peut faire plus avec la couture à la machine, mais ses clientes préfèrent celle faite à la main qui est plus traditionnelle.

Elle continue à mener ses activités car avec les pratiques de la belle famille, le mari est retourné sans un sou, ainsi en plus de ses charges personnelles, elle aide financièrement le mari qui cherche du travail dans la région. Dans le mois elle peut avoir entre vingt cinq (25000) et trente mille (30000) francs, sans compter qu'un de ses frères lui envoie chaque mois dix mille (10000) francs qu'elle utilise pour compléter la dépense quotidienne. Elle ne se plaint pas car selon elle c'est grâce à sa persévérance, l'appui de ses parents et surtout celui de la belle mère qu'elle est restée dans le mariage. Au début les sœurs du mari lui menaient la vie dure mais le beau père averti par la belle mère s'y est catégoriquement opposé et d'ailleurs c'est ce qui a précipité le mariage de sa belle sœur cadette et son départ du foyer.

Nous avons appris récemment de la fille aînée du ménage qui vit dans la commune de Matam avec son mari que la deuxième belle fille est encore retournée chez ses parents parce qu'elle a insulté sa belle mère. Elle ajoute que « cette fois ci, je pense qu'elle ne retournera pas à la maison, les soninké ne tolèrent jamais les insultes surtout proférées à la mère (très respectée dans la société).

*Elle ne sait pas que son mari ne voulait pas l'épouser à cause de son impolitesse mais m'a mère a pesé de tout son poids, vous voyez où elle en est maintenant. Même si son mari voudrait la récupérer, elle ne viendrait pas chez nous, la maison appartient à ma mère, il faudra qu'il lui cherche un toit. D'ailleurs nous ses filles nous nous y opposerons*

*catégoriquement si ma mère lui pardonne ça. C'est assez maintenant.*

Le cas cette belle fille est la révélation des changements dans les relations de genre avec les belles-mères. Les relations de pouvoir lorsqu'elles sont traversées par les conflits intergénérationnels, les liens sociaux se distendent au profit de l'éclatement familial. Avec les changements de mentalité dans un contexte de migration, les jeunes ne veulent plus vivre avec les belles-mères. Déjà le départ du mari est vécu comme un calvaire, mais encore supporter l'enfermement et les interdits de tout genre est une autre réalité vécue par les femmes d'émigrés. Si certaines belles filles acceptent de contribuer dans la préparation du repas c'est pour des questions d'honneur pour elles même et celui de la famille d'origine.

### **7.3.5. Exemple 3 : Compte d'exploitation d'un ménage du walo**

Le revenu net par ménage tiré de la riziculture irriguée est ainsi estimé à deux cent soixante dix mille (270.000) francs et le revenu net par hectare à trois cent vingt cinq mille (325.000) francs.

Le tableau ci-dessous présente le revenu net agricole des ménages de la zone Walo. Il a été tenu compte de toutes les spéculations exploitées par le ménage. Le revenu net varie suivant les années entre quatre cent dix mille (410.000) francs et neuf cent cinquante mille (950.000) francs avec une moyenne de six cent dix mille (610.000) francs. La riziculture irriguée contribue pour environ 44% dans la constitution de ce revenu.

Revenu net agricole des ménages de la zone Walo (millions Fcfa)

**Tableau 37** : revenus des activités agricoles

Produits	1996/97	1997/98	1998/99	1999/2000
Riz	470	743	611	539
Gombo		42	146	51
Oignon et autres légumes	43	42	51	136
Arachide				3
Pastèque				1
Patate douce	339	733	47	276
Autres céréales	21	3	14	7
Sous-total	873	1 562	868	1 012
Charges				
Riz	85	151	239	197
Gombo		1	15	5
Oignon et autres légumes		4,5	4,4	5,3
Arachide				2,8
Pastèque				1,4
Patate douce	2,7	5,9	0,4	2,2
Autres céréales	3,07	1,15	2,6	1,19
Sous-total	90	164	261	215
REVENU NET TOTAL	783	1 399	606	797
REVENU NET PAR MENAGE (Fcfa)	532 571	951 526	412 476	542 333

Le revenu net des ménages d'éleveurs est beaucoup plus élevé. Il est estimé à un million quatre cent soixante cinq mille (**1.465.000**) francs.

### 7.3.6. Exemple 4 : compte d'exploitation de ménage d'éleveur

L'amélioration des revenus des ménages du Ferlo résulte de l'augmentation - légère - des taux de ventes des bovins qui passent de 12,66 % à 13 % et de celui des petits ruminants (passant de 20 à 25 %). Les ventes de bétail s'effectuent avec les déplacements des éleveurs qui sont plus confiants en l'amélioration des conditions de vie du bétail.

Cette amélioration a été essentiellement déterminée par le taux de croissance et de prophylaxie des effectifs des troupeaux qui passent de 32 à 38,33 % pour les bovins, et de 20 à 25 % pour les petits ruminants. Dans le compte d'exploitation la part des aides liées aux programmes de développement de l'Etat a été prise en considération. Ainsi dans le compte d'exploitation, nous avons spécifié les revenus



du ménage avant les interventions et avec les interventions des programmes d'appui au développement.

L'amélioration de la production globale du secteur pastoral, et en conséquence du

**Tableau 38** : Compte d'exploitation des ménages

Rubrique	Avant-	Avec	Variation
Produits	795 991	1 549 803	753 812
1. Vente de bétail	690 840	1 354 940	
Bovins	303 840	498 290	
Petits ruminants	387 000	856 650	
2. Lait	105 151	194 863	
Charges	45 595	84 814	39 219
1. Frais vétérinaires	<u>18 475</u>	<u>37 256</u>	
Bovins	8 800	20 123	
Petits ruminants	9 675	17 133	
2. Eau	<u>27 120</u>	<u>47 558</u>	
Bovins	12 800	22 998	
Petits ruminants	10 320	20 560	
Ménage	4 000	4 000	
REVENUS			
Ménage	750 396	1 464 989	714 593
Actif	138 705	270 793	132 088

revenu moyen des ménages d'éleveurs, est également le reflet de l'amélioration notable de la productivité du bétail permise grâce à l'appui des projets de développement agricole, et en particulier de celle de la fécondité et de la réduction de la mortalité.

Le rétablissement d'une pluviométrie relativement favorable depuis le début des années 90, conjugué à la mise en œuvre d'un programme d'infrastructures

hydrauliques de qualité, ainsi qu'à des actions étendues de prophylaxie du bétail et de vulgarisation de thèmes techniques, contribuent à ces résultats globalement satisfaisants de la zone pastorale.

Les revenus générés par ménage peuvent être estimés à 1,46 millions de francs par an, soit un montant global de quatre milliards neuf cent millions (4,9) de francs pour trois cent trente trois mille (3.330) ménages de la zone du Ferlo.

### 7.3.7. Revenus tirés des jardins maraichers des femmes du walo

Les jardins maraîchers sont autonomes par rapport aux PIV (périmètre de riz). Ils disposent d'un système d'exhaure par groupe motopompe avec un réseau en prise directe dans le périmètre. Les jardins maraichers sont exploités par les groupements de promotion féminine où chaque membre dispose d'un lopin de terre

Village	1998	1999	2000
Diowol			0,5
Aly Oury/Kédélé	3,3		
Nguidjilone			2
Woudourou	8,5	14,0	14,0
Koundel	2,9		
<b>TOTAL</b>	<b>14,6</b>	<b>14</b>	<b>17</b>

**Tableau 39** : superficies emblavées en oignon.

Le tableau ci-contre présente les superficies emblavées en oignon qui représentent environ 80%

de la production totale. Les rendements moyens sont estimés à 17 T/ha. La production est relativement stable entre 240 et 290 tonnes par an. Avec un prix de vente moyen de cent soixante quinze (175) francs le kilogramme, la valeur de la production est estimée à 45 millions de francs par an en moyenne.

Le niveau d'organisation actuel des groupements de promotion féminine (GPF) fait qu'ils n'ont pas recours aux lignes de la CNCAS (caisse nationale de crédit agricole de Matam). Les GPF ne veulent pas recourir au crédit pour un certain nombre de raisons, dont :

- la modestie des surfaces mises en culture par chaque membre
- le caractère aléatoire des revenus monétaires de la mise en valeur (forte autoconsommation et prix peu rémunérateurs dus à l'engorgement du marché en période de pleine production)
- des expériences malheureuses en matière de crédit, avec des conflits entre les membres et les responsables de certains groupements.

Les revenus issus des périmètres maraichers sont comptabilisés dans le compte d'exploitation des ménages. Les activités maraichères participent aux systèmes de productions dans la vallée du fleuve. Pratiquement toutes les femmes des ménages du walo sont membres des GPF bénéficiaires des périmètres maraichers.

### 7.3.8 Revenus tirés des jardins maraichers des femmes du Diéri

**Tableau 40** : Compte d'exploitation sur une campagne de 12 mois sur deux cycles de culture

pour le périmètre de 3 ha de Bokidiawé Soninké.

		Gombo: 0,75 ha	Melon: 1,5 ha	Aubergine: 0,75 ha	TOTAL 3 ha
1er Cycle	Recettes	1 530 000	5 737 500	1 275 000	8 542 500
	C.I	643 294	1 448 075	620 250	2 711 619
	VA = R - CI	886 706	4 289 425	654 750	5 830 881
	Salaire (S)	75 000	150 000	75 000	300 000
	EBE = VA - S	811 706	4 139 425	579 750	5 530 881
	Frais Financiers (FF)	0	0	0	0
	RBE = EBE - FF	811 706	4 139 425	579 750	5 530 881

		Pastèque: 1,5 ha	Gombo: 1,5 ha		TOTAL 3 ha
2e Cycle	Recettes	4 781 250	3 060 000		7 841 250
	C.I	1 421 074	1 715 450		3 136 524
	VA = R - CI	3 360 176	1 344 550		4 704 726
	Salaire (S)	150 000	150 000		300 000
	EBE = VA - S	3 210 176	1 194 550		4 404 726
	Frais Financiers (FF)	0	0		0
	RBE = EBE - FF	3 210 176	1 194 550		4 404 726
RBE sur une campagne de 12 mois pour le périmètre de Bokidiawé Soninké					9 935 607
Amortissement					1 496 630
RNE sur une campagne de 12 mois pour le périmètre de Bokidiawé Soninké					8 438 977
RNE/ha sur une campagne de 12 mois					2 812 992

CI = Consommations intermédiaires

VA = Valeur ajoutée

EBE = Excédent Brut d'Exploitation

RBE = Revenu Brut d'Exploitation

RNE = Revenu Net d'Exploitation

Ce tableau représente les retenus tirés par le groupement des femmes de Bokidiawé soninké en deux campagnes de 12 mois sur trois variétés gombo, melon, aubergine. Pour la première campagne elles ont obtenu plus 5 millions de francs, la deuxième, plus de 4 millions rien que sur la pastèque et le gombo. Les bénéfices obtenus sont réinvestis selon les femmes dans l'ameublement, l'éducation, enfants, l'achat d'habits et d'or. Certaines femmes nous ont confié qu'elles ont utilisé leurs revenus pour l'achat de vaches pour faire une opération tabaski. Selon une dame du périmètre de Bokidiawé

*Toute la population a bénéficié des produits de notre périmètre. Il y a un développement économique et un changement de mentalité des hommes envers les femmes. Notre périmètre était un exemple de réussite dans toute la région. Nos maris ont senti la nécessité de ce périmètre. Avant d'avoir ce périmètre, il fallait déboursier 5 000 F pour faire le marché et maintenant avec 3 000 F, on peut remplir le panier de la ménagère. Sur le plan commercial, nous vendons nos légumes et les melons dans les marchés hebdomadaires de la CR (communauté rurale).*

La présidente du groupe quant à elle affirme que :

*Le périmètre a créé une véritable solidarité entre les femmes du village. Nous sommes mieux organisées dans nos OP (organisations paysannes). Avec ce périmètre nous disposons maintenant d'une solide connaissance technique dans l'exploitation des périmètres maraîchers irrigués au goutte-à-goutte. Nous cultivons maintenant pendant les deux saisons et nous vendons régulièrement nos récoltes.*

*Le périmètre nous a permis de créer des emplois pour nos jeunes, de ce fait, il y'a une baisse du chômage. Aujourd'hui, ils ne pensent plus à l'émigration. Nous avons mobilisé un autofinancement pour acheter nos semences. Pour la première campagne, nous avons investi 2 000 000 F et après vente de la production nous avons eu 5 000 000 F. Ceci nous a permis de payer nos dettes. Nous sommes dans une zone d'émigration et nos maris n'envoient quasiment plus d'argent avec les crises économiques.*

Les revenus tirés par les femmes concourent à l'amélioration de l'économie du ménage même si certains hommes continuent à nier leur contribution par effet de prestige social. Les femmes interviennent en silence, supportant les dépenses d'hommes pour jouer leur rôle social de pourvoyeuses de biens et services.

#### **7.4. Relation avec les/ (apport) des émigrés**

La migration, considérée par les populations de la région comme une alternative de sortie de crise a pris dans la région une importance capitale. Inscrite dans les logiques de dynamiques sociales et communautaires, elle a permis à des familles et villages entiers de survivre face aux crises des années de sécheresse. La migration de la main d'œuvre agricole de la région qui, dans une large mesure a beaucoup retardé le processus de développement agricole au lendemain des crises économiques dans la vallée, est finalement devenue, vus les apports (financiers, infrastructures, etc.) dans la région, une composante essentielle des systèmes de production agricole. Non seulement la migration est vue par la jeunesse matamoise comme un salut pour sortir de la pauvreté mais également elle a permis de compenser la défaillance des politiques économiques, sociales et culturelles du gouvernement du Sénégal. Les politiques d'ajustement structurels des années 80 dont, l'un des corollaires est le désengagement de l'Etat du Sénégal, a plongé le monde paysan dans une impasse. Partout où l'Etat du Sénégal n'a pas été à la hauteur des attentes des populations locales, les émigrés ou associations d'émigrés se sont mobilisés en apportant la solution adéquate. Ce qui fait dire aux populations locales que *daniankaagal* (la migration) a freiné la décadence de la région du fleuve.

Les décisions de migrer faisant partie des stratégies développées par les populations pour faire face aux crises agricoles, la migration est considérée comme un contrat social qui lie les émigrés avec les autorités familiales et villageoises. Etant un contrat social, il est régulé par la communauté qui l'adosse sur ses principes et valeurs qui font de l'émigré un être absent du village, mais à qui, la structure réserve une place pour un éventuel retour. Plus l'émigré est connecté au village d'origine, plus l'espoir de sa réinsertion est grand. Le contrat social entre l'émigré et sa communauté d'origine est tellement entretenu et régulé qu'il est devenu une institution à

proprement parler, incluant ses propres processus et normes<sup>224</sup>. Les formes de relations qu'entretiennent les migrants et les villages d'appartenance incorporent la circulation migratoire progressivement dans la structure sociale qui la transforme en un phénomène incontrôlé, propre à affaiblir le tissu social<sup>225</sup>. La migration est entrée dans le système de production agricole, l'émigré rétribue sa force de travail par une compensation financière de sorte que si ses envois sont retardés ou espacés, l'exploitation agricole est fragilisée. Néanmoins les envois des émigrés creusent les fossés d'inégalité entre ménages d'émigrés et ceux sans émigrés ;

### **7.5. La Gestion des revenus migratoires**

Nous ne nous intéressons pas spécifiquement à évaluer les montants exactement envoyés dans la région. Nous portons notre attention sur la manière dont les envois des émigrés sont gérés dans la société et dans les familles et comment ils modifient les comportements des uns et des autres bénéficiaires. Les envois d'émigrés constituent un tiers du budget du Sénégal ; ils couvrent donc une part très importante des fonds des institutions financières du pays. Notre réflexion porte surtout sur les dynamismes créés par les rentes d'émigration (bien-être des familles et des conditions de vie des villages d'origine des émigrés). L'émigration fait partie intégrante des stratégies de développement local ; elle contribue notablement à l'accroissement des revenus des familles bénéficiaires mais, aussi et surtout, au développement des systèmes de production dans la mesure où les investissements sur le matériel et la main d'œuvre agricole sont importants. D'après nos enquêtes les ménages d'émigrés remboursent mieux les crédits de campagne octroyés par la CNCAS, ils peuvent se permettre d'acheter du matériel agricole ou de transport des récoltes (charrette, vélo, pirogues), augmentant ainsi la productivité agricole.

#### **7.5.1. A l'échelle du ménage**

La migration fait partie des stratégies de survie au niveau du ménage et de minimisation des risques de crise économique. Tous les membres du ménage participent au financement de la migration même si dans une certaine mesure la vente de biens et de bétail est utilisée pour compléter ou constituer l'épargne du migrant. Dans la théorie de la « nouvelle économie des migrations » (Starck et

---

<sup>224</sup> Guilmo, 1997, « Effets d'échelle et déterminants de la migration : une étude de cas en Afrique de l'ouest », in ruralité dans les pays du sud, coordonné par J.Y. Marchal J.-M. Gastellu, Edition de l'Orstom, Paris, 495-530.

<sup>225</sup> Idem.

Bloom, 1985), la décision de migrer n'est pas prise isolément, la migration remplit une mission capitale de sécurité alimentaire.

La « nouvelle économie des migrations » ne part pas d'un individu, isolé au milieu de marchés parfaits, et qui maximiserait son revenu en disposant d'une information complète et instantanée sur les perspectives d'emploi et de salaire dans son pays et dans les pays d'accueil potentiels. Au contraire, la décision de migrer résulte de décisions collectives prises dans des situations d'incertitude comme la crise alimentaire, les crises de sécheresse. Dès lors les décisions de migration ne sont pas prises par des agents isolés, mais par des ensembles plus larges de personnes liées entre elles surtout des familles et des ménages. Ainsi l'individu est soutenu par la cellule familiale qui attend de lui, la liquidation des contraintes de survie qui peuvent influencer le statut social des membres. Le migrant étant lié avec son ménage d'origine par un contrat, dans ses premiers pas, il est accompagné dans son projet par des aides financières des parents, et est intégré dans un réseau de solidarité dans le pays d'accueil, qui souvent, émane d'une association villageoise. Le départ en émigration d'un membre du ménage, même s'il constitue un moyen de diversifier, de maximiser les revenus du ménage, dans le court terme, se solde par des sacrifices et contraintes que les membres du ménage d'origine affrontent en attendant que la situation de l'émigré se stabilise. Quand le migrant trouve du travail, il doit à son tour envoyer de l'argent pour aider la famille à combler son absence dans l'exploitation agricole. Toutes les ressources mises à profit par le ménage pour financer son départ doivent être remboursées afin qu'un autre puisse se préparer à son tour à l'émigration. Dans cette zone où l'agriculture constitue à 64,5% l'activité principale des ménages, l'envoi des émigrés contribue considérablement à l'amélioration des revenus des ménages qui peuvent investir dans les autres secteurs comme le commerce ou l'habitat social.

**Tableau 41** : Évolution des mandats transférés vers la région de Matam

Années	Montant (en FCFA)
2005	3 600 000 000
2006	3 876 000 000
2007	3 978 000 000
2008	4 184 000 000
2009-2010	4 501 000 000

Source : Direction Régionale de la Poste de Matam (2011)

Ce tableau représente les sommes versées dans la dans région par la poste sur les cinq années, elles proviennent de l'utilisation des différents services tels que les mandats, les transferts par western union, money express, etc.

Les attentes des membres du ménage sont souvent très fortes dans un contexte de vulnérabilité des exploitations agricoles. En dépit des aléas climatiques, les décisions prises par les ménages priorisent la production de riz et mettent tout en œuvre pour au moins assurer une campagne agricole où la consommation annuelle du riz est déduite. Plus les envois sont réguliers, plus le prestige social de l'émigré auprès de la famille est rehaussé et plus la chance de préserver son statut dans le groupe social est grande. Dans la théorie de Merton<sup>226</sup>, les structures sociales sont fondamentales puisqu'elles présentent les conditions dans lesquelles cette contribution de l'individu doit s'effectuer pour qu'en retour les structures se maintiennent. Merton précise :

*Cette structure, on le voit, est beaucoup plus complexe qu'il ne paraît à première vue puisque tous ces éléments doivent suffisamment s'ordonner pour permettre aux individus de mener leur vie sans avoir en permanence à s'ajuster ou à triompher de conflits et de tensions.*

Le ménage étant une société en miniature, c'est en son sein que se créent et se renouvellent les stratégies économiques. La migration étant historiquement antérieure à l'irrigation, elle est devenue avec le temps le mode de régulation des économies agricoles. La compréhension des stratégies des ménages doit ainsi prendre en considération les systèmes de production agricole, eux-mêmes intégrés dans les systèmes d'activités du ménage dans la mesure où la migration occupe une place très importante dans les mécanismes de mobilisation de revenus.

---

<sup>226</sup> Robert King Merton, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965, pp 284-285.



## **7.6. Revenus migratoires et la production agricole**

Dans la mesure où les exploitations agricoles subissent non seulement les aléas climatiques, mais sont exposées aux difficultés d'acquisition d'intrants, la contribution des émigrés est d'une grande utilité pour gérer les interactions de ces facteurs édaphiques et du contexte socioéconomique. L'intégration des exploitations agricoles rurales et familiales dans des réseaux autogérés par une organisation paysanne, qui définit les décisions de production et les échéances de demande et crédits de campagne, ne laisse aucune latitude aux ménages de décider d'eux-mêmes de spéculation ou de diversification agricole sur leurs terres. De surcroît la dégradation des aménagements qui entraîne une baisse de la productivité agricole, à cause de la réduction de surface mise en valeur, va beaucoup peser sur les ménages agricoles qui n'ont pas des sources de revenus extra agricoles. Avec la hausse des coûts de production, les ménages agricoles dirigés par les femmes ont tendance à diminuer les superficies à mettre en valeur et produire juste pour leur autoconsommation. Dans ce contexte, qui plus est marqué par les faiblesses des politiques agricoles sur le monde rural, prenant tantôt en charge les coûts de production, ou tantôt rendant les intrants hors de portée des agriculteurs, les envois des émigrés desserrent l'étau des contraintes des producteurs.

Les investissements des émigrés dans les exploitations agricoles se situent à deux niveaux ; le remboursement du crédit agricole, l'achat d'équipement agricole.

### **7.6.1 Le remboursement du crédit agricole à travers les revenus migratoires**

L'enquête réalisée auprès de cinq ménages avec émigrés et cinq autres sans émigrés dans le walo, nous a permis faire une comparaison confortée par les discussions avec les responsables chargés de recouvrement dans les organisations paysannes. Le vieux T B ND que nous avons rencontré chez lui raconte :

*Nos émigrés maintiennent l'agriculture dans la zone, la Caisse Nationale de Crédit Agricole, s'est enrichie sur nous, alors que nous, nous devenons de plus en plus pauvres. Quels que soient les taux de rendement réalisés, aussi si faibles soient ils, nous devons rembourser le crédit, la banque ne fait jamais de perte mais nous : oui. Vous savez ma fille, cette année, je n'ai eu que 30 sacs de paddy, contrairement à l'année dernière où j'en avais 120. Cette année l'eau est rentrée dans nos champs, alors j'ai eu 60 sacs que j'ai partagé avec le jeune à qui j'avais*

*donné ma parcelle et je me retrouve avec peu de riz, ces 30 sacs et avec beaucoup de dettes à rembourser. Comment rembourser 171 000 F, si ce que j'ai ne couvre pas mes besoins. J'ai demandé à mon fils qui est au Gabon de rembourser à ma place pour que je puisse renouveler le crédit. Ah si ce n'était pas les émigrés, l'agriculture au Fouta fréquemment menacée par les aléas climatiques l'agriculture serait morte depuis (...).*

Selon les agents de recouvrement des différentes caisses de crédit et des banques, les ménages d'émigrés remboursent mieux le crédit et à temps. Pour les émigrés de retour ou en vacances dans le village, rembourser le crédit à temps est source de valorisation sociale. La main d'œuvre agricole étant constituée des membres du ménage, même absents ils font toujours partie du ménage ; l'envoi de leur contribution est ainsi utile. Ils se disent conscients en dépit des contraintes, de l'importance de l'agriculture dans l'économie des ménages de la région : si faible soit sa contribution, elle peut maintenir le ménage dans une autosuffisance céréalière.

Les ménages sans revenus migratoires et sans soutien d'un parent remboursent difficilement le crédit de campagne et sont dans une instabilité économique.

#### **7.6.2. Revenus migratoires et produits de consommation**

Dans les ménages, bien que l'agriculture soit la première activité dans une zone rurale, les revenus migratoires constituent la première source de revenus des ménages. Bien que dans la mise en place de périmètres rizicoles, les programmes ont misé sur une intensité culturale de 1,4 hectare pour une production annuelle de 7 à 8 tonnes de paddy, rares sont les productions qui respectent ces normes. En effet avec une double culture de céréales soit le riz alterné avec le maïs, les producteurs pourraient largement assurer une autosuffisance alimentaire et même s'inscrire dans une logique de commercialisation. Les estimations en riz sont de l'ordre de 4 à 5 tonnes, en maïs 6 à 7 tonnes, ainsi avec deux campagnes, les producteurs pourraient assurer la sécurité alimentaire et financière du ménage, ne serait-ce que pour une année. Le recours à l'émigration comme mesure de prévention des risques d'insécurité alimentaire réduit considérablement les options de mise en œuvre d'une double campagne. Juste après les récoltes, les paysans ne songent plus à une deuxième campagne de contre saison car les revenus migratoires couvrent tous les autres besoins de la famille. Or les envois des émigrés bien qu'ils règlent déjà

beaucoup de besoins, les ménages gagneraient plus si, en plus de ces revenus, ils avaient des productions céréalières satisfaisantes. Cette situation fait que les ménages, après avoir prélevé la quantité de riz nécessaire pour la consommation annuelle du ménage, mettent sur le marché le reliquat dont la vente leur procure des revenus qu'ils combinent avec l'envoi de l'émigré pour maintenir la sécurité de la famille. Les ménages avec émigrés qui arrivent à gérer deux campagnes agricoles en céréales, utilisent les revenus migratoires pour la construction ou l'amélioration de l'habitat social ou pour d'autres activités de diversification dont l'embouche, le commerce, la restauration. Dans les ménages sans émigrés, non seulement, ils ont des difficultés à réunir l'argent nécessaire pour payer les crédits ou tout simplement consentir à un crédit de campagne, mais à part la quantité réservée pour la consommation annuelle, le reste de la production est troquée pour tirer les ressources pour l'entretien du ménage. Les ménages dirigés par les femmes sans soutien local ou étranger parviennent rarement à assurer une autosuffisance en riz. La plupart des ménages dirigés par une femme s'il n'y a pas d'émigré, la tendance est de céder la parcelle en métayage en supportant toutes les charges de production, à la récolte ils reçoivent la moitié. Pour ces ménages à l'image de ceux de personnes âgées n'ayant plus la force de travailler la terre et qui font recours au rempeccen (métayage), six mois, épuisent leurs stocks et achètent le riz importé.

Les produits de consommation concernent généralement les denrées de première nécessité à savoir le riz, le savon, le lait, l'huile, la tomate, etc. Les rentes d'émigrés prennent en charge tous ces besoins sans compter les sollicitations des parents pour l'organisation de cérémonies dans la famille.

Les écarts de richesse entre les ménages sans émigrés et ceux avec émigrés sont très grands dans un même village. Dans certains foyers le repas n'est servi qu'une seule fois dans la journée, bien que les membres cotisent pour prendre en charge les denrées alimentaires, sans aide extérieur, ils s'en sortent très difficilement.

La consommation des ménages ruraux dépend très largement des cultures pratiquées dans la zone, elle peut différer de celle du milieu urbain, ainsi les facteurs qui influent sur celle-ci sont étroitement liés aux charges de production. En général les ménages que nous avons visités, les émigrés apportent leur contribution mais

chaque membre donne sa cotisation si petite soit-elle. Dans la mesure où en général, le ménage halpulaar est constitué du chef de ménage, de son ou de ses épouses, les fils mariés et leurs épouses, leurs fils, les fils non mariés, les épouses des émigrés, chaque responsable apportent sa cotisation, même si celle-ci découle des activités extra agricoles, elle est ajoutée aux revenus migratoires pour assurer les dépenses quotidiennes. Ainsi les budgets des ménages sont constitués par les produits agricoles, les revenus extra agricoles et les revenus migratoires. Cependant les membres du ménage gardent à travers eux des sommes d'argent issues de leurs propres activités, à toute fins utiles.

Dans les différentes zones éco géographiques les habitudes alimentaires dépendent des spécificités agricoles, celles-ci ont été modifiées avec le changement de système de production intervenu après la mise en service des barrages. Les besoins de consommation des ménages dépendaient de l'alternance des cultures selon les éco systèmes qui favorisaient les cultures de saison, du walo, du Diéri et des falo. A cette époque les préférences alimentaires étaient guidées par les variétés produites dans ces éco systèmes. L'évolution des habitudes alimentaires explique une augmentation du nombre de diabète dans la zone du walo suite à l'adoption de la culture de riz prédisposant les ménages à consommer le riz matin et soir : si une étude était menée, elle révélerait des résultats inquiétants. Le riz, du fait de la concentration en saccharose favorise, le diabète, s'il est consommé en excès. Les ménages ruraux ont changé les habitudes alimentaires qui mettaient en valeur les produits locaux comme le mil, le sorgho, le maïs, préparés en couscous le soir, un régal que pouvaient s'offrir tous les ménages ruraux. Dans beaucoup de ménages de Matam, le petit déjeuner était constitué de bouillie de mil ou de sorgho dans lequel l'on ajoutait du lait caillé tiré le soir des vaches de retour de pâturage. Dans les ménages peulh le couscous était servi le soir ou le matin plus du lait frais.

Actuellement, il n'y a plus une très grande différence entre les produits de consommation des ruraux et celui des urbains. Bien qu'ils produisent les céréales de base, ils sont exposés aux mêmes contraintes que les urbains, en cas de rareté et de renchérissement des denrées alimentaires. Par conséquent les ruraux sont exposés aux mêmes maladies que les urbains, le diabète, les problèmes de tension artérielle, etc.

Les inégalités sociales entre ménages ruraux sont alors dans une large mesure renforcées par l'émigration qui procurent des revenus supplémentaires à certains d'entre eux qui choisissent de se limiter à une seule campagne sachant que les revenus migratoires pourraient combler des gaps financiers. Malgré les programmes de sensibilisation des projets et programmes agricoles, les ménages avec émigrés se limitent à une seule campagne même si dans les groupements de périmètres irrigués villageois PIV, certains d'entre eux sont disposés à en faire. Avec la mise en réseau si plus de la moitié des membres du PIV désirent faire une campagne de contre saison chaude, les coûts de productions deviennent très élevés si l'autre moitié des membres n'est pas intéressée.

Les envois des émigrés réduisent les efforts que leurs ménages devraient fournir pour une double campagne et ils portent préjudice à ceux sans émigrés. Les ménages sans émigré et sans aucune aide, s'adonnant souvent au *rempeccen* ont des difficultés à payer les produits de consommation. Avec le renchérissement des denrées alimentaires, il faut un niveau de revenu élevé pour acheter les produits de consommation. D'ailleurs beaucoup de ménages définissent différentes stratégies pour diversifier et multiplier leurs activités afin de soutenir un niveau d'autosuffisance alimentaire stable.

Cependant ces ménages pauvres bien que conscients que l'émigration augmente les chances de survie des exploitations agricoles, n'ont pas les moyens de financer le départ d'un des leurs, certains d'entre eux reconnaissent que le départ d'un des membres plongerait davantage le ménage dans le désarroi si entre temps aucun moyen leur permet de payer la main d'œuvre agricole pour gérer son absence.

Les différences de conditions de vie entre les ménages d'émigrés et ceux sans émigrés incitent certains parents à mettre toutes leurs ressources pour le financement du départ en émigration d'un de leurs fils. Si les ressources déployées ne sont pas suffisantes, le futur candidat s'installe d'abord à Dakar, développe une activité commerciale qui puisse lui procurer une épargne suffisante pour le voyage. Dans un premier temps, il arrive souvent que le candidat à l'émigration ne puisse envoyer de l'argent. Dans ce cas, le ménage resté au village, s'il est incapable de rembourser le prêt agricole à temps, est éjecté du périmètre rizicole pour la campagne suivante. Si la migration est un échec, le migrant préfère souvent rester à Dakar plutôt que d'affronter la réprobation de la famille.

Les échecs migratoires existent. Un éleveur dans le Ferlo nous raconte qu'il a dépensé 10000 euros pour le départ de son fils en France et se retrouve complètement endetté car le fils depuis plus de deux ans est à Lyon sans travail car ne disposant d'aucune qualification professionnelle. Il dit *« pourtant avec 10000 euros, il pouvait faire l'embouche comme moi, mais il a refusé, sa mère m'a forcé la main et j'ai cédé, en vendant plus de la moitié de mon troupeau dont certains sujets appartiennent à mes neveux (...) tu vois où cela me mène, ... »*.

### **7.6.3. Les revenus migratoires et les services (habillement, santé, éducation)**

C'est autour de ces dépenses que les inégalités sont les plus exacerbées, les revenus migratoires deviennent des sources de discorde, de jalousie et de tension pouvant aboutir à la scission du ménage. D'abord les chefs de ménages refusent catégoriquement que les émigrés amènent leurs épouses hors du Sénégal par peur de réduire considérablement les revenus migratoires envoyés dans la famille d'origine. Pour réduire les charges de l'émigré dans le pays d'accueil, les parents lui conseillent de laisser sa femme au village, ce qui leur permet d'espérer des revenus migratoires plus conséquents. Un émigré du village de Agnam Goly rencontré à Paris nous dit *« tu sais la lutte c'est ici en France mais le couronnement c'est au pays. Si ici tu ne réussis rien, tu ne peux savourer aucune réussite au pays »*.

Ce revenu migratoire tel que nous l'avons appréhendé, entre dans les logiques de raffermissement de liens sociaux et en même temps de distanciation sociale. De ces deux logiques se dessinent les vertus autour de l'argent et les différentes formes de pouvoir qu'il confère. En effet les émigrés participent au financement des besoins du ménage, mais apportent à leurs conjointes et dépendances (fils, neveux, belles famille...) le soutien nécessaire à leur épanouissement dans le ménage. Ces dépenses concernent l'achat de produits cosmétiques, les frais de santé et de scolarisation. Les fonds destinés à ces rubriques sont souvent confiés à des intermédiaires qui mettent beaucoup de pression sur les bénéficiaires. Dans les représentations mentales de la société halpulaar, la rente migratoire destinée à l'épouse de l'émigré doit obligatoirement passer entre les mains des beaux parents soit le père, la mère, le frère ou la sœur.

Les femmes ou fils d'émigrés reçoivent souvent tardivement leur mandat, celui-ci est gardé par un membre de la belle famille qui transmet selon ses humeurs. Dans la logique sociale, la belle famille reçoit la rente migratoire et en fait l'affectation qui lui

semble la plus adéquate. L'émigré dès qu'il envoie de l'argent à la famille, n'a plus droit de regard sur son utilisation, il peut certes suggérer des postes, mais le contrôle lui échappe.

Les envois des émigrés concernent les frais d'éducation des enfants, s'ils sont réguliers et conséquents, ils permettent une prise en charge complète. Dans certains cas les frais de scolarisation des enfants ne sont pas séparés dans les sommes envoyées au ménage. Ainsi, il appartient au chef de ménage de décider de l'utilisation des sommes reçues, souvent ils accordent peu d'intérêt à l'éducation des enfants, surtout quand le montant est en dessous des besoins du ménage. Dans un milieu où le taux d'analphabétisme reste encore élevé<sup>227</sup> 32%, il n'est pas très étonnant que les ménages agricoles donnent la priorité aux besoins alimentaires au détriment de l'éducation. La réussite de l'éducation des enfants subit les orientations que les familles décident d'en faire, si les aspirations priorisent la réussite scolaire, de grands moyens y seront déployés. Par contre si les parents investissent dans les dépenses d'apparat qui ne donnent aucune place à l'achat de fournitures scolaires et que dans la conscience des enfants la réussite scolaire n'est pas une priorité pour sortir du territoire, alors, la fréquentation de l'école est vue comme une perte de temps.

Dans certains ménages les femmes d'émigrés se plaignent de leurs conditions de vie même si dans le domaine alimentaire le problème ne se pose pas, elles sont limitées dans le règlement de leurs besoins personnels et de ceux des enfants. Par exemple les femmes qui allaitent ont besoins de ressources financières pour prendre en charge les soins des enfants, à savoir la préparation des repas spéciaux, l'achat de vêtements, soins corporels, etc. Les conflits entre belles familles et épouses d'émigrés sont toujours motivés par la rétention de la rente migratoire. La dame A.B raconte :

*Ma belle-mère reçoit tous les mois mon argent, elle me le donne que si elle en a envi, souvent quand son fils (mon mari) appelle, elle lui dit qu'elle m'a donné l'argent et que j'ai tout gaspillé. En plus elle me dit toujours qu'elle va lui trouver une épouse plus économe et réaliste que moi. Or c'est elle qui dépense tout cet argent à des choses futiles, sans intérêt pour la maison, alors que moi, je n'ai pas la possibilité de préparer de la bouillie pour*

---

<sup>227</sup> Rapport final de l'enquête RIMS/SYGRI N°3 (2011) d'impact du PRODAM2



*mes deux jeunes enfants, ils sont très petits pour attendre les principaux repas de la journée. Heureusement que j'ai une amie dans le village qui m'appuie beaucoup elle et son mari. Elle dit même à mon mari qu'elle soupçonne une sorte de relation entre moi et un cousin de mon mari qui m'offre souvent de quoi acheter du savon.».*

Avec le développement des technologies (téléphone, internet, etc.) les proches de l'émigré (femmes, enfants, etc.) le sollicitent sans intermédiaire pour leurs besoins. Quant aux émigrés, plus au fait des nouvelles technologies de l'information, ils n'hésitent plus à envoyer au pays les dernières inventions électroniques (téléphone portable, ordinateur, lecteur de disque, etc.).

#### **7.6.4. La construction**

Les investissements des émigrés dans la construction ne sont possibles que si toutes les conditions de vie du ménage sont réunies. En général les possibilités de construction dépendent du gain amassé par l'émigré dans le pays d'accueil, plus le salaire est élevé, plus ses capacités sont grandes. Les possibilités peuvent aussi dépendre du pays d'accueil où les salaires sont plus élevés. Les émigrés des pays américains ou maghrébins ont plus de propension à la construction que ceux en France ou dans la sous région africaine. Il faut dire que les revenus migratoires sont en premier, consommés par les migrants eux-mêmes sur le lieu de migration, et seule une fraction du gain atteint le village où les ayants droit sont rangés par ordre de proximité sociale<sup>228</sup>. Ces revenus exclusivement destinés à la consommation, si les membres du ménage ne disposent pas de ressources complémentaires, sont très difficilement mobilisables pour la construction. Dans les ménages du walo à très fort taux de migrants, les émigrés mettent en commun une épargne ou envoient tous les mois au chef de famille une contribution pour la construction. Dans le cas où le ménage n'a qu'un seul migrant, l'habitat social peut être amélioré dans une certaine mesure, mais une nouvelle construction porterait préjudice au ménage qui attend tout de l'émigré. Dans un des ménages interviewés à Bokidiawé l'épouse du chef du ménage nous explique :

---

<sup>228</sup> Guimoto, Christophe Z., 1994, Démographie et Développement dans la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal, in Ng.Koffi, Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique, pp Edition de l'ORSTOM, 403- 419.



*La terre sur laquelle est construite cette maison m'appartient, moi leur mère, je l'ai achetée il y a plus de vingt ans, en ce temps là mes affaires marchaient très bien que je l'ai acheté pour en faire un jardin maraicher. Je l'ai clôturée à l'aide d'un mur d'un mètre de hauteur pour éviter la divagation des animaux. En période de contre saison, je la cultivais. Quand mes fils ont voulu acheter un terrain pour la construction je leur ai cédé mon périmètre. Nous avons prêté la maison que nous avions dans le quartier traditionnel à un marabout et ses élèves. Ce sont mes deux fils qui ont pris en charge la construction, elle a été possible parce que nous ne dépendons pas complètement d'eux, nous avons nos activités agricoles et nous menons des activités génératrices de revenus.*

Le vieux B.D ajoute aux propos de la dame :

*Les envois des fonds par les émigrés ne peuvent pas servir à la construction. Ils sont complètement investis dans les besoins de l'alimentation. Actuellement l'agriculture ne nourrit plus comme avant où nous ne voulions même pas sortir du Fouta, les différentes cultures du walo et du Diéri, nous suffisaient, en plus on avait du bétail qui nous procurait du lait et du beurre. On ne sortait de la région que si nous étions très malades, on allait à Dakar ou à Saint Louis, cela malgré nous, d'abord on n'avait pas assez de ressources, mais aussi nous nous n'avions pas beaucoup de temps avec l'alternance de cultures. On faisait le troc des produits qui nous manquait avec les peulh du walo et les pêcheurs. En ce temps là, personne ne pensait à ces immeubles d'aujourd'hui, personne n'osait s'installer à son compte avec sa propre descendance, on vivait en commun... Actuellement les problèmes de sécheresse et les barrages installés par l'Etat ont causé nos malheurs. On n'économise plus rien. Si un émigré veut construire il fait une épargne à son niveau ou envoie à la famille qui garde pour lui jusqu'à ce que la somme soit suffisante et les travaux peuvent commencer. Moi mes fils émigrés ont construit une maison là-bas sur un terrain qui m'appartient mais ce sont les plus jeunes de la famille qui y habitent...*

Les fonds envoyés par les émigrés pour la construction sont souvent détournés par des personnes très proches, la victime ne se rend compte de la duperie que trop tard. Le degré de parenté entre l'émigré et son escroc interdit même aux personnes soupçonneuses ou averties de pouvoir intervenir. Dans la société africaine, les gens ont tendance à mettre tout sur la fatalité, tout se pardonne, tout se négocie « le linge sale se lave en famille », même les actes les plus barbares sont pardonnés. Comment une société peut pardonner ou laisser passer un acte d'une telle portée qui peut dans une certaine mesure entrainé un choc psychologique ? Mais comme dans l'imaginaire des Sénégalais avec le célèbre dicton « c'est pas grave » tout se comprend, les auteurs de tels actes ne sont jamais punis, les gens « essaierons » toujours de comprendre son acte pour un éventuel pardon. Chez les Halpulaar le diom (dignité) et le gacce (honte) sont des sentiments très forts auxquels la structure sociale accorde beaucoup d'importance. Un ancien émigré nous raconte :

*Dans nos temps vers les années 60, l'émigration procurait beaucoup de revenus, mais les possibilités d'envoi n'était pas trop développées, souvent on attendait le départ d'un compatriote au Sénégal pour lui donner beaucoup d'argent pour la construction. En ce moment aussi il faut dire que les vieux ne songeaient pas beaucoup à ça. Une fois que l'argent était envoyé au pays, nos pères, oncles, ou frères l'utilisaient pour leur propre plaisir ; remariage, achat de motocyclette, etc. Et pourtant en ce moment on ne pensait pas à construire notre propre maison comme font les jeunes d'aujourd'hui, mais à un toit pour toute la famille, mais les vieux ne comprenaient pas les peines que nous subissions en ce moment pour rassembler l'argent nécessaire à la construction. Hélas, une fois au pays tu te rends compte que rien n'est fait, c'est très décevant, je ne peux pas vous dire... et tu n'en parles même pas au risque de disloquer la famille. Comment dire à ta mère que ton père a utilisé ton argent pour lui trouver une coépouse ? Non, nos mères sont très braves, il ne fallait pas leur mettre un fardeau de plus sur leurs frêles épaules.*

La solidarité familiale cache souvent, selon les émigrés, d'autres réalités non soupçonnées, et ils en souffrent en silence. Certains récuse les comportements de profiteurs de leurs proches, qui ne se soucient pas des conditions et des souffrances

dans les pays d'émigration mais plutôt du confort que les envois d'argent permettent. Un émigré du village de Bokidiawé nous dit à ce propos :

*Je suis revenu du Gabon où je travaillais dans une société des mines comme ouvrier qualifié. Je suis tombé malade et j'ai été renvoyé de la société, au lieu de rester me morfondre dans ce pays, je suis revenu près de ma famille. Lorsque je suis arrivé, ma deuxième épouse a commencé à créer des histoires et elle est finalement partie. Dans ma compréhension, elle ne pouvait supporter que je ne sois plus en situation migratoire, position plus prestigieuse pour elle. Elle a alors quitté lorsqu'elle a appris que je voulais reprendre « le chemin des champs », une humiliation me disait-elle, « j'ai honte tu ne sais pas ce que j'incarnais dans le village ». Elle ne s'est même pas préoccupée de mon état de santé. J'ai été remplacé dans son l'esprit par la rente migratoire. Sa réaction me poussait à me demander si les autres pensent comme elle, ma place n'est-il plus au village ? Les gens sont-ils seulement intéressés par mes envois migratoires ? Peut-être que c'est elle qui a osé le manifester ?*

Pour d'autres, à l'image d'un chef de ménage à Woudourou, un ancien émigré, la construction était le cadet de leur souci ;

*On ne pensait pas à la construction, on n'était pas si intelligents que nos fils actuellement, moi je n'ai jamais pensé à ça. J'ai fait dix ans en émigration, certes cela m'a ouvert l'esprit, j'ai traité les membres de ma famille comme des rois, il ne leur manquait rien, je n'épargnais rien et tout ce que je gagnais, je l'envoyais. Je ne songeais même pas à investir dans quelque chose, je regrette beaucoup maintenant.*

Les investissements des émigrés sont de plus en plus calés dans leur période de retour au village, où ils peuvent acheter les titres de propriété ou les transactions de leur choix.

Dorénavant, dans tous les villages de la région, les émigrés ont construit de très belles villas grâce aux possibilités offertes par les institutions financières. Non seulement ils peuvent garder leur épargne mais ils peuvent bénéficier de prêts pour la construction. Néanmoins les émigrés continuent d'utiliser les circuits informels d'envoi des fonds à savoir les boutiquiers, les particuliers, les voyagistes. Ces circuits selon la dame A.S.ND « *nous retardent beaucoup dans la construction, je suis sûr que mon mari ne lui a pas remis l'argent au compte goutte comme il est en train de faire avec nous. J'ai dit à mon époux de passer par la poste mais il refuse, il dit que ce commerçant est son ami* ».

L'environnement social des ménages a considérablement changé ces dernières années comme si tous les émigrés avaient compris que c'est plus sûr d'investir dans son propre pays.

Les investissements des émigrés halpulaar sur le logement étaient concentrés dans les années 90 à Dakar où ils achetaient des terrains ou reprenaient une maison achetée. Beaucoup d'émigrés de la région de Matam sont propriétaires d'immeubles à Dakar et dans les quartiers périphériques comme Grand Yoff, Médina, Pikine, Yeumbeul, Yeumbeul Route de Boune. Le passage dans certains quartiers de Dakar comme la Médina et Yeumbeul Route de Boune, donne l'impression que le fouta s'est déplacé avec les mêmes dynamiques sociales qui se manifestent dans le style de vie, les comportements, les attitudes, bref un Fouta miniaturisé.

Construire dans son village est devenu ces dix dernières années une mode au Fouta et même si dans une certaine mesure l'instinct grégaire du halpulaar fait qu'il abandonne rarement les siens (son ménage d'origine), c'est aussi une façon pour le foutanké de montrer à quel point il a réussi. Les maisons construites à Dakar, mises en location et confiées à des agences immobilières, constituent souvent la bouée de sauvetage de l'émigré sur laquelle, il peut s'accrocher en cas de contraintes financières. Elles jouent aussi le rôle de cadre qui permet de sécuriser le « contrat » avec le ménage, certaines sollicitations urgentes y sont réglées directement. Dans certains cas, les émigrés en difficulté vendent leurs propriétés à Dakar pour sauver leurs investissements dans les pays d'accueil. Ce phénomène plus connu sous le nom de décapitalisation est plus fréquent dans le Ferlo où l'échec est synonyme de suicide (le peulh préfère mourir plutôt que d'échouer).

### **7.6.5. A l'échelle village et communautaire**

La participation des émigrés à échelle village est régie par les associations villageoises à deux niveaux : le milieu d'accueil et le milieu d'origine. Presque tous les villages de la région ont une association villageoise connectée à l'extérieur du Sénégal, de la France aux Etats Unis en passant par la sous région africaine. Ces associations sont de très grands apports aux villages de la région où des postes de santé, des forages sont à leur actif. Récemment un émigré a construit une brigade de gendarmerie dans la commune de NDendory pour contribuer à la sécurité de la zone. La mise en place d'infrastructures sociales, économiques ou culturelles dans la région, est une façon pour les émigrés d'améliorer les conditions de vie des populations. En effet depuis les indépendances jusqu'à récemment en 2002, la région de Matam dépendait administrativement de la région de Saint Louis dont elle est distante de plus de 400 km. Le département, actuelle région de Matam était très mal dotée en infrastructures surtout hydrauliques et sanitaires. Les premiers forages construits datent des années 1950 (construits bien avant les indépendances par l'administration coloniale), mais seulement après dix ans de fonctionnement, ils ont été non opérationnels en raison des crises de sécheresse de 1960.

Les premières actions des émigrés dans la région ont été notées environ dix ans plus tard dans les secteurs de l'hydraulique rurale pour pallier au manque d'eau.

Dans les villages, des associations villageoises ont voulu prendre en charge le problème de la pauvreté qui prenait de plus et plus de proportion. Partis dans un contexte de pauvreté, les émigrés ont voulu apporter à la région leur contribution contre ce fléau qui leur a valu de très longues années d'absence auprès des leurs. L'émigration a ainsi largement contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations de la région.

Les émigrés participent pratiquement aux domaines de la vie économique et sociale des villages, construction de mosquées, poste de santé, achat d'équipements agricoles, distribution de vivres, etc. De plus en plus, les interventions de développement passent par l'intervention des associations d'émigrés

Dans les villages de Woudourou, Bokidiawé, les associations sont très actives et réagissent vite aux sollicitations des chefs de village. Dans le village de Loumboul où le nombre d'émigrés n'est pas encore très élevé, il n'y a pas une association

d'émigrés, néanmoins ils appuient individuellement le village (construction de mosquée).

#### **7.6.6. La captation de la rente migratoire par les hommes**

La migration, certes, est très utile mais elle crée également des « revers de la médaille ». Partis pour se procurer des subsides afin de venir en aide à la famille restée au village, les émigrés gèrent au cours de leur longue absence les difficultés d'une vie ailleurs et le sentiment d'éloignement des siens. Le désir de créer le regroupement familial en faisant venir son épouse et ses enfants dans son lieu d'origine est mal vu par la communauté villageoise qui fera de sorte qu'un tel projet aboutisse très rarement. Le ménage gagne beaucoup plus si les envois sont plus importants, or avec le regroupement familial, les envois aux familles risquent de baisser. Plus les ménages s'agrandissent dans les pays d'accueil plus, les possibilités de retour au pays d'origine s'amointrissent et plus les envois sont rares ou très espacés. Malgré leur volonté de vivre avec leurs femmes, la plupart des émigrés n'hésitent pas à les laisser au village avec les parents. De là commence le calvaire des femmes d'émigrés qui vivent malgré les liens de parenté avec la belle famille des conditions de vie très difficiles. Non seulement l'absence du mari est trop pesante, mais leur tranquillité est confisquée par une belle famille trop exigeante qui ne leur laisse aucune possibilité de jouir des envois des maris.

Obéissant à la hiérarchie sociale, les cadets et les aînés entretiennent une relation très normée qui fait que le pouvoir est toujours détenu par les plus âgés. Ainsi l'émigré envoie toujours à la personne la plus âgée de la famille et de surcroît, à un homme. Même si dans le ménage, le plus âgé est une femme, l'émigré cherchera un intermédiaire homme à qui il envoie l'argent, il peut être son frère, son cousin ou tout simplement le boutiquier du coin. Les femmes accèdent rarement à ce niveau de responsabilité, bien qu'elles soient cheffes de ménage de facto (circonstanciel), leur mandat passera d'abord chez un homme qui lui transmettra plus tard.

L'utilisation des revenus migratoires sont décidés par les hommes qui se concertent souvent avec les émigrés qui donnent leur avis. Aucune des femmes interrogées à part une d'entre elles, chef de ménage, ne connaît les sommes envoyés par leurs fils, frères, ou maris. Les hommes gardent tous un mutisme autour de la rente migratoire, seules les femmes d'émigrés peuvent recevoir selon les humeurs des hommes leur part de l'envoi. Même dans ce cas, elles peuvent recevoir une somme sans vraiment

savoir en réalité si la somme reçue est celle envoyée par le mari. Une mère d'émigré rencontrée dans le village de Bokidiawé déclare :

*Ma fille, je suis très inquiète de mon fils, depuis qu'il est parti, je ne sais rien de lui, je ne sais pas s'il vend de la drogue ou pas. En tout cas je lui ai donné de bons conseils quand il partait, maintenant quand il m'appelle et que je lui demande ce qu'il fait, il ne me répond pas en disant que Alhamdoulahi (je remercie le bon dieu) il gagne bien sa vie, je ne connais rien de lui et de ce qu'il envoie à son père. Son père ne me dit jamais rien et pourtant quand mon fils a été renvoyé de l'école parce que son père ne pouvait pas payer ses études, j'ai vendu tout mon bétail pour qu'il ne reste pas ici où il était traité de tous les noms de misère. Maintenant qu'il a réussi, il est bien avec son père qui pensait qu'un « bandit » ne peut rien réussir.*

Les lamentations de cette mère témoignent du silence autour de l'envoi des émigrés. Certaines femmes que nous avons interrogées démontrent leur impuissance dans ce domaine en nous lançant « *c'est une affaire d'homme, il faut le demander aux hommes, nous, on ne fait qu'obéir* ».

L'accaparement des revenus migratoires par les hommes, légitimée par les émigrés, ne reflète-t-il pas les normes sociales ? Les émigrés n'envoient qu'aux hommes, même si les ressources sont destinées aux femmes, l'intermédiaire est toujours de sexe masculin à moins que les fonds passent pas les institutions financières.

En tout état de cause la stratification sociale halpulaar confère aux hommes le pouvoir de domination sur les aspects de la vie sociale. Si on se réfère de la théorie de la dominance sociale, tout pouvoir est légitimé et selon Weber (1922) l'autorité d'un individu sur l'autre repose sur sa légitimité. Cette légitimité traditionnelle à laquelle nous nous référons, repose sur le caractère obligatoire de la coutume halpulaar qui décrète la domination de l'homme sur la femme quelle que soit la classe sociale. La migration de l'homme de la vallée qui a favorisé l'irruption massive des femmes dans les sphères publiques jadis réservées aux hommes, ne leur confère cependant pas le pouvoir de décider des revenus migratoires. Les migrants à travers les envois de fonds perpétuent la règle sociale qui met les hommes en avant. Cette légitimation coutumière est difficilement modifiable dans la mesure où elle est fondée dans les conduites reconnues et acceptées par tous.



La volonté affichée par les hommes de la vallée de prendre en charge correctement les besoins du ménage et de surcroît ceux des femmes d'émigrés se heurtent aux désirs latents ou inconscients de l'individu qui lui-même est guidé par ses ambitions. Manipuler et contrôler des ressources financières, si la personne ne peut pas élucider le pouvoir concédé, il peut verser à un détournement d'objectif et dépenser pour son compte. Soit le remariage, soit l'achat de biens ostentatoires. Dans certains villages du Ferlo les chefs de ménages se font cuire de la viande bien fraîche dans les gargotes (restaurants de fortune) en compagnie de leurs douces concubines pendant que dans leur foyer les enfants se contentent de couscous. Le malheur ce n'est pas de manger « de bonnes choses » en dehors de la maison, mais d'utiliser les envois des émigrés pour se divertir alors que les principaux bénéficiaires n'en reçoivent pas une miette.

L'accaparement des revenus migratoires par les hommes aurait moins d'incidences fâcheuses si leur destination ultime était le ménage. Bien que tous les hommes n'agissent pas de la sorte en détournant les objectifs initiaux de ces fonds, ceux qui sont coutumiers des faits se confrontent actuellement à la résistance de femmes, qui est favorisée par le développement de la technologie à savoir la téléphonie mobile.

#### **7.6.7. Les changements grâce au développement de la technologie (la téléphonie, l'internet, les transferts d'argents...)**

Ces moyens d'information, de communication et de rapprochement longtemps monopolisés par une élite intellectuelle ont fait une grande révolution en milieu rural. En effet la téléphonie mobile jusqu'à la fin des années 1990 était un luxe que ne pouvait s'offrir que les hauts cadres de l'administration et les hommes d'affaires sénégalais est devenue aujourd'hui le moyen le plus efficace pour atteindre les ruraux. En milieu rural, particulièrement dans les villages de Matam, le téléphone est entré dans les mœurs car il est le moyen de liaison le plus efficace entre les émigrés et les parents restés au village.

En effet dans son processus d'insertion dans les milieux d'accueil, le migrant international réactive les liens avec la famille d'origine à travers le téléphone qui est le médium le plus utilisé pour rétablir ses relations. Souvent, les émigrés prennent en charge collectivement les frais de desserte pour que l'électricité et le téléphone arrivent dans leurs villages. Ils assurent l'accès à une ligne téléphonique et le



paiement de la facture<sup>229</sup>. Ils envoient aux familles des téléphones, des ordinateurs portables, des caméscopes, des vidéos, des baladeurs, des téléphones mobiles, etc. Au delà de la fonction économique recherchée par les opérateurs de téléphone, la technologie a raffermi les liens entre émigrés et leurs familles d'origine. « *Paris au bout du fil* » ou « *allo New York ici le Fouta* », « *seule la technologie peut permettre ça* » nous dit un fils d'émigré. La technologie a rapproché la région de Matam de ses émigrés, qui jadis n'avaient que les services de postes pour envoyer mandats et lettres souvent à des familles analphabètes qui faisaient appel aux personnes instruites du village pour en prendre connaissance, dénaturant le caractère confidentiel.

Avec le développement des nouvelles technologies presque tous les villageois de Matam ont un téléphone avec lesquels, les joindre ne pose plus aucune difficulté. D'après un chef de ménage, ancien émigré :

*Je me souviens que dans le village, il n'y avait que deux téléphones fixes dans les années 80, l'un était détenu par un grand marabout, l'autre dans la maison de l'un des premiers émigrés du village. Quand j'appelais de Dakar ma mère, je pouvais attendre une heure de temps avant que je ne la reçoive, mais actuellement bien qu'elle soit vieille, elle a son téléphone à portée de main.*

La téléphonie mobile qui, par excellence était réservée à une élite aisée, est rentrée dans les habitudes rurales et lève le coin du voile sur les aspects longtemps cachés aux émigrés. L'émigré ne recevait que des bribes des souffrances vécues par les siens à leur départ et vice versa, les communautés matamoises sont plus au fait des contraintes vécues par leurs membres à l'étranger.

La captation des fonds migratoires par les hommes au détriment de leurs épouses ou dépendance est en voie de disparition, bien que les intermédiaires existent toujours, le téléphone mobile est utilisé pour informer les siens sur les montants exacts envoyés. Les relations belle famille et épouses d'émigrés deviennent plus détendues dans la mesure où les autorisations de sortie sont négociées entre conjoints au téléphone. En outre, les épouses d'émigrés joignent ou reçoivent facilement leurs

---

<sup>229</sup> Serigne Mansour Tall , Les émigrés sénégalais et les nouvelles technologies de l'information et de la communication Technologie, entreprise et société Document du programme no. 7 mai 2003.

conjointes alors qu'avant avec les téléphones fixes, souvent sous la responsabilité du chef de ménage ce dernier jugeait de l'opportunité de passer l'appel aux autres membres. Même si la demande était faite par l'émigré, le beau père se réfère à son épouse pour passer les appels, alors si la relation n'est pas bien saine entre celle-ci et sa belle fille, elle « décidera » de son « absence »

- **L'internet au service du rapprochement du lien familial**

Des cybers café existent dans les villages centre de Matam. La connexion à l'internet est facilitée par l'achat d'un crédit de temps comprise entre une heure et trente minutes à un prix défini au regard du pouvoir d'achat de la localité. Le crédit d'une heure vaut entre 250 ou 300 francs CFA, il permet au bénéficiaire de se connecter à l'internet et d'utiliser les réseaux sociaux soit pour partager ses projets, photos ou vidéos. Il permet également de se connecter à Skype ou à Windows live ou encore d'autres réseaux sociaux afin de mener des vidéos conférences à travers le monde. Les familles d'émigrés échangent par vidéos conférences avec les membres à l'étranger. Les émigrés envoient aussi les ordinateurs aux parents pour une connexion à domicile favorisée par l'achat de clef de pass internet vendue par les grands opérateurs téléphoniques de la place. Lors d'une cérémonie de lecture de coran pour le repos de l'âme d'un riche notable dans le département de Kanel, nous avons pu présenter nos condoléances à sa fille unique établie au Canada par vidéo conférence. Son oncle paternel nous déclare:

*Elle est branchée depuis ce matin pour assister à la cérémonie, son état de grossesse avancé ne lui permet pas de faire le voyage. Elle a envoyé hier par western Union une grosse somme d'argent pour la cérémonie, les gens du village lui sont très reconnaissants pour tout ce qu'elle fait pour eux. Avec la vidéo conférence, elle reçoit en direct les condoléances de tout le monde.*

De la même manière un émigré en vacance nous raconte que lors de son mariage alors qu'il était en France, il a suivi presque toutes les étapes de la cérémonie (de la mosquée jusqu'à l'entrée de son épouse dans sa chambre).

Les émigrés absents depuis longtemps avec les réseaux sociaux se connectent avec les filles de la région par l'intermédiaire d'un ami ou d'une parente pour créer des relations amoureuses qui aboutissent souvent au mariage.

Ces changements obtenus grâce l'introduction de la technologie de la téléphonie tendent à réduire les humiliations subies par les femmes dans les belles familles. Le rapprochement du couple à travers le téléphone cellulaire permet aux couples de rester plus proches et de se dire des choses intimes en dehors de l'espace familial. La transformation des relations de couple joue en faveur de la séparation d'avec la famille d'origine ou simplement de l'épanouissement des épouses des émigrés. Conscientes que les épouses sont plus libres de communiquer avec les maris en émigration, certaines belles-mères adoptent des positions plus conciliables. Au contraire d'autres deviennent plus acariâtres reportant leur agressivité sur leurs propres fils. « *J'ai perdu mon fils, à cause d'une femme, il ne fait que ce que lui dit sa femme. Je reçois son mandat à travers sa femme, c'est inadmissible* », nous avoue une belle mère désemparée. « *Je pense que sa femme l'a marabouté* » nous confie une autre belle mère, « *il n'appelle plus sur le téléphone fixe qu'il a installé, il ne parle qu'à sa femme maintenant, avant de raccrocher il dit « passe moi ma mère je lui dis juste bonjour* ». *Il ne me consulte plus comme avant pour ses réalisations dans la maison (...)*. Concernant le phénomène de maraboutage, nous avons pu vérifier avec un charlatan rencontré dans le ferlo, qu'effectivement les femmes d'émigrés constituent ses principales clientes. « *Elles viennent pour que je les aide à dominer leurs maris, dès qu'ils boivent mes breuvages, ils se soumettent à elles, tout ce qu'elles demandent, elles l'obtiennent* ».

Certes ce phénomène existe dans la société halpulaar, cependant les changements dans les relations de couples sont plus favorables au changement de mentalité dans le contexte migratoire et à l'évolution de la technologie du téléphone.

Ainsi nous pouvons comprendre que la question des répartitions et d'accumulation des revenus est liée au contexte socioéconomique. Les systèmes de représentation sociale instrumentalisent les processus d'accès aux revenus dans les ménages agricoles. De ce fait nous avons relevé que la pauvreté dans cette zone est fortement liée à l'exclusion sociale, car le manque de moyens ou de possibilités pour satisfaire ses besoins essentiels empêche souvent de faire de véritables choix<sup>230</sup>. La migration elle-même obéit à des choix familiaux qui s'inscrivent dans les possibilités mais aussi à l'appartenance à un réseau social élargi. Les émigrés, une fois à l'étranger ne sont

---

<sup>230</sup> Kabeer. Naila, 2002, Theory and Practice, Sida Stydies, n°3, Stockholm.

pas pour autant exclus de contrôle de la structure sociale qui agit sur leurs choix individuels (mariage, appui aux parents, réinsertion sociale). Dans cet univers de quête identitaire en situation migratoire ils sont en permanence à la recherche de l'harmonie à travers les règles et normes imposées par les associations villageoises. Seulement la reconnaissance sociale et le prestige se fondent sur un système de valeurs hautement localisé, en sorte que le statut social du migrant reste tributaire de son lieu d'origine<sup>231</sup>. Dès lors, la migration ne semble pas avoir joué sur les changements de mentalité, elle n'a pas beaucoup pesé sur les mobilités sociales.

---

<sup>231</sup> Guilmoto, C.Z., 1997 « Effets d'échelle et déterminants de la migration : une étude de cas en Afrique de l'ouest », in ruralité dans les pays du sud, coordonné par J.Y. Marchal J.-M. Gastellu, Edition de l'Orstom, Paris, 495-530.

**CHAPITRE VIII: POUVOIR ET ESPACES  
DE POUVOIRS A DIFFERENTES  
ECHELLES (MENAGE, QUARTIER,  
VILLAGE, COMMUNAUTE RURALE,  
REGION, NATIONALE)**

Dans ce chapitre, nous nous intéressons aux différents espaces de pouvoir que peuvent s'offrir les membres de la communauté halpulaar malgré une catégorisation sociale qui ne laisse aucune place à une recomposition identitaire. La société halpulaar comme beaucoup de sociétés africaines s'adapte difficilement au changement. Les hommes et les femmes de la vallée se définissent selon la hiérarchie sociale qui classe et codifie les relations entre les membres, il n'en demeure pas pour autant que des marges de manœuvre ne soient pas définies pour aspirer à un épanouissement social. Ainsi nous allons dans ce chapitre explorer les stratégies collectives ou individuelles élaborées par les acteurs sociaux, qui tout en se reconnaissant à la structure sociale, cherchent d'autres voies et moyens d'affranchissement. Ce que nous appelons espace de liberté, ne sont pas des espaces reconnus par la société, mais ceux que les acteurs se sont créés au fil de temps et qui leur permettent de se libérer des pesanteurs socio culturelles pour jouir de libertés sans heurter les consciences collectives. Dans la société halpulaar où la stratification sociale repose essentiellement sur le sexe, l'âge et la classe sociale, il est intéressant de cerner les facteurs qui facilitent les espaces de liberté qui ne sont certes pas donnés, mais qui se créent dans les rapports sociaux, selon les lieux, les contextes et les moments précis<sup>232</sup>. Comment les femmes dans la diversité de leur situation et les classes sociales aux bas de l'échelle parviennent-elles à se frayer un chemin sur les marges sociales ? Les Maccube (les esclaves) comme les femmes ont bien des pouvoirs cachés ou secrets qu'ils utilisent selon les circonstances, les uns pour se libérer de la structure sociale et les autres du paternalisme dans lequel elles sont confinées.

### **8.1 Les relations de pouvoirs**

Les relations de pouvoir sont codifiées par la société halpulaar de sorte qu'ils enferment les catégories hommes et femmes selon leurs statuts dans des représentations qui toutefois évoluent, se renouvellent dans le temps et l'espace. Les membres de la communauté halpulaar se reconnaissent et véhiculent ces formes de hiérarchies quelle que soit leur posture dans l'échelon social. Les enseignements reçus dans chaque ordre social entérinent et fixent les règles qui maintiennent leur authenticité. Dans chaque échelon de pouvoir, la capacité consciente des membres

---

<sup>232</sup> Rondeau, 1994, « les paysannes du Mali, espaces de libertés et changements », collection hommes et société dirigée par Jean Copan, édition.

créent des catégories en son sein. Pour comprendre les relations de pouvoir dans la société halpulaar, il convient de convoquer quatre séries d'interrogation à savoir ;

- Le sujet du pouvoir : qui exerce le pouvoir ?
- Son objet : à l'égard de qui est-il exercé ?
- Son but : que vise-t-il ?
- Ses moyens : comment s'exerce-t-il <sup>233</sup>?

Dans la première partie de ce travail, nous avons bien spécifié que le pouvoir social des halpulaar est détenu par la partie maraboutique, les Toroobe, qui exercent une autorité absolue sur toutes les autres classes sociales à part les peulh qui légitiment leur pouvoir. La domination sociale exercée par les Toroobe se manifeste mieux et de manière symptomatique dans la distribution des terres de culture, l'un des aspects les plus importants de l'organisation socio-économique<sup>234</sup>. L'enjeu du pouvoir de propriété foncière d'ailleurs a créé des scissions au Fouta entre des lignages qui se sont affrontés pendant de longues années et finalement les plus lésés se sont déplacés sur la rive mauritanienne. Ainsi, si toute la stratégie de domination est en partie ou sinon majoritairement axée sur la propriété foncière, une autre question est de savoir pour quel but ? Dans une société religieuse où la dévotion à Dieu est primordiale pour être un membre reconnu, travailler la terre n'est-il pas une façon de se remettre à Dieu, de respecter les préceptes religieux ? Le coran justifie l'appropriation par « l'aristocratie » des Toroobe des terres arables : la terre appartient à Dieu qui en confie la gestion à qui il veut (l'Almami en l'occurrence (Minvielle, 1985). Les Toroobe sont investis directement par Dieu dans la gestion de ses biens terrestres.

De toute façon dans toutes les hiérarchies sociales les membres de la communauté sont régis par des représentations sociales qui légitiment les valeurs et les pratiques sociales de la classe dominante. Dans la société halpulaar même si les recompositions identitaires semblent ne pas faire surface, cependant, se dessinent en son sein des formes de ripostes qui vont vers une révolution silencieuse. L'association des petits fils de maccudo dénommé Endam Bilali mis en place dans la région en 2007 élargit ses antennes dans toutes les collectivités de la région drainant des foules immenses longtemps tenues à l'écart des décisions socio économiques.

---

<sup>233</sup> Lhomme Jean. La notion de pouvoir social. In: *Revue économique*. Volume 10, n°4, 1959. Page 486

<sup>234</sup> Ngaïdé Abderrahmane, 2003 « stéréotypes et imaginaires sociaux en milieu halpular », cahiers d'études africaines, N° 172.

L'association est une force vive de la région dans la mesure où les Maccube ont été les premiers à être formés à l'école et à l'ouverture au monde quand les Toroobe se suffisant à eux-mêmes refusaient catégoriquement de s'ouvrir à l'enseignement français.

## **8.2. Le paradoxe du pouvoir**

La domination sociale existe si et seulement si elle est acceptée par les dominés. Dans toutes hiérarchies existantes les dominés cherchent souvent à se défaire des liens qui les marginalisent. Dans les villages de la vallée du fleuve les Maccube rencontrés se plaisent dans les classifications codifiées par la société. Or les Maccube rencontrés dans le Diéri et le Ferlo rejettent leur subordination à une quelconque classe sociale, bien que la société continue à reconnaître leur domination. Le pouvoir des Toroobe est régi par l'acceptation des Maccube d'être dominés, de suivre la stratification qui les consigne au bas de l'échelle. Les logiques de domination sociale ne laissent, cependant, apparaître aucune forme de violence qui s'exercerait sur la personne dominée, cependant, le dominé ressent une obligation morale de répondre aux sollicitations du dominant. Cette obligation bien que latente chez l'individu le pousse vers des actes avilissants. L'abolition de l'esclavage en Afrique et dans le monde, n'empêche pas les Toroobe de maintenir des personnes, jouissant de tous les droits de citoyenneté, en situation de servitude dans les exploitations agricoles. A travers des mécanismes mentaux qui renforcent leur domination sociale, les Toroobe continuent à maintenir leur domination et à écarter les classes sociales aux bas de l'échelle dans les décisions communautaires et politiques. Les mécanismes mentaux sont fondés par les mythes légitimateurs qui définissent des types de sanctions à infliger aux récalcitrants. Dans la compréhension du maccudo le fait d'être banni ou rejeté par son maître est source de malheurs qui peuvent l'anéantir dans tous les domaines et sur des générations. Dans les sociétés traditionnelles le maccudo n'a pas d'espace personnel, il est logé et entretenu par le maître qui dispose de lui comme bon lui semble. Le maître décide de tout dans sa vie, de son mariage, de ses activités agricoles, du sort de sa destination ; le lien est tellement fort que le maccudo se sent tributaire du maître. Le maître peut choisir une fille du maccudo qu'il affranchit pour la donner en mariage à un de ses fils sans que le père ne soit impliqué. Les enfants issus de ces mariages



sont en général appelés en société « noble d'un pied » ; ils ne peuvent jouir que partiellement des privilèges des fils nés d'une mère Toroодо.

Dans cette construction sociale, la domination s'exerce à travers des conduites, logiques et **schèmes de perception**, d'appréciations et d'actions qui sont constitutifs des **habitus** et qui les fondent, en deçà des **décisions** de la **conscience** et des contrôles de la **volonté**, une relation de **connaissance** profondément obscure à elle-même<sup>235</sup>. La logique paradoxale de la domination symbolique semble être spontanée même si elle est basée sur des schèmes et des valeurs sociales qui puissent leurs sources dans la culture halpulaar. Etre Toroодо fait appel à des connotations sociales qui font elles-mêmes référence à un certain nombre de valeurs morales et culturelles. Les Toroobe sont ceux qui maîtrisent mieux le coran et entretiennent une relation particulière avec Allah, ceux qui détiennent les capacités d'invoquer Dieu à tout moment. Ces capacités leur procurent un capital social mobilisable pour bénéficier des meilleures postures socio économiques et politiques. Ces postures leur dictent des lignes de conduite en adéquation avec son rang, ce qui a motivé qu'à l'introduction de l'école française au Fouta, seuls les Maccube étaient inscrits. Les Toroobe sont restés dans les foyers religieux pour maîtriser les préceptes de l'islam pendant que les Maccube ont appris « l'art de convaincre sans avoir raison »<sup>236</sup>. Leur ouverture au monde à travers l'école française leur a ouvert des perspectives de réintégration sociale sans pour autant heurter les consciences sociales. Selon certains Maccube que nous avons rencontrés à Woudourou une des stratégies développées pour une recomposition identitaire ou au moins une mobilité sociale, c'est épouser une femme noble hors du village. Selon un maccudo :

*Le brassage d'un maccudo et d'une noble ou vice versa, produit un noble, leur sang est plus dominant, après une ou deux générations, les fils de ce brassage deviennent Toroobe. Si nous sommes des Maccube dans le village ailleurs, les gens ne se soucient pas de notre classe sociale et on décroche des femmes nobles et plus jolies que « les intouchables » du village.*

---

<sup>235</sup> Pierre Bourdieu, "La domination masculine", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 84, p. 2-31

<sup>236</sup> Cheikh Hamidou Kane, 1961, « l'aventure ambiguë », Paris, Juillard.

La domination sociale qu'exercent les Toroobe à travers la hiérarchie sociale sur les classes en bas de l'échelle a duré dans le temps parce que chacun y trouve son intérêt. Si les Maccube pensent que leur position est plus confortable c'est parce qu'ils «*cherchent à optimiser leurs décisions eu égard aux contraintes définies par le système*»<sup>237</sup>. Ils ont dans les possibilités d'agir librement tout en restant dans les limites de ce qui est permis.

Sur les neufs ménages de notre échantillon trois sont ceux de Maccube et ils s'en sortent mieux que les Toroobe qui quelles que soient les contraintes économiques ne s'adonnent jamais à des activités en dehors de leur condition sociale. Leur pouvoir hégémonique les limite dans la création d'activités de diversification ou d'innovations en phase avec le développement rural.

De même, concernant la migration, chez les soninkés les classes au haut de la hiérarchie étaient beaucoup plus représentées alors que chez les halpulaar les classes aux bas de l'échelle étaient plus promptes à une migration de travail. Selon François Manchuelle (2004) dans les échantillons prélevés dans l'émigration au Congo en 1894, il avait constaté que les migrants soninkés aux classes sociales très élevées et les Maccube halpulaar étaient beaucoup plus représentés dans les activités commerciales que les Toroobe. La classe maraboutique foutankés, les Toroobe, n'a pas su, à l'inverse des soninkés, canaliser son énergie sur des activités commerciales considérées comme viles; ils ne migraient qu'en qualité de pasteurs et guerriers de l'islam.

Ce bref saut dans le passé nous plonge dans l'univers de la domination du parti maraboutique qui s'interdit les «sots» métiers pour se démarquer des conditions sociales des Maccube. Les enjeux du pouvoir des Toroobe ne sont pas compatibles avec les activités «non valorisantes» telles la pêche, l'artisanat, etc.

Les Toroobe sont victimes de leur stratification sociale qui les rend les prisonniers de leur classe sociale et les maintient dans la tradition. Même hors du Sénégal, le Torodo préfère développer uniquement des activités qu'il considère le maintenir dans une place symboliquement élevée dans la hiérarchie sociale (dans les directions administrations, la présidence s associations, etc.). N'ayant souvent aucune qualification professionnelle, il ne peut être recruté que comme personnel

---

<sup>237</sup> Boudon, La logique du social, Paris, Hachette, 1979, pp.76-77,275 p.

d'appui ou de service dans les entreprises françaises et en ce moment il s'arrangera pour que personne de son entourage ne sache dans quoi il s'investit.

Le pouvoir social des Toroobe est assorti des contre pouvoir qui limitent leur créativité dans les activités économiques. Par exemple un projet de rizipisciculture en phase avec les périmètres irrigués villageois qui permettraient aux producteurs de coupler la campagne de riz aux activités piscicoles sur les mêmes canaux d'irrigation ne peut faire « long feu » dans la mesure où les Toroobe se verraient associés à la pêche. Or la pêche est une activité spécifiquement destinée aux Soubalbe, un Toroodo s'activant à la pêche est un « diasdo bandoumène » (quelqu'un qui ne représente plus rien dans sa fratrie). La division du travail social crée des contres pouvoirs pour les détenteurs de pouvoirs légitimés qui se fixent des limites à ne pas franchir pour ne pas perdre leur hégémonie. Le pouvoir des Toroobe est limité dans presque tous les domaines de la vie sociale, même suivant les attitudes et les comportements à respecter pour rester digne. Leurs sentiments d'amitié ou d'amour sont orientés par leur condition sociale « pasiraados » (son égal), les Toroobe ne doivent ni danser ni chanter en public. Chanter et danser est réservé aux Awlubé. Les possibilités des autres classes sociales à s'adapter aux réalités économiques et développer des stratégies sont plus grandes que chez les Toroobe qui se sont eux-mêmes confinés dans des barrières infranchissables.

### **8.3. L'habitus participe t-il au déclin du pouvoir des Toroobe ?**

Selon Pierre Bourdieu<sup>238</sup> l'habitus est un produit de l'histoire qui génère des pratiques individuelles et collectives, qui conformément aux schèmes engendrés par l'histoire, assure la présence active des expériences passées. Ces expériences intégrées dans chaque organisme sous la forme de schèmes de perception, de pensée et d'action, tendent plus sûrement que toutes les règles formelles et toutes les normes explicites, à garantir la conformité des pratiques et leur constance à travers le temps. Comme nous l'avons vu dans les précédents chapitres, la socialisation des différentes catégories sociales Halpulaar renforce les stéréotypes de domination qui confèrent aux classes sociales des types de comportements attendus dans la société. La « ghettoïsation » des Toroobe à travers les habitus incorporés dans leur socialisation les orientent vers des activités qu'ils jugent dignes

---

<sup>238</sup> Pierre BOURDIEU, 1980, Le sens pratique, Paris, Éditions de Minuit.

de leur statut. Les chefs de ménage Toroobe que nous avons rencontrés n'exercent que l'agriculture comme première activité ou l'élevage comme activité secondaire. Rares sont parmi eux ceux qui s'adonnent à une autre activité extra agricole à part le charlatanisme ou l'enseignement coranique. A part les revenus migratoires, les Toroobe s'excluent des activités « du bas » peuple ». Or à l'heure actuelle où les politiques de l'État tendent à autonomiser les producteurs de la vallée, seuls ceux qui sont capables de s'inscrire dans des dynamiques de diversification et entrepreneuriales s'en sortent mieux. Les créneaux porteurs identifiés dans la vallée à part l'agrobusiness tournent autour d'activités très simples comme la poterie, le tannage de peaux, la vente de paille, la sérigraphie, le transport pluvial, celles-ci sont investis, en général, par les Soubalbe, les castes de métier ou les Maccube. Malgré l'action du gouvernement qui prône la promotion de l'agrobusiness (agroalimentaire et agroindustrielle) les producteurs du walo refusent de s'inscrire dans une logique de commercialisation ou de mettre à disposition leur terre à des entrepreneurs agricoles ayant les moyens de la mise en œuvre.

Le pouvoir économique religieux articulé aux dispositions foncières maintenait leur suprématie et à partir du moment où les populations dominées ont compris que la maîtrise du coran n'est l'apanage d'aucune classe sociale, des efforts ont été menés dans ce domaine. Le pouvoir ou la suprématie des Toroobe est devenu de nos jours un symbolisme respecté par la société pour l'ordre établi. Toutefois, ce pouvoir ne leur permet plus de disposer de toutes les décisions, ils sont eux-mêmes persuadés que leur hégémonie est en perte de vitesse et que les gens se soumettent à eux plus par respect à la tradition que par servitude.

#### **8.4. Les positions sociales**

Les femmes et les hommes appartiennent à des catégories qui leur confèrent des positions sociales différenciées dans la société halpulaar. Les hommes sont pères, frères, grand pères ou cousins. Selon sa catégorie l'homme, développe des comportements en adéquation avec son rang de chef de ménage. De la même manière les femmes assument les rôles qui sont liés à leur statut de mère, de sœur, de tante, de grand-mère, de cousine, etc. Les rôles sociaux assignés à l'homme et à la femme selon la diversité de leur situation sont codifiés dans la hiérarchie de sorte que le non respect renvoie à la stigmatisation. Ces rôles sont joués par chaque catégorie selon les expériences de la vie auxquelles elle ajoute sa personnalité et

ses attitudes. Les expériences des individus sont étroitement liées au groupe social qui, lui-même est dépendant de la structure sociale dès lors que les individus agissent selon l'intériorisation des normes de leur groupe : intériorisation qui s'effectue par des processus de socialisation<sup>239</sup>. Quand les individus deviennent de simples supports de structures<sup>240</sup>, ils agissent et poursuivent des objectifs qui reproduisent le groupe social d'appartenance même si celui-ci définit une hiérarchisation entre les uns et les autres.

La structure sociale Halpulaar définit les hommes comme garants de l'intégrité familiale et quelque soit son rang ou sa classe sociale d'appartenance, la position de l'homme reste fixe. Dans les exploitations agricoles familiales sous la direction d'un Toroodo ou d'un Maccudo, la position de l'homme demeure le même; il est chef de l'exploitation, son statut social de chef de ménage est confirmé dans l'espace privé. Les rôles sociaux transférés dans les exploitations agricoles réduisent les performances de l'agriculture matamoise car ils reproduisent la spécialisation des tâches issues de l'espace domestique ou social (domination des hommes sur les femmes). La mobilisation des rôles sexués dans l'exploitation agricole confine les femmes dans les travaux répétitifs à l'image des travaux domestiques. En outre les rôles transférés par les hommes en émigration renforcent les places des femmes dans les périmètres rizicoles qui de responsabilité secondaire, passent en première position et leur nouveau statut leur confère une position similaire à celle des hommes. Cependant les statuts sociaux des femmes changent selon les diverses positions dans la hiérarchie familiale. Les rôles de première épouse, de deuxième épouse, de belle-mère, de belle fille, de belle sœur ne peuvent être les mêmes car chacune occupe une position liée à son rang.

#### **8.4.1. La première épouse dans la stratification sociale**

Dans les ménages polygamiques, les premières épouses occupent des positions plus confortables que les autres, elles bénéficient du transfert de toutes les responsabilités du chef de ménage en son absence et les autres épouses se réfèrent à elle pour tous les besoins ponctuels. La responsabilité confiée à la première épouse est très complexe dans la mesure où elle renvoie au fait de « répondre de »

---

<sup>239</sup> Degenne et Forsé, 2004, « les réseaux sociaux », Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition.

<sup>240</sup> Idem.

et se réfère à ses capacités psychiques d'individu pensant et parlant<sup>241</sup>, puisqu'elle agit intentionnellement en fixant des buts relatifs aux normes et valeurs qui régissent le ménage. Les premières épouses, sont celles qui ont beaucoup souffert dans la construction d'une économie familiale, a-t-on l'habitude de dire au Sénégal. « *C'est elle qui a été là avant tout le monde, a partagé avec son mari ses années de souffrance, avant que rien ne soit rien, pour la récompenser de sa patience le mari lui délègue des responsabilités* ». La valeur statutaire accordée à la première épouse lui permet de coordonner et de régenter les travaux domestiques et agricoles. Son rôle consiste à préserver les valeurs définies par le chef de ménage pour l'harmonie familiale. Ces rôles sont joués différemment selon les expériences des unes et des autres. Certaines s'engagent avec les autres épouses dans une relation négociée où la consultation est de mise en cas de contraintes. D'autres par contre, voulant se substituer complètement à l'homme, établissent une relation d'asservissement ; les autres épouses et les membres du ménage doivent la respecter pour jouir des gratifications du mari. Les « diéwo » exercent des pouvoirs émanant de l'homme ou du mari, cependant les valeurs incarnées, pour soit disant préserver l'harmonie familiale, sont empreintes de sentiments de jalousie qui transforment les relations entre les coépouses en relations conflictuelles. L'absence prolongée de l'homme renforce son pouvoir sur les épouses et les membres du ménage dans le cas où une personne de sexe masculin n'est pas présente dans le ménage. Dans un ménage de Loumboul Samba Abdoul, le rôle de chef de ménage est confié à la « *diéwo* » par le mari du fait de son âge trop avancé. Le chef de ménage se confie en ces termes « *c'est mon prolongement, je sors rarement dans la cour, elle s'occupe de tout pour moi* ». Le vieux est marié à trois épouses, la première étant chargée par le mari d'assurer la gestion du ménage, elle s'est déchargée des tours de cuisine sur les autres qui ne peuvent tolérer qu'elle leur donne des directives. D'après le vieux, les épouses doivent suivre la première, elle lui a beaucoup porté bonheur, ses deux autres mariages sont indépendants de la conduite de la première, son choix n'a aucun lien ni avec ses attitudes ni avec son comportement. Dans la société sénégalaise, certains hommes polygames cherchent à justifier leur second mariage par les mauvaises conduites de la première, or la religion autorise l'homme d'avoir jusqu'à quatre épouses. Malheureusement les seconds mariages sont toujours

---

<sup>241</sup> Irène, Théry, 2007, « *La Distinction de sexe, Une nouvelle approche de l'égalité* », Editions Odile Jacob, 2007.

imputés par l'homme ou leur famille à la mauvaise conduite de la première épouse qui cherche par tous les moyens à plaire à la belle famille.

Cette situation fait que la première épouse, même si elle a de bonnes intentions pour la survie du ménage qui lui est confié par le mari en émigration ou présent, est victime de trahison et de complot de la part des épouses. Néanmoins certaines « diéwo » (première épouse) très jalouses, ne peuvent supporter que l'époux puisse prendre d'autres femmes, étant incapables d'agir ou de contrer les décisions du mari, elles se contentent de mener la vie dure à ces dernières dès qu'elles rejoignent le ménage. Ce qui fait que le mari, non conscient des agissements de la première, ne se rend jamais compte de ses méchancetés et quoi que la seconde épouse fasse, il la traitera d'indocile. Des mariages sont disloqués sous la responsabilité des premières épouses, trop sournoises, pesant de tout leur poids sur l'effondrement du « second bureau ». La responsabilité des maris est engagée dans les conflits entre coépouses du fait que certains discréditent leurs femmes devant leurs nouvelles épouses en ces termes « ha j'étais dans le noir », « ma préférée », « je revis enfin », « ma folle ne connaît pas ça ». Des propos de ce genre rabaissent la première épouse aux yeux de la seconde qui pense qu'elle vient en situation « d'urgence » pour « repêcher » un mari victime de négligence. Ainsi s'explique l'engouement des nouvelles épouses dans le rôle de « sapeur pompier » qui légitime leur conduite avec les premières épouses. Il faut quand même émettre une réserve, tous les hommes ne se comportent pas de la même manière, certains respectent les préceptes religieux qui ne donnent aucun avantage de l'une sur l'autre. Le vieux T.O.S y à ce propos avance :

*Les femmes d'aujourd'hui sont très jalouses, elles ne supportent plus une coépouse, même si l'homme fait tout son possible, elles aiment se chercher mutuellement « des poux » dans la tête et tous les moyens sont bons. C'est pourquoi maintenant les hommes qui n'ont pas les moyens de séparer les domiciles des épouses, se limitent à une femme pour ne pas se créer des problèmes. Avant nos pères n'avaient pas de problème la première prenait la seconde comme une sœur qui est là pour lui prêter main forte dans les périmètres de cultures et dans la maison. Nos pères pouvaient avoir jusqu'à quatre épouses mais aucune querelle ne se soulevait entre elles. Mais tout ça dépend bien entendu de la première, si elle supporte de*



*« porter sur le dos la seconde, la seconde le fera pour la troisième et ainsi de suite. Une bonne première épouse peut faire office de mère pour son époux (toutes les portes lui sont alors ouvertes), c'est dommage les femmes n'en sont plus conscientes.*

#### **8.4.2. La belle-mère dans hiérarchie sociale**

La belle mère est la mère de l'épouse ou de l'époux. Son pouvoir est grand quand c'est elle qui reçoit sa bru dans son ménage. Elle peut ne pas être chef de ménage, toutefois, dès qu'un fils est en âge d'avoir une épouse, le chef de famille délègue une partie de ses responsabilités à son épouse. Les belles filles ne doivent entretenir qu'une relation verticale avec le beau père et même celle-ci se fait à travers l'intermédiation de la belle mère. Etre belle mère lui confère déjà une place de choix car toutes les stratégies des belles filles sont orientées vers son plaisir afin de bénéficier de ses faveurs pour augmenter leur crédibilité auprès de leur mari. Les belles filles avant de rejoindre le domicile conjugal, reçoivent les consignes des parents qui leur demandent d'entretenir avec la belle mère de très bonnes relations. La belle mère a *« mis au monde le mari, ses nuits de peine, d'insomnie et de sacrifices pour la protection du bébé doivent être restituées par sa femme par une soumission totale à ses désirs »*, *« celle qui a mis au monde ton mari, tu lui dois tout »*, se plaisent de dire les belles familles. La cohabitation n'est cependant pas très facile dans certains cas. Parfois la belle mère impose des conditions difficilement acceptables par les belles filles. Certaines belles mères acceptent difficilement que la joie de vivre de leur fils soit reportée sur une autre personne, alors tous les subterfuges sont créés pour rendre la vie désagréable au jeune couple.

Dans les familles Halpulaar, bien que les mariages soient endogamiques, les belles filles et belles mères entretiennent des relations souvent conflictuelles surtout quand le fils est absent. Les envois d'argent deviennent un enjeu de taille pour la gestion du ménage. Quand l'argent se mêle aux relations entre belles mères et belles filles, les possibilités d'entente sont dissoutes. Certaines belles filles, également, ne supportent pas que leurs maris dispensent beaucoup de temps aux belles mères ou prennent en charge leurs besoins financiers.



Les relations belles filles, belles mères, premières épouses et secondes épouses peuvent s'exprimer dans les mêmes espaces. Si le chef de ménage est polygame et que chaque épouse a une ou deux belles filles, des jeux de complicité et de fâcherie se créent et orientent les rapports de connivence et d'adversité entre les unes et les autres. Ces rapports s'alimentent soit d'actes de cruauté (dispute, intrigue, quolibets...) ou d'amabilité (dons et petites largesses) entre belles mères et belles filles opposées soit pour offenser ou pour apaiser.

Lorsqu'un conflit éclate entre la belle mère et belle fille en milieu Halpulaar, la réaction de la société est intransigeante, la belle fille est toujours blâmable. La belle mère est reine, quoi qu'il arrive elle a toujours raison même si le contraire est patent. L'homme Halpulaar, comme tout bon fils, voue à sa mère une adoration sans réserve, « *la mère est la maman d'une personne alors que le père est le papa de tout le monde et seule la mère peut reconnaître et dire avec exactitude qui est le papa de son fils* » dit on dans la société halpulaar. La belle fille est obligée d'entretenir de bonnes relations avec la belle mère au risque de quitter la maison, même si elle peut être acariâtre, ses défauts sont pardonnés ou « ruminés ».

#### **8.4.3. La femme de l'émigré**

Le sort de la femme de l'émigré mérite qu'on s'y attarde un moment, car vivant deux situations opposées à savoir d'une part rester dans une « attente indéterminée » du retour de l'époux d'autre part<sup>242</sup> avec toutes les contraintes qui suivent et d'autre part d'être le modèle des jeunes filles qui ne songent qu'à épouser un émigré afin d'être à l'abri de tous les besoins.

En effet, être femme d'émigré dans une zone d'agriculture où sévit la pauvreté n'est pas chose aisée, de plus les pesanteurs socio culturelles s'exercent de telle sorte que l'exercice du pouvoir n'est acquis qu'au cas où il n'y a aucun proche parent de sexe masculin.

Dans notre échantillon nous avons rencontré plus de cas où les femmes d'émigrés sont sous le toit de la famille de l'époux, soit le père ou la mère est chef de ménage ? Les jeunes femmes d'émigrés font rarement ménage seules ; elles sont généralement sous la responsabilité de l'oncle, du frère, de la sœur ou d'un cousin après le départ du mari. C'est une façon pour l'émigré et ses parents d'exercer un contrôle sur elle afin qu'elle puisse rester « sage » pendant l'absence de son mari.

---

<sup>242</sup> Fabiana Sanchez Plata, 2008) Les couples de la Vallée de Solis (Mexique) et la migration masculine vers les États-Unis : lecture genrée des aspects affectifs et économiques. Thèse de doctorat, Toulouse le Miral.

L'éventualité d'une relation sentimentale avec un autre homme est grande, dans la mesure où les maris lors du premier départ, peuvent rester plus de cinq ans avant de retourner au pays. Le choc émotionnel créé entraîne le besoin de rechercher un compagnonnage avec un autre homme qui peut l'aider à prendre en charge ou à « cicatriser » les humiliations dans la belle famille. Les femmes de la belle famille telles que les belles sœurs, les cousines, les belles mères se plaisent à leur rendre la vie difficile. Elles souffrent dans leur amour propre, incapables de décider de leur sort.

Les femmes d'émigré chefs de ménage, quant à elles, jouent un rôle prépondérant dans la survie des exploitations agricoles et sur le plan sociétal. Elles assurent en grande partie les besoins alimentaires du ménage et toutes les autres dépenses relatives à l'éducation des enfants, les aspects sanitaires à travers la mise en valeur des périmètres rizicoles et leurs activités génératrices de revenus. Cette posture leur ouvre la voie à la responsabilité familiale et à la prise de décision concernant l'utilisation des revenus agricoles, extra agricoles et migratoires. Cette situation influe sur leur statut de chef de ménage face à une hiérarchie sociale qui limite ses possibilités d'accès aux moyens de production.

Les projets et programmes sont d'un très grand apport à l'élargissement des responsabilités des femmes chefs de ménages dans les exploitations agricoles où elles bénéficient des mêmes opportunités que les hommes et l'accès aux moyens de production (terre, intrant, eau, crédit, etc.).

Les femmes d'émigrés sous le toit des beaux parents sont exclues des décisions concernant le ménage et l'exploitation agricole et même si elles sont en avant, les décisions stratégiques sont prises par les beaux parents qui agissent selon leur affinité ou leur empathie.

La plupart des femmes d'émigrés que nous avons rencontrées dans les trois villages sont très distantes de la belle famille même si elles donnent l'impression d'être épanouies, elles nous ont parlé des peines qu'elles subissent dans leur quotidien. Les belles sœurs se comportent en rivales, surtout, au cas où elles n'ont pas de coépouses, les belles mères prennent la défense de leurs filles et pour un peu le mari est informé négativement.

Selon les maris les épouses doivent suivre les directives des belles mères et belles sœurs qui sont censées être aimables avec elles. Une femme qui veut avoir de « bons fils » doit respecter la belle famille et tout l'entourage du mari, en son absence

elle ne doit pas s'éloigner de la famille au risque d'être traitée d'infidèle. Elle ne doit entretenir aucune relation d'amitié en dehors du cercle familial, ni se déplacer nulle part sans l'autorisation de la belle famille. Dans le cas où l'émigré a plusieurs épouses ou des frères en émigration dont les épouses sont aussi présentes sous le même toit, les belles sœurs et belles mères se mêlent de leurs rapports et créent la discorde dans le seul but de « diviser pour mieux régner ». Comme si l'entente entre les épouses de la famille était à l'encontre de leurs intérêts, ainsi sont créés des situations conflictuelles dans lesquelles elles sont consultées pour la réconciliation. Ces situations les rendent plus fortes car chaque partie cherche refuge auprès d'elles, confortant ainsi leur posture de personnes influentes et incontournables dans les prises de décisions.

Dans peu de cas, dans notre échantillon, les belles mères et les belles sœurs se sont révélées très appréciées par les épouses d'émigrés. Les rares cas rencontrés sont deux ménages, l'un à Bokidiawé l'autre à Woudourou, ces deux cas sont des mariages exogamiques. La belle fille de Bokidiawé est venue de Dakar, elle est de l'ethnie wolof, elle est appuyée très fortement par la belle mère qui l'aide à s'insérer très difficilement dans la communauté soninké, très rigide, face à ces cas de mariage interethnique. La belle mère la prend comme sa propre fille, cependant elle se voit rejetée par le beau père et les tantes paternelles de son mari, en émigration. Elle nous tient ces propos, en présence de sa belle mère,

*Depuis maintenant dix ans que je suis dans la famille, je ne fais et dis que ce qui plaît au beau papa, quand il est dans la maison, je dois parler ou rire doucement, même mes enfants ont peur de l'approcher, heureusement que belle maman intervient toujours quand il me demande d'aller attendre mon mari à Dakar, en lui demandant s'il veut le faire retourner dans la cuisine. J'ai complètement déchargé belle maman de tous les travaux domestiques, je me comporte comme sa vraie fille car j'ai laissé ma mère à Dakar et je pense en avoir retrouvée une à Bokidiawé. J'ai donné tellement de cadeaux à beau papa pour lui faire plaisir mais rien n'est suffisant pour corriger l'affront fait par mon mari en épousant une femme wolof qui va « diluer » le sang soninké. Ses deux sœurs ont presque le même comportement avec moi, elles ne vivent pas très loin de la maison et à chaque fois que je leur fait de petits cadeaux, elles*

*me retournent ça. Beau papa lui, prend les cadeaux parce qu'il dit que moi, je n'ai rien c'est l'argent de son fils, ainsi il ne prend même pas la peine de me remercier. Mon mari est conscient du comportement de son père, il me demande à chaque fois d'avoir la patience avec son père, il finira par changer un jour, quand ? De toute façon j'ai l'habitude maintenant.*

Selon la belle fille le beau père ne lui serre jamais la main, elle a pu comprendre un peu de temps après que n'étant pas excisée elle est vue dans la communauté Halpulaar et soninké comme une « impropre ».

Le cas de cette femme d'émigré est moins compliqué, car elle est sous la complicité de sa belle mère. Pour le cas d'une femme d'émigré de Woudourou, elle considère qu'elle est aimée par sa belle fille parce qu'elle est une bête à tout à tout faire, elle assure tous les travaux domestiques et dépense ses revenus tirés de ses activités de transformation de céréales locales dans le ménage. Quand son mari envoie de l'argent tous les mois elle achète des cadeaux pour ses belles sœurs, la belle-mère et ses coépouses, une façon pour elle de leur donner leur part, même si son mari envoie en outre de l'argent pour les dépenses de la famille. Elle ajoute :

*Vous savez la femme du petit frère à mon mari était dans la maison, ma belle-mère l'a provoquée tout le temps et elle a fini par quitter. Son mari est resté dans la maison pour assurer le PIV (périmètre irrigués villageois) du ménage. A chaque fois que belle-mère voulait la provoquer, elle portait une tenue que je lui ai offerte en faisant des va et vient dans la maison et disant que les femmes de bon cœur sont capables d'offrir des choses de valeur, les femmes dont les mères se « lèvent tôt »<sup>243</sup> portent bonheur à leurs maris. Son fils se vexait souvent du comportement de sa mère ainsi, bien qu'il n'était pas d'accord du départ de sa femme, il a fini par accepter qu'elle rejoigne sa famille d'origine car il ne pouvait pas se permettre de louer une chambre dans le voisinage. Maintenant chaque soir il passe la nuit chez ses beaux-parents et retourne très tôt à la maison avant d'aller aux champs. Lorsque j'ai rencontré son épouse la dernière fois, elle m'a révélé qu'elle regrette de*

---

<sup>243</sup> Dans la société sénégalaise, on dit que les femmes qui arrivent à supporter tous les malheurs posés par le mari et toutes les contraintes familiales sans brocher Dieu fera une récompense à ses descendants. Quand on fait allusion à elle on les appelle les femmes qui se lèvent tôt ?

*ne pas quitter la maison plutôt, elle est heureuse maintenant avec son mari, elle a même pris du poids.*

#### **8.4.4 Le pouvoir des femmes dans le maintien de la culture (cérémonie familiale)**

Au Sénégal, l'organisation des cérémonies familiales participait à la consolidation des valeurs traditionnelles. Ces cérémonies sont l'occasion pour les sénégalaises de montrer leur générosité, malgré le contexte économique très précaire. Leur motivation dans l'organisation de cérémonies est de rehausser les valeurs, morales humaines et sociales des personnes et ménages concernés. Les femmes sénégalaises considèrent que « bès du tuti borom laay tolol » (la grandeur de l'homme se mesure à la qualité et à la mobilisation humaine autour des événements organisés à son honneur). Ainsi elles mettent tout en œuvre pour que tout le monde se souvienne de ces rencontres.

*Pour comprendre un phénomène social quelconque que celui-ci relève de la démographie, de la science politique, de la sociologie ou de toute autre science particulière, il est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène en question, et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictés par ces motivations.<sup>244</sup>*

Les femmes sont les gardiennes de la tradition a t- on l'habitude de dire dans la société sénégalaise, elles perpétuent et reproduisent les cérémonies familiales même dans les cas extrêmes de crise économique. Les mécanismes de solidarités traditionnelles sont maintenus à travers l'organisation de cérémonies familiales, une façon de perpétuer les valeurs traditionnelles et de maintenir un domaine social qu'elles dominent. Les cérémonies familiales au Sénégal sont les lieux où la solidarité et l'entraide s'expriment à travers des dons entre les liens matrimoniaux et patrimoniaux. Les femmes tiennent plus que tout à l'organisation de cérémonies dans la famille car, pour elles, c'est une occasion de révéler leur pouvoir économique et social aux yeux de la communauté villageoise. Toute mère « consciente » prépare le trousseau de sa fille bien avant son mariage, le délai peut

---

<sup>244</sup> R Boudon, « Individualisme et holisme dans les sciences sociales » in, Birnbaum, P, Leca, J, Sur l'individualisme, Paris, Presses de la FNSP, 1986, p46.

dépasser plus de huit ans, quand le jour tant attendu arrive, la mère est déjà prête à « honorer » sa fille auprès des siens et de sa belle-famille. Plus les cadeaux offerts sont importants, plus on estime que la belle-famille sera délicate avec la mariée. Pourtant une loi est votée en Février 1967 pour interdire tout gaspillage dans les cérémonies familiales. Pour la célébration d'un baptême la loi recommande de se limiter à un mouton et à une somme de 10000 F pour la préparation des repas. Bien que cette loi existe depuis cette date, les familles sénégalaises ne font pas référence. Les femmes sénégalaises se plaisent dans les échanges de cadeaux de très grande valeur dans les cérémonies. Pourtant cette loi qui est une composante du code de la famille, est votée au lendemain des indépendances du Sénégal pour ménager les Sénégalais trop enclins à des dépenses excessives pendant les cérémonies familiales. Un pays où la majorité de la population est pauvre, ne peut se permettre de se lancer dans des dépenses ostentatoires. Les principaux précurseurs de ces situations sont les femmes qui peuvent épargner pendant des années et tout dépenser au courant d'une journée. L'ostentation qui semble se rapprocher d'une rupture de règle ne prend pas en compte la notion de besoin (Faublée, 1968), mais du désir que les acteurs sociaux éprouvent dans leurs actes. Elle signifierait, dans le contexte de domination des hommes sur les femmes, une forme de négociation d'une reconnaissance sociale. La pratique de l'ostentation relève du domaine de l'émulation (Lafortune, 2004), ainsi nous pouvons nous interroger sur ce qui pousse spécialement les femmes africaines à une forme d'exubérance dans les cérémonies familiales. L'ostentation existe dans toutes les sociétés, elle n'est pas l'apanage des femmes, les hommes s'y consacrent aussi. Par exemple les pauvres voient du gaspillage dans les virées en bateau organisées par certaines catégories riches des sociétés africaines et occidentales. Se payer des vacances à l'étranger pour sa famille est considéré comme une pratique ostentatoire pour les populations à faible revenu.

La loi contre le gaspillage pendant les cérémonies familiales, est votée au même moment que la loi sur le domaine national qui semble être plus connue des sénégalais. Par manque de connaissance, elle n'a jamais prit effet même si à ces débuts les autorités ont tenté d'y veiller, cependant, sa vulgarisation a fait défaut.

Les hommes ont investi soit consciemment ou inconsciemment les femmes dans l'organisation des cérémonies, même s'ils sont les premiers à fustiger le comportement des femmes. Lorsqu'une famille envoie une délégation pour

demander la main d'une femme en se questionnant sur la dot à verser, les hommes ont tendance à se référer aux femmes disant que « c'est une affaire de femmes ». Ainsi après avoir versé la dot « religieuse » (la recommandation de l'islam ne dépasse pas 10000F), la famille de l'époux se tourne vers les femmes pour demander le montant à verser en guise de cadeau. La situation est pareille quand il s'agit de baptême ou la « gogo » (tante paternelle) est sollicitée pour raser pour la première fois le crâne du nouveau-né afin de perpétuer la lignée paternelle. Après cette étape les hommes disent aussi « le reste de la journée c'est pour les femmes ». Ainsi les femmes se sont appropriées les libertés concédées par les hommes pour marquer leur territoire. Les femmes ont des contre pouvoirs dont elles peuvent jouer à l'intérieur des pouvoir dominants, néanmoins ces contrepouvoirs sont importants aussi que le pouvoir dominant (Freedman, 1997). Pour comprendre la domination masculine et les contres pouvoirs féminins, il faut analyser toutes les représentations sociales et les stéréotypes qui existent derrière Elles ont imposé leur loi concernant la dot, le trousseau de mariage, ou le « rouye » (argent pour les dépenses du baptême).

Cette appropriation de l'organisation des cérémonies familiales exigent d'elles le développement de stratégies d'accumulation de capitaux. Pour les femmes rencontrées dans notre échantillon c'est une façon de développer, d'entretenir de bonne relations sociales à travers les dons en espèce et en nature. L'échange de don qui, selon Mauss (1923), ce ne sont pas des individus, ce sont des collectivités qui s'obligent mutuellement, échangent et contractent, les personnes présentes au contrat sont des personnes morales clans, tribus, familles, qui s'affrontent et s'opposent soit en groupes se faisant face sur le terrain même, soit par l'intermédiaire de leurs chefs, soit de ces deux façons à la fois. Les échanges entre les femmes dans les cérémonies de mariage, de baptême ou de deuil s'organisent de la même manière chaque partie est représentée par une délégation au moins par une représentante qui selon le cadeau reçu est tenue de doubler la mise et de la restituer en tenant à offrir aux griots et esclaves de la partie adverse une somme pour se «sodadé djiguo mako » (se laver les mains).

Chez les Lébous l'équivalent chez les Halpulaar aux Soubalbe, le deuil est plus respecté par les femmes qui reçoivent sans restituer les biens issus du défunt ou de la défunte en fonction des degrés d'alliance avec celui-ci ou celle-ci. Quand une personne décède les cousins et cousines du côté maternel reçoivent ses « sangou»



(biens matériels ou financiers) mais qu'ils n'ont pas l'obligation de restituer. Les cousins maternels sont appelés de façon imagée « diam » (esclave) et reçoivent du cousin paternel tout jusqu'à hériter de ses biens à sa mort. D'ailleurs le cousin paternel ne doit jamais recevoir de cadeau du cousin maternel, cela porte malheur. La femme halpulaar ayant perdu son mari doit, à la fin du veuvage, donner les « dernières semoules » à la belle-famille notamment les belles sœurs et belles-mères sans quoi elle sera traitée d'ingrate. « Les dernières semoules » sont constituées d'argent ou d'habits de valeur que la veuve distribue à la belle-famille en signe de dernier cadeau à offrir en tant qu'ex épouse. La religion musulmane bannit cette pratique, néanmoins certaines belles familles l'exigent des veuves qui s'exécutent très souvent contre leur volonté.

Les échanges de cadeaux entre lignées maternelles et paternelles lors des cérémonies familiales constituent une forme de solidarité véhiculée par les femmes pour maintenir la culture africaine et l'image de la femme sénégalaise. Les femmes sénégalaises, en particulier les Halpulaar sont très fières de leur culture et de leur place dans la société. Si d'aucuns pensent que les femmes n'ont pas de pouvoir, ils ne savent pas qu'elles agissent en silence pour se valoriser dans les cérémonies familiales.

Les hommes ont beau décrié leur gaspillage lors des cérémonies, les femmes avancent dans leur parcours sans trop se soucier de leur réprimande, car selon les matamoises « *même si les hommes n'ont plus les moyens pour les cérémonies, nous nous battons pour toujours en trouver* ».

Les réactions sont quand même mitigées chez les hommes dont certains trouvent extraordinaires que les femmes prennent la relève des hommes pour les dépenses pendant les cérémonies familiales. Toutefois même si les tendances au changement et à l'acceptation du pouvoir des femmes se dessinent chez les foutankés c'est difficilement accepté en société halpulaar. Le financement des cérémonies a toujours incombé aux hommes même si l'organisation était référée aux femmes. Avec les récessions économiques les cérémonies familiales tendent à disparaître dans le quotidien sénégalais, cependant les femmes s'efforcent par tous les moyens de les maintenir en mobilisant des masses énormes de capitaux qu'elles confient aux hommes pour sauver l'honneur de la famille. Elles sont prêtes à financer fils, neveux et frères pour l'organisation de mariages et de baptêmes où elles pourront enfin dévoiler leur position sociale. Elles sont fortement appuyées par les émigrés qui se



soumettent aux sollicitations de femmes de leur communauté. Les émigrés, rehaussent leur valeur à travers l'organisation de cérémonies dans leur famille. Leur souci de conserver leurs liens avec les villages d'origine motive souvent leur appui aux sollicitations des femmes. De plus, conscientes que tout émigré veut démontrer sa réussite économique dans leur communauté, les femmes utilisent des subterfuges pour créer chez eux un esprit d'émulation. Les émigrés succombent en général à la concurrence, quand les femmes vantent leur geste dans les assemblées pour témoigner de leur appui en veillant à les citer nommément et en déclarant la somme envoyée. Aucun émigré n'aimerait que sa contribution soit plus faible que celle des autres. Ainsi, l'occasion est donnée aux émigrés via les femmes de se valoriser en société en démontrant que leur absence est « utile » à leur parentèle.

### **8.5. La mobilité physique et stratégies des hommes et des femmes dans les logiques économiques**

Les hommes et les femmes appartiennent à une structure sociale qui prédétermine les comportements sociaux des uns et des autres. Les logiques de développement rurales s'inscrivent dans les dynamiques sociales et communautaires définies et intériorisées par ses membres. Comme nous l'avons déjà analysé les hommes et les femmes appartiennent à des catégories sociales différentes qui leur confèrent des rôles et des comportements différenciés. Les femmes étant associées au-dedans ne doivent se mouvoir que dans l'espace domestique, alors que les hommes ont la latitude de sortir de la maison pour assurer la survie du ménage. Or, c'est de l'intérieur de la maison et en s'appuyant sur les prérogatives qui sont les leurs, que les femmes rurales bouleversent les assignations<sup>245</sup>.

En effet avec les crises économiques ayant frappé le Sénégal et particulièrement la région de Matam, hommes et femmes se sont relayés dehors à la recherche de capital pour sauvegarder une économie familiale stable. Les mobilités spatiales des hommes et femmes Halpulaar dans la diversité de leurs catégories tiennent compte des situations et des statuts des uns et des autres dans les hiérarchies. Les hommes, étant plus enclins à la mobilité physique, sont en phase d'être relayés par les femmes qui prolongent leur rôle domestique dans les espaces publics. Engagée

---

<sup>245</sup> Hélène Guétat Bernard, 2007, « Développement, mobilités spéciales, rapport de genre ; une lecture des dynamiques contemporaines (Inde du sud, Ouest Camérout, Amazonie brésilienne), mémoire de HDR, Université Toulouse le Mirail.

dans la recherche du complément vivrier pour la survie des ménages, la matamoise circule dans des espaces qui jadis auraient sali sa réputation de femme mariée dans la recherche de perspective pour son ménage. Les femmes (autant que les hommes) sont désormais plus fréquentes dans les « loumas » (marchés) hebdomadaires. Elles sont présentes dans tous les espaces jadis réservés aux hommes comme la commercialisation d'aliments de bétail, d'embouche bovine et de vente d'animaux domestiques (moutons, chèvres, bœufs, etc.), la vente de viande. Ces nouvelles postures n'empêchent pas les femmes de mener convenablement les rôles productifs dans l'univers domestique. Les difficultés de l'articulation des sphères domestiques et productives s'amointrissent avec les aspirations des femmes à développer plus de stratégies mobilisatrices de capitaux. Leur autonomie face au pouvoir du mari qui a souvent constitué un frein aux initiatives des femmes, les maintenant dans les sphères domestiques, leur contrainte à mener des activités extra agricoles est en train d'être levée. Les femmes cherchent le consentement des maris par diverses manières. Certaines femmes essayent d'impliquer le mari dès la conception du projet, en veillant à ce qu'il donne toujours son avis et que à la fin du projet il soit récompensé. D'autres prennent les maris comme des associés sans qu'ils ne versent un sou, une façon de leur montrer qu'ils ont participé à l'accumulation des ressources des ménages, une femme nous dit à cet effet :

*Mon mari est très orgueilleux, s'il considère qu'il n'a pas participé à la dépense quotidienne, il ne mange pas, ce jour, il simule une maladie, c'est pourquoi je lui dis que nous sommes associés et que c'est lui qui gère la comptabilité. Quand j'ai commencé le mariage je lui ai demandé de cotiser 3000 franc CFA pour le fonds de départ. Maintenant que j'ai réussi, il est très fier, il me donne l'autorisation de chercher le poisson jusqu'à Richard Toll et à mon absence il veille sur les enfants.*

Pour d'autres épouses, prendre en charge aussi bien les besoins du ménage que ceux du mari (cigarette, vêtements, etc.) et des enfants permet d'avoir sa complicité, mais aussi et surtout lui témoigner sa soumission à tous égards. Alors qu'en réalité le mari n'a qu'une illusion du pouvoir, il est passé de la posture de l'homme indispensable à celle de l'homme symbolique, dépossédé de pouvoir ou de mari

« circonstanciel ». Lorsque malgré toutes les stratégies, les maris restent sur des positions très rigides bloquant les initiatives féminines, à ce moment les femmes « tirent sur la corde » et cela aboutit inmanquablement à la rupture. Néanmoins le poids des responsabilités des enfants empêche en général les femmes d'aller jusqu'à ce niveau, elles font recours à une tierce personne pour persuader le mari d'accepter.

La mobilité des femmes est facilitée par l'action de projets et ONG qui, dans leur intervention de développement, prennent beaucoup de place. Conscients du rôle économique des femmes dans le ménage malgré les pesanteurs socioculturelles qui bloquent leur émancipation, ils négocient avec les hommes la participation des femmes dans le but de développer leur communauté. D'ailleurs c'est après l'échec des programmes de développement qui, de 1950 à 1975 ont valorisé la capacité d'apprentissage technique des hommes, choisis chef de ménage car ayant les capacités de s'ouvrir aux innovations extérieures (Guétat, 2007). Après l'échec des années 1980, la prise en compte des femmes dans le développement a été réévaluée, leur savoir faire, savoir produire et savoir s'organiser (Guétat, 2007) a été revu par tous les partenaires au développement. Tous les programmes de développement initient dorénavant des activités de renforcement du leadership de femmes à travers la formation, la facilité d'accès aux moyens de production (terre, eau, intrant, crédit...). Leur participation à ces programmes a favorisé les mobilités afin de suivre des formations délocalisées, leur ouvrant des perspectives de rencontres et d'entrepreneuriat. L'octroi de crédit à travers des caisses d'épargne installées dans les villages, favorisant la proximité, offre aux femmes les possibilités d'initier des activités génératrices de revenus les orientant sur plusieurs horizons. Sur le tableau suivant sont répertoriés les crédits octroyés par la CNCAS sur une ligne de crédit d'un projet sur une période de 6 à 7ans.

**Tableau 42** : Crédits accordés aux femmes du Diéri

N°	GIE	Nb de membres	Objet	MONTANT ACCORDE f.cfa						
				1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total
1	<i>Kassam Kewdam</i>	15	Commerce d'aliments bétail		725 000	1 500 000	1 940 000			4 165 000
2	<i>Bamtaare de Thilogne</i>	12	Embouche bovine			1 338 200	2 958 000	3 017 000		9 973 200
3	<i>Salndu Fuuta</i>	17	Embouche bovine				1 200 000	1 500 000 2 000 000		4 700 000
4	<i>Feede Jokére Endam</i>	139	Embouche ovine				1 200 000			1 200 000
5	<i>Endam Bilaly</i>	215	Transformation (moulin)			3 081 220				3 081 220
6	<i>Kawral de Thilogne</i>	21	Embouche bovine					1 142 500		1 142 500
7	<i>Bamtaare Agnam Civ</i>	35	Commerce d'aliments bétail					1 000 000		1 000 000
7	<b>TOTAL</b>	<b>454</b>		<b>0</b>	<b>725 000</b>	<b>8 579 420</b>	<b>7 298 000</b>	<b>8 659 500</b>	<b>0</b>	<b>25 261 920</b>

Ces périodes ont coïncidé au retour à la normale des pluies entre 1996 et 2001 et la migration des hommes hors de la vallée. Les crédits octroyés aux femmes sont investis en majorité dans l'embouche bovine, le commerce d'aliments de bétail et la transformation de céréales locales. Bien que la CNCAS soit frileuse à l'octroi de crédit aux femmes, celles-ci entretiennent actuellement avec la banque des rapports fidélisés même après la suspension de la ligne de crédit de ce programme, elle met ses propres ressources.

Les financements reçus des banques et des institutions financières nécessitent la mobilité des femmes pour leurs investissements.

Les nouveaux rapports des femmes à l'argent permettent de reconsidérer et de réévaluer les regards sur l'histoire des sociétés rurales traversée par des mobilités spatiales et échanges marchands et non marchands (Guétat, 2011). Les dynamiques modernes portées par les collectifs paysans ou par les individus sont accompagnées de mobilités qui se développent dans plusieurs espaces et lieux. Les dynamiques communautaires portées par les femmes de la région leur ouvrent de plus en plus la voie à une promotion sociale, même si c'est encore timide.

### **8.6. Les nouveaux rapports à l'argent**

Les hommes et femmes Halpulaar réinventent de nouvelles logiques communautaires qui inscrivent leurs actions dans l'articulation de plusieurs espaces. Afin de porter leurs actions dans la durée, ils investissent les réseaux ayant plusieurs ramifications dans le maximum de localités afin de maximiser les revenus tirés de la somme des activités multi localisées. En effet la diversification et la multiplication des mobilités quotidiennes alternantes ou mobilités migratoires<sup>246</sup> constituent une nouvelle façon de se mouvoir dans plusieurs espaces à la recherche de capital.

Les nouveaux rapports des hommes et des femmes à l'argent bouleversent les traditions et les croyances qui ont toujours prévalu dans la société halpulaar, représentées par la séparation des espaces du dedans et du dehors. Si l'homme halpulaar très ancré dans les mobilités alternantes a su faire face aux crises de sécheresse en s'éloignant de sa région natale pour conquérir de nouveaux horizons, la femme Halpulaar n'a pas été en reste dans la recherche d'alternatives face à l'absence prolongée du mari. Elle a su utilisé son rôle socioéconomique de gardienne de la sécurité alimentaire du ménage pour s'octroyer des libertés face aux pouvoirs masculins qui se sont substitués à ceux du mari absent.

Il convient de noter que les notions d'espace et de lieux sont pleines de sens dans la sociologie du milieu Halpulaar et renvoient à des domaines où les différentes catégories sociales se forment et se régulent. Les espaces du masculin et du féminin sont dressés, ils peuvent se confronter, espace public et privé ou les femmes se désignent par rapport aux hommes. Transgresser ces espaces et ces lieux est une désobéissance à l'ordre établi car les espaces masculins et féminins symbolisent ou matérialisent les limites de la domination masculine. Alors que les lieux sont associés au dehors, domaine du lointain qui confronte avec la nature, insaisissable pour les femmes car pleins d'imprévus. Les femmes ne doivent pas s'aventurer dans les lieux déterminés par les incertitudes et face auxquelles elles ne sont pas préparées ou socialisées. Néanmoins dans un contexte de récession économique les femmes (épouses, mères ou sœur) ont mobilisé ces espaces pour asseoir leurs entreprises commerciales.

La volonté des femmes de reconquérir de nouveaux espaces, dans le cadre de leur micro entreprises rurales, n'annule pas pour autant les rapports sociaux dans les sphères domestiques. Cependant elle crée une articulation productif-domestique car

---

<sup>246</sup> Habiter vers un nouveau concept : sous la direction de Brigitte Frelat – Kahn et Olivier Lazzaroti

leurs statuts sociaux de mères ou d'épouses orientent les flux financiers dans l'amélioration des conditions de vie du ménage. Les femmes à travers leurs entreprises commerciales investissent dans le mobilier : achat de lit, de meubles et dans l'immobilier : revêtement mural. Pratiquement toutes les femmes rencontrées dans notre échantillon n'attendent plus les maris pour changer leurs chambres à coucher bien que la société ne tolère pas l'impuissance de l'homme face à ces investissements. Néanmoins, elles « utilisent » la complicité des maris à qui elles versent leurs revenus pour de nouveaux investissements dans le ménage.

Néanmoins les femmes ont la capacité de jouer sur leur féminité pour s'assurer la complicité. Une femme nous raconte à ce propos :

*Mon jeu de séduction commence le matin, j'ai mes manières de le regarder, dès que je commence, il comprend mes intentions, il devine que le soir il sera bien servi. J'achète du linge intime très sexy pour nous deux, la nuit, une fois dans notre chambre, après avoir mis de l'encens je mets des perles autour de mes reins et j'exécute la danse du ventre. Les hommes sont comme les enfants, il faut savoir jouer avec eux pour obtenir tout ce que voulons. Maintenant c'est lui qui achète nos sous-vêtements en France, là-bas y a tout pour les jeux érotiques, il connaît maintenant tous les magasins où il y a ça, c'est lui qui me l'a dit. Sa première épouse « est trop pudique » me dit-il et moi j'en profite bien. Les gens pensent que je l'ai marabouté alors que moi je sais comment m'y prendre, il ne me refuse rien. Au petit matin, lorsque je croise ma belle-mère, elle me dit « vous nous dérangez la nuit, vous fêtez trop de bruit », je lui réponds alors, « nous ne sommes pas morts, on fait les choses des gens vivants » et je sens toujours la jalousie l'envahir. C'est ainsi que j'ai eu la bénédiction de mon mari pour le commerce entre le Sénégal et la Gambie, mais je m'arrange de ne pas partir lorsqu'il est en vacances (...).*

Pour les femmes tous les moyens sont bons pour avoir leur mari de leur côté.

Les hommes rencontrés dans les trois villages de notre enquête ne tarissent pas d'éloge à l'égard de leur femme. L'un d'entre eux nous révèle :

*Nos femmes sont très braves, moi, la mienne est une cousine directe depuis que j'ai perdu mon travail à Dakar, c'est elle qui*

*se charge de tout. Au début je faisais de la culture hivernale mais maintenant que j'ai des problèmes avec mes yeux, je ne peux plus rien faire. Elle s'occupe de tout car elle sait que quand j'avais les moyens je dépensais beaucoup pour elle et les enfants, nous avons trois garçons et deux filles. Pendant l'hivernage, elle s'active dans le périmètre de mil avec les enfants, elle paie aussi deux ou trois ouvriers agricoles. A la récolte, elle remplit le grenier de la moitié de la production, le reste elle le met sur le marché pour avoir de quoi assurer la dépense quotidienne pour au moins quelques temps. Après l'hivernage, elle est dans la teinture qui lui permet de payer l'éducation des enfants (cotisation, fournitures...) alors que moi dans mon état je ne peux rien apporter sinon que l'importuner avec ma maladie. Et pourtant elle m'achète tous les médicaments sans jamais se plaindre, elle est vraiment brave. Je sais que ce sont les liens de parenté qui la maintiennent dans le mariage. C'est pourquoi chez nous, nous nous marions toujours dans la famille, une parente supporte mieux qu'une étrangère.*

Son ami nous dit :

*Lui son cas est particulier. Moi, je suis bien portant, mais je n'ai pas de fils ou un parent à l'étranger je suis cultivateur qui dépend fortement de la pluie. Si ma femme n'avait pas pris les devants, aujourd'hui nous serions à la rue entrain de mendier. Elle est dans le commerce de poisson entre Saint-Louis – Richard Toll et Matam. Elle en tire des revenus qui nous permettent de compléter les besoins alimentaire du ménage. En plus, elle est membre de plusieurs tontines qui nous confèrent des revenus très stables. Elle a récemment changé tous les meubles de la maison, chambres à coucher, mobilier du salon et des chambres des enfants...C'est vrai que son commerce lui prend beaucoup de temps mais quand elle est à la maison, elle prépare de très bons plats qui font le régal de la famille. Elle ne me demande plus un sou, elle n'a besoin que de ma bénédiction. Oui (...) elle s'occupe bien de moi, elle est très brave.*

La bravoure tant glorifiée par les hommes, ne monte pas à la tête des femmes qui se considèrent comme des épouses modèles sur lesquelles les filles doivent faire référence.

Leurs facultés de dépasser ou d'aller au-delà de ce qui est permis ou contrôlé, n'ôtent pas aux femmes les possibilités de se consacrer à tout ce qui est généralement exigé dans l'univers domestique. L'univers du sacré et du contrôlé par les hommes ne sont pas remis en cause par les mobilités des femmes même si certains cas isolés témoignent le contraire. Et à chaque fois que les cas similaires se sont présentés, la société les sanctionne par une forme de médisance qui oblige très souvent le mari à divorcer de sa femme.

Si les hommes se disent fiers de leurs femmes ce n'est pas qu'ils reconnaissent les changements de statut social des femmes qui, même s'ils ne sont pas décrétés ou ne font pas d'elles des chefs de ménages potentiels, au contraire, ils décèlent par-là d'après notre analyse une soumission continue du domestique au productif. En effet les femmes par leur prise en charge des besoins de la famille face à un mari rattrapé par la crise économique, ne font que prolonger leur rôle de femme soumise et en perpétuelle quête de son bonheur.

Cependant les femmes avancent et s'approprient des domaines masculins, n'est-ce pas que selon la religion musulmane, très ancrée dans les mœurs Halpulaar, le mari doit obligatoirement survenir aux besoins du ménage ? D'ailleurs la religion déclare parmi les causes de divorce la non prise en charge des besoins du ménage de la part d'un homme.

Ainsi le glissement d'espaces et de responsabilité de la part des femmes n'est-il pas synonyme d'une recomposition identitaire bien que voilé dans les apparences ? La mobilité des femmes dans les espaces jadis consignés par la structure sociale aux hommes ne se limite pas seulement dans la domestication des lieux mais s'orientent dans les domaines du sacré et du valorisant. Les systèmes de représentations des Halpulaar qui font des processus sociaux et identitaires qui érigent en lois les notions d'espaces masculin et féminins, ne sont-elles pas entrain de subir des mutations grâce aux ripostes des femmes observées ces dernières années pour asseoir une alternative économique bâtie autour de leur mobilité.

D'une manière générale, le rapport à l'argent définit un nouveau rapport au monde où les femmes négocient des espaces de pouvoir afin de s'affranchir du modèle dominant tout en restant dans les limites de ce qui est permis.



### **8.7. Les ramifications créées par les femmes dans leurs mobilités et les rapports à l'argent**

Les femmes d'émigrés vivant en France, en vacances dans les villages entretiennent des relations commerciales avec leurs consœurs. Spécifiquement dans le village de Bokidiawé soninké après la confection de leurs produits les femmes teinturières les confient à une représentante de l'association des femmes d'émigrés de France qui est bien représentée dans plusieurs villes du territoire français. Les femmes teinturières du village de Bokidiawé entretiennent de très bons rapports avec ces associations de femmes sur le territoire français. A travers une parente elles envoient tous les mois les produits que celle-ci place dans les associations des femmes des différentes villes. Après le paiement, la parente achète souvent des ustensiles de cuisines qu'elle envoie à son tour au village. Au niveau du village, les femmes teinturières placent le matériel dans les associations de femmes qui, à leur tour s'organisent en de petits groupes de cinq à dix femmes. Dans chaque petit groupe, les femmes fixent une cotisation journalière qu'elles récoltent tous les jours afin de faire bénéficier du matériel à l'une d'entre elles par tirage au sort. Ces petits groupes de tontines s'organisent dans les maisons, les marchés, les postes de santé et même dans les villages voisins où les teinturières sont sûres de pouvoir récupérer l'argent à temps. Ces petits groupes de tontines permettent aux femmes qui n'ont pas les moyens de se payer le matériel au comptant de pouvoir, suivant une modeste cotisation, en bénéficier.

Souvent à l'approche des fêtes religieuses et familiales, la mise est constituée de draps ou de tissus que les femmes acquièrent à tour de rôle moyennant de modestes cotisations.

### **8.8. Les espaces de pouvoir à différentes échelles (ménage, village, quartier)**

Les espaces de pouvoir renvoient aux libertés que s'offrent les femmes pour contourner les pesanteurs socioculturelles qui les empêchent de s'épanouir. La domination masculine longtemps véhiculée à travers la structure sociale Halpulaar et qui, s'est transmise sur plusieurs générations, bien que contraignante, est contournée par les femmes dans leur quotidien. Dès lors que la société définit des formes d'autorités des hommes sur les femmes par rapport aux comportements et les rôles à jouer, les femmes disposent d'astuces et stratégies pour contourner ces cadres de contrôle masculins. Chacune dans sa position sociale et son statut définit

les espaces de pouvoir à mobiliser pour accéder à des compromis sociaux sans remettre en cause l'ordre établi. Les femmes débordent d'imagination pour avoir les membres du ménage de leur côté ou l'assentiment du mari quand elles veulent réaliser un projet. Bien que la mobilité géographique de femmes mariées soit conditionnée par l'autorisation préalable du mari ou de son représentant, à travers la soumission et la docilité, elles mettent en place une forme de complicité qui leur ouvre les portes de la liberté. Cette liberté n'est cependant pas en déphasage avec les comportements attendus d'elles par la communauté, seulement, elle leur permet de mener leurs manœuvres dans la mesure du possible et du reconnu, de poser des actes tolérés en société. Les libertés acquises et négociées par les femmes échappent aux contrôle des hommes, mais leur permettent de s'accorder par exemple avec la belle-mère ou belle-sœur afin d'obtenir une autorisation de sortie. Chantal Rondeau affirme:

*Les espaces de liberté ne consistent pas seulement en des droits acquis inscrits dans les normes sociales, mais ils découlent également des pratiques où les femmes se donnent des espaces de libertés, des possibilités d'agir sur leur devenir. Elles peuvent jouer sur certaines contradictions<sup>247</sup>.*

Les pouvoirs que les femmes se sont offerts se manifestent à plusieurs endroits, ménage, village, partout où ils peuvent s'exprimer et tous les espaces de liberté ne sont jamais identiques, ni définitifs<sup>248</sup>, chacune selon les normes définies par sa communauté dispose de possibilités unique de les contourner. Les femmes diffèrent selon leur caractère, leur culture, leur éducation, ethnie, leur statut social, etc.

Au niveau du ménage les espaces de liberté font référence fondamentalement aux relations interindividuelles (Rondeau, 1994). Or le ménage étant composé de membres de différentes catégories et statut social (père, mère, enfants) chacun exerce sur l'autre une sorte de pouvoir légitimité par la société. De ce fait comment peut-on à l'instar de ce qui est établi s'octroyer une quelconque liberté sans remettre en cause les fondements de la famille basés sur un pouvoir hiérarchique ? La notion de liberté est en elle-même complexe car si elle veut dire faire tout ce que l'on désire, cela signifie t- il pour autant être libre ? La liberté est intérieure, c'est un état que

---

<sup>247</sup> Chantal Rondeau, les paysannes du Mali, espaces de liberté et de changements, Karthala, 1994

<sup>248</sup> Idem.

nous pensons acquérir intérieurement dans l'expression d'un acte ou d'un désir. Cette liberté que nous nous offrons intérieurement ne coïncide-t-elle pas avec une tolérance de notre vis-à-vis qui décide de ne pas tenir rigueur de notre acte ? Dans l'espace domestique dans le cas d'une famille nucléaire, le mari, la femme et les enfants sont régis par une relation pyramidale ou à la tête le chef de ménage décide de tout ; femme et enfants subissent sa domination. La liberté étant une absence de soumission, alors comment la femme peut se soumettre au mari, les enfants au père et à la mère tout en conservant une liberté ? Les femmes mariées dans une famille élargie, comment parviennent-elles dans l'univers domestique, entremêlé de différents pouvoirs de la belle famille, à se frayer un espace de liberté ? De toutes les façons les femmes rencontrées semblent tirer « leur épingle du jeu » en s'offrant des libertés qu'elles-mêmes peuvent expliquer. Une femme nous révèle :

*A chaque fois que je suis enceinte et que je veuille me reposer pour les tours de cuisine pendant trois mois, je simule des nausées au contact de l'odeur de l'oignon. Aucun repas ne se faisant sans oignon, je suis dispensée de cuisine pendant un temps très long. Après m'être bien reposée je reprends les tours de cuisine avec mes deux belles sœurs. Personne ne sait, même mon mari, (un émigré) que je me suis créé un repos. J'ai l'impression qu'il ne vient que pour me faire des enfants et l'intensité de nos rapports sexuels la nuit fait que je somnole le jour. Après deux semaines de vie commune je tombe inévitablement enceinte...*

En général, les femmes n'aiment pas parler des libertés qu'elles se créent par peur d'être découvertes, ce qui pourrait faire basculer leur couple. C'est très difficilement qu'elles se sont confiées à nous, chacune d'entre elles, gère à sa façon sa vie de couple. L'exercice du pouvoir du chef de ménage est différent d'un homme à un autre, certains sont plus tolérants que d'autres, néanmoins les femmes reconnaissent toutes que les hommes Halpulaar sont assoiffés de pouvoir et certains sont même plus orgueilleux. Selon B.ND :

*Je ne peux pas toutes les nuits me sacrifier à la « gymnastique du lit », je déclare souvent la venue de mes menstruations pour « me décommander ». J'avoue que c'est difficile de courir à*

*gauche et à droite dans les PIV le jour, vendre des « beignets et fataya » le soir tout en préparant le repas, sans compter le soin aux jumeaux (18 mois) et remplir correctement son devoir au lit. Quand je me sens vraiment fatiguée je place une serviette hygiénique en guise de réponse et dès qu'il me touche, il se décourage et me tourne le dos et ne m'aide même pas avec les jumeaux.*

La prise en charge de tous les besoins du mari et du ménage pour conquérir sa bénédiction est une forme de possession de pouvoir qui confère aux épouses des espaces de liberté immesurables. Le mari comme une « coquille » vide représente devant la société le chef de ménage parfait qui assure alors qu'en réalité, en dehors de l'espace public, il est la « 20<sup>ème</sup> roue de la charrette ». Cependant l'épouse veille à tromper les apparences pour ne pas être traitée de « *dame de fer* » devant ses enfants ce qui dévaloriserait son mari aux yeux de la communauté. Dans un couple, il ne peut y avoir deux chefs, plus le pouvoir de l'un se dilate, inversement celui de l'autre rétrécit.

### **8.9. A qui profitent les espaces de pouvoirs**

Ils profitent à ceux qui sentent un manque de liberté, les femmes, les hommes, tous les membres de la société qui, sous n'importe quelle forme de domination, cherche à s'offrir un épanouissement. Comme traité dans les précédents chapitres, les Maccube participent à leur aliénation car d'une part n'ayant pas cherché à se défaire de la domination des Toroobe après plusieurs générations et qui d'autres part se plaisent dans leur posture du fait des intérêts (dons, cadeaux, etc.) que cela leur procure. Analysée sous cette forme, nul ne peut déceler les espaces de liberté et de pouvoirs que s'offrent ces Maccube dans leur aliénation. Les Maccube comme les griots ont la possibilité de rehausser ou de « minimiser » un Toroodo en public. Les Maccube, dans leur posture d'aliénés, savent comment profiter de la situation des Toroobe pour les dépouiller. Un maccudo nous raconte que lors du baptême de son fils aîné avec sa seconde épouse, jusqu'à la veille de la cérémonie, il n'avait aucun sou, alors marchant nonchalamment vers la place du marché vers 18 heures, il tombe sur un groupe de cinq Toroobe très hautains et ils leur dit sachant que trois femmes assises sur la devanture d'une maison à proximité, pouvaient les entendre,

« *ha mes Toroobe, descendants des dignes nobles du Fouta, me voilà prosterné devant vous pour vous renouveler ma servitude...* » il s'agenouille et l'un d'eux lui ordonna de se lever. Il continue « *me voilà dans l'incapacité d'honorer mon fils, c'est demain son baptême et je n'ai rien ...heureusement que je vous ai, vous, dignes petits fils de Almami...* ». Aussitôt les cinq lui promirent un mouton, du lait, de l'huile, du sucre, du riz et l'argent pour la boisson.

Cette façon de mettre les Toroobe « *le dos au mur* » seul un maccudo, qui, aux yeux de la société est « *un moins que rien* » peut le réussir ; n'est-ce pas alors une parcelle de liberté que peut s'offrir un maccudo à cause de sa condition sociale.

En outre, bien que la domination sociale soit régie par des mythes légitimateurs, cela n'empêche pas, qu'il existe dans chaque société des situations très favorables qui permettent aux dominés de réinterpréter les dispositions particulières pour en tirer le maximum pour eux-mêmes sans pour autant remettre en cause l'ordre établi.

Les gens racontent que les Subalbe à chaque fois qu'ils recevaient un affront de la part des Toroobe, ils psalmodiaient des invocations qui faisaient apparaître les caïmans qui les mangeaient subitement. Les Toroobe depuis lors craignent les Subalbe qui selon eux détiennent des pouvoirs mystiques inégalables.

Dans cette partie nous pouvons retenir que l'exercice du pouvoir dans la société halpulaar obéit à la stratification sociale. Les différentes formes de pouvoir découlent de la position des acteurs dans la structure sociale. Chaque catégorie sociale établit des règles de conduite et attribue à chaque sexe les attitudes et comportements attendus de lui en société. Dans ce cadre les activités socio économiques et culturelles s'inscrivent dans les mécanismes régis et contrôlés par la structure sociale d'appartenance, néanmoins les acteurs se fraient dans la limite du possible les stratégies de contournement des modèles prescrits.

**CHAPITRE IX: LES SOLIDARITES  
VILLAGEOISES COMME FORME DE  
RIPOSTE A LA CRISE ECONOMIQUE**

Dans ce chapitre, nous avons démontré comment la société halpulaar à l'instar des populations sénégalaises gère le quotidien à travers les formes de solidarité et d'entraide sociale. Selon le professeur Momar Coumba Diop<sup>249</sup>, les populations qui s'organisent au niveau local souhaitent avant tout améliorer leurs conditions de vie, particulièrement en empruntant « l'autre sentier », celui non balisé par l'Etat. Il ajoute que les associations formées à partir de lien communautaire ont pour but de réduire les écarts entre les individus et les pouvoirs institutionnalisés.

Les associations de Matam sont empreintes de l'environnement de crise économique qui a sévi après les crises de sécheresse. Elles se sont développées non seulement pour offrir aux paysans affaiblis par les politiques de l'Etat et en quête de meilleures conditions de vie une soupape de sécurité pour la production agricole, mais également pour la volonté des dirigeants qui habituellement tentent de construire dans leur lieu d'origine les bases d'une notabilité, susceptible d'être utilisée ensuite dans l'arène politique nationale (Diop, 2007). Il est évident que des ambitions soient souvent camouflées aux membres des dites associations. Ces associations de développement local, dans leur diversité, formalisées, non formalisées, groupements de femmes, de jeunes, tentent dans la majeure partie des cas d'offrir aux acteurs locaux, une autre voie du développement face aux méandres de la vie économique dans le Fouta. Elles offrent à leurs membres, les possibilités d'entretenir des formes des solidarités selon les objectifs poursuivis.

### **9.1. La solidarité et l'entraide à différentes échelles**

Les populations de la région ont longtemps connu et pratiqué la solidarité et l'entraide et ce bien avant les crises de sécheresse. Les échanges de produits agricoles, halieutiques, et pastoraux ont longtemps rythmé la vie des paysans du walo, du Diéri. En outre, les premières formes de solidarités villageoises ont commencé à travers les regroupements par classe d'âge ou gomou qui ont donné naissance aux associations villageoises représentées partout dans la région et qui ont des ramifications dans plusieurs pays de la sous-région, de l'Europe, des Etats Unis, etc.

Formelles ou non formelles, ces associations concourent toutes à la réalisation d'objectifs communs à savoir l'émancipation de leurs membres. A titre d'exemple, nous en citons quelques-uns pour mettre en exergue les services rendus aux membres. Toutefois il faut noter que ces ensembles répondent à la structuration de

---

<sup>249</sup> Momar-Coumba DIOP et Jean BENOIST, *L'Afrique des associations : Entre culture et développement*, Paris, Editions KARTHALA et CREPOS, 2007, p. 26.

la société Halpulaar. Par rapport à chaque catégorie sociale, le désir de se regrouper répond plus aux discriminations subies par ses membres ou à leurs aspirations collectives.

Au sein de chaque association ont lieu des dons et échanges en espèce ou en nature fixé et accepté par ses membres. Chaque membre dans l'association dispose d'un capital social qu'il compte valoriser dans la coopération. Utiliser la notion de capital social dans la compréhension des dynamiques associatives suppose que l'action sociale est orientée vers la poursuite d'une finalité, qui pour être atteinte nécessite la coopération entre les acteurs<sup>250</sup>.

### **9.1.1. Les associations de femmes**

Les premières formes de solidarités entre femmes sont créées depuis le plus bas âge où la fille Halpulaar, dans sa socialisation, intègre la notion de paire et de groupe d'âge. La notion de pair se définit en référence à la catégorie sociale d'appartenance avec laquelle elle doit entretenir des relations d'amitié et de compagnonnage. Quant à la classe d'âge, elle, fait référence aux filles de même génération avec qui elles peuvent se grouper, néanmoins, elles se différencient par la catégorie sociale. Les filles du même âge mais de catégorie sociale distincte peuvent se regrouper cependant chacune respecte sa position dans la hiérarchie sociale. Cette régulation sociale halpulaar est maintenue dans le temps et le non-respect entraîne une répression sociale sous forme de sanction de stigmatisations, de quolibets. L'intériorisation de ces normes favorise l'adhésion aux valeurs et attitudes qui rythment ces groupes empreints d'une domination sociale qui régule les rapports entre les membres.

Les groupements des femmes sont les prolongements de ces formes de socialisation qui définit pour chaque membre une position en adéquation à une catégorie sociale. Bien que les groupements de femmes aient d'autres vocations et poursuivent un autre but, la compréhension des contraintes auxquelles ils sont confrontés, peut s'expliquer dans leur origine et dans leur structuration.

---

<sup>250</sup> Degenne et Forsé, Les réseaux sociaux, Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition, 2004.



### **9.1.2 Qu'est qui suscite le groupement des femmes ?**

Selon Mme O.T, pionnière dans lutte pour le mouvement féminin dans la région :

*Nous avons commencé à nous regrouper depuis 1975. Au début on n'avait pas de prétention politique ni syndicale, mais nous avons senti toutes, le besoin de nous rencontrer une fois par semaine selon les disponibilités des unes et des autres. C'était pour nous, une manière d'avoir un espace de détente après les durs labeurs de la journée. On n'était que des jeunes femmes qui vivaient souvent avec de belles familles trop exigeantes ou avec des maris trop sévères ou en émigration. En fait les espaces créés en ce moment, c'était surtout pour danser, chanter, mais finalement nous avons commencé par des cotisations que l'on donnait à tour de rôle à quelqu'une qui organisait une séance de danse chez elle. Presque dans tous les villages, il y avait un groupement de femmes similaire qui était créé pour se divertir.*

Le regroupement des femmes servait alors dans un premier temps à oublier leur lot de malheurs dans un climat d'obéissance passive ou elle devait subir toutes formes de violences de la part de l'époux ou de la belle famille sans broncher. Préparer et servir le repas, aider la belle famille dans les travaux champêtres, puiser de l'eau, ramasser du bois mort, plaire au mari même sous la contrainte, était le lot quotidien d'une femme rurale. Ceci peut expliquer pourquoi dans la vie rurale les femmes acceptaient volontiers la polygamie qui permettaient d'organiser et de répartir le travail entre coépouses<sup>251</sup>.

Ainsi les femmes recherchent dans le regroupement confort et sécurité mais aussi et surtout la possibilité de contourner la hiérarchie sociale très forte, entravant leur épanouissement. Tant que ce sont des regroupements de femmes, les belles familles sont moins réticentes. Dans la hiérarchie sociale, les femmes subissent non seulement une division des tâches qui les maintiennent dans la sphère domestique, mais en plus, elles subissent une classification sociale selon des critères d'évaluation internes à chaque groupe et différents entre eux. Les valeurs sociales, les attitudes sont sous le contrôle des maris qui les manipulent et les traduisent selon leur

---

<sup>251</sup> C. Coquery- Vidrivitch, Les africaines, histoire des femmes noires du XIXème au XXème siècle, Editions Desjonquières, Paris, 1994.

volonté, laissant la femme sans liberté de décider pour elle-même sans pourtant remplir toutes leurs obligations d'hommes : assurer tous les besoins de la femme.

Ces regroupements les femmes ont cherché à combler leur besoin de survie à travers la pratique de tontines orientées vers l'échange de produit et plus tard des cotisations journalières qu'elles utilisaient pour acquérir du matériel.

### **9.1.3. Les tontines de femmes**

Elles sont des instances de solidarité entre les femmes d'un même village ou d'une même concession pour contrecarrer les manquements aux devoirs d'un mari pourvoyeur de ressources et poursuivi par la crise économique, ou les retards de mandats des émigrés. Les hommes, du fait de la crise économique des années 80, à la suite de la sécheresse n'ont pas su assumer convenablement leur rôle, alors la tontine a été utilisée par les femmes pour prendre en charge les besoins des ménages ruraux.

Pour comprendre comment se développe une société, il faut apprendre à connaître la formation des règles qui président aux comportements de ses membres. Dans la société Halpulaar, l'incapacité d'un homme à prendre en charge les besoins financiers de son ménage ne lui fait pas perdre son autorité. Même si financièrement il est dominé par la femme, celle-ci ne voudrait en aucun cas le manifester aux yeux de la société. La domination masculine est si forte que les femmes se retrouvant chef de ménage de fait, cherchent toujours la couverture d'un homme, pour assurer l'autorité.

En général, les tontines regroupent des femmes de même âge mariées ou non autour d'un objectif commun, soit l'acquisition d'ustensile de cuisine, de drap ou d'échange de produits. Les femmes se lient aussi par binôme et chacune entretient avec l'autre un lien de solidarité qui, fait que si l'une d'elle reçoit, l'autre lui prépare un cadeau où elle peut dépenser toutes ses économies. Quand c'est le tour de l'autre binôme, celle ayant reçu en premier lieu double la mise afin de montrer sa générosité au groupe. A travers ce jeu de binôme, se créent souvent des relations amicales très profondes parce que chacune d'entre elles va entretenir la relation créée au-delà du groupe.

Les membres d'une même tontine peuvent s'engager aussi à donner chacune des denrées alimentaires quand l'une d'entre elle doit recevoir. Par exemple pendant notre séjour, la femme d'un chef de ménage a reçu chez elle toutes les femmes de son âge dans le village. Elles lui ont apporté chacune un litre d'huile et un

kilogramme de sucre. Elle s'est retrouvée avec cinquante (50) litre d'huile et cinquante kilogrammes (50) de sucre. Après le départ de ses amies, elle prend cinq litres d'huile et trois kilogrammes de sucre qu'elle distribue dans la concession et elle nous dit :

*Ici, les gens te regardent quand tu reçois ta mise, si tu ne leur donnes pas, ils te traiteront de pingre, alors que moi j'ai cotisé normalement grâce à mon fils émigré qui m'envoie chaque mois 10000 F ; avant de commencer je l'ai consulté et il a accepté et depuis je ne manque à aucune de mes cotisations. Ce que je viens de recevoir va me tenir quelque temps, mon mari n'a que son périmètre de riz et moi je m'occupe du reste. Heureusement que mon fils nous vient beaucoup en aide.*

En dehors de la richesse de la mise et de son utilité pour le ménage, ces échanges que Mauss<sup>252</sup> appelle le système de « prestation totale » provoquent chez les membres le sentiment d'un grand honneur. Un honneur qui renvoie chez la personne qui reçoit, toute la fierté d'appartenir à une génération qui lui est reconnaissante. D'un commun accord, les membres d'une tontine peuvent décider de recevoir leur mise pendant les cérémonies familiales où tout leur lignage est présent et où les membres manifesteront à leur égard une forte reconnaissance qui fera d'elle une personne de référence. Symboliquement cela lui permettra de gagner beaucoup d'estime. Certaines tontines servent également à renforcer financièrement les membres pendant les cérémonies familiales, baptêmes, mariages, où ont lieu des échanges entre belles familles de l'épouse et de l'époux. Les sommes reçues, dans ce cas, servent à acheter du tissu ou des bijoux à distribuer aux belles familles. Les mises peuvent être constituées de tissus ou d'argent à donner à celle qui organise une cérémonie. En dehors des cadeaux faits aux belles familles, les femmes d'un même lignage peuvent échanger des dons lors de cérémonies dans une logique de valorisation sociale. Cependant les dons reçus seront obligatoirement rendus et celle qui retourne plus que ce qu'elle a reçu est considérée comme la plus généreuse. Et souvent les personnes qui reçoivent ces dons et qui n'ont pas la possibilité de restituer plus ou sinon la même chose sont calomniées.

---

<sup>252</sup> Marcel Mauss, Essai sur le Don, 1923-1924, Presse Universitaire de France, PARIS.

Les tontines peuvent se constituer, aussi, entre les membres d'un même lignage qui s'organisent pour recevoir selon une échéance bien déterminée les participants. L'échéance peut être fixée à un mois ou quinze jours selon la volonté des membres. Chaque unité familiale reçoit à tour de rôle les membres du lignage ou donne une contribution symbolique définie auparavant. Ces rencontres sont appelées « tour de famille », conçues pour raffermir les liens familiaux, elles sont devenues de véritables occasions de gaspillage et de manifestations ostentatoires. Chaque famille voulant démontrer sa réussite, fait appel même aux émigrés qui doivent obligatoirement envoyer une contribution pour « rehausser » leur image à l'égard de leur parent.

Au niveau des marchés les femmes s'organisent aussi en tontines pour manifester une forme de solidarité entre elles, une façon de se soutenir mutuellement quand les temps sont durs. Des cotisations mensuelles sont regroupées autour de la présidente appelée « mère » qui au bout de l'échéance tire au sort la personne devant recevoir la mise. La mise pouvant être une somme d'argent ou des ensembles de bracelet en or ou argent confectionnés chez un bijoutier proche avec qui elles peuvent assurer le contrôle de la commande. Le port de bijoux de valeur n'est pas donné à n'importe qui, seules certaines femmes d'émigrés pouvaient se le permettre avant. Les femmes d'émigrés établies à l'extérieur du Sénégal avec leur mari, lors de leur passage dans les villages se « flanquaient » d'or de la tête au pied pour montrer leur réussite économique. Les femmes matamoises grâce à leurs tontines et leurs formes de solidarité sont en mesure de répondre à « l'insolence » de ces « diontados » (fortunées) en leur signifiant qu'elles n'ont plus rien à leur envier. La modernité des bijoutiers de la région grâce à leur ouverture au monde leur permet de faire des chefs d'œuvre qui font la fierté des femmes Halpulaar, qui aiment bien se parer comme des reines. Il faut relever que les premiers émigrés de la région se sont surtout orientés dans la recherche et le commerce du diamant et de l'or en Afrique Centrale notamment au Congo Brazzaville, au Zaïre, etc. Ces anciens émigrés se sont installés à leur retour dans la commune de Ourossogui où ils gèrent pratiquement tous les réseaux commerciaux d'or, d'argent, à travers le monde.

La confection de bijoux de valeur dans la région se détermine par la constitution d'une épargne suffisante et les femmes mettent tous les atouts de leur côtés afin d'être fidèles à la tradition matamoise : une femme qui se distingue doit être bien parée.

#### 9.1.4. Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)

Les groupements de promotion féminine sont des instances structurées à différentes échelles village, communauté rurale, région et nationale. Ils ont été créés pour répondre aux préoccupations des femmes dans leur volonté de se regrouper pour réaliser des activités de production agricole et non agricole. Les premières GPF ont été créées par le parti Socialiste pour organiser les femmes autour d'activités d'animation vers les années 80, ils ont progressé au cours des années pour devenir de véritables interlocuteurs aux programmes de développement à savoir les projets et ONG. Leur ambition est de faciliter à leurs membres un meilleur accès aux facteurs productifs surtout dans une zone où la catégorisation sociale ne leur laisse aucune chance de bénéficier de privilèges au même titre que les hommes. Le rôle des femmes dans le complément du vivrier est incontestable, cependant, leur accès aux facteurs de production sont conditionnés par une idéologie sociale du permis ou de l'interdit. Cette situation limite les rôles des femmes dans l'activité de production au seul travail de l'exploitation familiale. Avec les programmes et projets de développement, les femmes Halpulaar ont reçu des financements de périmètres de maraichage vers les années 85 et 86, cependant les sites octroyés par les hommes étaient soit très loin des villages ou étaient sur les terres trop dures et où la perméabilité du sol ne permettait pas de meilleurs rendements. Certains périmètres aménagés sur le Diéri dépendant des forages dont les hommes contrôlaient la gestion et arrêtaient l'approvisionnement en eau selon leur humeur alors que les spéculations mises en culture n'avaient pas bouclé leur cycle végétatif.

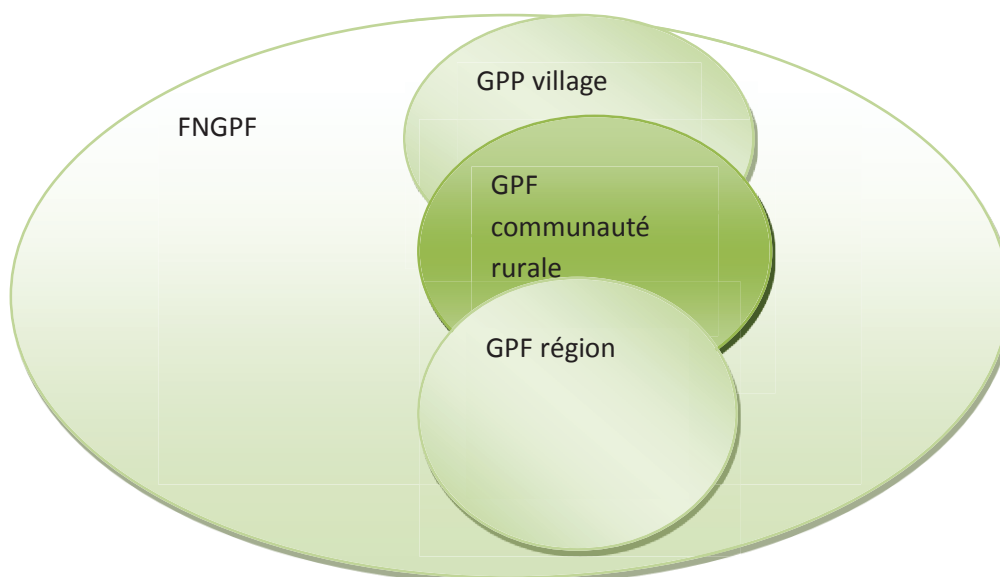
Les groupements de femmes comme partout au Sénégal reposent sur des réseaux d'entraide traditionnels (comme le gomou), néanmoins d'autres ne sont créés que pour capter les financements extérieurs ou pour permettre la promotion politique de certaines de leurs membres<sup>253</sup>.

Les GPF permettent à la femme rurale qui ne peut s'exprimer dans les hiérarchies locales de gagner une place dans les instances formelles au même titre que les hommes. Dans ces cadres avec l'appui des programmes de développement les femmes revendiquent leurs droits en matière de maîtrise et de contrôle des ressources dans le cadre d'une meilleure amélioration technique des compétences.

---

<sup>253</sup> Isabelle GUERIN (1996). Epargne crédit en milieu rural : méthodologie d'intervention, l'exemple de l'Ouest-Cameroun, mémoire de DEA, Faculté de Sciences Economiques, Université Lyon 2, 288 p.

**Schéma 3** : Représentation territoriale des Groupements de Promotion Féminine (GPF)



Au niveau local, le GPF regroupe toutes les femmes du village désireuses d'entreprendre des activités génératrices de revenus. Les GPF villages sont représentés au niveau des communautés rurales qui à leur tour délèguent des membres dans les instances faïtières régionales. Toutes les initiatives de développement des femmes sont portées par les faïtières régionales qui revendiquent leur participation dans tous les processus locaux de prise de décision. Malheureusement, une fois élues au niveau de la Fédération Nationale des GPF (FNGPF), les délégués ne défendent plus les intérêts des instances légitimatrices mais sont mues par des querelles de positionnement pour conserver leurs avantages.

Plus conscientes des limites de GPF à ne pouvoir livrer des prestations payantes, la plupart d'entre elles ont constitué parallèlement un Groupement D'Intérêt Economique (GIE). Les GIE permettent aux GPF de mener des activités génératrices de revenus.

Cependant le dynamisme du groupement féminin dépend du charisme et de la personnalité de la présidente (Guérin, 2003). Dans les villages du Walo où la hiérarchie de classe est encore dominante, les présidentes de groupement dont la plupart sont analphabètes limitent les possibilités du groupement à tisser des

partenariats avec l'extérieur. Leur leadership est souvent contesté par les femmes dans des cadres restreints qui n'aboutissent jamais au changement. Alors que dans les groupements du Diéri, du ferlo et même dans certains du Walo, les femmes plus conscientes des enjeux du développement placent les politiciennes à la présidence pour bénéficier de leurs relations avec les partenaires économiques. Toutefois, les tendances politiques et les querelles de position minent les groupements féminins.

#### **9.1.5. L'idéologie locale ou sociale: un frein au développement des collectifs de femmes.**

Dans toute la société matamoise, l'idéologie sociale est dominée par la classe des Toroobe qui règnent à côté des peulh, toutes les autres classes leur doivent reconnaissance et loyauté. La formation des groupements de femme n'a pas échappé à cette idéologie dans la mesure où les présidentes ou les personnes dirigeantes sont choisies dans la classe des Toroobe. Si les personnes choisies avaient les compétences nécessaires pour manager un groupement le problème se poserait moins, cependant la plus part des présidentes rencontrées nous disent :

*Vous savez quand des personnes se réunissent et décident de vous porter à la tête de leur groupement, le bon sens vous interdit de dire non. En général, on demande un conseil ou la permission au mari qui souvent donne son acceptation, car présider un groupement est un honneur qui ne peut se refuser.*

A ce niveau, il faut reconnaître que la constitution des groupements féminins est fortement empreinte des logiques sociales de solidarité fondées sur les classes d'âge et les groupes ethniques qui préexistent dans les dynamiques traditionnelles comme le goumou. Dans ces logiques traditionnelles de mobilisation communautaire les positions des unes et des autres dans ces groupes sont déterminées par leur rang social. La structuration des GPF est alors fortement influencée par les positions sociales de ses membres, ce qui explique d'ailleurs les difficultés de révoquer les présidentes en cas de manquement dans la mesure où les recompositions identitaires sont presque impossibles, parallèlement la mobilité des positions de présidentes sont aussi inamovibles. Selon Olivier de Sardan (1995) le « développement » n'est qu'une forme du changement social et ne peut être

appréhendé isolément. Dès lors l'analyse des actions de développement et des réactions populaires à ces actions ne peut être disjointe de l'étude des dynamiques locales, des processus endogènes, ou des processus « informels » de changement. Si dans les règles de bonne gouvernance, le renouvellement des instances des associations est un critère de performance, dans les GPF de la région de Matam, elle a une autre signification : la destitution ou la remise en cause de l'autorité d'une Toroodo ou de l'ordre social. Cet état de fait explique en grande partie pourquoi, les présidentes de groupement ou même d'association, une fois élues conservent leur poste jusqu'à leur mort ou qu'elles décident elles-mêmes de leur remplacement lorsqu'elles le souhaitent.

En outre quand le symbolique prend le dessus sur l'économique, autrement dit quand la progression des GPF est limitée dans le temps par des léthargies qui ont comme nom le blocage d'une des parties de groupement et que les fonctions associatives ne sont pas séparées des fonctions sociales, le groupement est bloqué sur le plan opérationnel.

Par exemple dans un des villages de notre zone d'intervention, la trésorière du groupement confiait les finances à son mari en qui elle avait confiance, cette situation arrangeait aussi toutes les membres tant qu'il y avait pas d'anomalie. Mais il s'est trouvé que ce dernier, riche commerçant, qui jouait bien son rôle au début s'est retrouvé dans des difficultés financières et a tiré sur la caisse des dames pour payer ses dettes. Entre temps les dames ont voulu mené une séance de teinture et la trésorière était incapable de rassembler leurs finances car son mari avait tout dépensé. La présidente du groupement s'est plainte à nous en nous demandant en ces termes :

*Je suis venue vous voir pour que vous interveniez auprès de ce monsieur, nous, on ne peut pas le faire parce qu'il risque de répudier sa femme. La trésorière nous a tellement fait courir parce qu'elle ne voulait pas qu'on sache que son mari a « mangé » l'argent. Nous sommes toutes des parents et ce qui lui arrive aujourd'hui peut nous arriver demain, et nous ne voulons pas que pour des histoires d'argent son mariage se casse. Alors nous voudrions que vous venez parler au mari pour qu'il nous rende notre argent, sa femme est très honnête, c'est lui qui n'est pas bon...*



A ce genre de situations nous montrons toujours notre neutralité, l'encadrement des groupements et des associations n'implique pas une ingérence dans les affaires sociales. Si des remontrances doivent être faites à l'endroit de membres fautives, les instances dirigeantes sont appelées à prendre elles-mêmes leurs responsabilités. Dans les principales contraintes que nous rencontrons dans l'accompagnement des groupements figurent une grande partie leur difficulté de séparation des sphères de production et de reproduction. Dans leur souci de faire plaisir aux membres de leur lignage, de leur communauté, les membres de groupement taisent souvent les agissements contradictoires aux bonnes règles de la déontologie, ce qui ne milite pas à une bonne progression démocratique des groupements de femmes.

Dans l'espace régionale, les GPF sont encadrés par les services déconcentrés de l'Etat en charge de la question familiale à savoir le service régional du développement communautaire, de l'action sociale, de la micro finance. Malheureusement ces services n'ont pas les moyens nécessaires pour prendre en charge la préoccupation des femmes à savoir le renforcement de capacités, l'encadrement rapproché, etc. Néanmoins s'ils s'appuient sur les programmes de lutte contre la pauvreté, des partenaires au développement. Malgré leur intervention, les GPF de la région de Matam souffrent du manque de leadership, du vieillissement des instances dirigeantes, de la lutte de positionnement, de non transparence et non respects des textes et règlement intérieur. Toutefois les groupements de femmes sont maintenus grâce à l'action des associations d'émigrés qui dans leur souci de développer leur localité envoient des fonds à chaque fois que des appels leur sont lancés pour la constitution d'une contrepartie à un projet ou en cas de mobilisation demandant des moyens conséquents.

## **9.2. Les associations de jeunes**

Elles s'activent pour la plupart dans des activités récréatives comme le sport et dans le développement villageois. Inscrites dans les mêmes logiques traditionnelles et communautaires que les GPF, elles sont constituées par tous les jeunes du village. Cependant la notion de jeunes est très élastique chez les halpulaar. Les associations de jeunes que nous avons rencontrés dans les villages cibles de l'enquête regroupent des jeunes de 18 à 60 ans.

Il convient cependant de s'interroger sur les limites de l'âge de la jeunesse en milieu rural. La jeunesse, c'est la population non adulte généralement de moins de 25 ans et pouvant aller jusqu'à 40 ans. Le terme jeunesse peut aussi désigner l'aspect corporel, tout comme l'état des facultés intellectuelles d'une personne. Cette dernière définition semble la plus adéquate au contexte matamois. Les jeunes de Matam ont plus de 60 ans. Pourtant dans la législation sénégalaise les jeunes sont compris entre 18 et 35 ans ; la vieillesse des associations de jeunes Halpulaar est plus apparente dans les instances dirigeantes où les membres n'ont jamais été renouvelés. Cette situation tire ses explications dans les conduites profondes de la hiérarchie sociale qui prédéterminent les comportements attendus de chaque classe sociale. Si les Toroobe sont toujours à la tête des regroupements sociaux, les assimiler à ces structures n'est – il pas une forme de blocage dont se ne rendent pas compte les membres au départ. La notion de classe ou de castes est trop déterminante dans la mise en place de ces associations de telles sortes que changer la présidence peut être une entreprise très difficile. Seuls les présidents en émigration peuvent se passer de la direction de l'association de leur propre gré. Dans certains cas aussi, les membres peuvent se passer de classe ou de caste et choisir une personne très influente du village à travers laquelle ils attendent la facilité de connexion à des réseaux ou créneaux très porteurs pour les villages. Toutefois, quelle que soit la catégorie sociale du président, le renouvellement des instances semble ne pas répondre à l'histoire Halpulaar. Le président de l'association de jeune de Dondou, dans le Dandé Mayo (village riverain du fleuve) a cinquante ans, il a été le président depuis les années 80, malgré qu'il ait fait plus de dix ans à l'extérieur du Sénégal. Un membre de l'association nous révèle :

*Il a conduit l'association de main de maitre, même à distance, il a orienté toutes les actions de développement des émigrés vers le village, nous lui en sommes très reconnaissants. Il est revenu car son père était malade il devait s'occuper de ses terres, mais est encore plus utile avec le village, car il sert de relais aux organismes et projets de développement de la région. Le village reçoit tout, grâce à lui. Est-ce qu'il y a que quelqu'un de plus dégourdi que lui dans le village, non, apparemment.*

Toutefois les associations de jeunes jouent un rôle très déterminant dans la marche des villages, sur le plan socioéducatif, socio culturel et socioéconomique. Ils constituent les interfaces directes avec les associations de ressortissants établis à l'étranger. Les associations d'émigrés ont besoin de représentants au niveau des villages pour mener leurs actions de développement qui n'auront aucune incidence économique et sociale qu'il n'y a pas de maîtres d'œuvre et de suivi au niveau local.

### **9.3. Les associations d'hommes**

Celles que nous avons le plus relevé sont les associations d'usagers de PIV (périmètres irrigués villageois), de forages, sinon, les seules que nous avons repéré sont religieuses ou culturelles. Les groupements exclusifs d'hommes sont ceux qui les réunissent au tour du thé ou de la religion.

Les regroupements autour du thé sont les prolongements des formes de solidarité villageoises entre les classes d'âges. En général, les hommes qui ont partagé les mêmes gomou se retrouvent autour du thé à une seule différence que les échéances sont fixées d'un commun accord avec les membres, contrairement au gomou qui réunit ses membres tous les jours. Bien que les hommes veuillent faire du tour de thé une occasion de se rencontrer selon les échéances et d'échanger sur les actualités dans le village ou de la région, leurs femmes transforment ces événements en de véritables festins où le manger et la boisson s'offrent à volonté. A chaque fois que les femmes se saisissent de moments simples de rencontres entre les hommes, elles en font des lieux de manifestation de leur réussite sociale, même si les hommes interdisent ces actions. Elles trouvent toujours le déclic nécessaire pour étaler toute leur volonté de bien faire même si cela offense les plus démunies qui ne peuvent pas s'offrir le luxe d'organiser à leur tour des instants semblables. Partout où les hommes se regroupent pour partager des instants de convivialité, s'ils ne prennent des résolutions, les femmes les transforment en des espaces de manifestations ostentatoires. Tous les prétextes sont bons pour les coépouses de montrer leur contribution à la rencontre organisée par le mari aux yeux de la communauté.

Le « daka » (séance de prière et psalmodie à Dieu et à son prophète Mohamed (PSL)) constitue le seul regroupement des hommes où les femmes ne peuvent intervenir sur quoi que ce soit. D'ailleurs la « daka » a lieu dans une autre région

(Kolda) au Sénégal et regroupe toute la communauté Halpulaar du Sénégal et des pays voisins.

#### **9.4. Les groupements mixtes**

Hommes et femmes se retrouvent dans des associations mixtes comme les GIE (groupement d'intérêt économique) de PIV (périmètres irrigués villageois), les associations villageoises, les filaires de produits agricoles comme le maïs, les fédérations de GIE, les comités des gestions de forage, de poste de santé, de caisse d'épargne et de crédit.

##### **9.4.1. Les associations villageoises comme relais de la solidarité des émigrés**

Daum (1993) écrit à propos des associations d'émigrés de la vallée du fleuve Sénégal :

*L'un des paradoxes dans l'histoire de l'immigration des ressortissants d'Afrique Noire en France est leur contribution au développement de leurs pays d'origine. Démunis, ils sont venus chercher du bien-être et du travail en France ; altruistes, ils sont aujourd'hui de véritables agents de développement grâce à leurs transferts de fonds, aides aux familles restées au pays, divers investissements et réalisations effectués au village. Mieux, pour coordonner, affiner et canaliser leurs projets, la plupart d'entre eux ont constitué des associations selon leur village d'origine et financent de véritables projets de développement : construction d'une école, d'un centre de santé, d'un périmètre irrigué, d'une mosquée,..., de microprojets tellement indispensables aux villages que ces associations deviennent de véritables partenaires de la coopération internationale. Pourtant, de ces associations et de leurs réalisations, les médias ne parlent pas ou très peu.*

Comme nous l'avons vu dans les précédents chapitres, les ressortissants de la vallée du fleuve Sénégal et particulièrement ceux de la région de Matam, quelque soit la durée de leur séjour à l'étranger entretiennent avec les villages d'origine un lien social très fort. Ce lien qui est le fondement même de leur mobilité est vécu comme un contrat social dont le manque d'engagement ne lui garantit pas une insertion immédiate dans sa société d'origine. La dilatation du lien social sur plusieurs espaces, tant sur la durée que sur les lieux ne dilue jamais la quintessence

de son pouvoir sur le Halpulaar. La fierté d'un Halpulaar se mesure dans la fidélisation de ses rapports sociaux avec sa patrie; dès lors la réussite économique d'un ressortissant d'un village fait honneur à toute sa communauté. Pour rendre à la communauté sa reconnaissance, les émigrés Halpulaar sont prêts à élaborer toutes les initiatives pour venir en aide à leurs parents restés dépendants des politiques étatiques qui semblaient oublier l'actuelle région de Matam, un ancien département de la région de Saint Louis. Les projets des émigrés quelque soit le lieu d'accueil tournent autour de construction de mosquées, de postes de santé, d'infrastructures publiques, etc. Dans le tableau suivant sont représentés les projets d'émigrés recensés par DAUM en France.

**Tableau 43** : Les projets des associations d'immigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France

Types de projets	Nombre de projets	%	Coût (en million de Francs)	%
Mosquée	41	12.3	8	18.5
<b>alimentation en eau potable</b>	57	20.9	3.5	25.3
<b>Santé</b>	70	16.5	11	16.5
<b>Education</b>	55	18.6	7.2	16.1
<b>Consommation</b>	62	17	7	8
<b>Agriculture</b>	24	7.2	2.3	5.3
<b>Autres</b>	25	7.5	4.5	10.3
<b>Totaux</b>	<b>334</b>	<b>100</b>	<b>43.5</b>	<b>100</b>

Daum, 1993, pp. 44-45 cité par Guillaume Lanly

Néanmoins quel que soit le pays ou le continent d'accueil, les associations d'émigrés concourent à la réalisation des mêmes objectifs à savoir l'amélioration des conditions de vie des populations restées au village et le maintien du lien social. Ces structures

sont représentées dans les pays d'accueil par des associations villageoises qui ont des démembrements au niveau national.

Dans deux des trois villages de l'échantillon, il existe des associations d'émigrés très utiles aux problèmes sociétaux. Par exemple dans le village Bokidiawé Soninké, l'association d'émigrés du village est à l'origine de la mise en place de plusieurs infrastructures sociales à savoir la Poste vers les années 80.

En effet du fait de l'éloignement du village de 15 km de la Poste de Thilogne ou 45 km de la poste de Matam, les ressortissants du village réagissent pour épargner leurs parents des déplacements pour la réception des mandats, car le village étant une localité à forte migration presque tous les ménages ont un fils à l'étranger. En 1989, l'association pour le développement de Bokidiawé met en place une maternité pour prendre en charge le déplacement des femmes enceintes qui se faisait jusqu'à Oourossogui, localité distante de 40 km du village, avec tous les risques liés aux évacuations.

Ainsi, les associations de ressortissants d'émigrés, quel que soit le village d'origine ont été d'un grand apport avec la restructuration des rapports sociaux entre hommes et femmes. Les femmes sont impliquées dans les postes de responsabilités et concourent au même titre que les hommes au raffermissement des liens sociaux entre émigrés et villages d'origines.

#### **9.4.2. L'affirmation d'un leadership féminin**

L'apparition de femmes dans les instances de gouvernance est très timide bien qu'elle soit à encourager. A travers les dynamiques des associations de femmes ou de groupements mixtes ou groupements de PIV, les femmes émergent pour porter la voix de leurs consœurs jusqu'aux plus hautes instances communautaires ou régionales. Elles sont encouragées par les programmes de développement et les associations de ressortissants de villages qui leur donnent à travers des séances de renforcement de capacité les moyens de leur émancipation.

Les femmes matamoises dont les situations ont été, pendant très longtemps, influencées par les pesanteurs socio culturelles, qui constituaient des freins à leur épanouissement, s'arment de volonté et de détermination à travers la formation de groupements de base qui progressivement se ramifient jusqu'au régional et au national. L'accès des femmes aux postes politiques certes dépend de leur courage et de leur détermination, mais aussi, de la volonté des hommes qui veulent faire d'elles des compagnes politiques dans le seul but d'user de leur électorat. Conscientes,

maintenant, de leur poids politique, elles luttent pour leur promotion dans les instances dirigeantes des partis au niveau local et régional afin de contrecarrer les actions des hommes à vouloir les marginaliser. Les femmes sont confortées dans leur nouvelle posture par les objectifs du millénaire dont le numéro trois (3) est spécifiquement destiné à l'égalité des sexes et leur autonomisation. A travers cet objectif l'élimination du sexisme, la participation politique des femmes, sont des points essentiels pour leur autonomisation socio économique et socio politique. L'égalité des droits des femmes à travers leur accès aux facteurs de production et aux postes clés du développement local, est gage de leur responsabilisation politique et de la quête de voies pour l'amélioration de leur condition de vie et celles de leurs consœurs.

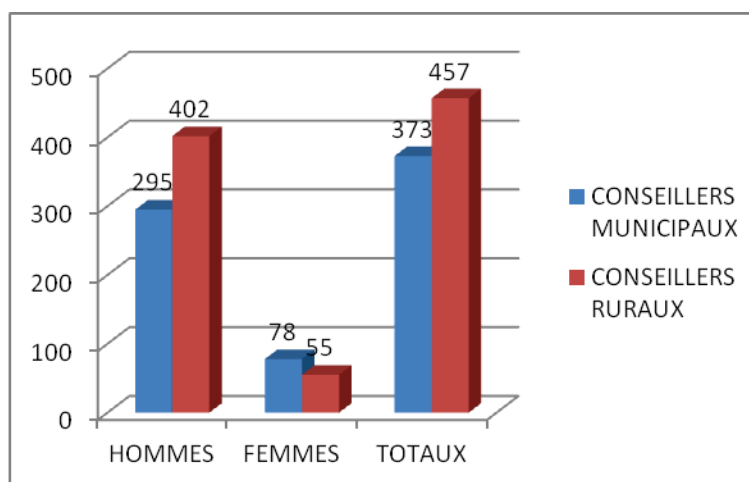
#### **9.4.3. Représentativité des hommes et des femmes au niveau des conseils municipaux et ruraux en 2011**

**Tableau 44** : représentation des conseillers municipaux selon le genre

GENRES	CONSEILLERS MUNICIPAUX	CONSEILLERS RURAUX	TOTAUX
HOMMES	295	402	697
FEMMES	78	55	133
TOTAUX	373	457	830

Malgré la supériorité numérique des femmes (52% de la population totale), les hommes sont plus représentés au niveau des collectivités locales que les femmes. Cette supériorité est plus marquée en zone rurale qu'en zone urbaine où les femmes commencent à s'affirmer de plus en plus et occupent le devant de la scène. Le sexe ratio de la population de conseillers municipaux est de 26/100 contre 14/100 sur la population de conseillers ruraux

**Graphique 18** : représentation des conseillers municipaux selon le genre

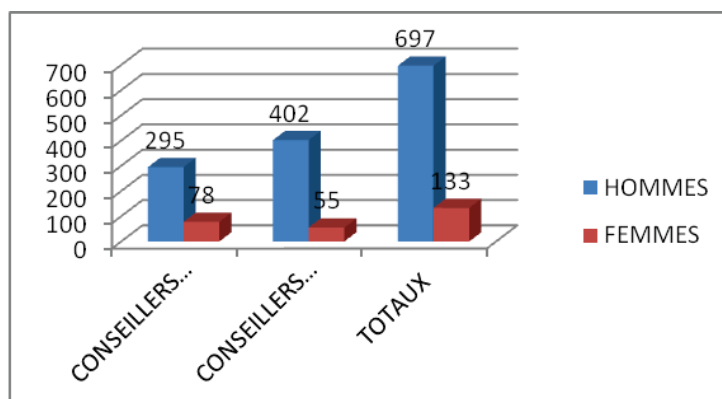


**Tableau 45** : représentant des conseillers municipaux selon le genre

ORDRE DE CL	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
<b>CONSEILLERS MUNICIPAUX</b>	295	78	373
<b>CONSEILLERS RURAUX</b>	402	55	457
TOTAUX	697	133	830

Les femmes conseillères municipales sont plus nombreuses que les femmes conseillères rurales malgré les possibilités plus nombreuses en milieu rural qu'en milieu urbain (457 postes contre 373) et la supériorité numérique des femmes plus marquée en zone rurale qu'en zone urbaine. Cependant des avancées significatives sont notées surtout dans le Ferlo où la CR de Lougré Thioly qui n'avait aucune femme durant la précédente législature se retrouve avec trois (3) femmes.

**Graphique 19** : représentation des hommes et des femmes dans les conseillers municipaux





## Conclusion de la troisième partie

Dans cette troisième partie scindée en deux sous parties, nous traitons de l'analyse sociologique des données d'enquête et de la question de revenus.

L'analyse sociologique des données a démontré que le contexte migratoire a été favorisé par les longues années de sécheresse et que la solidarité familiale a été mise en exergue pour décider des options stratégiques de survie familiale. Cette solidarité s'est manifestée à travers les moyens utilisés pour la migration à savoir l'aide familiale 27% des revenus du ménage témoigne suffisamment du rôle de la famille dans les stratégies migratoires. En outre, les migrants sont compris majoritairement dans la tranche d'âge 35 et 45 ans, constituant ainsi les bras valides de la région.

L'analyse de données qualitatives a révélé que l'organisation de la vie Halpulaar suit une logique identitaire très rigide que les retombées économiques très conséquentes ne sont pas en mesure de remettre en cause. Bien que la migration soit un fait social total qui touche toutes les logiques de mobilisation sociale, il n'en demeure pas moins vrai que le respect des normes hiérarchiques est une condition sine qua non d'être accepté et intégré.

En dernier lieu, l'analyse des revenus agricoles, extra agricoles et migratoires permet de retracer les systèmes de financement des ménages ruraux et d'évaluer les niveaux de performances des exploitations agricoles. La viabilité des exploitations agricoles est en partie liée aux systèmes de financement des ménages ruraux qui à leur tour dépendent des revenus migratoires. Si la vocation première des revenus migratoires était de venir en aide aux populations démunies, aujourd'hui ils contribuent au renforcement des inégalités sociales dans la vallée du fleuve Sénégal et particulièrement à Matam. En effet l'introduction de l'irrigation dans la région qui a bouleversé les systèmes de productions traditionnels est en voie d'être maintenue grâce à l'émigration, ainsi les ménages sans émigrés se trouvent dépourvus de moyens d'atténuation des chocs économiques et du désengagement du Gouvernement Sénégalais pour l'agriculture. Face à ce contexte, les stratégies initiées par les hommes et les femmes de la région émergent en tant que bouée sécuritaire à la crise économique grandissante mais aussi et surtout pour préserver une économie familiale forte. Parmi ces initiatives se distinguent celles portées par les femmes, qui malgré les pesanteurs socioéconomiques dont sont victimes ses

auteurs éclipsent leur statut de dépendance et les mettent au-devant de l'échiquier politico- économique et social.

## **CONCLUSION GENERALE**

Au terme de notre analyse et de l'interprétation des données d'enquête, nous sommes en mesure de conclure sur trois points à savoir :

- Les apports de la thèse dans l'évolution des systèmes de production dans un contexte de changement climatique et de migration
- La migration ne remet pas totalement en cause les rapports sociaux de sexe ?
- Les initiatives développées par les hommes et les femmes pour faire face à la crise ne permettent pas nécessairement une recomposition identitaire.

1/ Apport de la thèse sur l'évolution des systèmes de production.

Bien que nous ne soyons pas agronomes, nous avons essayé avec notre modeste compréhension du développement rural d'apporter notre compréhension à l'analyse des systèmes de production de la région.

Nous avons voulu utiliser l'analyse genre pour comprendre et expliquer l'enjeu du développement agricole et pastoral. Le genre nous le comprenons comme une dimension analytique des rapports sociaux de sexe qui nous permet d'avoir une meilleure compréhension des relations sociales des populations qui dépendent, se réfèrent et s'identifient à la même structure sociale. Les populations de la région de Matam ont leur propre représentation sociale du développement rural basé sur une organisation hiérarchique qui fixe les modalités de partage et de transmission des biens communautaires. Dès lors, nul ne peut comprendre la place des systèmes de production agricole dans les choix de développement sans se référer à la structure sociale qui guide leurs actes. Comprendre les changements intervenus dans les systèmes de production n'est intéressant que si nous pouvons comparer les systèmes modernes et traditionnels et voir dans quelle mesure la valeur ajoutée améliore les conditions de vie des populations. Toutefois dans l'analyse nous avons intégré un volet très important à savoir la hiérarchisation sociale, qui définit les modalités d'accès aux ressources productives comme la terre. Le système traditionnel permettait l'alternance saisonnière et spatiale pour la culture de différentes variétés et le maintien de la solidarité entre les différentes classes sociales Toroobe, maccube, peulh, pêcheurs. Entre ces différentes classes sociales les échanges de produits étaient fréquents sur le mil, le lait, le poisson, etc. La

migration saisonnière était bien intégrée dans le système qui ne demandait pas beaucoup de main d'œuvre agricole, une fois les opérations de semis lancées. Alors que, l'introduction de l'irrigation a non seulement diminué la disponibilité des terres, mais a introduit une nouvelle culture qui demandait un temps de présence beaucoup plus important et des coûts de productions plus élevés. L'analyse des systèmes de production dans le contexte des aménagements hydro agricoles n'a de sens pour nous que si elle nous permet de voir les changements induits par le nouveau système sur l'alternance des cultures traditionnelles, sur l'élevage, sur la pêche, etc. L'introduction de l'irrigation supposée conduire à une intensification de la production agricole dans la vallée a augmenté la main d'œuvre, l'emploi de quantité plus importante d'intrants, de pesticide et la prolifération des maladies hydriques. Les valeurs de la production ont certes augmenté par rapport au système traditionnel, cependant les producteurs trouvent qu'avec le système traditionnel, ils avaient plus de liberté de voyager et les coûts de la production étaient beaucoup plus faibles. Cette situation couplée au désengagement de l'Etat Sénégalais sur l'agriculture a fait que dans un contexte de sécheresse la seule alternative possible était la migration. Sur le plan social l'introduction de l'irrigation a avantagé les classes aux bas de l'échelle comme les Maccube qui ont acquis des droits fonciers qu'ils ne pouvaient pas imaginé avant. Toutefois les politiques gouvernementales sur l'accès au foncier ne privent aucune catégorie sociale, néanmoins des stéréotypes de genre existent toujours car les lois en vigueur sur le développement agricole ne prévoit ne prévoit aucune sanction au cas où les femmes sont lésées. Dans une société où l'accès aux ressources productives est refusé à certaines catégories sociales, notamment les femmes et que la pratique est ancrée dans une logique de dominance sociale intégrée dans toutes les attitudes et tous les comportements collectifs et individuels, s'interroger sur le développement agricole dans un contexte de migration revient à analyser toute la structure sociale. La migration entre comme élément du système de production agricole et renforce les inégalités sociales entre les ménages agricoles. Les inégalités sociales sont renforcées par les envois des revenus migratoires qui permettent aux ménages d'émigrés d'accéder facilement aux intrants agricoles et de garantir leur maintien dans les exploitations agricoles. Les ménages agricoles sans émigrés qui peinent à rembourser à temps les intrants agricoles sont exclus et remplacés par d'autres pour les campagnes en cause.

## ***2/ la migration remet-elle en cause les rapports sociaux de sexe ?***

La migration masculine internationale dans la région de Matam a propulsé les femmes dans les sphères productives. Les rôles sociaux des femmes selon les différentes catégories sont déterminés par leurs positions dans les hiérarchies sociales. Dans les ménages ruraux agricoles les femmes matamoises sont des piliers très importants qui jouent toutes les partitions possibles pour le bien être des membres. En période de crise les femmes se constituent en bouée de sauvetage pour tous les membres. Dans les hiérarchies sociales bien qu'elles soient privées d'accès aux ressources productives, les femmes de la région ont su à travers leurs activités informelles se frayer un chemin pour asseoir une économie familiale stable. L'articulation des sphères productives et reproductives s'est opérée grâce à leur rôle de « femmes nourricières » qui leur ouvre les voies de la recherche de subsides pour nourrir la famille. Bien que la société ne soit pas trop favorable aux déplacements des femmes surtout mariées, elles ont su avec leur détermination supporter les charges du ménage, quand les hommes sont poursuivis par la récession économique, la retraite ou le chômage, voyager entre différents espace pour assurer le besoin vivrier.

Toutefois, il faut relever que la domination sociale chez les Halpulaar est symbolisée par l'hégémonie de classe, de sexe et d'âge, à ce niveau les rapports de sexe ne constituent qu'une partie qui ne permet pas d'avoir une bonne lisibilité du phénomène total. Dans ce cadre, nous avons analysé la situation des classes sociales pour comprendre comment la migration pouvait influencer sur le statut social. Ainsi nous avons vu que les Maccube, non seulement n'accédaient pas aux terres dans les systèmes de production traditionnels et que grâce à l'introduction de l'irrigation avec les mesures gouvernementales, ils ont pu acquérir ce droit. Cependant, les Maccube aussi, font partie des premiers migrants de la vallée car avec l'absence de couverture sécuritaire pendant la sécheresse, ils sont sortis de la vallée. En outre la démocratisation de l'accès à la terre a défait les liens qui les liaient avec la classe Toroobe qui a toujours entretenu une relation particulière avec la terre. En effet les Toroobe ont toujours maintenu leur domination sociale grâce à la terre qu'ils distribuaient à qui ils voulaient, obligeant les Maccube à rester sous leur dépendance. Néanmoins, avec les aménagements hydro agricoles des programmes et projets de la région appliquant les directives du plan directeur de la rive gauche tous les ménages ruraux, dirigés par un homme, une femme, un jeune, un

handicapé, un maccudo, accèdent au même titre aux périmètres irrigués villageois mis en place. Cette démocratisation de l'accès à la terre a été la voie de salut des Maccube et des femmes pour leur indépendance, même si symboliquement la domination existe toujours. En plus de leur accès aux terres aménagées par l'Etat, les Maccube ont acquis avec la migration une indépendance économique et les possibilités de payer la terre comme propriété individuelle.

La position de jeunes est transversale dans toutes les échelles, seulement les statuts des femmes et ceux des Maccube ont été les plus délicats pour l'accès aux ressources productives. Dorénavant, il leur est possible d'accéder à la terre et aux opportunités de la société, cependant une réserve est faite sur le plan social où leur nouvelle contribution économique n'a aucune signification et ne permet pas l'accès à la mobilité de statut. « *Le Maccudo, avec des milliards reste Maccudo* » nous confie un chef de ménage à Loumboul. De même que pour les femmes, leur position sociale dans le ménage qu'elles renforcent et matérialisent par leur souci de prendre en charge tous les besoins alimentaires, vestimentaires, éducatifs, sanitaires, se déprécient face aux pouvoirs des hommes. Ceci s'explique du fait que le groupe social des femmes n'est pas homogène, il est divisé par des clivages et des rivalités qui remettent en cause les efforts déployés pour le ménage. Les femmes sont méchantes entre elles, se créent des situations de tension et de division, à chaque fois qu'elles sont investies de pouvoir par leur position sociale de belles mères ou belles sœurs, elles mettent la pression sur celles qui sont sous leur dépendance. La division du groupe des femmes est surtout accentuée par la migration des hommes. La migration des hommes renforce le pouvoir de certaines femmes (belles-mères, belles sœurs) investies cheffes de ménage sur les épouses ou enfants de l'émigré. Cette division des femmes renforcent le pouvoir des hommes à qui revient en dernier recours le droit d'arbitrage.

La polygamie utilisée autrefois par les hommes pour amoindrir les coûts de la main d'œuvre agricole, est devenue source de conflit dans la société car les femmes ne se supportent plus et chacune tente de poser des actes qui conduiraient à la répudiation de l'autre. Comment donc s'attendre à ce niveau un changement statutaire dans la mesure où la référence est toujours faite à l'homme en cas de conflit ou de prise de décision importante ? La contestation du pouvoir masculin risque de ne pas voir le jour dans la mesure où, même avec une position économique importante, la soumission de la femme à l'homme est une valeur symbolique qui peut lui conférer

de l'estime en société. Une femme, seule, sous aucune dépendance masculine (mari, fils, frère ou cousin) est considérée en société halpulaar comme une femme « facile ».

En outre les femmes d'émigrés cheffes de ménages de facto, au retour du mari se remettent sous l'autorité du mari.

Toutefois l'introduction de la technologie comme la téléphonie mobile qui facilite le contact avec des émigrés avec leur famille a beaucoup joué sur l'amélioration des relations de couple. Elle a considérablement rapproché les territoires d'origine et d'accueil des émigrés. Les femmes d'émigrés n'ont plus besoin de s'humilier devant la belle famille pour recourir à une autorisation de sortie. Le poids des belles-mères sur les belles filles s'amoindrit avec l'avènement du téléphone portable car elles n'ont plus les possibilités de filtrer ou de juger de l'opportunité de transmettre les appels. Les belles filles détiennent leur téléphone portable et communiquent librement avec les maris à l'étranger. Bien sûr, cela crée des scissions entre les belles-mères et leurs fils et aboutit souvent à l'éclatement de la famille traditionnelle.

En outre avec les caméras et caméscopes les événements familiaux très importants (le mariage de l'émigré, la célébration de la naissance d'un fils, les cérémonies religieuses, etc.) sont suivis depuis l'étranger par l'émigré.

### ***3/ Les initiatives développées par les hommes et les femmes pour faire face à la crise permettent-elles une recomposition identitaire ?***

Face à la crise économique et à l'émigration des hommes de la région de Matam, les populations restées sur place, ont développé des activités génératrices de revenus. Cependant l'organisation sociale de la société Halpulaar très rigide a déjà défini les rôles et comportements liés à chaque catégorie sociale. Les femmes halpulaar longtemps assignées dans l'intimité de l'univers domestique, font actuellement face aux espaces masculins suite à l'incapacité des maris de soutenir l'économie des ménages. Leur rôle de femmes mères, sœurs, belles sœurs est lié aux activités à développer dans le cadre de leur contribution au ménage. En plus des activités réalisées dans l'exploitation agricole, elles assurent toutes les tâches non mécanisées, répétitives et prenant beaucoup plus de temps où elles essaient de combiner la culture de mil au maraichage afin de combler le déficit céréalier et légumineux de la famille. Ces initiatives féminines leur ont facilité les déplacements sur des lieux jamais investis auparavant mais ne se sont pas accompagnées d'une reconnaissance de leur contribution économique. Bien que certains hommes dont



leurs maris reconnaissent leur valeur économique et sociale dans les stratégies de sortie de crise, elles n'acquièrent pas pour autant une valorisation de leur statut social.

Cependant elles ont pu acquérir des compétences grâce aux programmes de formation organisés par les programmes et projets de la région. Ces compétences leur ouvrent la porte à la créativité et à l'entrepreneuriat à travers la constitution de mouvements féminins forts.

Même si elles ont su préserver l'honneur des maris émigrés poursuivis par la crise économique elles restent sous la dépendance ou le contrôle de leur mari ou d'une tierce personne choisie dans la famille pour jouer ce rôle. Les émigrés ou les « absents présents » contrôlent à distance les initiatives développées par les femmes et « récupèrent » à leur retour les durs labeurs supportées par ces dernières pour subvenir aux besoins des ménages.

## Références bibliographiques

### Ouvrages

1. Bawin-Legros Bernadette, (1996) avec la collaboration de Jean-François Strassen « *Sociologie de la famille, le lien familial sous question* » De Broek et Larcier s.a., « Ouverture sociologique, Pris Bruxelles, 192 pages.
2. Boserup Ester, (1970), *La femme face au développement économique*, PUF sociologie d'aujourd'hui, 315 pages.
3. Bredeloup Sylvie, (2007), *La Diaspora du fleuve Sénégal, sociologie des migrations africaines*, presse universitaire du Mirail, IRD Editions, 300 pages.
4. Chapuis Robert et Mille Patrick, (2001), *Systèmes et espaces agricoles dans le monde*, Edition Armand Colin, 309 pages.
5. Crozier Michel, (1981), *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Editions du Seuil; Première édition parue en 1977, dans la collection Sociologie politique.
6. Daum Christophe, (1993), *Quand les immigrés construisent leur pays*, Paris : Editions l'Harmattan, 208 pages.
7. Degenne et Forsé, (2004), *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition.
8. Delville P. Lavigne, (1991), *La rizière et la valise. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, GRET, 231 pages.
9. De Tocqueville Alexis, (1981), *De la démocratie en Amérique*, deuxième partie, GF Flammarion, Paris, 569 pages.
10. Diemer Geer et Van der Laan Ellen, (1987), *L'irrigation au Sahel*, Karthala, 226 pages.
11. Diop A.B., (1965), *Société toucouleur et migration (Enquête sur la migration toucouleur à Dakar)*, Initiations et études no XVIII, Dakar, IFAN, 232 p.
12. Diop Momar Coumba, (2004), *Gouverner le Sénégal entre ajustement structurel et développement local*, Editions Karthala, 299 pages.
13. Droy, Isabelle, 1990, « *Femmes et développement rural. Isabelle DROY. Éditions Karthala.*
14. Françoise Héritier, (2005), *Hommes, femmes, la construction de la différence*, Paris : Éditions Le Pommier. Collection Le collège de la cité, pp 9-34.

15. Freedman Jeanne, (1997), *Femmes politiques, mythes et symboles*, Editions L'Harmattan, 291 pages.
16. Gafsi M, P ; Dugué, J.Y.Jamin & J.Brossier, coord, (2007), *Exploitation agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre », Enjeux caractéristiques et éléments de gestion*, Edition Quae, 472 pages.
17. Garrau. Marie et Le Goff. Alice, 2010, *Care, justice et dépendance*, Paris, PUF, coll. « Philosophies », 151 p.
18. Gauffman, (1977), *Arrangement entre des sexes*, sous la direction de Claude Zeidman, traduit par Hervé Maury, édition la Dispute, collection le genre du monde 2002, 115 pages.
19. Gelbert Agnes, (1975), *Traditions céramiques et emprunts technique dans la vallée du fleuve*.
20. Guétat-Bernard. Hélène, 2010, *genre et développement rural : Géographie des hommes et des femmes bamilékes du Cameroun*, Presses Universitaires de Rennes (Collection « géographie sociale »).
21. Guetat-Bernard, H., Saussey, 2013, M. (dir.), *Genre, ressources, et développement au sud*, IRD, et Guetat-Bernard, H., SAUSSEY, M., « *Penser le genre et l'environnement au Sud* », introduction (sous presse).
22. Guetat-Bernard H., Jacquemin M., 2013 – « *Rapports de genre, systèmes de mobilité spatiale et développement rural des suds* ». *In Géocarrefour* (à paraître)
23. Guilmoto, C.Z., (1997) « *Effets d'échelle et déterminants de la migration : une étude de cas en Afrique de l'ouest* », in *Ruralité dans les pays du sud*, coordonné par J.Y.Marchal J.-M.Gastellu, Edition de l'Orstom, Paris, 495-530.
24. Guimoto, Cristophe Z., (1994), *Démographie et Développement dans la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal*, in Ng.Koffi, *Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique*, pp Edition de l'ORSTOM, 403- 419.
25. Guionnet Christine, Neveu Erik, (2004), *Féminin/Masculin. Sociologie du genre*, Armand Collin, 288 pages.
26. Granié Ane Marie et Guétat Bernard Hélène, (2006), *Empreinte et Inventivité des femmes dans le développement rural*, Toulouse PU Mirail, 328 pages.
27. Cheikh Hamidou Kane, 1961, « *l'aventure ambiguë* », Paris, Juillard.
28. Isabelle Guérin, Jeanne Palier et Benoît Prévost, 2009, *Femmes et Microfinance. Espoirs et Désillusions de l'expérience indienne*. Economie et Gestion, Editions

des archives contemporaines et en partenariat avec Agence Universitaire de la Francophonie.

29. Lafortune, (2004), *Introduction Aux Analyses Sociologiques du Temps Hors Travail: Fondements Théoriques et Enjeux Sociaux du Temps Libre, du Loisir, du Jeu et du Sport*, Presses Universitaires Québec, 255 pages.
30. Laroussi Amri, (2003), *La femme rurale dans l'exploitation familiale nord-ouest de la Tunisie. Pour une sociologie des ruptures*, l'Harmattan, 538 pages.
31. LeBorgne, 1994, « dégradation des paysages en Afrique de l'Ouest », JF Richard, Ministère de la Coopération et du Développement – Paris, Presses Universitaires de Dakar Première édition -novembre 1990, Ouvrage hors collection.
32. Le Bras Hervé, (1993), avec la collaboration de Morgane Labbé, *La planète au village*, DATAR, Edition de l'aube, monde en cours.
33. Thérèse Locoh, 1997, Nguessan, Koffi, Makinwa-Adebusoye, Paulina.K., Genre et sociétés en Afrique : implications pour le développement, Paris, INED.
34. Luc Albarello, (2004), *Devenir praticien-chercheur. Comment réconcilier la recherche et la pratique sociale*, De Boeck Supérieur, 144 pages.
35. Manchuelle François, (2004), *Les diasporas des travailleurs soninkés (1848-1960): Migrants volontaires*, Editions Karthala, 348 pages.
36. Marc Dufumier, (2004), *Agriculture et Paysannerie des Tiers mondes*, Editions Karthala, 589 pages.
37. Marcel Mauss, Essai sur le Don, 1923-1924, Presse Universitaire de France, PARIS .
38. Mazoyer, (2006), *La fracture agricole et alimentaire mondiale - Nourrir l'humanité aujourd'hui et demain*, Paris : Universalis.
39. Meillasoux, Claude, (1975), *Femmes, Greniers et Capitaux*, Paris : Editions François Maspero.
40. Michel Crozier et Erhard Friedberg, L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective, Paris, Ed du Seuil, 1971, p391.
41. Minvielle, (1985), *Paysans migrants du Fouta Toro*, ORSTOM, collection Travaux et Documents N°191, Paris.
42. Rondeau Chantal, (1994), *Les paysannes du Mali, espaces de libertés et changements*, Collection hommes et société dirigée par Jean Copan, édition.

43. Santoire, 1994, Décadence et résistance du pastoralisme. Les Peuls de la vallée du fleuve Sénégal. In: Cahiers d'études africaines. Vol. 34 N°133-135.
44. Sardan Jean Pierre Olivier, (1995), *Anthropologie et Développement, Essai en socio-anthropologie du changement social*, Collection « hommes et sociétés » sous la direction de Jean Copans, Editions Karthala.
45. Sidanius Jim & Pratto Pelicia, 1993, *Social Dominance: An Intergroup Theory of Social Hierarchy and Oppression*, Cambridge University Press, 403 pages.
46. Strauss Anselm et Corobet Juliet, (2004), *Les fondements de la recherche qualitative : techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*, Academy Press Fribourg, Edition Saint, Frifourg Suisse, 342 pages
47. Sy Harouna, (2013), *Socialisation et violences : violences de l'école, violences à l'école*, Editions l'Harmattan.
48. Théry Irène, , 2007, «*La Distinction de sexe, Une nouvelle approche de l'égalité* », Editions Odile Jacob, 2007.

## Articles

1. A. Richard, P. Caron, J.Y. Jamin, T. Ruf, (2004), « Agriculture irriguée et inégalités sociales dans la vallée du fleuve Sénégal » (éditeurs scientifiques), in *Les Actes du séminaire Coordinations hydrauliques et justices sociales*, Montpellier, France. Cirad.
2. Amoranitis S. et Manço A. (éds), (2010), « Migration et développement en Europe, Politiques, Pratiques et Acteurs », Eunomad, Bruxelles.
3. Borghino. B, Le genre et les autres rapports sociaux inégaux. Réseau Genre en Action. 2007 ;
4. Bessin Marc et Gaudart Corinne, « les temps sexués de l'activité : la temporalité au principe du genre ? » Temporalité (en ligne), 9/2009 ; mis en ligne le 28 Septembre, consulté le 27 Avril 2014. URL : <http://temporalités.org/979>.
5. Bourdieu Pierre, (1990), « La domination masculine » in *Les Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 84, pp. 2-31
6. Catarino Christine, Morkksic Marjana et Marie. Antoinette Hily, (2005), « Femme, genre, migration et mobilités », REMI, vol. 21- N° 1.

7. Charmes J., Femmes africaines, activités économiques et travail: de l'invisibilité à la reconnaissance, *Revue Tiers Monde*, t.XLVI, n° 182, Avril 2005, Paris, pp.255-279.
8. De Lavergne, 2007, le praticien-chercheur, *Recherches qualitatives*, Actes du colloque bilan et perspectives de la recherche qualitative, numéro 3 Association pour la recherche qualitative, Université Paul Valéry – Montpellier III.
9. Delaunay D. (2006), « *Relations entre la pauvreté, la migration et les mobilités: dimensions territoriale et contextuelle* ». Institut de Recherche pour le Développement, Unité de Recherche « Migration, mobilités et peuplement », Reunión de Expertos sobre Población y Pobreza en América Latina y el Caribe 14 y 15 de Noviembre 2006, Santiago, Chili.
10. Isabelle DROY : *Femmes et projets de développement rural en Afrique sub-saharienne : essai d'analyse à partir d'études de cas*. Grenoble, Université des Sciences Sociales, Institut de Recherche Économique et de Planification du Développement, 1985.
11. Faublée Jacques, (1968), « Note sur l'économie ostentatoire » in *Tiers-Monde*, tome 9 n°33. pp. 17-23.
12. Faye Jacques, 2008, Foncier et décentralisation, L'expérience du Sénégal, dossier 149, IIED Afrique.
13. Guérin, Isabelle, (2003), « Femmes et économie Solidaire », La Découverte, MAUSS-SED, PARIS; pp.185-194.
14. Gonsales.G, (1994), *Migration, nuptialité et famille dans cinq villages de la vallée du fleuve Sénégal*, Univ. René Descartes-Paris V, CERPAA, 75005 Paris, France, pp 89- 129.
15. Jeanine Bugain, (1988), « *La problématique du rôle des femmes dans le développement en Afrique : l'implication de la CIFAD*. Recherches féministes, vol. 1, n° 2, p. 121-126.p. 121.
16. Kabeer. Naila, (2002), *Theory and Practices?* Sida Stydies, n°3, Stockholm.
17. Guillome .Lanly, 1998, « Les immigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France : de nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine », *Land Reform*, 1, FAO : 87-100

18. Lericollais A., Vernieres M., (1975), « *L'émigration toucouleur: du fleuve Sénégal à Dakar* », *Cahiers ORSTOM*, Série Sciences Humaines, XII, 2, 161-177.
19. Lericollais, André, (1975), « Peuplement et Migration dans la vallée du Sénégal » in *Cahier de l'ORSTOM Sénégal*, série Sciences Humaine, vol 12, n° 2, pp 123-135.
20. Leborgne, 1990 (dir), « la dégradation des paysages en Afrique de l'Ouest », Ministère de la Coopération et du Développement – Paris Presses Universitaires de Dakar. Première édition.
21. Lorena Parini, 2006, *Le Système de genre. Introduction aux concepts et théories*, Zürich, Seismo, Coll. Questions de genre.
22. Massey et Al, 1993, "Theory of international migration: A review and Appraisal", *Population and Development review*, volume n°19, n° 3 (September), page 431-463.
23. Mazoyer, 2006, "La fracture agricole et alimentaire mondiale - Nourrir l'humanité aujourd'hui et demain", Universalis, Paris.
24. Merlin Pierre, (1971), « L'exode rural, suivi de deux cas sur les migrations » par Robert Hérim et Robert Nadat. Présentation par Alfred Sauvy, Travaux et documents, in *Cahier n° 59*, PUF, 350 pages.
25. Monléon Maxime, 2008, les impacts du changement climatique sur nos sociétés. In *le Changement climatique dans tous ses états/ sous la direction de Stéphane La Branche aidé de Paulina Vergara*. Grenoble : PUF (Grands débats).
26. Nancy L.Green, (1990), « L'histoire comparative et le champ des études migratoire » in *Les Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 45e année, N. 6. pp. 1335-1350.
27. Ngaidé Abderrahmane, (2003) « Stéréotypes et imaginaires sociaux en milieu halpular » in *Les Cahiers d'études africaines*, N° 172.
28. Petit Véronique, (2002), « Migrations Internationale et Développement » in *Le monde en développement* (CHARBIT Yves dir.), Paris : La Documentation Française. Chapitre 8, pp.193-221.
29. Phillipe Antoine et Jeanne Nanitelamio, (1990) « Nouveaux statuts féminins et Urbanisation en Afrique » in *Genuis*, vol XLVI- n° 3-4.



30. Piga Adriana, (2003), « Islam et Villes en Afrique au Sud du Sahara, entre Soufisme et Fondamentalisme » in *Les Collections « hommes et sociétés »*, Paris : Karthala, 422 pages.
31. Poinard Michel, « Mobilités et Migration dans le bassin méditerranéen » in *Encyclopédie de la méditerranée*, Série temps présent.
32. Quiminal Catherine, (2000) « Construction des identités en situation migratoire : territoire des hommes, territoires des femmes ».
33. Sander Cerstin et Barro Issa, (2005), « Etude sur le transfert d'argent des émigrés au Sénégal et les services de transfert en Microfinance », en coopération avec: M. SALL M. JUHLIN C. DIOP, Document de travail N° 40, Employment Sector, International Office, Genève, Karthala, 362 pages.
34. Sandrine Dauphin et Réjane Sénac- Slawin-Ski « Gender Mainstreaming, (2008), « De l'égalité des sexes à la diversité », in *Cahier du genre*, n°44, L'harmattan.
35. Salem-Murdock Muneera et Niasse Madiodio Suivis des activités du fleuve, Suivi des Activités du Bassin du Fleuve Sénégal, rapport de synthèse, IDA Working Paper No. 93.
36. Schmitz Jean, (1993), « Anthropologie des conflits fonciers et hydropolitiques du fleuve Sénégal (1975-1991). Problèmes fonciers, frontière et technicisation des conflits » in *Les Cahiers des Sciences Humaines* n° 29, pp. 591-623.
37. Scott Joan W. , « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? » , *Diogène*, 2009/1 n° 225, p. 5-14. DOI : 10.3917/Diogène.225.0005
38. Serge Snrech, « Les transformations de l'agriculture ouest africaine : Evolutions de 1960-1990, Défis pour l'Avenir, Implications pour les Pays Sahéliens ». Club du Sahel, OCDE.
39. Stéphanie aidée par Paulina Vengara « Le changement climatiques dans tous ses états », Presse Universitaire de Grenoble, Collection « grands débats », 219 pages.
40. Timéra Mahamet, (2001), « Les migrations des jeunes en Afrique noire : affirmation de soi et émancipation. » in *Revue Autrepart*, Institut de Recherche pour le Développement, IRD (Ex-orstom), Edition de l'aube, N° 18.
41. Touraine, Alain, 2006, « le monde des femmes » Fayard, Paris.



42. Traoré Sadio, (1994), « Les modèles migratoires Soninkés et Pular dans la vallée du fleuve Sénégal » in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 10 Numéro 3, pp. 61- 81.
43. Verchuur Christine, (2001) « Changements agraires et rapports de genre » in *Grain à moudre. Genre, développement rural et alimentation*. (Dir) Verchuur.c, 15-28. Acte des colloques genre et développement. Berne :DDC commission nationale Suisse pour l'UNESCO ; Genève, IHEID.
44. Verschuur C. (dir.), 2009, *Vents d'Est, vents d'Ouest. Mouvements de femmes et féminismes anticoloniaux. Actes du colloque international genre*, Berne/ Genève, IHEID/Commission nationale suisse pour l'UNESCO/DDC.
45. Verchuur Christine et Fenneke Reyso, (2005), « Genre, nouvelle division du travail international et migration », édition Harmattan, n°5.
46. Vidal, C. (2008). *Le cerveau a-t-il un sexe ?* Direction générale d'enseignement scolaire.
47. Xavier Leroy, La place des cultures de décrues dans les systèmes de productions irrigués. Atelier-Fred-ORSTOM, le développement de l'agriculture dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, Ndiaye, 13-14 février 1997, Dakar, ORSTOM, 2 pages.

### **Thèses et mémoires**

1. Ba Cheikh Oumar, (1995/1996), *Dynamiques migratoire et changement sociaux au sein des relations de genre et des rapports jeunes/vieux originaire de la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle en Anthropologie sous la direction du professeur Abdoulaye Bara Diop.
2. Jean-François BÉLIÈRES et El Hadji Adama TOURÉ, 1999. Sous la direction de : Michel Benoit-Cattin. Impact de l'ajustement structurel sur l'agriculture irriguée du delta du Sénégal. Tome 1 La mesure des effets régionaux des politiques économiques. Thèse de doctorat, présentée à Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier.

3. Delville P. Lavigne, (2011), *Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique*, Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Lyon II.
4. Fall A.A, (2006), *Impact du crédit sur le revenu des riziculteurs de la vallée du fleuve Sénégal*, thèse de doctorat présentée au Centre International d'Etudes Supérieures en Sciences Agronomiques (SupAgro) UMR/MOISA Montpellier.
5. Tandian Aly, (2003), *Des migrations internationales à la question identitaires, Redéfinition de statuts des migrants Halpulaar et évolution des rôles féminins dans la vallée du fleuve Sénégal*, thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail.
6. Feldman Néhada, (2003), *Migration de l'oppression, Rapports sociaux de sexe et division du groupe des femmes dans un segment originaire dans la région de Kaye au Mali*, thèse de doctorat, EHESS, Paris 8.
7. GUERIN I. (1996). Epargne crédit en milieu rural : méthodologie d'intervention, l'exemple de l'Ouest-Cameroun, mémoire de DEA, Faculté de Sciences Economiques, Université Lyon 2, 288 p.
8. Guétat Bernard Hélène, (2007), *Développement, mobilités spéciales, rapport de genre ; une lecture des dynamiques contemporaines (Inde du sud, Ouest Cameroun, Amazonie brésilienne)*, mémoire de HDR, Université Toulouse le Mirail.
9. NDIAYE, El hadji Malick, (2001). *Suivi environnemental de portions de vallée de la Grande Rivière (Québec) et du fleuve Sénégal en aval des aménagements hydroélectriques (La Grandes-2-A et Manantali)*. Mémoire de DEPA, Alexandrie, Université Senghor. 150 p + annexes.
10. Deborah Van Imschoot, 2007, « Le rôle des transferts monétaires des migrants dans l'économie des pays en voie de développement étude de cas : le mali », mémoire de maîtrise, Université de Gand, Faculté des sciences économiques et de gestion.
11. Marie-odile Géraud, Olivier Leservoisier, Richard Pottier, les notions clés de l'ethnologie, analyse et texte, 2<sup>ème</sup> édition, Armand Colin, Paris, 2000.
12. Sanchez Plata Fabiana, 2008, *Les couples de la Vallée de Solis (Mexique) et la migration masculine vers les États-Unis : lecture genrée des aspects affectifs et économiques*. Thèse de doctorat, Toulouse le Mirail.

## Rapports

1. Colloques et Séminaires, (1985), *Femmes et Politiques Alimentaires*, Actes du Séminaire International ORSTOM- CIE, 14- 18 Janvier, Paris, 741 pages.
2. Etude FAO, (1995), sous la direction de Nikos Alexandratos *Agriculture Mondiale, Horizon 2010*.
3. Fall Papa Demba, (2003), *Migration internationale et droits des travailleurs au Sénégal*, Rapport par pays sur la ratification de la convention des Nations Unies sur les droits des migrants, 49 pages.
4. Global Water Partnership et le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), mars 2009, *Manuel de Gestion Intégrée des Ressources en Eau par Bassin*.
5. HOROWITZ, Michael et al. 1991. Suivi des activités du bassin du fleuve Sénégal : rapport définitif. New York, édition IDA. 356 p.
6. Murdock M et Niasse M, (1993), *Suivi des activités du bassin du fleuve Sénégal*, Rapport de synthèse. New York, Ed. IDA, 70 p.
7. Madiogou Ndiaye et Nelly Robin 2010 « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest : Une dynamique de régionalisation articulée à la mondialisation », *Hommes et migrations*, pages 48-61.
8. Muneera Salem-Murdock et Madiodio Niasse, Rapport de Suivi des activités du fleuve, IDA Working Paper No. 93.
9. Projet Migal , édition 2011 programme métamorphose des sociétés « inégalité – inégalités ».

## Wébographie

1. Clerc Françoise et Tomamichel Serge, « Quand les praticiens deviennent chercheurs », *Recherches & éducations*, n°8 | 2004, URL : <http://rechercheseducations.revues.org/index339.html>, consulté le 10 juin 2012.
2. Goerg Odile, « Femmes africaines et politique : les colonisées au féminin en Afrique occidentale », *Clio*, numéro 6-1997, *Femmes d'Afrique*, [En ligne], mis en ligne le 01 janvier 2005. URL : <http://clio.revues.org/index378.html>. Consulté le 04 janvier 2012.

3. Laroussi Houda, « *Femme et micro-crédit en Tunisie le micro-crédit, outil de valorisation de la femme au sein de la famille ?* », *Revue Tiers Monde* 3/ 2009 (n°199),p. 501-516  
URL: [www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-3-page-501.htm](http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-3-page-501.htm).  
DOI : [10.3917/rtm.199.0501](https://doi.org/10.3917/rtm.199.0501)
  4. Traoré Sadio, 1994, « modèle migratoire soninké et poular de la vallée du fleuve Sénégal, in *Revue de la Migration Internationale*, volume n° 10 N°3 CERPA- CERPOD- ORSTOM, Migrations Africaine. PP -61-80.  
[http://eduscol.education.fr/D0234/seminaire28mars08\\_vidal.htm](http://eduscol.education.fr/D0234/seminaire28mars08_vidal.htm)
  5. *Rapport sur les migrations « migrations internationales-une option de sortie par défaut ?* ». Sous la direction de Gabas Jean Jacques et COUSSY Jean. Présenté par l'atelier international « Banque Mondial » 16 février 2007 disponible sur Internet :  
[http://siteresources.worldbank.org/INTAFRSUMESSD/Resources/1729402-1150389437293/Sc\\_Po\\_Rapport\\_final\\_Migrations\\_Internationales2.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTAFRSUMESSD/Resources/1729402-1150389437293/Sc_Po_Rapport_final_Migrations_Internationales2.pdf)
- Dominique Roquet, « Partir pour mieux durer : la migration comme réponse à la sécheresse au Sénégal ? », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2008/1| 2008, mis en ligne le 01 juin 2010.  
URL : <http://eps.revues.org/index2374.htm>.

# ANNEXES

## PHOTOTEQUE



Photo 1 : Les épouses du président de Woudourou 3 mettent de l'oignon dans le champ prêté par le mari.



Photo2 : Le président du périmètre de Woudourou 3 supervise le travail de ses épouses



Photo 3 : Les femmes délimitent le champ prêté par le mari.



Photos 4 : Les membres du périmètre de Woudourou 3 parlent fièrement du système de riziculture intensif, SRI.



Photos 5 : Le chef de ménage de torodo a participé à la diversification qui a lui a procuré les revenus complémentaire. Ses fils transportent la récolte dans le village et au marché.



Photo 6 : La cour du ménage de maccudo à woudourou.

Cet abri sert de cuisine.

Comme combustibles, les femmes utilisent du bois de chauffe.



Photos 7 : Les enfants du ménages de maccudos à Woudourou.

Photo 8 : L'épouse du chef de ménage des maccudo dispose d'un lopin de terre dans le périmètre de maraîchage du groupement des femmes du village. Son fils en vacance scolaire l'aide pour le repiquage de l'oignon.







Photo 9 : Le périmètre des femmes mis en eau. Le périmètre maraîcher est parcellisé par les femmes et chacune détient une modeste surface où elle mène ses propres activités.



Photo 10 : Séance de travail avec le vieux Thierno Oumar Sy et ses quatre épouses. Le vieux s'entretient avec ses épouses des changements intervenus avec les sécheresses, la mise en place des barrage et des effets de la migration dans la zone.



Photo 11 : Le vieux se rappelle des années d'abondance à Woudourou, bien avant les crises de sécheresse.



Photo 12 : Le chef de ménage des castes de métier dans sa maison à woudourou. Il est décédé après l'enquête.



Photo 13 : L'épouse du chef de ménage castes de métiers fait de l'embouche ovine pour préparer la fête de Tbaski où elle pourrait vendre ses moutons.



Photos 14 : Les deux belles filles du ménages de la castes de émigrés. Celle qui est à droite est la femme de l'émigré de la famille.





Photo 15 : Le fils ainé du ménage des castes de métiers de woudourou prend la relève du chef de ménage dans la coordonnerie.



Photo 16 : La cour d'un ménage de maccudo dans le ferlo.



Photo 17 :  
L'irrigation par système de siphonage a réduit considérablement le temps de travail des femmes dans les périmètres de riz.



Photo 18 : La préparation du sol pour la campagne de riz. La mise en eau permet de régler le problème de planage.





Photo 19 : La présidente du périmètre périmètres des femmes de Woudourou 2 prépare activement la campagne maraichère



Photo 20 : La culture du mil est devenue une deuxième activité après l'élevage grâce à la sédentarisation des éleveurs suites aux programmes pastoraux.





Photo 21 : Dans le ménage des toroobé (nobles) de woudourou, le sorgho est entassé et séché sur la case avant d'être mis en grenier.



Photo 22 : Le battage du riz est effectué par les femmes et les enfants du ménage sous le contrôle des hommes.



Photo 23 : Le repiquage du riz : une activité des femmes et des enfants.





Photo 25 : Le transport de l'eau dans le Ferlo est assuré par les femmes, les filles et les petits garçons



Photo 26 : Les femmes font entre 5 et 15 km pour rallier leurs villages au forage où elles peuvent rester une matinée pour attendre leur tour de puisage.



Photos 27 : Les femmes du village de Loumboul s'approvisionnent tous les matins au forage.



Photo 28 : La recherche de l'eau entraîne souvent des disputes entre femmes du village.



Photo 29 : Les chambres à air usagées servent de réserves d'eau pour les ménages du ferlo.



Photo 30 : Les animaux du village peuvent s'abreuver sur place grâce à la mise en place de forage.





Photo 31 : En période d'hivernage même avec l'existence des forages, les peulh du ferlo, surtout les transhumants, préfèrent les mares. Ils s'y boivent et abreuvent leur bétail.



Photo 32 : Séance de linge au fleuve. Les femmes y passent la journée et discutent d'affaires personnelles.



Photo 33 : Séchage du linge



Photo 34 : Les crues du fleuve submergent le pont et les infrastructures d'affranchissement.



Photo 35 : La traversée du pont devient difficile en période de crue exceptionnelle

Photo 36 : Les véhiculent franchissent difficilement le pont.



Photo 38 : Les populations du Walo piègent le poisson dans ces fosses au retrait des eaux fleuve.





Photo 39 : Pendant l'opération de transhumance les femmes et les jeunes sont à dos d'ânes pendant que les hommes guident le bétail

Photo 40 : Focus groupe des émigrés en vacance et de retour, ils discutent des difficultés de l'émigration.





Photo 41 : Entretien avec un ménage où le chef de famille est le grand frère de l'émigré



Photo 42 : Un ancien émigré dans sa cour avec sa première épouse



Photo 43 : Les femmes d'un groupement délimitent leur champ, prêté par les hommes, avec le chef de village peulh du diéri de Kawel





Photo 44 : Un jeune émigré de retour achète une moto et décide le laisser à son frère (instituteur) à la fin de ses vacances au village.



Photo 45 : Une séance de levée de la mise d'une tontine des femmes de Woudourou.



Photo 46 : Réunion du groupement de femmes de Bokidiawé par préparer la campagne maraîchère.





Photo 47 : Les groupements de femmes de Loumboul se mobilisent pour accueillir la présidente régionale du groupement de femmes de Matam.



Photo 48 : Réunion des femmes sur le remboursement du crédit du groupement.



Photo 49 : Séance de formation offerte par un programme régional sur la transformation des céréales locales.



Photo 50 : Formation des femmes sur la réparation de la marmelade et de gâteaux à base de patate douce. Elles découpent la patate dans une grande bassine.



Photo 51 : Cuisson du pain de singe qu'il faudra mélanger à la pâte de patate douce.



Photo 52 : La préparation des gâteaux à base de patate douce à enfourner.





Photo 53 : Le groupement des femmes teinturières de Bokidiawé expose ses produits à la foire internationale de Dakar.

Photo 54 : Les femmes de Bokidiawé exposent les céréales transformées à la foire de Dakar



Photo 55 : Marché de Woudourou, la vente n'a lieu que le matin entre 9h30 et 13 heures ;

**Tableau des acteurs des interviewés**

<b>WOUDOUROU</b>		
Ménage 1	Ménage 2	Ménage 3
<p>Hamidou Ndiaye, chef de ménage (CM)            Amadou Ndiaye fis du CM            Maïram Sy, belle-fille CM            Mariéta Dieng, belle-fille CM            Maïmouna Houdou Ndiaye, fille de CM            Salamata Hémédou Ndiaye, épouse du CM</p>	<p>Adama Demba Sy CM            Allassane Demba Sy, petit frère CM            Aïssata Adama Demba Sy, fille du CM            Dieynaba Sy, épouse CM            Hawa Camara, épouse frère CM            Khardiata Hamady Ndiaye, épouse n°2 du frère du CM            Maïmouna Dia, épouse frère en émigration du CM            Ramata Sy, épouse du frère du CM en émigration            Samaba Demba Sy, petit frère CM</p>	<p>Mamadou Sakké Mbow, CM            Djeynaba Samba Mboow, petite fille de CM            Faty Mbow, petite fille de CM            Maïram Mbow, belle-fille CM            Moussa Mbow fils du CM            Oumou Bocar Mbow, épouse du CM            Oumou Mbow, belle-fille du CM</p>
<b>PERSONNES RESSOURCES WOUDOUROU</b>		
<p align="center">Amadou Baba Ndiaye            Thierno Oumar Sy et ses deux épouses Khadia Ndiaye et Maïrame Ndiaye            Nini Deh présidente groupement de promotion féminine (GPF) de Woudourou 1            Khadia Molel Ndiaye, présidente GPF Woudourou 2            Samba Mali Sy Ancien émigré            Focus group 1 sur la migration et ses effets : 15 participants            Focus group 2 : historique du village de Woudourou</p>		
<b>BOKIDIAWE</b>		
<p>Bakary Diouwara CM            Niakhalé Diouwara, épouse CM            Abdou Diouwara, fils du CM            Adji Yaffa, belle-fille CM            Coumba Mbow, belle-fille CM            Niakhalé Tall belle-fille CM            Mbouré Diouwara petite fille CM            Bakary Diouwara, peit fils CM</p>	<p>Dalla Dop CM            Dicko Sara Diakitè 1<sup>ère</sup> épouse CM            Penda Sadio Diarra 2<sup>ème</sup> épouse CM            Badama Traoré 3<sup>ème</sup> épouse CM            Demba Dop, fils du CM            Idrissa Diop, fils du CM            Lassana Diop fils du CM            Tidaine Dalla Diop fils du CM            Harouna Dop petit fils du CM            Henda Cissokho petite fille de Badama Traoré            Tacko Coulibaly belle-fille du CM            Assa Denhira belle-fille du CM            Baye Sallé Diop belle-fille CM            Coumba Touré belle-fille CM            Dicko Sara Diop petite fille CM</p>	<p>Baba Wagué CM            Henda Tandian épouse CM            Hawa Wagué belle-fille CM            Coumba Maréga belle-fille CM            Mouhamadou Wagué petit fils CM            Ibrahima Wagué petit fils du CM</p>
<b>PERSONNES RESSOURCES Bokidiwé</b>		
<p align="center">Baydalaye Kane ancien président communauté rurale de Bokidiawé            Isma Tiréra président communauté rurale de Bokidiwé</p>		

<p>Aïssata Tiréra présidente groupement des femmes Soninkés          Coumba Djinda Niang présidente du groupement des femmes Halpulaar          Focus group sur la migration avec une famille d'émigré Maccube</p>		
<b>LOUMBOUL SAMBA ADBOU</b>		
<p>Ouleye Sow CM          Amadou Ba fils CM          Aïssata Sow nièce CM          Diarry Ba belle sœur CM          Khardiata Ba fille CM</p>	<p>ABdarahmanane Ba CM          Djeynaba Ba épouse CM          Coumba Ba épouse petit frère 1 de CM en émigration          Diouma Ba épouse du CM en petit frère 2 en émigration          Aïssata Ba épouse du CM</p>	<p>Demba Doro Ba CM          Coumba Doro épouse du grand frère CM décédé          Bilo Sy épouse du frère 1 du CM en émigration          Halimata Ousmane Diallo épouse du frère 2 du CM en émigration          Coumba Bayel Ba épouse du frère 2 du CM          Abdarahmane Doro Diallo frère du CM          Hamayel Diallo fils de Coumbayel BA          Aminata Samba Diallo fille du frère décédé du CM</p>
<b>PERSONNES RESSOURCES Loumboul Samba Abdoul</b>		
<p>Demba Ba chef de village          Moussa Ba président Unité pastorale (17 villages) de Loumboul Samba Abdoul          Racky Ba, ancienne présidente groupement des femmes.          Focus groupe sur la migration avec famille des castes de métier</p>		
<b>PERSONNES RENCONTRES DANS LA REGION</b>		
<p>Gouverneur région de Matam          Directeur PRODAM          Responsable Service financier décentralisé du PRODAM          Responsable suivi évaluation du PRODAM          Responsable suivi évaluation de la SAED          Coordinatrice activités féminines de la SAED          Responsable du service régional de l'environnement          Responsables des eaux et forêt de Matam</p>		
<b>PERSONNES RESSOURCES RENCONTRES TOULOUSE</b>		
<p>Mouhad Gafsi ENFA          Monsieur Bonnassieux Dynamiques Rurales Toulouse le Mirail</p>		

## Guide d'entretien sur les mobilités sociales

Préoccupation du chercheur	Famille de question	Thèmes (items)	Observations
Comment sont construites et véhiculées les différences entre les hommes et les femmes selon la diversité catégorielle dans les systèmes de représentation sociales	La culture	<p>Les pratiques coutumières,</p> <p>Les règles sociales</p> <p>Les normes sociales</p> <p>Les interdits sociaux</p> <p>Les attitudes, les croyances religieuses</p>	
	Organisation sociale	<p>Fonctionnement</p> <p>Pouvoir et autorités</p> <p>Les hiérarchies sociales</p> <p>Les liens sociaux (comment se font les liens)</p> <p>Les règles du mariage</p> <p>Héritage (biens et services, transmission du pouvoir)</p> <p>Promotion / valorisation sociale</p> <p>Réprimande</p> <p>Exclusions</p> <p>Sanctions</p>	
	Mobilités sociales	<p>Capital social</p> <p>Transformation</p>	

		<p>sociale</p> <p>Mobilité intergénérationnelle</p> <p>Emergence de nouveaux pouvoirs</p> <p>Rapport à l'espace et au temps</p> <p>Hierarchisation des espaces</p> <p>Changements de statut</p> <p>Reproduction sociale</p> <p>Les droits de succession</p>	
--	--	---	--

## Guide d'entretien sur les systèmes de représentation sociale

Préoccupation du chercheur	Famille de question	Thèmes (items)
Comment sont construites et véhiculées les différences entre les hommes et les femmes selon la diversité catégorielle dans les systèmes de représentation sociale	La culture	<p>Quelles sont les pratiques coutumières sur lesquelles s'appuient les :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles sociales</li> <li>• Les normes sociales</li> <li>• Les interdits sociaux</li> <li>• Les attitudes,</li> <li>• les croyances religieuses</li> </ul>
	Organisation sociale	<p>Fonctionnement de l'organisation sociale</p> <p>Pouvoir et autorités</p> <p>Les hiérarchies sociales</p> <p>Les liens sociaux (comment se font les liens)</p> <p>Les règles du mariage</p> <p>Héritage (biens et services, transmission du pouvoir)</p> <p>Promotion / valorisation sociale</p> <p>Réprimande</p> <p>Exclusions</p> <p>Sanctions</p>
	Mobilités sociales	<p>Capital social</p> <p>Transformation sociale</p> <p>Mobilité intergénérationnelle</p> <p>Emergence de nouveaux pouvoirs</p> <p>Rapport à l'espace et au temps</p> <p>Hiérarchisation des espaces</p> <p>Changements de statut</p> <p>Reproduction sociale</p>

		Les droits de succession
--	--	--------------------------



## Guide d'entretien sur le rapport à l'argent

Préoccupation du chercheur	Famille de question	Thèmes (items)	Observations
Analyse selon le genre du rapport à l'argent dans la société matamoise	Typologie des ressources	<p>Agricoles</p> <p>Non agricoles</p> <p>Migratoires</p> <p>Autres revenus</p>	
	Valorisation des ressources	<p>Répartition des revenus</p> <p>Affectation des revenus</p> <p>Contrôle des revenus</p> <p>Décision sur l'utilisation des revenus</p> <p>Gestion des revenus</p> <p>Relation avec les institutions financières/ mobilité / Financement de la migration</p> <p>L'organisation des cérémonies familiales</p> <p>Les dépenses de prestige</p> <p>Achat de propriété foncière</p> <p>Prise en charge des ménages</p> <p>Entretien et maintenance du matériel agricole</p> <p>Intrants agricoles</p> <p>Renouvellement matériel agricole</p>	
	Impacts socio économiques	Niveau de bien être	

		Indicateurs d'achats L'habitat social Effet sur les facteurs de production Education des enfants Santé de la famille Pouvoir économique Pouvoir symbolique Rapport de domination Promotion sociale	
--	--	--	--

## Guide d'entretien : Le temps de travail des hommes et des femmes

Préoccupation du chercheur	Famille de question	Thèmes (items)	Observations
<p>Analyse genre du temps de travail des hommes et des femmes selon leur diversité de leur situation</p> <p>Pouvoir/autonomie des hommes et femmes</p> <p>Espaces privés (exploitations agricoles, familles)/espaces publiques (communauté, village)</p> <p>Individuel/collectif</p>	Identité sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sexe</li> <li>▪ Age</li> <li>▪ Statut matrimonial</li> <li>▪ Origine sociale</li> <li>▪ Itinéraire résidentiel</li> </ul>	
	Activité/ Saison	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les différentes saisons (hivernage, saison sèche, autres)</li> <li>▪ Les différentes activités selon la saison (activités de production, de reproduction, communautaire)</li> <li>▪ Les activités / saison/Zone (cartographie)</li> </ul>	
	La gestion du temps de travail	<p>Levée</p> <p>Couchée</p> <p>Heure de début des activités</p> <p>Heure de fin des activités de production de la journée</p> <p>Heure de repos</p> <p>Les heures de prières</p> <p>Temps consacré dans les différentes activités collectives</p> <p>Temps de travail dans la sphère domestique (cuisine, ménage, éducation des enfants, linge, repassage, recherche d'eau...)</p> <p>Heure de travail selon l'activité et la saison</p>	

	Collectifs/individuels	<p>Activités collectives/Saison/Zone</p> <p>Solidarité/ Entre aide</p> <p>Répartition des tâches selon le sexe, le rang social, selon l'ordre des naissances</p> <p>Réglementation</p> <p>Liens sociaux</p> <p>Temps de travail selon la saison</p> <p>Formation des groupements en fonction des stratifications sociales.</p> <p>Boycott</p> <p>Conflits/Gestion des conflits</p> <p>Activités Individuelles/saison</p> <p>Temps de travail selon la saison</p> <p>Heure de travail selon la saison et l'activité</p>	

### 3/ Guide d'entretien pour le récit d'une journée de travail

#### A/ Identification

- Statut social
- Origine sociale/ classe /Classe d'âge
- Itinéraire résidentiel

#### B/Activité/saison

- Activité de production
- Activité de reproduction
- Activités communautaires

#### C/Gestion du temps

- Heure de levée et de couchée selon la saison et zone
- Temps de travail et heure de travail selon l'activité et la saison et la zone
- Les heures de repos
- Temps mis par activité selon la saison et la zone
- Heure de travail dans la journée selon la saison, la zone et l'activité
- Temps consacré au collectif selon la saison, la zone et l'activité
- Temps consacré aux activités individuelles selon la saison
- Heure de travail des activités individuelles selon la saison et la zone

#### D/collectif/Individuel

- Les activités nécessitant d'être menées dans le collectif et selon la saison et la zone
- La création de groupe de travail : selon les liens de parenté, de voisinage ou d'alliance.
- La répartition des tâches selon le sexe, l'âge, la classe sociale
- Les règles à observer pour le maintien de l'ordre
- Les conflits et règlements
- Les cas de boycott
- Le temps de travail consacré au collectif par jour selon la saison

## QUESTIONNAIRE SYSTEME DE PRODUCTION

### SECTION A : IDENTIFICATION

Département	
Arrondissement	
Communauté Rurale	

Nom et N° du chef de ménage agricole	
Ethnie du chef de ménage	

**Codes ethnique :** 1= Bambara ; 2=Balante ; 3= Bainouk ; 4= Bassari ; 5= Diola ; 6= Mankagne ; 7= Mandingue ;  
8= Manjaque ; 9= Malinké ; 10= Maure ; 11= Ouolof ; 12= pulaar ; 13= Sarakolé ; 14= Séreer, 15= Autre

Nom du village de résidence du ménage	
Nombre totale de personnes vivant dans le ménage (dernier N° attribué à la colonne C01)	

### ***Noms et dates d'intervention du personnel***

Nom et Code de l'agent enquêteur	
Date d'interview	

Nom et Code du Contrôleur	
Date de Contrôle	
Nom et Code de l'agent de saisie	
Date de Saisie	



**SECTION B : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MEMBRES DU MENAGE AGRICOLE**

N° d'ordre du membre dans le ménage	Prénoms et nom du membre	Sexe du membre	Age du membre	Lien de parenté avec le chef de ménage	Etat matrimonial	Niveau d'instruction le plus élevé en français ou en arabe	Niveau Alphabétisation le plus élevé	Indiquer les 3 principales activités économiques exercées par le membre du ménage			(Actif agricole)
								Première	Deuxième	Troisième	
		1 = Masculin 2 = Féminin	En années révolues	1= Chef ménage 2= Conjoint (e) 3= Fils/Fille 4= Père/mère 5= par alliance 6= Autre lien	1= Marié(e) 2= Célibataire 3= Divorcé(e) 4= Veuf(ve) 5= Autre	1= Sans niveau 2= Maternel 3= Élémentaire 4= Moyen 5= Secondaire 6= Supérieur 7= Autre	1= Sans niveau 2= Sait lire 3= Sait lire et écrire	1= Agriculture pluviale 2= Agriculture irriguée 3= Agriculture décrue 4= Horticulture 5= Elevage 6= Pêche	7= Artisanat 8= Commerce 9= Transport 10= Ouvrier /employé 11= Etudiant/élève 12= Autre activité 13= Aucune	Le membre participe-t-il aux travaux agricoles dans l'exploitation 1= Oui 2= Non	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

### SECTION B : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MEMBRES DU MENAGE AGRICOLE (suite 1)

N° d'ordre du membre dans le ménage	Prénoms et nom du membre	Sexe du membre	Age du membre	Lien de parenté avec le chef de ménage	Etat matrimonial	Niveau d'instruction le plus élevé en français ou en arabe	Niveau Alphabétisation le plus élevé	Indiquer les 3 principales activités économiques exercées par le membre du ménage			(Actif agricole)
								Première	Deuxième	Troisième	
		1 = Masculin 2 = Féminin	En années révolues	1 = Chef ménage 2 = Conjoint (e) 3 = Fils/Fille 4 = Père/mère 5 = par alliance 6 = Autre lien	1 = Marié(e) 2 = célibataire 3 = Divorcé(e) 4 = Veuf (ve) 5 = Autre	1 = Sans niveau 2 = Maternel 3 = Élémentaire 4 = Moyen 5 = Secondaire 6 = Supérieur 7 = Autre	1 = Sans niveau 2 = Sait lire 3 = Sait lire et écrire	1 = Agriculture pluviale 2 = Agriculture irriguée 3 = Agriculture décrue 4 = Horticulture 5 = Elevage 6 = Pêche	7 = Artisanat 8 = Commerce 9 = Transport 10 = Ouvrier /employé 11 = Etudiant/élève 12 = Autre activité 13 = Aucune	Le membre participe-t-il aux travaux agricoles dans l'exploitation 1 = Oui 2 = Non	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



}	}	}	}
}}	}}	}}	}}
}}	}}	}}	}}
}}	}}	}}	}}
}	}	}	}
}	}	}	}
}	}	}	}
}}	}}	}}	}}
}	}	}	}
}}	}}	}}	}}



]	]	]	]
]	]	]	]
]	]	]	]
]	]	]	]
]	]	]	]
]	]	]	]
]	]	]	]
]	]	]	]
]	]	]	]
]	]	]	]
]	]	]	]
]	]	]	]
]	]	]	]
]	]	]	]

$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$
$\int$	$\int$	$\int$



### SECTION C : EVALUATION DU MATERIEL ET DES EQUIPEMENTS AGRICOLES

MATERIEL/EQUIPEMENT		STATUT DU MATERIEL	SEXE DU PROPRIETAIRE DANS LE MENAGE	AGE DU MATERIEL
Code	Nom			

**NB** : Chaque unité de matériel sera saisie sur une ligne. Il y aura donc autant de lignes **houe** ou de lignes **motoculteur**, qu'il ya de houes ou de motoculteurs dans le ménage

<b>Code matériel</b>	11	Charrette bovine à Petit plateau	21	Décortiqueuse	<b>Code statut matériel</b>
01	12	Charrette bovine à Grand plateau	22	Pulvérisateur	1 Propriété
02	13	Tracteur	23	Atomiseur	2 Copropriété
03	14	Charrue	24	Poudreuse	3 Location
04	15	Offset	25	Véhicule utilitaire	4 Emprunt
05	16	Billonneuse	26	Motopompe	<b>Code âge du matériel</b>
06	17	Batteuse	27	Abreuvoir	1 Avant 1981
07	18	Moissonneuse batteuse	28	Mangeoire	Entre 1981-2002
08	19	Presse à huile	29	Magasin de stockage	2 2002
09	20	Moulin à grains	30	Hangar	A partir de 2003
10					<b>Code sexe</b>
					1 Masculin
					2 Féminin

Quelle est la principale source d'énergie utilisée par le ménage dans l'exécution des travaux agricoles de l'exploitation ?

Energie Solaire	0= Aucune	3=
Biocarburant	1= Source SENELEC	4=
Autre source d'énergie	2= Groupe électrogène	5=

Quelle est la principale source d'eau (en dehors de la pluie) utilisée par le ménage dans l'exécution des travaux agricoles de l'exploitation ?

Eaux de surface	0= Aucune	3= Forage/Puits Collectif
Autre source d'eau	1= Source SDE	4=
	2= Forage/Puits Privé	5=

## SECTION D : CARACTERISTIQUES DES PARCELLES DE CULTURES

Système de cultures	N° champ	Cultures		Superficie (ha)	Production (kg)
		Code cultures	Sexe responsable		
1 = pluviale 2 = irriguée 3 = décruée 4 = maraîchage			1 = Masculin 2 = Féminin		

**Code des cultures :**

1= arachide    2= Mil    3= Sorgho    4= Mais    5= Riz irrigué    6= Riz pluvial    7= Niébé    8= Sésame    9= Pastèque  
10= Bissap    11= Gombo    12= Aubergine    13= Diakhatou    14= patate douce    15= Tomate    16= Piment    17= Autre culture

Culture portée		Semences utilisées dans la parcelle			Fertilisation	
N°	Cultures	Type	Origine	Quantité en kg	Fumure	Engrais
1= arachide 2= Mil 3= Sorgho 4= Mais 5= Riz irrigué 6= Riz pluvial 7= Niébé 8= Sésame 9= Pastèque 10= Bissap	11= Gombo 12= Aubergine 13= Diakhatou 14= patate douce 15= Tomate 16= Piment 17= Autre culture	1= Sélectionnée 2= Tout venant	1= Réserves personnelles 2= Achat 4= Dons 8= Subvention Etat 16= Autre  Si les semences des cultures utilisées sur la parcelle sont d'origine diverses, ADDITIONNEZ les différents codes déclarées et INSCRIRE le total trouvé dans la case prévue		1 = oui 2 = non	




**SECTION F: PRODUCTION ET EXPLOITATION DU CHEPTEL ET DES AUTRES PRODUITS ANIMAUX DU MENAGE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS**

ANIMAUX ELEVES OU PRODUITS DETENUS DANS LE MENAGE AU MOMENT DU PASSAGE DE L'ENQUETEUR		ANIMAUX OU PRODUITS VENDUS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR LE MENAGE				SYSTEME D'EXPLOITATION DU CHEPTEL	
Code	Nom	Nombre total de tête OU unités ou litres détenu	Nombre appartenant aux femmes	Nombre total vendu par le ménage	Nombre appartenant aux femmes	Prix de vente le plus bas perçu (FCFA/tête)	Prix de vente le plus élevé perçu (FCFA/tête)
01	BOVINS	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
02	OVINS	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
03	CAPRINS	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
04	ASINS	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
05	PORCINS	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
06	EQUINS	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
07	CAMELINS	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
08	POULES	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
09	PINTADES	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
10	DINDONS	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
11	CANARDS	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
12	LAPIN	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
13	LAIT	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
14	OEUFS	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
15	MIEL	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
		_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
		_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
		_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

## SECTION G: CHOCS SUBIS

	Problème, Difficulté ou Choc subi par le ménage	
1	Pluies hors saison	<input type="checkbox"/>
2	Pluies insuffisantes	<input type="checkbox"/>
3	Invasion d'insectes ravageurs/oiseaux granivores	<input type="checkbox"/>
4	Maladies des plantes	<input type="checkbox"/>
5	Invasion de plantes aquatiques	<input type="checkbox"/>
6	Augmentation du prix des intrants/Matériel agricole	<input type="checkbox"/>
7	Baisse du prix des produits vendus par le ménage	<input type="checkbox"/>
8	Hausse du prix des denrées alimentaires	<input type="checkbox"/>
9	Maladie/accident d'un membre du ménage	<input type="checkbox"/>
10	Décès d'un membre du ménage	<input type="checkbox"/>
11	Perte d'emploi ou chômage	<input type="checkbox"/>

	Problème, Difficulté ou Choc subi par le ménage	
12	Insécurité	<input type="checkbox"/>
13	Conflits	<input type="checkbox"/>
14	Vols de biens ou d'animaux	<input type="checkbox"/>
15	Dégâts des animaux	<input type="checkbox"/>
16	Maladies animaux/mort d'animaux (gros bétail)	<input type="checkbox"/>
17	Maladies animaux/mort d'animaux (petit bétail)	<input type="checkbox"/>
18	Inondations	<input type="checkbox"/>
19	Incendie/ Feux de brousse	<input type="checkbox"/>
20	Erosion du sol	<input type="checkbox"/>
21	Pollution de l'eau / du sol/ de l'air	<input type="checkbox"/>
22	Autre choc	<input type="checkbox"/>

## SECTION H: STRATEGIES D'ADAPTATION DU MENAGE

Est-ce que votre ménage a eu recours aux stratégies suivantes pour faire face à un problème, une difficulté ou un choc qu'il aurait subi au cours des 12 derniers mois ? 1= Oui 2= Non

	STRATEGIES UTILISEES PAR LE MENAGE	
1	Diminuer les dépenses pour acquérir les semences, les engrais, les pesticides, de la main d'œuvre agricole	<input type="checkbox"/>
2	Diminuer les dépenses de fourrage, soins vétérinaires, alimentation du bétail,	<input type="checkbox"/>
3	Vendre des équipements ménagers, des bijoux/habits, matériels et mobiliers,	<input type="checkbox"/>
4	Vendre des biens productifs (matériels agricoles, machines à coudre, terres, moulin,)	<input type="checkbox"/>
5	Vendre plus d'animaux que d'habitude	<input type="checkbox"/>
6	Vendre des stocks de céréales de façon inhabituelle	<input type="checkbox"/>
7	Prestation de service (vivre contre travail)	<input type="checkbox"/>
8	Vente de bijoux pour achat de nourriture	<input type="checkbox"/>

	STRATEGIES UTILISEES PAR LE MENAGE	
9	Chercher des activités alternatives ou additionnelles (diversifier activités)	<input type="checkbox"/>
10	Envoyer des membres du ménage en migration (travail)	<input type="checkbox"/>
11	Réduire les superficies cultivées	<input type="checkbox"/>
12	Echanger/Troquer des habits/bijoux contre la nourriture	<input type="checkbox"/>
13	Vendre une maison ou un terrain (d'habitation)	<input type="checkbox"/>
14	Participer à une tontine en nature (cotisation de céréales)	<input type="checkbox"/>
15	Mettre en location un bien (terrain, maison, outil)	<input type="checkbox"/>
16	Bénéficier d'une aide alimentaire	<input type="checkbox"/>

**A - ACTIVITES ET REVENUS NON AGRICOLES DU MENAGE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS**

Code	Nom de l'activité	Durée activité en mois	Montant revenu mensuel tiré FCFA	Montant total dans la période FCFA
1	Pêche	_ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
2	Exploitation ressources naturelles	_ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
3	Commerce	_ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
4	Artisanat	_ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
5	Transport	_ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
6	Transformation de produits agricoles	_ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
7	Travail salarié	_ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
8	Transferts reçus	_ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

**B - EXODE ET MIGRATION DURANT CES TROIS DERNIERES ANNEES**

Nombre de femmes : |\_|\_|\_|\_|  
 Nombre d'hommes : |\_|\_|\_|\_|

SEXE	RAISONS	DESTINATION	DEPUIS QUAND ?
		_ _ _	
		_ _ _	
		_ _ _	
		_ _ _	
		_ _ _	
		_ _ _	
		_ _ _	
		_ _ _	
		_ _ _	

1 = dans la région  
 2 = vers Dakar  
 3 = autres lieux du pays  
 4 = vers un pays d'Afrique  
 5 = autres destinations



**C - AMELIORATION DES TECHNIQUES CULTURALES**  
**STRATEGIES**

AVANTAGES	QUANTIFICATION	APPRECIATION

**C- AMELIORATION DU SYSTEME D'ELEVAGE**  
**STRATEGIES**

AVANTAGES	QUANTIFICATION	APPRECIATION

**D - DIVERSIFICATION DES CULTURES**  
**STRATEGIES**

AVANTAGES	QUANTIFICATION	APPRECIATION

## Questionnaire enquête ménage

Région de / \_\_\_\_\_ /

Département de / \_\_\_\_\_ /

Arrondissement / \_\_\_\_\_ /

Communauté Rurale / \_\_\_\_\_ /

Village/ \_\_\_\_\_ /

Nom enquêteur :

Code enquêteur :

Nom superviseur :

Code superviseur :

Nom opérateur de saisie :

Code opérateur de saisie

Date d'enquête :

### 1/Identification du ménage :

Numéro Concession / \_\_/

Numéro Ménage / \_\_/

Nom et prénom du chef de ménage :

Age : / \_\_\_ /

Sexe : / \_\_\_ /

1= homme    2 = femme

Ethnie: / \_\_\_ /

1 toucouleur    2 peulh    3 Soninké    4 wolof    5 autre

Religion: / \_\_\_ /

1 musulman    2 chrétien    3 autre

Caste: / \_\_\_ /  
autre

1 caste des hommes libres    2 Caste de métier    3 Captifs    4

## **2/ Composition du ménage**

Effectifs des hommes du ménage : / \_\_\_ /

Effectifs des femmes : / \_\_\_ /

Effectif des enfants de moins de quinze ans : / \_\_\_ /

## **3/Niveau d'instruction du chef de ménage**

Le niveau d'éducation du chef de ménage : / \_\_\_ / 1 primaire    2 secondaire    3 supérieur    4 arabe  
5 coran    6 alphabétisé    7 analphabète

#### **4/ Origine sociale**

Itinéraire résidentiel : /\_\_\_/ 1 autochtone 2 originaire de la région 3 originaire d'autre région du Sénégal 4 originaire d'un pays étranger

Motifs du déplacement (pour réponse autre que (1): /\_\_\_/ 1 social 2 économique 3 écologique 4 autre

#### **5/Activité du ménage**

Activités du ménage: /\_\_\_/ /\_\_\_/ /\_\_\_/ 1 agriculture 2 élevage 3 pêche 4 foresterie 5 commerce 6 Autres à préciser

**Autre activité exercée : charcuterie**

#### **6/Revenus du ménage**

Autres sources de revenus : /\_\_\_/ /\_\_\_/ /\_\_\_/ 1 émigration 2 appui parents ou ami fonctionnaires

#### **7/Effectif des émigrés du ménage**

Nombre d'émigrés dans le ménage :

#### **8/ date de départ à l'émigration**

Période de départ vers l'émigration:/\_\_\_/ 1 Durant les années 70, 2 vers les années 80, 3 récemment, 4 autres : il y a 6mois

### **9/Durée moyenne de l'émigration**

Durée de l'émigration : /\_\_ / 1/ moins d'1 an

2/ entre un (1) et deux (2) ans

3 /entre trois (3) et cinq (5) ans

4/ cinq (5) ans et plus

### **10/ Les principales destinations**

Les destinations : /\_\_\_/ 1 : rurale 2 : urbaine 3 : régionale 4 : nationale 5 : internationale  
6 : sous région 7 : Europe 8 : autre à préciser

### **11/Les moyens utilisés**

Les moyens utilisés: /\_\_\_/ 1 :aide Familiale 2 : emprunt 3 : Tontine 4 : produit de la vente des animaux 5 : autre à préciser

### **12/ Les circulations**

Fréquence des retours : /\_\_\_/ 1 : trois mois 2 : six mois 3 : un an 4 : deux ans 5 : cinq ans  
6 : cinq et plus 7 : autre à préciser./

### **13/Durée moyenne des séjours à l'étranger**

Durée moyenne de séjours à l'étranger:/\_\_\_/ 1 : trois mois 2 : six mois 3 : un an 4 : deux ans  
5 : cinq ans 6 : cinq et plus 7 : autre à préciser.

#### **14/ Age des candidats à l'émigration**

Age des migrants: /\_\_\_/ 1 : moins de 15 ans 2 : entre 15 et 35 ans 3 : entre 35 et 50 ans 4 : entre 50 ans et plus 5 : autres à préciser.

#### **15/ Activités exercées par les plus jeunes**

Type d'activités exercées pour les plus jeunes: /\_\_\_/ 1 : travail domestique 2 : travail agricole 3 : autre à préciser.

#### **16/ Situation matrimoniale des émigrés**

Situation matrimonial de l'émigré 1 : /\_\_\_/ 1 : marié 2 : célibataire 3 : divorcé 4 : veuf 5 autre.

Situation matrimonial de l'émigré 2: /\_\_\_/ 1 : marié 2 : célibataire 3 : divorcé 4 : veuf 5 autre.

Situation matrimonial de l'émigré 3: /\_\_\_/ 1 : marié 2 : célibataire 3 : divorcé 4 : veuf 5 autre.

Situation matrimonial de l'émigré : 4 /\_\_\_/ 1 : marié 2 : célibataire 3 : divorcé 4 : veuf 5 autre

#### **17/ Activités exercées par les épouses des émigrés dans le milieu d'origine**

Activité des épouses des émigrés : /\_\_\_/ 1 agriculture 2 élevage 3 pêche 4 foresterie 5 commerce 6 Autres à préciser./ Ménagère

## 18/ Utilisation des revenus du ménage

Ressources propres du ménage : /\_\_\_/ 1 dépense domestique 2 amélioration habitat 3 investissement productif 4 autre à préciser

Ressources issues de l'émigration: /\_\_\_/ 1 dépense domestique 2 amélioration habitat 3 investissement productif 4 autre à préciser.



## TABLE DES MATIERES

DEDICACES .....	II
REMERCIEMENTS .....	III
SOMMAIRE .....	V
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	IX
LISTE DES TABLEAUX .....	XII
LISTE DES PHOTOS .....	XVI
AVANT PROPOS .....	XIX
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : REGARD CROISE ENTRE RAPPORT DE GENRE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE.....	12
CHAPITRE I: MIGRATION, EFFET DE GENRE ET INEGALITES SOCIALES .....	14
1.1 ETAT DE LA LITTERATURE .....	26
1.1.1 <i>Sécurité alimentaire, crise des systèmes agraires et de la reproduction sociale</i> .....	26
1.1.2 <i>Genre et développement rural</i> .....	30
1.1.3 <i>Migration et développement rural</i> .....	34
1.1.4 <i>La migration dans les études sur le développement</i> .....	37
1.1.5 <i>Les recherches sur les migrations dans la vallée du fleuve Sénégal</i> .....	39
1.1.6 <i>Changements globaux et développement agricole</i> .....	45
1. 2 PROBLEMATISATION .....	47
1.2.2 <i>Problématique</i> .....	52
1.2.3 <i>Question de la recherche</i> .....	53
1.2.4 <i>Hypothèses</i> .....	54
CHAPITRE II: CADRE THEORIQUE.....	57
2.1 INTERET DU SUJET DANS LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT.....	58
2.2 APPORT SCIENTIFIQUE DANS LES ETUDES SUR GENRE ET DEVELOPPEMENT.....	67
2.2.1 <i>Femmes et représentation politique</i> .....	72
2.2.2 <i>Femmes et pauvreté</i> .....	73
2.3 LES OUTILS CONCEPTUELS .....	74
2.3.1 <i>Le Changement social</i> .....	74
2.3.2 <i>Les systèmes de production agricole</i> .....	77
2.3.3 <i>Le ménage</i> .....	79
2.3.4 <i>Les rôles et statuts des hommes et des femmes du ménage</i> .....	83
2.3.5 <i>Le genre dans l'analyse des relations de pouvoir</i> .....	84
2.3.7 <i>Le genre comme catégorie d'explication de rapports sociaux inégaux</i> .....	90
2.3.8 <i>Les différentes approches sur les femmes dans le développement</i> .....	91
• Qui sont ces femmes qui ont fait l'histoire de l'Afrique ? .....	92
2.3.9 <i>Le changement climatique</i> .....	94
CHAPITRE III: METHODOLOGIE.....	104

3.1 CHOIX METHODOLOGIQUE .....	105
3.2 PROTOCOLE D'ENQUETE.....	107
<b>3.2.1 L'échantillonnage</b> .....	107
<b>3.2.2 La pré-enquête</b> .....	110
3.3. PRESENTATION DES ZONES D'ENQUETE.....	111
<b>3.3.1. Historique de Wouroudou</b> .....	111
<b>3.3.2. Historique de Bokidiawé</b> .....	114
<b>3.3.3. Historique de Loumboul Samba Abdoul</b> .....	116
<b>3.3.4 Les difficultés rencontrées</b> .....	118
3.4 POSTURE DU CHERCHEUR .....	120
<b>3.4.1 Pourquoi poser un regard sur les questions de développement ?</b> .....	121
<b>3.4.2. Du développement à la recherche ou la recherche développement ?</b> .....	122
<b>3.4.3. Ces histoires d'hommes et de femmes</b> .....	124
<b>3.4.4 De l'approche genre à la pratique entrepreneuriale</b> .....	127
<b>3.4.5. Les contraintes du positionnement du chercheur</b> .....	128
<b>3.4.7. Les avantages liés à la posture de chercheur</b> .....	137
<b>3.4.8 Intégrer le genre dans le contexte professionnel pose quelles difficultés?</b> .....	143
<b>CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE</b> .....	<b>146</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : EVOLUTION DES SYSTEMES DE PRODUCTION : CONTEXTE ET CONTRAINTES DANS LES RAPPORTS DE GENRE EN AGRICULTURE</b> .....	<b>148</b>
<b>CHAPITRE IV : CONTRAINTES CLIMATIQUES ET MIGRATION</b> .....	<b>151</b>
<b>CONTEXTE ECO GEOGRAPHIQUE</b> .....	152
<b>TABLEAU 1 : EVAPOTRANSPIRATION POTENTIELLE</b> .....	153
<b>TABLEAU 3 : CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DES SOLS DE LA REGION DE MATAM</b> .....	157
<b>RESSOURCES EN EAU</b> .....	158
<b>Les données pluviométriques de la région de 1971 à 1990.</b> .....	160
4.1. IMPACTS DE LA SECHERESSE SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION .....	165
<b>4.1.1. Les systèmes de production traditionnels</b> .....	166
<b>4.1.2. Impacts de la sécheresse sur la vulnérabilité des ménages agricoles</b> .....	169
4.1.2.1. Les impacts physiques et sociaux de la sécheresse .....	170
4.1.2.2. L'appauvrissement des ménages agricoles.....	170
4.1.2.3 L'appauvrissement des ménages dirigés par les femmes .....	171
4.1.2.4 Pauvreté et rapport de pouvoir.....	173
4.1.2.5 Pauvreté et développement rural.....	175
<b>CHAPITRE V : POLITIQUE PUBLIQUE AGRICOLE ET REPERCUSSIONS SUR LES HOMMES ET LES FEMMES AU NIVEAU DE L'EXPLOITATION</b> .....	<b>182</b>
5.1. LES GRANDS BARRAGES .....	183
5.1.1 LES PROMESSES DE CRUES ARTIFICIELLES S'EFFONDRENT .....	186
<b>5.1.2 Absence de crue artificielle : quels risques pour l'environnement ?</b> .....	187
5.2. <b>IRRIGATION ET MIGRATION</b> .....	189
5.3. LES POLITIQUES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET LES STRATEGIES AGRICOLES.....	191
5.4 <b>IMPACTS SUR LA PAUVRETE AU SENEGAL ET DANS LA REGION</b> .....	196
5.5. <b>PROGRAMME ET PROJETS DE L'ETAT DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE A MATAM</b> .....	199

<b>5.5.1 Les aménagements hydro agricoles : une réponse à l'insécurité alimentaire des ménages agricoles</b> .....	199
5.5.1.1 Les aménagements et leurs impacts socioéconomiques.....	200
5.5.1.2 La démocratisation de l'accès à la terre grâce aux aménagements .....	204
5.5.1.3 Aménagements et incidences sur le développement agricole .....	207
5.5.1.4 Aménagement et déclin du pastoralisme dans le walo .....	210
<b>5.5.2 Les projets et programmes de lutte contre la pauvreté dans la région de Matam : exemple du PRODAM</b> .....	211
5.5.2.1 Présentation du projet de développement agricole de Matam .....	212
5.5.2.2. Analyse des impacts socioéconomiques des résultats du PRODAM .....	214
5.5.2.3 La place des femmes dans les interventions du projet.....	215
5.5.2.5 L'intensification de la production agricole.....	224
5.5.2.6 L'observatoire régional genre (ORGM).....	228
5.5.2.7 L'accès aux intrants agricoles – enjeu des semences et du crédit.....	231
5.5.2.8 L'accès au crédit .....	232
5.5.2.9 L'accès à l'eau: dynamiques communautaires .....	241
<b>5.5.3. Dynamiques communautaires autour de l'accès à l'eau dans le Ferlo</b> .....	242
<b>5.5.4 Gestion du temps et division du travail social</b> .....	247
<b>5.5.5 La division du travail social</b> .....	248
5.5.5.1 Division sexuelle du travail dans un contexte de migration .....	249
5.5.5.2 Les tâches ménagères ou activités de reproduction .....	250
<b>5.5.6 La division des tâches ménagères entre les épouses</b> .....	253
<b>5.5.7 Les activités de production des femmes</b> .....	256
<b>5.5.8 Articulation temps de travail agricole et domestique</b> .....	262
<b>5.5.9 La répartition du travail des épouses entre exploitations agricoles et espaces domestiques</b> ...	263
<b>5.6. LES ACTIVITES DES FEMMES DANS LE MARAICHAGE ET LA CULTURE DU MIL</b> .....	268
<b>5.6.1 Contraintes vécues par les femmes dans l'articulation entre temps productif et temps reproductif</b> .....	270
<b>5.6.2 Les activités des femmes financent la migration</b> .....	274
<b>5.6.3 Profil des activités</b> .....	277
5.6.4 Les activités religieuses.....	279
<b>5.6.5 Activités communautaires</b> .....	281
<b>TROISIEME PARTIE : ANALYSE SOCIOECONOMIQUES DES MENAGES : LES RAPPORTS A L'ARGENT ET LES STRATEGIES DEVELOPPEES PAR LES HOMMES ET LES FEMMES</b> .....	284
<b>CHAPITRE VI: L'ANALYSE DE L'ECONOMIE DES MENAGES</b> .....	287
6.1. ANALYSE QUANTITATIVE .....	288
6.2. LES SYSTEMES DES PRODUCTIONS: CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET EQUIPEMENTS .....	307
<b>6.2.1 Caractéristiques des parcelles</b> .....	309
<b>6.2.2. Production et utilisation</b> .....	311
<b>6.2.3 Production et exploitation du cheptel</b> .....	312
<b>6.2.4 Chocs subis</b> .....	313
<b>6.2.5 Stratégie d'adaptation</b> .....	314
<b>6.2.6 Exode et migration</b> .....	315
6.3 LA SOCIETE HALPULAAR, ENTRE CONSTRUCTION ET REPRESENTATIONS SOCIALES.....	317
<b>6.3.1 Les systèmes de représentations sociales</b> .....	317
<b>6.3.2. La construction des identités de genre</b> .....	319

6.3.2.1 La circoncision et l'excision, marqueurs d'une identité de genre.....	320
6.3.2.2. La construction identitaire dans le couple .....	321
6.3.2.3. Le fedde ou gomou une construction sociale de la différence .....	327
6.3.2.4. Les mobilités sociales et les recompositions identitaires .....	328
6.3.2.5. La domination sociale dans la société halpulaar.....	331
6.3.2.6. La transmission du pouvoir.....	334
<b>CHAPITRE VII: LES REVENUS DES MENAGES.....</b>	<b>336</b>
7.1. <i>LES RESSOURCES DES HOMMES ET DES FEMMES</i> .....	338
7.2. REVENUS, MOBILITE ET INEGALITE .....	341
<b>7.2.1 Mobilités et appartenance ethnique</b> .....	344
7.3 LES DIFFERENTES FORMES DE REVENUS DES MENAGES .....	346
<b>7.3.1 Exemple 1 : Ménage de la classe de Maccudo</b> .....	348
<b>7.3.1.1 Revenus selon les sources et leur utilisation</b> .....	349
<b>7.3.1.2 La gestion des revenus</b> .....	352
<b>7.3.2 Exemple 2 : Ménage d'une caste de métier</b> .....	353
<b>7.3.3. Revenus selon les sources et leur utilisation</b> .....	354
<b>7.3.4. Les activités extra agricoles du ménage de BD</b> .....	356
7.3.4.1. Les activités de l'épouse du chef de ménage.....	357
7.3.4.2. Les activités des belles filles de BD .....	359
<b>7.3.5. Exemple 3 : Compte d'exploitation d'un ménage du walo</b> .....	366
<b>7.3.6. Exemple 4 : compte d'exploitation de ménage d'éleveur</b> .....	367
<b>7.3.7. Revenus tirés des jardins maraichers des femmes du walo</b> .....	368
<b>7.3.8 Revenus tirés des jardins maraichers des femmes du Diéri</b> .....	370
7.4. RELATION AVEC LES/ (APPORT) DES EMIGRES .....	372
7.5. LA GESTION DES REVENUS MIGRATOIRES.....	373
<b>7.5.1. A l'échelle du ménage</b> .....	373
7.6. REVENUS MIGRATOIRES ET LA PRODUCTION AGRICOLE .....	376
<b>7.6.1 Le remboursement du crédit agricole à travers les revenus migratoires</b> .....	376
<b>7.6.2. Revenus migratoires et produits de consommation</b> .....	377
<b>7.6.3. Les revenus migratoires et les services (habillement, santé, éducation)</b> .....	381
<b>7.6.4. La construction</b> .....	383
<b>7.6.5. A l'échelle village et communautaire</b> .....	388
<b>7.6.6. La captation de la rente migratoire par les hommes</b> .....	389
<b>7.6.7. Les changements grâce au développement de la technologie (la téléphonie, l'internet, les transferts d'argents...)</b> .....	391
<b>CHAPITRE VIII: POUVOIR ET ESPACES DE POUVOIRS A DIFFERENTES ECHELLES (MENAGE, QUARTIER, VILLAGE, COMMUNAUTE RURALE, REGION, NATIONALE) .....</b>	<b>396</b>
8.1 LES RELATIONS DE POUVOIRS .....	397
8.2. LE PARADOXE DU POUVOIR.....	399
8.3. L'HABITUS PARTICIPE T-IL AU DECLIN DU POUVOIR DES TOROUBE ? .....	402
8.4. LES POSITIONS SOCIALES .....	403
<b>8.4.1. La première épouse dans la stratification sociale</b> .....	404
<b>8.4.2. La belle-mère dans hiérarchie sociale</b> .....	407
<b>8.4.3. La femme de l'émigré</b> .....	408
<b>8.4.4 Le pouvoir des femmes dans le maintien de la culture (cérémonie familiale)</b> .....	412

8.5. LA MOBILITE PHYSIQUE ET STRATEGIES DES HOMMES ET DES FEMMES DANS LES LOGIQUES ECONOMIQUES .....	416
8.6. <i>LES NOUVEAUX RAPPORTS A L'ARGENT</i> .....	420
8.7. <i>LES RAMIFICATIONS CREEES PAR LES FEMMES DANS LEURS MOBILITES ET LES RAPPORTS A L'ARGENT</i> ....	424
8.8. LES ESPACES DE POUVOIR A DIFFERENTES ECHELLES (MENAGE, VILLAGE, QUARTIER) .....	424
8.9. A QUI PROFITENT LES ESPACES DE POUVOIRS .....	427
<b>CHAPITRE IX: LES SOLIDARITES VILLAGEOISES COMME FORME DE RIPOSTE A LA CRISE ECONOMIQUE</b> .....	<b>429</b>
9.1. LA SOLIDARITE ET L'ENTRAIDE A DIFFERENTES ECHELLES.....	430
<b>9.1.1. Les associations de femmes</b> .....	431
<b>9.1.2 Qu'est qui suscite le groupement des femmes ?</b> .....	432
<b>9.1.3. Les tontines de femmes</b> .....	433
<b>9.1.4. Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)</b> .....	436
<b>9.1.5. L'idéologie locale ou sociale: un frein au développement des collectifs de femmes</b> .....	438
9.2. LES ASSOCIATIONS DE JEUNES.....	440
9.3. LES ASSOCIATIONS D'HOMMES .....	442
9.4. LES GROUPEMENTS MIXTES.....	443
<b>9.4.1. Les associations villageoises comme relais de la solidarité des émigrés</b> .....	443
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	<b>450</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>457</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>468</b>
<b>PHOTOTEQUE</b> .....	<b>469</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>523</b>